TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 187 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — SAMEDI 17 JANVIER 1981

Le nouvel état-major de Hachette

MM. Lagardère et Sabouret remplacent MM. Marchandise et Worms

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran 125 ris ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cents; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les promesses du général Evren

Ce n'est ni à Ankara ni à Istanbul que le général Evren, l'homme fort de la Turquie, président du Conseil national de sécurité, a choisi d'annoncer pour l'automne la remise en marche d'un processus de démocratisation de la vie publique, impliquant la convocation d'une Assemblée constituante. Il l'a fait à Konya, haut lieu du fondamentalisme islamique en Anatolie, où, au début de septembre, des manifestations antikémalistes des étudiants en théologie avaient provoqué de violents incidents. Le général Evren entendait-il ainsi rassurer des contestataires en puissance et mettre en garde les autres, tout en ne laissant aucun doute dans l'esprit des musulmans sur le caractère « laïque » des réformes préconisées par les militaires ?

De l'ensemble des déclarations du général Evren découle une vue assez claire des évolutions qu'il dessine pour le régime en place. Il y aura modulation nuancée et non substitution absolue des civils aux militaires. Le Conseil national de sécurité restera en place, tuteur des institutions, garant des orientations qu'ont voulues les généraux en faisant leur coup d'Etat du 12 septembre. Et les travaux de l'Assemblée constituante convoquée en septembre ou octobre demeureront soumis aux veto du pouvoir militaire.

Celui-ci envisage manifestement un renouvellement complet des leaders de la classe politique et des dirigeants de l'administration, traditionnellement liés à un parti. S'il ne s'agissait que de contraindre MM. Ecevit et Demirel à s'effacer complètement, la tâche serait relativement simple, encore qu'elle mettrait l'un et l'autre en position de recours si les forces qui prônent l'oubli du passé récent venaient étayer celles qu'impatiente le régime militaire. Mais les responsables du régime semblent vouloir aller beaucoup plus loin et rêver d'une rénovation des gestionnaires qui, indispensable dans son principe, paraît manquer de réalisme dans les faits.

Selon une philosophie très pratiquée par les généraux en tout pays, c'est bien en effet « la politique » qu'il s'agit d'exorciser ou d'évacuer pour imposer une gestion technique et théoriquement neutre. Or, depuis cinq mois, le processus est en bonne marche et sa relative douceur n'ôte rien à l'efficacité de l'étouffement des esprits et des voix. La lutte contre le terrorisme a produit des résultats évidents, et il est vrai que celui d'extrême droite est autant visé que celui d'extrême gauche. Mais enfin la torture est pratiquée et l'incarcération pour motifs politiques a touché trente mille personnes.

Au nom du maintien de la « trêve politique » et de la paix civile, concepts délibérément maintenus très vagues, l'autocensure a progressivement gagné la presse et le monde intellectuel, stimulée par quelques arrestations de journalistes inculpés de propagation de fausses nouvelles. On connaît les effets de ce processus dont le conformisme spontané est l'un des plus rapides. Jusqu'à quel point touchera-t-il les commentaires ou même les informations sur les travaux de la future Assemblée constituante ? La sorte d'unanimité qui s'exprime en pareille conjoncture est plus trompeuse et périlleuse que ne le soupçonnent les détenteurs du pouvoir.

La question de fond n'est pas posée par le général Evren, pas plus qu'elle ne l'était par ses prédécesseurs civils : qu'est-ce qui, des principes du kémalisme, doit être retenu et adapté aux réalités du devenir de la Turquie actuelle ? Implicitement, c'est cependant bien à quoi s'emploie le Conseil national de sécurité. Le dire, le proclamer, le proposer en objectif à toute la nation, c'est une autre affaire. Cela reviendrait en effet à affaiblir le fondement de la légitimité, à libérer les éléments de désagrégation ethniques, religieux, sociaux, toujours prêts à opérer.

(Lire page 3.)

Les révolutionnaires marquent le pas au Salvador

Gouvernement et opposition publient des communiqués contradictoires sur la situation au Salvador au cinquième jour de l'offensive de la guérilla, qui marque le pas. La capitale est calme, mais des combats ont lieu en province, notamment autour des villes de San-Francisco, de Gotera et de Zacatecoluca, dans l'est du pays. Tant la junte que les insurgés tentent de développer une offensive diplomatique. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré, le jeudi 15 janvier, que les Etats-Unis pourraient interrompre leur aide à Managua s'il se confirmait que le Nicaragua aide les guérilleros salvadoriens.

La guerre à San-Esteban

De notre envoyé spécial

San-Esteban Catarina. — Un gros bourg, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la capitale, avec sa grande église et des maisons pauvres, mais peintes de couleurs vives, très légèrement en retrait de la grand-route. Des combats y ont eu lieu le 12 janvier. Les récits, contradictoires, de leurs trois principaux acteurs (le chef des milices gouvernementales qui défendent San-Esteban, le colonel de la caserne voisine de San-Vincente, et le commandant guérillero qui dirige le village « libéré » de San-Lorenzo) donnent la mesure de la confusion de la situation au Salvador à l'heure de l'« *offensive générale* » des révolutionnaires.

De quelque 4 000 personnes qui vivent en ce moment à San-Esteban, près de la moitié sont des réfugiés des villages avoisinants. A mesure que les « *subversifs* » avancent dans les campagnes, les membres des patrouilles cantonales (milices organisées par l'armée dans tout le pays) se regroupent avec femmes et enfants à San-Esteban. Entouré de ses hommes et de quelques soldats du détachement qui a repris, lundi, le village, un commandant de patrouille raconte :

« Ils sont descendus des montagnes dans la nuit de samedi à dimanche avec, à leur tête, un Noir aux traits « afro » qui n'était sûrement pas de chez nous. A leur arrivée, ils ont tué vingt-trois membres d'une patrouille et deux soldats qui essayaient de leur résister : tous des humbles, tous des pauvres. Les autres se sont rendus parce qu'ils n'avaient que quelques vieux fusils et des machettes. Ils étaient cinq cents ou mille. Une vraie folie. Comme le peuple n'est pas sorti pour les recevoir, conformément à leurs espérances, ils se sont mis à voler et à piller. Ils ont pris des médicaments des vivres et une voiture. »

FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 4.)

L'orientation scolaire est remise en cause par une enquête nationale

Un « audit » général (enquête interne) portant sur les systèmes d'information professionnelle et d'orientation a été confié, en mars 1980, à M. Bernard Jouvin, conseiller d'Etat, par le ministre de l'éducation, le ministre du travail et de la participation, et le secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle. Déposé le 1er septembre dernier, le rapport de M. Jouvin vient seulement d'être diffusé auprès des membres du Conseil national de la formation professionnelle.

Dans le système scolaire, M. Jouvin a essentiellement analysé les mécanismes d'orientation à l'intérieur de l'enseignement secondaire, où se situent deux paliers importants : au terme des classes de cinquième et de troisième. En cent cinq pages, il propose de nombreuses mesures capables, selon lui, d'améliorer non seulement les procédures d'orientation proprement dites, mais aussi, et surtout, le système éducatif lui-même. Celui-ci, en effet, ne donne pas les mêmes chances à tous les jeunes. Il les sélectionne sur des critères purement scolaires. M. Jouvin propose notamment un renversement de cette tendance et une initiation des jeunes à leur propre orientation incluse dans les programmes scolaires. Pour lui, le système scolaire ne doit plus se contenter de « trier les sujets d'élite ».

« Sujets d'élite » et justice sociale

Quel que soit l'angle par lequel on aborde l'édifice géant que représente le système éducatif, on bute toujours, et très vite, sur le même obstacle : tous les enfants ne profitent pas également de l'enseignement. Le système scolaire rejette même une importante proportion d'entre eux. Cette situation dure depuis que, en application d'une réforme de 1959, l'obligation scolaire a été prolongée jusqu'à seize ans. Habitué à promouvoir une « élite » sociale, le système scolaire n'a jamais su transformer en réalité le choix politique qui avait été fait en faveur d'un enseignement de masse : il n'a pas trouvé la réponse à l'attente des jeunes, beaucoup plus nombreux qu'autrefois, qui fréquentent les établissements secondaires.

Une vingtaine d'années après, la volonté de justice sociale se heurte à des contraintes pédagogiques, économiques, politiques. Les réformes et aménagements multiples intervenus au fil des ans n'y ont rien changé. C'est en ce sens que l'on peut parler de simples replâtrages, qui, sans résoudre les problèmes, ont entraîné de grands bouleversements pour les élèves, les familles et les enseignants.

Le rapport que vient de déposer M. Bernard Jouvin, conseiller d'Etat, illustre parfaitement ce phénomène. Partant d'un dossier précis (« les Systèmes d'information sur les professions et d'orientation »), il aboutit notamment à la conclusion que le système d'orientation fonctionne au bénéfice des élèves qui en ont le moins besoin. Tout simplement parce que le système éducatif, compte tenu de ses caractéristiques héritées du passé, n'est efficace que pour eux. Les autres — et ils sont légion — en sont au contraire victimes. Le conseiller d'Etat porte un diagnostic sévère dans lequel les termes « *sélectionner* », « *trier une élite* » reviennent souvent pour s'opposer, par exemple, à ceux de « *système inégalitaire* », de « *diagnostic négatif* », de « *critères artificiels* » qui négligent les goûts, les aspirations, la personnalité, l'environnement social et économique des élèves. Les procédures d'orientation ne sont, dans ces conditions, qu'un mécanisme de « *régulation* » entre système de formation et système économique. Il serait vain d'agir sur ces mécanismes sans inverser les objectifs de la formation.

M. Jouvin n'est pas la première personnalité « extérieure » à faire un tel cheminement.

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 12.)

POINT

La langue française enfin !

Ne faisons pas la fine bouche : tout est bon dans les propositions du haut comité de la langue française. Oui, il faut revoir l'enseignement du français et faire porter l'effort sur l'expression écrite et orale. Oui, il faut inciter les médias à plus de rigueur, puisqu'ils contribuent pour une grande part à l'apprentissage de la langue. Oui, il faut reprendre la maîtrise des langages scientifiques et inviter nos chercheurs à publier en français (certainement le plus difficile à obtenir !).

Oui, il faut se concerter avec les autres pays francophones, et en particulier avec l'Afrique où, dans vingt ans, on comptera autant d'élèves francophones (niveau de la troisième) qu'en France, Suisse, Belgique et Luxembourg réunis ! « Le nombre de personnes scolarisées en français sera, d'ici à la fin du siècle, plus élevé hors de France qu'en France même », précise le rapport du haut comité.

Tout cela est bel et bon. Mais pourquoi le gouvernement a-t-il attendu d'être à son terme pour lancer une politique qu'il n'aura pas le temps de mettre en œuvre ? Depuis sept ans, les budgets qui avaient permis un relatif effort de diffusion du français dans le monde ont été à peine maintenus en valeur nominale, c'est-à-dire qu'ils ont effectivement régressé.

Une opération de sauvetage à la dernière minute ? Cette opération suppose, outre une volonté politique tenace, des moyens très importants. La balle est donc maintenant dans le camp du Parlement, à l'occasion de la discussion du budget 1982. D'ici là...

(Lire les « Idées » page 2 et nos informations page 23.)

Selon le sondage mensuel « France-Soir » - IFOP

LA COTE DE POPULARITÉ DE M. GISCARD D'ESTAING EST AU PLUS BAS

(Lire nos informations page 10.)

Les retombées d'un programme ambitieux

L'électricité ne se stocke pas. Adapter offre et demande est donc une difficulté majeure pour E.D.F. Dans l'alternative à la politique énergétique que présentera le P.S. le 19 janvier, les socialistes tablent sur une croissance de la consommation d'électricité inférieure de moitié à l'horizon 90 à celle prévue par le programme actuel. Conséquence : « les centrales en chantier seront terminées, mais il n'y aura pas d'ouverture de nouveaux sites nucléaires ».

Les dernières décisions gouvernementales portent sur les engagements de réacteurs qui entreront en production en 1989. C'est désormais l'après-90 qui se joue. E.D.F. parviendra-t-il à susciter en quelques années les besoins en électricité — notamment dans l'industrie — que suppose le nucléaire ? Arrivera-t-il à faire accepter socialement les nouveaux usages électriques, donc de nouveaux horaires de travail ? L'entreprise publique s'y emploie par une réforme de ses tarifs et par un important effort de recherche. Mais, pour un programme qui coûte à la nation plus de 20 milliards de francs par an, les erreurs de prévision risquent de se payer cher.

I. — Trop d'électricité nucléaire en 1990 ?

par BRUNO DETHOMAS et XAVIER WEEGER

Le programme électronucléaire français est, jusqu'à présent, une indéniable réussite. Les délais de construction sont tenus comme nulle part ailleurs, les coûts sont maîtrisés malgré une inévitable dérive de l'ordre de 2 % par rapport au rythme de l'inflation, l'efficacité industrielle est réelle en dépit des « fissures » : il n'est pas rare que la disponibilité mensuelle des premiers réacteurs de 900 mégawatts à eau pressurisée (P.W.R.) — ceux de Fessenheim ou de Bugey — dépasse 90 % (1).

Preuve de cette efficacité : dix-huit réacteurs auront été mis en service industriel de 1980 à 1982 et la part de la production d'électricité d'origine nucléaire ne cessera de croître : plus de 20 % en 1980, environ 50 % en 1985. Le président de la République pouvait donc déclarer lors des vœux : « *La part de notre électricité d'origine nationale qui était de 45 % en 1973 atteindra 70 % à la fin de 1981. Le lacet passé autour de notre cou sera desserré d'autant.* » Même s'il faisait fi ainsi des 4 700 tonnes d'uranium importées en 1979 et des 6 000 à 7 000 tonnes qui seront nécessairement achetées à l'étranger en 1990.

(Lire la suite page 34.)

(1) En 1980 les deux réacteurs de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) ont produit 11,19 milliards de kilowatts-heures grâce à une disponibilité de 71 % pour le premier et de 72,3 % pour le second. Depuis la mise en fonctionnement des deux réacteurs — en avril et octobre 1977, — la centrale a produit 33,3 milliards de kilowatts-heures, soit une production supérieure de 10 % aux prévisions.

AU JOUR LE JOUR

Substitution

Parce qu'il a tué à coups de fourche le chat de son voisin, un tribunal a retiré à un automobiliste son permis de conduire pour cinq ans. Mais pourquoi les tribunaux se limiteraient-ils à ce type de peine dite de substitution ? Car, si jamais ils commettaient des délits, les juges pourraient tout aussi bien priver Claude Chabrol de bons restaurants, interdire à Serge Reggiani de réciter le Déserteur, *de Boris Vian, supprimer le bridge à Omar Sharif, ne plus autoriser Brigitte Bardot à plaider la cause des animaux et m'empêcher d'écrire, même quand je ne fais qu'essayer de dénoncer l'absurde.*

MICHEL CASTE.

« HISTOIRE D'ADRIEN », de Jean-Pierre Denis

Parole d'antan

Nous n'osions plus y croire, nous n'osions plus l'espérer : un film qui redirait un pays, une terre, une culture. Un film qui dirait la France autrement : plus et moins que la France, un coin de France, un pan de cette Occitanie qui revient à la vie, à la conscience d'une histoire, d'une culture spécifiques, sans pour autant tomber dans les travers du folklore.

Mais aussi un film qui parlerait une autre langue, deux fois : la langue occitane d'abord, tout naturellement, telle qu'on pouvait la parler au début du siècle et qu'on la parle encore parfois dans le Périgord ; et, indissociable de cette langue, de la respiration de cette langue, un certain style de filmage qui prend son temps pour cheminer, s'agripper aux saisons, aux arbres, aux tournures des robes, à la fatigue des murs.

Pour présenter son travail, Jean-Pierre Denis retrouve des accents à la Jean Renoir : « *Je suis né et j'habite dans les lieux où on a tourné. Depuis très longtemps je ressentais le besoin d'exprimer quelque chose qui puisse s'inscrire dans le tissu social, économique, historique de cette région, quelque chose qui vienne en réaction directe contre une image trop souvent banalisée, style « croquis du Périgord », qui falsifie le passé et travaille dans le sens d'une régression.* » (Cinéma, janvier 1981.)

Histoire d'Adrien, avec la collaboration attentive et scrupuleuse des habitants des villages où fut tourné le film, relève les traces d'une histoire proche et lointaine.

LOUIS MARCORELLES.

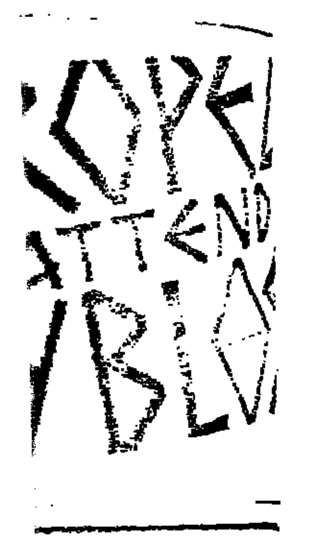
(Lire la suite page 24.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

L'ADIEU AU SALARIAT

Enquête de Marie-Claude Betbeder





Le Monde

idées

PARLER FRANÇAIS

Pour la première fois depuis cinq ans, le haut comité de la langue française s'est réuni jeudi à Paris. C'est l'occasion de rouvrir le débat sur l'avenir du français. Dominique Gallet avance une série de propositions concrètes destinées à mieux assurer, tant en métropole qu'à l'extérieur, la protection et son rayonnement. Gerald Antoine supplie qu'on ne traite pas notre langue comme un chef-d'œuvre en péril, mais que l'on en fasse un élément de notre politique intérieure et qu'on lui rende, pour commencer, sa place à l'école. Tahar Ben Jelloun apporte son témoignage d'écrivain marocain d'expression française en célébrant le métissage des cultures.

Définir une stratégie

par DOMINIQUE GALLET (*)

LES milieux français les plus divers ont réagi pour dénoncer la dégradation de nos positions linguistiques. Le *rôle de la presse a été particulièrement* important.

Les élus de la nation commencent à s'inquiéter. De nombreuses questions écrites *ont été formulées* par des députés du R.P.R., du P.S. et du P.C. Des propositions de résolution ont été déposées par l'ensemble des formations politiques de l'Assemblée nationale, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de *« préciser les atteintes portées en France à l'usage de la langue française »* et de *« définir une politique de la langue française »*.

Malgré cette levée de boucliers, rien n'indique — en dehors du *renforcement prometteur du rôle* du haut comité de la langue française par le décret du *11 juin 1980* — que l'exécutif ait pris conscience que sa démission linguistique est en train de mettre en cause les fondements culturels, politiques et économiques de la personnalité et du rayonnement français.

Les gouvernements du général de Gaulle et de Georges Pompidou avaient mené une politique dynamique de rayonnement culturel. Dès les débuts de la Vᵉ République, le *gouvernement* français, en liaison avec les Etats francophones d'Afrique, imposait l'utilisation du français comme langue de travail aux Nations unies. Les pouvoirs publics créaient le haut comité pour la langue française ; les commissions *ministérielles de terminologie*, le secrétariat permanent du langage de l'audiovisuel, etc.

Aujourd'hui, après des années d'un atlantisme culturel qui affecte tous les domaines de la vie nationale jusqu'au plus haut niveau de *l'Etat, il est urgent* que se dégagent les grandes lignes d'une politique de la langue, adaptée aux exigences du monde moderne. Il faut, notamment à l'occasion de l'élection présidentielle, que les associations et les *organismes représentatifs*, les élus de la nation, l'ensemble de l'opinion, se mobilisent et *multiplient* pressions et propositions pour que, demain, l'Etat prenne en charge cette politique d'intérêt national.

Diverses mesures et orientations, dont plusieurs viennent d'ailleurs d'être retenues par le haut comité de la langue française, permettraient à l'Etat de contribuer à assurer l'avenir de celle-ci.

1) *Sur le plan national, il faudrait notamment :*

— Veiller à l'application de la loi du 31 décembre 1975 concernant l'emploi de la langue française, adoptée à l'unanimité, mais constamment violée depuis ;

— Généraliser à tous les départements l'excellente initiative, malheureusement unique en son genre, du préfet Le Cornec, « l'Orne en français » ;

— Diversifier l'enseignement des langues étrangères (tout en informant l'opinion sur les enjeux linguistiques) en faveur de langues de diffusion internationale comme l'espagnol, l'arabe et *le portugais, mais aussi de l'allemand*, du russe et de l'italien ;

— Développer dans les lycées et les collèges l'enseignement de *l'histoire* et de la *culture* des pays de la communauté francophone ;

— Augmenter les moyens d'intervention *linguistique* que possède le haut comité de la langue française. Ces moyens sont en effet dérisoires par rapport à ceux dont disposent des organismes *similaires dans d'autres* pays, comme le Québec ou le Japon ;

— Défendre la culture scientifique *française* par un soutien à la diffusion des revues, à la traduction des travaux, ainsi qu'à *l'interprétariat dans* les *congrès* internationaux ;

— Faciliter la mise en place de banques de données, notamment d'une *banque d'informations* fondée sur les articles du *Monde* et de quelques autres journaux, *revues* et *agences d'expression* française, la seule banque de ce type existant aujourd'hui étant celle gérée par le *New York Times*.

La réalité de la francophonie

2) *Il serait aussi nécessaire de mener des actions spécifiques à partir des départements et territoires d'outre-mer en faveur du rayonnement francophone. C'est ainsi qu'il faudrait :*

— *Favoriser*, par le biais des DOM-TOM, des coopérations et des regroupements francophones régionaux entre territoires à statuts différents, dans l'océan Indien, le Pacifique et les Caraïbes ;

— Financer, conjointement avec l'Agence de coopération culturelle et technique, un centre international d'enseignement du français et d'immersion en milieu *francophone, dans un des départements* des Antilles. Ce centre serait destiné aux Latino-Américains *et* aux Antillais anglophones ou hispanophones.

3) *Sur le plan international*, il est d'abord indispensable d'exclure systématiquement l'utilisation par les représentants de la France d'une autre langue que le français (la seule exception pouvant être l'emploi de la langue nationale *du pays hôte). Le non-*respect fréquent de ce principe depuis 1974 porte un grave préjudice au *français international. Il serait* important que l'Etat agisse auprès des sociétés françaises installées à l'étranger pour qu'elles *contribuent* au pouvoir d'attraction de *notre langue, notamment* par l'utilisation, dans leurs stages, publicités, notices et contrats locaux, du français au *côté* de la langue du pays, à l'exclusion de toute autre langue.

4) Enfin, *sur le plan européen*, où se déroule actuellement une partie capitale pour l'avenir de *notre langue, il faudrait, tout* en renforçant la solidarité méditerranéenne :

— S'appuyer sur les résolutions du Conseil de l'Europe pour obtenir une plus grande diversification *de l'enseignement* des langues en Europe occidentale ;

— Lutter pour que le français, langue de la principale puissance aéronautique et spatiale *d'Europe* occidentale, devienne la principale langue de l'Europe aéronautique et spatiale, au lieu de se résigner honteusement à la *domination* de l'anglo-américain ;

— Mener les *actions diplomatiques* adéquates pour faire reconnaître le français — seule langue officielle commune à trois Etats des Communautés européennes, langue internationale *dont le siège principal* est européen, langue de travail de toutes les organisations internationales et de plusieurs ensembles régionaux extra-européens — comme langue officielle des Communautés européennes. L'une des deux super-puissances, dont la C.E.E. dit vouloir se distinguer, étant de langue anglaise, cette décision est indispensable pour *préserver l'identité et l'indépendance* de l'Europe.

Ces diverses propositions seront d'autant plus efficaces qu'elles s'inscriront dans une stratégie de la langue française, élaborée et menée avec *fermeté par l'Etat*, et tenant compte des conditions du monde d'aujourd'hui, en particulier *de la guerre idéologique* et culturelle qui s'y déroule. Une politique pour la langue française *dans les années 80 devra coller* non à la situation du temps de Rivarol ou de Clemenceau, mais à la réalité de la *francophonie*, phénomène historique nouveau, aux fondements ethniques et culturels très divers, qui peut porter les espoirs de libération, mais *aussi de fraternité, du tiers-monde* et de tous ceux qui, à l'Ouest comme à l'Est, luttent pour l'indépendance nationale *et le respect* des identités culturelles.

(*) Président du club Gaullisme et Prospective.

« Chef-d'œuvre en péril » ?

par GÉRALD ANTOINE (*)

CE *n'est pas parce que* l'usage d'un anglais simplifié tend à s'instaurer dans un petit nombre de cercles étroits que le français va disparaître sur la surface de l'Hexagone *et de la planète. Il y a un* siècle notre pays comptait encore 15 % d'analphabètes ; la France *rurale parlait patois ; seule* une *frange* bourgeoise se hasardait à prendre la plume. C'est sous les effets de l'obligation scolaire puis militaire et de la croissance des organes *d'information que le* français a gagné du terrain.

Au lieu de dénoncer, mieux vaut calmement énoncer les maux dont *souffre le français.*

La face externe de la plaie est désormais reconnue : le modèle américain exerce de *plus en* plus sur le monde des chercheurs, des technologues et des politiques une emprise linguistique, conséquence directe des autres aspects de sa *domination. La face interne est sans doute* moins nettement aperçue. D'abord le français est un malade *imaginaire* chronique. Depuis au moins deux siècles, chaque nouvelle génération de puristes prédit la *mort prochaine* de notre langue et lui prescrit des saignées, cependant que les *anglophones choisissent* un régime inverse.

Ensuite le français, comme *d'ailleurs tous les idiomes, voit ses* formes écrites, donc les mieux surveillées, reculer devant ses pratiques orales. Souvent *l'écrit* même n'est que l'enregistrement de paroles captées à la hâte. Or cette parodie d'écriture se joue massivement, et en tous lieux : administrations, entreprises, salles de « *rédaction* », et jusque dans les cabinets d'« écrivains ».

L'étrange péché des pédagogues

Il fut un temps où l'on célébra les vertus de la spontanéité créative. Les statistiques mettent en évidence l'impressionnante disette *du vocabulaire oral, doublée d'un* naufrage syntaxique permanent. Cette pauvreté se ressent d'autant *plus que le sujet parlant est plus* jeune, et l'on redoute de voir poindre à l'horizon du vingt et unième *siècle un étrange désert* de langue.

Face aux menaces venant d'outre-frontières, il importe, selon le vœu de Xavier Deniau, de « *traiter la langue comme un élément capital de notre politique extérieure* ». Tout ce qui pourra rendre, dès demain, notre nation plus solide dans les *domaines clés que sont l'économie*, la technologie, l'ensemble des savoirs, sera un service rendu à sa *langue. Celle-ci, ne l'oublions pas*, se nourrit de ce qu'on lui donne à traduire.

Seconde *résolution : ce n'est pas* le français en soi et pour soi qu'il faut exporter ; ce sont les meilleurs *produits de notre activité, et d'abord* ceux qui sont en même temps porteurs de notre langue et portée *par elle : le livre, le journal, le* film, tout le jeu des médias.

Il ne suffit donc plus de présenter *au-dehors notre langue comme un* objet sacré. N'allons pas, comme trop de « missionnaires » intempestifs, prêcher la sauvegarde d'un « chef-d'œuvre en péril » ! Souvenons-nous de Renan qui, devant la jeune Alliance française, posait dès 1888 la vraie question : « *Et cette langue, que dira-t-elle dans l'avenir ?* »

Beaucoup commencent à le comprendre : une politique extérieure du français suppose que nos propres collèges et lycées étendent largement *la gamme des langues enseignées*, de manière qu'entre le monde et nous se tisse un réseau *de réciprocités multiples : car ce* n'est pas le seul français qu'il faut protéger contre la tyrannie de l'anglais, c'est l'ensemble des langues dont le dialogue conditionne la survie des cultures.

Une politique étrangère de la langue ne fait qu'un avec celle du dedans. Or on chasse tous les jours un peu plus *le français de l'école.*

« L'enseignement primaire comprend l'instruction morale et civique, la lecture et l'écriture, la langue et les éléments de la littérature française... » Ainsi parlait le législateur en 1882. Conjurons celui de 1981 de ne rien soustraire ni ajouter à ce lien solennellement *noué de la primauté de la morale* et du civisme à la quadruple royauté du français.

Rétablir une telle royauté suppose *qu'on prête attention* à la *langue* mais aussi à ceux qui l'apprennent : l'enfant de six à douze ans n'a pas *les mêmes appétits que* l'adolescent. A l'un la pulpe du concret où il *mord* avec un pouvoir *d'assimilation infini* ; à l'autre, selon une progression prudente, les fruits de *la logique* et des concepts impalpables.

Qu'on veuille bien remettre les choses à leur place ; ne pas exposer la grammaire aux regards tant qu'elle ne leur dit rien ; la mettre en pleine lumière *lorsqu'elle doit commencer* à servir. Ajoutons que formes, structures, fonctions sont affaire de grammaire française, mais *aussi* bien de langues en général, et tout autant de mathématiques et de logique : *belle occasion d'unir des* disciplines qui ont tout avantage à se découvrir sœurs.

Et qu'on invite les « linguistes » bâtisseurs d'ouvrages et de programmes à quitter leur tour d'ivoire *et à entrer dans de vraies classes* primaires et secondaires.

(*) Recteur honoraire, président du Centre d'information et de documentation pour la jeunesse.



La langue mère

par TAHAR BEN JELLOUN

LA langue, c'est d'abord la terre natale, la terre en*ceinte de racines vives*, pleine de la mémoire des hommes et du temps. La terre natale, c'est aussi le visage de la mère. La voix, les gestes, la *respiration de la mère.*

L'enfant est la parole essentielle de cette mère, surtout *dans une société où la femme* est exclue du pouvoir, où elle est réduite par la volonté des hommes à un travail et des fonctions domestiques qui défigurent ou *nient* son être. *Mettre* un enfant au monde, n'est-ce pas une façon pour elle de *prendre la parole ?*

Cet enfant aura avec la langue *maternelle* un rapport quasi religieux : naturel et pudique. Il évitera la trahison et la *transgression. Pour tout désir* de vagabondage, pour toute déviance, il ira se « *perdre* » ailleurs, dans le territoire d'une autre langue. Ainsi le conflit *restera du côté du non-dit, du* côté de l'inconscient (1). Le conflit avec la mère/langue sera *contourné pour* certains écrivains. Dans le cas de ceux dits « *d'expression française* » *dont* le pays a été colonisé par la France, la langue (si peu mais) *étrangère* apparaîtra comme la marâtre.

Ecrire, manipuler une langue autre, est une façon de masquer le conflit, ou du moins *de le déplacer. Cela ne va pas* sans risque. On ne déménage pas d'une terre à une autre *sans perdre* quelque chose. Au mieux on débarque, chargé de bribes et de racines, *sur une* terre à l'hospitalité mesurée : aller d'une langue à une autre, *d'une mère à une épouse, d'un* acquis à une différence, telle est l'aventure permanente dans *laquelle est embarqué l'écrivain* qui s'exprime dans une langue qu'il a empruntée ou que *l'histoire lui a imposée.* Du fait de cette situation particulière, il se sentira plus libre c'est-à-dire *plus audacieux, moins* encombré de scrupules, car la mère est *préservée*, elle est même *hors* d'atteinte. Dans sa thèse sur la littérature maghrébine de langue française, Jacqueline Arnaud a constaté qu'on trouve dans les romans de ces écri*vains des audaces et des transgressions au niveau de l'écri*ture et des sujets abordés, impensables encore en langue arabe, langue du Coran (2).

Mais il n'y a pas que ce bénéfice. Durant la guerre d'Algérie, la langue française a été uti*lisée par les écrivains algériens* comme moyen au service d'une cause et d'une lutte. Cela ne *veut pas dire* qu'elle a été utilisée pauvrement, dans la stricte limite de l'utile. Un texte comme *Nedjma* (3) de Kateb Yacine est un livre qui fait date dans la *littérature de langue française.* Texte exemplaire par sa beauté et son exigence. Dire à la France de 1956 les blessures qu'elle pratique depuis plus d'un siècle sur un peuple et une terre, le dire dans un long poème, est un paradoxe mer*veilleux. Avec Nedjma et d'au*tres livres, comme ceux de Khaïr-Eddine, de Khatibi ou de Césaire, la langue française s'est enrichie et renouvelée. On *ne s'en était pas rendu* compte à l'époque. Aujourd'hui, la littérature d'expression française — du *moins une partie* — apporte un sang neuf, un sang pertinent, et le verse dans cette *langue* et cette littérature que les recherches du nouveau roman *ont failli dessécher.*

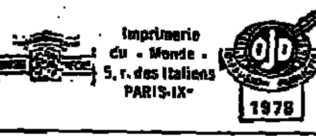
Etrange retournement des choses ! Paradoxe inespéré ! La *langue française est invitée* à habiter une mémoire blessée. Elle est emmenée vers des territoires insoupçonnés, des lieux et des paysages qu'elle n'aurait *peut-être jamais connus. Les* écrivains en des langues autres que maternelle pratiquent le *métissage des cultures, des différences* et des visages. Ils doivent obéir à un vœu secret *de la mère, langue et terre.*

(1) Si un jour je devais suivre une psychanalyse, je ne pourrais le faire qu'en arabe, ma langue maternelle.

(2) *Thèse d'Etat non éditée.*

(3) Paru en 1956 aux éditions du Seuil ; il vient d'être réédité en « Points/Roman » chez le même éditeur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

EUROPE

LE SÉJOUR DU DIRIGEANT DE «SOLIDARITÉ» A ROME

«La Pologne doit jouir pleinement de ses droits»

a déclaré le pape à M. Walesa

Pendant que la délégation syndicale, M. Walesa en tête, poursuit son séjour à Rome, la situation se durcit en Pologne. M. Kania a lancé une sévère mise en garde à Solidarité. Le chef du parti a dit que le POUP ne tolérerait pas l'apparition d'un «double pouvoir» et a évoqué «l'infiltration de Solidarité par des ennemis déclarés du socialisme» qui poursuivent des «objectifs contre-révolutionnaires». Il a reproché à Solidarité son attitude sur la question des samedis libres. Le gouvernement avait «peut-être» commis des erreurs dans la manière de présenter le problème, a-t-il dit, se déclarant fermement opposé à la semaine de quarante heures. «Nous pouvons engager de nouvelles conversations», mais seulement dans la limite de ce qui est possible dans la situation économique du pays. Les pays socialistes, a-t-il dit, seraient en droit de s'étonner que la Pologne leur demande de l'aider sans faire elle-même d'efforts, annonçant au passage que l'U.R.S.S. avait accordé «ces derniers jours» une aide de 465 millions de dollars à la Pologne.

Malgré cela, les employés des transports publics à Varsovie font, ce vendredi 16 janvier, une grève d'avertissement de quatre heures (de 8 heures à midi) pour que les absences du samedi 10 janvier ne soient pas sanctionnées matériellement. D'autres brefs arrêts de travail ont lieu dans le sud du pays pour appuyer des revendications diverses.

De notre envoyé spécial

Rome. — Trop tôt, trop de bruit, trop de pièges subtils, trop d'écarts entre ces quatorze hommes et femmes de la délégation de Solidarité et ce monde occidental qu'ils ne connaissent pas. Ce voyage à l'étranger, le premier, n'est pas une réussite, pas un échec non plus (puisque rien de vraiment grave ne l'assombrit), mais une incongruité dont naît un malaise permanent.

Malaise lorsque la délégation visite mercredi 14 janvier les quartiers ruinés par le tremblement de terre de la petite ville d'Avellino et que s'opposent au recueillement des Polonais l'excitation, les cris, les cavalcades de la curiosité. Malaise le même jour à Monte-Cassino quand prêtres et syndicalistes italiens en viennent presque aux mains pour quelques affaires de préséance et de défiance. Malaise devant la vulgarité d'une troupe de paparazzi qui croient apparemment chasser la starlette. Malaise encore jeudi pendant la longue rencontre avec les dirigeants de trois syndicats italiens et leurs invités polonais. La volonté commune de fraterniser est là, le porte-parole de la C.G.I.L. insiste auprès des journalistes sur le fait qu'il n'y a pas de «tabous» dans la discussion, mais, profondément, on ne «se trouve pas» : l'histoire est trop différente, la langue surtout.

Un discours engagé

Le seul moment authentique de ce voyage aura été jusqu'ici l'audience au Vatican jeudi matin. On pouvait craindre le pire ; le choc entre la magnificence du palais et la timidité admirative des héros du jour. Ce fut, au contraire, entre le pape et ses compatriotes une fête de famille joyeuse, émue, complice, au milieu des cardinaux sévères, des suisses de marbre et des huissiers à papillon blanc. Jean-Paul II riait de tous ses traits, tassé sur son trône de la salle du Consistoire, comme pour s'interdire une violation du protocole. Ils échangeaient des cadeaux, des blagues à mi-voix dans le secret des accolades et chantaient à n'en plus finir «*Que Dieu protège la Pologne*», sous l'œil de M. Szaplewski, chef de la délégation polonaise auprès du Vatican.

De surcroît, ce fut avec l'allocution du pape un important moment politique. Jean-Paul II insiste sur le fait que «*l'activité des syndicats n'a pas un caractère politique*», sur la «*prudence*» et la «*modération*» qu'exige le «*bien de notre patrie*», et rend hommage à la «*maturité*» dont ont su faire preuve en août la société polonaise et aussi les autorités. Mais, sur le fond, le discours est très engagé.

«*Il est évident que les hommes qui travaillent ont le droit de s'associer librement (...) dans le but d'assurer tous les biens auxquels le travail doit servir. Il s'agit ici de l'un des droits fondamentaux de la personne humaine*», dit d'abord le pape, faisant ainsi comprendre que ce qui est vrai pour le monde doit l'être aussi pour la Pologne.

Puis il passe au cas d'espèce, Solidarité, en disant que «*le devoir qui incombe*» à ses membres (...) c'est «*lier la nécessité d'une assurance complète de la dignité et de l'efficacité du travail humain par l'intermédiaire du respect de tous les droits personnels, familiaux et sociaux de chaque homme. Votre activité autonome doit avoir une claire référence à la morale sociale (...) parce que, sans elle, on ne peut pas parler de véritable progrès*».

Le propos, clair appel au rôle de moteur social de Solidarité, est fort, et le pape poursuit aussitôt : «*Il s'agit ici véritablement, il s'agira continuellement de problèmes internes de tous les Polonais. L'effort de l'automne n'a pas été dirigé contre quelqu'un, cet énorme effort que vous avez encore devant vous n'est pas dirigé contre, mais exclusivement vers le bien commun. Un tel effort est un droit et même un devoir de toute société, de toute nation. (...) Il est de l'intérêt de la paix, de l'ordre juridique international, que la Pologne jouisse pleinement de ses droits.*

» *En entreprenant cette œuvre que vous avez vous-mêmes choisie consciemment, essayez de rendre un service historique au bien de cette patrie et de toutes les nations du monde*», conclut le pape, qui a fait comprendre au passage — seule allusion à l'actualité immédiate — que les paysans devraient eux aussi pouvoir se syndiquer.

Avant que Jean-Paul II ne prenne la parole, M. Walesa (qui a préalablement été reçu en audience particulière pendant vingt-quatre minutes) avait notamment insisté sur le caractère non politique de Solidarité et sur sa «pondération». «*Le plus important pour nous*, avait-il dit, *est que les droits de l'homme soient respectés pour que nous puissions être solidaires par delà les frontières.*»

Toute la déclaration est imprégnée d'attentions respectueuses à l'autorité morale du pape, mais une phrase rejette — avec l'ambiguïté inhérente à ce pays si majoritairement catholique — l'idée d'un syndicat confessionnel. «*Nous n'allons pas*, dit M. Walesa, *organiser des messes dans notre syndicat, ni même dire des prières, mais si l'on ne construit pas assez d'églises nous aiderons à les édifier pour le bien de nos enfants.*»

BERNARD GUETTA.

SUR TF 1

L'art d'éluder les questions

Le «Spécial Lech Walesa sur TF 1 en direct de Rome» a pu enfin avoir lieu jeudi soir, à 21 h. 30, après le rendez-vous manqué par le président du syndicat indépendant Solidarité, quarante-huit heures auparavant avec les rédacteurs en chef de trois hebdomadaires parisiens. Il a présenté des excuses pour commencer.

Gêné par la lumière des projecteurs, rajustant sa cravate, fumant continuellement sa pipe pour se donner une contenance, la rallumant longuement quand il voulait avoir le temps de trouver une réponse, le petit homme moustachu a surtout passé son temps à éluder la plupart des questions de Jean-Marie Cavada et de François Gault. Surtout celles qui concernaient sa vie personnelle ou des précisions chiffrées.

S'abritant constamment derrière sa fatigue, sa qualité d'ouvrier, et insistant sur le fait qu'il ne représente que le syndicat indépendant, Lech Walesa recourt comme une litanie au mot «servir», se gardant bien de critiquer qui ce soit ou quoi que ce soit, ou de montrer trop d'admiration pour le monde occidental qu'il découvre pour la première fois, en répondant par des boutades : «En effet, vous vivez mieux que nous, vous avez plus de choses, mais êtes-vous plus heureux ?»

Le dirigeant syndicaliste ne sera formel que sur quelques points. Le syndicat Solidarité n'est pas un parti et ne veut pas l'être : «Il doit se cantonner dans la défense de tous, pour que les gens vivent mieux et travaillent mieux.» *Il est convaincu que les difficultés devront être résolues par la négociation, car* «nous ne faisons que nous mettre au service de notre patrie, en mettant à notre service des choses qui doivent nous servir».

«Nous sommes avant tout Polonais, et c'est avant tout l'intérêt de la Pologne, au-dessus de l'intérêt du syndicat, de toutes nos revendications et nos souhaits (...)», *martèle-t-il avec force.*

La crainte d'une invasion soviétique, appelée pudiquement «intervention» par les questionneurs ? Il redira, comme il l'a déjà fait une centaine de fois, que «rien ne peut nous menacer de la part de nos amis», *que* «nous ne menaçons personne» *et que, au demeurant,* «on ne peut pas forcer un homme à travailler, on peut le parquer... Or, nous, nous voulons que tous les Polonais travaillent pour le bien de la patrie».

AMBER BOUSOGLOU.

Turquie

L'Assemblée constituante sera mise en place à l'automne 1981

De notre correspondant

Ankara. — *Nous allons rentrer dans nos casernes, parole de soldat, parole d'honneur, une fois que nous aurons remis de l'ordre dans l'Etat et dans le pays. Une assemblée constituante commencera à fonctionner, sauf obstacle majeur imprévu, à une date fixée entre le 30 août* (fête de la victoire contre les troupes grecques) *et le 29 octobre 1981, fête de l'indépendance.*»

C'est en ces termes que le général Evren, chef de l'Etat et président du conseil national de sécurité, au pouvoir depuis le 12 septembre, a annoncé «*la bonne nouvelle*» au pays, à Konya, première étape d'une nouvelle tournée en province qui le conduira cette fois-ci dans plusieurs départements de l'Anatolie du sud et du sud-est.

Le général Evren, entouré de quatre commandants des forces armées turques, membres du C.N.S., a d'un ton ferme, mis l'accent sur certains principes-clés dont les «civils» devront sans doute tenir compte :

1) Loin de s'éclipser, le C.N.S. continuera à légiférer, et cela en dernier ressort, pour approuver ou apporter des modifications aux nouvelles lois fondamentales votées par la Constituante (ce qui rendra sans doute superflue la question de savoir si celle-ci sera composée de personnalités «élues» ou «nommées»).

Le C.N.S. agira comme un «Sénat», par exemple, mais il s'agira d'un Sénat un peu particulier, ayant le dernier mot, car «*il n'y aura pas de commission mixte pour concilier les textes différemment adoptés respectivement par les deux Chambres*» comme dans les périodes normales, a-t-il souligné. Seule exception : la nouvelle Constitution préparée par la Constituante et approuvée par le C.N.S. sera soumise au pays par voie de référendum.

2) Les partis politiques dont le fonctionnement est à présent suspendu, ne seront pas représentés à la Constituante chargée de préparer le retour au «*régime démocratique parlementaire*», auquel demeurent attachés les militaires.

Troisième précision et non la moindre : le pouvoir «*ne sera plus jamais*» confié à «*ceux qui attendent impatiemment*» le départ des militaires. Le général Evren s'est toutefois abstenu d'indiquer nommément ceux qui avaient dans le passé «*sali la casserole*» et qui ne seront plus autorisés à le faire une fois encore, «*après qu'elle a été rendue propre*». Autrement dit, les militaires ne toléreront pas que les chefs des principaux partis politiques, les grands responsables, selon eux, du désordre qui régnait dans le pays antérieurement au mois de septembre, puissent reprendre le gouvernail de leurs formations respectives.

Les personnes visées en premier lieu sont évidemment M. Ecevit, ancien chef du Parti républicain du peuple, ayant démissionné de ses fonctions mais, il est vrai, devenu très symbolique de la protestation contre le régime militaire, et M. Demirel, chef du Parti de la justice, renversé deux fois par l'armée, le 12 mars 1971 et le 12 septembre 1980, et qui, semble-t-il, attend à présent patiemment son «come back».

Quant aux leaders des deux autres formations, moins importantes, M. Erbakan, du Parti du salut national (pro-islamique), et M. Turkes, du Parti du mouvement nationaliste (extrême droite), qui demeure toujours détenu (contrairement au premier, remis en liberté dès la mi-octobre 1980), ils ont à répondre de «*lourds dossiers*» établis par des procureurs militaires.

«*La nation est capable de produire ses nouveaux hommes politiques*», s'est exclamé le général, invitant entre autres les fonctionnaires d'Etat à s'acquitter de leur tâche en tenant bien compte de la nouvelle situation : «*Que personne ne se fasse d'illusions*». Le message du général s'adressait donc aussi à certains bureaucrates protégés des anciens leaders, qui ne devront donc plus nourrir d'espoir quant à un prochain retour de leurs anciens patrons.

Le général Evren, qui avait indiqué tout de suite que la constituante serait mise en place «*dès que les conditions en seront réunies*», s'estime donc satisfait dans l'ensemble de l'œuvre accomplie par l'armée, au pouvoir depuis quatre mois. «*Nous avons beaucoup progressé dans la lutte contre l'anarchie et bientôt nous l'aurons extirpée complètement*», a-t-il déclaré, procédant à des comparaisons entre le nombre des menées terroristes avant et après le 12 septembre.

Le nombre des victimes, dix par jour en moyenne durant l'année dernière, voire trente morts dans une seule journée, à un moment donné, est à présent descendu à une victime par jour ; la quantité d'armes à feu saisies s'élève à dix mille, en plus des quelque cent soixante mille armes déposées par des particuliers. «*De quoi équiper une armée*», a-t-il fait remarquer.

Faisant observer que toutes les carences gouvernementales antiterroristes ont été palliées, depuis, grâce à la collaboration plus accrue des citoyens avec les autorités pour dénoncer les coupables, le général Evren a affirmé que «*désormais, il n'y aura pas de place ni pour le communisme, ni pour le fascisme, ni pour le séparatisme, ni pour le sectarisme religieux*».

Enfin, le général Evren a de nouveau invité la nation à «*économiser dans tous les domaines*» et à produire davantage pour exporter le surplus, notamment dans le secteur agricole, en vue de devenir moins dépendant de l'étranger : «*Solliciter des crédits à l'étranger, c'est en quelque sorte mendier de l'argent auprès des autres Etats, et c'est très humiliant pour nous*», a-t-il dit.

Le chef du C.N.S. a visité l'Institut des études islamiques de Konya, où il a rappelé aux étudiants en théologie que Ataturk, champion de la laïcité, avait pourtant toujours agi de concert et soutenu les «*hommes de religion éclairés*». Le général, qui est lui-même fils d'un hodja, a simplement demandé aux futurs islamistes de «*ne pas inculquer des sentiments antikémalistes*» aux jeunes cerveaux.

ARTUN UNSAL.

Italie

La libération du juge D'Urso a détendu le climat politique sans mettre un terme aux polémiques

De notre correspondant

Rome. — Si la conclusion heureuse de l'enlèvement de M. D'Urso a nettement contribué à dédramatiser le climat politique italien et à atténuer les profondes divergences qui étaient apparues parmi les partis de la coalition gouvernementale, entre les partisans de la fermeté et ceux d'une ligne «humanitaire», le président du conseil, M. Forlani n'en a pas moins décidé de poser, ce vendredi 16 janvier, la question de confiance devant le Parlement. Il s'agit d'abord, pour lui, de faire sanctionner ce qu'il considère comme un succès : la vie de l'otage a été sauvée sans capitulation. Ce sont les socialistes qui ont fait pression pour recourir à la question de confiance. Le petit parti républicain, qui avait, avec la plus grande énergie, refusé toute concession aux ravisseurs de M. D'Urso et s'était, de ce fait, violemment opposé au P.S.I., était très réticent. Et il n'a finalement accepté de voter pour le gouvernement que si M. Forlani, contrairement à son discours précédent, se prononçait nettement en faveur des journaux qui ont refusé de céder.

Les divisions du monde politique italien demeurent profondes. Les communistes, dans un véritable réquisitoire, ont dénoncé à la Chambre «*l'absence totale et l'incohérence du gouvernement dans cette affaire*», et ils restent convaincus que le juge a été libéré parce que les Brigades rouges «*ont été conscientes de pouvoir dicter leurs conditions à l'Etat*». Le P.C.I. a rendu hommage aux journaux qui, à la place du gouvernement, ont su «*défendre l'intérêt général*».

Une de ses affiches dénonce sur les murs de Rome «*ce gouvernement qui a couvert ceux qui ont traité avec les assassins du général Galvaligi*».

Un succès notable des enquêteurs pourrait diminuer l'intensité de ces polémiques. Le substitut du procureur général de Rome, M. Domenico Sica, qui centralise les enquêtes sur l'enlèvement de M. D'Urso et l'assassinat du général Galvaligi, avait fait préparer des «souricières», qui n'ont pas fonctionné, en différents endroits où le juge pouvait être retrouvé. En revanche, les carabiniers ont arrêté — probablement le 10 janvier — un «brigadiste», présumé, M. Giulio Cacciotti, et six autres mandats d'arrêt ont été lancés dont un, à nouveau, contre M. Giovanni Senzani, le criminologue de Florence, intermédiaire des Brigades rouges auprès des deux journalistes de l'*Espresso*.

Magistrats et carabiniers affirment être sur les traces des ravisseurs de M. D'Urso et des assassins du général, et laissent même entendre que les terroristes n'ont libéré l'otage que parce qu'ils étaient talonnés par les enquêteurs et qu'ils hésitaient à assumer pleinement la responsabilité pénale du meurtre avec préméditation.

Avant même de rejoindre les siens chez des amis, M. Giovanni D'Urso a tenu à être interrogé par les enquêteurs. Il leur a fait, pendant près de quatre heures, le récit de sa détention. Il aurait été enlevé par quatre hommes masqués qui, après l'avoir frappé, l'ont jeté sur le plancher d'une camionnette. Après deux heures de trajet et plusieurs changements de véhicule, le magistrat aurait été installé sous une tente, dans un appartement. Il aurait affirmé avoir été plutôt bien traité, quoiqu'il n'ait jamais pu changé de vêtements et que ses yeux soient restés bandés la plupart du temps. Quand ils ne l'étaient pas, et notamment pendant les interrogatoires, les brigadistes portaient une cagoule. Les enquêteurs ont-ils demandé au magistrat des comptes sur ses éventuelles «révélations» aux ravisseurs ? Ses inquisiteurs — qui n'étaient pas ses geôliers — seraient, selon le magistrat, très cultivés, usaient parfaitement de la terminologie juridique et connaissaient parfaitement le système judiciaire et carcéral italien. Le magistrat aurait ainsi raconté la peine qu'il a eue à mêler le faux et le vrai afin de tromper ses interrogateurs. M. D'Urso aurait par ailleurs affirmé que ses lettres envoyées à sa femme ou à des journaux étaient authentiques, mêmes si elles devaient préalablement passer devant une espèce de commission de censure et qu'on lui demandait alors de rajouter ou de changer quelques phrases.

MARC SEMO.

Berlin-Ouest

Les retombées d'un scandale financier provoquent la démission collective du Sénat

De notre correspondant

Bonn. — Une crise politique, qui pourrait avoir des répercussions à Bonn, vient d'éclater à Berlin-Ouest. Après une séance dramatique de l'Assemblée régionale, le bourgmestre régnant, M. Dietrich Stobbe, a donné sa démission dans la soirée du jeudi 15 janvier. Ceux des sénateurs (1), qui étaient encore en fonction, ont, bien entendu, abandonné eux aussi leur portefeuille.

L'origine de la crise se trouve dans un scandale financier (*le Monde* du 9 janvier). Un architecte ambitieux et astucieux avait, grâce à ses relations politiques, obtenu sans peine des prêts bancaires garantis par le Sénat de Berlin, en vue de construire des immeubles et des usines en Arabie Saoudite et dans d'autres pays du Proche-Orient. Depuis lors, l'homme d'affaires s'est enfui à l'étranger, et le gouvernement ouest-berlinois se voit contraint, aujourd'hui, de respecter les garanties données pour plus de 100 millions de deutschemarks (2).

Ce scandale — auquel s'ajoutent d'autres faiblesses de la coalition socialiste-libérale au pouvoir à Berlin-Ouest — a conduit cinq sénateurs à donner leur démission. Jeudi 15 janvier, le bourgmestre régnant proposait donc à l'Assemblée la liste des candidats aux cinq postes à pourvoir, et la nouvelle composition du gouvernement aurait dû être approuvée sans difficulté, les sociaux-démocrates (S.P.D.) disposant de 61 voix et les libéraux (F.D.P.) de 11 voix, contre une opposition de soixante députés chrétiens-démocrates. Aussi le résultat du vote secret a-t-il fait sensation. Seul le candidat libéral figurant sur la liste a obtenu le nombre de voix nécessaire, tandis que les quatre représentants du S.P.D. étaient battus. Il n'est pas certain que les votes hostiles aient été émis par des membres du F.D.P. : au sein même du groupe social-démocrate, le mécontentement est considérable.

L'écho de cette crise est rapidement parvenu à Bonn. Le président du S.P.D., M. Brandt, s'est rendu à Berlin-Ouest — dont il est lui-même ancien bourgmestre — pour contribuer à la recherche d'une solution. Le danger existe en effet que la coalition socialiste-libérale puisse être rompue, ce qui ne manquerait pas de peser sur l'équilibre politique à Bonn. Dans l'immédiat, S.P.D. et et F.D.P. vont très probablement chercher un «homme nouveau» pour reprendre en main la coalition.

JEAN WETZ.

(1) Le statut particulier de Berlin-Ouest a doté la ville d'un «Sénat» qui est en fait son gouvernement régional, présidé par un bourgmestre régnant et responsable devant une assemblée comparable à celles qui existent dans les Länder de la R.F.A.

(2) Le cours du deutschemark est d'environ 2,30 francs français.

AMÉRIQUES

El Salvador

La guerre à San-Esteban

(Suite de la première page.)

« Le lundi, cent soldaditos (« petits soldats ») *sont venus et, en une heure et demie de combat, les ont chassés. Nous sommes du peuple. Nous voulons la paix. Mais, pour cela, il faut les anéantir. Dire que l'armée ou les patrouilles cantonales tuent les civils est le mensonge le plus incroyable que j'aie jamais entendu de ma vie. Quant à eux, ce sont des lâches. Certains avaient des masques. J'imagine que c'étaient des gens du coin. Ils n'osent même pas se battre à visage découvert. Nous voulons en finir avec eux. »*

Le colonel Napoléon Alvarado est le commandant de la caserne de San-Vincente, et le responsable militaire du département du même nom. Petit, trapu, mâchoire carrée, il se flatte du diplôme de *ranger qu'il a obtenu,* voici quelques années déjà, dans les camps d'entraînement américains de la zone du canal de Panama. *« Mon département n'est pas à l'abri de la crise que traverse le pays,* nous a-t-il déclaré. *Quatre villes ont été attaquées par les subversifs dans la journée de dimanche. Partout, nous les avons chassés, mais, dans deux endroits, ils ont trouvé le moyen de revenir. A San-Esteban, ils étaient une centaine. Nous avons mené la contre-attaque avec soixante hommes et nous avons pu récupérer des obus de bazooka chinois et des mines fabriquées par eux. Je suis persuadé qu'ils n'ont pas fini de nous poser des problèmes. Ils déplacent leurs troupes d'un point à l'autre du territoire. Le fait qu'ils aient été capables de mener à bien des attaques simultanées indique qu'ils ont des forces. Nous ne pouvons plus dire que nous avons à faire à un groupe de délinquants terroristes. C'est de guérilla qu'il s'agit.*

» A San-Vincente, je pense qu'ils sont mille cinq cents environ. Leur nombre atteint peut-être quarante ou cinquante mille dans tout le pays. Ils n'ont pas eu assez d'appuis extérieurs pour vaincre. Mais il faut faire très attention avec ces gens qui constituent un véritable ennemi en puissance. On ne peut pas dire qu'ils contrôlent des zones parce que, quand nous y allons, ils sont obligés de battre en retraite. J'ai la foi dans le fait que nous parviendrons à les réduire. »

Le manque d'armes et d'expérience

Les guérilleros qui ont attaqué San-Esteban, tiennent le village de San-Lorenzo, à quelque 10 kilomètres plus à l'intérieur. Le chemin qui mène à leur *« zone libérée »* est entrecoupé de barricades faites d'arbres abattus et de tranchées infranchissables en voiture. Elles ne semblent gardées par personne, et le colonel Alvarado nous a confié qu'il lui fallait plusieurs heures pour dégager de tels obstacles toujours minés. A quelques centaines de mètres du village, nous avons rencontré deux sentinelles de quatorze et dix-huit ans, armées de fusils semi-automatiques, qui nous ont conduit à leur chef, le *commandante* Gustavo Ramirez. Le village a pratiquement été abandonné depuis quelques mois par la population, attaquée plusieurs fois, semble-t-il, par la garde nationale. Plusieurs maisons ont été détruites par explosion.

Le *commandante* nous reçoit dans son quartier général : une maison vide habitée par une quinzaine de combattants presque tous très jeunes, tous paysans, armés de pistolets, de machettes et de fusils semi-automatiques, sauf l'un d'entre eux qui a récupéré, lors de l'attaque à San-Esteban, un fusil automatique G-III à l'un des soldats morts. Le commandant est un jeune homme maigre, dont le visage sérieux s'orne d'une barbe clairsemée d'Indien. Il est vêtu d'une chemise de grosse toile bleue brodée et chausse des sandales de cuir. Il porte un pistolet à la ceinture.

« Nous savions, en attaquant San-Esteban, dit-il, *que nous ne pourrions pas tenir indéfiniment, car nous n'étions que quarante et nous ne disposions d'aucun armement lourd, si ce n'est un bazooka. Mais l'objectif était important militairement, car il contrôle une des trois routes à grande circulation du pays. Nous avons été attaqués lundi par l'aviation, les mortiers et trois cents soldats, ce qui nous a obligés à nous retirer plus tôt que nous n'aurions voulu. Nous avons perdu un commandant d'escouade dans l'attaque du village, mais nous avons pu récupérer un peu d'armement. Les soldats en face ont refusé de se rendre et ont préféré mourir. Nous ne nous sommes livrés à aucune exécution, bien que nous sachions que le village était plein d'ennemis.*

» Au contraire, nous en avons profité pour faire un travail politique, pour leur dire que nous ne voulions pas le sang pour le sang. Presque tout le monde là-bas appartient aux patrouilles cantonales, ce qui n'a pas empêché que quelques-uns nous aient donné de quoi nous protéger du froid pendant la nuit.

» Au niveau général, nous pouvons dire que nous avons eu quelques faiblesses sur les différents fronts, ce qui nous a empêchés de tenir les objectifs prévus. Mais nous parvenons à contrôler certaines zones ; pour traverser de part en part celle dans laquelle nous sommes, il faut une journée de marche, et dans le département de San-Vincente il y en a d'autres qui sont plus importantes. Notre problème principal est le manque d'armes. Mais nous manquons aussi d'expérience. Nous allons essayer de continuer la guerre de position et la guerre de mouvement avec les moyens dont nous disposons. Quand on peut conserver une position gagnée, on la conserve, sinon, on se retire et on revient après. Depuis notre retraite de San-Esteban, nous avons mené des opérations de harcèlement, et notamment des embuscades, dans le but de freiner leur mouvement et de récupérer des armes.

« San-Lorenzo compte quatre escouades : une pour chacune de quatre des cinq organisations qui font partie du front Farabundo Marti pour la libération nationale. L'état-major conjoint est composé des commandants de chaque escouade. Déjà, nous avons des services communs tels que l'atelier de fabrication des explosifs ou l'hôpital. L'unité pose encore quelques problèmes, mais elle nous est imposée par les nécessités. Nous avons découvert que nous étions plus forts quand nous attaquions tous ensemble. La zone libérée dans laquelle nous nous trouvons regroupe environ trois mille personnes. Elle est organisée comme les autres pour faire face aux problèmes du moment, essentiellement l'approvisionnement et la défense. Ce qui définit à nos yeux une zone libérée, c'est qu'on n'y trouve plus aucun membre des groupes paramilitaires d'extrême droite et aucun soldat. Les lois qu'on y applique sont celles du F.M.L.N. »

FRANCIS PISANI.

● *Olivier Rebbot*, photographe français travaillant pour le magazine américain *Newsweek*, a été blessé par balle, le jeudi 15 janvier dans la localité de San-Francisco-Gotera, à 225 kilomètres à l'est de la capitale, indique-t-on de source militaire salvadorienne. M. Rebbot, qui serait légèrement blessé à l'épaule, selon les mêmes sources, a été hospitalisé à Saint-Migue, troisième ville du pays. — *(A.F.P.)*

● *Une réunion à l'église Saint-Eustache* (1, rue Montmartre, Paris-1er) est organisée le vendredi 16 janvier à 19 heures par le Comité de soutien au Salvador.

Etats-Unis

Le dernier budget de M. Carter est très contesté par l'équipe de son successeur

De notre correspondant

Washington. — Le calendrier politique crée de curieuses situations. Ainsi, M. Jimmy Carter a dû présenter, jeudi 15 janvier, cinq jours avant de quitter ses fonctions, le budget de l'année fiscale 1982, qui *commencera en octobre prochain.* Autant dire que ce texte sera largement modifié — et par M. Ronald Reagan, *dont les intentions sont différentes,* et par le nouveau Congrès, plus conservateur que le précédent.

En entrant à la Maison Blanche, *M. Carter avait promis d'équilibrer* le budget, objectif totalement manqué, puisque le déficit de l'année fiscale en cours (octobre 1980-septembre 1981) est estimé maintenant à 55,2 milliards de dollars, soit le double de l'an dernier et environ *le triple des prévisions initiales.* Il faut dire que M. Gerald Ford avait fait bien pis en 1976, surtout si l'on *tient compte de l'évolution du produit* national brut. En pourcentage, le déficit est passé de 4 % du P.N.B. *en 1976 à 2,3 % en 1980.* Selon M. Carter, il ne serait plus que de 0,9 % l'an prochain, mais cette estimation est très *contestée.*

Le président sortant ne peut même pas promettre aux Américains un budget en équilibre après son départ. *Le texte présenté jeudi* prévoit un déficit de 27,5 milliards de dollars pour l'année fiscale 1982. *Ce résultat négatif n'est pourtant* fondé ni sur une diminution des impôts sur le revenu ni sur un accroissement *sensible des dépenses.*

L'administration sortante a évalué les recettes de la période octobre 1981-septembre 1982 à 711,8 milliards de dollars (une centaine de milliards de plus que pour l'année en cours). Une moindre pression fiscale est jugée dangereusement inflationniste *par M. Carter, qui préconise,* en revanche, le retour à une taxe supplémentaire (de 12 centimes français) *sur le litre d'essence.*

Dépenses prévues : 739,3 milliards de dollars, soit une croissance de 12 %, mais qui se réduit à 1 % en *comptant la hausse des prix. Il n'est* plus question de développer l'aide sociale, qui a énormément augmenté *depuis vingt ans. Et M. Carter a dû* renoncer à un projet qui lui tenait à cœur : l'institution d'un système national *d'assurance-maladie. Actuellement,* quelque soixante millions d'Américains sont privés de toute protection sociale dans ce domaine. Les seuls chapitres en hausse de ce budget sont l'énergie (+ 37 %, pour constituer un stock pétrolier de secours) et la défense (+ 22,4 milliards, qui représenteraient 24 % des dépenses de la nation).

Dans son *texte introductif, M. Carter* estime que le nouveau président et le Congrès modifieront sans doute ses propositions, mais de manière « relativement mineure ». Un démenti immédiat est aussitôt venu du futur directeur du budget, le jeune et fougueux David Stockman, qui n'a pas mâché ses mots : le projet de l'administration sortante est *un « document politique »,* sous-estimant sciemment les dépenses et susceptible de provoquer une *« détérioration future de l'économie ».* Il faut *donc le modifier « de haut en bas ».*

M. Stockman a annoncé des « mesures d'urgence » que le nouveau président prendrait aussitôt après son entrée en fonctions, *puis « un plan de quatre ans »* pour réduire les dépenses nationales et le déficit budgétaire. Les coupes envisagées pour l'année fiscale 1982 seraient de *« plusieurs dizaines de milliards de dollars ».* Selon d'autres collaborateurs de M. Reagan, le budget en cour serait lui-même amputé de 15 milliards.

Reste à savoir comment, puisque *la nouvelle équipe affirme vouloir,* à la fois, augmenter les dépenses militaires, ne pas réduire les *programmes sociaux et diminuer le taux* de progression des impôts sur le revenu. Quelles que soient ses *intentions, M. Reagan devra compter* avec l'héritage des démocrates. Il a déjà dû réduire ses prétentions avant même d'entrer en fonctions. *L'équilibre* du budget promis pour 1983 ne serait réalisé que l'année suivante, *selon* le futur secrétaire au Trésor. Autrement dit pour la fin du mandat présidentiel.

ROBERT SOLÉ.

● *La commission des affaires étrangères du Sénat* a recommandé, jeudi 15 janvier au Sénat, par quinze voix contre deux, d'approuver le choix du *général* Alexander Haig comme secrétaire d'Etat dans le futur gouvernement Reagan. La commission a pris cette décision après plus de trente heures d'auditions au cours desquelles l'ancien commandant en chef de l'OTAN s'est engagé à faire preuve d'une fermeté sans faille envers l'Union soviétique et a assuré qu'il n'avait rien à se reprocher pour la période où il était secrétaire général de la Maison Blanche, à la fin de l'affaire du Watergate. La déposition du général Haig est parvenue à convaincre apparemment même les sénateurs démocrates les plus réticents, qui se sont joints à la majorité républicaine de la commission pour souhaiter l'union des deux partis dans la conduite de la politique étrangère américaine. Le sénateur Charles Percy, président de la *commission,* a indiqué qu'il essaierait d'obtenir que le Sénat vote sur *le choix* de M. Haig le 20 janvier, jour de l'inauguration. Mais la brièveté de la séance prévue ce jour-là et le grand nombre de ministres, dont les choix doivent être examinés, retarderont sans doute le vote jusqu'au 21. — *(A.F.P.)*

● *M. William Brock, président du parti républicain,* a été nommé, jeudi 15 janvier, représentant spécial du président Reagan pour les questions du commerce international avec rang d'ambassadeur. M. Brock, considéré comme un républicain modéré, a joué un rôle important dans la victoire de M. Reagan aux élections présidentielles en maintenant l'unité du parti. Son action lui avait cependant valu l'hostilité de la droite du parti qui avait tenté de l'évincer et qui semble avoir retardé sa nomination d'une semaine. Devenu sénateur du Tennessee après avoir fait fortune dans le commerce et la fabrication des sucreries. M. Brock avait été élu président de la commission nationale républicaine en 1976. C'est la deuxième fois en quelques années qu'un président de parti devient représentant spécial pour les affaires commerciales. Lors de son élection, en 1976, le président Carter avait confié le poste à M. Robert Strauss, président de la commission nationale démocrate. — *(Reuter.)*

● *Manifestation en hommage à Martin Luther King.* — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté jeudi 15 janvier dans diverses villes des Etats-Unis pour marquer le cinquante-deuxième anniversaire de la naissance de Martin Luther King et demander que le 15 janvier devienne un jour férié fédéral. A Washington, plus de quinze mille personnes — presque exclusivement des Noirs — ont participé à une parade commémorative du Capitole au Washington Monument. Treize Etats et plusieurs grandes villes, dont Washington, célèbrent officiellement l'anniversaire de la naissance du dirigeant noir, assassiné à Memphis (Tennessee) en 1978. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

L'AFFAIRE DES OTAGES

Un accord est très proche

déclare-t-on à Washington

Les Etats-Unis et l'Iran sont très proches d'un accord pour la libération des otages, indiquait-on de sources informées vendredi 16 janvier à Washington. Le département d'Etat a confirmé l'arrivée dans la journée à Alger d'experts juridiques et financiers en vue de continuer d'urgence l'étude de la dernière réponse iranienne jugée « prometteuse ».

De notre correspondant

Washington. — De jour en jour, les Américains se font à une idée qui eût paru *incroyable il y a deux* semaines encore : la présence des cinquante-deux otages aux cérémonies d'investiture de M. Reagan.

Une telle perspective ravit le président sortant et son successeur qui se sentent pour la première fois sur le même longueur d'ondes. Si les otages étaient libérés avant le 20 janvier, M. Carter partirait la conscience tranquille, tandis que M. Reagan commencerait son mandat sans un énorme boulet. On assisterait à un grand moment *d'unité nationale autour de deux adversaires* de la veille, un de ces moments que l'Amérique sait si bien *mettre en scène et vivre avec intensité.*

Mais, après quatorze mois de déceptions, personne n'ose tout à fait *y croire. Les dirigeants de Washington* ont appris à être prudents.

M. Edmund Muskie n'a pas failli à la règle en sortant de la Maison Blanche *jeudi soir. La dernière proposition* iranienne est *« positive »,* a dit le secrétaire d'Etat. Elle donne une *« assez bonne chance »* de libérer des otages pour le 20 janvier, mais il faut attendre la suite des négociations.

Dans l'après-midi, des affirmations troublantes du principal *négociateur* iranien, M. Behzad Nabavi, créaient une certaine confusion à Washington ; mais les milieux officiels ne voulaient y voir qu'un feu d'artifice à usage interne. La notion de date limite avait d'ailleurs beaucoup évo*lué depuis quelques jours chez* M. Carter et ses collaborateurs. Désirant régler à tout prix l'affaire avant *leur départ, ils étaient prêts à* négocier jusqu'à la dernière heure. *« La vraie limite n'est pas le 16 janvier, mais le 20 »,* déclarait, mercredi, le secrétaire d'Etat.

Deux éléments positifs

Autre évolution importante : on ne *parlait plus du principe qu'avec* M. Reagan la négociation repartirait de zéro. Jeudi soir, on a vu le *général Alexander Haig,* futur ministre des affaires étrangères, se rendre au département d'Etat pour *une réunion de travail,* preuve qu'il participait déjà à la recherche d'un accord.

L'optimisme des Américains se fondait, jeudi soir, sur plusieurs éléments. *D'abord, il n'a plus été question* de la fortune de l'ex-chah depuis quelques jours à Alger. Les Iraniens se concentraient sur la récupération de leurs biens gelés aux Etats-Unis. Pour Washington, échanger ces biens contre des otages ne posait aucun problème moral, ce *n'était* plus le paiement d'une rançon, mais le retour à la situation antérieure à *novembre 1979. Et, deuxième élément* positif, un accord semblait se faire sur le montant total de ces biens, *diversement évalués jusqu'à présent* par les deux parties. Il ne restait plus qu'à fixer un calendrier de *remboursement, comme le suggérait* mercredi M. Muskie au cours d'une conférence de presse : *« L'enjeu est de savoir de combien nous pouvons disposer, si cela est suffisant pour obtenir la libération des otages, et si nous pouvons décider d'une procédure pour apurer le reste. »*

Selon le *Washington Post* de ce vendredi 16 janvier, les biens iraniens auraient été divisés en trois *parties. La première, constituée de* titres et d'or, serait immédiatement déposée par la *réserve fédérale* auprès d'un pays tiers, qui à son tour *la remettrait à l'Iran au moment de* la libération des otages. La seconde partie, représentant les avoirs iraniens dans des *succursales de* banques américaines en Europe, ferait l'objet d'une négociation entre celles-ci et la *Banque centrale iranienne :* Téhéran régulariserait sa situation auprès des banques, et en échange récupérerait son argent. Enfin la troisième partie des biens gelés serait celle qui fait l'objet de plaintes en justice. Elle ne pourrait *être récupérée que par un long processus* légal, bien après le retour des otages.

Les dernières négociations — et *l'ultime réponse iranienne* — porteraient sur la deuxième catégorie des biens. Les banques iraniennes se seraient aperçues de la difficulté de l'entreprise, tandis que Téhéran insisterai pour récupérer tout de suite son argent. La Maison Blanche, le département d'Etat et le Trésor, cherchaient fébrilement un compromis, pendant toute la journée de *jeudi, pour pouvoir* dès ce vendredi donner des instructions, sans doute définitives, au négociateur *américain* à Alger, M. Warren Christopher. — R. S.

● *Les prix israéliens* ont augmenté de 133 % en 1980. Selon le bureau des statistiques, le « panier de la ménagère » a augmenté, *pour les plus défavorisées,* de 441 % au cours de l'année écoulée tandis que le salaire du chef de famille progressait de 129 % seulement. — *(A.F.P.)*

AMÉRICAINS EN IRAN

Téhéran a transmis au gouvernement américain une « réponse définitive »

Le gouvernement iranien attendait dans la journée de ce vendredi 16 janvier la réponse américaine memorandum transmis la veille à Washington concernant le contentieux financier opposant les deux pays. Si les Etats-Unis ne commençaient pas à transférer à la Banque centrale d'Algérie les avoirs iraniens bloqués dans les banques américaines avant vendredi soir, *« les conditions [d'un règlement] changeraient d'une manière dramatique »*, a déclaré M. Behzad Nabavi. Le principal négociateur iranien a d'ailleurs déclaré ce vendredi à l'agence Pars : *« Pour l'Iran, il n'y a aucun obstacle pour une solution... L'accord dépend maintenant de la volonté de Washington. Le gouvernement islamique condamne toute nouvelle perte de temps. »*

« Il y a plus d'une semaine, a révélé M. Nabavi, *que le gouvernement iranien a donné sa réponse positive et définitive et a accepté la totalité des propositions formulées par l'Algérie. »*

« Ce qui restait à faire, a-t-il poursuivi, *était seulement de trouver un terrain d'entente entre les banques américaines et la Banque centrale iranienne en vue d'un transfert des avoirs gelés de l'Iran à la Banque centrale d'un pays tiers ».*

« Etant donné que, malheureusement, les banques américaines n'ont pas réagi à ce sujet d'une manière acceptable et susceptible d'aboutir [à une solution] *et compte tenu des engagements pris par le gouvernement américain conformément à la proposition algérienne, la réponse remise jeudi matin au gouvernement algérien concernant le transfert des avoirs iraniens* [gelés dans les banques américaines] *constitue la réponse définitive du gouvernement iranien »*, a-t-il précisé.

Les responsables de Téhéran ont accueilli avec satisfaction la rencontre jeudi entre le président Carter et les *« dirigeants du monde de la finance »*. L'entretien, espère-t-on, pourrait permettre d'écarter les derniers obstacles à un « accord total ». — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

POINT DE VUE

Le bon sens ou la guerre

par NAHUM GOLDMANN (*)

DEPUIS soixante-cinq ans je n'ai cessé de m'occuper de politique juive : j'ai commencé avant la première guerre mondiale en créant un département des questions juives au ministère allemand des affaires étrangères. C'était l'époque où la France et l'Angleterre étaient les alliés de la Russie tsariste et antisémite. Les sympathies des juifs allaient à l'Allemagne.

Les juifs étant dispersés dans plus de quarante pays, on ne peut pas comprendre leurs problèmes, ni tenter de les résoudre sans tenir compte de la politique internationale et de la situation dans les différents pays. J'ai donc entretenu des relations avec des diplomates et des hommes d'Etat de la terre entière. Or, après toutes ces années, je suis arrivé au point où je ne comprends plus le monde dans lequel nous vivons : un monde qui dépense à chaque minute 1 million de dollars pour s'armer alors que tant l'Union soviétique que les Etats-Unis possèdent suffisamment de bombes pour s'anéantir mutuellement plusieurs fois ; un monde dans lequel les super-puissances et les Etats européens dépensent plusieurs milliards supplémentaires pour les armes, de peur de se voir dépasser par l'ennemi potentiel ; un monde dans lequel cinq millions d'enfants sont morts de faim l'année dernière. Les générations futures — si elles survivent à une guerre atomique — écriront, pour l'expliquer et la comprendre, de vastes et profonds traités sur ce non-sens collectif de notre génération.

Dans ces conditions, le seul espoir pour l'humanité serait que des hommes de bon sens prennent la place des experts puisque, aussi bien, plus ceux-ci prennent d'influence, moins les chefs d'Etat paraissent tenir compte de l'évidence. Ce qui me remet en mémoire une histoire juive : conformément à la loi tsariste, un homme va faire enregistrer la naissance de son fils par le rabbin : *« Quelle date dois-je indiquer,* lui demande-t-il, *l'année dernière ou l'année prochaine ?*

— Et pourquoi pas la véritable date ? », rétorque le rabbin. Il n'y avait pas pensé. Que tous les pays et les peuples aient trop d'armes et qu'une guerre atomique puisse provoquer la fin du monde, apparemment aucun politicien professionnel n'y a pensé.

La grande coupable, c'est la méfiance. Une autre histoire juive en montre les ravages. Un homme en rencontre un autre sur le chemin de la gare : *« Où vas-tu comme ça ?*

— A Cracovie.

— Eh ! Moshe, pourquoi mens-tu ? Je sais bien que tu vas à Cracovie, mais tu me dis Cracovie pour que je croies que tu vas à Lwow... »

La psychologie des deux super-puissances n'est pas sensiblement différente. En voici quelques exemple :

1) Depuis des années, les Soviétiques proposent la convocation d'une conférence internationale sur le désarmement pour aboutir à l'interdiction de la production d'armes atomiques. Les Américains s'y opposent. Sans doute ont-ils leurs raisons, mais, d'un point de vue historique, leur refus est bien difficile à justifier. Il est criminel de ne pas essayer de régler dans l'intérêt de l'humanité le chapitre de l'armement nucléaire. Bien entendu, l'échec est possible.

2) L'ancien secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a signé à l'été 1977 avec André Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, un accord selon lequel l'U.R.S.S. et les U.S.A. convoqueraient une conférence à Genève pour négocier une paix au Moyen-Orient, garantie par les super-puissances, et éventuellement aussi par d'autres grandes puissances participant à la conférence. Tous les peuples du Moyen-Orient devaient être invités, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, en tant que membre d'une délégation générale arabe représentant tous les peuples arabes, ou sous toute autre forme pouvant faciliter à Israël la participation à cette conférence en même temps que l'O.L.P.

Comme le gouvernement Begin est violemment anti-soviétique, et veut empêcher les Soviétiques de participer à la conférence de Genève, Israël a poussé les juifs américains à faire pression sur le président Carter, et le président, pas très héroïque, a annulé l'accord au bout de quelques jours.

J'ai toute raison de croire que l'invasion russe en Afghanistan, qui a bien d'autres causes, résulte, en partie au moins, de cette annulation puisque, comme des diplomates russes me l'ont dit, celle-ci leur paraissait prouver que les Américains voulaient les exclure du règlement des problèmes internationaux.

3) La conférence internationale que l'U.R.S.S proposa de convoquer pour discuter du désarmement au Moyen-Orient, et en particulier du détroit d'Ormuz si important pour l'acheminement du pétrole. Les Américains ont expliqué qu'ils n'étaient pas disposés à en discuter. Les Européens, leur emboîtant fidèlement le pas, ont affirmé que l'idée n'était pas nouvelle. La logique selon laquelle une idée est mauvaise parce qu'elle n'est pas nouvelle m'est incompréhensible.

La situation entre Israël et les Arabes est du même ordre. Tout homme normal, raisonnable, comprendra qu'un Etat juif de quelques millions d'habitants ne peut pas exister à la longue, et survivre, si plus de cent millions d'Arabes restent continuellement leurs ennemis.

Depuis plus de trente ans, le sionisme et sa propagande — à laquelle j'ai moi aussi participé, — n'ont pas pris sérieusement acte de cette vérité simple et banale. Dans les trente-deux années d'existence de l'Etat d'Israël, le peuple israélien et ses gouvernants ont, avec un talent typiquement juif, trouvé mille détours, arguments logiques, manœuvres politiques, pour nier cette évidence.

Si l'expérience historique formidable de la création d'un Etat juif devait aboutir à un échec — Dieu nous en garde — et je n'y crois pas, — la raison essentielle d'une telle catastrophe serait l'illusion d'Israël, selon laquelle l'Etat juif peut exister sans être accepté par la majorité du monde arabe.

Ce que craint l'U.R.S.S.

En ce qui concerne les relations difficiles américano-soviétiques, je suis de plus en plus persuadé — d'après mes relations de longue date avec les diplomates soviétiques — que l'U.R.S.S. ne craint rien plus qu'une guerre mondiale, et serait prête à mener une politique plus moderne, si elle avait le sentiment d'être traitée sur un pied d'égalité par les Etats-Unis et les grandes puissances européennes. Une des faiblesses psychologiques, qui explique en partie la politique russe, est le sentiment d'infériorité et la crainte de ne pas être considérée et traitée en égale par les Américains, surtout dans le domaine atomique. Beaucoup de guerres se sont déclarées au cours de l'histoire, parce que des Etats avaient de tels complexes d'infériorité, qu'ils essayaient de dominer par une politique agressive. Cette situation psychologique s'est encore aggravée avec l'élection de R. Reagan à la présidence de l'Amérique. Les Russes craignent qu'il ne croie sérieusement ce qu'il a dit au cours de sa campagne électorale au sujet de la nécessité d'une supériorité en armes de l'Amérique. Il faut espérer que Reagan comprendra, au regard de la situation mondiale, qu'il ne peut pas tenir une grande partie de ses promesses électorales — comme cela fut déjà le cas en partie lors de son mandat de gouverneur de la Californie, au cours duquel il obtint de nombreux succès.

J'ai souvent cité la définition française selon laquelle un polytechnicien — le symbole du spécialiste — est *« un homme qui sait tout, et rien d'autre »*. Des milliers d'experts américains savent exactement dans quels ports sont ancrés des sous-marins russes et combien. Ils savent où les divisions russes stationnent, et cent autres détails, et utilisent la technologie la plus avancée pour observer chaque mouvement du côté russe. Les spécialistes soviétiques font, bien entendu, la même chose en ce qui concerne les Américains. La spécialisation favorise la possibilité de grandes découvertes et inventions, enrichit la médecine de moyens nouveaux pour sauver des vies humaines, permet des progrès techniques qui auraient été impensables il y a encore une génération. Mais les arbres cachent la forêt : la multitude de détails scientifiques cache souvent la physionomie générale de la culture humaine. La spécialisation est créatrice et importante si de grands esprits ont une vue d'ensemble sur le domaine global de la science et de la culture, et contraignent les spécialistes à rester dans leur cadre étroit et à ne pas tirer de conclusions générales à partir de leur savoir ponctuel hypertrophié.

« La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. » Si de tels esprits, qui doivent regrouper les nombreuses informations et en faire la synthèse pour aboutir à une vision globale des choses, font défaut, alors la spécialisation a souvent des effets dangereux, car elle démantèle la pensée humaine et dans un certain sens la corrompt. Puis-je citer à ce propos ce mot merveilleux d'Albert Einstein, avec qui je me promenais un jour à Berlin. Comme je lui disais : *« Mais, cher professeur, cette thèse est aussi évidente que deux et deux font quatre »*, il répondit, avec son sourire indéfinissable et si sympathique : *« Si vous croyez que 2 + 2 = 4 est une certitude absolue, alors vous n'avez aucune idée des mathématiques. Mais j'ajouterai que celui qui a découvert que 2 + 2 = 4 a réalisé une performance plus grande que moi avec ma théorie de la relativité. »*

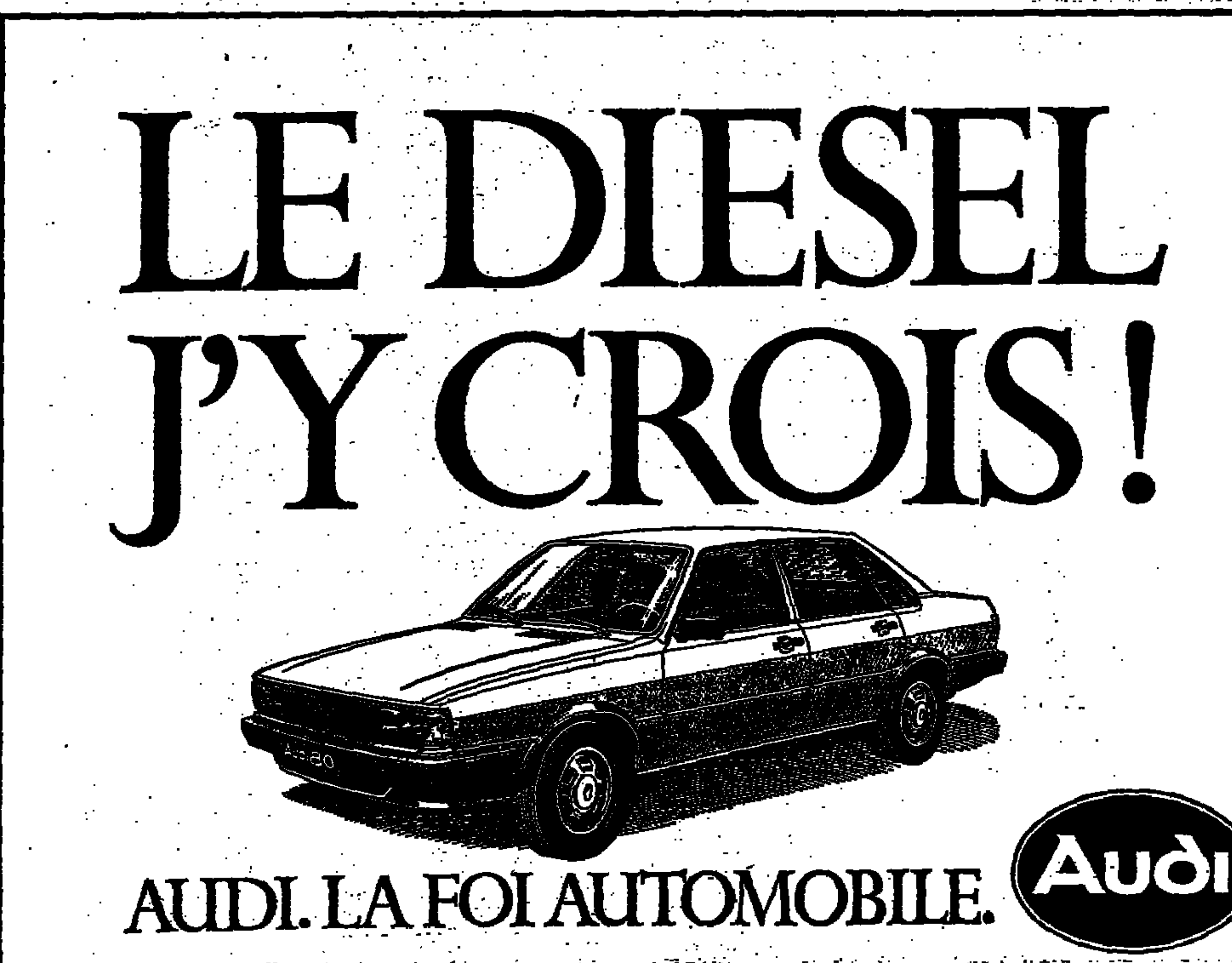
La civilisation hyperdéveloppée de notre monde — qui constitue un danger dans bien d'autres sphères également, — est particulièrement dangereuse dans le domaine de la course aux armements, où, à force de détails, elle trouble et détruit le simple bon sens. Dit de façon quelque peu paradoxale, on devrait abandonner la politique et la diplomatie soit à des Sages — comme Platon le proposait dans sa *République,* — qui ne soient sous l'emprise ni des émotions ni de l'ambition, de la jalousie, de l'arrivisme, etc., soit au contraire à des gens très simples doués de bon sens.

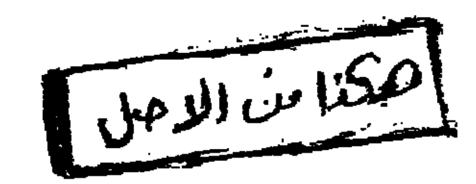
Cela est valable aussi dans la politique mondiale aujourd'hui. La structure démocratique, qui est, selon la définition célèbre de Churchill, le pire des systèmes de gouvernement — après les autres, — cette structure démocratique est à bien des égards une source de grands dangers. Comment un fermier du Milwaukee, qui ne s'intéresse qu'à la vente au meilleur prix de son blé, peut-il, lors de l'élection de son sénateur ou de son président, comprendre quelque chose à la si complexe politique internationale ?

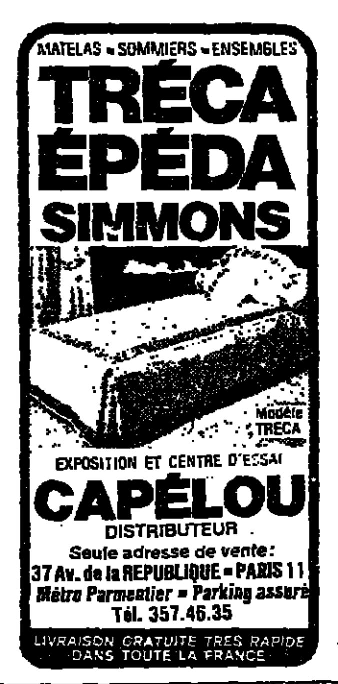
Il est sans doute utopique de prétendre confier la politique des grandes puissances à des philosophes ou à des gens simples. Cependant les uns comme les autres veilleraient en premier lieu à faire disparaître tout risque de guerre, à faire cesser dans le monde la course aux armements, ils feraient en sorte que l'on revienne à des règles normales, simples, de négociations. Egon Friedell a dit un jour : *« Seul le talent a de l'originalité, le génie répète toujours les mêmes vérités premières. »* C'est valable aussi en politique aujourd'hui. Je suis suffisamment informé pour douter qu'un changement du système menaçant de la politique mondiale — dominé en premier lieu par la méfiance, — puisse avoir un effet positif. Je crains véritablement que le monde ne soit obligé de passer d'abord par une catastrophe pour changer tout le système, en particulier de politique extérieure.

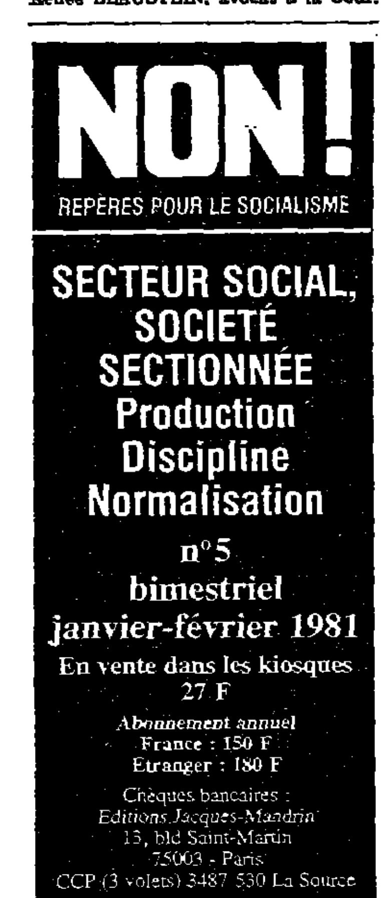
Dans les soixante et quelques années de mon activité politique, je n'ai jamais écrit un livre ou un essai sur la politique internationale, parce que je ne me considérais pas comme un spécialiste. A mon âge avancé, je reviens à des constatations élémentaires, à savoir que les experts sont nuisibles, et que la méfiance réciproque est suicidaire. Et pour la seule raison que je suis un homme comme tous les autres, et que je suis préoccupé de l'avenir de mes enfants et de l'humanité, je me suis décidé, après une longue hésitation, à publier cet article.

(*) Ancien président du Congrès juif mondial.









AFRIQUE

Angola

APRÈS LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET A LUANDA

Un accord global de coopération avec la France pourrait être signé à moyen terme

De notre envoyé spécial

Luanda. — M. Jean François-Poncet a regagné Paris, jeudi 15 janvier, à l'issue d'une visite officielle de trois jours en Angola qui s'est déroulée dans une atmosphère très cordiale. Il a été reçu par le président Dos Santos et a eu plusieurs entretiens avec son homologue angolais, M. Paulo Jorge. Le ministre français des affaires étrangères, qui s'était rendu auparavant pendant trois jours en Côte-d'Ivoire, s'est félicité de la « chaleur » de l'accueil que lui ont réservé les autorités angolaises. Au moment où la coopération économique entre les deux pays prend son élan, cette visite semble, en effet, avoir définitivement effacé les graves différends qui ont opposé Paris à Luanda à l'occasion de l'indépendance de l'Angola, en 1975, puis lors des deux guerres du Shaba, en 1977 et en 1978.

Cette volonté de coopération et de compréhension mutuelle s'est exprimée dans une *« déclaration finale »* qui *« réaffirme le respect de l'indépendance et des choix politiques des Etats »* et *« souligne que le développement économique est désormais le problème prioritaire pour l'ensemble du continent africain »*.

S'il était entendu, de part et d'autre, que cette visite marquerait « l'aboutissement de la normalisation » des relations bilatérales, le chef de la diplomatie française ne s'attendait peut-être pas à un accueil si sympathique de la part d'interlocuteurs dont les principaux alliés, sur la scène internationale, demeurent Cuba et l'Union soviétique et qui n'ont pas toujours été tendres, par le passé, à l'égard de la politique française sur le continent noir. Après tout, lors de la guerre d'indépendance, les faveurs de Paris sont allées à la coalition Unita-F.L.N.A. contre le M.P.L.A., aujourd'hui au pouvoir à Luanda. Voilà moins de trois ans encore, au lendemain de l'intervention étrangère à Kolwezi, l'ancien président Neto déclarait encore que *« la France est un ennemi qui peut nous attaquer à tout moment »*.

La prospection pétrolière

Les Angolais ont attentivement écouté, sans pour autant les approuver, les raisons de l'hostilité française à l'intervention militaire libyenne au Tchad ainsi que celles qui ont conduit Paris à renforcer son dispositif militaire en Afrique. Comme la Tanzanie, le Mozambique et le Zimbabwe, ses principaux partenaires de la *« ligne de front »*, l'Angola a pris acte de la cessation des livraisons militaires françaises à la République Sud-Africaine et accueille favorablement l'ouverture de la France sur les pays lusophones et anglophones d'Afrique centrale. La *« déclaration finale »* devait d'ailleurs mettre l'accent sur les points de convergence, à savoir sur des *« préoccupations qui se rejoignent »* en ce qui concerne le conflit namibien et sur la volonté de renforcer les relations économiques entre les deux pays.

Sur ce dernier chapitre, les débuts semblent plutôt prometteurs. Paris a passé, en 1980, pour plus de 1 milliard de francs de contrats avec l'Angola. Aujourd'hui, moins de deux cents, les ressortissants français seront sans doute près d'un millier à la fin de l'année. La société Dumez va faire venir de 300 à 400 de nos compatriotes pour construire deux usines capables de livrer environ 4 000 logements préfabriqués tous les trois ans, un contrat global de 845 millions de francs. Luanda a importé de France 72 000 tonnes de blé et 55 300 tonnes de farine l'an dernier.

Au cours de son séjour, M. François-Poncet a pu visiter, à Benguela, une usine textile construite par des Français entre 1977 et 1979, qui emploie 600 ouvriers et dont la capacité de production est de 16 millions de mètres de tissu par an. Enfin, ce qui n'est pas le moins important, Elf-Aquitaine et Total-C.F.P. ont pris pied dans l'important marché de la prospection pétrolière — un quasi-monopole américain — en obtenant des concessions *off-shore* au large de Luanda et dans le nord de l'Angola.

Cette percée française sur le marché angolais qui s'annonce intéressante ne constitue cependant pas vraiment une surprise. Dès avant sa mort, en 1979, le « père de l'indépendance », Agostinho Neto, avait amorcé une « ouverture » sur l'Occident. Aujourd'hui, les dirigeants angolais l'expliquent par leur *« disponibilité dans le cadre d'une diversification économique »*. Ils y voient à la fois *« le témoignage et la condition »* de leur indépendance. En outre, ils ne souhaitent pas que leur pays — dont l'indépendance a été si difficile et si ruineuse — soit trop isolé à la fois sur le plan continental et sur la scène internationale.

Les Français bénéficient un peu du vide consécutif au départ de trois cent mille Portugais — à l'époque de la guerre — et à l'absence de relations diplomatiques avec les Etats-Unis — qui achètent pourtant l'essentiel de la production angolaise de pétrole. Tout en maintenant leurs relations privilégiées avec Moscou et La Havane — avec les Cubains, notamment, dont plusieurs milliers de soldats et de coopérants sont encore en Angola, les dirigeants angolais, souvent francophones, étaient donc enclins à nouer le dialogue avec un gouvernement français lui-même à la recherche d'ouvertures sur le continent africain. Cette convergence d'intérêts explique sans doute la possibilité à moyen terme d'un accord global de coopération entre les deux capitales.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PARIS A ACCUEILLI AVEC « BEAUCOUP D'INTÉRÊT » LES CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE DE LOMÉ

« Les conclusions de la conférence de Lomé ont été accueillies à Paris avec beaucoup d'intérêt », a déclaré ce vendredi 16 janvier le porte-parole du Quai d'Orsay, interrogé sur le communiqué sur le Tchad publié le 16 janvier dans la capitale togolaise (*le Monde* du 16 janvier). Ces conclusions — a-t-il poursuivi — *« correspondent dans l'ensemble aux positions françaises sur le problème tchadien telles qu'elles ont été exprimées en particulier par le communiqué du Quai d'Orsay le 8 janvier (le Monde du 10 janvier) et par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, lors de son voyage en Afrique »*.

D'autre part, dans un communiqué publié jeudi à Tripoli, le bureau populaire de liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères) libyen a annoncé que *« l'unité entre les deux peuples du Tchad et de la Libye ne se réalisera qu'à l'issue d'un référendum au Tchad »*.

Un communiqué libyen

Le communiqué libyen, tout en exprimant sa *« satisfaction »* à l'égard de la majeure partie du communiqué en neuf points de Lomé (*le Monde* du 16 janvier), s'élève contre les clauses concernant le retrait des troupes libyennes du Tchad et la non-représentativité du GUNT (gouvernement d'union nationale de transition). *« Goukouni Oueddei a la légitimité politique et révolutionnaire »*, ajoute le communiqué.

Le président du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT), M. Goukouni Oueddei, est arrivé à Lagos jeudi 15 janvier en compagnie du vice-président du GUNT, le colonel Kamougue. Les deux hommes auront des entretiens avec le chef de l'Etat nigérian, M. Shehu Shagari, rentré peu auparavant de la capitale togolaise après avoir assisté à la rencontre de Lomé sur le Tchad.

D'autre part M. David Dacko, président de Centrafrique, a déclaré à son retour à Bangui : *« Il n'est pas question, conformément à l'accord de Lagos, d'autoriser les troupes françaises à intervenir au Tchad à partir du territoire centrafricain. »*

PRÈS DE 1 400 MILITAIRES FRANÇAIS EN CENTRAFRIQUE

La base de Bouar, en République Centrafricaine, est devenue la principale garnison, à ce jour, de l'armée française en Afrique centrale et occidentale depuis la décision, arrêtée la semaine dernière à l'Elysée, de renforcer la présence outre-mer.

On compte aujourd'hui 830 hommes à Bouar, qui est la base française la plus proche de la frontière entre la Centrafrique et le Tchad. Ce point d'appui des forces françaises d'intervention dispose d'une piste de 1 700 mètres à environ 1 100 mètres d'altitude, susceptible d'accueillir des avions de transport Transall mais pas d'appareils de combat Jaguar ou Mirage.

Les unités françaises à Bouar sont en mesure de mettre en œuvre un escadron d'automitrailleuses légères, des missiles antichars Milan et une section de mortiers lourds de 120 millimètres.

A ces 830 hommes en garnison à Bouar, il faut ajouter 540 autres à Bangui, la capitale Centrafricaine. Si l'on exclut les forces françaises en République de Djibouti, soit de l'ordre de 3 800 hommes dont 2 500 pour la seule armée de terre, la République Centrafricaine est le pays qui a accepté le plus grand nombre de militaires français.

On compte, en effet, environ 1 100 hommes au Sénégal, 600 au Gabon et 430 en Côte d'Ivoire. Ces effectifs comprennent des détachements de l'armée de terre et de l'armée de l'air.

Mali

● UNE TENTATIVE DE COUP D'ETAT organisée par une quinzaine de jeunes sous-officiers de gendarmerie contre le président malien, le général Moussa Traoré, aurait été évitée de justesse le 31 décembre dernier, selon des indications concordantes recueillies jeudi 15 janvier auprès de voyageurs venant de Bamako. Ces gendarmes auraient eu l'intention de renverser le régime et de tuer tous les responsables militaires du pays, dont le général Moussa Traoré, indique-t-on. La tentative de coup d'Etat aurait été éventée quelques heures avant sa mise à exécution. Les gendarmes ont tous été arrêtés après l'échec de leur tentative, à l'exception de l'un d'eux qui aurait disparu.

DIPLOMATIE

LE COLLOQUE « SCIENCE ET DÉSARMEMENT »

M. Giscard d'Estaing s'inquiète des progrès technologiques en matière d'armement

Le colloque international sur la science et le désarmement, organisé à Paris par l'Institut français des relations internationales, s'est ouvert ce vendredi 16 janvier par la lecture d'un message de M. Giscard d'Estaing.

S'interrogeant sur les causes de la crise actuelle et la menace d'une reprise de la course aux armements, le président de la République estime qu'elles résident dans *« l'altération du climat »* et dans le fait que le débat sur le désarmement ne reflète plus *« les réalités du monde présent »*, l'importance croissante des facteurs régionaux ne permettant plus aux deux principales puissances *« de contrôler seules l'évolution des rapports internationaux »*.

Il poursuit : *« Enfin, la crise actuelle tient à la difficulté de définir et de préciser le concept d'équilibre sur lequel est fondée la limitation des armements. Comment concilier le progrès technologique (...) avec cette exigence d'équilibre ? Comment intégrer ce progrès dans les arsenaux sans remettre en cause les fondements de l'équilibre stratégique ? Il est nécessaire, pour les responsables politiques, d'être en mesure d'évaluer les implications des nouveaux systèmes d'armes en préparation, faute de quoi l'effort de maîtrise des armements et de désarmement est vain. »*

Le colloque Science et désarmement, la plus importante manifestation organisée par l'IFRI, depuis sa création, il y a deux ans, réunit au centre de conférences de l'avenue Kléber une centaine de participants — savants et fonctionnaires — en provenance d'une vingtaine de pays, notamment des Etats-Unis, d'Union soviétique, du Brésil, d'Israël, d'Egypte, de Roumanie et du Nigéria. La délégation soviétique comprend un membre de l'Académie des sciences, le physicien Andréi Markov et le général Milstein, responsable des problèmes stratégiques à l'Institut pour l'étude des Etats-Unis. Ce dernier devait présenter un exposé.

Les participants, qui avaient été reçus jeudi soir, à dîner, par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, ont entendu, ce vendredi, des exposés de M. Jacques Chevallier, directeur des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique sur l'innovation scientifique et la compétition militaire et du professeur américain Panovsky, directeur de l'accélérateur linéaire de Stanford. Trois autres professeurs américains devaient, ensuite, passer en revue l'état des recherches dans trois domaines de pointe des armements de l'avenir : les armes antimissiles, les armes à laser ou à faisceau de particules, enfin, les instruments de lutte anti-sous-marine.

Le conflit budgétaire européen

« NOUS NE TRAINERONS PAS LA FRANCE EN COUR DE JUSTICE » déclare M. Thorn

« Nous ne traînerons certainement pas la France devant la Cour européenne de justice », a déclaré, jeudi 15 janvier, à Antenne 2, M. Thorn, président de la Commission européenne, à propos du différend budgétaire entre la France et l'Assemblée européenne.

« Je crois que le problème est suffisamment sérieux pour qu'on ne jette pas de l'huile sur le feu, a ajouté M. Thorn, *et ce n'est certainement pas le président de la Commission qui va le dramatiser. Je vais essayer de m'entretenir avec le gouvernement français, ainsi qu'avec d'autres gouvernements, et nous allons devoir parler des problèmes actuels, et surtout de l'avenir. »*

« Nous ne pouvons pas perdre trois mois chaque année en querelles budgétaires, a encore dit M. Thorn. *Il faudra arranger le système, il faudra l'accommoder, et il faudra surtout que la procédure de conciliation entre le Parlement et le conseil des ministres soit améliorée. C'est ce à quoi je m'emploierai. »*

Pour sa part, M. Poniatowski, membre de l'Assemblée européenne, a déclaré jeudi à Strasbourg que, dans la querelle budgétaire, Mme Veil et M. Barre *« ont tous les deux raison »* en prenant *« tous les deux des positions conformes à leurs responsabilités »*.

Le conseil restreint qui s'est tenu jeudi à l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing a été une *« séance de réflexion »* sur la politique agricole commune, a déclaré M. Biot, porte-parole du président. Ce conseil s'est réuni en prévision du conseil européen qui se tiendra en mars aux Pays-Bas.

● *Deux nouveaux juges à la Cour internationale de justice de La Haye* ont été élus jeudi 15 janvier à New-York par l'Assemblée des Nations unies : M. Stephen Schwebel (Etats-Unis), élu sans opposition, et M. Abdallah Fikri El-Khani (Syrie), élu par 84 voix contre 55 à M. M. K. Yassen (Irak). — *(A.P.)*

● *Le premier ministre de l'île Maurice*, Sir Seewoosagur Ramgoolam, a déclaré, jeudi 15 janvier à Paris, après un entretien avec M. Giscard d'Estaing, que les relations franco-mauriciennes étaient *« très bonnes »*. Indiquant que la situation dans l'océan Indien avait été évoquée, il a ajouté que le renforcement de la présence militaire américaine et soviétique dans cette région la rendait *« très difficile »*.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE. — Le gouvernement britannique fait l'objet de pressions croissantes de la part d'un certain nombre de parlementaires de Westminster qui s'opposent au processus de révision constitutionnelle déclenché en octobre dernier par le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau. Quarante-six députés et neuf membres de la Chambre des Lords, représentant les partis travailliste et conservateur, ont été reçus mercredi 14 janvier à titre privé, par Sir Ian Gilmour, ministre adjoint au Foreign Office. Ils lui ont fait part de leur vive préoccupation quant au projet du gouvernement canadien de demander le rapatriement à Ottawa de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (A.A.N.B.), qui date de 1867 et tient lieu de Constitution canadienne. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● UNE MOTION DE CENSURE déposée par l'opposition travailliste et mettant en cause la politique économique du gouvernement britannique, en le rendant responsable notamment de l'aggravation du chômage (plus de deux millions de sans-emploi), a été repoussée, jeudi 15 janvier, par 304 voix contre 244. Le gouvernement a, en outre, fait valoir dans sa réplique à l'opposition que sa politique avait réduit le taux d'inflation annuel de 22 % à 15 %. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● M. ABDOU DIOUF, président de la République, a été désigné comme secrétaire général du parti socialiste, en remplacement de M. Senghor, ancien chef de l'Etat, a annoncé jeudi 15 janvier un communiqué du comité central de ce parti. M. Diouf prend ainsi toutes les fonctions de l'ancien président Senghor, aussi bien à la tête de l'Etat que du parti au pouvoir au Sénégal.

Sri-Lanka

● LA COUR SUPREME a refusé, le jeudi 15 janvier, de restituer à l'ancien premier ministre, Mme S. Bandaranaike, ses droits civiques dont elle a été déchue par le Parlement, le 16 octobre (*le Monde* du 18 octobre), pour une période de sept ans. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● QUATRE ANCIENS DETENUS POLITIQUES, actuellement au Brésil, ont accusé, le jeudi 15 janvier, à Rio-de-Janeiro, les autorités uruguayennes de vouloir *« exterminer »* soixante-quatre détenus politiques de la prison Libertad de Montevideo. Ce « plan » aurait été décidé après la visite d'une commission de la Croix-Rouge internationale, qui, en mai dernier, avait recueilli des témoignages de détenus. Les conversations avaient été enregistrées par les autorités. Selon les réfugiés, l'*« extermination »* a commencé par l'assassinat, à la veille de sa libération, de Hugo Dermit Barbato, suivi de ceux de MM. Orlando Peyrera Malanotti, Raul Martinez Machado et Conrado Gyurkovits. — *(A.F.P., A.P.)*

● UN CONCERT organisé par l'association des parents de disparus uruguayens (AFUDE) aura lieu le lundi 19 janvier à 20 heures au Forum des Halles. Le pianiste uruguayen Numen Vilariño interprétera, en particulier, des œuvres de Chopin et Liszt, des compositions personnelles et des tangos argentins et uruguayens.

Investissement-loisir

Cette rubrique de publicité ouverte à tous les Constructeurs Promoteurs est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un investissement immobilier.

Prochaine parution : Vendredi 27.2.81

Réveillez l'investisseur qui sommeille en vous

C'est le pari que tente, aujourd'hui, Ribourel-Investissements en proposant au grand public un produit financier original. Pour cela, il joue sur trois atouts maîtres : les avantages de l'immobilier, le marché actif des loisirs et la paresse de la majorité d'entre nous pour nous occuper de nos propres affaires.

Les caisses d'épargne vont verser 7,5 % d'intérêts par an. Belle consolation quand l'inflation dépasse les 12 % ! Il n'est pas étonnant que les ventes d'immobilier atteignent des records. En fait, les deux principales préoccupations des Français dans cette conjoncture économique sont : placer intelligemment quelques économies et... prendre des vacances. Jusqu'ici, Jacques Ribourel y avait répondu avec succès en construisant et vendant des résidences secondaires.

Cette fois-ci, son département Ribourel-Investissements apporte une autre réponse en proposant un produit financier (en l'occurrence des appartements en résidence-hôtel) qui s'adresse à un public bien plus large que celui des investisseurs traditionnels puisqu'une mise de fondsde 40 000 F environ est suffisante au départ.

Que ce soit le Groupe Jacques Ribourel qui propose cette nouvelle formule de placement ne saurait surprendre. Le leader de la résidence secondaire était, sans doute, un des plus qualifiés pour analyser ce marché des loisirs, comprendre que, parallèlement à cet engouement des Français pour acheter le logement de leurs vacances, il se développait une demande locative encore plus forte : la France, ses côtes et ses montagnes devenant, grâce aux efforts d'équipement réalisés ces dix dernières années, une destination privilégiée de vacances pour une partie des pays d'Europe.

Pour héberger ces nouveaux vacanciers, il fallait trouver une formule moins contraignante que l'hôtel et moins aléatoire que la location saisonnière.

La résidence-hôtel répond à ces besoins. Elle se compose de vrais appartements avec cuisine et équipements complets, et dispose de services hôteliers : réception (24 heures sur 24), salons de réception, bar, restauration, boutiques, etc. Ce sont ces appartements qui sont donc proposés en « produit financier ». L'investisseur devient, en effet, propriétaire d'un appartement. L'apport personnel est réduit, l'unité se vendant 204 000 F (soit 189 000 F + 15 000 F de mobilier). Les 20 % nécessaires à l'acquisition représentent donc 40 800 F. Le reste est financé par un crédit, remboursé en partie par les revenus de l'investissement et les divers avantages fiscaux qui y sont rattachés.

Le logement est donné en gestion au Club Montaner, du Groupe Ribourel, qui paie à l'investisseur un rendement annuel net de 5 % pendant 10 ans. Charges, impôts locaux, assurances, frais de gestion sont donc décomptés et c'est réellement 5 % du prix T.T.C. qui est versé à l'investisseur. De plus, ce revenu est indexé tous les ans sur l'indice INSEE du coût de la construction (plafonné à 50 % de sa valeur). La fiscalité de ce type de placement mérite attention. Elle est, en effet, plus favorable que celle de l'immobilier classique et surtout moins menacée, car la formule d'hébergement que représentent les résidences-hôtel va dans le sens du développement touristique voulu par les pouvoirs publics.

L'investisseur est considéré ici comme un loueur de locaux meublés à l'usage d'un prestataire de services. Ainsi, sa fiscalité réserve de bonnes surprises. Tout d'abord, la totalité des intérêts d'emprunts est déductible, sans plafond des revenus locatifs. Le déficit fiscal ainsi engendré peut se reporter sur les revenus globaux de l'intéressé. De plus l'investisseur récupère la T.V.A. (soit 17,60 % sur le prix hors taxes). Ce remboursement intervient avant la fin de la première année de l'achat. Enfin, il est autorisé un amortissement des murs et du mobilier qui pourra être déduit, lui aussi, des revenus locatifs.

A côté de ces avantages fiscaux, qu'est-ce qui peut séduire l'investisseur tellement sollicité par ailleurs dans le produit Ribourel-Investissements ?

En premier lieu, bien sûr : l'immobilier et la sécurité que représente le placement pierre. N'oublions pas que l'investisseur est ici un acquéreur en pleine propriété d'un appartement et que son vendeur a une notoriété nationale depuis plus de 10 ans.

Et, mieux encore, l'immobilier de loisirs, marché en pleine expansion, assure au capital investi une valorisation certaine. Déjà, on l'a souvent dit, en montagne les sites aménageables deviennent rares, en bord de mer aussi. Or la demande s'accroît chaque année régulièrement.

Le choix des sites des résidences-hôtel est primordial et l'investisseur l'examinera avec soin, à la fois pour apprécier les équipements, pour s'assurer que les stations choisies feront le plein de locataires et pour apprécier leur futur développement.

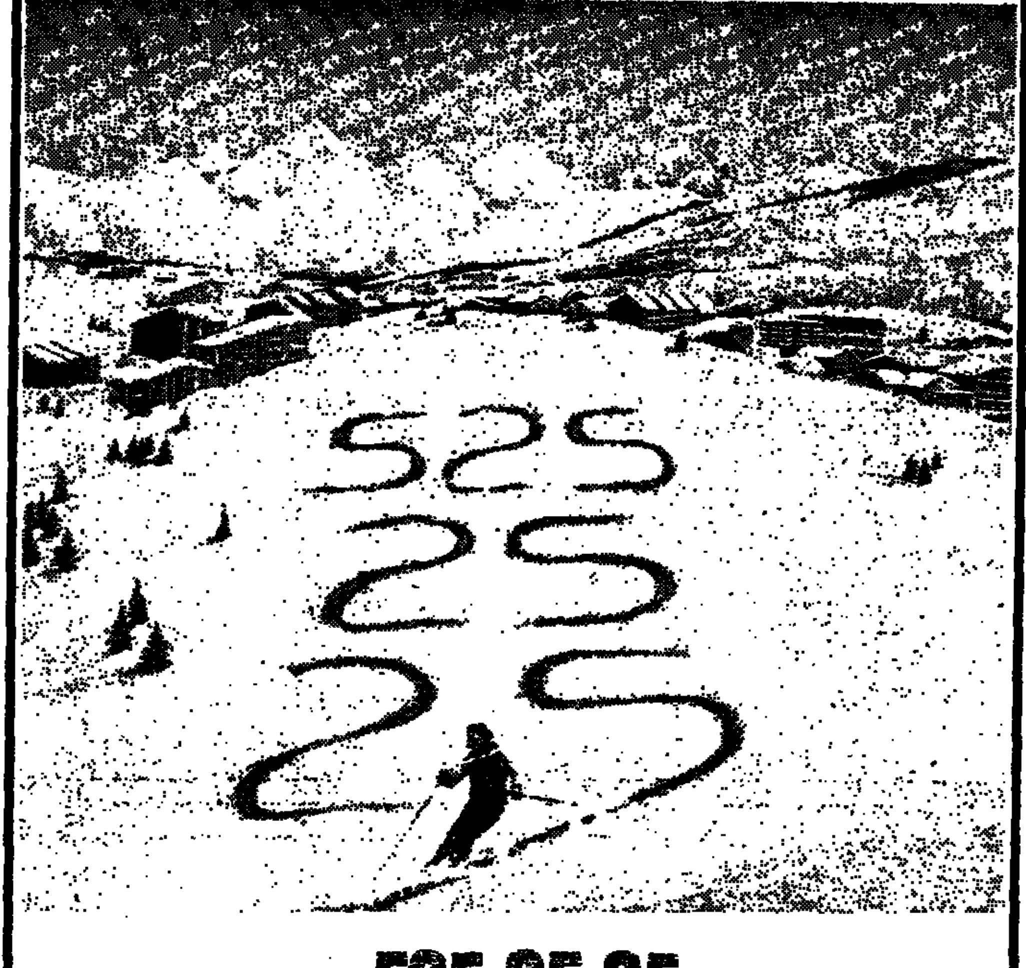
Les premières résidences-hôtel du groupe Ribourel seront livrées dès la fin 1980 aux Ménuires et à la Norma : viendront ensuite des implantations dans le Var, le Languedoc, la Normandie, puis aux Antilles.

Autre avantage de la formule et non des moindres : l'absence totale de soucis et de problèmes inhérents aux habituels placements immobiliers. Toutes les démarches sont ici prises en charge par la société de gestion et surtout les déclarations fiscales assez complexes. L'investisseur se contente tout les six mois, exactement le 30 juin et le 31 décembre, de recevoir ses loyers et cela avec une régularité qu'il n'aurait pas eue s'il avait loué lui-même le logement. Et pour tous ceux qui regretteraient d'investir dans les loisirs sans eux-mêmes en profiter, le Groupe Jacques Ribourel a prévu quelques avantages. Ils pourront en effet devenir le temps de leurs vacances « locataires privilégiés » dans n'importe quelle résidence-hôtel que le Club Montaner possède en gestion. Ils bénéficieront de 20 % de réduction en haute saison, 40 % en moyenne saison et 90 % hors saison.

A coup sûr un produit financier pas comme les autres.

Jean-Antoine CHARNAY.





Le Monde

politique

AVANT LA RÉUNION DES CONGRÈS DES FÉDÉRATIONS SOCIALISTES

La candidature de M. François Mitterrand est assurée d'une approbation massive

Les opérations de vote en vue de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle se sont déroulées dans les sections du P.S. du 9 au 16 janvier, les congrès fédéraux se réunissant les 17 et 18. Les premiers résultats partiels laissent prévoir, en faveur de M. Mitterrand, une approbation variant de 80 % à 90 % des mandats. Le congrès national, qui doit comptabiliser les résultats définitifs des congrès fédéraux et proclamer la désignation du premier secrétaire, se réunira le 24 janvier à Créteil (Val-de-Marne). Dans l'intervalle, le chef de file des socialistes prépare le « manifeste » du candidat et l'organigramme de sa campagne, qui seront rendus publics à l'occasion du congrès.

De son côté, M. Michel Rocard s'apprête à présider plusieurs meetings en province, à la demande de responsables locaux. Les amis du député des Yvelines souhaitent, en effet, participer à la campagne du candidat socialiste, et, éventuellement, influer sur le contenu de celle-ci.

Le doute à l'Elysée, la remontée de la cote de M. François Mitterrand dans les sondages, de bons résultats lors des élections législatives partielles et *surtout le trouble qu'elles ont* révélé dans l'électorat majoritaire : il n'en faut pas plus, semble-t-il, pour recréer un climat de quasi-unanimité au sein du P.S. Sans doute, cette unanimité n'est-elle, pour le moment, que de façade : l'approche de l'échéance présidentielle impose *de faire taire les querelles internes ; elle n'a pas encore permis de les effacer.*

Il n'empêche : aucune polémique ne s'est véritablement développée sur les conditions dans *lesquelles les socialistes sont* conduits à désigner leur candidat ; celui-ci obtiendra, à Créteil, une approbation massive des votants. Il est assuré du soutien de ses propres partisans et de ceux de M. Pierre Mauroy, ainsi que d'une majorité de ceux de M. Michel Rocard. Après plusieurs réunions des *amis* du député des Yvelines (la dernière en date de ces rencontres a eu lieu le 10 janvier dernier), il se confirme qu'une majorité d'entre eux refusent l'abstention ou le *vote blanc.*

L'idée qui s'est progressivement imposée est, en substance, celle-ci : seul un vote en faveur du candidat socialiste peut nous permettre d'intervenir dans la campagne, afin de ne pas laisser au CERES et à la fraction la plus dure du « courant Mitterrand » le *monopole du discours politique* et économique ; un quelconque attentisme condamnerait au silence : il faut donc chercher à *faire gagner le candidat socialiste.*

Une telle attitude est conforme au choix fait par M. Michel Rocard de ne pas être candidat contre le premier secrétaire, mais elle heurte ceux des amis du député des Yvelines qui continuent de croire que des primaires auraient permis à leur chef de *file d'être désigné, et qui sont* tentés de manifester par un vote blanc ou nul leur mécontentement : *c'est* le cas notamment dans les fédérations du Val-d'Oise, du Lot-et-Garonne, du Vaucluse. Le dernier numéro — daté janvier 1981 — de la revue *Faire* (organe idéologique du « courant Rocard ») reflète assez bien les clivages qu'a fait naître *cet épisode parmi* les « rocardiens ».

Le rédacteur en chef de la revue, M. Patrick Viveret, indique qu'il « *votera blanc* » dans sa section. Il explique : « *François Mitterrand a, certes, une nouvelle fois, fait la preuve de son exceptionnelle habileté manœuvrière. Mais, à l'aube d'une campagne présidentielle où les citoyens sont fatigués des faux-semblants, on est en droit d'attendre du premier des socialistes davantage de clarté et de rigueur que d'habileté.* »

En revanche, M. Daniel Frachon, premier secrétaire de la fédération des Yvelines, appelle à *voter pour le premier secrétaire.* Surtout M. Gilles Martinet, directeur de la revue, conteste dans un éditorial la position de M. Viveret et précise : « *On ne peut à la fois renoncer à faire apparaître le deuxième terme d'une alternative (la présentation de la candidature Rocard) et s'employer à réduire de si peu que ce soit les chances faibles mais réelles de battre Giscard d'Estaing.* »

Dans le précédent numéro de *Faire*, M. Martinet avait expliqué que l'objectif du « courant Rocard » doit être de discuter du programme du candidat. A partir d'une telle analyse, les représentants du « *courant Rocard* » devraient, à l'occasion des congrès fédéraux, insister sur la nécessité d'alimenter la campagne électorale, *mais il n'est pas sûr que ce* souhait puisse être exaucé.

Associer ou non les « minoritaires » ?

Sans doute la doctrine officielle *de la direction du parti* est-elle d'associer les minoritaires à la campagne du candidat. Sans doute ces derniers devraient-ils trouver une place dans l'organigramme de cette campagne, de sorte que le P.S. puisse apparaître *comme rassemblé autour* de M. Mitterrand. En ce domaine, nécessité devrait faire loi : alors que les proches du premier secrétaire, et notamment M. Jack Lang, s'efforcent de mobiliser, autour du candidat socialiste, des personnalités du monde de la culture extérieures au parti, il serait difficile d'écarter les minoritaires. Il n'en reste pas moins que la tentation est grande, pour la majorité du parti, de pousser plus loin son avantage : il serait évidemment plus profitable, « pour la suite », de ne devoir la victoire *qu'à* son propre effort.

La tentation existe sans doute aussi chez le premier secrétaire de maintenir son ex-adversaire au sol, au-delà du temps réglementaire. Ainsi y cède-t-il lorsqu'il laisse passer une petite *phrase assassine semblable* à celle que l'on a pu lire dans *Paris-Match* (*le Monde* du 9 janvier) : M. Mitterrand a, en effet, expliqué aux journalistes de cet hebdomadaire que *M.* Rocard ne pouvait être candidat, car « *il faut des nerfs pour affronter un monstre froid comme Giscard* ».

Une telle attitude ne peut manquer d'être qualifiée d'inélégante par l'intéressé. En outre, elle rappelle les moments les plus conflictuels de la période précé*dant le* congrès de Metz, et alimente, c'est le moins que l'on *puisse dire, le scepticisme* des amis du député des Yvelines sur la réalité de la volonté de « *cicatrisation* » affichée par la direction.

De leur côté, les amis de M. Pierre Mauroy partagent la crainte d'un renouvellement de tels incidents. *Action socialiste*, bulletin hebdomadaire du courant animé par le maire de Lille, écrit le 12 janvier : « *Il est indispensable que les camarades qui constituent actuellement la majorité du parti cessent, comme il arrive trop souvent, de tenir pour des cibles privilégiées les camarades des minorités.* »

En fait, les liens entre les deux courants minoritaires se sont distendus, car il y a beaucoup plus de difficultés entre MM. Mitterrand et Rocard qu'entre MM. Mitterrand et Mauroy.

Le candidat socialiste et le maire de Lille ont, en effet, au cours d'un déjeuner puis d'une rencontre récente, arrêté le principe et les modalités d'une participation active de M. Mauroy à la *campagne. En revanche, bien* qu'ils aient eu de nombreuses occasions de le faire tant à Madrid qu'à Washington, MM. Mitterrand et Rocard n'ont pas encore saisi une occasion de se rencontrer.

Quoi qu'il en soit, aucun minoritaire n'a été associé à l'élaboration du « manifeste » du candidat. Il est vrai qu'il s'agit d'un texte qui engage d'abord le candidat lui-même et qui sera rédigé par lui. Il est vrai aussi qu'il ne s'agit ni d'innover, ni de remettre en cause les textes existants, ni « *de charger la barque* », selon l'expression de M. Mitterrand. Ce dernier devrait mettre à profit le week-end des 17 et 18 janvier (qu'il passe dans la Nièvre) pour mettre au point ce texte à partir de contributions qu'il a demandées à diverses personnalités, *telles que* MM. Jean-Pierre Chevènement, Jacques Attali, Jack Lang, Pierre Bérégovoy, et l'historien Claude Manceron. M. Mitterrand devrait ensuite faire connaître le « manifeste » à la direction du parti, lors de la réunion hebdomadaire de celle-ci, (le mercredi 21 janvier), avant de le rendre public devant le congrès réuni à Créteil.

Dans cette ville, M. Mitterrand doit transmettre ses fonctions de premier secrétaire à M. Lionel Jospin : l'actuel « numéro deux » du parti devrait ainsi apparaître solennellement comme le successeur désigné du chef de file des socialistes.

Chaque chose en son temps, telle pourrait donc être la devise de M. Mitterrand. Il professe depuis deux ans que la campagne doit être courte. La sienne ne commencera réellement qu'après son retour de Chine, c'est-à-dire dans la deuxième quinzaine de février.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. BLANC : M. Mitterrand triche

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, jeudi 15 janvier : « *M. François Mitterrand et le parti socialiste sont les adversaires principaux du parti républicain, car ils sont dangereux pour la France. (...) En effet, M. Mitterrand triche car il n'a pas renoncé — même s'il veut en donner l'illusion — à l'alliance avec le parti communiste.* »

Cette déclaration reprend le thème des propos tenus le 8 janvier par le secrétaire général du P.R. (*le Monde* daté 11-12 janvier) : « *Le seul adversaire dangereux est le P.S. dans la mesure où il ne s'enferme plus dans des alliances impossibles.* » En effet, les termes des deux déclarations ne sont qu'apparemment contradictoires. La première exposait « objectivement » la difficulté devant laquelle se trouvent les giscardiens depuis que le parti socialiste n'apparaît plus nécessairement associé au parti communiste. La seconde est la traduction de cette constatation en termes de propagande électorale : M. Jacques Blanc, comme d'ailleurs les autres dirigeants de l'U.D.F., s'attache à convaincre les militants et l'électorat « modéré » que le P.S. est dangereux parce que *toujours* allié au P.C., quelles que puissent être les apparences.

M. Edmond Maire invité de l'émission « R.T.L.-le Monde »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., sera l'invité de l'émission « R.T.L.-le Monde », le *mardi 20 janvier*, de 18 h. 15 à 19 h. 15.

Les auditeurs de la station et les lecteurs du journal désireux de lui poser des questions peuvent les envoyer par écrit à l'adresse *suivante : R.T.L.-le Monde, Cedex 807, 75300 Paris-Brune.*

une seule fois l'an

**Samedi 17, Lundi 19, Mardi 20 Janvier
et jours suivants**

SOLDES

FOURRURES DU NORD

Que des affaires extraordinaires !..

MANTEAUX

Article	Prix	Soldé
Lapin naturel	~~1850 F~~	1250 F
Castorette	~~2450 F~~	1350 F
Patte de Chevrette grise	~~2750 F~~	1650 F
Chat d'Asie	~~2750 F~~	1750 F
Patte d'Astrakan	~~2650 F~~	1750 F
Chevrette marron	~~3250 F~~	1850 F
Tête Pahmi	~~3450 F~~	1850 F
Opossum Américain	~~4350 F~~	2250 F
Skungs naturel	~~4150 F~~	2350 F
Murmel	~~3850 F~~	2450 F
Astrakan pleine peau	~~4850 F~~	2450 F

VESTES

Article	Prix	Soldé
Lapin couleur	~~720 F~~	390 F
Mouton Mongolie (champagne)	~~1150 F~~	730 F
Chat d'Asie	~~1650 F~~	840 F
Lapin naturel	~~1250 F~~	850 F
Chevrette marron	~~1450 F~~	950 F
Chacal	~~2250 F~~	1150 F
Patchwork Marmotte	~~1950 F~~	1250 F
Agneau et tricot	~~1950 F~~	1250 F

MANTEAUX

Article	Prix	Soldé
Murmel	~~5750 F~~	2850 F
Patte Guanaco	~~4850 F~~	3250 F
Rat d'Amérique, col Renard	~~7850 F~~	5250 F
Ragondin rasé	~~9250 F~~	5750 F
Castor, col Marmotte	~~11750 F~~	6850 F
Marmotte naturelle	~~9250 F~~	7350 F
Loup	~~11750 F~~	8250 F
Renard bleu	~~12850 F~~	8450 F
Renard roux Canada	~~12750 F~~	8450 F
Vison dark allongé	~~17250 F~~	13850 F
Vison Blackglama allongé	~~27850 F~~	21750 F

VESTES

Article	Prix	Soldé
Renard roux morceaux	~~2650 F~~	1450 F
Renard bleu	~~3850 F~~	2450 F
Renard d'Argentine	~~3850 F~~	2750 F
Vison et cuir	~~5850 F~~	3450 F
Renard shadow	~~6450 F~~	4350 F
Renard roux Canada	~~13250 F~~	9650 F
PELISSE intérieur lapin façon Castor	~~2450 F~~	1350 F
PELISSE intérieur Ragondin	~~3250 F~~	1850 F

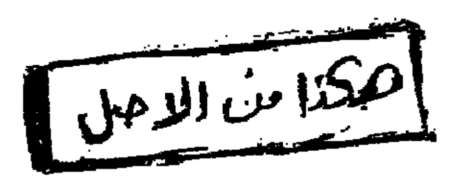
115, 117, 119, rue La Fayette — PARIS 10e
PRES GARE du NORD

100, Av. Paul Doumer — PARIS 16e
ANGLE RUE de la POMPE

MAGASINS OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9H. A 19H.
SANS INTERRUPTION SAUF LE DIMANCHE



UNIVERSAL PUBLICITÉ



POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE L'EURE

Deux membres du gouvernement, tous deux U.D.F. invitent à voter pour le candidat R.P.R.

Le second tour de l'élection législative partielle de la quatrième circonscription de l'Eure se déroule le dimanche 18 janvier. Deux candidats demeurent en présence : *M. Jacques Tailleur* (R.P.R., soutenu par l'U.D.F.), candidat unique de la majorité, arrivé en tête au premier tour avec 39.82 % des *suffrages*, et M. Larmanou, maire de Gisors, (P.C.), qui avait recueilli, le 11 janvier, 27.28 % des voix. Le candidat socialiste, M. Deschaux-Beaume (26.33 %), s'est désisté pour M. Larmanou.

Après M. Bonnet, ministre de l'intérieur, qui a demandé aux électeurs U.D.F. de *« barrer la route au candidat communiste »* en votant pour M. Tailleur (*le Monde* du 16 janvier), M. Rémy Montagne, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé, ancien député U.D.F. de la troisième circonscription de l'Eure, demande aux électeurs *« de ne pas commettre la folie autodestructrice d'élire un agent du parti communiste. Qu'au nom de la discipline républicaine les démocrates, socialistes ou pas, votent pour le respect de nos libertés. Ils refuseront d'élire le partisan d'un régime qui, partout, abolit la liberté, établit la dictature, foule aux pieds les droits de l'homme. Ils voteront en faveur du candidat de la majorité. »*

Les électeurs socialistes du premier tour, qui sont ainsi invités par deux membres du gouvernement à ne pas reporter leurs voix *sur le candidat communiste*, ne trouveront pas de raisons de voter pour M. Larmanou dans l'article que publie *l'Unité*.

M. Claude Estier, membre de l'Assemblée de Strasbourg, membre du comité directeur du parti socialiste, écrit en effet dans l'hebdomadaire du *P.S. qu'il dirige :*

« Attaqué de toutes parts, Giscard n'a trouvé cette semaine qu'un seul allié, en la personne de Georges Marchais, qui, abandonnant toute retenue, a franchi à nouveau quelques degrés dans l'escalade contre le P.S. et son candidat. Il est clair depuis longtemps que le secrétaire général du P.C.F préfère la reconduction de l'actuel président à la victoire de François Mitterrand ; mais, aveuglé par la haine, il n'aperçoit même plus qu'il s'enfonce dans une voie sans issue lorsque, faute du moindre argument sérieux, il réécrit à sa manière l'histoire d'il y a vingt-cinq ans, sur laquelle d'ailleurs le parti communiste gagnerait à se montrer plus discret. »

● *La Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 16 janvier, signale qu'à Etrepagny (Eure) un militant R.P.R. et ses deux enfants avaient été agressés le samedi soir 10 janvier par des colleurs d'affiches du P.C. Une plainte a été déposée à la gendarmerie, et un des enfants a été opéré à Gisors. *La Lettre de la Nation* indique que *« ces agissements sont naturellement démentis par la fédération du P.C. de l'Eure. »*

Un appel de MM. Pons (R.P.R.) et Pinton (U.D.F.)

L'U.D.F. et le R.P.R. ont rendu publique, vendredi matin, la déclaration suivante : *« Avant le deuxième tour, dimanche, de l'élection législative partielle de l'Eure, MM. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., et Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., lancent un appel commun à tous les électeurs de la quatrième circonscription. Ils leur demandent de prendre conscience de l'enjeu de cette élection et de s'unir pour faire barrage au candidat du collectivisme.*

» En élisant Jacques Tailleur, candidat d'union de la majorité, ils feront le choix de la liberté et de l'efficacité. »

M. Larmanou proteste

M. Larmanou, candidat du P.C., a déclaré, vendredi matin 16 janvier :

« La radio et la presse giscardiennes, en un mot le pouvoir, ne peuvent pas supporter l'échec de leur politique dans la quatrième circonscription où, pour la première fois, le verdict des urnes a infligé une cuisante défaite au représentant de M. Tomasini. C'est une dure réalité à laquelle le gouvernement s'efforce de faire face par le camouflage et la trituration des faits. (...)

» Désormais, le désarroi gagne la « majorité ». Où est-il, en effet, le temps où le gouvernement et les ministres se proclamaient au-dessus des partis ?

» Le ministre Bonnet, en appelant à faire échec à Marcel Larmanou, se montre un digne émule du prince Poniatowski, il entre par la grande porte dans la famille des « copains et des coquins. »

Dans les conseils régionaux

M. FERNAND CHAUSSEBOURG RÉÉLU EN POITOU-CHARENTES

Comme nous l'avons brièvement signalé dans nos dernières éditions, M. Fernand Chaussebourg, C.D.S., conseiller général de Saint-Savin (Vienne), a été réélu au premier tour de scrutin président du conseil régional de Poitou-Charentes. Pour la première fois, les élus ont siégé par groupes politiques. Celui des démocrates pour le développement régional réunissant tous les membres de la majorité comprend vingt-cinq membres, les groupes de l'opposition vingt et un, soit onze socialistes, sept radicaux de gauche et trois communistes. Un vote à la proportionnelle a permis à l'opposition de siéger au bureau avec quatre représentants sur dix.

M. PIERRE JOXE RÉÉLU EN BOURGOGNE

M. Pierre Joxe, trésorier national du parti socialiste, député de la Saône-et-Loire, a été réélu président du conseil régional de Bourgogne par 28 voix contre 19 bulletins blancs et 1 nul. Aucun autre candidat ne s'était présenté.

Au cours de la session du conseil, M. François Mitterrand, député et président du conseil général de la Nièvre, a proposé le changement de la dénomination de la région Bourgogne en région « Bourgogne-Nivernais ».

● *M. Michel Debré* a soufflé jeudi 15 janvier, au Club de la presse du Havre, les soixante-neuf bougies de son gâteau d'anniversaire. Comme on lui demandait *« s'il considérait M. Giscard d'Estaing comme un démocrate »*, le candidat a répondu : *« Il l'a écrit. »*

AVANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS ANNULE LES OPÉRATIONS DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DE LA VILLE

(De notre correspondant.)

Amiens. — A la suite d'une démarche de M. Jean Clauzel, préfet de région, le tribunal administratif d'Amiens a annulé, jeudi 15 janvier, les opérations de révision des listes électorales réalisées dans la ville. Pour le moment, neuf mille électeurs nouveaux ne sont plus inscrits. La décision des magistrats est fondée sur deux faits : l'inscription par démarchage à domicile et le non-contrôle de ces listes par les commissions administratives.

Pour le tribunal, le démarchage à *domicile mis en œuvre* par la municipalité communiste d'Amiens *« est de nature à porter atteinte à la liberté des droits par l'électeur de choisir sa commune d'inscription et à compromettre la sincérité des scrutins futurs ».*

Pour ce qui concerne le non-*contrôle des listes* par les *commissions*, le maire, M. Lamps, explique que les listes n'étant pas prêtes à temps à cause d'une panne *d'ordinateur* ont été envoyées directement à la préfecture afin que la date limite ne soit pas dépassée. Ces *commissions*, a *décidé* le tribunal, devront donc se réunir entre le 26 janvier et le 9 février pour examiner attentivement chaque *candidature* à l'inscription et décider du sort de celles qui ont été obtenues par le porte-à-porte dans la mesure où cela est *possible. Les 9 000* électeurs rayés des listes ne doivent donc pas s'alarmer outre mesure pour l'instant.

MILLE QUATRE CENT CINQUANTE MAIRES SOUTIENNENT LA CANDIDATURE DE M. MARCHAIS

L'Humanité a publié, dans son numéro du vendredi 16 janvier, une liste de *« mille quatre cent cinquante maires, communistes et sans parti »*, qui soutiennent la candidature de M. Georges Marchais à l'élection présidentielle. Ces maires se répartissent entre quatre-vingt-onze départements, les Hautes-Alpes, l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne et le Bas-Rhin n'étant pas représentés.

L'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Manche, l'Orne et le Haut-Rhin sont représentés par un élu, l'Aube, le Cantal, la Loire-Atlantique, les Deux-Sèvres, la Vendée et le Territoire de Belfort par deux élus, l'Aveyron, la Haute-Marne, la Meuse et les Pyrénées-Atlantiques par trois élus. Les départements d'où parviennent le plus grand nombre de signatures sont l'Allier, la Corrèze, la Dordogne, le Gard, l'Isère, la Meurthe-et-Moselle, le Nord, le Pas-de-Calais, la Haute-Vienne et l'Essonne.

En soutenant la candidature de M. Marchais, ces maires entendent *« contribuer au combat pour l'union et le changement jusqu'au succès ».*

Selon le sondage mensuel « France-Soir »-IFOP

LA COTE DE POPULARITÉ DE M. GISCARD D'ESTAING EST AU PLUS BAS

Le sondage mensuel de popularité *France-Soir - IFOP*, publié le vendredi 16 janvier, confirme la dégradation de l'image du président de la République dans *l'opinion publique*. Selon cette enquête, réalisée entre le 6 et le 13 janvier auprès d'un échantillon national de mille six cent dix *personnes de dix-huit ans et plus*, 37 % seulement des personnes interrogées se déclarent satisfaites de M. Giscard d'Estaing. *Le chef* de l'État perd trois points par rapport à l'enquête de décembre 1980. Le pourcentage des mécontents, en revanche, a augmenté d'un point (47 % contre 46 %).

La cote du président de la République n'avait jamais été aussi basse. Le moins satisfaisant des résultats enregistrés antérieurement par M. Giscard d'Estaing au « baromètre mensuel » *France-Soir-IFOP* avait été celui de décembre 1978, après la création du R.P.R. : 39 % de « satisfaits » et 47 % de « mécontents ».

D'autre part, 27 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de M. Raymond Barre et 57 % s'en déclarent mécontentes. La cote du premier ministre était déjà aussi mauvaise au mois de décembre.

LES RESPONSABLES DE « L'HUMANITÉ » DÉNONCENT UNE « CAMPAGNE DE DISCRÉDIT MENÉE CONTRE EUX »

Les membres de la direction, les rédacteurs en chef et les chefs de rubrique de *l'Humanité* et de l'*Humanité Dimanche* ont signé un texte, publié en première page, vendredi 16 janvier, par le quotidien communiste et dénonçant *« la campagne de discrédit menée contre eux à coup de fausses nouvelles »*. Ils déclarent :

« L'Humanité *et* l'Humanité Dimanche *sont les organes centraux du parti communiste. Ils ont pour vocation, pour raison d'être, d'exprimer et de défendre la politique définie par le parti, par exemple à l'heure actuelle de lutter pour que Georges Marchais, son candidat à l'élection présidentielle, obtienne le plus grand nombre de voix. Leurs journalistes ne sont pas seulement des professionnels. S'ils ont choisi librement de travailler à* l'Humanité, *c'est parce qu'ils sont communistes. »*

Cette initiative est (après un billet de Claude Cabanes, rédacteur en chef, publié dans *l'Humanité* du 13 janvier) la première réponse de la direction du journal *aux informations qui paraissent* depuis un an environ, dans la presse non communiste, sur le malaise que l'on observe parmi les journalistes du P.C.F. Ce malaise s'est traduit, notamment, par la démission d'une quinzaine d'entre eux, dont deux chefs de service de *l'Humanité* (MM. Gaudard et Weber) et deux rédacteurs en chef adjoints de l'hebdomadaire *Révolution* (MM. Hincker et Cardoze). *Le Matin de Paris* avait évoqué cette situation, le 12 janvier, en donnant des précisions au sujet des interventions du secrétariat de M. Georges Marchais dans la présentation, par le quotidien du P.C.F., des discours et des actes du secrétaire général. Le fait que le texte publié vendredi ne soit signé que par la hiérarchie du journal confirme que tous les rédacteurs ne conçoivent pas de la même façon que la direction leur tâche d'*« expression »* et de *« défense »* de *« la politique définie par le parti »*.

La « bidonvillisation » du tiers-monde

II. — Sur les dépôts d'ordures et dans les cimetières

Le tiers-monde connaît depuis vint ans une urbanisation effrénée, dont le résultat le plus frappant est l'explosion des bidonvilles (« le Monde » du 15 janvier 1981), où l'existence des populations est de plus en plus précaire. Le phénomène, particulièrement accentué en Afrique noire, se manifeste dans le tiers-monde tout entier.

de notre envoyée spéciale CLAIRE BRISSET

Dakar. — Les chiffres fournis par l'ONU sur l'urbanisation explosive du tiers-monde sont sans ambiguïté. En Amérique latine, 60 % de la population vit déjà dans les villes : les deux tiers y sont entassés dans des taudis ou dans des colonies de squatters. L'Asie et l'Afrique restent à prédominance rurale, mais pour combien de temps ? La croissance des villes y est fulgurante, et celle des bidonvilles est deux *fois* plus rapide encore que l'expansion urbaine elle-même.

Ces secteurs énormes d'« habitat *spontané* », pour reprendre l'expression pudique des experts des Nations unies, augmentent chaque année dans l'ensemble du tiers-monde, de 10 % à 12 % en moyenne, parfois bien davantage. Nouakchott, où vivaient cinq mille huit cents habitants en 1985, en compte aujourd'hui... deux cent cinquante mille, dont la moitié s'entassent dans des baraques ou des huttes de fortune. A Bombay, la population du bidonville a dépassé le million. A Lima, plus de la moitié des habitants vivent illégalement dans une zone « interdite » à la construction. La liste pourrait être longue de ces énormes concentrations urbaines dont les seuls points communs sont l'entassement, l'insalubrité, l'insécurité et la misère.

A l'origine de ces regroupements spontanés : l'absence de valeur foncière du site. Aussi, les bidonvilles se construisent-ils dans les lieux où nul n'aurait pensé à édifier quoi que ce soit, et où personne ne songera à revendiquer la propriété du sol. Ce sont d'abord les *dépôts* d'ordures et les décharges publiques, comme c'est le cas, souvent, en Amérique latine et en Inde. Ce sont aussi les cimetières : l'exemple le plus illustre de cette situation est celui du Caire, où la « cité des morts » groupe, aujourd'hui, plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Ce sont les bas-côtés des routes, ou plus simplement, comme en Inde, les trottoirs ; enfin, les zones inondables déclarées par les autorités inaptes à toute construction, un cas fréquemment rencontré en Afrique.

Un habitat étouffant et précaire

Ces bidonvilles coexistent et parfois, comme à Dakar, à Lagos ou à Djibouti, s'imbriquent totalement dans la ville « moderne », sans laquelle ils ne pourraient survivre : le bidonville recueille les miettes, vit des déchets de la grande ville, subit sa loi et, parfois, meurt de son expansion. Surviennent les bulldozers, les camions des *forces* de l'ordre qui, sans ménagement, procèdent à ce que l'on dénomme en Afrique francophone un « déguerpissement ». Les « bidonvillois », s'ils en ont le temps, démontent leur baraque, emportent les planches, et reconstituent, quelques kilomètres plus loin, leur habitat étouffant et précaire. Dans l'opération, ils auront peut-être perdu l'artisanat de fortune ou l'emploi fragile qui les faisaient vivre. Dans le meilleur des cas, l'Etat aura prévu des « parcelles assainies » pour les accueillir, ce qui a été souvent le cas au Sénégal. La puissance publique n'est pas toujours aussi attentive et les « déguerpis » se regroupent, sans trame d'accueil, dans une autre zone insalubre

La situation des enfants est particulièrement dramatique dans les bidonvilles. Selon un rapport élaboré par l'UNICEF, « *il n'est pas rare que l'enfant des bidonvilles, affamé jusqu'à la torpeur, partage la nourriture, les vêtements, l'abri, tout ce qui lui est indispensable, avec huit, dix ou douze personnes, parfois davantage (...). Il doit aller et venir au milieu des égouts stagnants à ciel ouvert qui se ramifient dans tout le voisinage. Les tas d'ordures attirent les mêmes mouches qui pullulent autour de sa nourriture et se posent sur ses plaies ouvertes. Chiens, porcs, poulets, chèvres, se vautrent dans les ordures éparpillées sur le sol.* »

Quand surviennent les pluies, les baraques sans fondations s'écroulent parfois brutalement sur leurs habitants. Rien n'est prévu pour l'écoulement des eaux usées, qui stagnent dans les ruelles, favorisant la pullulation des insectes. Rien n'est prévu non plus pour fournir les familles en eau potable, qu'elles doivent souvent acheter à des spéculateurs. L'eau peut être jusqu'à cent *fois* plus chère dans les bidonvilles que dans la partie moderne de la ville. Pas d'électricité : l'éclairage provient de lampes à pétrole, dont l'utilisation provoque accidents et incendies.

L'aménagement intérieur des baraquements est par définition des plus précaires : s'ajoute à la chaleur torride, qu'amplifient les toits de tôle ondulée, un extraordinaire entassement humain. « *Parfois*, lit-on dans le rapport de l'UNICEF, *les occupants d'une cabane de 20 mètres carrés se relaient pour dormir à tour de rôle.* » Pas de meubles, mais un amoncellement de malles et de boîtes, parfois suspendues au plafond.

Les nouveaux esclaves

La menace de l'expulsion plane en permanence : la ville moderne, dans son expansion, voudra « récupérer » ce terrain surpeuplé dont personne jusque-là ne voulait et qui la dépare. En outre, la ville moderne exploite les services de ces nouveaux esclaves : « *L'infirmier de la ville qui fait payer le médicament gratuit, le fonctionnaire qui ne délivre un papier que moyennant cadeau, le contremaître qui se fait verser une contribution pour engager un manœuvre...* » Sous des formes multiples, écrit M. Jacques Bugnicourt (1), ceux qui vivent dans l'économie « *transitionnelle* » (la population des bidonvilles) « *sont rançonnés illégalement par ceux qui se situent dans l'économie urbaine moderne* ».

Bien évidemment, les possibilités de soins, de formation, sont, dans un tel environnement, des plus précaires quand elles existent. Dispensaires et écoles ne foisonnent pas dans ces zones infra-urbaines, où la mortalité infantile et l'analphabétisme atteignent des sommets. Il n'est pas rare, en effet, que les gouvernements consacrent l'essentiel, voire la totalité de leurs budgets d'aménagement « *à l'embellissement de ces grandes zones métropolitaines qui sont les symboles représentatifs de la nation aux yeux du monde* », lit-on dans le rapport de l'UNICEF : avenues à six voies, monuments nationaux et bâtiments publics impressionnants, hôtels de grand luxe... Pendant ce temps, vit, et meurt surtout, la population des bidonvilles. Elle vit d'une économie de récupération, des mille et un métiers qui y pullulent, tels ces parias de Bombay dont la fonction consiste à trier à la main les ordures : la filière du verre, la filière des capsules, les filières du plastique, la filière des os, que l'on réduit en poudre et dont on fait des biscuits. Elle meurt de tout ce dont souffrent les peuples du tiers-monde, mais près, tout près des hôpitaux, des universités, des écoles que l'on aura construits en leur nom.

FIN

(1) Secrétaire exécutif d'ENDA-Environnement africain, Dakar. Extrait de *Quelle alternative urbaine pour l'Afrique*. Texte écrit pour la Fondation Dag Hammarskjöld (Suède).

Un espoir à Rosso

Rosso (Mauritanie). — Le froid tombe brutalement, la nuit, sur ces cabanes de planches disjointes, dès que le soleil meurtrier de l'après-midi a disparu derrière les dunes. Dehors les poules sautillant sur les toits de tôle ondulée, les chiens errants, squelettiques, s'endorment, le bidonville se tait. Dans le baraquement, la lampe à pétrole projette une vague lueur sur le sol. Les punaises aussi, pour le moment, dorment.

Et pourtant, on apprend, dans ce bidonville, où avait lieu la première partie du séminaire organisé par l'UNICEF, que l'heure du désespoir est passée. Il y a quelques années, 10 000 anciens nomades et anciens esclaves, fuyant à la fois la sécheresse et le servage s'étaient installés à Rosso, deuxième ville de Mauritanie, au bord du fleuve Sénégal, sur un terrain dénommé Satara, inondé chaque année à la saison des pluies, et où, pour cette raison, il était interdit de construire. En 1975, après une inondation meurtrière, l'armée avait déplacé, en camions, la totalité des baraques. Quelques semaines plus tard, le bidonville s'était reconstitué, au même endroit.

Deux ans plus tard, une société publique de construction, la Socogim (1) et une organisation non gouvernementale panafricaine, l'A.D.A.U.A. (2) proposaient à la population du bidonville, grâce à l'aide constante de l'administration mauritanienne et avec le concours d'un architecte français, M. Serge Theunynck, de modifier radicalement ses conditions d'existence en construisant elle-même une digue et des habitations en matériaux locaux.

Après une nouvelle et catastrophique inondation, en 1978, les travaux commençaient. L'UNICEF fournit pelles, pioches, pompes, le programme alimentaire mondial (PAM) envoya des rations alimentaires, et les habitants du bidonville édifièrent une digue de trois kilomètres et creusèrent 3 000 mètres de canaux.

Aujourd'hui, le bidonville subsiste, certes : mais les habitants y ont gagné la sécurité foncière, que les pouvoirs publics leur ont reconnue ; surtout, ils ne sont plus à la merci des inondations qui détruisaient les baraquements et noyaient des enfants. Enfin, ils ont entrepris de construire eux-mêmes, avec des matériaux locaux (des briques de terre stabilisées à l'aide d'un coquillage local pilé), des maisons de style maure traditionnel qui remplaceront progressivement les baraquements.

Cet aménagement de l'habitat, comme l'ont souligné les participants du colloque de Rosso-Dakar, n'est qu'un préalable. Des fours en terre (3), construits par la population, permettront de limiter la dramatique destruction de la forêt dont est victime la Mauritanie. La retenue d'eau créée par la construction de la digue permettra aux habitants du bidonville d'entreprendre des cultures maraîchères, céréalières et fourragères, d'abreuver leurs troupeaux, de planter des arbres. Des bornes-fontaines fourniront la population en eau potable et, à plus long terme, la transformation locale des produits maraîchers sera entreprise, ce qui permettra de dégager un surplus commercialisable, donc des revenus.

Un espoir dans le bidonville.

(1) Société de construction et de gestion immobilière de la Mauritanie-Nouakchott.

(2) Association pour le développement naturel d'une architecture et d'un urbanisme africains, B.P. 848, Ouagadougou (Haute-Volta).

(3) Il s'agit de cuisinières fermées, construites en argile et en sable, qui permettent une économie considérable d'énergie. Aux termes d'un projet, dit « Ban Ak Suuf », élaboré à Dakar et encouragé par l'UNICEF, 300 000 de ces cuisinières devraient être construites d'ici à l'an prochain au Sénégal, ce qui permettrait de contrebalancer le déficit annuel en bois du pays. La recherche de bois de chauffe est l'une des principales raisons de la désertification du Sahel.

LAGOS : 3 mètres carrés par personne

L'un des rapports les plus impressionnants de la conférence de Rosso-Dakar avait trait à l'urbanisation effrénée du Nigéria : sur près de 100 millions d'habitants 30 millions vivent dans les villes, ce qui constitue la première population urbaine d'Afrique. La guerre du Biafra puis l'exploitation pétrolière ont amplifié l'exode rural de manière saisissante dans le pays le plus peuplé du continent.

Lagos, la capitale, est de l'avis des experts des Nations unies l'une des villes les plus surprenantes du tiers-monde. Bâtie sur des îles, des bancs de sable, des marécages insalubres, Lagos comptait en 1975 2,5 millions d'habitants ; elle en dénombre aujourd'hui 4,5 millions et devrait en compter entre 13 et 20 millions d'ici à l'an 2000. Dans la partie insulaire de la ville, la densité atteint actuellement 2 800 personnes à l'hectare.

Dans une proportion de 90 %, la population de Lagos vit dans des meublés surpeuplés, qui hébergent en moyenne six familles chacun, soit une quarantaine de personnes. Les habitants y disposent de moins de 3 mètres carrés en moyenne. La pression sur le logement est telle que les propriétaires demandent jusqu'à cinq ans de loyer d'avance.

L'eau courante n'est distribuée qu'à moins de la moitié de la population de la ville, qui ne dispose d'aucun système d'égouts ni de ramassages des ordures ; les eaux usées sont déversées dans les fossés à ciel ouvert, le plus souvent obstrués par les ordures. A la saison des pluies, ces fossés débordent, la ville est inondée d'eaux polluées. Les morts par choléra ne sont pas rares à Lagos, estime le rapport de l'UNICEF, qui ajoute : le Nigéria souffre de la mortalité infantile la plus élevée d'Afrique.

La circulation, à Lagos, pose des problèmes totalement irrésolus. Quoique l'usage des voitures privées ne soit permis à leur propriétaire qu'un jour sur deux, les rues sont constamment embouteillées, et le rythme de la circulation n'y atteint pas 5 kilomètres à l'heure. Les autobus, qui doivent transporter 2,5 millions de personnes par jour, sont pris d'assaut, les ambulances et voitures de pompiers ont le plus grand mal à se frayer un chemin.

Un plan d'aménagement de la ville de Lagos, élaboré avec des experts du programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.), a été mis en œuvre en 1980. Prévu pour une durée de vingt ans, il s'est fixé pour objectifs : la construction de deux cent dix mille logements à bon marché, l'organisation d'un système d'égouts et d'approvisionnement en eau et l'élaboration d'une infrastructure sociale, dans les domaines sanitaire et scolaire notamment. L'UNICEF de son côté, avec l'aide de la fondation Ford et de volontaires nigérians, se propose notamment d'agir dans le quartier particulièrement insalubre de Maroko, totalement isolé par les inondations à la saison des pluies et où vivent soixante quinze mille personnes environ.

En attendant, ajoute le rapport de l'UNICEF, les habitants mènent leur difficile existence dans un pays où l'inflation atteint des records : aujourd'hui, il faut 1 dollar pour payer trois œufs et 4 dollars pour 1 kilo de riz. Pourtant, dans deux foyers sur trois, personne ne touche de salaire.

C. B.

A DAKAR

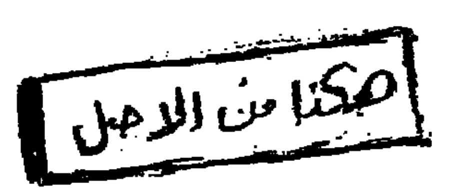
Stimuler la vie communautaire des populations des bidonvilles, où les groupes ethniques s'interpénètrent, n'est pas chose aisée. L'expérience menée à Dakar, le projet Chodak, animée par une équipe dynamique qui travaille en collaboration avec le gouvernement du Sénégal et ENDA-Environnement africain, montre pourtant que ce genre d'effort est payant. Les quarante-cinq mille habitants du quartier de Grand Yoff, tous expulsés du centre de la ville, se sont dotés de structures communautaires qui commencent à fonctionner.

PAS D'ARGENTERIE DES MOUSTIQUES

Organiser un colloque sur les bidonvilles... dans un bidonville. Evaluer, sous une tente dressée entre des baraquements de planches, les effets de la fulgurante « bidonvillisation » du tiers-monde. Nourrir des délégués, venus du monde entier, dans des bassines d'émail africaines et non dans de l'argenterie, les faire dormir à même le sol, bercés par les moustiques accueillants, insistants, du fleuve Sénégal. Bref, leur faire partager, fût-ce quelques jours, la vie de dix mille « bidonvillois » mauritaniens, par 40 °C, sans pause-café, sans traductions simultanées, sans réceptions nocturnes, ces à-côtés obligés des conférences internationales... Il fallait, pour mener à bien une telle entreprise, une certaine obstination et le réalisme sans concession des responsables de l'UNICEF. — C. B.







هكذا من الاصل

Le Monde

société

ÉDUCATION

UNE ENQUÊTE SUR L'ORIENTATION SCOLAIRE

Le système éducatif ne doit plus se contenter de « trier les sujets d'élite »

« Le processus d'orientation est le lieu principal du rapprochement de la demande » et de *« l'offre de formation »*, constate M. Jouvin non sans reconnaître que *« dans notre pays la demande et l'offre de formation présentent, dans le secondaire, d'importantes déformations qui rendent difficile leur ajustement »*.

La « demande » se caractérise par son « *hétérogénéité* » (âge et niveau scolaire des élèves et par la méconnaissance, tant par les élèves que par leurs parents, des filières d'enseignement, des procédures d'orientation, du marché du travail. C'est pourquoi la grande majorité des élèves *« subit le processus d'orientation plus qu'elle ne l'utilise »*.

« L'offre de formation, de son côté, ne constitue plus une réponse suffisante aux besoins réels des élèves. » « Il n'est plus possible, explique le rapporteur, *avec un enseignement de masse destiné à la quasi-totalité des effectifs d'une génération, de pratiquer la même pédagogie ni d'enseigner les mêmes choses qu'avec les élèves sélectionnés de l'enseignement secondaire d'antan. (...) En fait, le secondaire, malgré la généralisation du collège unique, reste une école sélective au sens négatif du terme parce qu'il délivre un enseignement qui reste globalement fondé sur un modèle culturel dominé par la primauté de l'intelligence abstraite et des langages symboliques. »*

Relevant que la majorité des élèves n'appartiennent pas aux *« groupes sociaux favorisés »* où l'on acquiert *« spontanément »* cette forme de pensée, M. Jouvin constate que ces élèves éprouvent les plus grandes difficultés à accéder au type d'enseignement « classique » qui leur est proposé et ils se trouvent très vite, et de manière irrémédiable, en situation d'échec. *« Pour ceux-là, l'orientation ne pourra avoir qu'un sens négatif. »*

Compte tenu de ces caractéristiques, il est plus juste de parler de *« mécanisme de régulation »* que d'orientation. En outre, le système repose sur des critères et des *« acteurs »* qui ne lui permettent pas de jouer son véritable rôle. *« Affaire quasi exclusive des enseignants »*, l'orientation est fondée sur les seuls résultats scolaires, c'est-à-dire l'aptitude à maîtriser les disciplines abstraites. On *« sélectionne »* ainsi les jeunes aptes à suivre l'enseignement long des lycées, les autres étant *« par une sorte d'*a contrario *naturel, entraînés vers l'enseignement professionnel »*.

C'est ainsi, relève le rapport, que l'on néglige *« la personnalité totale de l'élève, ses goûts, ses aspirations, ainsi que l'environnement social et économique qui est le sien »*. C'est aussi faire bien peu de cas de ses *« capacités potentielles »* et de ses *« possibilités d'adaptation »*. Sans compter que les professeurs de collège responsables de l'orientation ignorent à peu près tout des réalités de l'enseignement professionnel, voire des lycées.

En définitive, le système fonctionne pour les jeunes qui en ont le moins besoin (40 % d'entre eux). Il perd largement son efficacité pour tous ceux qui sont dans une situation difficile (les 60 % restant). Or, ces derniers sont doublement handicapés par le fait que, très souvent, en raison des problèmes de capacité d'accueil, leur affectation dans l'enseignement professionnel ne correspond pas à la décision d'orientation.

Les conditions du choix

M. Jouvin propose, en premier lieu, de créer les conditions d'un véritable choix en agissant tant sur la demande de formation que sur les structures de l'enseignement. Le système éducatif ne peut plus se contenter de *« trier les sujets d'élite »* mais doit aussi donner à l'ensemble de la population une formation générale et professionnelle de qualité. Pour cela il est indispensable, d'abord, de mettre fin à l'hétérogénéité excessive du public scolaire en renforçant l'enseignement élémentaire qui place déjà trop d'élèves en situation d'être *« orientés »* : *« Il doit être possible de ramener la part des échecs inévitables à une proportion plus saine que celle qui est constatée aujourd'hui. »* C'est l'affaire des pédagogues et il y a *« urgence »*.

Pour être à même de choisir, il faut ensuite être informé. Le rapport propose, à cette fin, d'introduire dans les programmes d'enseignement une véritable pédagogie de l'orientation : *« Apprendre à s'orienter à l'école et dans la société apparaît comme l'une des missions essentielles du système éducatif »*, écrit M. Jouvin, en suggérant la création d'un enseignement de sensibilisation au milieu extérieur, aux réalités concrètes, aux techniques modernes, qui trouverait en partie sa place dans l'instruction civique.

Pour compléter cet enseignement, il préconise une meilleure diffusion de l'information écrite, notamment celle produite par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) par l'intermédiaire des Centres de documentation et d'information (C.D.I.), trop faiblement implantés dans les collèges (50 %) et dans les lycées d'enseignement professionnel (27 %). Enfin, c'est toute l'équipe éducative (enseignants, assistante sociale, conseiller d'orientation) qui, sous l'autorité du chef d'établissement, doit contribuer à l'information des élèves, l'intervention du conseiller d'orientation devant, en outre, être prévue dans l'emploi du temps scolaire en prélevant éventuellement sur les horaires des différentes disciplines.

L'action sur les structures de l'enseignement secondaire passe par une rénovation des programmes, dans toutes les disciplines traditionnelles : *« L'enseignement du collège unique doit être pratique, concret et attractif. »* Les séquences éducatives en entreprise devraient être systématisées pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel mais aussi pour ceux des classes de troisième des collèges. M. Jouvin voit, en outre, dans le professeur de collège, un *« véritable travailleur social dont le rôle est de préparer (...) les jeunes scolarisés à la vie, ce qui ne se réduit pas à une simple préparation aux études ultérieures »*. Un effort important est donc souhaitable pour leur formation, tenant compte de cette nécessité.

Mais si, d'autre part, l'enseignement professionnel peut être revalorisé — avec en particulier un accroissement de l'ensemble des moyens qui lui sont consacrés — les choix d'orientation ne doivent pas être irréversibles. Le rapporteur suggère de développer les *« passerelles »* et les *« zones de transition »* entre enseignement technique et général. C'est au prix de ces modifications du système d'enseignement qu'il deviendra efficace d'amender la procédure d'orientation. Suivre les élèves durant toute leur scolarité, tenir compte des possibilités d'affectation, modifier la composition des conseils de classe en donnant notamment voix délibérative aux conseillers d'orientation sont les principales mesures proposées en ce sens.

Acteurs privilégiés de l'orientation, enseignants et conseillers d'orientation doivent être particulièrement qualifiés pour cette mission. Il est indispensable, pour les premiers, de connaître le monde des entreprises (les stages sont recommandés, voire le recrutement d'enseignants ayant une autre expérience professionnelle) et les établissements d'enseignement dans leur département.

La formation des conseillers d'orientation n'est pas seulement, estime en outre le rapporteur, une dimension psychologique. Un meilleur équilibre pourrait être trouvé dans leur formation avec la connaissance du milieu économique et professionnel. Un accroissement des effectifs permettrait, d'autre part, aux conseillers d'orientation d'être plus mobiles, plus souvent présents dans les établissements scolaires, plus prioritairement à l'écoute des jeunes défavorisés, en contact plus étroit aussi avec les milieux professionnels. — C. A.

Sujets d'élite et justice sociale

(Suite de la première page.)

D'autres, comme lui, ont été chargés de missions ponctuelles mais n'ont pu se limiter à leur sujet strict. Ainsi, présentant, en mai dernier, au nom du Conseil économique et social, des propositions d'aménagements de rythmes scolaires, M. Emile Lévy envisageait-il une évolution de la pédagogie, de la formation des enseignants pour rapprocher l'école des préoccupations des jeunes qui tendent à s' *« éloigner »* du monde scolaire, lorsqu'ils n'en sont pas *« carrément rejetés »*. Réfléchissant, pour la même assemblée, aux conditions d'une réconciliation entre *« l'école et le travail manuel »*, M. Antoine Lagarde plaidait pour de multiples améliorations (de la formation des maîtres à la pédagogie), en insistant sur la nécessité de s'intéresser à l'ensemble du système et particulièrement à l'école élémentaire, *« lorsqu'on sait que 30 % des élèves qui entrent en sixième sont déjà en état d'échec »*.

La proportion d' *« exclus »* était encore, il y a peu, planifiée (V[e] et VI[e] Plans). Ce n'est plus le cas. Mais on se garde bien d'agir réellement, pour la réduire, sur les causes de l'échec scolaire et social, que l'on a tendance, dans certains milieux de la majorité, à vouloir expliquer par la génétique. Il est vrai qu'un choix politique qui aboutirait à renverser les objectifs du système scolaire, au bénéfice du plus grand nombre et non pas seulement de quelques individus qui de toute manière seraient toujours brillants, porterait aussi en germe un bouleversement de notre société. A quoi bon, dans ces conditions, multiplier des rapports voués à dormir dans les bureaux ministériels ? Sinon à donner bonne conscience.

CATHERINE ARDITTI.

LA RENTRÉE 1981

• Un nouveau visage pour la classe de seconde
• Une « quatrième préparatoire » dans l'enseignement professionnel

L'année scolaire prochaine (1981-1982) est en préparation. Le « Bulletin officiel de l'éducation » du 15 janvier contient trois textes, à ce sujet, trois notes de service adressées aux recteurs pour tracer les lignes qui doivent inspirer leur travail en vue de la rentrée de septembre. La première a trait aux collèges, la deuxième aux lycées et la troisième définit les modalités d'orientation des élèves actuellement en classes de cinquième et de troisième.

Les trois documents du *Bulletin officiel* sont publiés plus tard que les années précédentes. Mais on fait valoir au ministère de l'éducation que cette fois, en revanche, les recteurs ont été consultés préalablement sur leur contenu, et qu'ils ont donc pu commencer à constituer leurs dossiers. Quant à la parution simultanée des trois textes, elle n'est pas due au hasard puisque aussi bien le système d'orientation des élèves de troisième dans les collèges les dirige entre autres vers les lycées et celle des élèves de cinquième en aiguille quelques-uns vers la préparation d'un C.A.P., c'est-à-dire vers l'entrée dans un lycée d'enseignement professionnel (L.E.P.).

Les nouveautés concernent d'ailleurs principalement ces deux paliers d'orientation. A partir de la rentrée prochaine, la première année de C.A.P. dans les L.E.P. s'appellera *« quatrième préparatoire »*. Cette décision était contenue dans la loi du 11 juillet 1975 (« loi Haby ») qui prévoyait que *« la scolarité correspondant* [aux deux derniers niveaux du collège : quatrième et troisième] *et comportant obligatoirement l'enseignement commun peut être accomplie dans des classes préparatoires rattachées à un établissement de formation professionnelle »*. Si l'enseignement dit *« commun »* ne l'est pas tout à fait, en revanche, à l'issue de la classe suivante (la troisième préparatoire), l'élève engagé dans l'enseignement professionnel pourra recevoir, comme ses camarades qui auront continué leur scolarité au collège, le « brevet des collèges » qui remplace désormais le B.E.P.C.

C'est surtout la classe de seconde qui connaîtra l'an prochain un nouveau visage. Ainsi, la réforme de l'enseignement atteindra-t-elle alors les lycées, avec plusieurs années de retard sur le calendrier initial de M. René Haby. Le prédécesseur de M. Christian Beullac avait songé, un temps, à mettre en place les classes de seconde réformées dès 1977. Puis on s'était donné un an de répit, pour décider finalement que la rénovation dans les lycées devrait s'appliquer à la cohorte d'élèves ayant inauguré la réforme en 1977 à l'entrée en sixième. C'est cette classe d'âge qui abordera le lycée en septembre prochain.

Le niveau de cette seconde est défini désormais comme une *« classe de détermination »* et non *« d'élimination »*. Elle devrait permettre au lycéen de *« n'engager son avenir qu'au moment où cela est nécessaire »*. Elle doit aussi *« rééquilibrer les différentes sections »*.

Pour les collèges, comme pour les lycées, les notes de service insistent fortement sur l'autonomie des établissements. Cette notion est une idée-force du ministère de l'éducation depuis 1974. Elle ne se traduit pas sans mal dans les faits. Pour la troisième année consécutive, la circulaire de rentrée des collèges invite les chefs d'établissement à *« moduler le volume des moyens »* qui leur seront attribués, à les *« utiliser avec souplesse »*, à refuser toute *« uniformisation »*. Il est question de la *« spécificité »* des établissements, de leurs *« caractéristiques propres »* (c'est tout juste si l'on n'utilise pas la formule chère à l'enseignement privé confessionnel : le *« caractère propre »*... Cette *« spécificité »* est définie par l'environnement socio-économique, la présence d'élèves étrangers, la taille de l'établissement, les locaux, les contraintes de ramassage scolaire, etc. Pour que les principaux des collèges puissent jouer de leur *« marge réelle de liberté »*, la direction des collèges souhaite que l'inspecteur d'académie leur fasse connaître avant la fin du troisième trimestre leur dotation globale en moyens. C. V.

MÉDECINE

« L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES DE SANTÉ NE POURRA SE POURSUIVRE INDÉFINIMENT AU RYTHME ACTUEL », déclare M. Raymond Barre.

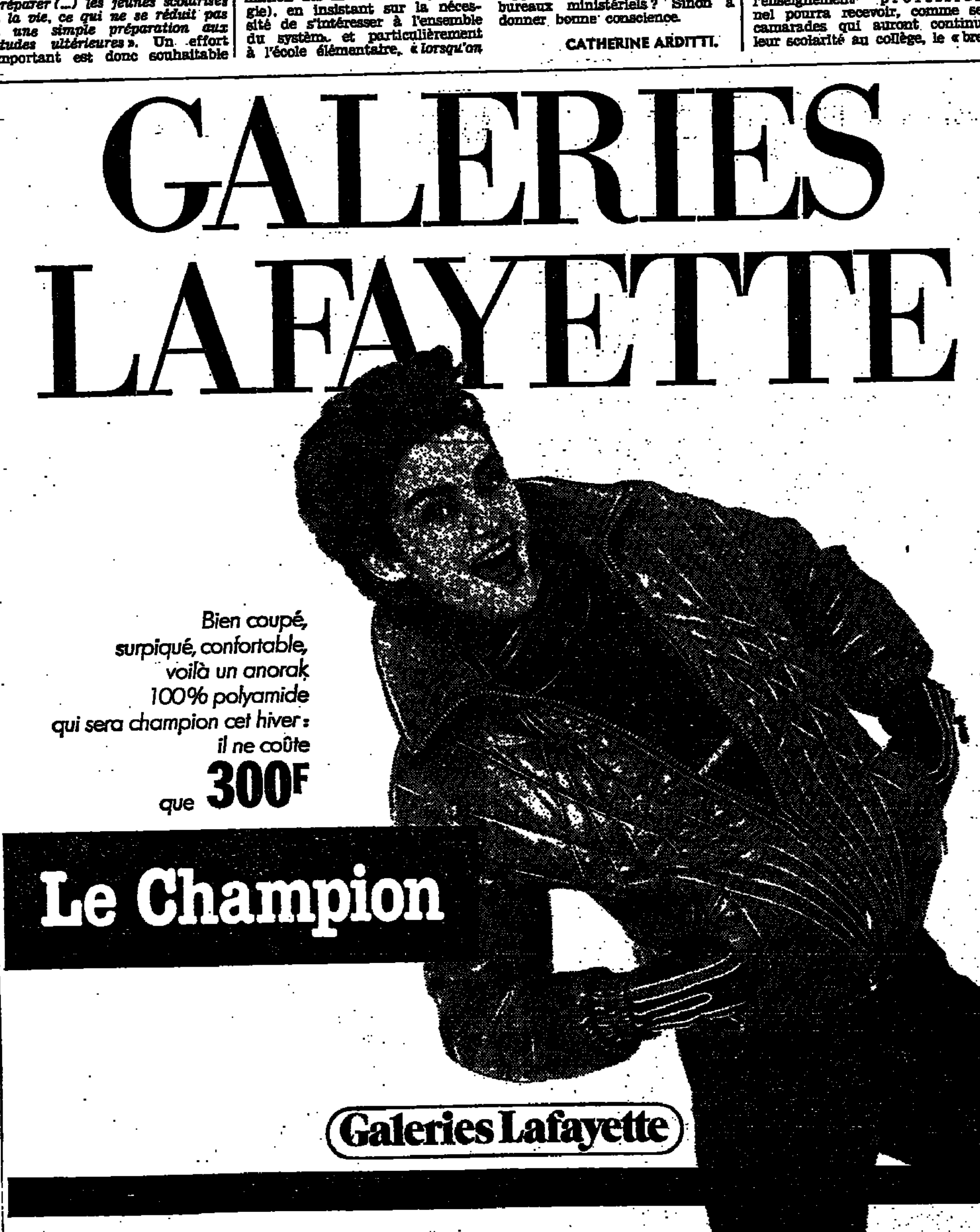
« Dans aucun pays développé, l'accroissement des dépenses de santé ne pourra se poursuivre indéfiniment au rythme actuel », a déclaré jeudi 15 janvier, M. Raymond Barre en ouvrant les travaux du colloque consacré à *« la recherche médicale et ses applications dans l'économie de la fin du vingtième siècle »*, organisé à Paris au Sénat par la Fondation pour la recherche médicale.

Rappelant qu'en 1960 chaque Français consacrait à sa santé l'équivalent de 990 F actuels, dont 60 % faisaient l'objet d'une prise en charge collective, le premier ministre a déclaré : *« Aujourd'hui chacun de nous y consacre 3 300 F, dont les trois quarts sont financés par la collectivité. »*

Le gouvernement, a ajouté M. Barre, n'a pas voulu, pour juguler l'évolution de ces dépenses, opter pour une *« diminution de la prise e ncharge collective »*. Il souhaite rationaliser la gestion du système de soins qui *« pour échapper aux lois du marché ne doit pas être pour autant exonéré des principes d'efficacité et de bonne organisation »*.

Il faut sans conteste, a encore déclaré le premier ministre, veiller au développement de la recherche et de ses applications.

Les moyens dont disposent les sciences de la vie bénéficient d'une priorité *« et sont appelés à s'accroître au cours des cinq prochaines années à un rythme très supérieur à celui du produit national »*. Mais, a souligné le premier ministre, la croissance même de ces moyens suppose une autodiscipline de la part de ceux qui les utilisent. *« Après trente ans d'une croissance exceptionnelle de leurs moyens comme de leurs besoins,* a conclu M. Raymond Barre, *nos sociétés doivent désormais, dans un monde bouleversé et appauvri, mener à bien une adaptation dont elles commencent seulement à découvrir l'ampleur. »*



JUSTICE

LES INDÉPENDANTISTES TAHITIENS AUX ASSISES DES YVELINES

Drôle de vie que celle de Charlie Ching ! Un mélange épicé de militantisme politique et d'exotisme, que les jurés de la cour d'assises des Yvelines ont été invités à décomposer en ouverture du procès des sept Tahitiens qui comparaissent, depuis le 13 janvier, sous l'inculpation d'association de malfaiteurs, et, pour certains d'entre eux, de meurtre (le Monde *du 15 janvier).*

La foi de Charlie Ching

Charlie Ching, âgé de quarante-quatre ans, est suspecté d'être l'inspirateur du commando qui a assassiné, en août 1977, un métropolitain de Papeete, M. Pierre d'Anglejean-Chatillon. Il s'en défend. Mais l'histoire qu'il raconte est bien celle d'un chef. Par ses origines, d'abord : il descend, par sa mère, d'un roi maori qui lutta jusqu'en 1907 contre les Français dans les « îles Sous-le-Vent » et par son père de la lignée des Ching.

Son oncle, le député Pouvanaa a Oopa, premier leader de la cause autonomiste à Tahiti, fondateur du Regroupement des populations tahitiennes (R.D.P.T.), lui apprit très tôt la méfiance des métropolitains et lui montra l'exemple à suivre par ses querelles avec les gouverneurs successifs de Papeete. Après une jeunesse turbulente, une répétition d'échecs scolaires dans un collège des îles Fidji, un pensionnat catholique et une école chinoise, après quelques menus métiers, un mariage à Nouméa et un embarquement clandestin à destination de la France, qui s'acheva aux Marquises, Charlie Ching fit ses classes en politique en écoutant, avec son oncle, les discours enflammés de M. Francis Sanford, vice-président du conseil du gouvernement, alors principal défenseur en Polynésie du « *statut particulier* ». « *Avec mes appuis, j'aurais pu devenir un homme politique local. J'aurais certainement pu être membre de ce conseil de gouvernement.* »

Charlie Ching a choisi une autre voie. Son récit, pour les jurés, un peu ébahis, de la cour d'assises, a le charme des histoires exotiques, des aventures au long cours, servies par un don de conteur que l'inculpé fleurit encore de ses mimiques volubiles et de son sourire ravi. « *J'aurais pu aussi devenir prédicateur* », assure-t-il encore. Ce protestant converti à l'adventisme se réfère sans cesse à sa foi, qui lui permet de supporter la prison, et avait nourri, plus jeune, son « *besoin de justice pour les Tahitiens* » et son aversion des expériences nucléaires dans le Pacifique.

Détenu pendant deux ans et demi à Marseille pour un vol d'explosifs comme en 1972, gracié en 1975, il fonde le premier parti indépendantiste, Te Taata Tahiti Tiama (le Tahitien libre) et se présente sans succès à une élection législative partielle de 1976. Sa vie balance ensuite entre une respectabilité de façade — « *Ne suis-je pas l'adversaire de Francis Sanford ?* », dit-il ingénument — et une semi-clandestinité, renforcée par ses rencontres avec de jeunes Tahitiens radicalisés, qui supportent de plus en plus mal la présence à Papeete des « *mauvais popaa* » (les Blancs). L'histoire de Charlie Ching prend alors un tour plus judiciaire. Il est en métropole depuis trois ans.

PHILIPPE BOGGIO.

Les autonomistes corses devant la Cour de sûreté de l'État

Le procès des autonomistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat est entré, jeudi 15 janvier, dans une nouvelle phase. Par l'intermédiaire d'un de leurs avocats, Mᵉ Mattéi, du barreau de Bastia, les six détenus grévistes de la faim — dont quatre étaient empêchés de comparaître par les services de médecine pénitentiaire — ont en effet annoncé qu'ils cessaient leur mouvement commencé, pour trois d'entre eux, il y a soixante-cinq jours (nos dernières éditions).

Plusieurs raisons ont, semble-t-il, fondé cette décision. En premier lieu, « *l'ampleur et la dignité de la manifestation* » d'Ajaccio, le 14 janvier, réclamant la libération de tous « *les emprisonnés politiques corses* » et la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat. Le reste, les grévistes de la faim l'expliquent eux-mêmes : « *Nous avons toujours voulu notre procès. Nous l'aurions voulu beaucoup plus tôt et libres. Il s'ouvre dans des conditions malsaines, gravement hypothéqué par notre état. (...) Conscients des nécessités des principes de tout Etat, inscrivant notre action politique dans le respect de cette philosophie, nous avons toujours su que la grève de la faim n'est pas un moyen juridique en soi. Nous n'en attendions pas la liberté mais la lumière et la vérité... C'est chose faite.* »

La Cour de sûreté de l'Etat, à l'annonce de l'arrêt de la grève de la faim des six détenus, laissait alors entendre qu'elle pourrait, ce vendredi 16 janvier, ajourner le procès de quelques jours afin de permettre aux accusés de reprendre des forces. Auparavant, la Cour avait disjoint le cas de deux accusés libres, MM. Pantaloni et Valentini, défendus par Mᵉ Charles Robaglia, qui a présenté pour eux deux certificats médicaux justifiant leur absence. Le procès de dix-sept autonomistes corses est donc devenu jeudi celui des « quinze ».

LES INCIDENTS DE LA HAGUE

La C.F.D.T. conteste une nouvelle fois le point de vue officiel

La fédération de la métallurgie de la C.F.D.T. a fait le point jeudi 15 janvier à Paris sur les incidents récemment survenus à La Hague, sur la situation de cette usine et sur les divers problèmes qu'y posent la sécurité des travailleurs et celle des populations avoisinantes. Les syndicalistes ont contesté plusieurs déclarations officielles ou réglementations administratives et se sont plaints des obstacles qu'ils rencontrent quand ils cherchent à préciser leurs informations.

L'incendie qui s'est produit dans un silo de stockage (*le Monde* du 10 janvier) leur paraît « *caractéristique d'une phase d'industrialisation sur un processus mal maîtrisé* ». La C.F.D.T. conteste les informations données par le directeur de La Hague sur deux points principaux. La direction aurait choisi de ne rien dire au personnel et de ne rien faire, le plus longtemps possible, peut-être pour « *escompter une dispersion de la contamination par le vent, bénéficier d'une dilution consécutive à cette dispersion, et gagner 48 heures pour faire des prélèvements dans l'environnement* ».

D'après les mesures relevées dans certains bâtiments du centre, la radio-activité rejetée dans l'incendie est évaluée par les syndicalistes à 10 ou 100 curies. Ils précisent qu'il ne s'agit que d'une estimation d'ordre de grandeur, mais qu'elle est incompatible avec le chiffre (0,6 curie) donné par la direction. Une radio-activité supérieure à 3 ou 4 curies ne peut être expliquée, estiment les syndicalistes, par la seule combustion du graphite et implique celle des gaines de magnésium qui contiennent un peu de plutonium.

La C.F.D.T. rappelle aussi son désaccord avec les évaluations officielles des capacités futures de retraitement à La Hague. Elle estime que l'usine devra stocker 5 000 tonnes de combustible irradié en 1985 et 11 000 tonnes en 1990 — avec un décalage possible de un ou deux ans pour ces dates.

Les syndicalistes s'en sont aussi pris au service central de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.) en rappelant que les mesures de doses qu'ils ont fait faire après les ruptures de la canalisation de rejet en mer des effluents radioactifs en janvier 1980 étaient environ dix fois supérieures aux chiffres du S.C.P.R.

Pour ce qui concerne le déversement accidentel de « jus » radioactif, dans une cellule de l'unité de retraitement des combustibles irradiés de l'usine (*le Monde* du 16 janvier), la C.F.D.T. s'est contentée d'indiquer que l'incident n'était pas très grave, tout en ajoutant que, sous peine d'être inefficace, il convenait de n'annoncer que les incidents véritablement significatifs.

[Il n'en reste pas moins qu'en matière d'information, qu'elle émane des organisations syndicales ou des directions des installations nucléaires, il convient d'adopter une politique de transparence des dossiers. La crédibilité du nucléaire est à ce prix.]

Faits et jugements

Une pétition en faveur de M. Louis Joinet.

Une pétition en faveur de M. Louis Joinet, directeur des services de la commission nationale de l'informatique et des libertés, nommé substitut à Paris, a été remise, mardi 13 janvier, par une délégation que conduisait M. Jean-Yves Le Drian, député (P.S.) du Morbihan, au vice-président délégué de cette commission, M. Alain Simon, conseiller à la Cour de cassation. Mille six cents personnes ont signé cette pétition destinée à faire revenir M. Peyrefitte sur sa décision de muter M. Joinet. Parmi les signataires figurent quarante députés socialistes, trois cents informaticiens, de nombreux magistrats et des personnalités du monde des lettres et du spectacle (*le Monde* daté 21-22 décembre 1980).

● *Un huissier de justice*, Mᵉ Georges Toutain, âgé de cinquante-deux ans, a été condamné, le 14 janvier, à sept mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 francs d'amende par la onzième chambre correctionnelle de Paris que présidait M. Michel Guth. Il n'avait pas déclaré sa participation de 256 830 francs, aux bénéfices réalisés en 1973 et 1974 par le Groupement des huissiers audienciers près le tribunal de police de Paris auquel il appartenait.

● *La demande d'extradition de M. Marco Donat-Cattin*, fils de l'ancien ministre italien vice-président de la démocratie chrétienne, soupçonné d'appartenir à l'organisation clandestine Prima Linea et arrêté jeudi 18 décembre 1980 à Paris, sera examinée au fond par la chambre d'accusation, mercredi 28 janvier. Les vingt et un mandats d'arrêt produits par les autorités italiennes et notifiés mercredi 14 janvier à M. Donat-Cattin concernent, notamment, des meurtres et tentatives, vols qualifiés, détention de munitions et d'explosifs, menaces de mort, violences, constitution de bandes armées.

● *Après l'attentat contre la Librairie française*, à Paris, commis le 13 janvier, un comité de soutien vient d'être créé. Le comité affirme que cet attentat est « *le huitième en moins de moins de trois ans* » et dénonce « *l'inertie des services policiers* ». Le comité déclare : « *Cette petite maison d'édition et de librairie, certes cataloguée à droite et même à l'extrême-droite, parce qu'en fait elle est nationale et non conformiste, a le droit de bénéficier de la liberté d'expression.* »

★ Adresse du comité : *Librairie française*, 27, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris.

● *L'ancien international de football Yvon Goujon*, arrêté le 19 novembre 1980 puis incarcéré à la prison d'Angoulême sous l'inculpation de proxénétisme (*le Monde* daté 23-24 novembre 1980), a été mis en liberté le 11 janvier. — *(Corresp.)*

L'affaire des Radios libres
AUDITIONS, INCULPATIONS ET CONDAMNATIONS

MM. Serge Bischoff et Joseph Kopff soupçonnés d'avoir été les animateurs de Radio verte-Fessenheim ont été inculpés, mardi 13 janvier, par M. Germain Sengelin, premier juge d'instruction à Mulhouse, de complicité d'infraction à la loi de 1974 sur le monopole, nous indique notre correspondant. Cette inculpation s'appuie sur un procès verbal des gendarmes de Lutterbach (Haut-Rhin), qui avaient vu MM. Bischoff et Kopff décharger du matériel d'émissions à l'occasion d'une fête du soleil organisée à la Pentecôte 1980 par des écologistes. Le 2 octobre 1980, le S.R.P.J. de Strasbourg avait saisi au domicile de plusieurs suspects du matériel d'enregistrement (*le Monde* du 4 octobre 1980). Depuis, les animateurs de R.V.F., qui ont recueilli une pétition de quatre mille signatures, réclament la restitution du matériel d'une valeur de 20 000 francs.

Le tribunal de grande instance de Béziers a condamné respectivement M. Robert Menard, animateur de Radio-Pomarède (du nom d'un bandit d'honneur de la région de Pézenas exécuté au dix-neuvième siècle), et M. Jean-Michel Vigouroux à 3 000 et 1 000 F d'amende pour avoir diffusé en violation du monopole. Au cours des débats, mardi 25 novembre, M. François Mitterrand avait été cité comme témoin et avait défendu la « *cause de la liberté d'expression* » (*le Monde* du 29 novembre 1980).

M. Roger Roucaute, maire d'Alès (P.C.), inculpé de complicité pour avoir mis à la disposition des mineurs C.G.T. du bassin minier des locaux municipaux pour les émissions d'une radio clandestine, Rado-Castagne (*le Monde* du 27 novembre 1980), a été entendu, jeudi 15 janvier, par M. Jean Cavaillès, juge d'instruction à Toulouse. Pendant l'audition de M. Roucaute, une cinquantaine de mineurs, en tenue de travail, étaient venus apporter leur soutien à l'inculpé.

M. Roger Lancry, secrétaire du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., inculpé, mercredi 14 janvier, par Mme Françoise Beuzit, juge d'instruction à Paris, pour avoir occupé, le 4 juin 1980, les locaux de FR-3, a fait l'objet, jeudi 15 janvier, d'une seconde inculpation pour violation au monopole. On reproche à M. Lancry d'avoir mis les bureaux du comité intersyndical à la disposition de Radio-C.G.T. 75 du 19 au 23 novembre 1979. Dans un communiqué, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. et le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. déclarent qu'« *ils ne laisseront pas toucher à un seul de leurs militants sans une réaction d'envergure de l'ensemble des travailleurs du Livre* ».

● *Un avion de patrouille maritime* Breguet-Atlantic de la marine néerlandaise est tombé en mer jeudi 15 janvier au large de l'Ecosse. Cet accident est dû à une défaillance technique, et il est sans rapport avec la présence de l'appareil dans la zone où se trouvait le porte-avions soviétique *Kiev*, a indiqué le porte-parole du ministère de la défense à La Haye. Trois des douze occupants de l'avion ont péri. — *(A.F.P.)*

● *Le bilan de l'explosion de gaz* qui a ravagé, dans la soirée du 11 janvier, un immeuble du quartier du Canet, à Marseille, s'élève à huit morts et dix blessés après la mort, jeudi 15 janvier, de deux des blessés.

SCIENCES

Pour la deuxième fois cette année

UN AGENT DU C.E.A. MEURT D'UN CANCER

Un technicien du C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique), travaillant à Saclay, est décédé, lundi 12 janvier, à l'âge de cinquante et un ans, d'un cancer du poumon reconnu comme maladie professionnelle. Ce nouveau décès, annoncé par le syndicat, se produit après celui d'une femme chercheur au centre nucléaire de Bruyères-le-Châtel (Essonne), emportée par une leucémie (*le Monde* du 13 janvier).

Pour la C.F.D.T., cette affaire est une nouvele pièce à porter au dossier des maladies professionnelles induites par les rayonnements ionisants dont la classification est, dit-elle, « *désuète* ».

Les dernières modifications apportées à ce tableau des maladies professionnelles, explique la C.F.D.T., remontent à 1963, alors que l'essentiel de nos connaissances sur ce sujet date d'une quinzaine d'années seulement.

Dossier délicat et d'autant plus difficile à instruire qu'il est particulièrement malaisé d'établir avec certitude une relation de cause à effet entre la maladie et l'exposition aux rayonnements, ce qui n'implique nullement, précisent certains médecins, qu'une relation n'existe pas.

RELIGION

● *La réunion à l'occasion de la naissance du prophète Mahomet*, initialement prévue pour le 31 janvier, 39, rue de Tanger, est avancée. Elle aura lieu le samedi 17 janvier prochain, à 17 h 30, 43, rue Boileau, Paris-16ᵉ (métro : Michel-Ange Molitor).

● *La Centrale catholique des conférences* organise une session les 17 et 18 janvier, sur le thème « *Initiation accélérée aux relations humaines ; techniques de l'entretien ; le tête-à-tête avec autrui* ». Tous renseignements : Centrale catholique des conférences, 24, rue Saint-Roch, 75001 Paris, tél. : 260-56-32.

● *Une quinzaine de la culture sépharade* est organisée à Paris par le Centre Rachi, du 18 janvier au 4 février, en collaboration avec la Fédération sépharade. Ce programme de films, de conférences, de débats, de concerts et d'expositions sera inauguré solennellement le lundi 19 janvier par le grand rabbin de France, M. René Sirat. Les renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Tél. 331-98-20.

SPORTS

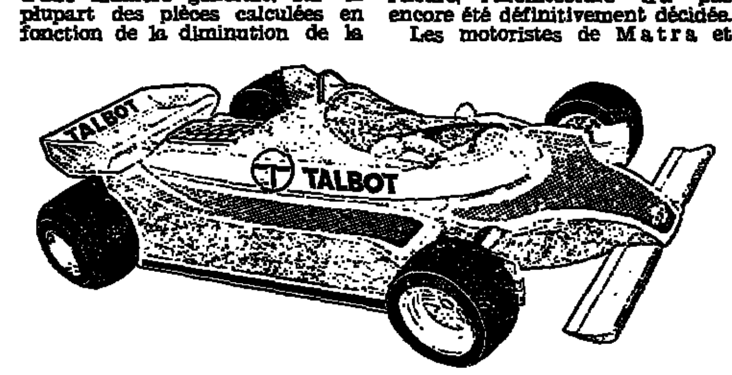
AUTOMOBILISME

PORTRAIT D'UNE F-1

LA PREMIÈRE TALBOT-LIGIER

Fine et légère, telle est la nouvelle Talbot-Ligier J.S. 17 dont les premiers tours de roues devraient avoir lieu vendredi 16 janvier sur le circuit du Castelet, dans le Var. Malgré les contraintes d'encombrement qu'impose le moteur Matra V 12 remplaçant le V 8 Cosworth utilisé par Ligier en 1979 et 1980 (1), les techniciens de l'écurie Talbot-Ligier ont tenu la gageure de construire une voiture de moindre empattement, donc plus petite et plus légère que les J.S. 11 et J.S. 15.

Le gain de poids à vide, sans essence, est de l'ordre d'une trentaine de kilogrammes, et il est probable que la J.S. 17 sera proche des 525 kilos réglementaires. Avec les 15 litres d'essence supplémentaires qu'il faudra embarquer en moyenne pour chaque grand prix — la consommation du V 12 Matra étant supérieure à celle du Cosworth, — l'allégement de la nouvelle voiture en ordre de course par rapport aux modèles précédents avoisinera 15 kilos. Le poids a été gagné *sur le châssis, les suspensions* et, d'une manière générale, sur la plupart des pièces calculées en fonction de la diminution de la



charge aérodynamique résultant de l'introduction des jupes souples.

L'air de famille de la J.S. 17 *est trompeur. Si, d'aspect, elle* rappelle par sa robe ses sœurs aînées, c'est en réalité une toute nouvelle monoplace qui a été construite par Talbot-Ligier. « *A l'intérieur*, dit Gérard Ducarouge, le directeur de la compétition, *tout a été changé, de la coque aux suspensions, chaque organe a été redessiné.* » Guy Ligier et Gérard Ducarouge, plutôt pessimistes par nature et en tout cas peu portés à l'autosatisfaction, considèrent que la J.S. 17 est la *plus belle voiture qu'ils ont* conçue et construite.

Pendant toute la saison 1981, Talbot-Ligier exploitera le moteur V 12 Matra, apparu en 1967 et passé en quatorze ans de 400 à plus de 510 ch. Ce moteur avec lequel en trois saisons Jacques Laffite n'a gagné qu'un seul grand prix (1977 en Suède), alors qu'en 1979 et 1980, avec le Cosworth, Laffite, Depailler et Pironi ont remporté cinq courses, constitue la principale inconnue dans le potentiel de la nouvelle « F. 1 ». Même si, chez Matra, un effort important a été consenti, notamment en électro*nique, pour obtenir une meilleure* régulation de la consommation, rien n'assure que le « bon et vieux V 12 » sera d'entrée de jeu assez robuste et compétitif pour permettre à Laffite et à Jabouille, les deux pilotes de Talbot-Ligier, d'être *régulièrement* dans le peloton de tête.

Chacun est bien conscient, au demeurant, que 1981 devrait être une saison de transition et que l'écurie ne pourra entretenir de grandes ambitions qu'à partir de 1982, lorsque le nouveau moteur Matra turbo-compressé entrera en *service, moteur dont*, pour l'heure, l'architecture n'a pas encore été définitivement décidée.

Les motoristes de Matra et l'équipe Talbot-Ligier sont confrontés à un choix difficile en raison des changements de réglementation concernant la *définition des châssis qui interviendront* au début de 1983. Le mieux, pour 1982, avec des voitures munies, comme aujourd'hui, de carrosseries déportantes et de battants latéraux, serait un V 6, c'est-à-dire un moteur le moins large possible dans sa partie basse, de manière à dégager les battants et à favoriser la circulation du flux d'air.

En revanche, avec les voitures *à fond plat que les écuries seront* obligées de construire en 1983 pour répondre à la prochaine réglementation, l'abaissement du centre de gravité deviendra prioritaire et remplacera la recherche d'effet de sol. Dans ces *conditions, un moteur à plat* présenterait beaucoup plus d'avantages qu'un V 6 ou qu'un six cylindres en ligne, et c'est la raison pour laquelle il n'est pas facile de décider ce que sera le bon moteur de compromis.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Depuis sa création fin 1975 et jusqu'en 1978, donc pendant trois saisons, l'écurie Ligier avait déjà *utilisé le moteur* Matra V 12 sur les J.S. 5, J.S. 7 et J.S. 9.

TENNIS

LE TOURNOI DES « MAITRES » A NEW-YORK

La conjuration des gauchers

Le tennis deviendrait-il le « domaine réservé » des gauchers ? Les palmarès des récents tournois disputés sur des surfaces rapides *pourraient* le laisser supposer. Manuel Orantes, Jimmy Connors, Guillermo Vilas, Roscoe Tanner ou John McEnroe ont en effet gagné les sept derniers *championnats internationaux* des Etats-Unis, à Forest-Hills, puis à Flushing-Meadow, disputé les quatre dernières finales de Wimbledon contre Bjorn Borg, remporté trois des cinq derniers championnats d'Australie, et enlevé trois des quatre derniers « masters ». Seule cette union des gauchers a donc quelque peu contrebalancé l'hégémonie de Borg sur le tennis mondial.

Au moment de défendre son titre de « maître » contre les sept *autre meilleurs* joueurs du Grand Prix 1980, le champion du monde se retrouve face à trois gauchers : McEnroe, Connors et Vilas. Une proportion sans commune mesure avec les *10 %*, environ, de gauchers manuels que l'on trouve dans la population. Une étude du classement de l'Association des tennismen professionnels montre d'ailleurs que le pourcentage des gauchers augmente au fur et à *mesure que l'on progresse* dans la hiérarchie : 16 % dans les deux cents premiers, 25 % dans les vingt premiers, 30 % dans les dix premiers et 75 % dans les quatre premiers.

Jusqu'ici, les tentatives d'explication de la réussite des gauchers en tennis se limitaient à des arguments techniques. Les gauchers ont plus d'occasions de se trouver face à un droitier. Dès lors, ils peuvent compter sur leurs automatismes alors qu'un droitier devra songer à inverser son jeu s'il veut, par exemple, atteindre le revers adverse pour attaquer. Grâce au décompte des points, les gauchers ont de plus l'avantage de pouvoir effectuer, de gauche à droite, des services « slicés » *sur le revers du joueur* adverse et de le porter ainsi hors du court sur les balles de jeu.

Des recherches entreprises en France à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (I.N.S.E.P.) par le docteur Guy *Azemar* et deux professeurs d'éducation physique, MM. Hubert Ripoll et Pierre Simonet, respectivement docteurs en neuro-psychologie et en sciences de l'éducation, pourraient apporter de nouvelles données physiologiques *pour expliquer* la réussite des gauchers dans certaines disciplines.

Médecin de la Fédération française d'escrime depuis 1965, le docteur Azemar a pu remarquer que les gauchers sont toujours *majoritaires en équipe nationale.* La meilleure illustration de cette tendance a été enregistrée aux Jeux olympiques de Moscou, où trois des quatre médailles d'or individuelles d'escrime sont revenues à des gauchers et où ces derniers ont pris les huit premières places au fleuret masculin.

Les chercheurs de l'I.N.S.E.P. ont observé qu'il existait une relation entre la durée des échanges, la rapidité des coups et la proportion de gauchers. « *Plus la rapidité des coups est grande et plus les gauchers sont sélectionnés, ce qui permet de supposer que les mécanismes liés au temps de réaction sont facilités chez les gauchers. En escrime, les temps de réaction sont si courts qu'il serait possible que la différence tienne aux centièmes de seconde gagnés entre la perception des signaux et le déclenchement de la réponse.* »

Hémisphères cérébraux

L'organisation du système nerveux et les fonctions prédominantes de chaque hémisphère cérébral pourraient apporter un début d'explication. L'hémisphère gauche traite plus spécialement les codes structurés : le langage, le raisonnement, sur le mode de l'analyse et du coup par coup. C'est celui de la logique. L'hémisphère droit est celui de la synthèse. Il traite par exemple la simultanéité de l'organisation spatiale et temporelle. « *Nous voudrions démontrer*, disent les chercheurs de l'I.N.S.E.P., *que les informations traitées en sport — vitesse, direction d'une attaque, — relèvent donc plutôt de l'hémisphère droit.* »

Or, les deux hémisphères cérébraux ont aussi pour fonction de projeter les commandes de façon croisée sur les extrémités distinctes des membres, pour les mouvements fins et la précision des gestes. Si l'hypothèse des chercheurs de l'I.N.S.E.P. se vérifie, les escrimeurs ou les... tennismen gauchers seraient avantagés puisque l'influx nerveux passerait directement de l'hémisphère droit vers la main gauche alors que dans le cas des droitiers il devrait transiter par l'hémisphère gauche, d'où une perte de quelques millièmes de seconde.

Pour vérifier leurs hypothèses, les cherheurs de l'I.N.S.E.P. mettent au point des exercices et des appareils qui leur permettront d'étudier, d'une part, le temps qui s'écoule entre la prise d'un signal visuel et le déclenchement de la réponse et, d'autre part, d'analyser le geste à partir du déclenchement jusqu'à la fin de son déroulement. « *Il s'agit*, expliquent-ils, *de déterminer si c'est au niveau de la décision que les gauchers prennent de l'avance. Dans ce cas, ils risqueraient de n'être avantagés que dans des gestes très courts ou face à des adversaires rapprochés. Peut-être les droitiers sont-ils au contraire privilégiés pour les gestes plus élaborés.* » *Les sportifs gauchers sont* en général plus imprévisibles. Il s'agirait donc de déceler si ce comportement résulte de leur « *inorthodoxie* », du moindre temps qu'ils mettent à réagir, ou de la conjugaison de ces deux facteurs.

Les données statistiques relatives à l'escrime sont révélatrices. Plus la base de recrutement est large, *plus le pourcentage* de gauchers parmi l'élite est important. Ainsi trouve-t-on plus de gauchers dans les équipes nationales de France ou d'Union soviétique que dans celles des pays où ce sport est peu pratiqué. De *même en France, il y a plus* de gauchers dans l'équipe masculine que féminine. Enfin, on trouve plus de gauchers au fleuret, où les touches portées avec la pointe font appel à la finesse et à la précision du poignet et de la « main », qu'au *sabre*, qui est une arme d'estoc et de taille.

Sport d'opposition directe et très rapprochée, l'escrime favoriserait par excellence la réussite *des gauchers. Mais n'est-il pas* troublant de constater aussi qu'aux Etats-Unis, pays qui compte le plus de tennismen, on trouve deux gauchers, McEnroe et Connors, au sommet de l'élite *et que l'on trouve de plus en plus* souvent des gauchers au palmarès des tournois sur surfaces rapides, dont le nombre augmente, surtout sur le circuit... américain ? John McEnroe, avec ses coups souvent imprévisibles, son sens de l'anticipation, *son adresse* à la volée, où les temps de réaction sont moindres, ne serait-il pas simplement l'archétype du champion gaucher ?

Si toutes ces hypothèses se vérifient, le « *toucher de balle* » de *McEnroe serait un peu démythifié* et le tennis y perdrait un peu plus de son charme. Mais Borg, et peut-être demain un autre droitier, Ivan Lendl, seraient alors, dans tous les sens du terme, des champions d'exception.

GERARD ALBOUY.

Éliminé, McEnroe fait la conquête du public

De notre envoyé spécial

New-York. — *Les deux Américains Jimmy Connors et Gene Meyer, le Tchèque Ivan Lendl et le Suédois Bjorn Borg disputeront, samedi 17 janvier, les demi-finales du Masters. Tous quatre ont en effet remporté, jeudi 15 janvier, leur deuxième victoire consécutive en battant respectivement l'Américain Harold Solomon (6-2, 6-4), les Argentins José Luis Clerc (6-3, 7-5) et Guillermo Vilas (7-5, 6-4) et l'Américain John McEnroe (6-4, 6-7, 7-6). Les quatre derniers matches de ce vendredi 16 janvier serviront à déterminer les oppositions.*

Parole de McEnroe : *le numéro* un américain ne veut plus être le « *super brat* » (sale mioche) du circuit professionnel. Il est prêt à tout faire pour *gagner* l'estime de la communauté du tennis et donner de lui l'image d'un grand champion. Il vient de le démontrer jeudi dans des circonstances difficiles.

La veille, pour son premier match, il avait enduré sans broncher les sifflets du public, alors que des ennuis gastriques et une douleur dans le dos provoquée au début du troisième set par une détente désespérée pour intercepter un *passing-shot* de Mayer lui ôtaient toute *chance de victoire. C'est sous ces* mêmes sifflets qu'il fut encore accueilli, *moins* de vingt-quatre heures plus tard, lorsqu'il pénétra dans le Madison Square Garden *pour* affronter Bjorn Borg, pourtant revêtu du survêtement de l'équipe américaine de Coupe Davis.

Dure épreuve pour les nerfs d'un jeune homme de vingt et un ans, même si ce dernier est déjà sorti deux fois gagnant de l'enfer de Flushing-Meadow. Pour ce onzième épisode de la lutte au sommet entre les deux champions, le Madison Square *Garden* battait son *record* d'affluence. Il est vrai que, quand *ces deux hommes se rencontrent, il* se passe presque toujours quelque chose. *Qui aurait pourtant osé imaginer* que Bjorn Borg, le champion froid et exemplaire, *serait sanctionné* de deux points de pénalité dans le *tie-break* du second set pour contestation des décisions de l'arbitre et que John McEnroe allait enfin faire la conquête de New-York ?

Comme s'il n'avait pas tout à fait récupéré de ses ennuis de la veille, McEnroe fut assez long à régler ses services. Il ne réussit d'ailleurs que quatre aces. Or le service, qu'il suit le plus souvent à la volée, est la clé de son jeu offensif. Ainsi il connut un premier accroc dans le cinquième jeu du premier set, perdu 6-4. Dans le deuxième set, la rencontre allait atteindre son intensité maximale. Au fond du court, Björn Borg ajustait ses *passing-shot* et McEnroe le harcelait sans cesse à la volée. C'est sur l'une d'elles qu'il faisait le *break* à 4-2, mais perdait aussitôt après son service sur deux retours consécutifs de Borg dans ses pieds. Les deux joueurs ne pouvaient décidément pas éviter un nouveau *tie-break*. Comme à Wimbledon et à Flushing-Meadow.

A 4-3 pour McEnroe, Borg réussissait un *passing-shot* qui retombait sur la ligne de fond. Le juge de ligne le confirmait de *la main*, mais l'arbitre de chaise comptait la balle faute, *malgré les vives protestations* du Suédois. Celui-ci ne reprendra le *jeu qu'après avoir reçu un premier*, puis un second point de pénalité, *approuvé par l'un des superviseurs* descendu sur le court. Après le *tie-break* d'anthologie de Wimbledon avec ses trente-quatre points, c'était le *tie-break* de la *honte gagné 7-3* par McEnroe, qui *avait* attendu patiemment la décision.

Dès le premier jeu du *troisième* set, une nouvelle faute d'arbitrage privait Borg d'un service gagnant. Magnanime, McEnroe rendait la balle sur le service suivant. Il venait de conquérir le public, qui acclama ce garnement devenu gentleman. La tension baissait, tandis qu'une partie des spectateurs quittaient la salle pour ne pas manquer les derniers métros. *Comme chaque joueur assurait* son service, un deuxième *tie-break* fut inévitable. *Cette fois, Borg ne laissa* pas passer sa chance. Il gagna rapidement 7-2. John McEnroe *était* éliminé du Masters, mais n'avait pas tout perdu : pour la première fois, il quitta la salle sous les applaudissements de ses concitoyens.

G. A.

Pour 400 000 dollars de plus

Créé en 1970, le Masters re*groupe désormais chaque année* les huit premiers joueurs du Grand Prix de la Fédération internationale de tennis, doté pour 1980 de plus de 11 millions de dollars (50 millions de francs). Le classement établi pour la saison écoulée sur quatre-vingt-douze tournois — dont trente et un aux Etats-Unis, — disputés dans trente pays, donne lieu à la distribution par Volvo de « bonus » aux cinquante premiers. *Ainsi McEnroe* va-t-il recevoir 300 000 dollars (1 350 000 F), *Lendl, 200 000, Connors, 150 000*, Borg, 100 000, Gene Meyer, 80 000, *Harold Solomon, 60 000, Vilas*, 50 000, José Luis Clerc, 40 000 *et... Phil Dent, le cinquantième*, 5 000.

C'est 400 000 dollars de plus (1 800 000 F) distribués par la *même firme — dont 100 000 au* vainqueur — que les huit pre*miers se disputeront au Masters.* Le classement du Grand Prix a permis de les répartir en deux groupes : McEnroe (1er), Borg (4e), Mayer (5e) et Clerc (8e) dans l'un ; Lendl (2e), Connors (3e), Solomon (6e) et Vilas (7e) dans l'autre. Au sein de chaque groupe, le joueur rencontre ses trois adversaires. Le premier de chaque groupe sera opposé au second de l'autre, samedi 17 janvier, en demi-finale. La finale sera jouée dimanche.

Sept joueurs ont déjà gagné le Masters : Smith (197), Nastase (1971, 1972, 1973 et 1975), Vilas (1974), Orantès (1976), Connors (1977), McEnroe (1978) et Borg (1979).

LES MATCHES DU 16 JANVIER

POULE II : McEnroe-Clerc et Borg-Mayer.

POULE I : Solomon-Vilas et Lendl-Connors.

● *L'équipe de France* a battu le 15 janvier à Oslo celle de Norvège au deuxième tour des matches de deuxième division, groupe C, *comptant pour* la Coupe du roi. Jean Cotard a battu Ole Norderhaug 6-2, 6-2 ; Henri Leconte a battu Per Hegna 6-2, 6-1, et la paire Leconte-Tulasne a battu le double Norderhaug-Naume 7-6, 6-3.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Trois formules pour deux planches

Ski évolutif : une vieille méthode toute neuve

« JAMAIS je n'avais rêvé cela : pouvoir descendre de là-haut au bout d'une semaine seulement. » Hans Olthins, athlétique Néerlandais de vingt-quatre ans, en vacances à L'Alpe-d'Huez, est aux anges. Des mains de Michel Vachez, directeur de « Ski-Ecole international » (1), il vient de recevoir une médaille portant une marmotte bleue. La marmotte est le symbole de la station. Sa couleur signifie que Hans est désormais capable de dévaler en s'amusant les pistes vertes et les pistes bleues de toutes les stations françaises. Rien qu'à L'Alpe d'Huez, qui s'enorgueillit de ses quarante-cinq pistes s'étendant sur plus de 120 kilomètres, elles sont une trentaine.

Hans a démontré ses capacités. En quelques instants, derrière son moniteur, enchaînant virages sur virages, il a descendu en ne chutant qu'une seule fois les 850 mètres de dénivelée de la piste du pic Blanc. Il y a six jours de cela, à son arrivée dans la station, il ne tenait pas sur ses « planches ». Cette réussite n'est pas seulement due aux qualités personnelles de l'élève. Hans, policeman à Arnhem, pratique le foot et le volley. Il se souvient même avoir fait quelques glissades sur des skis lorsqu'il était gosse. Mais c'est de l'histoire ancienne. Il lui fallait repartir de zéro.

A L'Alpe-d'Huez, Hans avait le choix entre trois écoles : l'Ecole française de ski, dont les cent vingt moniteurs en uniforme inculquent à leurs gros bataillons les principes sacro-saints de la méthode classique ; chasse-neige, stem, christiania ; Ski-Ecole international, dont les vingt moniteurs vêtus de vert pratiquent le ski évolutif ; le petit groupe des guides moniteurs habillés de rouge qui emmènent leurs clients dans des randonnées hors piste. Hans a choisi les « verts » et leur curieuse méthode. J'étais avec lui. Voici comment les choses se sont passées.

Lundi : à 10 heures, au pied des pistes, les écoles accueillent leurs élèves. Grand beau temps, neige idéale. Michel Vachez, quarante-cinq ans, le chef des « verts », répartit les siens selon leur force. Dans la classe des débutants nous sommes quatre : Hans, sa femme Jany, aussi bien découplée que lui, mais moins sportive, Eveline, une petite dame qui « voudrait savoir skier pour faire plaisir à son mari », et moi. Venu tard au ski, j'ai suivi jadis deux stages de six jours avec la méthode classique. Puis, écœuré, j'ai abandonné la piste pour le fond.

Première surprise : Michel Vachez, rond et jovial, semble nous faire une farce : « Laissez vos skis, dit-il, et prenez ceux-ci. » Les planches qu'il nous tend mesurent 1 mètre à peine : des skis de clowns, ridicules, que l'on a presque honte à chausser. Et nous voilà parti avec le « prof » que nous garderons toute la semaine : Antoine Gianetti, moniteur national. On marche, on tâte la neige, on glisse benoîtement, puis on enfourche le tire-fesses des débutants. Du haut de la pente nous partons en traversée. « Gardez vos skis parallèles et portez le poids du corps sur le ski aval. » Hop ! Ça tourne tout seul et ça s'arrête. Puis on recommence, cette fois dans le sens de la pente. Appui sur le ski gauche, virage vers la droite, léger dérapage, arrêt. C'est d'une facilité enfantine. A la fin de la matinée, Hans et moi nous virons avec ravissement sur nos planches-croupions bien parallèles.

A côté de nous, les élèves de l'école classique, empêtrés de planches qui nous paraissent immenses, verts de peur et jambes écartées, s'initient au chasse-neige. On leur apprend à s'arrêter avant de glisser.

« Si tout va bien, annonce notre moniteur, vous prendrez, dès demain, des skis de 1,20 mètre. »

Voilà tout le secret de la méthode évolutive : apprendre d'emblée à virer skis parallèles avec des planches ultra-courtes. Puis, dès que le mouvement est assimilé, adopter des skis un peu plus longs et recommencer.

(Dessin de PLANTU.)

« Le pied devient intelligent »

Commentaire de Michel Vachez : « Skier, c'est tourner. Avec des skis courts, qui sont survireurs, c'est facile. En outre, on sent mieux la neige. Le pied devient intelligent. Le débutant s'amuse tout de suite. Il n'a pas peur de la chute. Les risques de torsion sont moindres, on se relève plus vite, sans fatigue. Au lieu de pratiquer un ski défensif, laborieux et donc décourageant, nous offrons aux débutants un véritable jeu de la neige, offensif, dynamique. »

Mardi : la bande des quatre se présente au rendez-vous matinal avec son nouveau matériel. Les skis ultra-courts ont été échangés contre des planches de 1,20 mètre chez le loueur d'articles de sport qui « travaille » avec Michel Vachez. Hélas ! Il neige et le vent souffle en rafales. La visibilité est réduite à quelques mètres. Le cours démarre quand même, mais Eveline abandonne très vite. Jany s'accroche et ne fait rien de bon. Les garçons continuent tant bien que mal. A 11 heures les remontées mécaniques s'arrêtent. Une journée perdue.

Mercredi : le beau temps est revenu, mais certains tire-fesses et téléphériques accessibles aux débutants sont bloqués par le glace. Eveline quitte le cours collectif pour suivre un moniteur particulier. La classe travaille le dérapage, puis le virage avec planté du bâton. Les garçons progressent, mais Jany piétine. Pourquoi ? Le moniteur l'observe avec perplexité, questionne son mari, Hans. Explication : Jany a une malformation discrète de la hanche. Un handicap trop sérieux pour suivre le train. Elle sera prise en charge par un autre moniteur « vert ».

Jeudi : nous ne sommes plus que deux élèves et nous passons aux skis de 1,50 mètre. La journée durant, nous répétons inlassablement : départ en traversée, flexion, planté du bâton, extension, rotation des skis, dérapage, flexion, et ainsi de suite. Les automatismes rentrent. Très peu de chutes. A nous les pistes vertes qu'on dévale les unes après les autres. Plaisir de la découverte, plaisir du ski malgré les cuisses qui chauffent et les reins qui grincent après cinq heures de cours.

Vendredi : les skis restent à la même longueur, mais les difficultés augmentent. De bosse en bosse sur les pentes ultra-fréquentées, nous suivons Antoine Gianetti, notre moniteur. L'après-midi : épreuve de vérité. Nous exécutons nos virages devant une caméra vidéo. Cinq minutes plus tard, sur un petit écran, chacun est obligé de reconnaître ses défauts. Hans oublie parfois de planter son bâton, mes spatules ne sont pas à la même hauteur.

Samedi : nous passons aux planches de 1,70 mètre, des skis compacts en somme. Le soleil est derrière les nuages, la visibilité exécrable. Les évolutions sont à nouveau difficiles. Il faut reprendre les pistes vertes pour nous adapter à la fois à nos skis et à la météo. Mais ça revient très vite. Nous voici sur les pistes bleues. Ça glisse, ça tourne, ça passe. Du coin de l'œil nous observons les autres débutants, ceux qui ont choisi l'école classique. Ils s'échinent encore à ressasser le stem et le chasse-neige. A nous le téléphérique et la grande descente du pic Blanc. Hans, ravi, décide de rester une semaine de plus. Avec nous au moins, en six fois quatre heures, soit en vingt-quatre heures d'enseignement, la méthode évolutive a fait ses preuves.

Nous ne sommes pas les premiers. Le ski évolutif a été inventé il y a déjà vingt ans par l'Américain Clifi Taylor, puis adopté par certains moniteurs allemands, autrichiens et français. Michel Vachez l'a introduit en France en 1972 (2). Aujourd'hui une trentaine d'écoles le pratiquent. La station des Arcs en a fait son cheval de bataille. On l'enseigne aussi à Flaines et à La Plagne. Mais l'école française de ski s'en tient à la bonne vieille méthode qu'elle applique depuis des décennies. Craint-elle la concurrence des francs-tireurs ? En tout cas elle défend âprement son quasi-monopole. A L'Alpe-d'Huez, par exemple, les « bleus » (ils sont cent vingt et réalisent 4 millions de francs de chiffre d'affaires annuel) livrent aux « verts » (ils sont vingt et font 800 000 F) une sourde guérilla.

Pourtant, comme le reconnaît M. Alain Arro, le maire L'Alpe-d'Huez, une station de sports d'hiver doit offrir à ses clients le maximum de possibilités. Les « bleus » contre les « verts », l'enseignement « à la papa » contre l'apprentissage accéléré ? Une absurde querelle.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Ski-Ecole international, rue de la Meije, 38750 L'Alpe-d'Huez, tél. 80-42-77.

(2) *Ski court, ski évolutif, ski sans peine*, par Gilbert Gauthier et Michel Vachez, Arthaud, 1972.

SKI DE RAID : A NOUS LA POUDREUSE !

QUEL skieur, lassé de raboter toujours la même bosse pour venir échouer dans une de ces files processionnaires qui couronnent les abords des remontées mécaniques, n'a jamais rêvé de ces petits vallons ouatés où l'air semble plus vif, où le scintillement de la neige donne des vertiges ? Et ces belles descentes où d'une spatule alerte on fait jaillir la poudreuse ? Désir fou d'abandonner les pistes battues !

Pas vraiment fou. Depuis quelques années aller promener ses skis par monts et par vaux loin de l'enfer blanc des stations est devenu chose facile. De nombreux clubs, associations, compagnies de guides ou guides indépendants proposent tous mille et une « balades » plus alléchantes les unes que les autres. Mais entendons-nous bien. Il ne sagit nullement ici de ski hors piste et du plaisir toujours renouvelé de la descente, mais plutôt d'un voyage au long cours skis aux pieds.

La promenade peut durer une journée, une semaine, voire plusieurs mois si l'on se nomme Léon Zwingelstein qui traversa les Alpes sur ses « planches » en 1931. Quoi quil en soit, le canevas quotidien est toujours sensiblement le même. On quitte un duvet douillet dans l'aube glacée. Le jour pointe à peine quand on ouvre un œil sur un thé brûlant. Puis la troupe s'ébranle pour gagner un col, traînant ses planches à la glisse entravée par des peluches. Là, une halte, enfin ! Mais déjà la spatule démange... l'idée de sanguer dans cette neige légère qui se déroule jusqu'au fond de la vallée. Quelle merveilleuse descente ! Le lendemain le rythme alterné des montées et des descentes reprend, le paysage change, la neige aussi parfois. De poudreuse, elle est devenue croûtée et verglacée. Pourtant il faut continuer si l'on veut atteindre l'étape du soir avant la nuit ou la neige. De refuge en cabane, de cabane en gîte, on redonne au ski sa première raison d'être : un moyen de locomotion. Mais, attention, filer sur un glacier, traverser une pente alourdie par la neige, s'orienter dans le brouillard, demandent une grande connaissance du milieu montagnard. Ici, il n'est pas primordial de bien savoir manier ses lattes. Tous les guides le disent : « *Il n'est pas besoin d'être un virtuose de la godille pour partir en raid. Il vaut mieux savoir tourner, déraper, faire une conversion, et surtout se débrouiller en toute neige sac au dos. La condition physique est aussi importante...* » En général, le niveau technique minimal requis est celui d'un cours 3 de l'Ecole de ski français.

Avec les professionnels

Alors pourquoi ne pas tenter le diable pour la première fois et laisser les méchantes bosses verglacées à son voisin de palier ? Pour ne pas se noyer dans un verre de poudre, une astuce : bien choisir son matériel et son encadrement — le domaine de la montagne est trop dangereux pour s'y aventurer seul sans les connaissances requises. Donc clubs ou organismes spécialisés ? C'est la seule alternative pour la plupart des débutants.

Dans les clubs, les « avertis » se dévouent pour initier les « bleus », c'est le cas du Club alpin français dont le Ski club ou SCAP, organise cette année cent quarante sorties de ski de montagne. Elles ne sont pas toutes pour les nouvelles recrues comme l'avoue un de ses responsables : « *Nous sommes tous des bénévoles et, si nous acceptons bien en début de saison d'encadrer des débutants, une fois la forme revenue, nous préférons faire des randonnées plus difficiles.* »

L'autre possibilité est de s'adresser aux professionnels de la montagne que sont les guides. Regroupés en compagnies, en collectivités ou indépendants, ils proposent tous de nombreux stages ou raids au cours desquels ont peut faire connaissance avec le ski de montagne en toute sécurité.

Pour les jeunes de dix-huit à trente-cinq ans, l'U.C.P.A. fidèle à sa tradition d'activités montagnardes, met à leur disposition des semaines d'initiation aussi bien dans la vallée de Chamonix, qu'en Vanoise, en Briançonnais ou dans les Pyrénées. Le stage s'élève à 1 200 F, le problème restant l'inscription : la demande est forte.

Que le malchanceux ne se désole pas, pour lui et tous les autres, un nombre de plus en plus grand de guides indépendants offre un échantillonnage de formules diverses qui comprennent l'encadrement, les frais de guide, les frais de refuge, la nourriture, pour des sommes raisonnables : 1 200 à 1 800 F pour une semaine. Il suffit d'effeuiller leur programme pour voir qu'ils font souvent preuve d'imagination, alliant au ski la chaleur d'un foyer d'artisans en Champsaur, la découverte de villages enneigés en Queyras ou la sécurité d'un gîte, en Ubaye ou dans les Cerces, que l'on quitte uniquement pour la journée. Les groupes sont de trois à dix, ce qui permet un enseignement efficace dans une ambiance décontractée.

Si l'on veut profiter de son séjour, le matériel doit être adapté aux exigences de ce sport. Un conseil : les skis courts « compacts » (500 à 700 F) plus maniables en toute neige. Ils doivent être équipés de fixations de montée (350 à 650 F) permettant de soulever le talon, de peaux de phoques (peluches autocollantes 250 F) et de couteaux à neige (66 F). Quant aux chaussures, la plupart des skieurs ont adopté les coques en plastique avec chaussons amovibles en feutre ou cuir et semelles vibram (450 à 570 F). Pour une première sortie, il est fortement conseillé de louer l'équipement dans un magasin spécialisé.

Ainsi harnaché et botté, le futur randonneur-skieur peut larguer les amarres sans oublier de contracter une assurance et de méditer les conseils de Guido Magnone, qui durant vingt et un ans s'est battu à la tête de l'U.C.P.A. pour promouvoir le ski et l'alpinisme comme sport de masse : « *La montagne est un milieu dangereux. Le débutant doit en prendre conscience et ne pas s'y aventurer à la légère. Il le comprendra d'ailleurs bien vite s'il s'y intéresse vraiment et, pour cela, il doit être passionné.* »

CHRISTINE DE COLOMBEL.

(Voir encadré page 16.)

Ski de fond : santé et matériel

ON ne s'en méfie pas assez, sa réputation est trop bonne. Et pourtant, pourtant, cette discipline est d'abord et avant tout sportive, procède d'une technique élaborée même si elle concilie à l'effort un plaisir de la découverte de la montagne qu'on peut bien qualifier d'écologique.

Le ski de fond séduit à tel point qu'il est aujourd'hui devenu une discipline fort prisée, une véritable industrie à laquelle s'intéressent les chercheurs qui viennent de mettre au point une nouvelle fixation et une nouvelle chaussure. L'année 1981 sera, en effet, celle d'un progrès important : le « 50 millimètres ».

Ce « rush » vers le ski nordique se traduit aujourd'hui par un pullulement de centres-écoles, par un nombre d'aménagements de stations croissant, de la plus grosse, le col des Saisies, en Savoie, aux plus petites, simples bases de départ de centres-écoles comme celui du Prat-Haut, au cœur du Queyras, où est niché le chalet de Terres d'aventures - Vie sauvage (1).

Chaque semaine, vingt à quarante « stagiaires » s'y relaient pour s'initier ou se perfectionner dans leur sport d'hiver favori... Une trentaine de « fanas » donc, vite devenus copains, liés qu'ils sont par l'ambiance et la vie de groupe qui règnent là. Si différents qu'ils soient, du Nord ou de Lorraine, de Bretagne ou de Savoie, tous ont en commun cette envie, souvent frénétique, de chausser ces skis de liberté, ces petites planches légères si différentes du ski alpin.

Dès le premier jour, l'ambiance est chaude dans la salle de fartage. Il faut choisir ses skis, ses bâtons. Malheureusement, seuls les moniteurs sont dotés cette année de la nouvelle fixation et chaussure qui l'accompagne, la « 50 mm ». Plus étroite que l'ancienne (75 mm), elle permet au pied de ne pas dépasser la largeur du ski et rend donc parfaite la glisse dans les traces. La chaussure devient ainsi plus fine et plus légère, le ski de fond n'aura jamais été aussi peu contraignant.

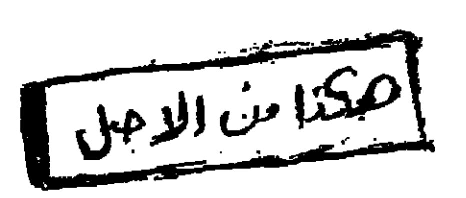
Après que chacun se soit attardé un instant sur cette nouveauté, vient le moment crucial qui précède les débuts sur les pistes. C'est celui du choix du fart et du fartage des planches. Car ici point d'« écailles », foin des « peluches », le seul vrai ski de fond est celui que l'on farte. Pour deux raisons : la première est technique, il glisse mieux sur la neige ; la seconde est pédagogique, « *quasi philosophique*, explique Christian, un des responsables du chalet, *il faut en effet que le skieur connaisse bien la neige et bien la montagne* ».

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 16.)

(1) Centre-école de Terres d'aventures - Vie sauvage, 5, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. 329-94-50. Stages d'une semaine tout compris sauf transport, 965 ou 1 100 francs.





SUR DEUX PLANCHES

Des adresses pour le raid

— LES COMPAGNIES DE GUIDES : *elles proposent de nombreux raids dans les régions où elles sont implantées. Pour les principaux massifs :*

● *Compagnie des guides de Chamonix, Maison de la montagne, 74400 Chamonix. Tél. : (50) 53-00-88.*

● *Compagnie des guides de la Vanoise, M. Ravoire, 73710 Pralognan. Tél. : (79) 08-72-42.*

● *Compagnie des guides de l'Oisans, La Paute, 38520 Bourg-d'Oisans. Tél. : (76) 80-07-01.*

● *Compagnie des guides des Pyrénées, P. de Bellefon, Gerbe 65200 Bagnères-de-Bigorre. Tél. : (62) 95-01-63.*

— LES GUIDES INDEPENDANTS : *nous en avons sélectionné quelques-uns pour l'intérêt et la variété de leur programme.*

● *Philippe Allibert, Le Carnon, Chapareillan 38530 Pontcharra. Tél. : (76) 45-22-26.*

● *David Belden, chemin du Crozat, Le Lavancher 74400 Chamonix. Tél. : (50) 54-06-16.*

● *Jean-Louis Bernezat et Pierre de Galbert, Château-Revel, Cidex 302, 38500 Voiron.*

● *René Corrompt et Christian Dufour, 16, avenue de Grenoble, 38170 Seyssinet. Tél. : (76) 21-36-48.*

● *Robert Mandin, 05470 Aiguilles. Tél. : (92) 45-72-63.*

— SKI CLUB ALPIN PARISIEN (CAF) : *7, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 742-38-77. — Le premier club promoteur du ski de raid en France. Il est conseillé aux débutants de se renseigner sur les activités en tout début de saison.*

— UNION DES CENTRES DE PLEIN-AIR (U.C.P.A. : *62, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 336-05-20. Cette association bien connue s'adresse aux jeunes de dix-huit à trente-cinq ans.*

— CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE (C.I.H.M.) : *15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 325-70-90. Cette association propose des stages d'une semaine d'initiation au ski de montagne.*

OU LOUER SON MATERIEL ?

Les magasins ci-dessous ont été retenus pour la qualité du matériel proposé. Les prix sont à peu près identiques chez les trois. Pour huit jours de location : une paire de skis, 180 F ; une paire de chaussures en plastique, 80 F ; une paire de peluches auto-collantes, 45 F. Une caution est toujours demandée.

● La Cordée, 60, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 387-45-10.

● La Haute Route, 2, rue Castex, 75004, Paris. Tél. : 272-38-43.

● La Randonnée, 22, rue Pierre-Sémard, 75009 Paris. Tél. : 285-83-24.

OU S'ASSURER ?

● Auprès des associations affiliées à la Fédération française de la montagne. Pour la somme de 20 F, on est couvert en matière de responsabilité civile et pour les frais de recherche et de secours. Pour 75 F, des indemnités en cas de décès et des remboursements complémentaires pour frais médicaux sont prévus.

● Euro-assurance : section montagne, 66, boulevard Pasteur, 75015 Paris. Tél. : 320-98-00. Les garanties que cette compagnie offrent sont beaucoup plus nombreuses. Possibilité de s'assurer pour huit jours : 80 F et 55 F pour les membres de la F.F.M. ou du C.A.F. Un an, 265 F et 185 F. A l'étranger (Europe) : un an, 427 F et 290 F.

QUE LIRE ?

Nous ne citerons ici que des ouvrages généraux sur le ski de raid. Il est bien évident qu'il existe de nombreux livres, topos, guides, décrivant des itinéraires précis, mais dont le débutant n'a peut-être pas encore besoin.

● *Ski de montagne*, de Cl. et Ph. Traynard, Arthaud, 1974, 68 F.

● Brochure neige 81, Ski-club alpin parisien, 7, rue La Boétie 75008 Paris.

● *Guide de la randonnée à ski*, Fédération française de ski, 34, rue Flachat, 75017 Paris, 10 F.

C. D. C.

Le ski de fond avec la santé

(Suite de la page 15.)

Le choix du fart dépend en effet de la température de la neige. Celle-ci peut être « fraiche » ou « transformée ». Fraiche, c'est la plus facile, on utilise alors une « pousette », fart assez dur en bâton, du vert au rouge, selon la température de la neige. Si la neige est transformée, c'est-à-dire si elle a été travaillée par le gel, le vent ou la pluie, on utilise des tubes qui vont du bleu au rouge, auquel on adjoint l'« argento » (fart italien argenté) par neige très chaude et temps de pluie. Il faut bien souligner que, pour un skieur qui ne lorgne pas vers la compétition, une gamme de quatre poussettes et quatre tubes est tout à fait suffisante.

Vient le moment où l'on s'élance sur les chemins pour apprendre la technique, le matin, ou se promener dans les bois de mélèzes et les villages du Haut-Queyras, l'après-midi.

L'énorme avantage du ski de fond sur le ski alpin est la relative facilité que l'on éprouve lorsque l'on débute. Cette forme de ski est la seule où l'on puisse progresser rapidement et à son rythme. Ici, on ne « rame » pas sur de fortes pentes qui vous entraînent vers la chute. C'est plutôt sur des plats montants ou descendants que l'on s'initie à la conversion au dérapage, au pas alternatif ou au pas tournant.

De cours en jeux, de jeux en promenades, les stagiaires de Prat-Haut, qu'ils soient du groupe débutants, moyens ou forts, les « bestiasses », comme disent François et Jean, deux des moniteurs du chalet, se sentent bientôt prêts pour la balade d'une journée du jeudi.

Et tous prendront, alors, le temps de vivre la montagne, de neige poudreuse en croûtes gelées, de forêts où le pin dispute aux mélèzes en villages où s'étagent les chalets à galeries, habitat haut et fier d'une région miraculeusement préservée, aux confins de l'Italie, à plus de 2 000 mètres d'altitude.

OLIVIER SCHMITT.

LA PANOPLIE DU FONDEUR

Il faut savoir tout d'abord choisir son ski. On peut proscrire les skis dotés de peluches antirecul qui, si elles facilitent l'ascension, rendent toute « glisse » laborieuse. Le ski à écailles, bien qu'il permette au débutant de se sentir mieux assuré, présente rapidement les mêmes inconvénients. Disons qu'il vaut mieux le réserver au skieur de fond très occasionnel et sans ambition de promenades régulières.

Le ski à farter est donc celui que nous conseillerons. Ce choix étant fait, encore faut-il ne pas acheter n'importe quel ski. Le choix dépend avant tout de votre taille, de votre poids, et de votre... budget.

Un bon ski de fond est un ski qui, tout d'abord, ne présente aucun défaut apparent : nœud dans le bois ou vrille (pour le vérifier, posez le ski sur un rebord de table et assurez-vous qu'il est parfaitement lisse, le talon et la spatule étant dans un parfait alignement. Les fabricants livrent malheureusement très souvent des skis vrillés).

Il doit d'autre part être assez souple pour adhérer à la neige en appui et assez rigide pour ne reposer que sur la spatule et le talon en position de glisse. Vous n'avez qu'à vous munir d'une feuille de papier le jour de votre achat. Chaussez les skis : lorsque vous êtes en appui sur les deux skis, une feuille de papier et une seule doit pouvoir passer sous la semelle ; si vous ne vous appuyez plus que sur un seul, cette même feuille ne doit plus pouvoir passer.

Plusieurs marques se disputent le marché du ski de fond. Il faut compter au minimum 170 francs pour une paire convenable et ne pas dépasser 350 francs si l'on n'est pas appelé à la compétition. C'est pourquoi nous vous conseillons d'acquérir, parmi d'autres, le ski Rossignol Caribou (environ 250 francs), ou bien Rossignol Horizon II (environ 350 francs), ou encore le Grand Chavin Black Ball (environ 350 francs) que vous obtiendrez uniquement à la fabrique (skis Grand Chavin, 209, route Morez, 39220 Les Rousses).

Le choix de la chaussure est également important. Elle doit être parfaitement rigide lorsque vous la tordez latéralement et complètement souple lorsque, fixée au ski, vous la ramenez du talon vers la spatule. La meilleure chaussure est certainement la chaussure en cuir, mais des chaussures en plastique sont souvent très bonnes. La règle est toutefois de n'acquérir des chaussures et des fixations que de 50 millimètres au lieu de celles de 75 millimètres utilisées jusqu'ici. Cette nouvelle largeur permet une meilleure glisse dans les traces.

Il vaut mieux également acheter des chaussures munies de talonnières qui permettent de mieux tenir le ski. Nos deux préférées, bien qu'elles soient un peu chères, seront les chaussures (plus fixations) Salomon (environ 320 francs), ou bien Suveran (de marque finlandaise, 350 francs environ).

Quant aux bâtons, dont les deux principales qualités sont la légèreté et la solidité, il faut savoir que la fibre de verre ou la fibre de carbone, qui sont, en la matière, le « nec plus ultra » n'ont aucune utilité pour le skieur non professionnel. Le bambou, séduisant pour sa légèreté et son prix, doit être lui aussi évité en raison de sa fragilité. Nous retiendrons donc l'aluminium (environ 80 francs) ou le Zicral.

N'oubliez pas de vous munir d'un équipement chaud mais léger et qui vous laisse une grande liberté de mouvement. Les grosses chaussettes de laine, le knicker sur un collant, les gants de cuir sur de petits « sous-gants » en nylon ou en soie, l'anorak, ou de gros pulls semblent être le parfait habillement du skieur amateur et décidé. Evidemment, si vos moyens vous le permettent, des combinaisons souples et chaudes sont aussi efficaces. Mais il ne faut pas oublier que le ski de fond, c'est la montagne moins la frime.

O. S.

AUSTRALIE : Plongée guidée dans les eaux de la barrière de corail

A quelques mètres sous la surface, Bruce redresse sa trajectoire. L'un des deux néophytes qui l'accompagnent se laisse entraîner vers le fond. L'autre, resté en arrière, a des problèmes avec son masque, dans lequel l'eau commence à pénétrer. Quand les choses sont rentrées dans l'ordre, Bruce emmène les deux plongeurs dans le monde fabuleux des mers tropicales. Il n'est point besoin de descendre très bas : les plus beaux coraux se voient déjà ici, à faible profondeur. De la main, le moniteur désigne ceux que l'on peut toucher. Certains ont une consistance caoutchouteuse ou une texture rugueuse. D'autres sont doux comme du velours ou de la soie. Les squelettes du corail-bouquet peuvent être coupants comme des tessons de bouteille. Il faut aussi se garder des variétés urticantes.

Aux couleurs vives des coraux se mêlent celles des autres espèces animales : nichés au milieu des gorgones et des alcyonaires, les étoiles de mer, les tritons et les holothuries se déplacent imperceptiblement à la recherche de leur nourriture. Des milliers de poissons passent et repassent, butinant les coraux ou poursuivant les alevins. Le spectacle est incessant et surprend toujours : quelques mètres plus bas, un poisson-clown orange nettoie paisiblement une anémone dont les tentacules ondulent, indifférents à ce parasite qui a fini par devenir un partenaire. Etrange symbiose qui fait partie des curiosités du monde corallien.

Un des deux plongeurs en herbe scrute le bleu inquiétant des profondeurs. Il a déjà oublié ce qui lui avait affirmé Bruce, lors de la séance préparatoire : il n'y a que deux espèces de requins, par ici, et elles ne sont pas dangereuses ; du reste, ils ont suffisamment à manger, au milieu de ces récifs. Rien à voir avec les grands requins qui, plus au sud, croisent au large des côtes et s'en prennent parfois aux surfeurs.

Mission terminée pour Bruce : les touristes sont ravis. Tout à l'heure, à bord du ketch de 14 mètres, transformé en steward, il servira le « smogasboard » (cet appétissant buffet) aux dix passagers. Puis les heureux touristes passeront l'après-midi à pêcher, à nager ou à flâner sur les plages d'une île encore intacte (nous sommes ici dans une zone protégée). Avant le crépuscule, le voilier lèvera l'ancre et se dirigera paisiblement vers Shute-Harbour, port australien de la côte pacifique. Il traversera le Whitsunday-Passage, ainsi nommé parce qu'il fut découvert par le capitaine Cook, le jour de la Pentecôte, en 1770, alors que l'*Endeavour* longeait la côte australienne. Avant d'atteindre le pittoresque wharf blanc du port, le ketch passera au milieu de ce chapelet d'îles posé sur une somptueuse mer de turquoise.

« La plus grande chose vivante au monde » ; *« Une huitième merveille du monde qui a mis quinze mille ans à se former »* ; *« Un ensemble extravagant de vie animale et végétale, variée et colorée au-delà de toute imagination humaine. »* L'office du tourisme du Queensland n'est pas avare de superlatifs pour allécher le visiteur. Il est vrai que, plus que les lotissements luxueux de la Gold Coast, plus que les belles filles bronzées de la Sunshine Coast, plus que les vagues ourlées de Surfer's Paradise, c'est la grande barrière de corail qui fascine les touristes. Sur une longueur de 2 000 kilomètres, tantôt bordant la côte, tantôt éloignés de 250 kilomètres, ses milliers de récifs constituent un ensemble unique au monde. La vie, dans les profondeurs ou en surface, présente une diversité inégalée. La côte offre de nombreuses possibilités d'activités, que l'on soit un simple curieux, un photographe, un pêcheur, un scientifique, un sportif. L'hiver, de juin à août, quand l'eau est fraîche aux environs de Brisbane, et glaciale en mer de Tasmanie, c'est vers cette région tropicale qu'affluent les touristes de Victoria ou de Nouvelle-Galles-du-Sud. La réputation de la grande barrière a franchi les mers et attire aussi les rares visiteurs étrangers, Allemands, Suisses ou Américains. Parmi les plus connus, Lee Marvin, qui vient parfois dans la région de Cairns taquiner les « black marlins » d'une demi-tonne, et Arthur C. Clarke, l'auteur de *l'Odyssée de l'espace*, qui a consacré plusieurs années à l'exploration sous-marine des récifs. Un petit bateau de croisière se flatte même d'avoir accueilli : la reine mère, le duc d'Edimbourg, la princesse Margaret, le duc et la duchesse de Kent et lord Snowdon En toute simplicité. Mais, rassurons-nous, le gros de la troupe est constitué par la classe moyenne australienne.

300 francs la journée

« Les Australiens, ils sont plutôt radins. Moi, quand je vais au restaurant, je m'intéresse à ce que je vais manger. Eux, ils regardent d'abord le prix : ils viennent pour dépenser 5 ou 10 dollars. » Marco, un serveur français qui vit en Australie depuis quatre ans, est un peu désabusé. Ses propos sont certes exagérés, mais il est vrai que, dans ce pays des salaires élevés et de la vie facile, les vacanciers ne sont pas prêts à acheter n'importe quoi à n'importe quel prix.

Le résultat, c'est que les prix restent remarquablement bas. Un emplacement de tente dans un camping bien équipé coûte 15 ou 20 francs. Une bière dans un pub 3 francs. Dans le même pub, un steak tendre à souhait d'une demi-livre, garni de légumes divers (un véritable repas, en somme), coûte souvent moins de 20 francs.

Pour une journée de croisière, comprenant le repas à bord, les boissons et le prêt de masque et de palmes, les prix commencent à 75 francs. Il faut compter 50 francs de plus pour l'utilisation de bouteilles et de combinaisons de plongée. Depuis Cairns : une croisière de deux jours, avec plongée sur la barrière extérieure, coûte 300 francs. Il s'agit là de prix pratiqués dans les sites les plus cotés. De quoi faire rêver le pauvre Français qui a connu la Côte d'Azur en été ! — E. d'E.

Un observatoire sous-marin

Bien sûr, la côte elle-même et l'intérieur des terres ne manquent pas d'intérêt : on y trouve les forêts tropicales du Tableland, avec leurs oiseaux et leurs fleurs exotiques, les cascades dans les collines boisées, les fermes de crocodiles, où ces sauriens d'estuaires, les plus longs du monde, sont élevés pour leur peau. Mais la grande affaire reste l'excursion vers les fonds coralliens. Personne ne veut repartir sans avoir vu ce monde étonnant dont on a tant parlé ; aussi chacun recherche la formule qui lui convient le mieux, en fonction de son âge, de son enthousiasme ou de sa fortune. Le vacancier aura à choisir entre quelques dizaines de solutions différentes. Depuis la marche sur un récif proche à marée basse jusqu'à l'expédition de plongée en hydravion sur la « barrière extérieure », tout est possible. Les adeptes de l'exploration en eau profonde embarquent à Cairns pour une expédition de plusieurs jours. Dans cette région, la barrière n'est jamais très éloignée de la côte ; l'accès en est donc rapide et moins coûteux. Les plongeurs passent la nuit sur Fitzroy Island pour éviter de rentrer au port chaque soir. Ceux-là, bien sûr, sont les vrais passionnés. Les plus sédentaires se contentent d'une visite à Green Island, une des deux îles entièrement coralliennes, accessible depuis Cairns par l'hydrofoil. Un observatoire sous-marin a été aménagé à quelques mètres sous la surface. On y accède à pied sec, par un couloir. Les hublots donnent sur de véritables jardins coralliens, où pullulent les poissons. C'est beau, mais le charme est un peu rompu.

La visite la plus populaire reste la mini-croisière en bateau (à fond de verre ou non), agrémentée d'une petite baignade avec un masque et d'une agréable collation. Les affiches et les prospectus promettent généralement une expérience exotique, excitante et enchanteresse. Une croisière est baptisée modestement : « Deux jours au paradis ».

Il est vrai que les îles de la région, frangées de mangroves et de palmiers, et entourées d'une eau transparente à souhait, n'ont rien à envier à la Polynésie. Si, dans le domaine des Cythères tropicales, la concurrence est rude, les Australiens sont confiants : la grande barrière reste unique. Et peu de pays peuvent se flatter d'attirer autant de touristes par leurs seuls fonds sous-marins.

EMMANUEL D'ESPARBÈS.

Dans le train du tourisme social

POUR la sixième année consécutive, l'association Tourisme et Travail a affrété un « train-forum », qui, du 6 janvier au 6 février, s'arrêtera dans quarante villes afin de présenter expositions et projections et afin d'organiser des débats autour du *« droit aux vacances et aux loisirs pour le plus grand nombre »*.

Lors de son vingt-troisième congrès, il y a quelques semaines, Tourisme et Travail avait déjà souligné les inquiétudes et les interrogations que soulevaient la montée du chômage, l'approfondissement de la crise et ses répercussions sur le tourisme. M. Daniel Bricard, secrétaire général de l'association, s'interroge à propos des menaces qui pèsent sur le tourisme social : *« Que va-t-il devenir dans tout cela ? C'est le premier rejeté. L'aggravation des inégalités sociales nous oblige à réfléchir aux voies nouvelles de l'action à engager pour trouver une autre forme du tourisme. »* C'est le but que poursuivra le train-forum, qui, pour la première fois, s'arrêtera en banlieue parisienne (Aubervilliers, Creil, les Mureaux, Rueil, Orly et Brétigny) ainsi que dans les principales villes françaises.

A chaque arrêt — d'une journée au maximum — il accueillera les élus des comités d'entreprises et des collectivités dans chacune des treize voitures du convoi. Comment agir pour défendre le temps de vacances ? Comment s'organiser ? Comment réaliser des activités de vacances en France et à l'étranger accessibles à tous ? Ce seront les principales questions abordées pendant un mois. Du pain sur le rail donc pour les animateurs de Tourisme et Travail.







Le Salon de la

Le XXe Salon international de la navigation de plaisance se tient, du 15 au 26 janvier 1981, au CNIT-Rond-Point de la Défense, près de Paris.

Les trois millions de français plaisanciers réguliers ou occasionnels pourront y comparer les coques, les gréements, les accastillages que l'industrie nautique peaufine d'année en année.

Comme les autres domaines touristiques, la plaisance est



Dessin de PLANTU.

Les constructeurs ne sont plus des amateurs

« *EN 1974, la* Romanée *était l'un des plus grands voiliers du Salon », constate avec amusement* Guy Fillion, directeur du chantier Pouvreau. En 1981, les 10,20 mètres de son sloop alu disparaîtront sous des carènes bien plus prestigieuses : le *42* de Bénéteau (13,30 m), le *Sun-Fizz* de Jeanneau (12,30 m), le *A-9000* de Dufour (12 m)... Un tel ensemble n'est pas le fruit du hasard : la clientèle existe pour ce genre de produit, *affirment* en chœur les constructeurs, que ce soient les loueurs (40 % des cent soixante acheteurs de First-35) ou les amateurs fortunés.

Où est donc la crise dont on parle tant ? En 1980, les immatriculations *se sont élevées* à 34 302 unités, soit 700 unités de moins qu'en 1979, cette baisse étant compensée par des ventes accrues de grosses unités, et le chiffre d'affaires de la profession sera nettement supérieur à *celui de 1979, près de 1 milliard* 200 millions de francs, contre 1 664 millions de francs. Pourtant, tout n'a pas été rose l'an passé : Plastimo, le numéro un de l'accastillage, a réduit ses horaires de quarante à trente heures durant six mois, Edel, Aubin, Conati, Richard, ont déposé leur bilan, Angevinière est passé sous la coupe de *Zodiac*...

Mais ces phénomènes ne sont que l'expression d'une inévitable maturation du secteur. Qu'il soit regrettable ou non que la marine en bois disparaisse, l'on soit d'accord ou non avec la concentration *de la production — en 1980* Jeanneau, Bénéteau et l'ensemble Dufour-Tabur auront réalisé plus de 50 % du chiffre d'affaires global — cela n'empêche pas la profession d'avancer à pas de géant dans la seule voie possible, *celle de* la semi-industrialisation.

Actuellement, cette évolution ne s'opère pas sans d'inévitables grincements de dents. La redoutable ascension de Bénéteau, passé de 45 millions de francs de chiffre d'affaires en 1977 à *172 millions de francs l'an passé,* l'arrivée de chantiers dynamiques comme Kelt, des dépôts de bilan incessants ont entraîné un climat de suspicion. Climat aggravé, en 1980, par le fait que l'expansion des leaders a été réalisée au détriment des petits, le *marché mondial étant saturé.* La concurrence est devenue acharnée, et il ne reste plus de créneau « facile ». Le dernier exemple concerne les « fifties », jadis spécialité de Bénéteau et Kirié, aujourd'hui fabriqués par la plupart des constructeurs. Ces trous se comblent au fur et à mesure que les gammes s'agrandissent : Bénéteau possède trente *modèles, Kelt a sorti,* coup sur coup, un 8 mètres, un 7,60 mètres, un 7,07 mètres...

A cet effet, 1980 aura été une date-charnière, avec quatre chantiers au-dessus de 100 millions de francs de *chiffre d'affaires*: Dufour et Tabur, les enfants terribles du baron Bich; Jeanneau, qui a stagné, mais avec une rentabilité au-dessus de tout soupçon (10 % de bénéfice net par rapport au C.A. en 1979) ; et Bénéteau, qui continue son ascension vertigineuse ; derrière, Yachting-France progresse légèrement grâce à sa *gamme utilitaire* (Arcor). Viennent ensuite les chantiers moyens : Wauquiez, Kelt, C.N.S.O., Gibert, qui ont renforcé leur position sur un marché pourtant délicat. Parmi ceux qui n'ont pas amélioré leurs ventes, Neptune mérite une mention pour avoir réalisé le même chiffre d'affaires qu'en 1979, avec vingt personnes en moins.

Ces écarts devraient aller en se creusant, car les moyens à *mettre en œuvre vont être de* plus en plus onéreux, que ce soit en matière de productivité (le procédé d'injection sous vide, qui devrait, par exemple, permettre à Dufour de réaliser un T-7 7 % moins cher, est très coûteux) ou de marketing (les opérations de prestige se multipliant à loisir).

Les espoirs de la semi-industrialisation

Bien sûr, les petits chantiers spécialisés feront mieux que survivre : Pouvreau, connu pour ses unités de course, est complet jusqu'en octobre 1981 ! Le Guen-Emidy, *constructeur des Brises* de mer, ne participe plus au Grand-Pavois de La Rochelle, car ses carnets de commandes sont pleins... Il y aura également de la place pour les spécialistes du bois ou de l'acier qui sauront *séduire une clientèle particulière.*

Les chantiers qui souffriront le plus demain sont ceux qui réalisent moins de 25 millions de francs de chiffre d'affaires avec des bateaux de série en plastique. S'ils ne font pas preuve d'originalité — mais, est-ce encore possible ? — ou s'ils n'ont pas, comme Ocqueteau, un grand groupe derrière, *ils seront bientôt soumis à de rudes contraintes.*

Mais, au-delà de l'éternel débat de la concentration, par ailleurs plus moral qu'économique, il y a l'inquiétude de toute une *profession quant à l'avenir du phé*nomène plaisance. Optimiste, Gilles Le Baud tient à préciser, au nom des constructeurs dont il est le président, qu'il y a un bateau pour 24 habitants aux U.S.A. contre 1 pour 110 en France. C'est oublier qu'il y a une résidence secondaire pour 30 Français (1 pour 20 en 1985 selon les prévisions) contre 1 pour 77 *aux U.S.A. On ne peut pas tout* avoir !

Autre frein dont on parle beaucoup, la saturation des ports, le VIIIe Plan ayant démontré la volonté du gouvernement de bloquer la construction des *« ports béton ». Mais il* existe de nombreuses extensions discrètes et Pouvreau, qui fabrique également des pontons, est *là* pour en *témoigner. Plus* inquiétant est le marché de l'occasion, complètement saturé. Actuellement, pour dix ventes de bateaux neufs de plus de 8 mètres, il faut réaliser huit à neuf reprises. Cette saturation fait dire à Pierre Prieux, P.-D.G. de Dufour et de Tabur, *« que, à chaque sortie de bateau des chaînes, il faut un nouveau venu à la plaisance ».*

Seule la démocratisation peut favoriser cette extension. Or les constructeurs ont déjà bien du mal à répercuter les hausses de matières premières compte tenu de l'état actuel de concurrence du marché, les prix étant régulièrement cassés en hiver. La semi-industrialisation ne permet pas non plus de bénéficier d'un véritable effet de série, et l'absence de normalisation au niveau *de l'accastillage* aboutit à une jungle des modèles et à un surcoût impressionnant.

Comment expliquer alors l'état de surproduction dans lequel se trouve l'industrie française, deuxième du monde ? En 1979, les investissements des chantiers ont porté sur 35 000 mètres carrés ! En janvier 1981, Bénéteau a inauguré une unité pour bateaux de moins de 15 mètres, le chantier pouvant doubler son chiffre d'affaires avec les moyens *industriels qu'il possède actuellement.* Et pourtant, précise Annette Roux, P.-D.G., *« 1981 sera un palier, et nous le souhaitons ».* Phénomène nouveau également, la diversification. Gilles Le Baud va faire fabriquer son Kelt 7,60 mètres au Canada, tout comme Edel. Jeanneau, avec l'accord de son groupe Bungor-Punta, se lance dans la voiturette sans permis, dans le sillage de Ligier. *« Cela nous permettra d'utiliser le personnel avec plus de souplesse,* affirme Michel Richard, P.-D.G., *et je crois en ce marché. »* Bénéteau, son frère ennemi, opère un retour aux *sources, vers la pêche artisanale.* Une première commande de cent bateaux va être signée avec un pays africain, mais Annette Roux va plus loin quand elle affirme vouloir *« également construire une usine de petits chalutiers ».* L'ingénierie, c'est nouveau dans la plaisance...

« Nouveau et intéressant en 1980 », il y a également la planche à voile. Dufour en a fait un succès personnel puisque, avec cinquante-trois mille unités produites l'an passé, la firme est devenue leader mondial. Mais, en assassinant le dériveur, la planche a suscité bon nombre *de remous* : *par tradition*, l'amateur de dériveur devenait rapidement propriétaire d'un petit voilier habitable. Or, selon les spécialistes, le véliplanchiste n'est en aucune manière un plaisancier en puissance. Cela n'empêche pas Bruno Troublé, le barreur de France III, de conclure avec optimisme : *« Si l'on récupère seulement 5 % des cent mille nouveaux véliplanchistes, ce sera parfait... »* Car, si le déchet est plus important au niveau du transfert vers la plaisance, le potentiel est plus important au départ, ceci compensant peut-être cela.

Il y a également, à côté de la semi-industrialisation et du succès de la planche à voile, d'autres raisons d'espérer. Le verrouillage croissant du marché n'empêche pas les créateurs de bien vivre : Ocqueteau vient de sortir un trimaran sur plan Gahinet, le Speed, Craff continue son original 33 pieds en contre-plaqué aux 30 centimètres de tirant d'eau et les Constructions dynamiques ont vu le jour en 1980, fondées par les fils mêmes du célèbre Jeanneau, dont le chantier est encore le numéro un européen. La relève est assurée.

DOMINIQUE AUTON.

Les quinze plus grands

SOCIÉTÉS	1979 (millions F)	1980 (millions F)	Effectifs
Groupe BIC (1)	169	205	470
Jeanneau	170	172	875
Bénéteau	123	171	635
Yachting-France	82	88	440
Wauquiez	35	43	170
Gibert-Marine	33	40	155
C.N.S.O.	32	39	197
Kelt (2)	26	31	135
Kirie	28	28	170
Neptune-SMAPP	26	26	120
Amel	24	26	128
Rocca	22	21	110
Edel	18	20	70
Ocqueteau	15	17	100
Pouvreau (3)	10	13	60

*(1) Dufour et Tabur sont deux sociétés distinctes, qui appar*tiennent au baron Bich et qui ont le même P.-D.G., Pierre Prieux. De plus, l'imbrication au niveau du nom (la planche Tabur s'appelle Dufour) explique qu'on les ait réunis ici. Dufour a réalisé 100 millions de francs et Tabur 105 millions de francs.

(2) Chiffre consolidé : Kelt et Keltic.

Lutte serrée pour la place de leader européen entre Jeanneau et Bénéteau, ce dernier chantier devrait connaître une pose de l'augmentation de son chiffre d'affaires en 1981. Le total général, s'il est connu en 1979 (1 064 millions de francs) est une extrapolation pour 1980 (1 200 millions de francs). Ainsi calculé, il correspond à peu de chose près à l'inflation (près de 15 %).

(3) Confectionne également les pontons (chiffre d'affaires de 15 millions de francs).

navigation de plaisance

actuellement soumise à des vents contradictoires. La crise qui fait compter les consommateurs pèse sur les achats de matériel et sur le renouvellement des six cent mille bateaux enregistrés. Pourtant, le besoin d'espace et d'activités sportives se généralise et amène aux activités nautiques des couches socio-professionnelles qui les ignoraient. Le phénomène de la planche à voile illustre à merveille cet engouement pour l'élément marin.

Jean qui pleure et Jean qui rit seront donc tous deux présents au XXe Salon de la navigation de plaisance.

Paré à lire !

COMBIEN sont-ils, par nos temps de grisaille, les candidats à la grande balade en bateau à voile, les candidats à la traversée vers les tropiques, les candidats au « *Largue tout ! A nous les alizés* » ?

Des centaines. Des centaines qui embarquent ou qui n'embarquent pas. Et s'ils embarquent, c'est sur un peu tout, un peu n'importe quoi, du plus beau ketch à la plus inquiétante barcasse. A partir de là, ils se répartissent dans d'innombrables catégories.

Il y a ceux qui estiment avoir devant eux, au bas mot, six ans de travail au port ou au chantier avant d'aller voir s'il y a de l'eau dans le chenal. Ceux-là resteront au port ou au chantier à force de vouloir être fin prêts. Il y a ceux qui partent « demain » ou « au printemps », et qui sont toujours là quand les mêmes plaisanciers du ponton voisin reviennent, au mois d'août suivant, avec le même chat, la même épuisette et les mêmes enfants. Il y a ceux qui, à peine partis, connaissent la terreur de leur vie en prenant une de ces branlées dont le golfe de Gascogne a, paraît-il, le secret. Ceux-là reviendront le canot à peine arrivé aux Açores, et tant pis pour Panama ! Il y a ceux... etc. Ceux qui partent et qu'on ne revoit pas de sitôt parce qu'ils sont bien où ils sont, « *naviguant sagement sur des mers sages* », réunissant la merveille du voyage, seul ou à deux ou en famille, avec des cocotiers partout, des lagons et du sable blanc.

Ceux-là ont à leur bord ce qu'il leur faut de livres techniques et sans doute n'auront-ils pas besoin du livre de Jacques Massacrier intitulé *Partir, manuel de vagabondage à la voile*. Mais les autres, tous les autres, ceux qui restent et ceux qui rêvent, ceux qui hésitent déjà, ceux qui en sont à se demander si, après tout, Europe-Antilles serait tellement plus difficile que La Rochelle-La Trinité : tous ceux-là feuilletteront ces pages avec délices.

Une petite merveille de « fait main ». Deux cent quarante pages grand format entièrement manuscrites, calligraphiées. Une écriture d'employé appliqué, bien pleine, bien ronde, et bien lisible, éclaircie d'illustrations au trait à la fois sûr et guilleret. Un ouvrage qui illustre — c'est le mot — le fait que partir, aujourd'hui, c'est de plus en plus souvent mettre les voiles.

Nul ne prétendrait, en deux cent quarante pages, donner à ceux qui n'ont jamais navigué sur un voilier les moyens de doubler les grands caps (1) (et même un tout petit). Ce n'est pas là le propos des auteurs et c'est mieux ainsi car l'entreprise serait irréaliste et dangereuse. Il s'agit plutôt d'une provocation à la rêverie, d'une invitation au départ.

Ces pages convaincraient presque le néophyte de son aptitude à pêcher la dorade coryphène ou à calculer la fameuse « *droite de hauteur du soleil* ». Heureusement, il y a la calligraphie, les couleurs, les dessins qui poussent plus du côté de la poésie que du manuel de navigation.

Sur une étagère, bien au sec, à côté du livre des Glénans et des éphémérides nautiques, pendant que France-Inter diffuse la météo marine, ce beau bouquin peut prendre place au rang des bibles de l'évasion.

On croit rêver, en effet, quand on cueille ces lignes, au chapitre « musique » : « *Bien entendu, les haut-parleurs doivent pouvoir se débrancher pour être rentrés rapidement si le mauvais temps menace (...). Prévoir également une ligne avec plusieurs prises de casques stéréo, pour le cockpit, les couchettes et surtout la timonerie intérieure. On passe allègrement à travers un sérieux coup de vent avec du rock'n roll plein les oreilles, d'autant plus que c'est un excellent remède contre le mal de mer.* »

Du rêve, assurément ! Mais de quoi faire vagabonder ceux qui restent.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

★ *Partir, manuel de vagabondage à la voile*, par Jacques Massacrier. Illustrations de Jean-Michel Fourquet. Ed. Albin-Michel. 240 pages. 79 francs environ.

(1) Cap-Horn, cap de Bonne-Espérance et Tasmanie.

La planche à voile a tué le dériveur

L'APPARITION de la planche à voile a sans doute constitué l'évolution la plus marquante du nautisme, ces dernières années. Ainsi, depuis l'invasion de tous les plans d'eau par ces engins qui n'ont du bateau que la voile, les dériveurs ont pratiquement disparu ; lors du dernier Salon, il était frappant de constater un sérieux marasme du côté des voiliers de taille moyenne, une quasi-absence des dériveurs, alors que les planches à voile non seulement envahissaient le niveau V traditionnellement réservé au yachting léger, mais encore venaient se glisser au milieu des chromes du motonautisme, ou entre les stands d'accastillage et de vêtements. On comptait alors près de cinquante marques de planches, représentant environ cent vingt modèles différents. Cette année, on peut s'attendre à la même affluence.

Pour comprendre les raisons d'un tel succès, il faut réaliser que la planche à voile se distingue du nautisme classique : le seul point commun à la voile traditionnelle et à la voile libre, c'est que dans les deux cas on flotte, et on se propulse en orientant une voile par rapport au vent. Pour le reste, la planche s'apparenterait plus aux sports de glisse comme le surf et le ski de neige qu'au yachting. Les véliplanchistes ont la mentalité de gens qui vont dans l'eau — comme les plongeurs — et non celle des marins pour lesquels se retrouver dans l'eau est synonyme d'échec. Cette nuance explique pourquoi une masse de gens que la voile rebutait encore pour des raisons sociales — un rapport trop vite établi avec les yachtmen, bourgeois — ont trouvé naturel de se mettre à la planche à voile. Pour passer peut-être ensuite à la voile classique... Sans compter cet avantage essentiel que constitue la facilité de transport et de mise en œuvre : une planche à voile se transporte sur une simple galerie, et se grée en une dizaine de minutes.

Un grand constructeur européen a fait réaliser une enquête analysant le succès de la planche à voile ; elle laisse apparaître un chiffre étonnant : 65 % des populations d'Europe occidentale habiteraient à moins de une heure de route d'un plan d'eau praticable. S'il est concevable que le canotage ne suffise pas à assouvir le désir d'aventures nautiques, le glissement de la planche est une expérience, elle, tout à fait enthousiasmante. Quant aux adeptes de la navigation en haute mer, ils trouvent sur une planche des sensations nouvelles : « Il n'y a, pour moi, qu'une chose de comparable à la planche à voile, affirme un passionné de croisière, c'est la navigation au très grand large. »

Tout navigateur craint plus ou moins la mer, parce que, entre lui et l'élément liquide, il y a le bateau, pour qui il faut parfois craindre plus que pour soi-même. En planche, par forte brise, on ne pense plus au matériel, on est dans l'eau, sans intermédiaire. La notion de mauvais temps ne dépend plus que de l'homme, alors que sur un bateau, elle tient autant à l'embarcation qu'à l'équipage, en dériveur comme en quillard.

Pour toutes ces raisons, la planche à voile a conquis, dès son apparition, non seulement les plaisanciers, mais toute une nouvelle clientèle. « Une mode qui ne durera pas », avaient affirmé certains, qui établissaient un parallèle avec le skate-board, la planche à roulettes venue d'outre-Atlantique, tout comme la planche à voile, et disparue aussi brutalement qu'elle était apparue. Mais la planche à voile tient depuis plus de cinq ans, et elle continue à se développer. Le matériel s'est sophistiqué : les premiers flotteurs ressemblaient effectivement à des planches, avec leur carène plane ; mais on a affiné les lignes d'eau ; on s'est inspiré de la carène de voiliers ; on leur a donné un certain volume, pour mieux supporter le poids du planchiste, on a mis au point des pièces d'accastillage facilitant une manœuvre déjà simple dans son principe. Les planches sont devenues de plus en plus performantes et se sont spécialisées : planches d'initiation, planches à tout faire, planches de raid, de régate, de saut dans les vagues (une technique venue des rouleaux de Hawaï), et maintenant de vitesse pure (l'équivalent des dragsters en automobile).

60 000 ventes

Les planches de régate, jusqu'à présent soumises à deux types de jauge, sont déjà passées par différentes générations ! Et la haute compétition est devenue l'argument de vente ; chaque nouvelle saison voit les constructeurs afficher leur palmarès, et proposer au grand public la planche classée au dernier championnat de France ou du monde.

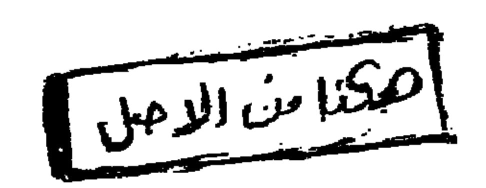
La mode véliplanchiste s'est créée à son tour : chaque année, nombre de constructeurs changent leur gamme, ou tout au moins l'appellation de leurs modèles. Mode ? Sait-on qu'il existe une planche Courrèges et des vêtements isothermiques portant la célèbre griffe ? En planche comme en photo ou en hi-fi, la « frime » joue un rôle essentiel.

Dans un pareil contexte, comment se porte le marché ? L'engouement général et la relative facilité de construction ont encouragé de nombreuses entreprises à se lancer dans l'aventure. Si l'année dernière a vu le boom le plus évident du point de vue des créations de marques nouvelles, on pensait que ça ne durerait pas, qu'il ne resterait très bientôt qu'une douzaine de marques en joute. Surprise ! Beaucoup ont, en effet, disparu, mais d'autres les ont remplacées. Le jeu n'est pas sans risque, et les chiffres parlent peu. Combien s'est-il vendu de planches cette année ? Selon les professionnels, entre 60 000 et 90 000.

Les espérances de vente pour l'année prochaine sont bien entendu encore plus floues. Or le phénomène de mode a pris une telle importance que, pour certains constructeurs, conserver un stock en fin de saison est franchement dangereux, car il sera invendable l'année suivante ; sans parler du coût financier d'une telle immobilisation. Au niveau des détaillants, le problème apparaît encore plus préoccupant : forte concurrence entre points de vente, marges bénéficiaires réduites et gestion des stocks délicate ; cette dernière saison s'est d'ailleurs montrée mauvaise, à la fois à cause du mauvais temps et du rétrécissement des budgets.

Face à cette situation, il reste la fuite en avant. Puisque les ventes ne peuvent pas progresser indéfiniment en Europe, il faut découvrir d'autres marchés. L'Amérique par exemple où, chose curieuse, on continue à bouder la planche au profit du surf. Seulement, le brevet déposé par le génial inventeur, Hoyle Schweitzer, est terriblement protecteur : pour chaque planche vendue, il faut verser des royalties correspondant à 7,5 % du prix de vente ! Mais cette contrainte n'a pas suffi à faire reculer les grands fabricants français qui ont juré de faire redécouvrir aux Américains leur propre invention.

DOMINIQUE LE BRUN.



Philatélie

Nº 1673

FRANCE : Sœur Anne-Marie Javouhey.

Pour la série des « personnages célèbres 1981 », le premier timbre sera dédié à la sœur Anne-Marie Javouhey (1779-1851), originaire de la Côte-d'Or. La Mère Javouhey, comme on l'appela en Guyane dans les années 1820, passa la majeure partie de sa vie religieuse hors de son pays, dans les colonies lointaines. — Vente générale le 9 février (12e-81). — Retrait prévu pour le 4 décembre 1981.



1,40 F + 0,30 F, vert et brun clair. Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Pierre Forget. Tirage : 2 500 000 exemplaires. Taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

A JALLANGES

— Les 7 et 8 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle des fêtes de la mairie de Jallanges (Côte-d'Or). — Oblitération « P.J. ».

— Le 7 février, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Seurre. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

A PARIS

— Les 7 et 8 février, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la Congrégation de Saint-Joseph-de-Cluny, 21, rue Méchain, Paris-14e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 7 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P.J. ».

● Les deux bureaux de poste temporaires utiliseront l'oblitération « P.J. » identique.

Les P.T.T. informent !

A propos de la publicité pour la souscription aux « planches des ensembles philatéliques officiels de l'Association internationale des receveurs de la poste » publiée dans de nombreux journaux, les P.T.T. précisent :

« Ces placards publicitaires sont susceptibles de provoquer de nombreuses demandes de renseignements de la part des collectionneurs, aussi l'Administration tient-elle à préciser que « l'Association internationale des receveurs de la poste » n'a pas de représentation officielle connue dans le pays et que, de toute façon, elle est totalement étrangère à la publicité en question. »

Exposition

● Dans la salle des expositions, Galerie des Marchands de la gare Saint-Lazare (Paris) se déroulera, du 31 janvier au 2 février prochains, la 38e Exposition nationale des cheminots philatélistes, ouverte de 9 h. à 18 h. 30. Les deux premiers jours, un bureau temporaire fonctionnera de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Deux souvenirs à 6 F l'un et un encart à 15 F (plus port) seront édités. — Les Cheminots philatélistes, C.C.P. 33 663 10 S, La Source ; s'adresser à M. René Ménard, 45, bd Gallieni, 95100 Argenteuil.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 36100 Saint-Valentin (mairie), le 15 février. — Fête des fiancés.

⊙ 92380 Sèvres (salle des fêtes, 47, avenue de l'Europe), les 21 et 22 février. — 12e Exposition philatélique départementale.

⊙ 69009 Lyon (Palais des congrès, hall 25), les 28 février et 1er mars. — Salon philatélique de la C.S.F. N.E.P.

NATIONS UNIES. — Informations diverses.

● La troisième émission de l'année est intitulée « Fresque - Série d'art 1981 » ; New-York, 0,20 et 0,31 D. ; Genève, 0,80 F.S. ; Vienne, 7,50 S.A., prévue pour le 15 avril.

● Quatre timbres seront consacrés — le 29 mai — aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables, 0,20 et 0,31 D. pour New-York ; 1,10 F.S. pour Genève et 7,50 S.A. pour le siège de Vienne.

● La fameuse série « fleuve » des drapeaux (« le Monde » du 13 sept. 80) que nous trouvons peu sérieuse est déjà en préparation pour ne pas rater le rendez-vous avec les philatélistes, le 25 septembre, seize valeurs de 0,20 D., soit 3,20 dollars. C'est encore heureux que les deux autres sièges ne soient pas dotés dans leurs monnaies.

● Deux timbres, par siège, souligneront le dixième anniversaire du « Programme des volontaires des Nations unies » : New-York, 0,20 et 0,31 D. ; Genève, 0,40 et 0,70 F.S. ; Vienne 5 et 7 S.A. Emission prévue pour le 20 novembre.

● Pour les dernières informations diverses de l'ONU publiées, voir notre chronique nº 1670, du « Monde » du 27 décembre 1980.

CANADA. — Dans le programme des émissions 1981.

● Les trente timbres du programme seront consacrés principalement aux réalisations canadiennes dans les domaines des arts, de l'histoire et de la science. L'ensemble comprendra : 1 à 15 cents, 24 à 17 cents et 5 à 35 cents, pour un total de 5,98 dollars.

● Une mandore du dix-huitième siècle, instrument de musique ancien, débute l'année avec un timbre de 17 cents, le 19 janvier. Il se déroule actuellement une exposition « Look of Music » au Vancouver Centennial Museum, jusqu'au 5 avril, où plus de trois cents instruments rares, du début du seizième à la fin du dix-neuvième siècle sont exposés.

● Des féministes canadiennes seront honorées — le 4 mars — par une série de quatre figurines postales à 17 cents : Henrietta Edwards, Louise McKinney, Idola Saint-Jean et Emily Stowe.

● Deux timbres pour les « Espèces menacées d'extinction », le 6 avril : la Marmotte de l'île Vancouver, 17 cents, et le bison des bois, 35 cents. Le 24 avril, deux figurines à 17 cents : la béatification de Katevi Tekawitha et de Mère Marie de l'Incarnation.

EN BREF...

● CAMEROUN — Les fleurs du pays, 50 F. Dissotis Perkinsiae ; 60 F, Brillantaisia SP ; 100 F, Clerodendron Splendens. Offset, Cartor S.A. (5-12-80). — Occupation de La Mecque par Mahomet (630-1980), 50 F. Dessin G. Leboucher. Offset, Cartor S.A. (9-12-80).

● FINLANDE. — Les treize timbres émis en 1980 sont disponibles à la Section Philatélique, Dagmarinkatu 14, B.P. 654, 00101 Helsinki 10, au prix de 20 mk. Quelques années complètes 1979 restant, prix 37 mk. par série.

● HONGRIE. — 25e anniversaire de l'adhésion de la Hongrie à l'O.N.U., 40 F, 60 p., 1, 2, 4, 6 forint. Série réalisée en hélio et taille-douce par l'imprimerie Goznak à Moscou (12-12-80).

● TAIWAN. — Une exposition philatélique internationale « Rocpex Taipeh 81 » se déroulera du 25 octobre au 2 novembre 1981 à Taipeh.

TELE-PHILATELIE
Vingtième anniversaire

L'émission de samedi 17 janvier, à 11 h. 55, sur TF 1, marquera l'existence, depuis deux décennies, de la Télé-Philatélie sur les petits écrans. Elle fut créée, en 1961, par Jacqueline Caurat et l'actuelle Philatélie-Club est coproduit par Jacques Mancier.

Cette émission est une rétrospective depuis sa création, c'est à voir.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Retrouvailles

OUBLIÉ depuis des lustres (depuis le départ de Bernard, aujourd'hui à la *Cravache d'Or* de Bruxelles), le *Petit Bedon* de la rue Pergolèse est à présent le restaurant de M. Ignace, un cuisinier qui fut longtemps un adjoint de Raymond Oliver. C'est dire qu'il est homme de science, d'imagination et de sagesse. Et que le *Petit Bedon*, ranimé, est déjà sur les rails. Avec une carte parfaite, où des entrées sont à prix abordable et les desserts sont « maison ». J'ai noté un consommé de carpe chaud au gingembre frais, une salade de langues d'agneau cuites au sauternes, en ravigote, la rôtie de pain de campagne à la moelle fraîche et aux artichauts au beurre rouge et qui offrent au gourmet autant de tentations que l'excellent foie gras frais de canard (avec un *verre de sauternes*) ou la brouillade de truffes et saumon fumé « maison ». Dans les plats, la julienne de soles et ris de veau aux pâtes fraîches à la marjolaine, le mignon d'agneau aux légumes du moment (à noter qu'ils ne sont pas « petits »), le jambon cuit au tilleul (qui m'a fait souvenir de la poularde au tilleul de Lasserre) et le colvert sauvage au citron.

Bon service, souriant, comme est souriante Mme Ignace à la caisse ; cave à se garnir à mesure, desserts somptueux... Un nouveau « grand » dans sa petite maison, à Paris.

A noter encore : des plats carrés, bien pratiques, en guise d'assiette pour le poisson, et 12 % seulement de service. On les compte sur les doigts les maisons où le service n'est pas à 15 % !

Hervé Rumen, un Breton, est resté avec Christian Constant au *moins aussi longtemps qu'Ignace* a travaillé avec Raymond Oliver. Bons apprentissages. Le voici à son compte et ayant, lui aussi, *repris une petite maison un moment renommée* : *Le Croquant*.

Tombée ensuite dans l'oubli des décadences...

Le Croquant axait sa cuisine sur la rusticité du Périgord.

Noble rusticité, avec le foie gras pour drapeau. La mer bretonne *vient ajouter ses richesses* à la nouvelle carte d'Hervé, et l'on trouvera ici, avec le foie gras, le confit (de canard, aux navets *sautés à cru au miel*), le cassoulet, des saint-jacques marinées et (une merveille !) des filets d'anguilles en fricassée aux fines herbes fraîches, entre autres. Les desserts (à l'exception des sorbets de fruits frais venus de chez Constant, amitié oblige !) sont « maison », du *pie* de pommes au beurre fin à l'entremets au chocolat amer et rhum dix ans d'âge.

On va retrouver le chemin du *Croquant* et faire fête à ses menus (75 F et 110 F, service compris).

LA REYNIÈRE.

★ LE PETIT BEDON, 38, rue Pergolèse. Tél. 500-23-66. Fermé dimanche et lundi midi. Service dès 19 h.

★ LE CROQUANT, 28, rue Jean-Maridor. Tél. 558-50-83. Fermé dimanche et lundi. Service à 19 h. 30.

Le prix Marco-Polo - Casanova

Salade de lapereau tiède - agneau de lait rôti, pommes sarladaises - fromages de la ferme Saint-Hubert - galette des rois, le tout arrosé d'un gruand-larose 1969, tel fut le menu, bien français et délectable, du Fouquets pour le jury du Prix Marco-Polo - Casanova. Il devait, cette année, désigner le meilleur restaurant parisien de cuisine indienne. Dans l'après-midi, autour d'un buffet non moins délectable de plats de l'Inde, furent proclamés les résultats, en présence de Son Excellence l'Ambassadeur de l'Inde à Paris, M. Rasgotra.

Le lauréat fut le Raajmahal (192, rue de la Convention). Furent également mentionnés, pour le sprint final, le Vischnou, l'Indra, l'Annapurna, l'Anarkali.

Le Prix littéraire de l'Académie a été au beau livre de Jean-François Revel : « Un Festin en paroles. »

L'an prochain, le Prix Marco-Polo - Casanova distinguera entre les restaurants parisiens de cuisine d'Afrique du Nord.

L. R.

MIETTES

● *Patrice Dard* (*La Barrière Poquelin*, rue Molière) ouvrira pour le printemps un nouveau restaurant voué à la bonne viande (rue Jean-Mermoz).

● *Un nouveau pure malt* (dix et seize ans d'âge) sur Paris : le *Tamdhu*. Mais, à ce propos, que penser de ces gens qui veulent lancer un... whisky français ? Bien qu'élaboré à partir de malt d'Ecosse, ce *30 degrés ne le remplacera pas !*

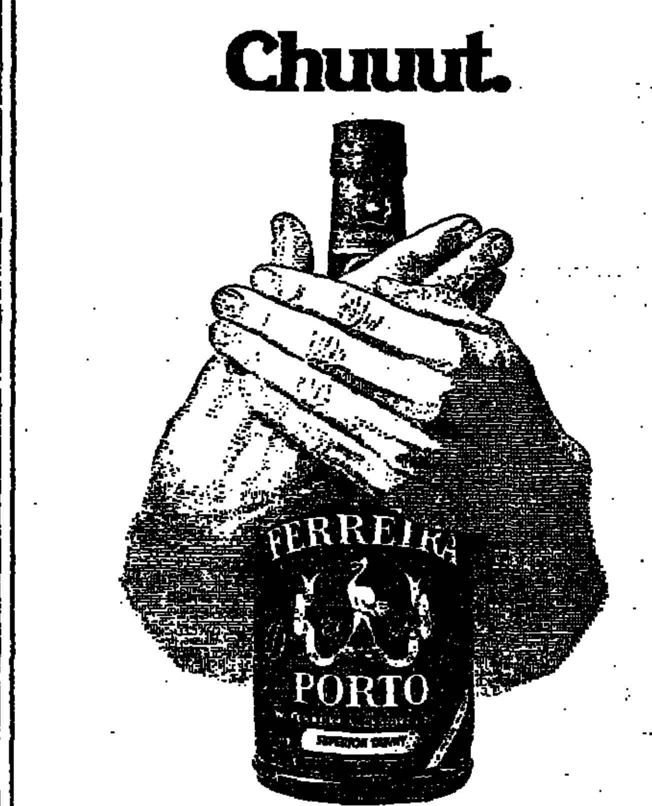
● *La Revue vinicole internationale* (16, rue Godot-de-Mauroy) lance une *Lettre d'information* hebdomadaire.

● *Bon petit restaurant*, à Chêne-Bourg (Genève), *Le Gabelou*, de *J.-D. Ehrat (en cuisine)* et *Colette* Curtelin (en salle), avec des menus de 40 à 70 francs suisses le soir et à la carte (à midi, un menu à 25 francs suisses).

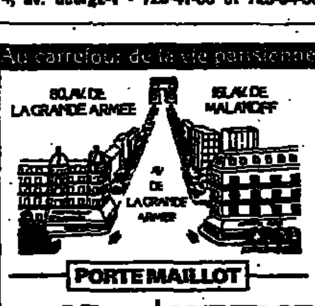
● *Du nouveau au bord du Léman* (que me signale Catherine Michel, de la Radio suisse romande) : on fume la féra. Ce poisson du lac tôt pêché le matin est fumé à chaud, de façon artisanale, avant d'être mis sous vide en fin de matinée. Son prix (25 francs suisses le kilo) en fait un rival heureux du saumon. On fait également des essais *de fumage à chaud de* la lotte du lac (poisson délicieux, mais peu demandé).

● *Le paradis*, on sait ce que c'est, en Charente : le chais où les vieux fûts de cognac laissent échapper, par évaporation, la « part des anges ». C'est aussi, pour bien des marques, l'occasion d'étiqueter des bouteilles chèrement vendues. Je signalais alors, de qualité exceptionnelle, le « paradis » signé *L. Gourmel*, très vieux fin bois, et que m'a fait goûter Michel Massia, apôtre, comble des combles, de l'armagnac ! *L. Gourmel*, un nom à retenir.

● *Le bon Guy Epaillard*, de sa retraite rochelaise, après m'avoir donné son menu de réveillon : fricassée de fruits de mer, bécassines en papillottes, arrosées d'un vouvray sec et pétillant, me signale un nouvel hôtel : *Le Saint-Jean-d'Acre*, en face les célèbres tours, 4, place de la Chaîne, tél. : 41-73-33. Cinquante chambres insonorisées.











A HYÈRES

Une école pour les « amants » du vin

LES papilles s'agitent quand, à la lecture de la très administrative note d'un certain C.F.P.P.A. de Hyères (1), quatre lignes sautent aux yeux : « *Les stages d'analyse sensorielle des vins* — ou, dit autrement, d'initiation à la dégustation — *sont ouverts à tous les professionnels (...) et à toutes les personnes intéressées par la vigne et le vin.* » C'est ainsi qu'un préfet du Var — intéressé ! — s'est retrouvé non pas aux champs mais en « stage sensoriel ».

Comment marcher sur ces pas officiels ? Car enfin, voilà une science bien utile, et agréable, pour le consommateur et sa défense... d'autant plus que l'INRA (2) nous en apprend de belles sur le Français qui se proclame, *urbi* et surtout *orbi*, grand connaisseur de tous les vins. Selon sa récente enquête, « *sept Français sur dix ou bien ne boivent plus de vin, ou bien en boivent occasionnellement, ou bien — horreur ! — le coupent d'eau* ». Une légende s'écroule ! Au vrai, on subodorait déjà l'affreuse vérité : pour une immense majorité de nos concitoyens, c'est le flacon, ou l'étiquette, qui fait le vin. Cancres œnologiques et, de surcroît, hâbleurs, nous sommes de parfaites cibles pour tir aux pigeons. Alors, debout consommateurs ! Exigez que s'ouvrent partout, largement, des écoles semblables à celles du C.F.P.P.A. hyérois qui nous feront « docteurs ès crus ».

Toutefois, il importe que les futurs étudiants sachent où ils vont mettre le nez et le palais. Loin d'être une amusette de bon vivant, l'analyse sensorielle exige une foule de connaissances, un entraînement d'athlète, des qualités particulières et des conditions matérielles draconiennes. Pour commencer, vous qui entrez en stage laissez toute espérance de tabac. Il détruit le goût. Ne comptez pas non plus accompagner vos dégustations de vèneries ou de fromages exaltants. Ce serait tricher, favoriser ou handicaper tel ou tel vin. Pire : même « avant », il faut avoir mangé des mets sans saveur — et très peu — afin de rester « en appétit » et de garder la papille en éveil. « Pendant », il faudra vous contenter de mâcher mornement un peu de pain. Surtout pas de joviale ambiance bachique ! Bien aérée, maintenue à une température de 18 à 20 degrés, éclairée sans violence entre quatre murs aux teintes douces, la salle de dégustation doit rester silencieuse. Pas de colloques ! Des stalles séparées protégeront votre recueillement et défendront votre jugement contre toute influence.

La science à la bouche

Et surtout, bien entendu, on ne boit pas ! On recrache son vin après l'avoir fait tourner sept fois dans sa bouche... mais pas n'importe comment. Un cours préalable d'anatomie et de physiologie de la sensation vous aura appris par quels chemins les perceptions de l'œil, du nez et de la langue associés parviennent à votre cerveau — sachant que la langue comporte trois zones sensibles à des *stimuli* différents.

Un autre cours vous aura enseigné le vocabulaire, lentement mis au point au cours des âges, indispensable à la communication de vos sensations distinguées. Pas question de mélanger l'odeur et l'arôme, le « long » et le « tonique », la chaleur et la « persistance », que de savantes abaldes traduisent en codalies. Pas d'impressionnisme ni de lyrisme verbal dévergondé sous prétexte d'une riche palette de mots savoureux.

On démystifie, on démythifie. Il s'agit d'une « opération intellectuelle » ayant pour seul objectif l'objectivité. Sans exercices répétés, y compris de la mémoire, sans laquelle il n'est pas de références possibles, votre jugement ne vaudra pas plus que de la piquette.

Prêts ? Face au premier test d'une série de vins « à défauts », il faudra d'abord vous « faire la bouche » : un rinçage au vin qui chassera, notamment, les relents derniers de votre dentifrice, pourtant choisi impérativement parmi les moins parfumés. Une analyse physico-chimique dont vous n'ignorez plus désormais les moindres arcanes a déjà déclaré ces vins « en bonne santé », et donc légalement vendables. Mais à vous, analyseur infiniment plus subtil, on va demander d'identifier le défaut qui gâte le plaisir esthétique. Après la science, voici l'art.

Dépôt de candidature

Il va de soi qu'avant cette épreuve vous avez tout appris sur les sols, la vigne, la grappe, la vinification, les fûts, les cuves, etc. Hélas ! après ce premier test vous voilà recalé : vous n'êtes pas apte. Pourquoi ? Parce que le mauvais état de votre foie, par exemple, ou de vos voies respiratoires, voire vos rhumatismes, ont déréglé l'instrument hypersensible que vous êtes. Sachez que toute contrariété personnelle apportée dans le sanctuaire fausse vos balances, que l'âge et le sexe pèsent dans les plateaux (mesdames, vous avez plus de finesse intuitive mais aussi plus de sensibilité à des influences extrinsèques et intrinsèques ; messieurs, vous êtes plus stables mais, osons le mot, plus grossiers). Enfin, avant d'entrer en religion, rappelez-vous qu'il vous faudra renoncer aux pompes et aux fastes des confréries. Le taste-vin lui-même, d'argent ou de vermeil, si « signifiant », est considéré ici comme un aimable objet de folklore. Récusé ! Le seul verre à dégustation valable a été défini par l'INAO selon des normes sans fantaisie incorporant des paramètres qui viennent vous causer, par exemple, de CO_2.

Ce verre ne peut être qu'à ped — alors que le taste-vin d'origine allait à cheval, raison pour laquelle il était en métal — et offrir la forme, calculée au millimètre, d'un œuf allongé.

Découragés face à tant d'exigences et d'austérité ? Alors ne resteront en piste que les plus résolus ; et pour le moment c'est préférable... car les places sont chères. Entendons-nous : cet enseignement est donné gratuitement au C.F.P.P.A. de Hyères, mais priorité est accordée aux professionnels, à commencer par les vignerons varois, qui travaillent à améliorer leur vins, se hissent en quinze ans de V.D.Q.S. en A.O.C. Tant mieux, bien sûr : avant de le boire il faut tirer le (bon) vin de la vigne ! Il n'empêche : s'il reste des places de stage derrière cavistes, négociants, sommeliers, restaurateurs consciencieux, la porte demeure officiellement ouverte aux amateurs (appelés aussi amants ou amoureux). Alors, qu'est-ce qu'on risque, après tout, de déposer sa candidature ? Quand elles arriveront en foule il faudra bien élargir les C.F.P.P.A., voire en ouvrir d'autres. Ni les enseignants, ni les vignerons, ni le vin n'auront à s'en plaindre.

En attendant ces jours heureux pourquoi les associations de consommateurs ne désigneraient-elles pas des délégués, condamnés à devenir compétents et en quelque sorte sacrifiés à la Cause ?

JEAN RAMBAUD.

(1) Le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (B.P. n° 302, 83406 Hyères) organise des stages, ouverts aux plus de dix-huit ans, dans le cadre de la formation continue. Les C.F.P.P.A. dépendent du ministère de l'agriculture, et celui de Hyères est hébergé dans les locaux du lycée agricole et horticole. Des brevets professionnels y sont décernés en viticulture, œnologie, horticulture, apiculture, économie agricole.

(2) Institut national de la recherche agronomique.



Hippisme

Une défaite mémorable

IL y avait foule, dimanche, à Vincennes, devant le box réservé aux célébrités de passage. Le Tout-Caen, le Tout-Saint-Lô, le Tout-Graignes, le Tout-Dozulé, bref le Tout-Trot, avaient affronté les frimas pour venir examiner, jauger, soupeser, disséquer *Classical Way*. Elle apparut enfin, drapée dans une couverture clamant en grosses lettres jaunes son titre de championne du monde 1980.

Elle est grande, légère, avec beaucoup d' « air sous le ventre » et peu de « passage de sangle ». Malgré cette légèreté, rien de l'élégance qui éclate parfois chez les trotteurs américains, plus proches du pur-sang que les nôtres. La tête, même, longue, au chanfrein droit, que couronnent des oreilles elles-mêmes longues et inexpressives, est commune. Au total, une jument tout à fait du type européen et sur laquelle on ne se retournerait pas, dans les allées de Grosbois, si on ne savait qui elle est.

Par contre, quand elle trotte, croyez-moi, on se retourne.

Souvent, les chevaux américains trottent de l'épaule, en projetant des jambes antérieures tendues, comme des ballerines sur les pointes. *Une de Mai* et surtout *Ozo* trottaient ainsi. Les chevaux européens, les chevaux français surtout, chez lesquels l'apport de sang américain (interdit depuis près d'un demi-siècle) est devenu infinitésimal, trottent, *eux*, du genou, quasiment en trois temps : élévation de l'avant-bras, déploiement du genou, allongement du bras. *Bellino* et surtout *Ouloco*, naguère, trottaient ainsi. A cet égard encore, *Classical Way* est davantage européenne qu'américaine : elle trotte du genou. Mais elle lève celui-ci si haut, l'avant-bras presque à l'horizontale, qu'elle « attaque » la piste vingt centimètres plus loin que le *vulgum pecus* trotteur. Oui, à bien chercher dans la mémoire, c'est exactement *Bellino* — la puissance masculine en moins — qu'on retrouve dans cette jument-là.

Ostracisme à Vincennes

Pourquoi alors, dotée de grands dons, ne s'est-elle classée que septième du Prix de Belgique (car plus personne n'ignore, n'est-ce pas, qu'elle y a été largement battue par les trotteurs français) ? Son driver, John Simpson, invoque l'ostracisme des dirigeants de Vincennes. Ceux-ci lui avaient interdit d'utiliser le sulky métallique auquel il attelle la jument outre-Atlantique (les sulkies en aluminium, plus légers que ceux en bois, sont, à Vincennes, jugés dangereux en cas de chute ou d'accrochage). Le partenaire de *Classical Way* dut avoir recours à un sulky d'emprunt (prêté, en l'occurrence par Patrick Céran-Maillard). Selon lui, cet engin se révéla trop étroit. *Classical Way*, au moment de la volte-face du départ, aurait heurté les fourches, de ses postérieurs. Elle aurait pris peur, ce pourquoi elle serait mal partie. Enervée, elle aurait alors tant tiré que son driver n'aurait pu la modérer.

De fait, après avoir perdu 20 mètres au départ, *Classical Way* effectua, dans les 500 mètres suivants, un retour époustouflant, à tel point que, au passage devant les nouvelles écuries, elle avait remonté tout le peloton et se trouvait seule en tête.

« *Mon sulky n'a jamais roulé aussi vite. Ma parole, les moyeux vont chauffer...* », s'exclamait, mi-plaisant, mi-admiratif, Patrick Céran-Maillard, près de qui nous suivions la course. *Classical Way* trottait alors en 1 minute 15 secondes au kilomètre.

Mais une telle impétuosité, à 2 000 mètres de l'arrivée, quand reste à parcourir toute la longue montée de la ligne opposée, est suicidaire. 1 000 mètres plus loin, la grande jument commençait à donner des signes de fatigue et devait laisser *Ianthin* venir à ses côtés. Puis, c'étaient *Igor du Beauvoisin*, *Jacob du Chignon*, *Jorky*, d'autres encore, qui la rejoignaient et la dépassaient. Elle ne s'effondra pas : elle a trop de classe pour cela. Simplement, elle fléchit progressivement, comme une flamme qui a brûlé toutes ses réserves.

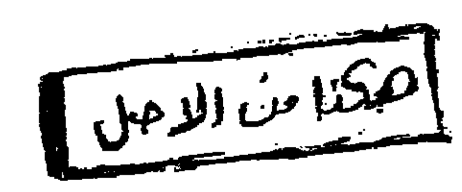
Suicidaire impétuosité

Certes, l'énervement a eu sa part dans cette défaite. Mais faut-il invoquer celui de la jument, ou celui de son driver ? Nous inclinons pour la seconde explication. Avant la course, John Simpson avait eu l'occasion d'en disputer deux autres à Vincennes. C'est un des aspects de la courtoisie hippique internationale : quand un jockey vient disputer une grande course sur une piste qu'il ne connaît pas, les entraîneurs du cru s'arrangent pour qu'il ait au moins deux ou trois « montes » dans les épreuves précédentes. Dans les deux qui lui avaient été offertes, Simpson, déjà, était allé trop vite là où il fallait temporiser. La suicidaire impétuosité de *Classical Way* lui a probablement été imputable autant qu'à la jument.

Les dirigeants de Vincennes lui ont proposé de lui faire fabriquer, avant le Prix d'Amérique, un sulky en bois qui serait la réplique exacte de celui auquel la jument et lui-même sont accoutumés. Mais si on peut fabriquer un sulky en deux semaines, on n'apprend pas Vincennes en si peu de temps. Nous ne croyons pas que Simpson — c'est de lui qu'il s'agit, pas de *Classical Way* — puisse gagner le Prix d'Amérique. Par contre, nous serions étonné si l'hiver vincennois se terminait sans que la jument américaine — cette fois, c'est bien elle qui est en cause — le marquât par quelque exploit.

Nous étant attardé dans le sillage de la septième, un mot, tout de même, de ceux qui l'ont précédée : *Ianthin*, le vainqueur, assez bien ; *Jorky*, le second (qui rendait 25 mètres), très bien.

LOUIS DÉNIEL.



Jeux

échecs N° 900

DIDACTIQUE

(Tournoi Interpolis, Tilburg, 1980)
Blancs : L. PORTISCH
Noirs : M. TAL
Gambit D. Système Tartakower.

1. ç4	Cf6	18. Cd2 (n)	Tf-d8
2. Cç3	é6	19. Tç2!	Td5
3. Cf3	d5	20. Cç4	Dg5
4. d4	Fé7	21. Ca5	Fa8
5. Fg5	h6	22. Té-ç1	Tç-d8 (o)
6. Fh4	0-0	23. Cb3! (p)	Tç8
7. é3	b6 (a)	24. h3	Dé7
8. Tç1 (b)	Fb7 (c)	25. Tç3! (q)	Tg5
9. Fé2 (d)	Cb-d7 (é)	26. Dç2	Dé6 (r)
10. ç×d5!	é×d5 (f)	27. h4! (s)	Té5
11. 0-0	ç5 (g)	28. C×ç5	D×a2
12. Fb5!! (h)	Tç8	29. Fé2! (t)	Rh7 (u)
13. d×ç5	b×ç5	30. Cb3	Fd5 (v)
14. Té1	Cb6 (i)	31. Cç5 (w)	Fa8
15. Dé2 (j)	Cé4 (k)	32. h5! (x)	Cd5 (y)
16. C×é4	d×é4 (l)	33. C×é4!!	abandon. (z)
17. F×é7	D×é7 (m)		

NOTES

a) La « variante Tartakower », caractérisée par la chasse du F-R (5... h6) et le fianchetto -D (7... b6), connaît depuis une vingtaine d'années une belle vogue. Les plus *grands noms la cautionnent, de* Spassky à Tal, Petrosslan et Karpov.

b) Plusieurs voies s'offrent aux Blancs : 8. ç×d5 ; 8. Fd3 ; 8. Dç2 ; 8. Db3 et 8. Tç1. Polugaïevsky affectionne la suite 8. Db3, Fb7 ; 9. F×f6, F×f6 ; 10. ç×d5, é×d5 ; 11. Td1, Té8 ; 12. Fd3. Les Noirs semble-t-il, n'ont pas à redouter la continuation 8. Fd3, Fb7 ; 9. F×f6, F×f6 ; 10. ç×d5, é×d5 ; 11. Db3 (ou 11. 0-0, ç5 !), ç6 ; 12. 0-0, Ca6 ! ; 13. Ta-d1, ç5 ni 8. Fé2, Fb7 ; 9. F×f6, F×f6 ; 10. ç×d5, é×d5 ; 11. 0-0, Dd6 ! ; 12. Tç1, a6 ! ; 13. a3, Cd7 ; 14. b4, b5 ; 15. Cé1, ç6 ; 16. Cd3, Cb6 ; 17. a4, Fd8 comme dans la partie Karpov-Spassky (1974).

ç) 8..., Fa6 est faible : 9. F×f6, F×f6 ; 10. ç×d5, F×f1 ; 11. R×f1, é×d5 ; 12. b4, ç6 ; 13. Dd3, Té8 ; 14. g4 !

d) Après 9. F×f6, F×f6 ; 10. ç×d5, é×d5 ; 11. Fé2, Dé7 ; 12. 0-0, Td8 ; 13. Ca4, Ca6 ; 14. Dç2, Ta-ç8 ; 15. Tf-d1, ç5 ; 16. F×a6, F×a6 rien n'est clair (Hort-Geller, Moscou 1975) mais 11. b4 est intéressant : si 11... ç5 ? ; 12. b×ç5, b×ç5 ; 13. d×ç5, Da5+ ; 14. Dd2, D×ç5 ; 15. Cb5 !. Les chances s'égalisent après 9. Fd3, d×ç4 ; 10. F×ç4, Cb-d7 ; 11. 0-0, ç5 ; 12. d×ç5, C×ç5 ; 13. Dé2, a6 ; 14. Tf-d1, Dé8 ; 15. a3, Cf-é4 ; 16. C×é4, C×é4 ; 17. F×é7, D×é7 (Kortchnoï - Karpov, 1978). Portisch préfère ici 9. Fé2.

é) Qu'il s'agisse d'une imprécision n'apparaît *pas à première vue.* Cependant, Portisch estime qu'il faut répondre 9..., d×ç4 ; 10. F×ç4, Cé4 ; 11. F×é7, D×é7 ; 12. C×é4, F×é4 ; 13. 0-0, Td8 ! comme dans la partie Portisch-Spassky (Mexico, 1980) avec égalité.

f) Et non 10... C×d5 à cause de 11. C×d5, *é×d5 ; 12. F×é7, D×é7* ; 13. T×ç7.

g) Ni 11... Cé4 qui laisse aux Blancs l'avantage après 12. F×é7, D×é7 ; 13. Db3, Cd-f6 ; 14. C×é4 !, C×é4 (si 14..., d×é4 ; 15. Cé5 !) ; 15. Tç2 !, Tf-ç8 ; 16. Tf-ç1, ç5 ; 17. Da3 ! (Portisch-Vaganian, Niksics, 1978).

h) Le plus fort coup de la partie. Sur la diagonale a4-é8, le F-R pose aux Noirs de gros problèmes de défense des pions ç et d. Fischer avait eu la même idée dans une position similaire de la variante Tartakower contre Spassky en 1972 après 8. ç×d5 (au lieu de 8. Tç1), C×d5 ; 9. F×é7, D×é7 ; 10. C×d5, é×d5 ; 11. Tç1, Fé6 ; 12. Da4, ç5 ; 13. Da3, Tf-ç8 ; 14. Fb5 !, a6 ; 15. d×ç5, b×ç5 ; 16. 0-0, Ta7 ; 17. Fé2 !

i) Ou 14..., a6 ; 15. Fa4, Cb6 ; 16. Fç2.

j) Interdit 15.... a6 tout en cédant la case d1 à la T-R.

k) Tal doit réagir avant l'entrée en jeu de la T-R sur d1.

l) Si 16..., F×h4 ; 17. C×ç5.

m) Et non 17.... é×f3 ; 18. F×d8, f×é2 ; 19. Fé7 gagnant la qualité.

n) Résultat de la stratégie des Blancs : une faiblesse dans le camp ennemi sur ç5, pion isolé qui devient un objectif précis.

o) Cherchant un jeu actif tout en se déclouant.

p) Triple attaque de la faiblesse.

q) Menaçant 26. Dç2, et le pion *ç5 sera attaqué quatre fois.*

r) Tal abandonne la défense impossible du pion ç5, visant un contre-jeu sur a2 et h3.

s) Et non 27. C×ç5, D×h3 !

t) Menace 30. Cb3 !, T×ç3 ; 31. D×ç3 menaçant 32. D×é5 et 32. Ta1.

u) Si 29..., Da5 ; 30. C×é4 ! et si 29.... Dd5 ; 30. Td1 !

v) Parant 31. Ta1.

w) *Si 31..., T×ç5 ; 32. T×ç5, Fb3 ;* 33. Dd2.

x) Joli zugzwang.

y) Une erreur : les Noirs tentent de parer 33. Ta3 par 33..., Cb4. Il n'est plus question cependant d'une défense sérieuse : si 32..., Da5 ; 33. f4 ! suivi éventuellement de Fg4 !

z) Si 33..., C×ç3 ; 34. Cf6++ avec mat. Une démonstration de jeu positionnel.

SOLUTION DE L'ETUDE no 899
A. CHERON
« Parallèle », 1951
(Blancs : Rg4, Fb8 et b1. Noirs : Rf2, Pd4 et é3.)

1. Ff4 !, é2 ; 2. Fg3+, Ré3 (si 2..., Rf1 ; 3. Fd3) ; 3. Ff1, d3 ; 4. Rg3 !, d2 ; 5. Ff2 mat.

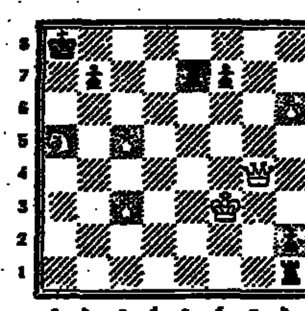
Ou 1. Ff4 !, Ré2 ; 2. Fa2 !, d3 ; 3. Fç4 !, Rd1 ! ; 4. Rf3 !, é2 ; 5. Fb3+, Ré1 ; 6. Rg2 !, d2 ; 7. Fg3 mat.

Une eau très pure.

ÉTUDE

V. NESTORESCU

1978



Blancs (6) : Rf3, Dg4, Pç3, ç5, h6, Ca5.

Noirs (6) : Ra8, Té 7 et h1, Pb7, f7, h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 897

LE TROPHÉE DE ROSENBLUM

La donne suivante, jouée au cours du premier Trophée de Rosenblum, est une bonne illustration du « Coup en passant ». Le déclarant était le Polonais Januoz Polec, membre de l'équipe qui avait remporté l'épreuve.

♠ 6 3 2
♥ D 5
♦ A R D 7
♣ D 9 5 4

♠ A V 10 / ♥ R V / ♦ V 10 5 3 / ♣ V 10 8 7 — [N / O E / S] — ♠ 8 5 4 / ♥ A 10 9 8 6 4 / ♦ 9 6 2 / ♣ 6

♠ R D 9 7
♥ 7 3 2
♦ 8 4
♣ A R 3 2

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cintra	Macies.	Branco	Polec
—	1 ♦	1 ♥	1 ♠
1 SA	passe	2 ♥	3 ♣
passe	passe	passe	

Cintra, en Ouest, entama le roi de cœur et rejoua le valet de cœur pour l'as d'Est qui contre-attaqua le 8 de pique. Ouest prit le roi de Sud avec l'as et rejoua le valet de pique. *Sud fit la dame* et il tira l'as et le roi de trèfle, mais Est défaussa un cœur. *Comment Polec, en Sud, a-t-il gagné* TROIS TREFLES contre toute défense.

Réponse :

De quelle façon éviter la perte du dernier pique ? Polec a utilisé le « Coup en passant » : il a tiré la dame de trèfle, puis l'as, le roi et la dame de carreau sur laquelle il a défaussé un pique. Il a ensuite *coupé le dernier carreau* du mort avec son dernier atout, et il a joué son dernier cœur :

♠ 6 ♣ 9
♠ 10 ♣ V ——————
♠ 9 ♥ 7

Sur le 7 de cœur, Ouest ne peut empêcher le mort de faire *le 9 de trèfle en coupe.*

Une autre ligne de jeu permet, *à cartes ouvertes*, de faire neuf levées : après avoir pris le retour à pique avec la dame de pique, le déclarant tire l'as, le roi et la *dame de carreau, puis la dame de* trèfle, le roi de trèfle et l'as de trèfle et enfin son dernier cœur, le 7, qui n'est pas maître :

♠ 6 ♦ 7 ♣ 9
♠ 10 ♦ V ♣ V ——————
♠ 9 ♥ 7 ♣ 3

Avec trois cartes maîtresses, dont un atout maître, Ouest ne peut faire qu'*une* levée ! En effet, s'il défausse le 10 de pique (ou le valet de carreau), le mort coupe *le 7 de cœur et joue le* 6 de pique (ou le 7 de carreau) qui est devenu maître...

Une chute accidentelle ?

Quand la pénalité à subir ne risque pas d'être trop coûteuse, il est intéressant de faire une surenchère défensive pour empêcher un petit chelem, mais encore faut-il avoir de bonnes chances de faire chuter le grand chelem où l'on pousse les adversaires, comme dans cette donne d'un match à Birmingham.

Cachez au début les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ A D 5
♥ A V 9 5
♦ A R 9 6
♣ R 3

♠ — / ♥ R D 8 6 3 2 / ♦ — / ♣ A 9 8 7 5 4 2 — [N / O E / S] — ♠ 10 8 4 3 / ♥ 10 / ♦ V 5 4 2 / ♣ D V 10 6

♠ R V 9 7 6 2
♥ 7 4
♦ D 10 8 7 3
♣ —

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Callagh.	Alder	Granville	Greenw.
1 ♥	2 SA	passe	3 ♥
4 ♣	passe	passe	6 ♦
passe	6 ♠	7 ♣	passe
passe	7 ♦	passe	passe...

Callaghan, en Ouest, ayant entamé le roi de cœur, *comment Greenwood, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner le GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense, Ouest ayant chicane à l'atout ?

Note sur les enchères :

La surenchère de « 2 SA » était... naturelle, et l'annonce de « 3 ♥ » n'était pas un cue bid, mais un Texas qui promettait une couleur à pique et demandait au partenaire de l'annoncer lui-même. C'est la raison pour laquelle Nord a préféré dire « 6 ♠ » sur « 6 ♦ ». Quant à Est, il a cru bon de pousser les adversaires dans leurs derniers retranchements.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 137

LES DIFFICULTÉS DE TACITE

Championnat d'Europe par équipes 1980
Blancs : RADOJEVIC (Yougoslavie)
Noirs : O. VERPOEST (Belgique)
Ouverture : *RAPHAEL*

1. 32-28	17-21	12. 50-44	24-29!!(g)
2. 37-32 (a)	11-17	13. 36-31 (h)	18-22!! (i)
3. 41-37 (b)	7-11	14. 27×18	13×33
4. 31-27	19-23! (c)	15. 39×28	14-20!(j)
5. 28×19	14×23	16. 25×14	19×10
6. 47-41	10-14	17. 28×19	17-22 ! (k)
7. 34-30	13-19 (d)	18. 34×23	21-17
8. 30-25	8-13	19. 32×21	16×47!
9. 33-28	2-8		Abandon (l)
10. 39-34(e)	20-24		
11. 44-39 (f)	1-7		

● *LE CHAMPIONNAT DU MONDE* (Bamako, décembre 1980) a été remporté par le G.M.I. soviétique Anatoli Gantwarg. Le G.M.I. néerlandais Harm Wiersma, *tenant du titre*, s'est classé second sur vingt-deux concurrents. Les résultats complets seront donnés dans la prochaine chronique.

NOTES

a) Là s'arrête la similitude avec les tout débuts de partie de ce type vus dans ces chroniques, notamment Annequin-Gallego, championnat de France juniors 1980 (*le Monde* du 5 juillet 1980).

Sur *2. 31-26 (12-17) ; 3. 33-29 (8-12)* est interdit par le gain du pion en neuf temps qu'il faut connaître par cœur 4. 28-22 ! (18×27*) ; 5. 39-23 (19×28) ; 6. 37-32 ! [et non 38-32] (28×37) ; 7. 42×22 (17×28) ; 8. 26×19 (14×23) ; 9. 38-33 (7-12) ; 10. 33×22 (12-17) ; 11. 43-38 (17×28) ; 12. 38-33, B+1.

b) Ou encore 3. 34-30. A partir de 34-30, il est possible de parvenir à un *blocage des vingt pions blancs.* Quelques milliers d'exemples de blocage à vingt contre vingt existent. Des lecteurs, dont certains depuis de nombreux mois, ont exprimé leur souhait de découvrir une marche, au moins, qui conduise à un tel résultat, auquel s'exposent parfois des jeunes amateurs qui refusent les possibilités d'échange pour aérer le jeu. Donc, après 34-30 au troisième temps des blancs, voici l'une de ces marches : 3. ... (18-23) ; 4. 30-35 (6-11) ; 5. 39-34 (20-24) ; 6. 34-30 (15-20) ; 7. 44-39 (10-15) ; 8. 31-27 (5-10) ; 9. 41-37 (12-18) ; 10. 50-44 (23-29) ; 11. 36-31 (18-23) ; 12. 39-34 (1-6) ; 13. 43-39 (8-12) ; 14. 49-43 (2-8) ; 15. 46-41 (21-26) ; 16. 27-22 (17-21) ; 17. 31-27 (12-18) ; 18. 41-36 (7-12) ; 19. 36-31 (12-17) ; 20. 47-41 (8-12) ; 21. 41-36 (3-8 !). N + par blocage des vingt pions blancs !

c) Face au redoutable conducteur des Noirs, maître international, le conducteur des Blancs subit, sur ce *coup de boutoir, la première pression* au centre, qui lui ôte le moyen de perdre des temps en se regroupant par le deux pour deux 27-22 puis 28-23.

d) 7. ... (17-22) perd le pion à cause de la fourchette 8. 33-28, etc.

e) 10. 38-33 livre un mauvais coup de dame 10. ... (17-22) ; 11 28×26 (16-21) ; 12. 27×7 (23-28) ; 13. 32×23 [si 33×22, suite identique] (18×47) ; 14. 7×18 (13×22) ; 15. 40-34 [crochet pour prendre la dame] (9-13) [les Noirs ne peuvent pas sauver leur dame] ; 16. 39-33 (47×40) ; 17. 45×34, B+1.

f) Sans envisager les coups de dame si les Noirs avaient continué par 11. ... (5-10).

— *Premier coup de dame :* 12. 25-20 (14×25) ; 13. 34-30 (25×34) ; 14. 40×20 (15×24) ; 15 28-22 (17×28) ; 16. 35-30 (24×35) ; 17. 45-40 (35×33) ; 18. 38 × 29 (23 × 34) ; 19. 32 × 5 [dame, mais ce n'est pas fini] (21 × 32) ; 20. 37 × 28 (34-39) ; 21. 43 × 34 (13-19) ; 22. 5 × 23 (18 × 40) [prise de la dame] ; 23. 50-45, les Blancs demeureraient toutefois avec un pion de moins.

— *Deuxième coup de dame :* 12. 25-20 (14 × 25) ; 13. 27-22 (18 × 27) ; 14. 34-30 (25 × 34) ; 15. 40 × 7 (11 × 2 !) ; 16. 36-31 (27 × 47) ; 17. 28-22 (17 × 28) ; 18. 32 × 5 (9-14) ; 19. 5 × 30 (13-19) ; 20. 30 × 13 *(8 × 19)* prise de la dame blanche et N + 1, même si les Blancs, tirant aussitôt profit de leur crochet, prennent la dame noire ; 21. 46-41 (47 × 36) ; 22. 37-31 (36 × 44) ; 23. 50 × 39, avantage gagnant pour les Noirs.

g) Très fort coup de position, caractéristique de ce qu'il faut entendre par « l'esprit du jeu » et, évidemment, par la profondeur de vision. La situation des Blancs devient extrêmement délicate. Seul 13. 37-31 les mettait, provisoirement, à l'abri de la perte du pion ou de l'estocade.

Ainsi, après 12. ... (24-29 !), sont interdits :

g 1) 13. 39-33 *(5-10)* ; 14. 33 × 24 (19 × 50), etc. N + ;

g 2) 13. 34-30 (29-33) ; 14. 38 × 29 (23 × 34) ; 15. 40 × 29 (18-22) ; 16. 27 × 18 (13 × 24). N + 1.

Enfin, serait dangereux :

13. 35-30 suivi d'une variante du coup du talon qu'il faut faire précéder d'un deux pour deux 13. ... (18-22 !) ; 14. 27 × 18 (13 × 33) ; *15. 39 × 28 (14-20) ; 16. 25 × 14* (19 × 10) ; 17. 28 × 19 (9-13) ; 18. 34 × 23 (13 × 35), et la défense de l'avant-poste à 23 semble difficile.

h) Ce coup paraît le plus logique, et pourtant...

i) ... laisse aux Noirs une belle combinaison en sept temps, ponctuée par un coup de dame mortel.

j) Une variante cachée du coup du talon (terme imagé).

k) C'est cette mise à profit d'un temps de repos qui ajoute à la complexité et à la beauté du mécanisme : les difficultés de Tacite, en somme.

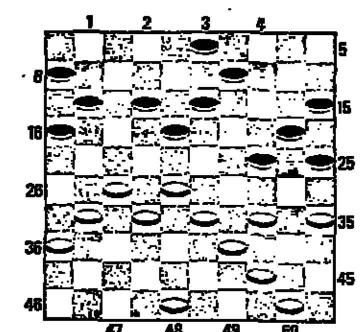
l) Toute continuation serait vaine.

PROBLEME

G. AUBIER (Paris)

1972

Les Blancs jouent et gagnent en neuf temps.



● SOLUTION COMPLETE : 35-30 ! (24 × 35) 44-40 (35 × 44) [thème de la trappe] 34-30 ! (25 × 43) 50 × 39 [ricochet après la trappe] (43 × 34) [mouvement de rebond] 33-29 (34 × 23) 28 × 17 (11 × 22) 32-28 [l'amorce d'un coup droit à dame] (22 × 33) 27-21 (16 × 27) 31 × 4 !, +.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

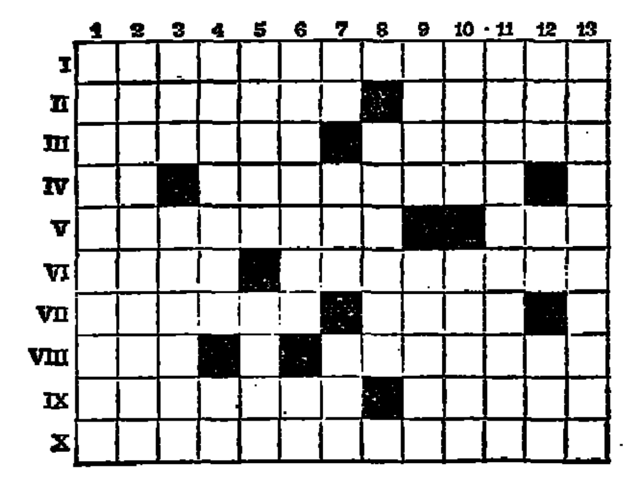
N° 128

Horizontalement

I. Ne lui confiez pas vos originaux. — II. N'y croyez pas trop ; Sophie la rudoyait. — III. Rassasie ; Créature d'Alphonse. — IV. En trop ; Pour le couteau. — V. Sales au sens propre ; Fut capitale. — VI. Dans un sens, il n'y en a qu'un, dans l'autre, elles sont nombreuses ; Préparation pharmaceutique. — VII. Choc ; Des cris incohérents. — VIII. Vieux contentieux ; Le cœur y est plus que les lèvres. — IX. Attache ou s'attache ; Bordé. — X. Un fermier des eaux.

Verticalement

1. Réclame du coffre. — 2. Ils pèsent et peuvent peser sur nos décisions. — 3. De bas en haut, doublement ; Renferment. — 4. Son cœur est très comestible ; Conjonction. — 5. Sur le sol de Ré ; Bon coin. — 6. Lèvent le cœur ; Symbole. — 7. Conjonction ou note inversée ; En tandem ; Se cloue si on y tombe. — 8. Tenue ou battue. — 9. Exécute ; Attache. — 10. N'est pas à la portée de chacun ; En patrouille. — 11. Il a pu être transcrit. — 12. Est lié ; Voyelles ; Préféré. — 13. Entrer en compétition.



SOLUTION DU N° 127

Horizontalement

I. Rostropovitch. — II. Altesses ; Vélo. — III. Seul ; Matériau. — IV. Sac ; Cou ; Gen. — V. Egales ; Postal. — VI. Rigoleur ; Seul. — VII. Enebe ; Refermé. — VIII. Nés ; Stase ; Eor. — IX. Eu ; Stew ; Renne. — X. Extravagantes.

Verticalement

1. Rassérénée. — 2. Oléagineux. — 3. Stucages. — 4. Tel ; Lob ; SR. — 5. Rs ; Célesta. — 6. Osmose ; Tex. — 7. Peau ; Urawa. — 8. Ost ; Près. — 9. Ego ; Feru. — 10. Ivresse ; En. — 11. Teintèrent. — 12. Cla ; Aumône. — 13. Houillères.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 128

Horizontalement

1. ADEGINNRS. — 2. AELMRSTU. — 3. EEIPRSU (+ 2). — 4. CEPPRSTUU. — 5. ABIRSSU (+ 1). — 6. AEEIRRSV (+ 6). — 7. EEIMOPS (+ 1). — 8. EEIMNSS (+ 1). — 9. ADDEGIS. — 10. EGINORU. — 11. AEIMRST (+ 11). — 12. EIMNORS (+ 1). — 13. AEGINSU (+ 1). — 14. BCDEEET. — 15. ACCEHRS (+1).

Verticalement

16. AFGIORRU. — 17. AELPPSU (+ 2). — 18. EEIMNORS (+ 1). — 19. AEFGIR (+ 1). — 20. AGIIMRS (+ 2). — 21. AABEILM (+ 1). — 22. ADEFILO. — 23. EPRSSTU. — 24. DEIORTU. — 25. AILNRSS. — 26. EEENORSV (+ 1). — 27. ACEHMSS (+ 1). — 28. AAEELRS (+ 1). — 29. AFNORRT. — 30. AEEGRT (+1). — 31. AAIINSS (+ 1). — 32. ACÉESSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 127

Horizontalement

1. SHANTUNG. — 2. NEOLOGIE. — 3. READMIT. — 4. ECOBUER (COURBEE). — 5. TUSSOR. — 6. KETCHUP. — 7. AUTISME (AMUITES). — 8. ERRANCES (CASERNER, CERNERAS, CRENERAS, ENCRERAS, SERANCER). — 9. BERGERIE (GERBIERE). — 10. MELOPEE. — 11. DIADEME. — 12. IONISENT. — 13. EDREDON. — 14. ROSSAIS. — 15. COLLABO.

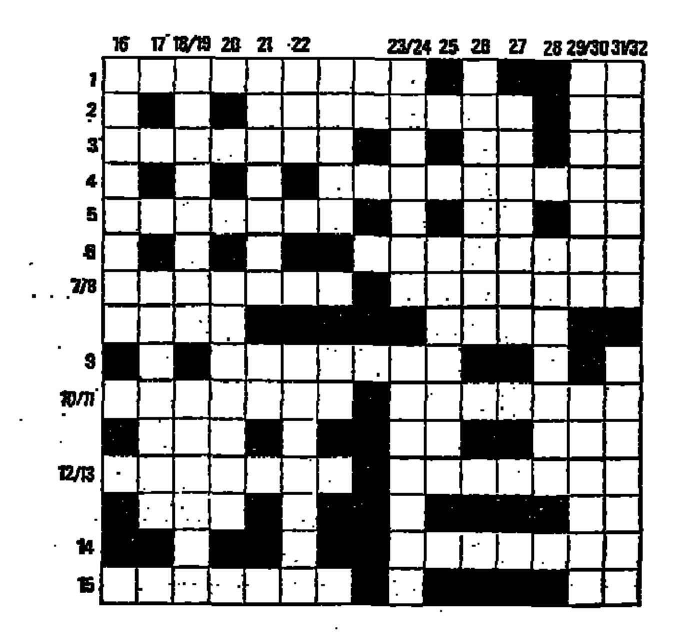
Verticalement

16. SIRTAKI. — 17. BEDEGAR. — 18. EUNECTE. — 19. TIERÇAIT (CITERAIT, RECITAI). — 20. GADOUES (SOUDAGE). — 21. MOCHETE. — 22. VITESSES (VETISSES). — 23. LEONARD. — 24. MANIOC (CAMION). — 25. DOCTEUR. — 26. TAVELE (ELEVAT). — 27. ZIBELINE. — 28. SCULPTAI. — 29. AGRUMES (MURAGES). — 30. VERTIGO.

Courrier des lecteurs

N° 123 : 8. AUTOPSIER est l'anagramme de ROUSPETAI et SOUPERAIT. (M. Bouille, Saint-Léon, et M. Magnier, Levainville.)

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(★) Jeu déposé

Le Monde

culture

A LA RÉCEPTION DU HAUT COMITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

« Le français est menacé »

déclare le président de la République

Le haut comité de la langue française a été réuni pour la première fois, jeudi 15 janvier, à l'hôtel Matignon par M. Raymond Barre, puis à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing (« le Monde » du 16 janvier).

En sa qualité de président du haut comité, le premier ministre avait tenu à installer les nouveaux membres — nommés en juin dernier — et surtout à endosser personnellement les quatorze mesures préconisées par le comité (voir page 2). M. Barre, qui considère que ces propositions sont « la première étape d'une politique de la langue française à la fois diversifiée et cohérente », s'est engagé à réunir « dans un délai très bref » un comité interministériel chargé d'arrêter les modalités d'exécution de ces mesures.

Les seize membres présents du haut comité, les représentants de son secrétariat permanent et le premier ministre ont ensuite été reçus au palais de l'Elysée pour présenter le train de mesures retenues. M. Giscard d'Estaing s'est félicité du projet et a prononcé une allocution, dont voici les principaux extraits.

« ... La langue française est en péril. Regardons les choses en face. Ne croyons pas que la volonté puisse suffire si elle ne va pas de pair avec la lucidité. Les faits sont têtus : ils ne se laisseront pas fléchir par des exhortations, si éloquentes soient-elles. Ces faits, quels sont-ils ? Les progrès de l'anglais compromettent la position des autres grandes langues internationales. Dès le dix-neuvième siècle, la suprématie industrielle et maritime de la Grande-Bretagne et l'étendue de son empire avaient fait de l'anglais la langue du commerce et de la navigation. Depuis 1945, la montée des Etats-Unis a favorisé sa diffusion dans le domaine des relations diplomatiques, dans celui de la technologie de pointe et dans celui de la culture de masse. Cette expansion ne pouvait pas ne pas avoir une incidence sur le français, amplifiée par la croissance des moyens de communication audiovisuels.

» Il y a trente ou quarante ans, les adolescents identifiaient spontanément culture et écriture. Ils valorisent aujourd'hui la langue parlée, la langue familière, aux dépens de la langue écrite. Ils utilisent sans hésiter des mots étrangers, lorsque ceux-ci leur paraissent plus évocateurs. Il est sain qu'une langue soit ouverte sur l'extérieur. Le français l'a toujours été au cours de son histoire, comme l'anglais, dont le vocabulaire est riche de mots d'origine française. Une langue vivante évolue inévitablement. Il reste que l'introduction rapide et massive de mots étrangers, pour suivre la mode ou par paresse, ou pour ces deux raisons à la fois, présente des inconvénients sérieux. Le français était, il y a encore un siècle, la langue de l'Europe, il ne l'est plus. Le français est encore la langue d'une partie du monde, mais ses frontières reculent. Le français est menacé. »

Le président de la République se félicite ensuite qu'une commission parlementaire groupant *« toutes les formations politiques »* ait entrepris une enquête sur la situation du français. Il définit alors un programme en trois points : *« améliorer l'enseignement du français », « contrôler la qualité du français »* et *« enrichir la langue de mots nouveaux ».* Il explique : *« Le ministre de l'éducation s'attache à renforcer l'apprentissage du français écrit aussi bien à l'école élémentaire que dans les collèges où se retrouvent désormais, en vertu de la loi de 1975 portant création du collège unique, tous les jeunes Français d'une même génération. Dans le même esprit, une réforme de la scolarité des lycées est actuellement à l'étude. Dès la prochaine rentrée, tous les élèves de seconde suivront les mêmes programmes. Quant aux classes de primaire et de terminale, leurs sections seront mieux équilibrées afin de revaloriser les études littéraires. La maîtrise du français doit demeurer un critère premier d'éducation scolaire. Des mesures comparables sont en préparation au niveau de l'enseignement supérieur, tant pour l'attribution des diplômes universitaires que pour l'admission aux grandes écoles.*

Un enrichissement perpétuel

» Ces dispositions cependant ne pourront atteindre leur but — et c'est le second thème — que si la grande école parallèle que constituent les moyens de communication nationaux joue pleinement le rôle qui lui revient. La création, suggérée par le haut comité de la langue française, de commissions chargées d'aider les journalistes de radio et de télévision dans cette tâche me paraît opportune.

» Il faut aussi — et c'est le troisième point — que le français reste pleinement lui-même face à la concurrence de mots étrangers, notamment anglo-saxons. Notre langue doit s'enrichir sans cesse de termes nouveaux, afin d'être en mesure de désigner toutes les réalités modernes.

» Ce travail de création doit se poursuivre en permanence et prévenir l'événement. Il est au pouvoir des grammairiens de proposer la solution la plus élégante et la plus française quand l'usage hésite encore, non de l'imposer quand l'usage n'hésite plus. C'est pourquoi des commissions de terminologie ont été créées dans les principaux ministères. Leurs travaux permettront dans un proche avenir la réalisation d'une grande banque informatisée de terminologie française à vocation internationale.

» Mais ces actions spécifiques doivent elles-mêmes s'inscrire dans une perspective plus vaste. C'est dans la mesure où nos créateurs, nos inventeurs, nos industriels, sauront se tenir en première ligne dans tous les secteurs de la culture, de la recherche et des techniques de pointe que le français conservera sa place. En définitive, notre politique de la langue française doit être conçue comme une partie d'un tout qui est la politique de la France. De même que notre pays ne saurait, sans renoncer à sa vocation, adopter une attitude de repliement frileux et agressif, de même notre langue ne se défendrait pas en s'enfermant dans la célébration solitaire de son génie. »

Le chef de l'Etat, constatant que le caractère international de la langue française est un *« privilège* (qui) *nous impose des devoirs »*, conclut : *« La promotion de la langue française ne nous concerne pas seuls : elle intéresse aussi tous nos amis francophones. Ce que nous ferons pour notre langue en France même les soutiendra dans leur action et leur fidélité militante. Réciproquement, nous avons le plus grand besoin de leurs encouragements et de leur concours. Que la France soit, pour eux aussi, une langue maternelle — je pense notamment aux francophones de Belgique, de Suisse et du Canada — ou une langue officielle comme dans nombre d'Etats africains, ou une langue de communication internationale privilégiée (n'oublions pas que près d'un tiers des interventions faites à la tribune de l'Organisation des Nations unies sont prononcées dans notre langue). Tous ces hommes, toutes ces femmes, participent comme nous, avec nous, à une grande communauté fraternelle : la communauté de ceux qui pensent, qui rêvent, qui vivent en français. Ils ont autant de droits que nous, ne l'oublions pas, sur la langue et sur la littérature françaises, qu'ils n'ont jamais cessé d'illustrer avec éclat.*

» C'est pourquoi il importe de resserrer toujours davantage les liens de coopération culturelle, technique, et j'ajouterai linguistique, qui nous unissent à eux. Ils sont, avec nous, les héritiers et les gardiens de la culture française au sens le plus large du terme. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur nous, comme nous comptons sur eux, pour défendre et pour promouvoir cette langue et cette culture qui sont notre patrie commune (...). »

QUATORZE MESURES

1) DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

● L'évaluation des résultats obtenus dans l'enseignement du français *« fera périodiquement l'objet d'un rapport public ».*

● Les ministres de l'éducation et des universités désigneront un groupe de *« cinq sages »* chargés de proposer *« un renforcement général des études littéraires (...) quelles que soient les filières d'enseignement à l'école, au collège, au lycée et dans les universités ».*

● *« A tous les niveaux et dans toutes les disciplines, des épreuves, examens et concours impliquant l'usage écrit et oral de notre langue »* seront organisés et sanctionnés.

2) FAVORISER L'EMPLOI D'UNE LANGUE CLAIRE ET PRÉCISE PAR LES CADRES DES SCIENCES, DE L'ADMINISTRATION ET DES ENTREPRISES.

● Revoir les modalités actuelles de l'enseignement du français dans les grandes écoles.

● *« Généraliser l'enseignement de la langue dans les programmes »* et *« doter de coefficients stimulants les épreuves qui le sanctionnent ».*

● *« Etablir un calendrier pour introduire ces dispositions dès 1981 dans les classes préparatoires et dès 1983 pour les concours dans les grandes écoles ».*

3) VEILLER A LA QUALITE DU LANGAGE ADMINISTRATIF.

« Il est décidé de créer un groupe d'observation du français dans l'administration (...). Ce groupe est autorisé à demander des communications des textes réglementaires ainsi que des notes, circulaires et documents d'information. Il pourra adresser les recommandations qui lui paraîtront opportunes aux responsables des administrations concernées. »

4) METTRE LA RADIO ET LA TELEVISION AU SERVICE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

● Les sociétés de programmes devront prendre *« quelques décisions simples en faveur de leur personnel, notamment en ce qui concerne l'enseignement et le perfectionnement de la langue (...). Il leur sera aussi recommandé de diffuser (...) des émissions ayant trait à l'histoire, l'actualité, l'avenir de notre langue ».*

● Le ministre de la culture et de la communication proposera des améliorations pour *« renforcer l'efficacité du secrétariat permanent du langage audiovisuel ».*

5) ADAPTER ET MODERNISER LES VOCABULAIRES SCIENTIFIQUES.

« Le haut comité de la langue française coordonnera l'action des commissions ministérielles de terminologie et établira la liste des domaines prioritaires d'investigation terminologique. » Il sera créé, notamment avec l'association Francterm, une banque de terminologie multilingue.

6) MAINTENIR L'UNITE DE LA LANGUE FRANÇAISE A TRAVERS LA DIVERSITE DE SES EXPRESSIONS CULTURELLES.

● *« Recueillir chaque année l'ensemble des décisions prises en matière de langue française ».*

● *« Réunir périodiquement la conférence linguistique des pays utilisant le français ».*

7) ETABLIR UN BILAN PROSPECTIF DE LA LANGUE.

« Le haut comité de la langue française établit le bilan biennal de notre langue en France et dans le monde et crée un groupe de recherche sur l'avenir du français », en particulier dans le domaine scientifique et technique (par exemple informatique et télécommunications). Il est demandé une *« concertation permanente entre les ministères à compétence scientifique et technique, les ministères à vocation culturelle et éducative et le secteur privé ».*

8) DEVELOPPER L'AIDE FRANÇAISE A L'EDUCATION ET A LA COMMUNICATION EN AFRIQUE.

« Un comité interministériel évaluera les besoins de l'Afrique francophone et élaborera un programme pluriannuel de l'aide française à l'éducation et à la communication » en association avec des organismes internationaux comme l'Agence de communication culturelle et technique, l'UNESCO, la Communauté européenne et les pays francophones les plus développés.

9) AGIR POUR UNE COMMUNAUTE LINGUISTIQUE EUROPEENNE.

« Les ministères ayant responsabilité en matière éducative réactiveront la politique de diversification non seulement des offres, mais également des choix de langues vivantes aux divers niveaux de l'enseignement et dans le cadre de la formation continue. La situation des deuxièmes langues vivantes devra notamment faire l'objet d'un examen attentif (...). Le Conseil pour la diffusion des langues étrangères fera des propositions pour l'enseignement de langues vivantes en France. »

10) ORGANISER LA COLLECTE ET L'UTILISATION DES DOCUMENTS ET DES INFORMATIONS DE PRESSE.

Il est recommandé de *« soutenir les meilleurs projets de collecte, de traitement et de mémorisation en français des informations concernant le monde contemporain, pour mettre ces informations au service des universitaires, des étudiants, des chercheurs et des journalistes français et francophones ».* Des banques de données seront envisagées pour l'information.

11) ACCROITRE LA DIFFUSION DES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES EN LANGUE FRANÇAISE

Outre la diffusion des programmes de télévision à l'étranger et l'aide à l'exportation du film français, déjà bien amorcées, l'effort va porter sur la radio (*« les zones touchées par nos émissions radiophoniques à l'étranger vont être considérablement élargies »*) et la diffusion des disques, bandes magnétiques et cassettes en langue française.

12) FAVORISER LA REDACTION ET LA PUBLICATION DES OUVRAGES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES EN LANGUE FRANÇAISE.

« Promouvoir [le] *soutien à la rédaction, à l'édition et à la diffusion de manuels universitaires scientifiques, notamment en liaison avec nos partenaires francophones et européens et informer la communauté scientifique internationale des travaux entrepris en France ; et, réciproquement, diffuser en France, grâce à un système d'aide à la traduction, les résultats des travaux menés à l'étranger.*

» Le haut comité de la langue française sera chargé d'établir, en liaison avec le ministère des universités et le secrétariat d'Etat à la recherche, un inventaire par discipline des ouvrages scientifiques et techniques écrits en langue française pour l'enseignement supérieur. Le ministère des universités développera l'aide qu'il apporte à la rédaction, à l'édition et à la diffusion des ouvrages universitaires, scientifiques et techniques. (...) Des actions ministérielles coordonnées porteront sur la traduction assistée par ordinateur ; la qualification technique et scientifique des traducteurs ; les supports imprimés et informatisés (lexiques, bases de données). »

13) GARANTIR LA PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES CONGRES, EN DEVELOPPANT LA TRADUCTION SIMULTANEE.

« Les instituts ou organismes de formation d'interprètes ou de traducteurs seront encouragés à renforcer les formations dans les spécialités techniques et scientifiques. Les jeunes diplômés dans les disciplines scientifiques seront incités à s'intéresser aux carrières de traducteurs et d'interprètes. » Il est prévu des *« interventions de soutien aux villes, universités et établissements de recherche »* pour des équipements de traduction simultanée. *« Les équipements seront progressivement mis en place afin que leur absence, leur inadaptation ou leur coût ne soient pas un obstacle à l'usage du français dans les colloques scientifiques tenus en France. »*

14) AUGMENTER LES MOYENS D'ACTION ET D'INTERVENTION DU HAUT COMITE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

« Il est convenu de fournir au haut comité de la langue française les instruments de ses missions essentielles, à savoir : une augmentation de ses moyens en personnel ; une réévaluation de son budget annuel. »

Un plan de sauvetage pour Grenoble

Quatorze mois après sa nomination à la tête de la Maison de la culture de Grenoble (*le Monde* du 13 octobre 1979), M. Bernard Gilman a présenté, mardi 13 janvier, devant le conseil d'administration un rapport sévère sur l'état de la principale institution culturelle de la ville et annoncé qu'il quitterait prochainement son poste de directeur. Le moins qu'on puisse dire est que M. Gilman, ancien adjoint chargé des affaires culturelles de la ville de Grenoble, de 1965 à 1977, n'a ménagé ni les quatre-vingt-quatre salariés de la Maison de la culture, ni la municipalité de Grenoble, ni l'Etat.

Il reproche aux premiers leur *« repliement sur des avantages acquis »* et sur des *« territoires ». « Il y a aujourd'hui,* a-t-il dit, *trop d'agressivité et de clivages de toute nature. La maison s'épuise dans des luttes intestines dérisoires. J'affirme que le monde de défiance, de rivalités et de conflits est trop serré pour qu'on puisse aujourd'hui le dénouer sans mesures radicales. »* M. Gilman a estimé qu'il n'y avait plus à la Maison de la culture assez de travail pour quatre-vingt-quatre personnes. Il a mis ensuite en garde la municipalité en déclarant notamment : *« Je crains qu'insensiblement la politique culturelle de Grenoble ne se réduise à la gestion de services. »* Enfin, le directeur a accusé l'Etat d'être le principal responsable de la dégradation des entreprises culturelles et d'avoir conduit la maison à son *« irrémédiable asphyxie financière ».*

« Des choses plus marquantes »

M. Gilman préconise dans son rapport un « traitement de choc » pour sauver la Maison de la culture. Celle-ci devrait resserrer et concentrer ses activités, limiter ses terrains d'intervention. Depuis la création de l'établissement en 1968, d'autres pôles culturels se sont largement développés autour d'elle sans compter ceux qui existaient auparavant, souligne le directeur, qui ajoute : *« Je suis obligé de constater que ni dans son attitude ni dans son comportement, la maison ne semble en tenir compte. Je mets cette rigidité sur le compte d'une part de ce que j'appellerai la volonté de « polyvalence » et d'autre part sur le manque de souplesse d'une structure qui n'a pratiquement subi aucune modification depuis quinze ans. »* M. Gilman suggère qu'il y ait moins de polyvalence systématique à la Maison de la culture, et, en tout cas, moins d'éclectisme. L'actuel directeur de la maison verrait très bien celle-ci adopter la programmation d'un théâtre populaire.

Autour des créations et de la programmation, la maison, pense M. Gilman, devrait conserver ses activités de services — bibliothèque, galerie de prêts, discothèque — et deux secteurs importants qui sont l'audiovisuel et le cinéma, ainsi que les sciences sociales. *« Il va de soi,* précise-t-il, *que les concerts, les activités littéraires, les arts plastiques, etc., auraient encore une place, mais ils ne feraient pas l'objet d'une politique permanente »*

Paradoxalement le plan proposé par M. Gilman pour « sauver » la Maison de la culture de Grenoble correspond, dans ses grandes lignes, à celui que soutenait le directeur du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.), M. Georges Lavaudant, au mois d'octobre 1980. Son programme, comme sa candidature à la tête de la maison, avaient été alors rejetés par le conseil d'administration. N'avait-il pas déclaré que *« les véritables créations contiennent en elles-mêmes leur animation »,* souligné que la Maison de la culture était *« construite autour de trois scènes et faite pour une culture de scène »,* affirmé enfin : *« Je suis antidémocratique en art. (...) Il s'agit de faire moins de choses, mais des choses plus marquantes. »* Dans une récente interview publiée par le mensuel *Actuel Dauphiné,* M. Lavaudant demande qu'on *« récure l'intérieur de la Maison de la culture »,* qu'on *« élague un certain nombre de postes »* ; il juge ce *« ménage »* nécessaire. Il faut, ajoute-t-il, que les missions de la Maison de la culture soient *« réactivées et organisées autour d'une pulsion centrale qu'est la création ».*

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des personnels de la Maison de la culture ont aussitôt dénoncé le contenu du rapport du directeur qui, selon eux, veut transformer la nature de la Maison de la culture et mettre à la place une institution d'un autre type. *« La volonté de Bernard Gilman est d'installer Georges Lavaudant et l'équipe du C.N.D.A. à la tête de l'équipement, qui prendrait l'ossature d'un théâtre national populaire »,* disent-ils. Au sein de la municipalité de Grenoble le rapport de M. Gilman embarrasse tout autant le parti socialiste que le parti communiste. Les socialistes avaient, en octobre 1980, soutenu la candidature de l'actuel directeur, les communistes apportant leurs suffrages à Georges Lavaudant. Certains conseillers municipaux ont, d'autre part, récemment regretté, à propos des pièces du directeur du Centre national dramatique des Alpes — notamment *les Cannibales,* — le *« parisianisme »* et *« l'élitisme giscardien »* de Georges Lavaudant...

CLAUDE FRANCILLON.

THÉATRE

« La Nuit juste avant les forêts »

Dans le mouvement indifférent des rues pleines de pluie, de bruits, de pas pressés, de gestes rétractés, un homme parle à contre-courant, déverse des musiques saccadées de mots qui se heurtent aux silences. C'est le soliloque de l'étranger, ses cris pour briser le mur qui l'isole, ses yeux qui cherchent des regards, sa voix qui fait entendre ses élans, ses étonnements, ses peurs.

Bernard-Marie Koltès a écrit ce monologue, dont le rythme convulsif est celui des circulations urbaines désordonnées et grinçantes. Un monologue avec les limites du genre, c'est-à-dire une forme narcissique, une spirale fermée de phrases qui n'interpellent que des fantômes et risqueraient de transformer en fantôme l'acteur lui-même s'il ne s'agissait de Richard Fontana, extraordinairement vivace, brûlant de jeunesse (1). Mis en scène par Jean-Luc Boutté, dans un décor abstrait de vitres et de néons filiformes, il empoigne le texte, s'y plonge de tout son corps et le projette, comme une peau, comme un masque, tout à la fois virtuose et bouleversant.

COLETTE GODARD.

★ Petit-Odéon, 18 h. 30.

(1) Richard Fontana qui, souffrant, n'a pu jouer mercredi et jeudi, devait reprendre son rôle ce vendredi 16 janvier.

ROCK

Wilko Johnson

Wilko Johnson est une légende vivante. Son jeu de guitare, sa démarche, ont exercé à n'en pas douter, une influence essentielle sur le rock de ces cinq dernières années. Ancien leader, avec Lee Brilleaux, de D. Feelgood, en retournant le premier à l'esprit et à la vitalité du rock du début des années 60, il a inspiré le punk-rock et la new-wave. Aujourd'hui, il mène une double vie en se produisant avec les Blockheads, le groupe de Ian Dury, et avec son propre groupe. Guitare-mitraillette, riffs tranchants, énergie pure, inspiration authentique, Wilko Johnson raconte le rock'n roll en trois accords bien plaqués.

ALAIN WAIS.

(*) Au Palais des Arts, les 18, 19 et 20 janvier à 20 h.

(**) Discographie Underdog, distr. Carrère.

MUSIQUE

« FIDELIO » par Barenboïm

La critique est aisée, dit-on... Voire ! De certains concerts comme ce Fidelio *de Beethoven donné jeudi 15 janvier par l'Orchestre de Paris, on sort découragé. Il est évident qu'un travail de fond a été accompli par Daniel Barenboïm ; l'orchestre sonne excellemment, tout est en place, la partition est restituée avec exactitude, les mouvements sont justes, le ton irréprochable, et pourtant, deux heures et demie durant, on reste le cœur et les yeux secs, en écoutant cette œuvre dont chaque note (les premières scènes exceptées) est d'une humanité bouleversante, ce drame d'une saisissante actualité, celui-là même que vivent en Amérique latine et ailleurs tant de peuples aujourd'hui, cet hymne à la liberté d'un souffle transcendant.*

Force est de reconnaître que le jeune chef, malgré son prodigieux talent, son incontestable sensibilité et son labeur acharné avec l'Orchestre de Paris, est encore incapable de communiquer à celui-ci le frémissement, l'ample respiration humaine, le formidable ébranlement lyrique du génie beethovénien. N'invoquons pas les exemples célèbres, à la longue mythiques, de Furtwaengler ou de Klemperer. Mais qu'on se rappelle l'intense émotion, l'ampleur d'étoffe, la célébration épique de Michel Plasson dirigeant Fidelio *à la Halle aux grains de Toulouse et à la télévision* (le Monde *des 16 décembre 1977 et 14 février 1978).*

Cette émotion, on ne la retrouve que dans les chœurs admirables de l'Orchestre de Paris, que leur chef Arthur Oldham a pétris avec une richesse d'expression enfin authentiquement beethovénienne (y compris les deux interventions si poignantes des deux prisonniers, Jacques Mont-Rognon et Claude Métairie).

Les solistes, quant à eux, étaient desservis par l'acoustique du Palais des congrès, où les voix perdent de la chaleur et du caractère, où les pianissimi et même les mezzo forte sont presque inaudibles. C'est ainsi que les beaux timbres de Siegfried Jérusalem (Florestan), Sheila Armstrong, Ian Caley et Gwynne Howell ont paru un peu pâles et leurs personnages assez banals. Remplaçant Jessie Norman, Marita Napier a eu de grands accents dramatiques dans le rôle de Léonore mais la voix d'une large et belle étoffe est d'une ligne et d'une justesse trop incertaines maintenant, tandis que Siegmund Nimsgern a campé un Pizarro noir et mélodramatique à souhait.

JACQUES LONCHAMPT.

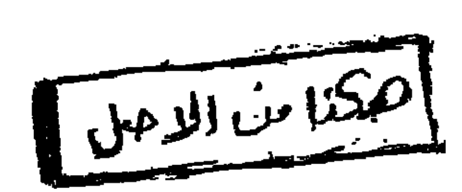
★ *Fidelio* sera redonné samedi au Palais des congrès à 20 h. 30, avec Hildegarde Behrens dans le rôle de Léonore.

■ Les représentations de « Cher menteur » à l'Athénée, interrompues à la suite d'un accident survenu : Edwige Feuillère, reprendront à partir du 3 février, à 20 h. 30.

■ Les élèves des écoles de musique de cinq municipalités communistes de l'agglomération lyonnaise donneront, le samedi 17 janvier, à la bourse du travail de Lyon, un concert gratuit pour protester contre l'absence totale de subventions de l'Etat. Ce concert est organisé sur l'initiative des maires des communes (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Pierre-Bénite, Givors et Grigny), des associations de parents d'élèves et des professeurs.

■ Les rencontres autour de la percussion organisées à Marseille par le GRIM et le Centre culturel du Merlan s'achèvent samedi 17 janvier par un concert du Cercle, trio de percussions de l'ensemble Musique vivante, formé de Willy Coquillat, Jean-Pierre Drouet, Gaston Sylvestre, qui joue des œuvres de Mauricio Kagel (Centre culturel du Merlan, avenue Raimu. Tél. : (91) 98-28-98).

■ RECTIFICATIF. — Le spectacle donné par Shira Daimon à l'American Center a lieu les 16 et 17 janvier, et non les 19 et 20 janvier, comme nous l'avons indiqué par erreur



SPECTACLES

CINÉMA

« L'ALTRA DONNA », de Peter del Monte

Vertu des bons sentiments

Certains films, comme ceux d'Hal Ashby ou *le Second Eveil*, de Margarethe von Trotta, et cette *Altra Donna*, de Peter del Monte, misent sur le progrès par l'amour et le courage. Plutôt que d'insister sur la noirceur de l'environnement, ils démontrent une capacité de solidarité que chacun aurait en soi.

On ne construit pas une œuvre immortelle avec des bons sentiments, mais ce sont quand même ces bons sentiments-là qui font du cinéma un art particulier, immédiatement réconfortant. Avec *Irène, Irène*, son premier film, Peter del Monte avait déjà réussi quelque chose de ce genre : une compréhension des êtres, soigneusement liée à une critique sociale, que l'on retrouve dans *l'Altra Donna*, sans qu'il essaie d'aller plus loin qu'une psychologie et un optimisme simples.

L' « autre femme » est une Noire qui arrive d'Ethiopie pour travailler à Rome chez une jolie bourgeoise névrosée, incapable de surmonter la solitude depuis que son mari est parti chercher le calme ailleurs. Souveraine, patiente, étrangement belle, la jeune Ethiopienne va apaiser les tourments d'une famille chamboulée, avant de sombrer dans le malheur à son tour et d'avoir besoin d'aide.

Peter del Monte ne s'apesantit pas sur la tendresse ni sur le racisme ambiant. Sans redondance, il montre les vertus de la communication, évoque en contrepoint l'un de l'autre le monde de l'immigration et celui, insolent, de la richesse. Il n'est pas toujours original, mais on se laisse emporter par l'émotion.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

A L'AMÉRICAINE

« UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR », de José Giovanni

Le scénario rassemble habituellement des situations sociales et politiques qui peuvent rappeler certaines « affaires » contemporaines. Un condamné à mort s'évade, au pied de l'échafaud. Blessé, il se réfugie chez une avocate parisienne, célèbre pour ses plaidoyers contre la peine capitale. Elle le cache dans une ferme où un chirurgien déchu est devenu rééducateur de drogués. Toute une sale histoire de trafics et de corruption dans laquelle ont trempé des industriels et des policiers se révèle au cours de l'enquête menée par l'avocate et l'évadé, pour amener une révision du procès.

La mise en scène de José Giovanni rappelle celle de certains « films d'interventions » américains : suspense, rythme rapide, suggestion d'un univers glauque où se maquignonnent des collusions d'intérêts, où des tueurs mystérieux exécutent les ordres d'un pouvoir à propos duquel on peut se poser des questions. Mais la fiction cinématographique l'emporte sur la réalité qu'elle cherche à dénoncer. Annie Girardot compose très bien, avec flamme personnage d'avocate tout en gardant, pour le spectateurs, son image de vedette. Claude Brasseur est plus un héros qu'un criminel en fuite cherchant à sauver sa tête et à se venger. Bruno Cremer et ses drogués n'échappent pas aux stéréotypes. Seul porteur d'ambiguïté, Jacques Perrin laisse entrevoir les secrets de la haute police, du « système » qu'elle protège et sert.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« HISTOIRE D'ADRIEN », de Jean-Pierre Denis

(Suite de la première page.)

Proche car elle a façonné et imprègne encore aujourd'hui nos mentalités ; lointaine car la vie moderne, l'attrait de la ville, le foisonnement des médias, ont souvent transformé les esprits au point de nous faire croire *que nous sommes sortis tout bardés* de technologie du cerveau de quelque divinité olympienne. Pour conter cette histoire, Jean-Pierre Denis a choisi le thème le plus éculé qui se puisse concevoir, celui du bâtard, mais *auquel Jean-Paul Sartre, sans remonter* jusqu'aux romanciers de l'ère victorienne, a, depuis longtemps, conféré ses lettres de noblesse.

Le film s'ouvre sur la classique scène de séduction de la tendre bergère dans un décor idyllique. Mais déjà tout change, un ton s'impose. Une certaine pudeur à contre-courant des modes. Car le récit, en fin de compte, ce sera la difficile prise en *charge de cette « faute » originelle* qui suivra Adrien, le bâtard, sans le lâcher d'une semelle, mais sans pour autant lui ôter son sens critique. L'intrigue, très habilement fagotée, poursuit avec Adrien son bonhomme de *chemin, de la campagne à la ville*, de l'enfance à la prime adolescence et à l'âge adulte, côtoie une guerre, celle de 1914, les premiers rêves révolutionnaires, la grève au P.O. (les chemins de fer de Paris-Orléans *où Adrien a trouvé de l'embauche*). Pour se retrouver en bâtardise à la campagne, dans un monde dur aux pauvres, aux mal nés.

Jean-Pierre Denis s'avance à pas très lents, calculés, presque incertains, mais porté par cette conscience d'un passé à reconquérir, d'une mémoire à dévoiler. Avec l'aide de l'admirable photographie de Denis Gheerbrant, des très beaux costumes de Françoise Dudognon — tous deux ont travaillé au scénario puis à l'adaptation. — il nous donne parfois des échappées étonnantes, de ces plans rares dignes de Renoir ou de Visconti : la barque dérivant avec les amoureux au fil de l'eau, où Marguerite, l'amour d'Adrien adulte, debout dans la prairie parmi son linge étendu au sol.

On irait presque jusqu'à reprocher une certaine préciosité à ces images comme arrêtées, sorties de la grande peinture classique, si le cinéaste tout d'un coup, balayant cet esthétisme, ne nous faisait traverser le miroir, ne débouchait ailleurs par la langue et les acteurs qui la portent. *Histoire d'Adrien* n'existerait pas, n'existe pas sans cette parole qui nous ramène, nous Français, en tout cas plusieurs *millions d'entre nous*, à nos origines terriennes.

Une parole arrachée à l'oubli, cueillie quand la chose reste encore possible, que les anciens nous permettent de renouer avec l'hier effacé, mais aussi que les jeunes reprennent goût à ces parlures d'antan où s'inscrit toute notre histoire. *Histoire d'Adrien*, œuvre rare, fait surgir le souvenir et l'émotion comme jamais *film français depuis des lustres.*

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le film « Règlement intérieur », de Michel Vuillermet (« le Monde » du 15 mai), a reçu, le 11 janvier, le grand prix de la ville de Rennes au premier Ciné-forum organisé par la Maison de la culture.

Deux disparitions

LE RÉALISATEUR C.-J. BONNARDOT

Le réalisateur Claude-Jean Bonnardot est mort le 15 janvier à Granville. Il était âgé de cinquante-sept ans.

[Né en 1923, Claude-Jean Bonnardot réalise son premier film pour le cinéma, *Moranbong*, en 1958, en Corée du Nord. Le scénario et les dialogues sont d'Armand Gatti. Jugé pernicieux par la censure, le film est interdit cinq ans. Entre-temps, Claude-Jean Bonnardot met en scène un film noir, *Balade pour un voyou*. En 1965, il entre à la télévision. Il y signe des adaptations littéraires particulièrement soignées : *l'Intervention de Morel*, *le Chevalier des Touches*, *le Cahier interdit*, *Au bout du rouleau*. Il est l'auteur aussi de nombreux téléfilms et de feuilletons (*Jean-Roch Coignet*, *Un matin de juin 40*). Il avait récemment réalisé une série intitulée *la Conquête du ciel*.]

LE DANSEUR GEORGES SKIBINE

Le danseur et chorégraphe Georges Skibine vient de mourir à l'âge de soixante ans à Dallas (Texas), au terme d'une maladie qui l'avait laissé paralysé.

[Né en Ukraine en 1920 et fils d'un danseur de la compagnie de Diaghilev, il est l'élève de Préobrajenska, Volinine, Lifar, et débute à Paris juste avant la guerre. Mobilisé dans l'armée américaine, on le redécouvre danseur étoile et chorégraphe chez le *marquis de Cuevas* où il est le partenaire de Markova. En 1957, il est danseur étoile de l'Opéra de Paris où il restera de 1958 à 1962 comme maître de ballet.

Son nom reste associé à celui de Majorie Tallchief, son épouse, pour qui il a conçu ses plus beaux ballets : *Annabel Lee*, *le Prisonnier du Caucase*, *l'Ange gris*, *Idylle* (sans doute son plus grand succès). Sa carrière continue ensuite aux Etats-Unis comme directeur artistique du Harkness Ballet (1964-1965) et du Ballet de Dallas, jusqu'en 1969.

On a dit de Georges Skibine qu'il était avant tout un danseur noble. Il fut aussi un artiste sensible, élégant, raffiné, et un poète élégiaque. — M. M.]

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Fondation.
Chaillot, salle Gémier (727-12-33), 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : les Tables tournantes.
La Bruyère (874-76-99), 20 h. 30 : Popeck.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Parcours.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium (808-99-61), 20 h. 30 : le Miroir des jours.
Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h. 30 : les Fiancés de la banlieue ouest : le voyageur.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 16 janvier

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Casorati ; 19 h. : Le cinéma expérimental des années 60.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Adama ; 22 h. 15 : la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Djamel Allam ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne (Offenbach).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Centre culturel du XVII[e] (227-68-81), 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Camoens : Une voix de la Renaissance.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's ; 21 h. 15 : les Voyageurs de carton.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Zazie dans le métro ; 22 h. 30 : Myrthis.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Steak.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Leçon de schizophrénie ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français ; 19 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-assiette.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe. — salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Monsieur Dehors.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ?
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : la Machine à écrire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 22 h. : le Concile des fous.
Théâtre des Cinq-Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Dominique Bailly.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmersholm. — Amphi, 21 h. : C'est pas tout noir, c'est pas tout blanc.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 et 21 h. 30 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Katiouchka.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Chez Georges (326-79-15), 22 h. 30 : M.-A. Barriat et C. Pichon.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Panon et D. Val.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Le Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : P. Moulinat.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie Peinture Fraîche (551-00-85), 20 h. 45 : Colporteurs d'images.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 et 23 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Anefrance dans le sandwich.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chands. — II, 21 h. 30 : Fico.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45 : Ealin et Lacombe. — II, 20 h. 45 : J.-L. Dubin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 23 h. 30 : Pascal Chevalier.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 30 : la Route fleurie.

La danse

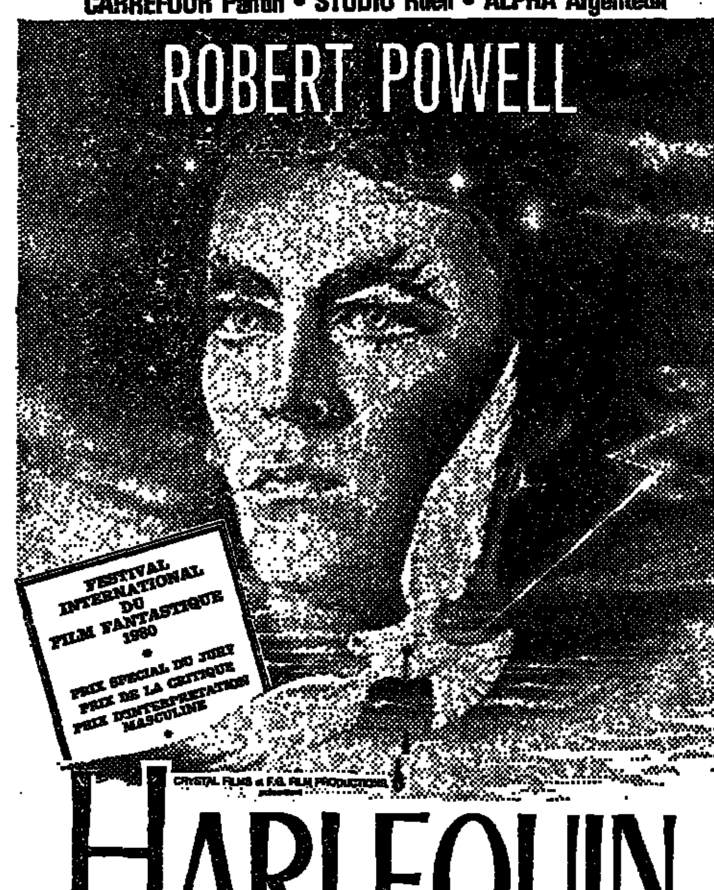
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Ballet Kodia.
American Center (321-42-20), 20 h. 40 : Shiro Daimon.

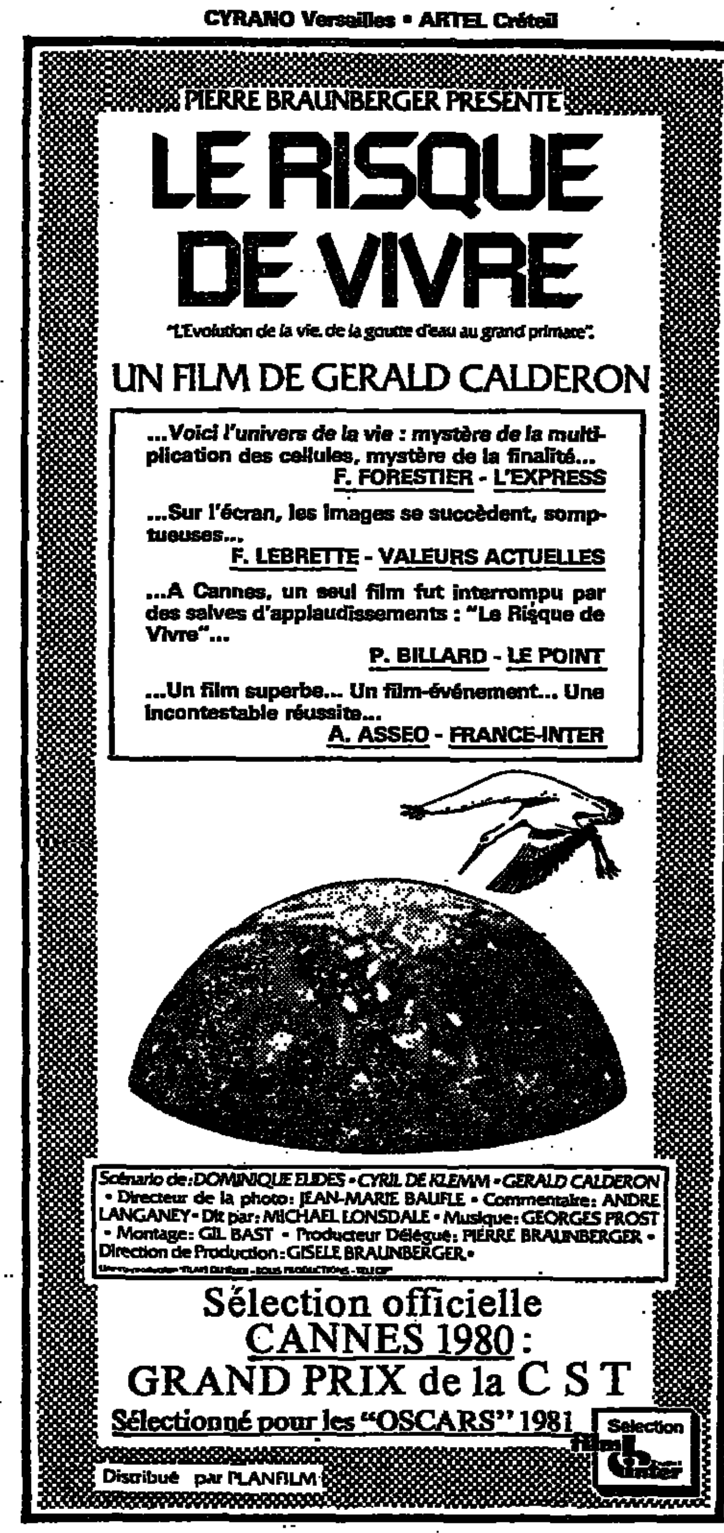
Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 22 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Imago.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Hervé Vilard.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Vanina Michele.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : A. de Larrocha (Albeniz).
Lucernaire, 21 h. : C. Lupovici (Mozart, Beethoven).
Hôtel Herouet, 20 h. 30 : G. Iglesia (Weichenberger, Weiss, Laussensteiner).
Radio-France, Studio 105, 20 h. 30 : Trio Debussy, Ensemble instrumental, dir. D. Cohen (Webern, Laureau, Creuze...).
F.I.A.P., 20 h. 45 : M. P. Soma, E. Magnan, E. Boulihol, M. Jacquet (Beethoven).
Eglise Saint-Jean, 21 h. : C. Schneider, L. Comtois, D. Comtois-Cahen (Beethoven, Mozart, Hummel, Danzi).





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h. : Golgotha, de J. Duvivier ; 19 h. : Un petit coin aux cieux, de V. Minelli ; 21 h. : Girls ! girls ! girls ! de N. Taurog.

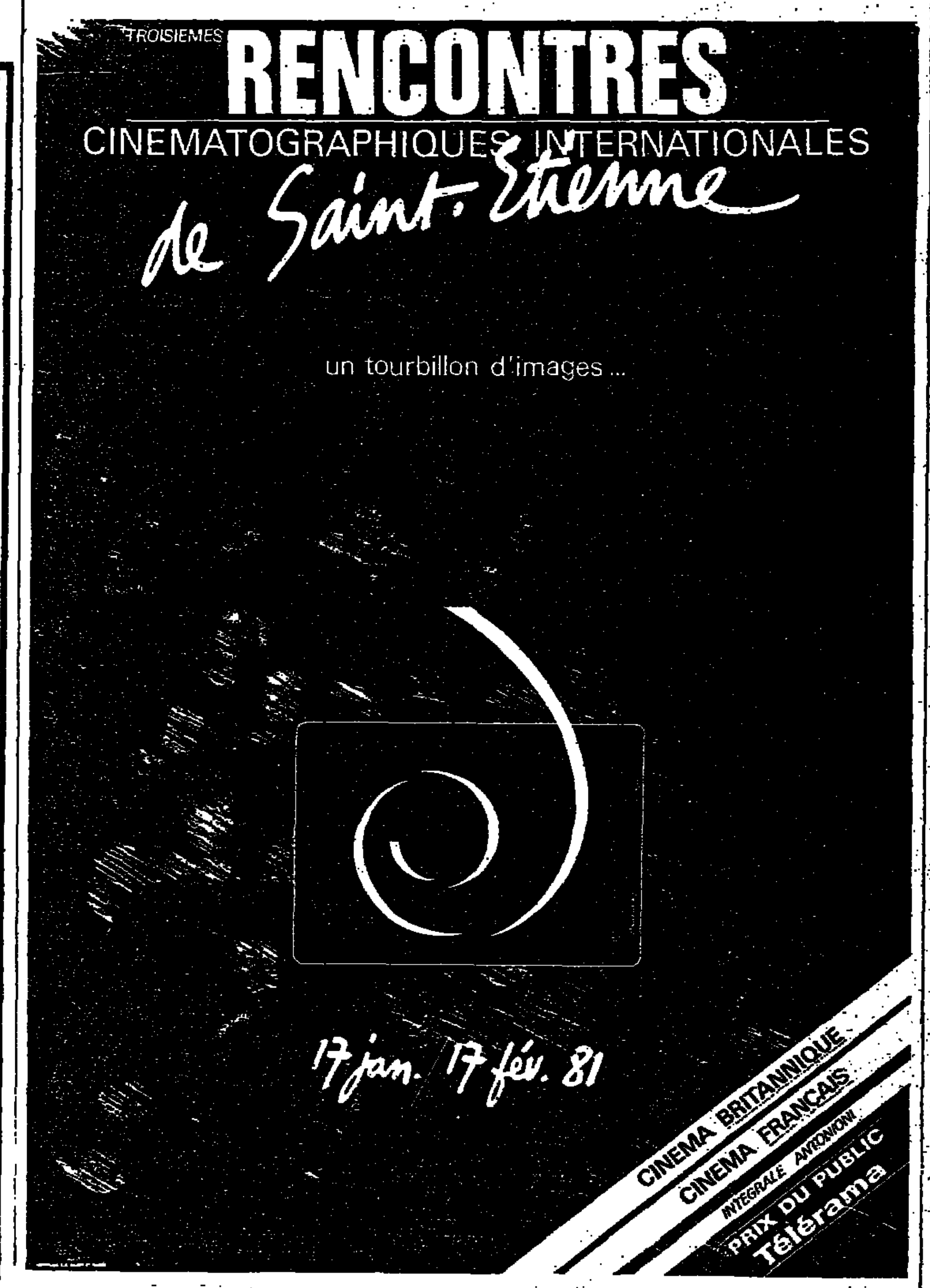
BEAUBOURG (276-55-57)
15 h. : S.O.S. Scotland Yard, de C. Frend ; 17 h. : Whisky à gogo, de A. Mackendrick ; 19 h. : la Grande Paulette, de G. Calderon.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
ASPHALTE (Fr.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BANQUIERE (Fr.), Français, 9e (770-33-88).
BIENVENUE M. CHANCE (Am., v.o.), Lucernaire, 5e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
BRUXELLES TRANSIT (Belg., v. yiddish), Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
BYE BYE BRESIL (Brésil, v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. sp.
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CALIGULA (It.-Ang., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CAUCHEMAR (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47)
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CIGALA (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Ambassade (ex-Paramount-Elysées), 8e (359-49-34). — V.f. Calypso, 17e (380-30-11).
LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
DROLE DE COUPLE (It., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
ERASERHEAD (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LA FAIM DU MONDE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) en mat. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en mat. ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en mat. ; George-V, 8e (562-41-46).
FRAYEURS (**) (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), en soirée.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18 ; Olympic, 14e (542-67-42).
HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
IMMACOLATA ET CONCETTA (**), (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) heure spéc.).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MANHATTAN (Am., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34)
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) Cinoche, 6e (633-10-82).
NICK'S MOVIE (All., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle - Montparnasse, 15e (544-25-02).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagoda, 7e (705-12-15) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE REBELLE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
RENDEZ-MOI MA PEAU (Fr.) : 17e (380-10-41)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) horaire spécial.
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It.), version ital. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SHINING (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-75), en soirée, Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72). Marignan, 8e (359-92-82). Broadway, 16e (527-41-16). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA TOUR EIFFEL EN OTAGE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en soirée.
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Bretagne, 6e (222-57-97). Ermitage, 8e (359-41-18). Gaîté - Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
TUSK (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
UN DROLE DE FLIC (A. v.o.) . Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

BRUBAKER, film américain de Stuart Rosenberg (*) : v.o : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE CHASSEUR, film américain de Buzz Kulik (*) : v.o. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ALTRA DONNA, film italien de Peter Del Monte ; v.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
HISTOIRE D'ADRIEN, film français de Jean-Pierre Denis : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MELODIE MEURTRIERE, film italien de Sergio Corbucci : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
CLARA ET LES CHICS TYPES, film français de Jacques Monnet : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; [Temp]lier, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HARLEQUIN, film australien de Simon Wincer : v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Movies-les Halles, 1er (260-43-99) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54). Secrétan, 19e (206-71-33).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR, film français de José Giovanni : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE RISQUE DE VIVRE, film français de Gérald Calderon : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA REVOLTE DES BOXERS, film chinois de Chang-Cheh (*) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).



SPECTACLES

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), le Denfert, 14e (354-00-11) : Iracema.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monckey Business.
REDFORD CANDIDAT (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Inside Daisy Clover.
UNE MEMOIRE, UNE ALGERIE, des Algériens en France, Saint-Séverin, 5e (354-50-91), en alternance : la Bataille d'Alger ; le Petit Soldat ; Elise ou la vraie vie ; Avoir vingt ans dans les Aurès.
FILMS FANTASTIQUES, (v.f.), 3 Haussman 9e (770-47-55), en alternance : Flash Gordon ; Phantasmes ; le Vampire de ces dames ; Dracula père et fils.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), (v.o.) : I, 18 h. : Panique à Needle Park ; 20 h. : le Dernier Tango ; 22 h. 15 : Bonnie and Clyde. — II, 18 h. 15 : Docteur Folamour ; 20 h. : Rocky horror picture show ; 21 h. 45 : Midnight express.
CALYPSO, 17e (380-30-11), v.o. : 13 h 15 : Molière, première partie ; 15 h. 30 : Molière, deuxième partie ; 18 h. : Mort à Venise ; 20 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer.
HOMMAGE A TROIS CINEASTES, Cosmos, 6e (544-28-80). En alternance : l'Unique, l'Ascension ; le Maure de Pierre le Grand ; l'Obier rouge.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), (v.o.) I. 18 h. 15 : Vera Cruz ; 20 h. : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 : Marathon man ; ven., 0 h. 20 : les Diables. — II. 17 h. 30 : Persona ; 19 h. 45 : le Dernier Nabab ; 22 h. : Jérémiah Johnson.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA FRANÇAIS 1930-1955 (les Vedettes du samedi soir), Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h. : les Portes de la nuit ; 20 h. 15 : Porte des Lilas ; 22 h. : Café de Paris ; Action-République, 11e (805-51-33) (Charles Vanel, P.-R. Willm, L. Mariano, Ch. Trénet, T. Rossi) : Le ciel est à vous ; Olympic, 14e (Danielle Darrieux, Arletti).
LES CANDIDATS AU CESAR, Gaumont-Ambassade 3 (ex-Paramount-Elysées), 8e (359-49-34) (v.o.) : Kramer contre Kramer.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 18 h. 40 : Le shérif est en prison ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 20 + 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : le Troupeau.
COMEDIES MUSICALES, Action-La Fayette, 9e (878-80-50), (v.o.) : Entrons dans la danse.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.). En alternance : les Producteurs ; Dr Folamour ; Can't stop the music ; Peau d'Ane ; le Voleur de Bagdad ; Nos plus belles années ; Funny Girl ; Rencontre avec des hommes remarquables ; l'Ile nue.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Après moi le déluge.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Au théâtre ce soir : l'Homme au parapluie
De W. Dinner et W. Morum ; mise en scène de J. Ardouin ; avec M. Cassot, P. Destailles, H. Manesse, M. Manson.
Dans un village anglais de la fin du siècle dernier, Edwina Black vient de mourir, empoisonnée à l'arsenic. L'enquête de l'inspecteur Henry Martin semble contrarier les projets de Gregory Black, le mari de la défunte.
22 h 20 Sports : Tennis « The Masters »
(Matches de qualification.)
23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : Les fiancées de l'Empire
De J. Doniol-Valcroze. N° 5 : Le passage secret

21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. Six jours avant l'Académie française.
Avec Mme M. Yourcenar (« Mishima ou la vision du vide »), M. J. d'Ormesson (« Dieu, sa vie, son œuvre »).
22 h 55 Journal
23 h 5 Ciné-club (cycle franco-fireurs) : Na-Man
Film français de J. Laperrousaz (1975), avec T. Stamp, J. Moreau, A. Stevenin, F. Van Pallandt, F. Schwarz. (Rediffusion.)
Désespéré par la mort de sa femme, un acteur accepte de se prêter à une étrange expérience de voyage dans le futur.
Une idée de science-fiction greffée sur le mythe d'Orphée. Le récit est un peu obscur, mais un grand souffle lyrique passe dans la réalisation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : un détail qui change tout.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Le salaire des miss
Par Ph. Aubert et Ch. Saleza.
21 h 30 Téléfilm : l'Homme en rouge.
De D.A. Lang et P. Planchon.
Trente ans. Répétiteur de danse. Une vie bien tranquille, très rangée, celle de Léo S., jusqu'au jour où un inconnu, vêtu de rouge, le prend en filature.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mac Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La gravitation.
20 h., Droits de l'homme et civilisations : Sous le signe d'Antigone, avec la participation de J. d'Arcy, L. Bianco, B. Dupuy, R. Errera, R. Santucci, K.-J. Partsch..
21 h. 30, Black and blue : Toulouse en jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) « Phèdre » (Auric) ; « Rhapsodie, concerto pour alto et orchestre » (Martinu) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Sibélius), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, avec L. Stanèse, alto.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Roussel, Chabrier) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Hans Pfitzner dirige Beethoven ; 0 h. 5, Jazz forum.

Samedi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 Philatélie-Club
12 h 10 Emissions régionales
12 h 30 Cultivons notre jardin
12 h 45 La vie commence demain : Les classes rurales
13 h Journal
13 h 30 Le monde de l'accordéon
13 h 50 Au plaisir du samedi (et à 16 h 35)
14 h 55 Rugby : France-Ecosse
Tournoi des cinq nations, en direct du Parc des Princes.
16 h 35 Au plaisir du samedi (suite)
18 h 10 Trente millions d'amis
18 h 40 Magazine auto-moto
19 h 10 Six minutes pour vous défendre
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Variétés : Numéro un
Dalida
21 h 35 Série : Rebecca
Maxim de Winter avoue à sa jeune épouse combien il haïssait Rebecca mais la convainc que celle-ci s'est donnée, elle-même, la mort. Jack Favell, le cousin et amant de Rebecca, accuse Maxim de meurtre et tente de la faire chanter...
22 h 30 Les rois du rock'n roll
(Deuxième partie). Au programme : Fats Domino, Ray Charles, Chuck Berry, Elvis Presley..
23 h 25 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants
12 h La vérité est au fond de la marmite
12 h 45 Journal
13 h 35 Des animaux et des hommes
Les manchots
14 h 25 Les jeux du stade
14 h 55 Rugby : France-Ecosse
(Tournoi des cinq nations, en direct du Parc des Princes) ; 16 h. 30, Ski : Descente du Hahnenkamm ; 17 h. 10, Rugby : Galles-Angleterre.
18 h 5 Récré A 2
Pinocchio : La caverne d'Abracadabra.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord, pas d'accord
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : Les fiancés de l'Empire
De J. Doniol-Valcroze. N° 6 : La route d'Espagne
21 h 35 Sports : Tennis
Tournoi des Masters.
23 h 45 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole
15 h Téléfilm : la Veuve de l'Estaque
De J.J. Sirkis et R.M. Arlaud.
Avec C. Rouvel, R. Castel, P. Roberts, J. Bouchard... (Rediffusion.)
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : Paul Fort.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : l'heureux présage.
20 h Les jeux.
20 h 30 Théâtre : le Pont japonais.
De L. Spigelgass ; réal. J. Dubon.
Avec J. Maillan, M. Cuvelier, J. Comelias...
Succès à Broadway en 1959. Les amours d'une commerçante juive new-yorkaise pour un diplomate japonais rencontré sur son bateau.
22 h Journal.
22 h 15 Ciné-regards : Les trucages, de Méliès à Stars war.

FRANCE - CULTURE

9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... Daniel Habrekorn.
11 h. 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Autour de l'île, par L. Mison, avec Cl. Couffon
16 h. 20, Toulouse musical : « le Livre d'or », par M. Crochot, avec Jean-Joël Barbier, pianiste.
17 h. 30., Droits de l'homme et civilisations : d'Helsinki à Madrid, avec J. d'Arcy, L. Bianco, B. Dupuy, R. Errera...
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Radio Canada : Gens de mon pays.
20 h., « Lettres d'amour sur papier bleu », d'A. Wesker ; adapt. K. Gore ; réalis. J. Rollin-Weiss, avec M. Vitold, A. Tainsy, G. Segal, A. Bedonet, J. Coste, C. Pascadel.
22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

9 h. 2, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian - Les musiques traditionnelles françaises ; 10 h. 30, Enregistrements historiques et rééditions ; 11 h. 45, Musique ancienne ; 12 h. 30, Jazz ; 13 h. 15, Musique contemporaine électro-acoustique ; 13 h. 45, Débat avec l'invité du jour ; 14 h. 30, L'acoustique musicale (D'Andrieu, Lully, Anonymes).
16 h. 30, Concert de Musique de Chambre (Festival d'Helsinki 1980) : « Sonate pour alto et piano n° 2 en ut mineur » (Onslow) ; « Quatre pièces pour alto et piano » (Schumann) ; « Sonate pour alto et piano n° 1 en fa mineur » (Brahms) avec Gérard Causse, alto et Jean-Philippe Collard, piano.
18 h., Comment l'entendez-vous ? : Beethoven, par Paul Guimard
20 h 5, Soirée lyrique (Grand Théâtre de Genève, 11-9-1980) : « Don Giovanni », opéra en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. da Ponte, par les Chœurs du Grand Théâtre, dir. Paul-André Gaillard et l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Horst Stein, avec R. Raimondi, K. Ricciarelli, P. Meven...
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Martinu, Milhaud, Sinding, Chabrier, Chostakovitch, Dvorak, Smetana) ; 0 h. 5, Le dernier concert : Duparc et Respighi par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Boulfroy.

Dimanche 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques
9 h 30 Source de vie
10 h Présence protestante
10 h 30 Le jour du seigneur
11 h Messe
Célébrée en l'église Saint-Marcel, à Paris ; prédicateur Père Alain Quillici.
12 h La séquence du spectateur
12 h 30 TF 1 - TF 1
13 h Journal
13 h 20 C'est pas sérieux
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous
15 h 30 Tiercé
15 h 40 Série : Les Buddenbrook
16 h 35 Sports première
Judo : finale du tournoi de Paris ; tennis : tournoi des Masters.
17 h 40 Série : Columbo
Eaux troubles.
18 h 25 Les animaux du monde
Maras, tatous et compagnie.
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : Tendre poulet
Film français de P. de Broca (1977), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, H. Deschamps, P. Dubost, S. Renant.
Une femme commissaire de la brigade criminelle de Paris mène de front une idylle avec un professeur de grec et une enquête pour découvrir le mystérieux assassin de parlementaires.
Adaptation - massacre d'un roman policier fort original de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier. Cela tourne à la « comédie américaine » et Annie Girardot domine l'interprétation.
22 h 20 Sports : Tennis
Tournoi des « Masters » à New-York (finale).
23 h 20 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais
11 h 15 Dimanche Martin
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal
13 h 20 Dimanche Martin (suite)
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, série : Drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Pour tout l'or du Transvaal
18 h La course autour du monde
18 h 55 Stade 2
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : le Cercle rouge
Film français de J.-P. Melville (1970), avec A. Delon, Bourvil, Y. Montand, F. Périer, G.-M. Volonte. (Rediffusion.)
Deux truands et un ancien policier alcoolique préparent le cambriolage d'une bijouterie et tombent dans un piège.
Les jeux implacables du destin dans une intrigue à suspense remarquablement mise en scène. Bourvil dans son dernier rôle auprès de grands acteurs, étonnants.
22 h 55 Document : La fin des héritiers
De P. Breugnot ; réal. B. Bouthier.
Première partie : Le refus.
23 h 25 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
15 h Divertissement : Ecouter le pays chanter.
La Bretagne, avec Nicolas Peyrac.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Le Voyage d'hiver », de Schubert ; avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel, piano
18 h Théâtre de toujours : Turcaret.
De A.-R. Lesage ; réal. R. Iglesis ; avec L. Arbessier, A. Bertrand, J.-P. Calvé, J.-L. Cochet..
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 L'invité de FR 3 : Satyajit Ray.
De D. Rasnicoff et H. Fraise ; réal. Y. Barbara, avec C. Bautet et M. Ciment.
Un cinéaste indien dont la renommée n'est plus à établir.
22 h 15 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : l'Intermédiaire.
Film indien de S. Ray (1975) ; avec P. Mukerjee, S. Bannerjie, D. Dey, L. Chakravarti, U. Dutt, A. Sen. (V.o. sous-titrée fr.)
Un étudiant appartenant à une famille pauvre cherche un emploi après avoir reçu son diplôme. Son désir de réussir l'amène à se faire l'intermédiaire d'affaires douteuses.
Film inédit d'un cinéaste dont il reste beaucoup à découvrir. Peinture amère et forte de la corruption dans une grande ville.

FRANCE - CULTURE

10 h., Messe à Sainte-Maxime d'Antony, prédiction : Père Pelfrène.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Beethoven, Schroder, Bibalo, par l'Orchestre de chambre tchécoslovaque, dir. O. Stejskal, avec Laure Morabito au clavecin.
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Révolte », de Villiers de L'Isle-Adam, avec Ch. Ferson et C. Giraud ; et deux « Contes cruels », de Villiers de L'Isle-Adam : « Vera » et « l'Invité des dernières fêtes ».
17 h. 30, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Vladimir Holan, poète tchèque
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Récital d'orgue depuis le studio 104 de la Maison de Radio-France, avec le compositeur H. Berlinsky à l'orgue.

FRANCE - MUSIQUE

11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Prélude, sonate et variations » (Haendel) ; « Concerto pour deux clavecins » (J.-Ch. Bach) ; « Concerto pour deux clavecins » (J.-S. Bach) ; « Concerto pour deux clavecins » (J.-L. Krebs), avec Huguette Dreyfus et Yannick Le Gaillard, clavecins.
12 h. 5, Le Jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres
12 h. 45, Tons en scène.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France
16 h. 15, La Tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de « Rigoletto », de Verdi.
19 h., Concert de jazz vivant : Le quatuor de saxophones Chautemps - Di Donato - Mattei-Jeanneau et le duo de piano Katia et Marielle Labèque jouent des œuvres de François Jeanneau au Théâtre de la Ville.
20 h. 5, Concert (Echanges internationaux) : « Siegfried-Idyll » (Wagner) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en sol mineur » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 2 en mi mineur » (Rachmaninov), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Ch. Prick, avec Rafaël Orozco, piano ; 22 h., Une semaine de musique vivante ; 23 h., Ouvert la nuit : Saturnales (Stravinski, Beethoven, Debussy, Haydn, Haendel).

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 17 JANVIER

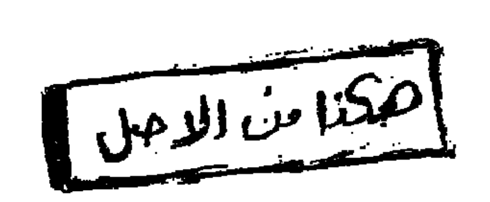
— *M. Jim Hoagland*, rédacteur en chef du *Washington Post*, est l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 18 JANVIER

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., participe à l'émission « Dimanche actualités magazine » de France-Inter, à 12 heures.

— *Mme Monique Pelletier*, ministre délégué à la condition féminine, est l'invitée du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.





CARNET

Décès

CHARLES ALBERT DE BOISSIEU

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles Albert de BOISSIEU,

ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ancien inspecteur des Finances,
ancien gérant
de Schneider & Cie,
ancien président
de la Banque de l'Union européenne,
des Forges et Ateliers
du Creusot,
de la Banque commerciale de Paris,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
grand officier de l'ordre
du Mérite
de la République fédérale allemande,

survenu à Paris, le 14 janvier 1981, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 19 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

De la part de :
Ses enfants,
et de ses vingt et un petits-enfants.

Ni fleurs ni couronnes.

12 bis, avenue Bosquet,
75007 Paris.

[Né en 1896 à Chambéry, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Charles Albert de Boissieu fut admis à l'inspection des finances en 1922 pour la quitter en 1927, et, après un bref passage à la Compagnie générale transatlantique comme inspecteur général, il entre à la Banque de l'Union européenne en 1930 pour en devenir ultérieurement président. Il fut également directeur (en 1937) puis gérant (en 1960) de Schneider & Cie, administrateur et président d'honneur des Forges et Ateliers du Creusot, associé-gérant de la Banque Hottinguer & Cie, président de la Banque commerciale de Paris en 1968. Il fut aussi administrateur de la Banque de l'Indochine et du Gaz de France, et président de la Chambre de commerce France-Canada. M. Charles Albert de Boissieu était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Mme Edmond Aaron,
M. et Mme Jacques Aaron et Inès,
M. et Mme Pierre Aaron et Catherine,
Les familles Aaron et Hirsch,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edmond AARON,
avocat honoraire
à la cour de Paris,

survenu le 11 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

37, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

— Mme René Arnaud,
M. et Mme Dominique Arnaud,
M. *Michel* Arnaud,
M. et Mme *Philippe* Arnaud,
Catherine, Jean-François, Pascal, Laurence, Céline,
Le docteur Anne Gampert,
Mme Barbey-Gampert,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Fernand Gampert,
Les *familles* Gampert, Lombard, Hentsch, Trembley,

ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

M. René ARNAUD,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien *secrétaire* général
du Comité français
de la
Chambre de commerce internationale,
du Conseil national
du patronat français,
et du Conseil
des Fédérations industrielles
d'Europe,

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa *quatre-vingt-huitième année*, le 15 janvier 1981.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 janvier 1981, à 11 heures, au temple protestant de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

4, rue Pierre-Guérin,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel BARDET,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
ingénieur civil des Mines,

survenu le 15 janvier 1981.

De la part :
Du docteur Christiane Bardet-Giraudon, son épouse,
De Marie-Sylvie, Guillaume et *Philippe* Bardet, ses enfants,
Des familles Bardet, Giraudon, Balensi, Requier, Espinassous, Thomas,
Parents et alliés.

Les obsèques religieuses auront lieu le 19 janvier, à 15 h. 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Un service religieux aura lieu à Perpignan le 21 janvier, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Jean, avant l'inhumation dans le caveau de famille.

26, rue Jean-Giraudoux,
75116 Paris.

— Le président et les membres du C.E.F.P.R.A.P.,
ont le regret de faire part du décès survenu le 11 janvier 1981, de

Angelo BEJARANO,
psychanalyste,
membre fondateur de leur groupe,
leur collègue et ami.

— Nous apprenons le décès, survenu le lundi 5 janvier, de

M. Michel CARRIER,
ancien député de l'Ain.

[Né le 2 octobre 1906 à Oyonnax (Ain), exploitant agricole, Michel Carrier fut élu conseiller général du canton de Brénod (Ain) en avril 1958, et fut réélu en mars 1970 et mars 1976. Elu suppléant du député de la deuxième circonscription de l'Ain, Marcel Anthonioz (décédé le 31 août 1976), en novembre 1958, il fut proclamé député de cette circonscription en juillet 1969, en remplacement de Marcel Anthonioz, nommé secrétaire d'Etat au tourisme. Inscrit au groupe des républicains indépendants, il siégea jusqu'en mars 1973. Maire de Labalme (Ain), de 1971 à 1977, il siégea de nouveau à l'Assemblée nationale à la mort de Marcel Anthonioz, de septembre 1976 à mars 1978. Il ne se représenta pas aux élections législatives de 1978.]

— *M. Guy* Delafond,
Mme Camille Bergeron,
M. et Mme Yves Delafond et Aurélie,
M. Gilbert Delafond,
Mme Lydy Bergeron,
M. et Mme Pierre Rochet,
Et toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Guy DELAFOND,
née Marguerite Bergeron,

survenu le 14 janvier 1981.

Ses obsèques seront célébrées en l'église *Saint-Joseph-Artisan*, 213, rue Lafayette, 75010 Paris, le lundi 19 janvier, à 13 h. 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

19, rue Alexandre-Parodi,
75010 Paris.

— *M.* et Mme Robert Meyer,
Mlle Hélène Meyer,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Emile MEYER,
née Yvonne Blanchon,

survenu le 14 janvier *1981*, à *Paris*, dans sa quatre-vingt-unième année.

Le service religieux aura lieu le 19 janvier, en l'église du Chambon-sur-Lignon, à 15 heures.

17, rue Mayet,
75006 Paris.
« Les Bruyères »,
43400 Le Chambon-sur-Lignon.

— Mme Jean Lachter,
M. et Mme Pierre Hildène,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis SACHS,
née Gabrielle Jean.

Les obsèques ont eu lieu le 6 janvier, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Léon de SAINT PULGENT,
ancien inspecteur des Finances,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

rappelé à Dieu le 13 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

De la part de :
Mme de Saint Pulgent, née Marie-Louise Lemaigre-Dubreuil,
son épouse,

M. Guy de Saint Pulgent,
Le colonel et Mme Hubert de Saint Pulgent,
ses enfants,

M. et Mme Noël de Saint Pulgent,
Mlles Anne et Blandine de Saint Pulgent,
M. Yves de Saint Pulgent,
ses petits-enfants,

Laure et Jacqueline,
ses arrière-petites-filles,

La baronne de Bruignac,
sa sœur,

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 janvier 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Une seconde messe suivie de l'inhumation aura lieu le mardi 20 janvier, à 9 heures, à Montverdun (Loire).

Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui.
Cet avis tient lieu de faire-part.

108, rue du Bac,
75007 Paris.

— Mme Pierre Sauphar
a la douleur de faire part du décès de son mari,

Pierre SAUPHAR,
docteur en droit,
conseiller du commerce extérieur
de la France,
officier de la *Légion* d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
croix du Combattant volontaire,

survenu le 10 janvier 1981.

Suivant la volonté du défunt, un service en sa *mémoire* sera célébré le jeudi 22 janvier, à 12 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides (entrée par l'esplanade).

183, rue de la Pompe,
75116 Paris.

— M. et Mme Claude Bicart-Sée,
Catherine, Alain et Odile,
M. et Mme François Vermelin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile SCHWOB-d'HÉRICOURT,
née Marcelle Azoulay,

leur mère et grand-mère,
survenu le 10 janvier 1981, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

24, rue Octave-Feuillet,
75016 Paris.
39, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

— M. et Mme Jean Vellas,
ses enfants,
M. et Mme Bernard de Sentenac,
M. Bruce-Michaël Foster,
M. Jacques Vellas,
ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Couvet,
M. et Mme Roger Rouly,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme JACQUES SIMON,
née Louise-Geneviève Raiguez,

survenu le 28 décembre 1980.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la stricte intimité, en la cathédrale Saint-Etienne, à Toulouse.

1, rue Saint-Aubin,
31000 Toulouse.

Remerciements

— Châteauroux.
Les familles Lafarge, Lejeune, Lacour,
très touchées par toutes les marques de sympathie qui leur *ont été témoignées* lors du *décès* de

Mme Victor HELIN,
née Madeleine Cayron,

priant de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme F. *Doljanskaia*,
La famille,
La Société des Pétroles Miroline,
Et la Société Nouvelle Stocktank & Cie,
très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Mme N. JUDOVICI.

— Mme Jean Paquet,
Et ses enfants,
très touchés par toutes les marques de sympathie qui leur ont *été* témoignées lors du décès de

M. Jean PAQUET,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le seizième anniversaire de la mort de

M. Alberto ALFANDARI,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du

Comte Louis d'ESTIENNE d'ORVES

une messe sera célébrée en l'église *Saint-Germain-des-Prés*, à Paris, le mardi 20 janvier, à 18 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales . fonctions commerciales



Fondé de pouvoir en Pays Berrichon

L'OFFRE : nous vous proposons de rejoindre une de nos succursales du CENTRE DE LA FRANCE en tant qu'exploitant confirmé responsable d'un fonds de clientèle entreprises.

Le salaire sera fonction de votre expérience.

Les possibilités d'évolution sont importantes en particulier vers une direction d'agence ou une sous direction de grosse unité.

VOUS ETES : diplômé de l'Enseignement Supérieur, votre goût pour l'action commerciale et votre sens du risque vous ont conduit à une première expérience réussie de 3 à 5 années dans l'exploitation bancaire.

NOUS SOMMES : une importante banque privée qui se situe dans les 50 premières banques françaises.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 5223 M (à mentionner sur l'enveloppe) en précisant les organismes auxquels votre candidature ne doit pas être transmise.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Nous sommes la filiale française d'un groupe multinational leader dans le domaine des semi-conducteurs.
En 1980, nous avons doublé notre C.A. 1979.
Nos objectifs 1981 sont tout aussi ambitieux.
Pour les réaliser, nous renforçons nos structures et créons les postes suivants :

INGENIEURS DE VENTE

Petits Systèmes
Distribution
Informatique
Industriel

INGENIEURS D'APPLICATIONS

Télécommunications
Automobile
Militaire

Vous avez l'une des formations suivantes : AT3, ATP, ingénieur diplômé d'École Electronique.
Vous pouvez faire la preuve d'une première expérience professionnelle réussie, vos connaissances en électronique sont réelles, vous savez utiliser les microprocesseurs.
Vous parlez l'anglais et vous êtes disponible pour voyager. Vous aurez chez nous de véritables possibilités d'évolution : votre avenir ne dépendra que de vous.
Nous vous offrons un salaire élevé, un intéressement et une voiture de fonction.
Nous vous remercions d'adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 6645 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.
Il sera répondu à tous les candidats, qui sont assurés de la plus grande discrétion.

Plain Champs

PERENA

CONNEXIONS — CABLES
recherche

CHEF DE MARCHÉ PROFESSIONNEL
(MÉDICAL - TÉLÉCOM)

pour suivi de lignes de produits et de clients exports.
Formation BTS électronique et marketing.
Anglais lu et parlé.

référence : L.M. 01

CHEF DE MARCHÉ DISTRIBUTION
(VIDÉO - HI-FI - MESURE)

pour suivi de lignes de produits et mise en place d'un réseau de distribution.
Formation BTS électricité ou électronique et marketing, connaissance des grossistes.

référence : L.M. 02

TECHNICO COMMERCIAL TELECOM

pour suivi et développement d'une clientèle constructeurs.
Formation BTS électronique et en technique de vente.

référence : L.M. 03

Envoyer curric.-vitae, photo, lettre manuscrite et prétentions en précisant bien la référence de l'emploi recherché à :
PERENA
16, bd de Charonne, 75020 PARIS.

P.R.B.

S.S.C.I. SANTÉ
recherche
ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL D.U.T.
informatique ou équivalent.
Expérience mini-informatique et contacts clients exigés.
Evolution possible. Se présenter à partir de 8 h. 30, le vendredi 16-01-81 à P.S.I., 77, avenue des Champs-Élysées.
Téléphone : 227-66-45.

FLAMBO
Mobilier bureau et informatique, expansion : + 20 % en 1980, recherchons :

ATTACHÉS CCIAUX
pour PARIS.
Capables de maîtriser un catalogue complexe et de négocier à tous niveaux.
Mission :
— Informer et développer clientèle existante.
Formation assurée.
Rémunération sécurisante dans un premier temps puis rapidement stimulante.
Lettre manuscrite, C.V., photo à :
FLAMBO - Agence 75
133, rue du Chevaleret,
75013 PARIS.

MUTUELLES UNIES
recrutent
ATTACHES CCIAUX 25 a. mini, mariés de préférence.
Situation stable après stage rémunéré. Salaire motivant. Fixe + commiss.
Ecrire avec C.V. à M. DUCREUX, 153, rue de Rome. 75017 PARIS.
Tél. : 764-69-66 - 227-83-79.

EDITIONS SLATKINE
(ouvrages de littérature, sciences hum., etc. de qualité)
recherchent
REPRESENTANTS EXCLUSIFS
Pour visiter :
librairies importantes ou spécialisées.
Tél. au 634-07-29
pour entretien.

---

mini-systèmes

La croissance de son marché informatique, l'extension de sa gamme de mini-ordinateurs, conduisent la Compagnie Française BASF à créer un nouveau poste de

COMMERCIAL

Dans son département de commercialisation de matériels pour l'informatique.
Expérience de vente en milieu informatique + études supérieures souhaitées.

Ecrire sous référence 7100 à :
Compagnie Française BASF - DRH
140, rue Jules-Guesde - 92303 LEVALLOIS-PERRET

bleu

Paris

Dans notre domaine, la reproduction, nous occupons la 1re place. Le marché porteur sur lequel nous agissons nous permet un développement permanent dans le cadre de la bureautique. Trois atouts sont à la base de notre succès : une gamme adaptée aux besoins de toutes les entreprises, une maintenance jouissant d'une excellente notoriété, et des hommes de premier plan capables de défendre notre gamme avec enthousiasme et ténacité, sur le terrain. Pour atteindre le meilleur niveau d'efficacité nous avons mis en place des équipes de huit à dix collaborateurs, ce qui permet une action précise, performante et autonome. Nous recherchons aujourd'hui quelques

HOMMES DE CONTACT EVOLUTIFS

Ceux et celles qui nous rejoindrons ont reçu une excellente formation (ESC, LICENCE, MAITRISE), disposent d'un tempérament de communication très développé, et ont vécu une courte expérience de la vente où leur talent a pu s'exprimer. Au sein de notre équipe, ils jouiront de moyens importants, d'une excellente image et recevront une excellente formation. Leur rémunération sera adaptée aux exigences formulées et pourra atteindre 120 000 F dès le premier exercice. Ensuite, ils pourront se développer au travers de postes plus larges où leurs capacités de manager pourront s'exprimer.

Notre Conseil vous prie de bien vouloir lui faire parvenir votre dossier (photo, lettre manuscrite, C.V) sous référence (810101 M) à l'attention de Florence LESAVRE qui traitera cette mission en toute confidentialité.

ALIAS S.A. 91, rue du Fg St-Honoré
75008 Paris.

ALIAS SA.

Société de Services
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

— environ 30 ans.
— excellente connaissance du secteur imprimerie exigée.
— anglais indispensable.
— véhicule personnel demandé.

Envoyer C.V. et prétentions, ss réf. N° T 024.843 M à : Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Devenez AGENT GÉNÉRAL des MUTUELLES UNIES

- FINANCEMENT SUR 4 ANS
- ÉTAPE SALARIALE POSSIBLE DURANT LA FORMATION (12 MOIS).

Ecrire avec C.V. + photo :
175, avenue du Roule, 92200 Neuilly.

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

*Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le **« niveau Monde »**. Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

---

emplois régionaux

NEYRPIC-GRENOBLE

FILIALE DU GROUPE CREUSOT-LOIRE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORTATION

FONCTION :
Chargé d'Affaires au sein du Département Commercial Vannes et Conduites Forcées, ce qui implique :
— Des relations étroites avec les équipes techniques chargées des Projets.
— Des négociations nombreuses (clients, sous-traitants locaux, accords de licence, etc...)
— La responsabilité de la gestion technico-commerciale et du suivi des affaires jusqu'à la mise en service des équipements.

EXPERIENCE ET FORMATION :
— Un début d'expérience dont 2 à 3 ans de pratique des relations internationales.
— Des connaissances techniques et technologiques de base en liaison avec le domaine, (Mécanique, Chaudronnerie, Mécano-Soudage).
— Un perfectionnement aux différents aspects du commerce international serait un atout supplémentaire.
— La connaissance d'une seconde langue en plus d'un anglais courant est souhaitée.

ADRESSER C.V., détaillé, photo et rémunération actuelle au SERVICE GESTION DES CADRES
75, rue du Général Mangin - BP 75
Centre de Tri 38041 GRENOBLE Cedex.

Sté d'assurance VIE du secteur privé rech. pour LYON

INSPECTEUR G. B.

Ce professionnel confirmé est appelé à entretenir des relations avec le courtage. Ecrire avec curriculum-vitae manuscrit sous n° 232 à
Agence Havas 21, rue Haute-Montée,
67081 Strasbourg Cedex.

URGENT. VILLE DE VALENCE recrute un responsable animation Socio-Culturelle de quartier.
Fonctions : Direction d'équipements Socio-culturels. Coordination d'activités. Gestion.
Diplôme exigé : D.E.F.A. ou équivalent ou Diplôme universitaire (Sciences sociales).
Expérience : indispensable dans animation.
Envoyer C.V. à la Mairie de VALENCE, bureau du personnel, 26021 VALENCE CEDEX.

GR. de COMM. aux COMPTES offre collaboration à

COMMISS. INSCRITS
ou MÉMORIALISTES
position cadre - Résidence LILLE, TOURS et RENNES.
Ecr. s/n° 7.689 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GROUPE R.G.
Centrale de vente logements, vacances NEIGE-MER
recrute responsable région Ile-de-France - Champagne poste pr. vendeur 1re force, rémunération importante + frais déplacement. Ecr. avec C.V. et photo, G.R.G., rue du Lac. Corzent, 74200 Thonon-les-Bains.

Etablissement public aéroportuaire, recherche V.R.P. chargé de prospecter la clientèle loisirs vols vacances des collectivités des régions Picardie, Nord, parisienne et rouennaise, commissionnement important en fonction des résultats.
Ecrire s/n° 7.714 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE GAILLON (Eure), 6.000 habitants, recrute immédiatement un éducateur en milieu ouvert. Pour renseignements et candidature, s'adresser à MAIRIE DE GAILLON (27600). Tél. : (32) 53-00-40.

ASSOCIATION cherche pour INTERNAT D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

ÉDUCATEUR (TRICE) CHEF

Diplômé - expérience - motivation.
C.C.E.I. Possibilité de logement.
Responsabilité : 2 unités de 12 jeunes, en création.
Documentation et projet pédagogique sur demande.
Renseignements : M. BRICOUT. Tél. : (16 - 27) 46-68-92.
Envoyer avant le 30 janvier 1981 : C.V. + photo + lettre manuscrite à

ACCUEIL et PROMOTION des ÉTRANGERS. B.P. 17, 59301 Valenciennes Cedex.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

VOTRE SPECIALITE «la petite annonce»

En 1981, JEAN REGNIER Publicité, aménage ses structures et désire s'adjoindre :

dactylo réceptionniste

(Référence D.R.)

« CONNAISSANT PARFAITEMENT LA P.A. »

Cette jeune collaboratrice réceptionnera les appels clients, calibrera les textes et en assurera la frappe dactylo.

rédactrice conseil

(Référence R.C.)

Rompue aux contacts tous niveaux, la candidate retenue, aura pour mission de prendre en charge tous les problèmes particuliers de la clientèle au niveau du recrutement du personnel, notamment dans la rédaction des textes et le choix des supports.

CES DEUX POSTES IMPLIQUENT :

Vivacité d'esprit, méthode, dynamisme et une parfaite connaissance des médias, acquise en agence, soit dans un poste similaire, soit dans une fonction polyvalente.

Lieu de travail : PARIS SAINT-LAZARE

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi



Pierre MULOT
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade — 75008 PARIS
Réponse et discrétion assurées.

Le groupe Egor présente aux lecteurs du Monde ses meilleurs vœux pour 1981 et leur rappelle les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- o ADJOINT AU DIRECTEUR DES ETUDES — Réf. VM 11202 T
- o TECHNICAL DOCUMENTATION MANAGER — Réf. VM 10209 N
- o JEUNE INGENIEUR — Réf. VM 10431 A
- o RESPONSABLE DE CLIENTELE PHARMACIES D'OFFICINE — Réf. VM 2282 F
- o CHEF DE SERVICE FINANCES GESTION COMPTABILITE — Réf. VM 10418 A
- o INGENIEUR LOGISTIQUE — Réf. VM 10418 B
- o RESPONSABLE DES ACHATS WATERMAN - NANTES — Réf. VM 11023 CB
- o CHEF DU SERVICE ORGANISATION INDUSTRIELLE RHONE/ALPES — Réf. VM 4428 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature,

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE (91) MASSY

recherche

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

DIPLOME

Une bonne expérience des automatismes numériques à base de microprocesseurs est indispensable.

Une connaissance des systèmes de télétransmissions est souhaitée.

Le poste comporte la responsabilité d'un groupe technique concevant et réalisant des systèmes complets destinés à l'industrie.

Ecrire avec C.V. et prétentions, Service du Personnel (sous réf. 23.01) - B.P. 74 91301 MASSY

Publicités Réunies

CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE
133, av. de la Résistance
92350 Le Plessis Robinson
recherche
LIBRE RAPIDEMENT

UNE SURVEILLANTE CHEF DE NUIT

pour remplacement 1 an environ. Ce poste est ouvert aux infirmières D.E. ayant 8 ans d'ancienneté, durée réduite à 5 ans en cas de possession du CAFIS. Tél. pour rendez-vous à Mlle l'infirmière générale. *Téléphone : 830-21-33.*

Multinationale

pour sa filiale française dans les composants et l'engineering génie chimique, région parisienne recherche

TECHNICIEN

Supérieur génie chimique ou chimie

- ayant expérience dans unité sulfurique et nitrique pour réalisation projet pilote et industriel ;
- connaissance langue anglaise ou espagnole souhaitée.

Ecr. s/n° 024.837 M, R.-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE TOURISME SOCIAL

recherche

pour assurer l'encadrement de représentants et personnels sur l'étranger

UN CADRE

AVEC LE PROFIL SUIVANT :

- capable de diriger un personnel nombreux.
- ayant l'expérience des réalités d'une activité « village de vacances » à l'étranger,
- ayant les aptitudes nécessaires pour suivre et contrôler les budgets d'animation.
- pouvant se déplacer régulièrement à l'étranger.

Rémunération selon expérience.

Adresser curriculum vitae et photo sous référ. 4424, à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CONFIRMÉ

pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal les économies d'énergie.

Env. C.V. et prétentions à : Station de Recherche du C.S.T.B. Service thermique et aéraulique, 84, avenue Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J. F. 26 ans, formation supérieure + dactylo, anglais courant, 3 ans expérience professionnelle (secrétariat, réception clientèle, vente) dans société d'édition.
RECHERCHE : situation avec missions polyvalentes dans service commercial PME-Paris. (Section BCO/JCB.)

Chef du crédit, recouvrement et comptabilité *client*, 50 ans, formation supérieure comptable. Solide expérience acquise dans filiales U.S. comme crédit manager et controller (reporting, services généraux, administration des ventes, personnel), anglais parfait. Références de haut niveau. Cadre charnière efficace entre financier et commercial.
RECHERCHE : poste similaire Paris ou province. (Section BCO/JCB.)

TRADUCTRICE-INTERPRETE, 31 ans, Ecole d'interprètes de Genève D.S.A., anglais, russe courants (bonnes notions allemand), 6 ans exp. traduction technique export. (pays du Comecom...). Stés ingenierie, assurances... Habitude déplac. étranger.
RECHERCHE : situation similaire ou autre dans Stés à vocation export désirant se développer vers les pays de l'Est. (Section BCO/JCB.)

CADRE SUPERIEUR, ex-directeur et secrétaire général de grande société.
RECHERCHE : poste direction, direction administrative, direction relations humaines. (Section BCO/JV.)

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Secrétaire médicale BAC F8 Croix-Rouge, expérience + références cherche emploi stable social ou médical, Paris ou banlieue Sud. Tél. 889-46-33.

Recherche direction ou poste à responsabilités dans petit magasin prêt-à-porter. Appeler au 989-18-29, Mme Gougassian tous les lundis.

Ingénieur agric. œnologue, Dr en sciences économiques, 47 ans, large expér. dans le domaine d'exploitation agricole et du machinisme agricole (céréales), spécialisé commerce extérieur, conseiller technique, rech. poste France ou O.M., dispon. imméd. Tél. : 886-90-83, M. AKINCI.

Dame, 47 a., 20 ans expérience Presse, ch. emploi administratif rég. Paris-Est ou 9e, 10e, 11e ardt. Ecr. s/n° 8.057 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 23 ans, ESCAE, trilingue (espagn., angl.), cadre, un an de contrôle gestion dans multinat., sens du contact, souhaite nouvelles responsab. dans publicité, commerce internat., administr. des ventes, France ou étrang. Ecr. s/n° 6.056 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 35 ans, médecin-psychiatre, 6e année cliniquat maîtrise neuro-endocr. cherche offre emploi labo société ou autres. Paris. Ecrire Havas 98178 MARSEILLE.

J.F. 28 ans ch. poste AGENT DE MAITRISE EXPORT, 6 a. expér. libre de suite. Ecr. Mme Timsit, 3, avenue du Bel-Air, Paris-2e.

Retraité âc. droit ch. trav. mi-temps ou domicile, traduct. allem., dact., etc. T. 788-25-56.

Je suis Grec, j'ai 22 ans, je veux travailler et même au pair. Tél. 589-89-15, 16 h. à 18 h.

Puéricultrice garderait enfants à la campagne. Affection et bons soins garantis. Tél. 16 (4) 422-33-50

EXCELLENT VENDEUR, directeur commercial, régies et agences de publicité, parlant ANGLAIS et RUSSE, habitué marketing, direction équipe de vente, gestion cherche poste stable tt secteur. Ecr. s/n° 024833 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ESC + DECS

Anglais courant étudierait toutes prop. PARIS, PROVINCE.

Ecr. s/n° 024735 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GARDE DU CORPS 29 ANS
CHAUFFEUR DE DIRECTION
tous pays, sérieuses références cherche MAITRE
Tél. : 16 (89) 59-13-02

secrétaires

TIMBER MAT
Leader des matériels forestiers recherche sa

SECRÉTAIRE COMMERC.

habitant région Senlis, Creil, Pont, 35 ans env., très bonne dactylo, si possible sténo, méthod. ordonnée, recherchant responsabilités et initiatives personnelles, bilingue anglais ou très bonnes notions, connaiss. comptab. ou tenue dossier crédit client. Emploi stable assuré *et possibilité accès poste secrétaire direction suivant capacité.*

Joindre C.V. manuscrit et photo récente. TIMBER MAT, route nationale, 60700 FLEURINES.

propositions diverses

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

capitaux propositions commerciales

IMPORTATEUR GÉNÉRAL

avec propre organisation de vente, recherché par société allemande pour nouveaux appareils épurateurs d'air (économie d'énergie et protection de l'environnement).

Adresser vos demandes sous n° 13.879 à CARL GABLER, WERBEGESELLSCHAFT MBH, SONNENSTRASSE 1, D-8000 MUENCHEN 2.

Devenez conseillère matrimoniale UNI-CENTRE

(en franchise indépendante) *formation psychologique, sociologique, juridique assurée.* Assistance technique. Petit capital de départ nécessaire. Postes à pourvoir dans toute la France et à l'étranger.

Adress. C.V. et photo à : UNI-CENTRE PROMOTION 5, av. Jean-Laigret, 41000 Blois.

cours et leçons

Professeur secrétariat donne cours sténo (français-anglais), dactylo. Tél. 451-45-88.

travail à domicile

SECRÉTAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manuscr. sur I.B.M. 051-44-49.

formation professionnelle

DERNIER ENTRETIEN DE SELECTION : JEUDI 22 JANVIER
STAGE POUR CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI
sous le régime de l'indemnité de formation ASSEDIC
expérience professionnelle minimum 3 ans
PERFECTIONNEMENT AUX METHODES DE GESTION
2 février - 26 juin 1981
Téléphoner au 355.39.08 poste 1274
CENTRE DE FORMATION PERMANENTE
79, avenue de la République 75011 Paris
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

ELECTRONIQUE MICRO-INFORMATIQUE TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRME

pour délégation de personnel

CITI 705 24 63 — Centre International de Traitement Informatique

LANGUES VIVANTES
anglais, allemand, espagnol

stages de formation continue (120 heures janvier/décembre, 2 fois 2 heures hebdomadaires), pour entreprises et candidatures individuelles, lycée Montaigne, 75006 Paris. Téléphone : 354-73-90.
FORMATIONS DU TERTIAIRE

ORGANISME DE FORMATION
Début formation DEFA : Février 81. Rens. et inscr. DEFA, 7, rue du Château-de-la-Chasse, 95390 SAINT-PRIX. Téléphone : 418-56-68.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

DS Prestige 74 (ambassade) 88.000 km, cuir, climat., radio, faire offre. Tél. : 948-53-86. Le week-end.

achats

Cherche haut nombre de Daimler Benz 200 D/240 D (taxi) avec haut kilométrage d'année de construct. 77/78 pr export. Gerl, télex 652168/RFA ou ss n° 747 Régie-Presse GmbH, Savignystr. 49, 6000 Frankfurt/M. 1.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRÉSENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses occasions. Garantie B.M.W.

PEUGEOT **NEUBAUER** TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En janvier, commandez votre PEUGEOT et votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80. M. GERARD. Tél. 821-60-21.

enseignement

Recherchons pour durée trois semaines, lieu de travail LANGUEDOC-ROUSSILLON

ENSEIGNANT (E)

Cours langue ANGLAISE milieu hotellerie. Adresser C.V. à S.I.E.I. 5, bd Magenta, 75010 Paris

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

MEUBLE-LIT RABATTABLE chêne foncé, style rustique, sans literie. Valeur 6.500 F, vendu 2.500 F. M. MILON. 527-49-87.

Antiquités

AU DEPOT-VENTE DE PARIS VENDEZ VOS ANTIQUITES même de valeur, vos objets de brocante ou de collection en nous les déposant à prix raisonnable.
Au dépôt-vente de Paris, pas de frais d'exposition, ni de frais de reprise en cas de non-vente. Si à l'inverse, vous êtes ACHETEUR D'ANTIQUITES courez nous voir ! LE DEPOT-VENTE DE PARIS, 81, rue de Lagny 20e. Téléphone : 372-13-91.

Artisans

ENTREPRISE. Sérieuses référ., effectue rapidt travaux peinture, décorations, coordinations tous corps d'état. DEVIS GRATUIT. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Cours

Chanteuse professionnelle donne cours de chant. Téléphone : 329-08-84.

Américaine profes. d'anglais qual. donne cours langues ts niv. part. et gpe. 736-08-05.

Pers. de langue maternelle américaine ayant l'exp. de l'enseign., donne cours d'anglais ts niveaux. Tél. : 520-41-69.

Libanais donnerait des cours d'arabe. Téléphoner au 236-06-00, de 19 à 21 heures, ou écrire : Jamil ABDALLAH, 9, r. de Mulhouse, 75002 PARIS.

MUSICIEN étranger donnerait cours de flûte et d'anglais Téléphoner au 828-48-93.

J.F. étudiante en agrégation donne cours d'anglais. Tél. : 644-73-61 après 18 h.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PAPIERS DE GROS
100 à 150 F LE ROULEAU
30 COLORIS EN STOCK
Amoux, 40, r. des Poissonniers 92200 Neuilly. Tél. 745-07-36.

Matériel industriel

vds 1 CONCASSEUR giratoire GRAVICONE A. 750. un TRANSFORMATEUR de cabine 400 K.W.A. Téléphone : (87) 70-50-79.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires - Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures sans interruption du lundi au samedi midi.

Meubles

Vds salon neuf, moderne en cuir, jamais servi 8.900 F. Prix réel 14.800 F. Tél. bur. 865-19-11.

CANAPÉS A PRIX DIRECTS

CAP : Importateur de canapés propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple :
Le Bronx : 3 places en cuir vachette fleur rectifié : 3.890 F. Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son show room. Allez voir.
CAP.
Club des Acheteurs Privilégiés. 37, rue des Citeaux, 75012, Paris. Téléphone : 307-24-01.

FETE DES PRIX CHEZ DEGRIFF'MEUBLES

Soldes de Janvier de meubles copies d'anciens patinés antiquaire. Des prix jamais vus. Ex. : Commode Louis XIII 3 tiroirs en fraké et placage : ~~4.000~~ 1.300 F. Bibliothèque Louis XIV, 4 portes, en chêne et placage : ~~9.800~~ 6.500 F. Lit Rouleau 140 en merisier et placage : ~~4.300~~ 1.250 F. etc. Vente en entrepôt à emporter. Ouvert tous les jours de 9 à 19 h. Crédit possible. Parking gratuit.

DEGRIFF'MEUBLES
93 Bagnolet (Porte) 79, av. de la République Mo Gallieni. Tél. : 363-72-77.
94 Maisons-Alfort. 21, rue Georges-Médéric Mo Les Juilliottes. Tél. : 378-32-66.

Moquettes

SUPER REMISE
Moquette belle qualité, stock important, travail sérieux. Tél. 757-19-19.

Philatélie

ACH. CHER COLLECT. TIMBRES Ecrire : Paganini, 35, Champs-Elysées. Téléphone : 359-76-98.

Soins de beauté

LUCIE SAINT-CLAIR
ouvert samedi et lundi
4, av. *Pierre-1er-de-Serbie* 16e. Téléphone : 720-53-54 + 20, avenue du Maine 15e. Tél. 548-00-40 + ouvert le lundi après-midi, 12-14, Rond-Point des Champs-Elysées 8e. Téléphone : 562-12-79 +.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE
11 bis, r. de Surène, 75008 Paris Tél. : 265-99-32.

Instruments de musique

PIANO droit, noyer, cadre métallique, bon état : 3.500 F. Téléphone : 258-78-99.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie) en 90 cm 2.300 F Paris en 90 cm 2.450 F Province. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire - PARIS (6e). Ouvert le samedi. 222-44-44.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Traductions

Cherche étudiant ou étudiante de Russe pour documentation. Téléphoner le soir : 746-73-55. URGENT.

Vacances - Tourisme - Loisirs

PRA-LOUP-LES-MOLANÈS
AU PIED DU TÉLÉSIÈGE
STUDIO 4 et 6 PERSONNES
LOCATION HIVER/ETE
Renseignements à RESIDENCE LE SIGNAL 04400 - LES MOLANÈS. Tél. :(16) 92-84-13-98.

Menton, vac., stud. meublé tt cft, pr. mer et centre, libre 1er février, quinz. ou mois. T. 887-63-04.

LES SAISIES
SKI ALPIN, SKI DE FOND
Appts à louer 2 à 8 personnes. Pied des pistes. Balcon plein sud
SOGESTIMMO
(79) 31-31-54 (1) 772-67-39

Presqu'île de RHUYS et golfe du Morbihan. Choix importants belles locations d'été près ports et plages. Liste sur demande. Cabinet Bénéat-Chauvel 56370 SARZEAU. Tél. : (97) 41-81-61.

LA PLAGNE
particulier loue studio 3/4 personnes, sud, pied des pistes, du 14 au 21 février, mars et avril. Téléphone : 901-08-05

L'hiver au soleil, profitez des tarifs vols vacances. Hôtel Club Carlton, Ste-Anne-Martinique, à partir 1.100 F/sem./pers.demi-pension station. Rens.et inscriptions O.C.C.A.J., 9, r. de Vienne, 75008 PARIS. 296-15-02 ou 387-06-69.

—7 AU 15 FÉVRIER quelques places disponibles
SUISSE VALAIS
pour jeunes 8 à 16 ans Voyage, pension, cours de ski, remontées mécaniques, location de matériel
1.450 F TOUT COMPRIS
Tourisme scolaire, 103, av. de Versailles, Paris-16e. 525-55-61

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE DÉPART DE M. FRANÇOIS ESSIG

Adieux amers à la mer

Ce sont des vœux teintés d'amertume que M. François Essig, directeur général de la marine marchande, a présentés le 15 janvier. Le matin même, en effet, le conseil des ministres l'avait officiellement « débarqué » après deux ans et quatre mois de loyaux services. Le gouvernement venait juste de nommer à ce poste, sur proposition de M. Daniel Hoeffel, M. Michel Denieul, jusqu'à ce jour préfet de la région Franche-Comté.

Beaucoup de monde s'était rassemblé dans la salle de la cantine de l'immeuble du 3, place Fontenoy, encore décorée des guirlandes de Noël. Au même étage, derrière la cloison, se trouve l'appartement de fonction du ministre des transports, mais aucun de ses collaborateurs du cabinet n'était venu à la cérémonie.

M. Christian Brossier, directeur des pêches, présenta à M. Essig les vœux de l'ensemble du personnel de la marine marchande, soulignant l'esprit d'ouverture et le souci de travail en équipe de l'ancien patron de la DATAR. Et citant Gaston Bachelard lorqu'il évoqua les difficultés de la pêche, de la construction navale, des transports maritimes, le polytechnicien-humaniste déclara : *« Tout être voué à l'eau est voué aux vertiges... »*

Comme il s'agissait d'une cérémonie d'adieu, M. Essig prononça une très longue *« allocution-bilan-testament »* qui se voulait, a-t-il dit, à la fois *« émue et sereine »*. Alors que tout le monde attendait une bribe, au moins, d'explication sur son limogeage, il n'y fit que cette allusion stoïque : *« La raison d'État a ses mystères sur lesquels il n'est ni nécessaire ni utile de s'arrêter. »*

Et ce fut une énumération complète des mesures, dossiers et événements (y compris les naufrages et leurs cruelles conséquences) qui ont marqué la chronique maritime depuis septembre 1978 : l'ouverture sur le monde de la flotte de commerce, les quinze infructueux conseils des ministres des Neuf sur la pêche, l'adaptation des chantiers navals, la relance de l'aquaculture, la valorisation commerciale des grands ports, la circulation maritime en Manche, les exportations des matériels maritimes et des technologies de pêche. *« Il faut désormais que l'on traite le secteur de la marine marchande comme un secteur économique à part entière et non comme un secteur social assisté, ce qui fut trop souvent le cas dans le passé. »*

Pendant ce temps, M. Michel Denieul faisait, à Besançon, sa première déclaration officielle dans ses nouvelles fonctions. Se présentant comme *« un homme de contact »* il fit savoir que *« son premier travail sera d'aller sur le terrain, dans les ports, dans les halles* [à marée] *et même dans les cafés pour écouter et comprendre, afin de mieux faire comprendre »*.

Dans les cafés ! Diable ! Il est vrai que le président de la République va dîner chez l'habitant et que le premier ministre va au charbon. Mais les marins auraient-ils déjà, dans l'esprit de leur nouveau patron, la réputation de buveurs ? Parmi les quelque cent quatre-vingt-dix mille Français qui travaillent dans les métiers maritimes, certains se demandent si la langue du nouveau directeur général n'a pas fourché. Les « cafés » ou les « carrés » des équipages ?

F. Gr.

TAT MAJORITAIRE DANS AIR ALPES

M. Michel Marchais, président de la compagnie aérienne régionale Touraine Air Transport (TAT), est devenu aussi celui d'Air Alpes.

Parallèlement, TAT a repris — par le biais de la Société aéronautique de soutien de matériel aérien et technique (SASMAT), holding du groupe — la participation de 41 % du capital d'Air Alpes que détenait, depuis 1977, la Société technique d'avant-garde (TAG-France), et elle devient ainsi — avec les 10 % déjà possédés par M. Marchais majoritaire dans la société. Un communiqué de TAT précise que TAG *« demeure néanmoins intéressée à la marche de la compagnie Air Alpes en tant qu'investisseur de la société de matériel propriétaire de la flotte exploitée par Air Alpes »*.

Cette prise de contrôle fait suite au rapprochement amorcé, sur un plan opérationnel, depuis l'été dernier entre TAT et Air Alpes, après que cette dernière eut connu de graves difficultés (*le Monde* daté 4-5 mai et 8-9 juin 1980). L'accord de rationalisation de l'entretien et de l'exploitation des flottes, signé en juillet dernier, s'était traduit notamment par un regroupement de l'activité parisienne des deux compagnies sur l'aéroport d'Orly.

• *L'aménagement de l'Allier et de la Loire.* — Le conseil général de la Nièvre s'est prononcé en décembre dernier contre le projet de construction du barrage du Veurdre (Allier) sur l'Allier. L'ouvrage est destiné à écrêter les crues du fleuve : 3.000 hectares de terres, une centaine d'habitations et trois châteaux se trouveraient submergés à la limite des deux départements de la Nièvre et de l'Allier (*le Monde* du 3 septembre dernier).

Le barrage du Veurdre fait partie du plan d'aménagement du bassin de la Loire défini par le gouvernement à la suite du rapport de M. Chapon, vice-président du conseil général des ponts et chaussées (*le Monde* du 2 mai 1980). Ce même rapport Chapon vient d'être adopté par le conseil général d'Indre-et-Loire à l'unanimité moins une voix. — *(Corresp.)*

LES DIFFICULTÉS DE BRITISH AIRWAYS

Le gouvernement de Londres a autorisé la compagnie aérienne British Airways à emprunter 85 millions de livres (930 millions de francs).

Cet emprunt devrait permettre de payer les salaires du personnel de la compagnie qui, du fait de la crise du transport aérien et de la concurrence à laquelle elle doit faire face sur plusieurs lignes, connaît de graves difficultés financières.

On s'attend qu'elle enregistre un déficit de 100 millions de livres (1,1 milliard de francs) pour l'année fiscale se terminant fin mars (contre 20 millions de livres de bénéfice l'année précédente). La compagnie a bien prévu un plan d'économies (vente d'appareils, d'immeubles, de participations...) mais ses aspects sociaux ne vont pas sans conséquences : le personnel au sol (20.000 employés sur 54.000) observera, le 23 janvier, une grève de 24 heures pour protester contre la limitation à 8 % de l'augmentation annuelle des salaires (A.F.P.).

UN CONTRAT NUCLÉAIRE POUR LES CHARGEURS

C'est la compagnie maritime des Chargeurs réunis qui s'est vu confier la gérance technique et l'armement du navire spécialisé que vont construire les Ateliers et chantiers du Havre pour le transport de combustibles irradiés. La COGEMA et la société suédoise S.K.B.P. avaient en effet signé un accord pour créer la SOFRASAM (Société franco-suédoise d'armement maritime) propriétaire du navire chargé d'acheminer les déchets entre les centrales suédoises et le centre de la Hague (*le Monde* du 24 décembre).

Le navire, indique la compagnie des Chargeurs réunis, battra pavillon français, sera armé par un équipage de la compagnie.

Pour ce qui concerne la sécurité, *« le navire sera doté de tous les équipements auxiliaires en double, de deux lignes d'arbre, de deux hélices et de deux gouvernails. Il présente de ce fait un très haut degré de protection contre les risques de collision, d'échouement et d'avaries »*.

ENVIRONNEMENT

LA FUTURE CENTRALE DE CHOOZ

Les Belges « ne resteront pas passifs » devant les projets nucléaires français

De notre correspondant

Bruxelles. — *« Le gouvernement belge ne restera pas passif devant la construction de quatre centrales nucléaires à Chooz, à la frontière franco-belge. »* C'est ce qu'a déclaré le ministre de la santé publique, M. d'Hoore, au cours d'une conférence de presse réunie le 14 janvier à l'occasion de son retour d'une visite à la centrale nucléaire de Three Mile Island aux Etats-Unis. *« Le gouvernement belge,* a-t-il ajouté, *cherchera à résoudre le problème de Chooz au sein de la Communauté économique européenne, puisque le gouvernement français ne réagit pas aux protestations belges. »*

C'est un ensemble nucléaire très important que la France veut édifier dans la botte de Givet : quatre centrales nucléaires du modèle FRAMATOM de 1 300 mégawatts chacune seraient installées, alors que les futures centrales belges ne dépasseront jamais les 900 mégawatts. Le premier réacteur devrait fournir de l'électricité en 1990, les quatre centrales devraient fonctionner en l'an 2000.

Quand les Belges regardent une carte, ils voient que ces centrales seraient très proches du territoire belge, la frontière passant partout, sauf au sud, à moins de trois kilomètres du site choisi. *« Les Français sont venus mettre leurs poubelles chez nous »*, dit-on en Belgique. Les experts belges s'inquiètent aussi de ce que l'étude d'impact des centrales réalisée en France s'arrête à la frontière, alors que la Belgique est concernée autant que la France. Le ministre belge de l'environnement, M. Califice, et depuis lors son successeur M. Maystadt, ont commencé une étude d'impact pour la Belgique qui devrait être terminée incessamment et un débat devrait avoir lieu au Parlement belge.

En outre, les écologistes belges craignent que le secteur privé belge de production d'électricité n'achète une « tranche » nucléaire à Chooz. *« Un tel achat,* disent-ils, *serait une manière de détourner le moratoire nucléaire imposé aux Belges. »*

PIERRE DE VOS.

UNE CHEMINÉE COMME MONUMENT

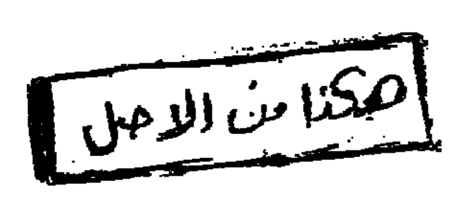
Une cheminée d'usine fait-elle partie du patrimoine d'un village ? C'est la question qui divise actuellement Deyvillers, petite bourgade de la banlieue d'Épinal, et ses mille habitants.

Construite en 1920, cette cheminée domine de ses cinquante mètres la tuilerie muette depuis vingt ans et en partie détruite. A ses pieds, le village s'est développé et a connu une certaine prospérité. Mais aujourd'hui ce beau « monument » perd régulièrement quelques-unes de ses briques roses. La cheminée en péril est donc devenue dangereuse. Faut-il la détruire ou la conserver ?

Ses défenseurs estiment que cette cheminée est le symbole de l'activité passée de Deyvillers, une sorte de « signal » autour duquel on pourrait aménager une grande place avec des aires de jeu pour les enfants, des bancs publics et des espaces verts. Les partisans de la démolition avec à leur tête le maire, M. Fernagu, avancent des arguments financiers. Pour conserver la cheminée et réparer les outrages du temps, il faudrait en effet engager une dépense de quelque 50 000 F, alors que, pour l'abattre, il suffirait de 8 000 F.

Alors, pourquoi ne pas organiser un référendum ? M. Fernagu y est opposé, *« car,* dit-il, *nous n'avons pas à fuir nos responsabilités »*. Le conseil municipal se réunira prochainement avec, pour la quatrième fois à l'ordre du jour : *quel avenir pour la cheminée ?*

YVON COLIN.



RÉGIONS

Les usagers de l'Ile-de-France vont pouvoir bénéficier d'un titre unique de transports en commun

Les conditions dans lesquelles l'Etat pourrait transférer à l'établissement public régional d'Ile-de-France la responsabilité de la gestion — et donc la charge financière — des transports en commun dans la région parisienne vont être soumises à un nouvel « examen technique approfondi », a indiqué, le 15 janvier, M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, devant l'Association des journalistes d'Ile-de-France. Mais, sur plusieurs dossiers, des décisions positives ont été ou vont être prises.

● ERMONT-INVALIDES. — La liaison S.N.C.F. entre la vallée de Montmorency et le centre de Paris sera réalisée. Le ministre a confirmé que le dossier serait transmis avant la fin de ce mois au Conseil d'Etat pour que soit prise la déclaration d'utilité publique. Les travaux dureront trois ans. Dans un premier temps, la station Porte-de-Clichy (à elle seule elle revient à 10 % du coût global de l'opération, évalué à 1 milliard de francs) ne sera pas construite. En revanche, la ligne passera en souterrain sous le quartier des Epinettes, dans le dix-septième arrondissement de Paris, et l'Etat accordera 10 millions de francs (c'est l'application de la grille de financement pour l'ensemble de cette réalisation : 30 % pour l'Etat, 30 % pour la région, 40 % prêtés par la région à la S.N.C.F.) pour la construction d'une couverture « moyenne » de l'ancienne « petite ceinture » le long du boulevard Pereire. Mais l'Etat ne participera pas au surcoût d'une éventuelle couverture plus lourde que la Ville de Paris pourait souhaiter pour récupérer des terrains.

● GRATUITE DES PARKINGS. — Si le ministre des transports juge techniquement difficile la mise en place de la gratuité des parkings d'intérêt régional pour les usagers des transport en comun, il n'est pas opposé à une telle possibilité. Une étude va être faite.

● SIXIEME ZONE DE CARTE ORANGE. — M. Hoeffel a accepté les conclusions de l'étude faite par la S.N.C.F sur la mise en place d'un « *titre unique de transport* » en Ile-de-France, là où la carte orange n'existe pas, c'est-à-dire en dehors du périmètre qui relève de l'autorité du Syndicat des transports parisiens. Ce « *titre unique* » éviterait, dès le mois e mars 1981, aux usagers de la S.N.C.F. qui n'ont pas droit à la carte orange de devoir acheter une carte hebdomadaire de transport de la S.N.C.F. et une carte orange pour les zones 1 et 2 de la R.A.T.P. Mais l'Etat n'est pas prêt à subventionner une diminution, pour les utilisateurs de ce « *titre unique* », du coût de ces cartes. Il propose donc à la région de prendre en charge une telle réduction, qui équivaudrait pratiquement à la création d'une sixième zone de la carte orange.

De même, la réglementation actuelle ne permet pas à l'Etat de subventionner les cartes hebdomadaires au-delà de 75 kilomètres de Paris. Mais l'Etat accepterait que la région intervienne à sa place.

Ces deux interventions coûteraient 500 à 600 000 francs par an. La somme n'est pas élevée, mais manifesterait le premier engagement de la région Ile-de-France dans le financement du déficit de gestion des transports en commun, pour l'instant partagé entre les départements (30 %) et l'Etat (70 %).

● LE TRANSFERT DES RESPONSABILITES. — La loi de 1976 créant la région Ile-de-France avait prévu que cette dernière prendrait la responsabilité, et donc la charge financière, des transports en commun. Cela n'avait pu encore être mis en application. Ce transfert a été repoussé au 31 décembre 1981. Les élus régionaux font, en effet, remarquer que c'était l'Etat qui était responsable du déficit actuel de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue et qu'ils ne pouvaient accepter un tel transfert avant que le passif ait été apuré. D'autant que la seule part de l'Etat dans la couverture de ce déficit (2,5 milliards de francs en 1980) équivaut au budget global de la région. M. Hoeffel, qui reconnaît que ce transfert de charges « *n'est pas une opération simple ni techniquement, ni psychologiquement, ni politiquement* », leur donne raison. Il estime qu'il faut d'abord « *maîtriser les coûts d'exploitation* » des entreprises publiques de transports en commun et donc mettre fin « *à la dérive de leurs déficits* ». Il a demandé des études plus précises.

THIERRY BRÉHIER.

FAITS ET PROJETS

PAS DE PORT A PLOGOFF.

La présidente du Parlement européen, Mme Simone Veil, transmettra au gouvernement français les pétitions qui lui ont été remises, le mercredi 14 janvier, à Strasbourg, par les maires de Plogoff (Finistère) et de Golfech (Tarn-et-Garonne) contre l'installation de centrales nucléaires dans leurs communes (*le Monde* du 16 janvier). Son porte-parole a déclaré qu'elle n'était pas compétente sur ce sujet.

De son côté, le responsable d'E.D.F. spécialement chargé du chantier de la centrale de Plogoff a présenté à Quimper au cours d'une conférence de presse les modifications apportées au projet. « *Une majorité de la population du cap Sizun est disposée à choisir le dialogue plutôt que l'affrontement*, a estimé M. Jean-Michel Fauve. *La construction de la centrale se fera, sans qu'il soit nécessaire de faire appel aux forces de l'ordre.* »

La hauteur du bâtiment a été réduite dans le projet afin que « *la centrale soit invisible du cap Sizun et du bourg de Plogoff* ». Une zone destinée à l'aquaculture, « *amorce d'activités nouvelles pour la région* », sera aménagée. Enfin, admettant que la création d'un port à Plogoff même n'était pas possible, M. Fauve a précisé que le port de Douarnenez serait aménagé et agrandi afin de recevoir les composants les plus lourds nécessaires au chantier.

PORT DE ROUEN : BIEN POUR LES CÉRÉALES MAL POUR LES BANANES.

Le port autonome de Rouen vient de faire connaître ses résultats de trafic en 1980. On note un nouveau record dans les échanges, puisque le trafic a atteint 22,2 millions de tonnes, soit 7,75 % d'augmentation par rapport à 1979.

Parmi les importations, il faut relever un accroissement de 12 % des produits pétroliers et une relative stagnation du charbon (+ 3,3 %). Ces chiffres, à la hausse au début de l'année pour les importations de charbon, n'ont pas tenu leurs promesses pendant la seconde partie de 1980 à cause de la diminution des arrivages de houille polonaise.

Mais on peut remarquer l'accroissement spectaculaire des importations de papier (+ 32,4 % pour 1980) alors que les deux usines rouennaises de papeterie viennent d'être mises en règlement judiciaire. Seule chute importante, aux entrées : le trafic bananier (perte de 73,7 % par rapport à 1979).

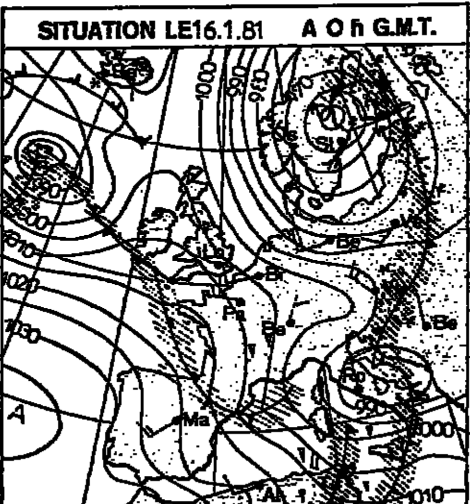
Au chapitre des exportations qui atteignent 10,5 millions de tonnes (+ 8,6), ce sont les produits agro-alimentaires qui progressent le plus : avec les céréales (+ 40 %), ce qui confirme Rouen comme premier port céréalier français. Parmi ses nouveaux records, le port de Rouen fait part également du franchissement de la barre de 90 000 conteneurs en transit, ce qui marque un doublement par rapport à 1978 et une augmentation de 50 % par rapport à 1979. — *(Corresp.)*

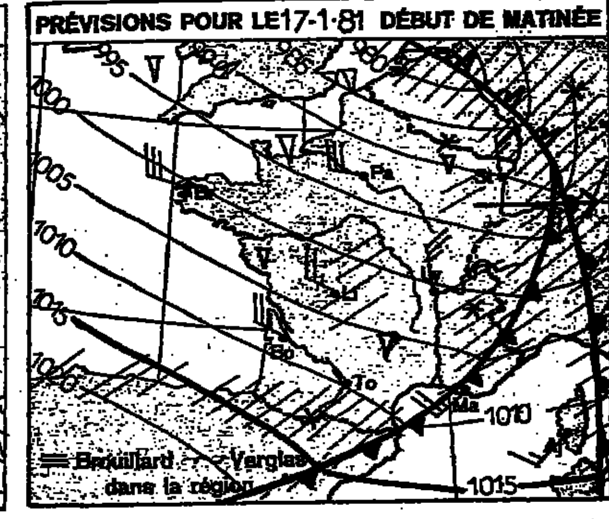
● *Résultats en baisse pour le port du Havre en 1980* — Le trafic global du port du Havre en 1980 a été proche de 80 millions de tonnes, soit une régression de 10 % par rapport à 1979, à cause notamment du conflit des marins-pêcheurs de l'été et de la baisse des importations de pétrole. Trois résultats satisfaisants ont toutefois été enregistrés en 1980 : une progression de 10 % du trafic charbonnier, la hausse de 5,3 % des marchandises dites diverses, enfin, l'augmentation du trafic des conteneurs.



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PREVISIONS POUR LE 17 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 janvier à 0 heure et le samedi 17 à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera sur la face septentrionale des hautes pressions, quasi stationnaires dans la région des Açores. Dans ce courant, la perturbation, qui abordait les îles Britanniques et l'ouest de la France vendredi en début de matinée, achèvera de traverser le sud du pays samedi matin. Après ce passage, un temps plus instable s'établira par l'ouest.

Samedi, la zone pluvieuse qui est associée à cette perturbation achèvera de traverser le massif alpin et les Pyrénées en début de matinée en donnant des pluies en plaine et des chutes de neige en moyenne et haute montagne. Ces nouvelles chutes entretiendront le risque d'avalanches sur ces massifs. Cette zone pluvieuse s'éloignera ensuite vers la Méditerranée. Après ce passage, un temps plus instable se généralisera ; les passages nuageux accompagnés d'averses alterneront avec des éclaircies. Les versants ouest et nord-ouest verront une nébulosité en général plus forte et les averses y seront plus fréquentes. Les vents tourneront entre ouest et nord-ouest ; ils seront assez forts en général, même dans les régions de l'intérieur. Ils atteindront temporairement le fort coup de vent en Manche. L'adoucissement qui accompagne cette perturbation gagnera nos régions du Sud et de l'Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 janvier 1981, à 7 heures, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 13 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 10 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Bourges, 6 et 0 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 6 et 2 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 4 et —3 ; Grenoble, 6 et 0 ; Lille, 4 et —1 ; Lyon, 4 et —2 ; Marseille, 12 et 4 ; Nancy, 3 et —2 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice, 18 et 6 ; Paris-Le Bourget, 6 et —1 ; Pau, 11 et 8 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 8 et 3 ; Strasbourg, 5 et —1 ; Tours, 8 et 1 ; Toulouse, 11 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 9 ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 3 et —1 ; Bonn, 3 et —2 ; Bruxelles, 3 et —1 ; Le Caire, 28 et 16 ; Iles Canaries, 18 et 13 ; Copenhague, 3 et —2 ; Genève, 4 et —2 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 5 et —2 ; Madrid, 12 et 10 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, —1 et —4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 13 ; Rome, 12 et 4 ; Stockholm, 1 et —6.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 18 JANVIER

Les vents à dominante nord-ouest devraient se maintenir sur l'ensemble du pays mais en faiblissant assez nettement. Dès le lever du jour, les éclaircies seront assez fréquentes favorisant une baisse des températures, qui pourront devenir faible-Centre et de l'Est. La journée sera cnetre et de l'est. La journée sera généralement assez ensoleillée, mais les températures maximales resteront relativement basses et ne dépasseront 10 degrés que dans les régions méditerranéennes. En fin d'après-midi cependant, une zone de nuages et de pluies devrait aborder l'extrême ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Créant une taxe parafiscale sur les pâtes, papiers, cartons et celluloses ;

● Modifiant le décret du 14 novembre 1949 relatif à la coordination et à l'harmonisation des transports ferroviaires et routiers.

DES ARRETES

● Fixant le plafond de ressources de l'année 1979 applicable en 1981 pour l'octroi des majorations aux rentes viagères constituées à compter du 1er janvier 1979 ;

● Relatif à la valorisation de divers avantages de vieillesse, d'invalidité et d'accidents du travail ;

● Fixant les dates des épreuves écrites des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles de 1981 ;

● Modifiant un précédent arrêté portant règlement du Pari mutuel.

Les mots croisés sont dans « le Monde des loisirs et du tourisme », page 22.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 15 janvier, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris) qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe d'Huez : 105-190 ; Autrans : 100-200 ; Arêches-Beaufort : 140-260 ; Bellecombe-Crest-Voland : 110-170 ; Bonneval-sur-Arc : 90-190 ; Les Carroz-d'Arâches : 130-270 ; Chamonix : 70-500 ; Chamrousse : 160-250 ; La Chapelle-d'Abondance : 75-105 ; Châtel : 80-180 ; La Clusaz : 110-220 ; Combloux : 50-160 ; Les Contamines-Montjoie : 70-200 ; Cordon : 70-175 ; Les Gêts : 110-180 ; Le Grand-Bornand : 50-150 ; Les Houches : 70-170 ; Megève : 80-180 ; Méribel : 90-240 ; Morzine/Avoriaz : 95-260 ; La Plagne : 130-230 ; Pralognan-La Vanoise : 120-170 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 40-150 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 100-200 ; Samoëns : 100-270 ; Thollon - Les Mémises : 80-140 ; Tignes : 110-275 ; Val-Cenis : 40-80 ; Val-d'Isère : 110-160 ; Valloire : 60-180 ; Villard-de-Lans : 90-200 ; Val-Morel : 120-210.

ALPES DU SUD

La Foux-d'Allos : 5-65 ; Isola 2 000 : 35-65 ; Montgenèvre : 50-70 ; Orcières-Merlette : 30-80 ; Les Orres : 25-80 ; Pra-Loup : 10-70 ; Risoul 1 850 : 50-100 ; Le Sauze - Super-Sauze : 15-40 ; Serre-Chevalier : 50-90 ; Super-Dévoluy : 35-45 ; Valberg : 15-25 ; Vars : 30-50.

PYRENEES

Les Agudes : 160-200 ; Les Angles : 120-170 ; Ax-les-Thermes : 200-250 ; Cauterets-Lys : 240-400 ; Font-Romeu : 110-150 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 170-370 ; Saint-Lary-Soulan : 150-250.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 90-110 ; Super-Besse : 90-110 ; Super-Lioran : 90-160.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 70-130 ; Les Rousses : 98-210.

VOSGES

Gérardmer : 40-80.

LES STATIONS ETRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N° 2
DU 14 JANVIER 1981

26 31 34 38 48 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 47

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 150 087,70 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	39	137 826,10 F
5 BONS NUMEROS	1 392	11 584,50 F
4 BONS NUMEROS	94 937	169,80 F
3 BONS NUMEROS	1 917 030	12,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 21 JANVIER 1981

VALIDATION JUSQU'AU 20 JANVIER 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

VIVRE A PARIS

AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU. — Le « Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris » du jeudi 15 janvier annonce que le prix du mètre cube d'eau potable dans la capitale est désormais fixé à 1,74 F (1,54 F en 1980). Le même bulletin précise également que le taux de la redevance d'assainissement payée par tous les usagers de l'eau raccordés aux égouts publics est fixé à 0,37 F (0,32 F en 1980) par mètre cube d'eau consommée.

FORMATION

LES STAGES D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'INSTITUT NATIONAL

L'Institut national d'éducation populaire organise des stages de formation s'adressant à des formateurs et des animateurs.

Du 2 au 7 février 1981 : animation audio-visuelle, son, espace, image ; du 9 au 14 février 1981 : le langage théâtral ; du 16 au 21 février 1981 : approfondissement de l'étude des systèmes politiques et du mécanisme de fonctionnement des institutions ; du 16 au 21 février 1981 : peinture et imagination, visites de musées ; du 16 au 21 février 1981 : le corps et son espace dans la peinture ; du 19 au 27 février 1981 : loisirs des enfants d'âge scolaire ; du 23 au 25 février 1981 : journées d'information sur l'informatique ; du 23 au 28 février 1981, son et animation ; du 28 février au 1er mars 1981 : peinture et imagination ; du 28 février au 7 mars 1981 : le cinéma direct, pratique et conceptions, atelier 1 (Hénin-Liévin).

★ 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. 958-49-11.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 JANVIER

« Portraits français », 14 h. 15, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Mme Saint-Girons.

« Place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, Mme Hulot.

« Soufflot et son temps », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Le château Gaillard », 15 h., 1, place Malesherbes, Mme Pennec.

« Musée de la Légion d'honneur », 15 h., 2, rue de Bellechasse, Mme Zujovic.

« Le Marais d'hier et d'aujourd'hui », 16 h. 30, 62, rue St-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Trésors de la Thaïlande », 15 h., Petit Palais (Approche de l'art).

« Les métiers de l'art », 11 h., 107, rue de Rivoli (l'Art pour tous).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 33, quai d'Orsay (Arcus).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 10 h., Grand Palais (Mme Hager).

« La maison de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard (Histoire et Archéologie).

« Le palais de justice », 15 h., métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« Vieux Montmartre », 14 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Chez un restaurateur de meubles anciens », 15 h., devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Tourisme culturel).

« De Marie-Antoinette à Courrège », 15 h., 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (Visage de Paris).

DIMANCHE 18 JANVIER

« La Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand.

« Ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Pennec.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 30, entrée, Mme Hulot.

« Le lycée Saint-Louis », 15 h., 44, boulevard Saint-Michel, Mme Lemarchand.

« Basilique de Saint-Denis », 15 h., entrée, Mme Meyniel.

« L'Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Soufflot et son temps », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 10 h., Petit Palais (Approche de l'art).

« Musée Pissarro », 16 h., 17, rue du Château à Pontoise (l'Art pour tous).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h. 30, 2, rue Radziwill (Alcus).

« Hôtel de Lassay », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Monastère de Port-Royal », 15 h., 123, boulevard du Port-Royal (Mme Ferrand).

« Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Mme Fleuriot).

« Louvre des Antiquaires », 11 h., 2, place du Palais-Royal (Mme Hager).

« Hôtel d'Aumont », 15 h., 7, rue de Jouy (Histoire et Archéologie).

« Le Marais. Place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais-Bourbon », 14 h. 30, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« L'Opéra de Paris », 15 h., marches, statue de la danse (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 JANVIER

15 h. : Amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Docteur H. Pradal : « Alimentation et Santé » (Université populaire de Paris).

16 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « L'expansion du bonheur est la nature de la vie » (méditation transcendantale) (entrée libre).

17 h. 30 : Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent, M. Jean Cathelin : « L'œuvre de Marcel Aymé ».

DIMANCHE 18 JANVIER

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Kashmir-Ladakh et Rajasthan) ; 17 h. : « Chine 78 » (projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Phanre : « Viollet-le-Duc, restaurateur et visionnaire de l'architecture » (les Artisans de l'Esprit).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Père A.-G. Hamman : « Tertullien : la conversion ou comment être chrétien ? ».

17 h. 15, Palais de Chaillot, salle du Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « Delacroix, intensité et vie intérieure ».

Le Monde

économie

SOCIAL

LE CHOMAGE A PROGRESSÉ DE 11,1 % EN UN AN

Les syndicats réclament l'ouverture de négociations sur les emplois précaires et l'indemnisation

« La situation de l'emploi s'est encore légèrement dégradée », a reconnu M. Jean Matteoli, en commentant, jeudi 15 janvier, les statistiques des demandes et offres d'emploi non satisfaites pour le mois de décembre 1980. On peut effectivement parler de dégradation puisque les demandes d'emploi augmentent en données observées et corrigées alors que, les années précédentes, on constatait une diminution en données observées au mois de décembre.

Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites est passé de 1 613 000 en données observées, en novembre à 1 632 000 en décembre, soit une augmentation de 1,2 % (— 0,3 % en 1979 à la même période) et de 11,1 % en un an (+ 10,6 % en un an en 1979).

En données corrigées, la dégradation est plus forte et le cap du 1 500 000 est franchi : 1 514 900 en décembre au lieu de 1 476 300 en novembre (+ 2,6 %) et 1 362 700 il y a un an (+ 11,2 %). En décembre 1980, 248 000 personnes se sont inscrites au chômage (210 700 en décembre 1979). D'une année sur l'autre, l'inscription des jeunes à la recherche d'un premier emploi est identique (23 600 en décembre 1980, 23 900 en décembre 1979) ; en revanche, on observe une forte poussée à la fois des « fins de contrat à durée déterminée » (72 100 au lieu de 58 500 en décembre 1979, soit + 23,24 %) et surtout des licenciements pour motif économique (44 800 au lieu de 28 100 en décembre 1979, soit + 59,43 %).

Quant aux chômeurs secourus par l'UNEDIC, leur nombre s'est aussi accru fortement : 1 097 353 en décembre 1980, au lieu de 1 044 670 un mois plus tôt, soit + 5 % (+ 10 % environ en un an).

L'évolution des offres confirme la gravité de la situation de l'emploi. En données observées, leur nombre passe de 74 600 en novembre à 66 200 (— 11,3 % en un mois) au lieu de 83 400 il y a un an (— 20,6 %). En données corrigées, la baisse est de 3,2 % en un mois et de 20,7 % en un an.

Selon le ministre du travail, qui est intervenu jeudi à l'assemblée annuelle des délégués de la Chambre de commerce de Paris, cette *« légère »* dégradation doit être comparée à l'évolution bien plus grave du chômage dans les autres pays européens. Tout en invitant les chefs d'entreprise à recourir aux licenciements *« comme ultime solution »* et à considérer les salariés *« non comme des exécutants modèles »* mais comme des personnes, M. Matteoli a admis que la législation était *« une entrave à l'embauche »* ajoutant *« les chefs d'entreprises peuvent toujours embaucher avec des contrats à durée déterminée »*...

Or la multiplication des emplois précaires est l'une des préoccupations majeures des syndicats, qui demandent au C.N.P.F. des négociations pour en atténuer les effets. Les syndicats demandent également que des négociations s'ouvrent sur le maintien des accords sur les préretraites et l'indemnisation des chômeurs qui ont épuisé leurs droits à allocation. Alors que les projets gouvernementaux prévoient de n'aider que les 500 à 600 personnes qui chaque mois perdent ces droits au bout de trois à cinq ans de chômage, la C.F.D.T. demande que toute nouvelle amélioration soit étendue à d'autres chômeurs non indemnisés et les cédétistes citent le chiffre de 8 000 par mois.

Selon la C.G.T., pour la seule région d'Ile-de-France, 15 000 personnes en chômage de longue durée vont perdre prochainement toute ressource et les cégétistes organisent, le 21 janvier, une manifestation des chômeurs de la région parisienne.

En fait, les incohérences dans le domaine du chômage sont nombreuses : c'est ainsi que de nombreux jeunes de moins de vingt ans, et en chômage, ne reçoivent pas d'indemnisation et perdent ainsi, le droit aux allocations familiales quand ils appartiennent à une famille nombreuse, alors qu'un adolescent du même âge bénéficiera de ces prestations s'il est étudiant.

Des réformes sont d'autant plus nécessaires pour ces catégories que le chômage de longue durée s'accroît (359 000 personnes cherchent un emploi depuis plus d'un an au lieu de 331 100 en 1979) et que le nombre des jeunes de moins de vingt-cinq ans représente 45,2 % du total (51,8 % chez les femmes), au lieu de 44,8 % il y a un an. — J. P. D.

LE STATUT DE L'ENCADREMENT

Le C.N.P.F a fait peu de concessions à la C.G.C.

La création d'un groupe de travail commun entre le C.N.P.F. et la C.G.C., chargé d'étudier tous les aspects du statut de l'encadrement, a été accepté par le patronat, lors de son entrevue avec les cadres, le 15 janvier. Ses conclusions devront être remises le 20 février.

M. Menu, président de la C.G.C. et les autres dirigeants de la centrale obtiennent ainsi satisfaction sur un point qu'ils estimaient important. En revanche, MM. Ceyrac, président du C.N.P.F. et Chotard, responsable des affaires sociales, n'ont guère fait d'autres concessions au sujet des diverses questions abordées : le C.N.P.F. souhaite aboutir à un accord sur la garantie de ressources des salariés âgés, mais ne pense pas qu'un accord national sur l'aménagement du temps de travail soit réalisable d'ici à l'élection présidentielle. Le patronat a promis de signer avec la C.G.C. une déclaration en faveur du maintien de l'autonomie des régimes de retraites complémentaires. Il participera activement aux commissions régionales chargées de l'emploi.

Mais M. Ceyrac demeure hostile aux « tables rondes » au sommet sur l'automobile, le papier-carton, le textile, etc. Il s'en tient à des discussions dans les fédérations d'industries.

La C.G.C. doit être reçue, le 11 février par le premier ministre. Elle doit se prononcer définitivement le 20 février sur la présentation de son propre candidat à l'Elysée.

● *La C.G.T. demande au gouvernement d'intervenir dans l'affaire du foyer de Vitry.* — Dans une lettre adressée au ministre du travail et au secrétaire d'Etat chargé du logement, les syndicats C.G.T. du Val-de-Marne leur demandent d'intervenir afin que *« soient relogés à Saint-Maur »* les trois cent vingt travailleurs maliens transférés au foyer de Vitry et que ce dernier *« retrouve sa vocation d'origine c'est-à-dire l'hébergement des célibataires de Vitry »*. Les syndicats font valoir à ce propos que la direction régionale de la S.N.C.F. *« avait donné son accord pour que soient logés dans ce foyer des cheminots de Vitry et plus particulièrement des jeunes »*.

● *Le salaire des mineurs* a été relevé rétroactivement de 1,1 % au 1er novembre 1980. Ce qui porte à 14 % l'augmentation globale, au titre de l'année 1980 (la hausse officielle des prix étant environ de 13,5 %). Il s'y ajoute une prime exceptionnelle uniforme de 100 F. Un dernier ajustement, sans doute minime, sera opéré en mai, conformément à l'accord salarial signé en juin 1980 par F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C.

LA SOLIDARITÉ DES HAUTS FONCTIONNAIRES... BELGES

Les travailleurs du secteur public belge bénficiant de hauts revenus paieront une « cotisation de solidarité » destinée à alimenter les caisses d'allocations chômage, selon un projet de loi approuvé jeudi 15 janvier par la Chambre des députés à Bruxelles.

Ce vote est une première victoire du premier ministre, M. Martens, devant le Parlement, qui doit examiner les sept autres projets de loi du plan de redressement proposé par le gouvernement.

AFFAIRES

KLÉBER-COLOMBES ÉTEND SA GARANTIE D'ÉCHANGE AUX AUTOMOBILISTES ALLEMANDS

Déboutée de sa plainte contre l'Association des automobilistes allemands (ADAL), qui a été autorisée par le tribunal de Düsseldorf à publier une étude mettant en cause la qualité des pneus V 12 SR Tubeless (*le Monde* du 16 janvier), la société Kléber-Colombes a décidé d'étendre à l'Allemagne fédérale la garantie de sécurité offerte depuis un an à sa clientèle française. A propos de cette nouvelle affaire, le fabricant français de pneumatiques fait valoir que *« le tribunal de Düsseldorf a expressément précisé qu'il refusait à se prononcer sur le fond et a laissé à l'ADAC la liberté de publication à ses risques et périls »*.

Sur le fond, Kléber réaffirme la qualité de tous ses produits, s'appuyant, pour ce faire, sur des témoignages concrets produits en justice et qui proviennent d'experts allemands et internationaux, membres d'organismes de recherche indépendants.

De son côté, l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) a décidé de publier les nouvelles preuves fournies par l'ADAC. *« Le rapport de cette association,* a déclaré M. Lamy, directeur de l'U.F.C., *vient confirmer, à la fois, la fréquence trois fois supérieure des éclatements des pneus V 12 et les défectuosités techniques. Ces éléments appuieront la demande de retrait formulée par l'U.F.C. et refusée par le gouvernement français après une enquête notoirement insuffisante et inadaptée. Ils serviront,* a-t-il encore ajouté, *au cours du procès en appel interjeté par l'organisation condamnée en première instance sans avoir plaidé sur le fond. »*

● *Monsanto, quatrième groupe chimique américain,* a décidé de cesser ses activités dans la fabrication de fibres polyesters, dont les pertes cumulées au cours des cinq dernières années ont atteint 267 millions de dollars (1,2 milliard de francs). Cette décision se traduira par la fermeture de deux usines situées en Caroline du Nord et en Alabama. La troisième, également implantée en Caroline du Nord (la plus moderne), sera vendue pour 38 millions de dollars (171 millions de francs) à Fiber Industries (F.I.), société contrôlée par un autre groupe américain, Celanese Corp., dans laquelle I.C.I. détient 35 % du capital.

SIDÉRURGIE

AU LENDEMAIN D'UNE CRISE PARTICULIÈREMENT VIOLENTE

Le rétablissement sera long et coûteux

Comme un navire qui, dans une forte tempête, a piqué dans une énorme lame et en émerge lentement, les superstructures ruisselantes, le pont ravagé et les tôles cabossées, la sidérurgie française commence à se remettre de la crise violente du second semestre 1980. Après un premier semestre 1980 assez satisfaisant, l'éclatement, en juillet dernier, de tout le système de contingentement volontaire de la production instauré par la Commission de Bruxelles dans le cadre des « clubs » européens entraînait, on le sait, une chute rapide des commandes et un effondrement dramatique des prix. Grâce au contingentement obligatoire, cette fois-ci, mis en place par la Commission, à l'automne 1980, et prévoyant une réduction de la production communautaire de 14 % au quatrième trimestre 1980 et de 18 % au premier trimestre 1981, conjuguée avec un relèvement des barèmes de 10 % à 15 %, la sidérurgie française a pu retrouver ses niveaux de prix du printemps dernier, en attendant un second relèvement au 1er avril prochain.

Ce rétablissement s'est fait avec discipline, sans beaucoup de « bavures », mais la reprise des commandes est lente : selon la profession, les clients n'ont pas achevé le déstockage entrepris à partir de l'été. Par ailleurs, la crise de l'automobile, qui absorbe, directement ou indirectement, de 20 % à 25 % de l'acier produit dans la C.E.E., continue à battre son plein. Enfin, le débouché américain, qui, avec son million de tonnes, représente 6 % de l'acier européen, s'est réduit de moitié du fait de la récession et de mesures protectionnistes fort efficaces (système des « prix-gâchettes »).

De plus, la réduction volontaire des livraisons, et donc du chiffre d'affaires, alourdit le poids des charges fixes (très importantes en sidérurgie), tandis que le retard accumulé par les prix de vente sur des coûts de production gonflés par le renchérissement du pétrole atteint de 15 % à 20 %. Ce n'est pas avant le quatrième trimestre 1981 que la rentabilité de la profession se trouverait restaurée. Encore faudrait-il qu'il y ait une reprise de la consommation, que l'on ne voit guère possible avant la seconde partie de cette année, la grande exportation devant redémarrer avant le marché intérieur.

C'est dire que cette crise aura laissé des traces dans les bilans des sociétés Usinor et Sacilor, qui amorçaient leur rétablissement après le sauvetage de la fin de 1978 et la prise en charge par le Trésor de 25 milliards de francs de dettes. Pour Usinor, dont les résultats nets, après amortissements et charges financières, étaient enfin redevenus bénéficiaires au premier semestre 1980, le second semestre s'est traduit par une perte très sensible. Quant à Sacilor, qui équilibrait son exploitation au 30 juin 1980 (avant amortissements et charges financières), une perte voisine de celle de 1979 (800 millions de francs) est attendue pour 1980. Pour les deux sociétés, le premier semestre 1981 sera encore déficitaire.

Augmentation de la productivité

Intrinsèquement, pourtant, leur situation s'est améliorée. Du fait des fermetures d'usines, de la suppression de plus de vingt mille emplois étalée sur 1979 et 1980, la productivité de la main-d'œuvre a augmenté de 10 % en 1980 (et de 40 % en quatre ans), l'écart moyen par rapport à l'Allemagne fédérale (trois heures à la tonne en 1976) étant maintenant résorbé ou proche de l'être. En outre, du fait des investissements de modernisation récemment réalisés, le système de la coulée continue, qui permet de passer de l'acier en fusion au demi-produit en supprimant le stade du lingot, couvre 40 % de la production en 1980 contre 28 % en 1979.

Ces investissements, de l'ordre de 2 milliards de francs, en 1980 comme en 1979, devront être poursuivis. Sacilor va dépenser, ainsi, près de 1 milliard de francs en 1981, avec l'achèvement de la coulée continue (610 millions de francs) de son usine de Gandrange, dont les cornues vont être remplacées. Ces efforts de modernisation sont d'autant plus nécessaires que les utilisateurs réclament des produits plus sophistiqués. Ainsi les constructeurs d'automobiles, soucieux d'alléger leurs véhicules tout en améliorant leur résistance à la corrosion, demandent-ils des aciers revêtus « à haute résistance ».

Aciers spéciaux : un dénouement proche ?

Ce sont ces exigences, et le souci des sidérurgistes français d'élargir leur gamme, qui les incitent à y ajouter les aciers spéciaux. Le problème de la restructuration de ce secteur, en chantier depuis deux ans, n'a pas encore été résolu. Comme le disait, le 14 janvier, M. Thomas, président de PUK, *« il y a trop de partenaires »* : Usinor, Creusot-Loire, qui doit lui apporter ses activités *« produits longs »*, Sacilor, qui pourrait accueillir Ugine-Aciers, filiale de PUK, et l'Etat, bailleur de fonds indispensable, qui veut orienter la restructuration, mais, hanté par les événements antérieurs à 1978, se refuse à peser sur le libre arbitre des entreprises. Cependant, selon M. Thomas, il semble que le gouvernement soit décidé à en finir avant l'élection présidentielle.

De toute façon, que ce soit pour les investissements, les aciers spéciaux ou simplement pour boucher les trous, l'Etat va devoir injecter de nouveaux capitaux dans la sidérurgie. Après les 2 milliards annuels pour la prise en charge de la dette, les 2,9 milliards de crédits au titre du F.D.E.S. en 1979, 2 autres milliards de francs ont été accordés, dans le second collectif du budget 1980 (au bénéfice, également du textile). Chère, très chère sidérurgie...

FRANÇOIS RENARD.

Acier : l'excédent commercial français a doublé en 1980

Sur une production d'acier de 23,17 millions de tonnes en 1980, en diminution de 0,8 % sur celle de 1979, les exportations de la sidérurgie française ont atteint un niveau record de 9,3 millions de tonnes (40 %), en hausse de 2 %, malgré une diminution de 30 % des livraisons aux Etats-Unis.

Les importations ont baissé de 2 % à 7,6 millions de tonnes : celle en provenance de la CECA ont nettement diminué. L'excédent de la balance commerciale a donc plus que doublé, passant de 0,8 million de tonnes à 1,7 million de tonnes pour une valeur de 4 milliards de francs contre 2 milliards de francs.

Au sein de la C.E.E., dont la production globale a diminué de 8,5 % en 1980 à 128,4 millions de tonnes, seule l'Italie a progressé à 26,7 millions de tonnes (+ 9,9 %), tandis que la R.F.A. accusait une diminution de 4,1 %, la Belgique de 8,2 % à 12,3 millions de tonnes et la Grande-Bretagne de 46,5 % à 11,5 millions de tonnes contre 20,4 millions de tonnes, cette chute s'expliquant par une grève de près de deux mois et une forte crise intérieure.

Dans le monde, selon l'Institut international de l'acier, la production a fléchi de 4,4 % en 1980 à 717,7 millions de tonnes. L'U.R.S.S. est au premier rang (152 millions de tonnes, + 2 %), le Japon se hisse au deuxième rang avec 111,5 millions de tonnes (— 0,2 %) devant les Etats-Unis (— 18,2 % avec 100,8 millions de tonnes).

Effervescence à Usinor-Denain

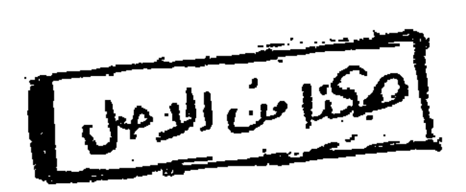
De notre correspondant

Lille. — A Usinor-Denain, où ne fonctionne plus qu'un train à bande depuis l'arrêt de la production de l'acier et de la fonte en juillet 1980, des signes d'effervescence sont notables à propos du dernier « carré » des ouvriers à muter. La convention signée par les syndicats, hormis la C.G.T., prévoyait des mises à la retraite anticipée et des reclassements pour une partie du personnel. Usinor a créé un service d'une trentaine de personnes, notamment des psychologues, pour étudier chaque cas. Environ mille quatre cents mutations ont pu être réalisées, soit par des changements d'emploi dans la région de Valenciennes, ou par des déplacements dans le groupe, notamment vers les usines de Dunkerque. Les nouveaux emplois annoncés par l'automobile n'ont joué pratiquement aucun rôle dans cette affaire.

Il reste encore deux cent quatre-vingt-dix-neuf salariés qui refusent d'être mutés ou qui, pour des raisons diverses, ne peuvent quitter leur domicile. Il est parmi eux des handicapés physiques dont le cas pourrait être réglé avec l'aide de la Sécurité sociale. Il en est d'autres aussi, des irréductibles, qui entendent avec la C.G.T. mener la lutte jusqu'au bout. Le directeur de l'usine de Denain, M. Pol-Michel André, au cours d'une conférence de presse, a affirmé : *« Nous avons fait tout ce qu'il était de notre pouvoir pour atténuer les conséquences du drame économique... Mais il est des irréductibles, qui ont refusé jusqu'à cinq ou six emplois, et même parfois dans le bassin... »* Pour huit d'entre eux, la direction a décidé, après leur avoir adressé un avertissement il y a un mois, de demander à l'inspection du travail l'autorisation de les licencier. Selon M. André, l'effectif de l'usine doit être ramené impérativement à mille trois cent vingt-cinq salariés avant l'été (ils étaient six mille trois cent vingt en 1979).

La C.G.T. a protesté. Des militants ont occupé le central téléphonique au début de la semaine. Un rassemblement a eu lieu mercredi après-midi devant l'usine et d'autres formes d'action sont envisagées. La C.G.T. sera reçue à la direction générale à Paris, le vendredi 16 janvier.

GEORGES SUEUR.



ÉCONOMIE

ÉNERGIE

Les retombées d'un programme ambitieux

(Suite de la première page.)

Il peut paraître chagrin, dans ces conditions, de s'interroger sur la nécessité de poursuivre au rythme actuel des commandes (5 000 à 6 000 mégawatts par an), un programme nucléaire qui réduit la consommation pétrolière et affermit l'indépendance nationale. Pourtant la rigidité relative d'exploitation des centrales nucléaires, le net ralentissement de la demande d'électricité, le poids des investissements d'Electricité de France dans la formation brute de capital fixe du pays (plus de 5 %) comme sur l'activité de l'entreprise nationale (43,7 % du chiffre d'affaires en 1980) rendent nécessaire de se poser quelques questions sur l'optimum économique du nucléaire ; sur les conséquences sociales aussi de la pénétration de l'électricité actuellement préparée par E.D.F. Sait-on, par exemple, qu'une erreur de prévision dans la consommation annuelle d'électricité de 25 milliards de kilowatts-heure représente un surdimensionnement du parc électronucléaire de cinq tranches de 900 MW, soit quelque 17 milliards de francs d'investissements inutiles ou prématurés ?

« Des modèles caducs »

Or les habitudes qui commencent à être prises d'économiser l'énergie et le ralentissement de l'activité économique ont rendu caducs les modèles de prévision de l'évolution de la demande d'électricité (comme de celle des autres sources d'énergie). E.D.F en sait quelque chose puisque pour la première fois les anticipations de l'été 1979 sur la consommation de 1980 ont été nettement erronées : aux 258 terawatts-heure prévus (2) n'a répondu qu'un appel de 248 terawatts-heure. L'entreprise nationale en tire quelques conséquences sur le court terme — qui est déjà joué en matière d'investissements — mais non à l'horizon 1990 *« Il apparaît sur les consommations globales une réduction très importante sur les premières années (9,8 TWh en 1980, 18 TWh en 1985), qui s'annule pratiquement vers 1990 »*, affirme E.D.F. après avoir révisé, en septembre 1980, ses perspectives.

L'objectif de 450 TWh à la fin de la décennie — dont 73 % seraient couverts par du nucléaire — est donc maintenu par E.D.F et avalisé par les pouvoirs publics. Sans entrer dans la guerre de religion des chiffres, on doit cependant rappeler que la commission de l'énergie du VIIe Plan dans ses dernières estimations — qui datent de 1978 — prévoyait une consommation électrique de 400 TWh en 1990. On peut aussi signaler que l'objectif d'E.D.F. correspond à une puissance nucléaire installée de 36 GigaWatts, alors que celui du VIIe Plan était de 32 GW et celui retenu par le centre d'études et de prévisions du ministère de l'industrie dans un *« scénario de croissance sobre en énergie pour la France »*, de 30 GW seulement.

Force est donc de constater qu'E.D.F. voit grand. Or le nucléaire installée de 36 gigawatts plesse d'utilisation qu'une centrale au fuel ou au charbon, voire d'une turbine à gaz. La réaction nucléaire est un phénomène complexe qui ne permet pas des arrêts trop fréquents. Tout au plus peut-on infléchir la courbe de charge du réacteur. Dans son jargon, E.D.F. admet que le nucléaire trouve sa meilleure application en réponse à la demande de *« base »*, le thermique (charbon ou fuel) servant à passer les *« pointes »* de certaines heures de la journée et de quelques semaines difficiles l'hiver. Or, au-delà de 50 % de nucléaire dans la production d'électricité, donc dès 1985, les réacteurs atomiques ne fonctionnent plus seulement *« en base »*.

Voilà qui amène à poser une première question : l'économie du programme nucléaire n'est-elle pas profondément modifiée dès lors qu'un réacteur n'est plus censé tourner 6.700 heures par an — prévision pour les réacteurs actuellement en service — mais seulement 5.000 heures vers 1990 voire 4.000 heures après 1995 ? *« La très forte hausse des prix du fuel depuis deux ans a encore accru notre marge de manœuvre »*, répond-on à la direction générale d'E.D.F. Le prix de revient du kiloWatt/heure nucléaire, qui servirait de base en 1990, est désormais, si l'on en croit les derniers calculs de la commission pour la production d'électricité d'origine nucléaire (PEON), trois fois moindre que le même kiloWatt/heure produit à partir du fuel et inférieur de 60 % au kW/h produit dans une centrale au charbon. Les cyniques affirmeront même que les réacteurs pourront être arrêtés quatre mois par an pour faire face à ces pannes promises depuis de longues années par les opposants au programme actuel, sans pour autant que soit complètement résorbée la compétitivité du nucléaire.

Mais dès lors que l'électricité ne se stocke pas, on peut aussi s'inquiéter — dans une expression un peu sommaire — de ce qui sera fait de l'électricité produite par les centrales nucléaires la nuit ou l'été. Les pouvoirs pensent évidemment à l'exportation et à l'utilisation du pompage. *« Si cela ne suffit pas, nous fabriquerons de l'hydrogène »*, dit-on à la direction générale d'E.D.F. Mais en fait l'entreprise nationale espère surtout parvenir, dans la décennie 80, à promouvoir largement l'électricité.

Tarifs et politique commerciale

Le souvenir cuisant d'un conflit entre la direction générale d'E.D.F. et le directeur de l'Agence pour les économies d'énergie, alors M. Syrota, sur le nécessaire ralentissement de la pénétration du chauffage électrique — arbitré en faveur du dernier *a posteriori* par la grande panne du 19 décembre 1978 — a cependant rendu l'entreprise prudente. La meilleure promotion passe par le prix offert aux clients : la réforme des tarifs, même si E.D.F. s'en défend, va faire fonction de politique commerciale. La tâche n'est pas mince : à en croire les dernières perspectives, la consommation domestique devrait être plus que doublée dans la décennie (+ 124,7 %), celle du tertiaire augmentée de 101,8 % et celle de l'industrie de 43 %.

Qu'importe que les nouveaux tarifs soient « vert » pour les industriels, « jaune » pour les P.M.I. (de 36 à 250 kW) et « bleu » pour les utilisateurs domestiques. Au nom de la nécessaire adaptation des barèmes au nouveau parc d'équipement — dont le coût d'investissement est élevé mais les frais de fonctionnement faibles, on va fortement accentuer, à partir de 1982, les écarts entre l'hiver et l'été, plus faiblement ceux qui existent entre heures creuses, heures pleines et heures de pointe. Pour schématiser, disons qu'actuellement, en moyenne tension, le coût du kilowatt-heure varie entre l'heure creuse d'été et l'heure de pointe d'hiver dans une proportion de 1 à 4. Le rapport passera de 1 à 6. Et, en haute tension, le coût de l'heure pleine d'été sera moins élevé que celui de l'heure creuse d'hiver.

Certes, il n'est pas question de faire de cadeaux à quiconque. Le principe de la tarification d'E.D.F continue d'être que chaque usager supporte aussi exactement que possible la part des charges occasionnées chez le producteur - distributeur d'électricité par sa demande. Mais ces charges seront particulièrement faibles — le coût de l'uranium principalement — les nuits d'été.

Dès lors qu'ils sauront bien utiliser les nouveaux tarifs — verra-t-on refleurir la production de chlore et d'éthylène l'été, par exemple ? — les industriels auront un net avantage par rapport à des usagers domestiques dont la consommation (chauffage, cuisine, électroménager) est plus importante l'hiver que l'été.

De plus, la volonté d'E.D.F. d'anticiper de quatre à cinq ans les coûts de production dans ses barèmes amènera dans les premières années d'application des nouveaux tarifs à proposer les nuits d'été des kilowatts-heures dont le prix de revient sera légèrement supérieur au prix de vente, un *« cadeau »* qui devrait inciter les industriels à délaisser le fuel voire le gaz (n'est-ce pas aussi pour cela que le gouvernement a revu en décembre 1980 les objectifs de la consommation française de gaz ?), au profit de la fée électricité.

Preuve enfin que par sa nouvelle tarification E.D.F entend plier sa clientèle aux impératifs de ses moyens de production — ce que l'on appelle pudiquement à la direction générale *« développer un usage intelligent et socialement accepté de l'électricité »*, l'entreprise va proposer un tarif *« heure critique »*. En échange d'un retrait du réseau à la demande d'E.D.F. au cours des quelques semaines critiques de l'hiver, le client paiera un kilowatt-heure à prix particulièrement bas. L'entreprise publique espère ainsi accroître la demande de base et convertir partiellement à l'électricité — par le biais de pompes à chaleur, pour l'installation desquelles E.D.F. offre d'ailleurs depuis le 6 janvier 1981 une prime de 3 000 F — les possesseurs de grosses chaudières au fuel.

On le voit, E.D.F. fait feu de tout bois pour trouver une clientèle. Mais les usages actuels de l'électricité (thermique et mécanique) ne permettront sans doute pas de parvenir aux objectifs maximalistes pour 1990. Il faudra aussi développer de nouveaux usages, convaincre les industriels d'effectuer les investissements lourds de conversion, obtenir enfin un consentement social devant les modifications de comportement — notamment pour les horaires de travail — qu'engendre le programme nucléaire.

BRUNO DETHOMAS.
et XAVIER WEEGER.

(2) 1 terawatt-heure = 1 milliard de kilowatts-heures.

Prochain article :

UNE SOCIÉTÉ TOUT ÉLECTRIQUE

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,6685	4,6700	− 410	− 390	− 665	− 635	−1140	−1030
$ can.	3,9165	3,9190	− 300	− 260	− 465	− 420	− 700	− 570
Yen (100)	2,3015	2,3045	+ 55	+ 90	+ 100	+ 150	+ 395	+ 490
DM	2,3115	2,3130	+ 35	+ 50	+ 65	+ 96	+ 356	+ 425
Florin	2,1265	2,1280	+ 25	+ 40	+ 45	+ 70	+ 235	+ 310
F.B. (100)	14,3845	14,3950	− 135	+ 20	− 280	− 50	− 330	+ 350
F.S.	2,5495	2,5520	+ 115	+ 140	+ 215	+ 250	+ 765	+ 870
L. (1 000)	4,8605	4,8635	− 290	− 210	− 560	− 470	−1365	−1140
£	11,1760	11,1850	− 355	− 260	− 675	− 550	−1800	− 660

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 7/8	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 7/8	9
$ E.-U.	20 1/8	20 1/4	21	21 1/8	19 13/16	19 15/16	17 3/8	17 1/2
Florin	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16	9 9/16	9 11/16
F.B. (100)	10	11	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4
F.S.	1 3/4	2	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/8	5 3/4
L. (1 000)	14	15	16	17	16 1/2	17 1/2	17 1/2	18 1/2
£	13 5/8	13 7/8	14 1/8	14 3/8	14 1/8	14 3/8	13 1/16	14 1/16
Fr. franç.	10 1/8	10 3/8	10 5/8	10 7/8	11	11 1/4	12	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR ET DE LA LIVRE

La hausse du dollar amorcée jeudi 15 janvier s'est poursuivie à la veille du week-end, le cours de la monnaie américaine s'élevant de 4,63 F à 4,67 F à Paris et dépassant 2 DM à Francfort (2,01 DM), au plus haut depuis la mi-décembre 1980. A l'origine de cette avance on trouve la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, avec la perspective d'une forte augmentation de la masse monétaire, qui obligerait les autorités fédérales à un peu relâcher leur politique restrictive.

La livre sterling a suivi le dollar dans son ascension, de sorte qu'à Paris son cours est passé de 11,11 F à 11,18 F, au plus haut depuis sept ans.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fléchi à 563,75 dollars *contre 566,75 dollars.*

ÉTRANGER

ETATS-UNIS

● *L'indice de la production industrielle américaine* a augmenté de 1 % en décembre 1980, malgré la réduction d'activité du secteur automobile. Cette progression survient après celles enregistrées en octobre (+ 1,9 %) et en novembre (+ 1,6 %). En un an (décembre 1980 comparé à décembre 1979), l'indice est en retrait de 1,2 %.

R.F.A.

● *Forte diminution des réserves de change de la Bundesbank.* — La Banque fédérale allemande a perdu, en un an, 25,5 milliards de deutschemarks (12,75 milliards de dollars au cours actuel) de devises, révèle le dernier bilan hebdomadaire de l'année 1980 de la Bundesbank. Selon ce bilan, les réserves monétaires nettes (or et devises) de la Banque centrale de la R.F.A. s'élevaient, au 31 décembre, à 63,4 milliards de deutschemarks contre 88,9 milliards au 31 décembre 1979. L'or étant comptabilisé, de manière inchangée, à 13,7 milliards de deutschemarks. L'institut d'émission a utilisé ces devises pour équilibrer la balance des comptes de la R.F.A. et soutenir le mark sur les marchés des changes. — *(A.F.P.)*

● *« Carburol » à Douai.* — L'Ecole nationale des mines de Douai va créer une unité de fabrication d'alcool carburant. Cette unité, qui se situera entre le laboratoire de recherche et l'usine, sera réalisée selon un procédé mis au point par un chercheur, M. Henri Rothlis-Berger, spécialisé dans les travaux d'économie d'énergie. La caractéristique essentielle de cette méthode de production d'un « carburol » est qu'elle s'effectue à partir de déchets de végétaux (paille, herbe, fanes, etc.). De plus, l'unité sera autonome puisque le méthane produit par la fermentation d'une partie des déchets servira au chauffage des autoclaves. — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE & MINIÈRE (C.M.M.)

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1980, tel qu'il résulte des comptes provisoires, est de 80,5 millions de francs, contre 72,1 millions de francs en 1979. Pour la société mère seule (C.M.M.), il s'élève à 57,6 millions de francs contre 38,1 millions de francs, ce dernier chiffre n'ayant pris en compte l'activité des Forges de Chelles qu'à partir du 1er juillet 1979. Les résultats d'exploitation et du compte de pertes et profits de 1980 sont en nette progression par rapport à ceux de 1979.

Il est rappelé que la société procède actuellement à une augmentation de son capital de 6 754 900 francs à 8 443 600 francs.

AMAX

Paiement des premiers dividendes 1981

Accord du conseil d'administration d'Amax pour paiement des dividendes suivants :

— Au 2/3/1981, pour les actionnaires inscrits le 10/2, 60 cents par action (ordinaire) ;

— Au 1/6/1981, pour les actionnaires inscrits le 11/5, 75 cents par action (série B préf.) ; 1,84 dollar par action (série C préf.) ; 1,73 dollar par action (série D préf.).

Le Carnet des Entreprises

● BOUYGUES OFFSHORE

M. Henri MARION,

47 ans, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale du Pétrole, a été nommé président - directeur général de BOUYGUES OFFSHORE le 7 janvier 1981. M. Henri MARION est un spécialiste des travaux pétroliers OFFSHORE. Il a été 8 ans ingénieur à la Compagnie Française des Pétroles, 2 ans à l'U.L.E., et 14 ans directeur technique de la société DORIS, résidant à Londres et responsable de la participation HOWARD - DORIS. En particulier, M. Henri MARION a participé à de nombreux travaux d'équipements parapétroliers en mer du Nord en collaboration avec des compagnies pétrolières françaises, américaines et anglaises.

● SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La SOCIETE GENERALE renforce sa direction générale par la nomination de deux nouveaux directeurs généraux adjoints :

M. Daniel HUA,
aux affaires financières, et

M. Léopold JEORGER,
aux affaires internationales,

d'un directeur central :
M. Jean-Marie WEYDERT,
aux services généraux,

et de quatre directeurs :
MM. Bernard AUBERGER,
Alexis SAINT-GUILY,
Marcel COTILLON,
Michel-François AUQUEBON.

Pour tous renseignements sur le CARNET, téléphoner à : 770-85-3?

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 JANVIER

Raffermissement

A la veille du week-end, la Bourse de Paris s'est un peu redressée. L'indicateur de tendance termine en hausse d'environ 0,5 %. Le mois boursier actuellement en cours, et qui s'achève jeudi prochain, reste néanmoins encore très négatif (— 1,8 %).

Les incertitudes politiques, et, en particulier, l'issue du scrutin législatif partiel de l'Eure n'encouragent pas les initiatives. On note toutefois un certain courant d'achat provenant des « Sicav-Monory ».

A l'image de ce qui se produit à Wall Street, les valeurs pétrolières sont fermes, cela bien que l'on constate une certaine détente sur le front des prix. Elf-Aquitaine gagne 1,5 %, C.F.P. 1,3 %, Shell 4,2 %, Mobil 3,9 %.

La perspective d'un règlement prochain du dossier des aciers spéciaux stimule Creusot-Loire (+ 7 %). Radiotechnique, après avoir été très attaquée, se redresse (+ 5,5 %).

Parmi les hausses significatives, on remarque également Pompey (+ 3,9 %), Hachette (+ 3,7 %), Bouygues (+ 3,6 %), qui vient de décider une distribution d'actions gratuites (voir ci-contre), Jacques Borel (+ 3,4 %), Galeries Lafayette (+ 3,4 %), SIAS (+ 2,8 %), Chiers-Châtillon (+ 3 %).

La spéculation abandonne Maritime de Chargeurs qui perd dans la séance plus de 14 % après avoir été un moment réservé. Les autres importants écarts à la baisse sont enregistrés sur Saulnes et Gorcy (— 5,9 %), Alsthom (— 3,2 %), Maisons Phénix (— 2,7 %), Vallourec (— 2,5 %), Europe 1 (—2,3 %).

A Londres, les cours de l'or sont en recul (562,75 dollars contre 571,50 dollars), tandis qu'à Paris le lingot gagne 510 F à 90 500 F et le napoléon 7 F à 927 F. L'emprunt 7 % 1973 regagne une partie de son coupon (609,03 F) détaché vendredi.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

S.K.F. - FRANCE. — Le chiffre d'affaires consolidé pour l'année 1980 se monte à 1,7 milliard de francs, en progrès de 17,4 %. L'activité de S.K.F.-CAM est demeuré stable en volume. Pour la cinquième année consécutive, les résultats sont déficitaires. La perte sera toutefois réduite par rapport à 1979, exercice au cours duquel elle avait atteint 49,7 millions de francs.

Pour l'exercice 1981, S.K.F. - France devrait être à nouveau bénéficiaire.

B.N.P. — Les 627 800 actions nouvelles émises récemment par la grande banque nationalisée ont été souscrites par plus de 23 000 investisseurs, ce qui porte à plus de 64 000 le nombre des actionnaires privés de la B.N.P. détenant environ 16,5 % du capital, aux côtés de l'Etat qui en possède environ 83,5 %.

HONDA prend une participation de 30 % dans le capital de la firme malaisienne de production automobile Oriental Assemblers.

CAP GEMINI SOGETI. — Le bénéfice net après impôts de cette société de services informatiques devrait atteindre en 1980 29 millions de francs, soit une hausse de 33 %. Le chiffre d'affaires se monte quant à lui, à 580 millions de francs, en progrès de 27,5 %. Sur ce total, les filiales européennes et américaines du groupe réalisent un chiffre d'affaires de 173 millions de francs.

BOUYGUES. — Pour l'exercice 1980, le groupe enregistre un bénéfice net de 145 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs, en progression de 35 %. Le carnet de commandes se monte au 1er janvier 1981 à 12,5 milliards de francs, ce qui permet d'envisager un chiffre d'affaires pour l'exercice en cours de près de 10 milliards de francs.

La société devrait, compte tenu de ces résultats, procéder à une distribution d'actions prochainement.

ALUMINIUM CO OF AMERICA va procéder à une division d'actions à raison de deux nouvelles pour une ancienne. Sur ces actions divisées, le dividende sera de 0,45 dollar (contre 0,80 dollar par action avant division).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	14 jan.	15 jan.
Valeurs françaises	95,6	96,3
Valeurs étrangères	99,7	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105	106,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/1	16/1
1 dollar (en yens)..	Clos	203 20

NEW-YORK

Dans l'expectative

C'est toujours l'attente à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles marque une légère hausse (+ 3,50 points à 969,97) dans un marché où le volume des transactions s'est à nouveau contracté (39,64 millions de titres contre 41,39 millions de titres).

A quelques jours de l'entrée officielle de Ronald Reagan, les investisseurs limitent leurs initiatives. Le discours du nouveau président des Etats-Unis devrait apporter les précisions attendues sur les mesures qu'il compte prendre dans le domaine économique et, en particulier, son attitude vis-à-vis des taux d'intérêt.

Le marché américain s'interroge également sur le dénouement de l'affaire des otages détenus en Iran.

Le léger mieux constaté au niveau de l'indice s'explique avant tout par la bonne tenue des valeurs pétrolières. Le regain d'intérêt pour ce secteur s'est accru après l'annonce du rachat par la firme canadienne Hiram Walker du groupe pétrolier Davis Oil à un prix particulièrement élevé.

Parmi les valeurs en hausse, on note aussi Chrysler (+ 1/2 à 5 7/8). Le troisième constructeur américain devrait, en effet, bénéficier d'une nouvelle aide de l'Etat d'un montant de 400 millions de dollars. Chrysler est d'ailleurs parmi les titres les plus actifs de la séance avec Penn Central, Squibb Corp., Phillips Petroleum et Mobil Oil.

VALEURS	COURS 14/1	COURS 15/1
Alcoa	62 3/8	63 3/4
A.T.T.	49 1/2	48 7/8
Boeing	48 3/4	42 1/4
Chase Manhattan Bank ..	47 3/8	47 1/4
Du Pont de Nemours ..	43 3/8	43 1/2
Eastman Kodak	71 3/4	71 1/4
Exxon	78 1/4	78 7/8
Ford	20 1/8	17 7/8
General Electric	61	61 1/8
General Foods	31 1/4	31 3/8
General Motors	46	46 1/4
Goodyear	17 1/4	17 3/8
I.B.M.	66 3/4	66
I.T.T.	30 1/4	30 1/2
Kennecott	25 4/8	25 3/8
Mobil Oil	80	81 3/8
Pfizer	51 1/2	50 7/8
Schlumberger	114 5/4	116 7/8
Texaco	46 1/4	46 1/2
U.A.L. Inc.	18 5/8	18 3/4
Union Carbide	55 5/8	55 1/4
U.S. Steel	24 3/4	24 5/8
Westinghouse	28 7/8	28 3/4
Xerox	59 3 4	59 1/8

Taux du marché monétaire

Effets privés du 16/1 .. 18 1/2 %

VALEURS (comptant, suite) — SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

BOURSE DE PARIS - 16 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	28 50	0 838	S.P.E.G.	192	187	Locabail Immob.	365	360	Immobvest	155 ..	161
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 % ..	197	197 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	774	775
Ass. G. Paris-Vie.	2088	
Concorde	343	343
Epargne France..	389	390
Financ. Victoire .	337	334
France I.A.R.D. ..	145	146
GAN (Sté) Centr...	737	738

HORS COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

* Absorbé par Sogintal. Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2760	4,5 % 1973..	2887	2884	2868	2875
3480	C.N.E. 3 %..	3240	3261	3280	3280
480	Afrique Occ.	434 70	430	448	447
625	Air Liquide..	482	485	485	487
417	Als. Part. Ind	186	185 10	185 10	185 10
118	Als. Superm.	367	370	370	370
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

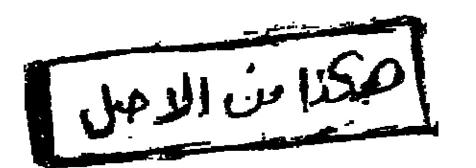
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)......	4 628	4 662	4 500	4 770
Allemagne (100 DM)..	231 420	231 170	225	237
Belgique (100 F) ...	14 391	14 378	13 950	14 050
Pays-Bas (100 fl.)...	212 840	212 700	206	217
Danemark (100 krd).	75 200	75 100	72 500	77 500
Norvège (100 k).....	89 930	89 30	86	91
Grande-Bretagne (£ 1).	11 124	11 190	10 850	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 781	9 835		
Italie (1 000 lires).	4 871	4 862	4 500	4 900
Suisse (100 fr.).....	255 100	255 380	248	261
Suède (100 krs).....	104 340	104 470	101 600	107
Autriche (100 sch.)...	32 710	32 650	32 900	33 800
Espagne (100 pes.)..	5 735	5 762	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)...	8 635	8 675	7 600	8 500
Canada ($ can. 1)....	3 883	3 914	3 840	4 030
Japon (100 yens)......	2 286	2 304	2 180	2 390

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/1
Or fin (kilo en barre)	89550	90460
Or fin (en lingot)	89990	9 500
Pièce française (20 fr.)	92	927
Pièce française (10 fr.)	500	487
Pièce suisse (20 fr.)	660	652
Pièce latine (20 fr.) ..	635 10	684 90
Souverain	805	808 10
Pièce de 20 dollars	3300 40	3378
Pièce de 10 dollars	1781	1686 20
Pièce de 5 dollars ..	982 50	
Pièce de 50 pesos ..	3735	3710
Pièce de 10 florins ..	640	640



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉJA « PATRONS » DE MATRA ET D'EUROPE 1

MM. Lagardère et Sabouret sont nommés P.-D.G. et directeur-délégué de Hachette

en remplacement de MM. Marchandise et G. Worms

M. Jean-Luc Lagardère, administrateur, président-directeur général de Matra et vice-président délégué d'Europe I-Images et son, a remplacé M. Jacques Marchandise à la présidence du conseil d'administration de la société Hachette au cours de la séance qui s'est tenue, vendredi matin 16 janvier. Au terme de cette réunion, le communiqué suivant a été publié :

« Le conseil d'administration de Hachette a enregistré la confirmation des démissions de MM. J. de Fouchier, D. Leca, J. Riboud, Edmond de Rothschild, Philippe de Week, représentant permanant de l'Union de banques suisses. Il a également constaté les démissions de MM. Claude Labouret, vice-président, Gérard Worms et Didier Fouret de leurs fonctions d'administrateurs.

Le conseil a procédé à la cooptation de MM. Daniel Filipacchi, Sylvain Floirat, Jean-Luc Gendry, Jean-Luc Lagardère, Yves Sabouret et Franck Tenot, MM. Pierre Moussa, Olivier Chevrillon, Jean Bardon demeurant administrateurs.

» Le président Jacques Marchandise a remis son mandat à la disposition du conseil, qui a rendu hommage à l'oeuvre accomplie par lui dans une période difficile de redressement. De son côté, M. Gérard Worms a remis sa démission de directeur général, et le conseil lui a exprimé ses vifs remerciements pour son rôle efficace et constructif.

» Le conseil a ensuite nommé M. Jean-Luc Lagardère comme président-directeur général. Sur sa proposition, il a confirmé à M. Yves Sabouret le titre de vice-président et l'a investi des fonctions de directeur général. Il a nommé M. Daniel Filipacchi comme vice-président chargé des affaires de presse.

» M. Lagardère a demandé à M. Jacques Marchandise, qui demeure administrateur, de l'aider dans sa tâche en tant que conseiller du président. Il a indiqué qu'il proposerait prochainement à M. Gérard Worms d'importantes fonctions au sein du groupe Matra-Europe I.

» Une réunion avec l'ensemble de la direction et des principaux responsables aura lieu lundi matin 19 janvier pour définir les nouvelles orientations. »

Ces changements constituent la suite logique de la prise de contrôle, au début de décembre 1980, de la société Hachette par le groupe Matra, qui, au terme des opérations de Bourse réglementaires, se trouve détenir 83 % du capital avec ses associés, le groupe Filipacchi, la B.P.G.F. et Paribas.

Répondant le 16 décembre 1980, au cours de sa conférence de presse, à la question d'un journaliste lui demandant s'il allait prendre la présidence de Hachette, M. Lagardère déclarait : *« Vous m'excuserez de ne pas répondre à cette question. (...) Je tiens simplement à vous dire que je ne suis pas personnellement attaché aux titres, pas plus qu'à collectionner. J'estime néanmoins que, lorsque les titres ont un sens pour une entreprise, il ne faut pas non plus s'en écarter, car il est important, dans un grand groupe, que tout le monde comprenne bien l'engagement que prend telle ou telle personne.*

» En ce qui me concerne, je me sens évidemment engagé totalement sur Hachette... »

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU MONDE

Une équipe américaine expérimente sur l'homme l'interféron produit à partir des manipulations génétiques

Une équipe médicale américaine de l'université du Texas, à Houston, vient d'annoncer le début d'une expérimentation destinée à tester l'efficacité de l'interferon obtenu à partir des techniques des manipulations génétiques.

Le médecin spécialiste de cancérologie qui dirige cette expérience — le docteur Jordan Gutterman — a déclaré, le vendredi 16 janvier, qu'il espérait ainsi pouvoir comparer les critères d'efficacité et d'innocuité de cette substance, qui peut être obtenue soit par voie classique (à partir de cellules humaines en culture), soit par les méthodes toutes récentes des manipulations génétiques. La première personne à s'être portée volontaire pour expérimenter cette substance est une jeune femme qui souffre depuis un an et demi d'un cancer du système lymphatique. Sept autres personnes se seraient portées volontaires.

***

Si l'obtention de l'interféron par les techniques de manipulations génétiques n'est pas une nouveauté (*le Monde* des 19 janvier et 2 août 1980) — encore qu'aucune équipe américaine ne l'ait annoncée officiellement — la rapidité avec laquelle les médecins sont passés à l'expérimentation ne peut manquer de surprendre.

L'absence de certitudes sur les effets thérapeutiques de l'interféron humain dans les processus cancéreux et la variété des types d'interféron — il existe treize interférons différents chez l'homme — font que la décision du docteur Gutterman tient plus du pari que de l'étude scientifique. Le caractère spectaculaire donné à cette nouvelle confirme, à l'évidence, cette première impression.

J.-Y. NAU.

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1981 a été tiré à 562 119 exemplaires.

UN CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE

Un conseil des ministres extraordinaire a siégé, vendredi, à partir de 10 heures à Rambouillet. L'objet en était l'examen de la mise en application des vingt-neuf actions prioritaires assignées au gouvernement pour la fin du septennat.

Le 13 novembre dernier, le chef de l'Etat avait adressé à M. Barre une lettre accompagnée d'une liste de vingt-neuf actions qualifiées de prioritaires, choisies parmi quelque quatre-vingt-dix mesures sélectionnées. Dans sa lettre, le président de la République expliquait qu'il s'agissait du *« programme d'achèvement, dans tous les domaines, de ce qui a été entrepris ou promis »*. Lors de la présentation des vœux du gouvernement, le 2 janvier 1981, à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing avait dit à M. Barre : *« En ce début d'année, dans les quatre mois qui nous restent à accomplir, je vous demande de mettre un point d'honneur à achever tout ce qui a été entrepris. »*

D'autre part, un projet de loi sur *« l'égalité professionnelle entre hommes et femmes »* devait être adopté au cours de ce conseil.

Ce projet, qui doit compléter les réformes de 1972 et 1975 comporte plusieurs mesures : insertion dans le Code du travail du principe de l'égalité non seulement pour les salaires mais aussi pour les postes de travail, la formation, etc ; droit pour les syndicats représentatifs d'agir en justice en cas de discrimination ; révision dans un délai de cinq ans des clauses des conventions collectives, comprenant des mesures en défaveur des femmes ; obligation pour les entreprises de plus de trois cents salariés de présenter un rapport sur les conditions comparées d'emploi des hommes et des femmes ; obligation pour les journaux, radios, télévision de rappeler, dans leurs petites annonces sur l'emploi, que toute discrimination entre les sexes est interdite.

UN ARTICLE DE « LIBÉRATION » MET EN CAUSE LA POLITIQUE MENÉE PAR DEUX MUNICIPALITÉS COMMUNISTES POUR RELOGER LES TRAVAILLEURS DES DOM-TOM

« Libération » du vendredi 16 janvier publie les fac-similés des lettres adressées par les présidents des offices municipaux d'H.L.M. de Nanterre (Hauts-de-Seine) et de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) à deux organismes (Comité paritaire des organismes sociaux et Comité interprofessionnel du logement de la région parisienne) habilités à leur adresser des feuilles en vue de leur relogement. Dans ces deux lettres, MM. Villin (Nanterre) et Soucheyre (Saint-Denis) font état de l'obligation où ils sont de limiter le relogement des personnes originaires des DOM-TOM (départements et territoires d'outre-mer), en raison du trop grand nombre de familles originaires soit de pays étrangers, soit des départements ou territoires d'outre-mer. Le fait que les deux municipalités visées soient communistes met cette affaire dans le prolongement de celle du foyer pour travailleurs maliens de Vitry (« le Monde » du 30 décembre).

Du côté des deux offices, comme du côté de leur municipalité respective, on ne nie pas l'authenticité de ces deux lettres. L'Office municipal de Nanterre (6 934 logements) comme celui de Saint-Denis (7 628 logements) abritent un grand nombre de familles de travailleurs immigrés ou de Français originaires d'outre-mer, dans des communes, d'environ 100 000 habitants chacune, où la proportion d'habitants non métropolitains atteint 25 % à 30 %. A Nanterre et à Saint-Denis on souhaite donner, comme dans la plupart des offices de la banlieue parisienne, la priorité aux mal-logés du fichier local qui sont très nombreux (3 500 environ dans chaque office). Au-delà, les responsables des offices, qui sont aussi des élus municipaux, reprennent l'argumentation du P.C.F. et souhaitent une meilleure répartition des familles immigrés dans les communes de la banlieue parisienne.

M. Villin, maire adjoint de Nanterre, s'est élevé le 17 novembre 1980 dans une lettre adressée au président du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), contre la création de ghettos qui ont succédé aux bidonvilles et aux cités de transit, et sont générateurs de racisme. « Nous ne voulons pas gérer la pauvreté », souligne-t-il. Au Petit-Nanterre, dans l'ensemble des Pâquerettes, les mille cinq cents logements de l'Office abritent plus de la moitié de familles de travailleurs immigrés. Aucun des deux offices ne peut donner le chiffre des habitants originaires des DOM-TOM, ceux-ci étant français et n'étant donc pas répertoriés à part.

● *Mme Bernadette Devlin-McAliskey*, ancien député d'Irlande du Nord et animatrice du Mouvement des droits civiques (catholique), a été blessée par balles, ainsi que son mari, dans un attentat commis ce vendredi 16 janvier dans leur maison du comté de Tyrone, en Ulster. Aucune précision n'avait été fournie en fin de matinée sur leur état, qui a justifié leur hospitalisation. — (A.F.P., A.P.)

SUPPLEMENT AU NUMERO 11 188, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 18 JANVIER 1981

Le Monde

DIMANCHE

L'adieu au salariat

Des ouvriers désertent les usines pour « se mettre à leur compte ». On les y encourage, mais ils ne mesurent pas toujours les risques. Qu'importe ! Le désir d'indépendance est trop fort.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

DOUVRIN, dans le Pas-de-Calais. Sur un chantier, les quatre ouvriers occupés depuis plusieurs semaines à mettre en place un système de ventilation disparaissent ensemble, alors que les travaux ne sont pas terminés. Le responsable du chantier proteste auprès de l'entreprise de ventilation, dont la direction se décide à *lui dire le fin mot de l'histoire* : les ouvriers en question ne sont pas ses salariés, mais une équipe de travailleurs indépendants qui se sont engagés à faire l'installation pour une somme forfaitaire. On finira par savoir que celle-ci avait été calculée sur la base de mille heures de travail, qu'à l'expérience, les quatre « autonomes » avaient découvert qu'il leur en fallait sensiblement plus pour venir à bout de la tâche, et que, furieux de s'être « laissé prendre », ils avaient tout simplement abandonné le chantier.

Dans les régions lyonnaise et marseillaise, les entreprises de tuyauterie voient venir à elles de petits groupes d'ouvriers qui proposent leurs services, non en tant que salariés, mais en tant que travailleurs autonomes passant un contrat pour la réalisation de tel ou tel travail, pour un montant fixé d'avance. La situation de ces hommes n'est pas sans parenté avec le traditionnel tâcheronnage, mais elle présente un certain nombre de particularités. Le tâcheron assume, sauf exception, des travaux relativement simples et facilement isolables ; c'est habituellement un homme seul, ou à la rigueur aidé par un « mousse » ou deux, le plus souvent des jeunes sans qualification cantonnés dans des besognes mineures. Les travailleurs évoqués plus haut se présentent le plus souvent à plusieurs, chacun ayant une qualification élevée, complémentaire de celle de ses coéquipiers ; ils sont capables d'assurer de bout en bout des tâch complexes, longues, variées, à forte valeur ajoutée. Entre eux, les rapports hiérarchiques sont absents ou peu discernables.

Quatre bons copains

Il existe aussi des groupes moins qualifiés, mais que leur façon de travailler à plusieurs, sur un pied d'assez grande égalité, apparente aux précédents : telle cette petite équipe qui passe périodiquement pour l'entretien des chauffe-eau, dans un ensemble H.L.M. de la Seine-St-Denis.

Le passage par l'intérim semble souvent jouer un rôle décisif dans l'évolution vers cette forme d'indépendance : il provoque chez le salarié une prise de distance psychologique par rapport à l'entreprise dans laquelle il travaille. I' y passe ses journées, et pourtant il est d'ailleurs, étranger qui vient fournir sa prestation, puis s'en va porter ailleurs ses compétences. Peu à peu chemine en lui l'idée qu'il est le maître de son activité et de son savoir. Dessinateur, maçon, chauffagiste, électromécanicien, il va décider de faire pour lui-même le travail qu'il a toujours fait pour un autre.

L'évolution peut se faire aussi à l'occasion du passage par une entreprise où sont pratiquées des formules de large autonomie. Une société de Feyzin, près de Lyon, en fournit un exemple frappant : elle avait institué, voilà quelques années, un système de travail qui revenait pratiquement à louer atelier et machines à des équipes d'ouvriers qui s'y organisaient librement et prenaient en charge des tâches, de bout en bout, pour un montant négocié d'avance. Plus question d'horaires, de cadences, de pointage. A l'expérience, le système s'était révélé extraordinairement brutal : les équipes se formaient spontanément entre les plus habiles, les plus rapides, les plus robustes, éliminant les autres. Même pour la direction de l'entreprise ce n'était pas sans inconvénient : l'homme plus lent peut être celui qui a le plus grand sens des responsabilités, par exemple ; le marginaliser, au profit de jeunes costauds qu'une fringale d'argent pousse à une activité dévorante, revenait à se priver d'éléments pondérateurs et à dresser l'une contre l'autre deux catégories d'ouvriers qui devaient néanmoins travailler ensemble quand ils n'étaient pas sur des chantiers. « *D'un commun accord* », dit la direction, l'expérience a été abandonnée au bout de trois ans. Il reste cependant l'idée, dans beaucoup de têtes, qu'il est possible, pour un ouvrier, de gérer soi-même sa force de travail.

Claude B. est de ceux qui ont tenté l'aventure, et l'histoire du groupe dont il a fait partie montre comment la nébuleuse égalitaire peut engendrer assez vite des entreprises classiques. Ils ont démarré à quatre bons copains, quatre paires de bras bien rodés à travailler ensemble, quatre cerveaux connaissant *toutes* les ficelles d'un métier complexe. Deux sont devenus artisans, et les autres, les salariés des premiers. Cette répartition relevait de simples raisons pratique, mais elle s'est faite sans qu'aucun peut-être en ait eu conscience, dans le sens des ambitions. Claude était l'un des salariés, et, assez vite, il a dû constater qu'il se retrouvait dans une situation dominée. Il a préféré retourner chez son ancien patron. « *Ce qui serait bien : faire une coopérative avec des gens entre qui il y aurait une bonne entente et surtout la confiance...* »

Michel L. et Pierre B., les artisans de l'équipe, ont continué. Ils ont fondé une S.A.R.L. entre eux, pour avoir une comptabilité commune, et ont, selon les jours, de dix à cinquante ouvriers. Michel dit : « *C'est surtout pour l'argent qu'on a fait ça.* » Mais un besoin rageur d'exister fuse de toutes ses paroles : « *S'il avait fallu pointer, je ne serais jamais allé travailler* », et : « *J'aime mieux être le berger que le mouton !* » Leur siège social : une simple pièce au rez-de-chaussée d'un petit bâtiment, dans la banlieue lyonnaise, une pièce qui abrite trois sociétés : la leur, celle de la femme de Michel, ancienne employée de bureau qui s'est lancée dans la vente de matériel de gestion, et une société d'entretien. Le virus de l'indépendance est contagieux : le premier qui s'installe aiguillonne les autres, on partage les locaux, les frais généraux. Si Claude est redevenu salarié, sa femme a quitté l'usine où elle travaillait depuis dix ans comme O.S. pour se lancer dans la vente de produits d'entretien à domicile. Et plusieurs des salariés de Michel et Pierre se sont déjà mis à leur compte, n'appréciant sans doute pas, eux non plus, le rôle de mouton. C'est tout un milieu qui fermente.



ANDRE BARBE

Le cas de la femme de Claude témoigne de ce que ce mouvement ne touche pas que des professionnels, même si ces derniers sont en meilleure position pour réaliser leurs aspirations. Un autre exemple le confirme : Alain G., de Grenoble, travaille dans une grosse entreprise de métallurgie : deux mille cinq cents salariés, presque tous des ouvriers au rendement ou à la chaîne. « *On a récemment fait une petite enquête avec le syndicat, pour savoir ce qu'étaient devenus les quatre-vingt-douze ouvriers partis en trois mois, et on a découvert que vingt-sept s'étaient mis à leur compte dans le commerce. Les autres étaient partis chez des artisans ou avaient trouvé des petits boulots variés. Deux seulement étaient retournés dans la grande production.* » Mais comment ceux qui se sont mis à leur compte ont-ils pu trouver l'argent nécessaire ? « *Certains industriels de l'habillement, de l'alimentation, donnent des facilités. Dans la région, il y a une chaîne assez bien organisée qui loue des magasins de vêtements. Je connais un ancien de l'usine qui vient de se faire prêter 110 000 francs par Kanterbrau pour reprendre un bistrot. Et puis les mecs se préparent longtemps avant de quitter l'usine. L'absentéisme, ça sert quelquefois à ça : travailler au noir pour se faire un petit pécule.* »

L'énergie libérée

A travers ces hommes et ces femmes s'impose moins l'image d'un refus du travail que celle d'un refus du travail *asservi*. N'ayant pas de chef « sur le dos », ils ont plutôt tendance à travailler trop ! L'indépendance suscite un élan, une fougue, un acharnement au travail impensables dans le cadre du labeur salarié ; de jour, de nuit, le samedi, le dimanche, en prenant des risques avec la sécurité et avec la santé, menacée d'usure précoce. Jeu trouble où se mêlent l'attrait de l'argent si fort qu'on lui sacrifie sa liberté toute neuve, mais aussi la formidable énergie libérée par le pouvoir d'initiative.

D'autre part, si l'on peut à la rigueur parler d'autonomie, on est très loin, dans le concret, d'une réelle indépendance. En outre, les risques pris sont lourds : insuffisance d'argent pour les investissements et la trésorerie, méconnaissance des possibilités réelles du marché, impréparation à la gestion, perte du droit aux indemnités de chômage, indemnités journalières à peu près nulles en cas de maladie ou d'accident (sauf recours à une assurance spéciale très coûteuse)... Les radiations du registre des métiers (cinquante-deux mille en 1979, sans compter les disparitions non officialisées) témoignent de l'ampleur des échecs. Et pourtant... : « *Parmi les artisans interrogés en 1976, 5 % étaient retournés au salariat après une première installation ; ils s'étaient réinstallés par la suite... De nombreux ouvriers de métier font plusieurs tentatives successives au cours de leur vie* » (1). Le mouvement est si fort que les risques sont systématiquement sous-estimés.

Dans le monde rural, l'évolution des attitudes est étonnamment parallèle. Le travail salarié était devenu, ces dernières décennies, la perspective quasi naturelle non seulement de ceux à qui la transformation de l'agriculture ne laissait guère d'autre solution, mais de beaucoup de ceux qui, en restant paysans, se seraient considérés comme les laissés-pour-compte du progrès. Les jeunes ruraux d'aujourd'hui — et pas seulement les jeunes — se mettent à regarder la campagne avec les yeux du citadin saturé de béton. Ceux qui ne peuvent faire autrement continuent bien à rechercher un travail salarié, mais ils évitent les grandes concentrations ouvrières et s'accrochent aux possibilités locales.

Tapissier ou électricien, ébéniste ou plombier, celui qui a un métier essaie de l'exercer à son compte, même s'il doit rayonner loin pour trouver une clientèle suffisante. Celui qui dispose d'une exploitation agricole trop petite pour faire vivre une famille tente de trouver les activités complémentaires qui permettront de subsister sur place. Dans certaines des régions les plus pauvres et les plus touchées par l'exode rural — par exemple sur le causse Méjean en Lozère — il y a désormais, dans la plupart des familles, un jeune décidé à prendre la relève et à assurer la survie de l'exploitation : il fera des produits agricoles ou artisanaux pour les touristes, des travaux saisonniers dans la région, développera son potager, sera maçon ou bûcheron dans les environs... « *Nous*, disent ceux qui ont quelques années de plus, *ça ne nous serait pas venu à l'idée de nous accrocher comme ça !* » Ce n'est encore qu'une tendance, mais elle est significative.

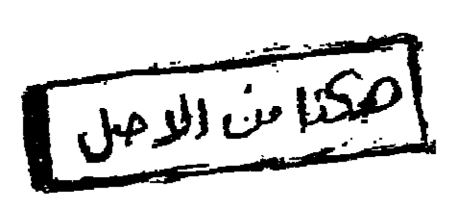
« Qualité de la vie »

De partout, on sent sourdre un besoin d'autonomie, d'indépendance — qu'on l'appelle comme on voudra, aucun mot n'est satisfaisant — quelque chose qui n'est après tout que le besoin d'exister. Pendant les décennies de l'après-guerre, un courant qui semblait irrésistible a drainé des couches de plus en plus larges de la population vers le statut de salarié, symbole de sécurité et d'avantages sociaux. Entre les recensements de 1954 et de 1975, les salariés sont passés d'un peu plus de 60 % à près de 80 % de la population active. Aujourd'hui, on peut se demander si ce grand flux n'est pas en train de marquer le pas, et peut-être même de s'inverser. Aux alentours de 1976, les statistiques ont commencé à enregistrer une remontée du travail indépendant qui, en quatre ans, est devenue une réalité indiscutable. La vieille revendication quasi oubliée de « l'abolition du salariat » serait-elle en train de refaire surface ?

Certes, la crise brouille les cartes. On peut se mettre à son compte parce qu'on n'a trouvé aucun travail salarié, tel ce vieil ouvrier de la chaussure devenu cordonnier par nécessité, qui se morfond dans son petit atelier, son « *trou* », dit-il, plein de nostalgie pour l'usine et ses solidarités. On peut également renoncer à l'aventure parce que les conditions économiques sont trop mauvaises. Mais la tendance est claire. Les premiers signes avant-coureurs d'une étape nouvelle ont précédé 1968 : « *Après une période de creux entre 1952 et 1967*, explique Antoine Antoni, secrétaire général de la confédération des SCOP (Coopératives ouvrières de production), *nous avons vécu un tournant très net pendant l'année 1967. Non seulement le nombre des SCOP s'est remis à augmenter, mais nous avons vu apparaître des groupes d'un type nouveau : gens de théâtre, architectes, informaticiens, jeunes ouvriers et techniciens super qualifiés qui, tous, viennent à nous pour pouvoir travailler en groupe à leur manière, avec l'idée que de bonnes conditions matérielles de travail ne suffisent pas.* »

(Lire la suite page IV.)

(1) *Travail et emploi*, n° 2, 1979, la Documentation française.



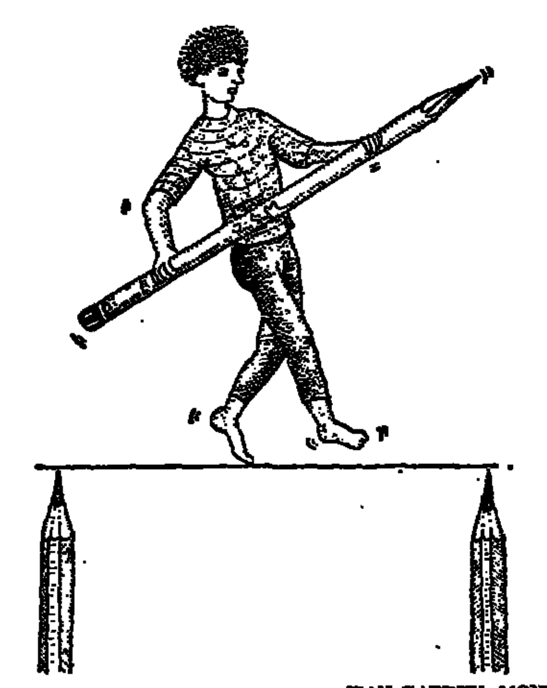
Parti pris

Renversement

Les conflits de générations, on n'en parle plus. Ou plus guère. Peut-être parce qu'on en a trop parlé. Ou parce qu'ils ont radicalement changé.

Ils désignaient naguère une situation où les acteurs jouaient un rôle stéréotypé. Les enfants étaient à l'âge de l'utopie, les parents à l'âge du réalisme. Les premiers étaient pleins de folie, les seconds pleins de sagesse. La jeunesse voulait changer la société et gardait l'œil fixé vers l'avenir à construire : celui du monde. L'âge mûr la contemplait avec indulgence ou exaspération en attendant que « ça passe ». L'avenir qui intéressait les parents, c'était, pour leurs enfants, une situation dans la vie. Ils avaient les pieds par terre et se souciaient d'abord du possible et du raisonnable.

Aujourd'hui, dans bien des cas, en France et ailleurs, la situation s'est inversée. Les parents ont encore les yeux pleins de rêves et regardent avec étonnement des enfants réalistes. Sans aller — et encore — jusqu'à dire que les fils et les filles sont conservateurs, les pères et les mères restés



JEAN-GABRIEL MONNIER

progressistes, il faut bien constater que la compétition, la lutte pour la vie, la nécessité d'une formation professionnelle solide, ce sont les jeunes qui les invoquent. Ils disent qu'il faut jouer des coudes pour survivre, que la société est pleine d'injustices regrettables, mais qu'il faut, en attendant mieux, se plier aux règles du jeu. L'avenir ? Un trou noir. Pensons au présent.

A leur tour de regarder avec indulgence ou exaspération les idéalistes qui les ont engendrés.

Ils ne sont pas tous comme ça, évidemment, ni les uns ni les autres. Tant mieux ? Tant pis ?

JEAN PLANCHAIS.

Retraite (suite)

Tout d'abord, je souhaite à M. Jézéquel, de Toulon (*le Monde Dimanche* du 21 décembre 1980), une très heureuse retraite l'année prochaine. Surtout, qu'il n'aille pas faire la peinture ou tapisser chez lui, car il enlèverait du travail à un jeune artisan. Qu'il se cantonne dans des choses futiles, des mots croisés ou des puzzles par exemple, à condition qu'il ne colle pas ces derniers pour les acrocher, car il enlèverait du boulot à quelque artiste peintre en herbe.

Ce que je voulais dire seulement, c'est qu'en matière de retraite comme ailleurs on ne peut pas généraliser. Pour modifier un peu une parole du général de Gaulle, « *la retraite est un naufrage* ». Je pourrais éventuellement encore être d'accord pour certaines professions libérales (où l'argent ne joue pas de rôle), et certains hommes politiques (écrivains et artistes sont oubliés), bien que certains (des chercheurs, etc. et des hommes politiques, je pourrais encore penser à de Gaulle, bien que n'ayant jamais été gaulliste) aient pu rendre d'insignes services après l'âge fatidique de soixante-cinq ans.

« *Leurs besoins sont, naturellement, réduits par leur âge* »... ? Les personnes âgées, c'est généralement admis, ont davantage besoin de médecin et de médicaments. Pour autant que je sache, elles ne sont pas toutes à 100 % ou mutualistes (cela se faisait moins dans le temps). Si à quarante ou à cinquante ans on fait allégrement ses courses de ménage à pied ou à bicyclette (tout au moins on devrait le faire), à soixante-dix ans on est content de prendre sa voiture quand il faut aller chercher des litres ou des kilos.

Avec 50 % de ce que représentaient les dix meilleures années — tout le monde n'a pas une copieuse retraite complémentaire, — il devient pour beaucoup de personnes âgées un problème d'inviter les enfants comme avant, et ce n'est certainement pas drôle d'être pépé ou mémé qu'on vient chercher dimanche « pour dîner en famille », et de ne pouvoir offrir à ses petits-enfants qu'une boîte de crayons de couleur.

Décréter une retraite à date fixe ou avancée, ou préretraite, ne me semble pas du tout une solution au problème de l'emploi. On pourrait se tourner plus utilement vers les entreprises qui ont « dégraissé » et où maintenant dix employés font le travail de quinze. On a de plus en plus d'un côté des personnes qui n'ont pas de travail et de l'autre celles qui en sont écrasées et obligées de tout accepter pour ne pas perdre leur emploi.

L'homme (et la femme) aime bien travailler — pas huit heures *par jour et tous les jours pour* qu'il ne reste de temps pour rien d'autre — et on ne fait qu'inventer des machines pour qu'il n'y ait plus de travail. Personne ne niera que c'est un progrès que des machines évitent aux hommes des travaux particulièrement pénibles, et encore, il n'y a pas si longtemps que j'ai visité une usine de machines-outils, et des travaux pénibles et dangereux, il y en avait. (Comme des accidents fréquents, par exemple à Usinor à Dunkerque).

NELLY DUBRULLE
(Templeuve).

Handicap

D'un lecteur qui souhaite garder l'anonymat :

On parle volontiers des problèmes des handicapés au point de vue accessibilité, emploi... Mais très rarement de la solitude affective, sexuelle de beaucoup de handicapés. Agé de trente ans, je suis handicapé physique, infirme moteur cérébral (I.M.C.) très léger, j'ai un comportement « normal », j'ai fait des études supérieures, je travaille à mi-temps en milieu « normal ». Je pense donc me considérer comme intégré socialement. Je ne le suis pas sur le plan affectif, sexuel. Je me sens rejeté, exclu.

Timide, n'osant pas aborder les filles ou ayant été refusé, j'ai une vie sexuelle nulle. Et je ne l'admets plus.

Ras le bol de voir les autres s'embrasser, ras le bol d'être refusé même par les prostituées, ras le bol d'aller voir des films pornos qui ne font qu'accentuer la solitude, ras le bol de voir des enfants qui pourraient être les miens.

Je me pose la question (banale à notre époque, mais pour moi elle ne l'est pas) de savoir à quoi sert de vivre seul. Et je n'ai pas encore trouvé de réponse.

Téléphone (suite)

Si le téléphone peut être utilisé comme un « media commercial » selon les termes de la lectrice dont vous publiez la lettre dans *le Monde Dimanche* du 21 décembre 1980, on peut en distinguer deux types d'usage commercial — l'un souhaitable, l'autre généralement importun.

Le coup de téléphone est certes utile, efficace pour préparer la tournée d'un représentant auprès de ses clients commerciaux, conclure une vente par téléphone, éviter un *déplacement* inutile, déranger moins son correspondant qu'en venant le voir, lui poser une question aux moindres frais.

Mais l'appel à son domicile *privé d'un* correspondant qui n'a pas précédemment manifesté un intérêt pour l'objet de cet appel (en répondant à une annonce, par exemple) est une intrusion dans sa vie privée. Car c'est abuser de *l'effet mobilisateur* du téléphone, puisqu'il n'y a pas de sonneries différentes en fonction de la nature de appelle réponse, car il véhicule un pour répondre parce que cela peut être urgent ou important pour lui (un appel de détresse d'un proche qui a eu un accident ou un ami de passage, par exemple) est trompé quand il s'est dérangé pour être importuné pour une vente, enquête ou sondage par téléphone. J'estime avoir le droit, quand je me repose après une longue journée ou semaine, de ne pas être dérangé par une sollicitation que je ne souhaite pas.

Si la publicité par la poste est onéreuse, elle respecte la liberté, la vie privée du destinataire : celui-ci est libre de la regarder quand cela lui conviendra ou de la mettre directement dans le panier du papier à envoyer au recyclage.

Un sondage récent de l'AFUTT (par la poste !) a révélé que 91 % des abonnés trouvent les sollicitations par téléphone déplaisantes. Si les professionnels de la vente par téléphone n'en tiennent pas compte, ils risqueront de provoquer un phénomène de rejet et des mesures d'interdiction, comme c'est déjà le cas dans certains pays.

JEAN-FRANÇOIS BERRY,
vice-président délégué de l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT), B.P. n° 1, 92430 Marnes-la-Coquette.

Éditeurs à part entière

Pour sympathique que soit l'article d'Anne Gallois sur « les oubliés de l'édition » (*le Monde Dimanche* du 4 janvier), il appelle réponse, car il véhicule un discours dont nous ne voulons plus, même si l'amitié le sous-tend.

Nous en avons assez d'être perçus uniquement comme des petits, des oubliés, des marginaux, des élitistes. Il est vrai que nous ne sommes pas grands, mais que l'on dise alors les risques pris à notre petite échelle pour publier et diffuser des livres par ailleurs reconnus comme importants.

Il est faux de dire que nous sommes des oubliés : certes nous avons dû lutter pour nous imposer, mais le même combat à Paris eût été nécessaire et nos jeunes confrères de la capitale peuvent en témoigner. Alors cessons de croire que la difficulté est une fatalité provinciale. Nous avons des dossiers de presse qui témoignent que nous avons été reconnus après avoir fait nos preuves et que nous ne sommes pas aujourd'hui des oubliés. Quant à être des marginaux... non, non, ras le bol ! C'est une manière de nous mettre hors course ou de le vouloir, comme si notre pugnacité gênait.

Bien que je m'exprime en notre nom seul, je pense à d'autres comme Pandora (cité en même temps que nous par Anne Gallois) et j'affirme que nous ne nous percevons pas comme des marginaux. Nous sommes de nouveaux éditeurs ou, si vous préférez, des éditeurs récents qui font, avec une sensibilité différente, ce que firent leurs prédécesseurs. Et si nous nous sommes décentralisés, c'est — entre autres — avec la conviction que, pour sauver la lecture et le livre en ce pays, il fallait y développer plus d'un centre de production intellectuelle ; ce n'est pas pour jouer en marge (trop facile !), mais pour « créer » dans des conditions qui valent bien celles qui sont faites à nos confrères parisiens. Bref, et de grâce, cessez de voir en nous des marginaux. Nous sommes des éditeurs à part entière, chacun marquant sa « différence » par son tempérament ; nous nous voulons dans le fleuve de l'édition, non sur la rive ; et nous ne sommes pas en guerre avec les éditeurs de Paris !

En revanche, nous accepterions l'appellation d'élitistes si, au lieu d'indiquer que nous faisons des livres difficiles pour des lecteurs rares, elle signifiait que nous avons la folle ambition de compter bientôt parmi les meilleurs de l'édition française.

HUBERT NYSSEN
(Éditeur, Le Paradou).

Culture

D'une longue lettre de M. Michel Raclot (Longwy-Haut) sur les comités d'entreprise et la culture (le Monde Dimanche *du 21 décembre 1980)* :

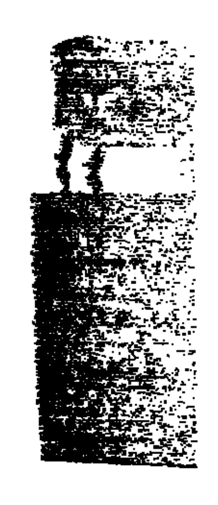
Nous connaissons sur le plan social et culturel un problème grave, dont la solution mérite une réflexion approfondie, je veux parler de ces personnels dont l'âge moyen, dans les mines, est de quarante-cinq à quarante-sept ans, dans la sidérurgie de cinquante-cinq à cinquante-sept ans, mis en préretraite, interdits de travail vénal, qui habitent loin des centres communaux (une étude que j'ai faite sur le pays Haut-Lorrain en montre l'isolement navrant) dont la classification de « travailleurs vieillissants », de « gérontins », ne résout pas les problèmes de plus en plus nombreux et qui provoquent un vieillissement précoce de la population donc, des communes. Ces hommes que l'on ne qualifie que négativement constituent un groupe dont le mode de vie a été brusquement bouleversé ; ils posent des problèmes familiaux, communaux, ne serait-ce que celui d'emploi du temps, de leurs relations avec les compagnons de travail non « libérés » de leur oisiveté forcée.

Il est certain que dans le domaine culturel nous devons nous demander s'il n'est pas impératif de réviser totalement la politique et l'action culturelles que nous vivons actuellement dans tous les secteurs, rechercher une participation, une coopération plus poussée, une ouverture plus large aux connaissances des uns et des autres.

Il est certain que les comités d'entreprise ne se désintéressent pas du tout de ces « sans-emploi » d'un type nouveau et que, sur le plan social, des recherches menées en commun ne peuvent qu'être bénéfiques pour tous, si elles sont menées dans le respect de chacun et en souhaitant que les apports des uns et des autres contribuent à améliorer la vie en société.

● **L'INDE.** — Le conflit entre l'Inde et la Chine a eu lieu en 1962, et non en 1972, comme nous l'avons imprimé par erreur dans notre dossier, publié le 4 janvier.

● **FEMME ET PASTEUR.** — Martine Voyeux est l'auteur de la photographie de page III qui illustrait *le Monde Dimanche* du 4 janvier. Rappel nécessaire, puisque sa signature avait disparu sur de nombreux exemplaires.



Nos lecteurs et « Liberté 81 »

Liberté : ce mot prestigieux n'a rien perdu de son impact, à en juger par l'accueil réservé par nos lecteurs au questionnaire « Liberté 81 », publié dans *le Monde Dimanche* du 9 novembre 1980, et 24 737 réponses sont parvenues à notre *journal*. Si on songe au temps et à l'effort de réflexion *nécessaires pour répondre aux* cinquante-deux questions fermées et *aux quatre questions ouvertes* de cette enquête, on mesure l'intensité de la motivation des nombreuses personnes qui ont accepté de jouer le jeu avec nous.

Il convient d'abord de remercier le garde des sceaux pour l'aide involontaire qu'il nous a apportée dans cette entreprise. Le hasard a fait que le communiqué du ministère de la justice annonçant les poursuites engagées contre notre *journal* a été rendu public le 8 novembre *au soir et est donc paru dans* le même numéro du *Monde* que notre *questionnaire : cette coïncidence* — s'ajoutant à l'inquiétude suscitée depuis un certain temps par le projet de loi « sécurité et liberté » — fut un incontestable stimulant pour de très nombreux lecteurs.

Cet aspect conjoncturel n'explique cependant pas à lui seul l'intérêt soulevé par le débat proposé. De nombreux lecteurs nous disent que la liberté demeure une des idées les *plus* fortes de notre époque, les plus menacées aussi. Ils ajoutent *que la réflexion nécessitée par* les réponses a été l'occasion d'une utile *introspection, d'une salutaire* prise de conscience aussi des difficultés, voire des contradictions, qu'elles révèlent. Travail qui peut mener loin à en croire celui qui nous écrit : « *Questionnaire intéressant. Mais, après l'avoir rempli, j'éprouve le besoin de me faire psychanalyser !...* »

La réponse a souvent été l'occasion de débats en famille. Notre « consigne » concernant le caractère individuel des réponses a souvent été mal reçue par des lecteurs, qui y ont vu... le signe d'un autoritarisme particulièrement malvenu dans un questionnaire sur la liberté. Passant outre à cette recommandation, des lecteurs nous ont renvoyé des questionnaires comportant les réponses du mari et de la femme, des parents et d'un enfant... (Malheureusement, ces réponses ne pourront être prises en compte dans le dépouillement.)

Le questionnaire a aussi fait l'objet de discussions dans les établissements scolaires. De nombreux professeurs nous ont demandé un stock de formulaires destinés à être remplis en classe. Les 846 réponses provenant d'envois groupés, reçues à la suite de ces exercices, feront l'objet d'un dépouillement séparé.

L'intérêt soulevé par le questionnaire ne va cependant pas sans critiques. Plusieurs « répondants » nous font part de leurs réserves, de leurs hésitations, *voire de leur* déception. Difficulté devant le caractère *trop abrupt et sans nuances* ou, selon d'autres, ambigu de *certaines formulations*. D'aucuns critiquent le caractère très abstrait de plusieurs questions ou encore le mélange de considérations éthiques ou politiques avec d'autres à caractère privé... voire trivial. Il y en a qui estiment que les questions sont « orientées » par une « idéologie sous-jacente » et en ressentent une gêne. On retrouve là — beaucoup en conviennent — l'attitude de *défiance à l'égard du principe même* des sondages, toujours suspects *d'être des instruments de manipulation* ou de trop schématiser la *réalité en faisant entrer de force* les individus dans des pourcentages.

Défiance relative toutefois, puisque plusieurs lecteurs confient que, hostiles à tout sondage, ils font une exception pour celui-ci en raison de l'importance du thème abordé. « *Moi qui ne réponds jamais aux enquêtes, je n'ai pu cette fois, pour une raison d'éthique intime, m'y soustraire* », écrit l'un d'eux.

Quelques-uns, en revanche, ont eu le réflexe inverse et nous ont dit pourquoi ils ne répondraient pas à celui-ci. « *Votre enquête est débile*, nous écrit une lectrice. *Elle ne s'adresse de toute évidence qu'à des personnes libres. Libres de lire* le Monde Dimanche *et de lui répondre. Libres d'avoir des loisirs, libres de se poser des questions, libres de toute angoisse pécuniaire* et de *tout souci d'emploi, etc.* »

« *Pour toute une partie de la société française*, nous écrit M. Marnix Dressen, de Paris, *celle qui ne se reconnaît pas dans la trop simple et fausse alternative société libérale façon occidentale ou société totalitaire façon soviétique, il est impossible de répondre à nombre de questions posées.* » Pour M. Jacques Joubert, de Nîmes, « *les questions, si on les accepte, enferment les répondeurs dans des choix d'un simplisme absurde. Les idées des enquêteurs n'apparaissent pas clairement, ce qui fait qu'on ne sait pas comment et jusqu'à quel point ils se méprendront sur le sens des réponses qu'on leur confie. Mon impression est qu'il s'agit d'intellectuels qui se croient au-dessus des engagements de classe* ».

Échantillons

N'ayant pu répondre individuellement à tous ceux qui nous ont ainsi *fait part de leurs réactions*, nous tenons ici à les en remercier très vivement.

L'analyse des 8 500 premières réponses reçues permet déjà d'avoir une idée précise de la « population des répondants ». Il apparaît nettement que celle-ci ne constitue pas *un échantillon représentatif* des lecteurs du *Monde*. S'il est vrai que notre journal est lu davantage par les hommes (58,4 %) que par les femmes (41,6 %), cette prédominance masculine prend chez les « répondants » une ampleur impressionnante, puisqu'elle atteint 80 %. Plusieurs lectrices donnent à l'avance une explication éventuelle de ce phénomène : *le Monde* est lu d'abord par le mari, et, comme il n'y avait qu'un seul questionnaire par exemplaire, il avait disparu lorsque la femme pouvait enfin s'emparer du journal... Nos répondants sont dans l'ensemble un peu plus âgés que les lecteurs du *Monde* puisque la majorité d'entre eux (53 %) ont plus de trente-cinq ans, alors que les lecteurs du *Monde* ont, eux, en majorité (53,4 %) moins de trente-cinq ans.

On trouve parmi les « répondants » plus de cadres supérieurs et de professions libérales (48,9 %) que parmi les lecteurs du *Monde* (41 %), un peu plus de cadres moyens (20,2 % contre 19,4 %), mais moins d'employés (4,6 % contre 9 %), d'ouvriers (1,1 % contre 4,8 %) et d'agriculteurs (0,3 % *contre* 0,7 %). *Les enseignants et* les intellectuels sont particulièrement *nombreux à avoir participé* à notre enquête, puisque 22,6 % des « répondants » sont des professeurs ou appartiennent à des professions intellectuelles et 12 % sont des instituteurs, des éducateurs ou des animateurs ; 14,2 % sont étudiants ou lycéens. Cette composante est confirmée par le niveau d'études particulièrement élevé de nos « répondants » : 75,7 % d'entre eux ont un niveau études supérieures, contre 58,7 % pour les lecteurs du *Monde*.

Politiquement, ils sont majoritairement à gauche, puisque 66,3 % *se sont situés dans les trois cases* les plus à gauche de notre échelle « *droite-gauche* » (7,6 % dans la *première*, celle de l'extrême gauche, 24 % dans la deuxième, 34,7 % dans la troisième), 16 % se sont situés dans la case du centre et 9,7 % dans les trois de droite (7,4 % dans la cinquième, 1,8 % dans la sixième et 0,5 % dans la septième, celle de l'extrême droite).

Ce penchant à gauche se confirme, mais avec quelques réserves, dans les choix politiques : 32,5 % des répondants se disent proches du parti socialiste, 8,4 % proches du P.S.U., 3,7 % du P.C., et autant de l'extrême gauche. 4,9 % se disent proches du M.R.G., 7,4 % de l'U.D.F., 4,2 % du R.P.R., 0,6 % de l'extrême droite et 8,7 % des écologistes. Notons que 20,9 % ne se sentent proches d'aucune formation politique existante...

Le dépouillement de toutes les réponses reçues est actuellement en cours, et nous en publierons les résultats complets dans *le Monde Dimanche*, à la fin du mois de février.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Actuelles

Le règne du pétrole

« *Le vote d'un Parlement arriéré, les criailleries intéressées, les ukases de préfets en ribote, rien de tout cela ne saurait enrayer, fût-ce d'un seconde, la marche triomphale de l'automobilisme, l'admirable automobilisme, bénissable, rapprocheur de peuples ennemis.* [...] *Jusqu'à ce jour, le moteur le plus en faveur dans l'industrie qui nous occupe fut le moteur à pétrole.*

» *Est-ce à dire que cette suprématie doive être, sinon éternelle, du moins de longue durée ? Nous ne le croyons pas.*

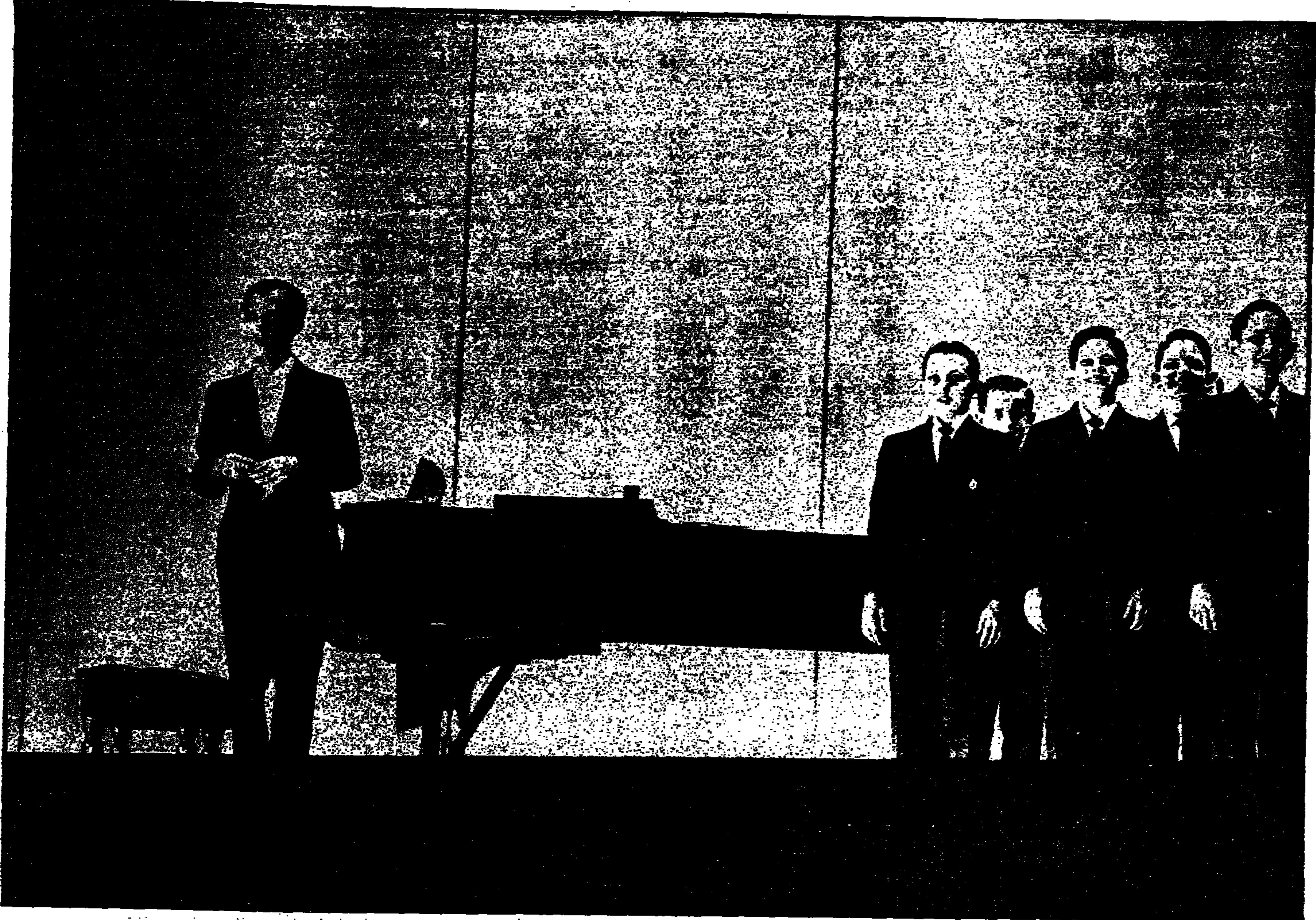
» *Le règne du pétrole est éphémère et nous ne mourrons pas — je m'adresse, bien entendu, à toute la partie de notre clientèle âgée de cent vingt ans et plus — sans l'avoir vu crouler.*

» *Les ennemis qu'il compte sont innombrables : vapeur, alcool (beaucoup d'avenir...), électricité, air comprimé, nitroglycérine, rotifère, spiritisme, etc.* »

∴

Rotifères : animaux microscopiques dont le mouvement rotatif continuel est une source d'énergie à exploiter, de même que celle qui fait tourner les tables... Le nom du génial précurseur ? Alphonse Allais, naturellement (article du *Sourire*, 27 juillet 1901).

JEAN GUICHARD-MEILI.



ELLIOTT ERWITT/MAGNUM

VIES

Le maître de chapelle

Il a passé sa vie à faire chanter le beau et à révéler à des enfants ce qu'est la musique des grands compositeurs.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ

« *QUAND j'étais à l'école Niedermeyer...* » S'il commence la conversation par cette circonstancielle de temps très ancien, vous n'avez plus droit à la parole. De ses premières vocalises à la maîtrise de Saint-Cloud — on entend la Grosse Bertha tonnant sur Paris — jusqu'aux dernières qu'il a placées dans le gosier de ses Petits Chanteurs, le maître de chapelle vous fera vivre plus d'un demi-siècle de cette profession qui aura bientôt autant d'actualité que celle d'allumeur de réverbères.

« *Les curés me remplacent par des disques !* », dit-il, sur le ton de la boutade, mais ce n'est pas une boutade. Le casuel qui fut l'essentiel de son gagne-pain — quelque chose comme cinquante mille enterrements et mariages dans sa carrière ! — n'est plus ce qu'il était. Hier, quatre choristes et un programme allant de Bach à Poulenc ; aujourd'hui, un bout de 33 tours de musique très peu liturgique. Quant aux offices réguliers de la paroisse, ils sont désormais à la portée du premier venu qui, sans reconnaître un do d'un sol, bat l'air pour « diriger » (?) sans complexe les foules supposées chantantes.

Pour se consoler, il se souvient des grands-messes de sa belle époque avec Ingeneri, Mozart, Vierne, Haendel... et ce grégorien qu'il s'est vu arracher par des « aggiornamenteurs » qui pensent « remplir leurs salles » en substituant au grand orgue tenu par un maître une guitare mal tenue par un apprenti dont ne voudrait pas un bal champêtre.

Pourtant, chez Pierre Béguigné, rien du « Ah ! de mon temps ! », ni de l'ancien combattant de la liturgie : « *Ce que je réprouve, ce n'est pas le changement — il faut toujours évoluer, — c'est l'incompétence trop fréquente de ceux qui changent pour le plaisir de changer. Le maître de chapelle, formé pour l'être comme un menuisier pour faire de la menuiserie, n'était pas forcément un stérile conservateur. Au contraire ! D'ailleurs, la musique doit beaucoup aux musiciens d'église. Voyez le* Requiem *de Duruflé. Et, pareillement, l'église doit à des musiciens qui ne lui étaient pas attachés. Reportez-vous à l'inspiration mystique d'un Poulenc. Et puis... tous les maîtres de chapelle n'ont pas écrit* la Basoche *et* Véronique, *mais Messager les aurait-il écrits s'il n'était passé par l'école des maîtres de chapelle ?* »

Mais c'est quoi, maître de chapelle ? Ou c'était quoi ?

« *J'ai eu le grand bonheur d'être des derniers élèves de l'école créée par Niedermeyer, « école de musique religieuse et classique », à qui l'on doit la résurrection des maîtrises en perte de vitesse depuis la Révolution. Il s'agissait de former des organistes et des maîtres de chapelle, ceux qui sont chargés de la direction des chœurs. Quand j'y suis entré, l'école Niedermeyer avait quitté Paris pour Issy-les-Moulineaux, et, dans la liste des anciens élèves, excusez du peu, il y avait Fauré, Gigout, Messager, Audran, Boëllmann, Büsser... un palmarès de Conservatoire ! Dans une ambiance bien particulière — imaginez dix élèves à dix pianos jouant ensemble dans la même salle ! — nous apprenions notre métier, c'est-à-dire la responsabilité des offices liturgiques qui étaient comme autant de petits concerts hebdomadaires. Et* — là, il se fâche un peu — *qu'on ne vienne pas me dire que la messe n'est pas un concert. Elle n'est que cela. Un concert de prières, de louanges... Si la musique l'embellit, ce ne doit pas être plus désagréable à Dieu qu'aux fidèles... qui n'ont pas le mauvais goût qu'on leur prête... et leur impose si souvent !* »

Il revient à sa carrière, qui commence à dix-huit ans, à Bougival. Il est alors auditeur à la classe de Marcel Dupré, se fait une joie de monter de temps à autre à Montmartre pour remplacer le titulaire des orgues du Sacré-Cœur, fréquente les salles de concerts où, presque chaque dimanche, les musiciens « modernes » déclenchent leur bataille d'*Hernani*. Après Bougival, Sèvres, où, dans la chorale, une jeune alto ne le charme pas seulement par sa façon de chanter l'*Agnus Dei*... La jolie choriste épouse le maître de chapelle, et, comme dans les belles histoires, ils auront beaucoup d'enfants. Huit. Pas une sinécure, subvenir aux besoins de la famille. Il faut en sillonner des routes à bicyclette, de « soudures » en « viandes froides », selon l'argot du métier. Parce que le salaire d'un maître de chapelle, un balayeur, même immigré, n'en voudrait pas. L'Eglise ressemble à l'Etat, au moins en ceci qu'elle a toujours un très petit budget culturel pour ceux qui font sa culture. Et, si bien des curés sont proches des syndicalistes en chaire, sa feuille de paie lui montrait qu'ils avaient le sens du patronat à la sacristie.

Tout de même, pour cinquante-cinq ans de service, on lui a donné une médaille — et encore, pas celle qu'il désirait, ce modeste. Lui, il aurait aimé celle de Saint-Grégoire, à cause du grégorien qu'il pense n'avoir pas trop mal servi... Mais a-t-on jamais vu un serviteur choisir sa décoration !

« *Et puis, j'ai été nommé à Versailles. Là, j'ai pu réaliser mon rêve, fonder une maîtrise. Et, comme peu après, il y eut le grand mouvement lancé par l'abbé Maillet — un homme exceptionnel ! — ce fut une manécanterie.* » Parce qu'il a le défaut de son dieu Fauré — à qui Saint-Saëns n'en reconnaissait qu'un, le manque d'ambition, — il trouve cela tout naturel, et naturel aussi de n'avoir jamais rien fait pour avoir « un nom » qu'il lui était si facile d'acquérir avec un rien d'entregent. Il a préféré l'anonymat des grands artisans. Et avec un matériau bien rétif ! « *Ce n'est pas rien, faire chanter la polyphonie sacrée par des enfants du quartier qui n'ont aucune connaissance musicale. Mais le plus étonnant, et merveilleux, de ce métier, c'est de voir ce que l'on peut obtenir de tels gamins. Quelle récompense, un* Ave verum *ou un* Cantique de Racine *quand cela chante par des voix d'enfants ! Mais quel travail...* »

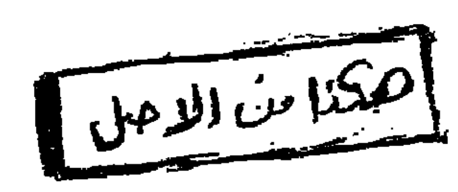
Tourneur de pages

Surtout quand la renommée négligée vient vous chercher et que en plus des offices paroissiaux, on participe à la création de *Wozzeck* en France, on donne des concerts avec les plus grands chefs, on enregistre des oratorios d'Honegger — dont un avec le compositeur — ou *Carmen*, ou *le Chevalier à la rose* (en se faisant rouler, parfois, par des malins qui « oublient » de mettre votre nom sur le disque). Oui, quel travail, mettre rythme et dissonance dans le crâne de petits béotiens de la musique qui deviennent des spécialistes et fredonnent un air du *Roi David* en rentrant à la maison. Sans oublier qu'en été on parcourt la France et l'Europe, on s'envole pour les Antilles, avec un répertoire religieux et profane qui embrasse quatre siècles de musique. « *Cela en fait des heures de répétition [et de rogne] ! J'ai bien dit mille fois : « Je laisse « tout tomber ! », mais allez abandonner une vingtaine d'enfants qui vous chantent une cantate de Bach...* »

C'est fait. A soixante-douze ans, il a pensé au repos. Il ne dirige plus les « têtes de mule », il ne reproche plus une fausse note à un gosse de dix ans qui sourit en entendant : « *Mais ça fait trente ans qu'on chante ça !* »... Il joue Fauré et Bach à son piano ou étudie des spores de champignon au microscope, une autre passion...

Et il se souvient de l'âne de l'école Niedermeyer qui « *bouffait les partitions* »; de l'enterrement de Fauré qu'il suivit aux premiers rangs des élèves ; de l'amie Elisabeth Brasseur ou des nuits d'enregistrement avec Honegger, si amoureux des voix d'enfants et sachant si bien les séduire ; des concerts où une belle nuance est la récompense de toutes les heures de travail. De son métier qu'on n'apprend plus, et de tous les chefs de chœur dignes du nom qui ne seront pas « kapellmeister » mais donnent encore tout de leur temps pour qu'un gamin chante les anonymes du seizième siècle et les grands du vingtième siècle.

Une vie bien remplie, comme on dit. Avec, pour le bout, tout de même une ambition : « *Ce que je demande, au Ciel, c'est une petite place sur le banc d'orgue du père Bach... et être son tourneur de pages.* » Si, là-haut, Bach ne lui fait pas cette petite place, et si Fauré ne l'emmène par faire un tour avec saint Grégoire en parlant de l'accord de septième... c'est à désespérer de sainte Cécile ! ■



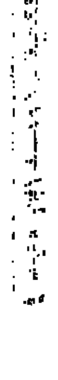
L'adieu au salariat

(Suite de la première page)

C'est en 1967 également qu'ont *commencé* les grandes révoltes d'O.S. avec la grève de la Rhodiaceta, mouvement *massif* qui, des O.S. du Mans aux manœuvres d'Evian, des femmes de chez Jeager, à Caen, aux immigrés de Renault-Billancourt, ont fait passer au premier plan les revendications réclamant une *transformation* des conditions de travail. « *C'est le slogan sur la qualité de la vie qui a tout mis par terre* », résumait récemment, de manière un peu simple mais frappante, l'un des managers d'une grosse société d'informatique.

On ne mesure l'importance *réelle de l'évolution en cours* que si l'on inclut dans l'analyse des attitudes propres à ceux et celles qui n'ont pas fait le pas de sortir du salariat. Dans les années qui ont précédé la crise, l'intérim, l'absentéisme et le *« turn-over »* (2) *ont constitué* les trois principales manifestations du désengagement individuel par rapport au travail salarié. Aujourd'hui, la montée du chômage les limite. Pour l'intérim, en particulier, il faut bien distinguer désormais deux catégories de travailleurs : d'une part *ceux dont la force* de travail se dévalorise chaque jour parce qu'ils n'ont pas de qualification ou en ont une qui a cessé d'être *recherchée* ; d'autre part, ceux qui maîtrisent une spécialité appréciée *sur le marché du travail*. Les premiers ont renoncé à se demander si le travail après lequel ils courent est susceptible ou non de les satisfaire : et l'insécurité des emplois provisoires les dépossède encore plus profondément de toute parcelle d'autonomie que l'encasernement *du salariat classique*. Il reste que, chaque jour, à travers la France, des centaines (des milliers ?) de contremaîtres font l'expérience de la disparition de l'intérimaire qu'ils viennent d'installer à un poste de travail. Une étude réalisée en 1978, dans les Yvelines, par le CERFI (3), *à la demande du ministère du* travail, faisait apparaître un taux de *27,2 %* de « missions » durant moins de deux jours, taux analysé comme correspondant pour l'essentiel à « *un départ du travailleur temporaire qui estime que le travail ne lui convient pas* ».

La deuxième catégorie d'intérimaires, les « *professionnels très qualifiés en position de faire valoir leurs exigences* », forme le dernier bastion de ceux qui s'accrochent à l'intérim pour garder une certaine liberté. *L'enquête du CERFI les chiffre* entre 10 et 20 % de la population du travail temporaire (4).



« Je me sens mieux comme ça »

Il arrive aujourd'hui que certains de ces volontaires de l'intérim se transforment en travailleurs indépendants en usine. Curieuse situation où l'on voit dans un atelier, métallo parmi d'autres métallos, un homme qui, au lieu d'être salarié comme les autres, a un statut d'artisan. C'est le cas de Bernard P..., tourneur dans une petite usine de la région parisienne. Très qualifié, *il s'est accroché longtemps à l'in*térim, refusant obstinément les offres d'embauche « en fixe » qui lui étaient adressées. Et puis, un jour, il a cédé « *à condition d'être là comme travailleur indépendant* », condition aussitôt acceptée. *L'idée lui venait d'un de ses* parents qui travaillait de cette façon ; il en a parlé à d'autres, et ils sont quatre ou cinq, maintenant, rien que dans son entourage.

Bernard P... décide lui-même *de ses augmentations* : il demande actuellement 62 francs de l'heure, dans un atelier où les salariés de sa qualification touchent 37 francs. Sur ce qu'il gagne, il doit prélever le montant de ses charges sociales qu'il règle lui-même, et ses impôts sont calculés au forfait. A part *cela, il est rivé comme* les autres à sa machine. Il dit : « *Je peux venir à 10 heures, un matin, si ça me chante, ou ne pas venir du tout si j'ai des courses à faire.* » Mais il n'y a pas plus ponctuel et régulier que lui. « *C'est vrai que je ne profite pas de cette indépendance, mais je me sens mieux comme ça.* » A y regarder de près, il ne s'agit pas seulement d'une protestation symbolique. Bernard vit en réalité cette « indépendance » à un autre niveau : celui d'une imagination en perpétuel mouvement pour tirer le meilleur parti financier de la réglementation concernant l'artisanat : il n'achète, par exemple, que des autos à deux *portes, parce qu'il est en droit* d'en inclure le coût d'achat et d'utilisation *dans ses frais* professionnels et de récupérer la T.V.A. ; il fait le maximum d'heures d'usine cette année, parce que c'est sans incidence sur le montant de ses impôts, son forfait étant calculé sur ses revenus de l'an dernier : l'an prochain, il en fera le moins possible *puisque ses gains* serviront de base à un nouveau forfait valable pour deux ans. Ainsi s'est-il créé un lieu où il reprend l'initiative, où il récupère une part de maîtrise sur une vie par *ailleurs dominée, où il mène sa* barque en homme indépendant.

Si de telles situations sont *marginales*, d'autres *manifesta*tions de rejet de la dépendance se propagent à grande vitesse. Une récente enquête de la C.F.D.T. auprès des retraités vient de révéler que, pour plus des trois quarts d'entre eux, la retraite a désormais une signification positive : par-delà le *vieillissement*, les *ennuis* de santé, les ressources réduites, en tant que période de la vie où il est enfin possible de disposer librement de son temps. Cette attitude semble se développer également depuis quelque temps *par rapport aux pré-retraites*. Plus significatif encore, peut-être, *est l'accueil fait* aux primes pour départs volontaires qu'offrent, depuis 1979, de plus en plus d'entreprises désireuses de réduire leurs effectifs, avec un minimum de remous : 50 000 F dans la sidérurgie lorraine, quinze mois de salaire à l'Alsthom et à la Thomson, de dix à vingt-quatre *mois chez I.B.M., etc.* Partout, ces primes suscitent un attrait sans commune mesure avec les possibilités réelles qu'ouvre leur montant. Chez Peugeot, le nombre de demandes est supérieur au nombre de primes prévues pour les départs volontaires.

Il est encore trop tôt pour que nous disposions d'études sur l'usage qui en est fait : certains se mettent à leur compte, d'autres font le voyage de leur vie, d'autres encore amorcent l'achat d'une maison... Ces choix *concrets importent* moins, en fin de compte, que ce que ces offres *suscitent de rêve : sentiment* qu'on se voit donner une chance, celle que le plus souvent on n'a pas eue au départ, et qui aurait permis de faire ce qu'on aimait ; sentiment que quelque chose va être possible, une autre vie, peut-être. On le comprend quand on s'aperçoit que des sommes encore plus modestes, des indemnités de licenciement de 10 000 à 20 000 F, sont capables de provoquer les mêmes rêves. Porte qui se ferme et *porte qui s'ouvre, menace* grave, mais aussi *espoir d'échap*per au moins un temps à l'usine, le licenciement est souvent vécu de manière bien plus complexe qu'on ne le dit, et la somme la plus dérisoire porte alors en elle l'espoir du changement.

Lucette L..., de Romans, dans la Drôme, où sévit un chômage élevé, *note que, dans son usine,* touchée depuis quelque temps par le chômage partiel, les femmes qui voient leur horaire de travail diminué se font traiter de « *chouchoutes* » par les autres. « *L'autre jour, il y en a une qui apprend à 11 heures qu'il n'y a plus de travail pour elle, et que sa journée sera terminée à midi. La voilà qui nage dans l'enthousiasme ! On lui dit :* « Mais, tu te rends compte que c'est le chômage qui te fait partir à cette heure-là ? Tu devrais plutôt t'inquiéter ! » *Elle ne savait pas quoi répondre :* « Qu'est-ce que tu veux, je prends les choses du *bon côté !...* » Les militants syndicaux s'inquiètent : « *Le chômage partiel démobilise tout le monde. Faire trente heures par semaine, c'est le Pérou !* »

Les rapports de la Trilatérale

Tous ces faits éclairent, chacun à sa *manière*, la rupture qui s'est opérée entre le travail industriel, réduit à des tâches fragmentaires, définies de l'extérieur jusque dans leurs moindres détails, et les mentalités telles que les ont fait évoluer la prolongation de la scolarité, le développement des mass media, la concentration urbaine, l'amélioration des ressources, le *séisme culturel de 1968...* Il s'agit d'un phénomène si ample et si profond que, selon les rapports établis par la Commission trilatérale pour le compte des pays qui en font partie (Etats-Unis, Europe occidentale, Japon), on le retrouve avec quelques décalages et variantes dans l'ensemble des pays occidentaux, et qu'il faut prévoir son apparition au Japon dans les prochaines années. Ces textes, qui s'appuient sur quantité d'études sociologiques basées sur des cas concrets, soulignent l'émergence et le développement d'un besoin d'expression individuelle et de liberté de choix à tous les niveaux, y compris dans les relations de production (5).

En France, c'est au début des années 70, plusieurs années après les Anglo-Saxons et les Scandinaves, que l'on a commencé à prendre conscience du phénomène. En 1972, le rapport Delamotte présentait l'éventail des *tentatives* faites dans ces pays pour restituer aux travailleurs une part d'autonomie, et les assises du C.N.P.F. à Marseille invitaient le patronat français à prendre à son tour des initiatives dans ce sens. C'était la pleine époque des grandes grèves d'O.S. Peu à peu, tout un discours va *s'élaborer, partant de* constats : « *Le système est absurde, il ne marche plus, les dysfonctionnements sont devenus intolérables (6)* » ; « *La volonté qu'a un homme d'organiser son travail est très répandue (...) Si rien n'est fait, on va sinon vers l'explosion, du moins vers l'écœurement (7).* »

Mais l'interrogation sociale et l'interrogation économique s'amalgament, et c'est là que la situation se complique : les avancées sur la voie de la liberté constituent une recette pour améliorer la productivité ; on donne des satisfactions humaines à l'O.S., et voilà qu'il rapporte davantage. Heureuse coïncidence, mais aussi ambiguïté extrême. Les textes récents du patronat développent avec insistance l'idée que l'entreprise ne peut espérer gagner la bataille économique actuelle qu'en créant les conditions internes qui feront que tout le personnel se sentira partie prenante de cette bataille ; il faut « *personnaliser les relations de travail, rendre de l'intérêt aux tâches quotidiennes, donner une vie propre aux unités les plus modestes de l'entreprise* » (8), « *contourner les structures hiérarchiques stérilisantes* » (9). « *Le potentiel d'informations et d'idées détenu par les salariés est immense, et l'écoute de ceux-ci peut permettre à l'entreprise à la fois une organisation du travail plus conforme aux vœux des salariés, et une gestion économique plus performante* (8). »

Les ouvriers qui ont vu et voient encore souvent, lorsque leur travail pose un problème technique, des personnages en blouse blanche ou complet cravate en discuter longuement au pied de leur machine, sans jamais *leur demander leur avis ni* même paraître s'apercevoir qu'ils existent mesureront *l'étendue* de la « révolution culturelle » qui est demandée aux cadres et dirigeants d'entreprise. Mais quoi qu'il en soit, le processus est engagé. L'horaire *variable* était pratiqué, fin 1979, selon le C.N.P.F., *dans plus* de vingt mille entreprises, et quatre cent mille salariés seraient actuellement concernés par un processus de restructuration du travail, dont quatre-vingt-dix mille par des travaux de groupes autonomes.

La balkanisation du travail

Qu'un progrès social engendre une meilleure productivité est à coup sûr positif. Mais le jeu de ces deux perspectives l'une par rapport à l'autre se déploie dans *une situation d'inégalité* qui subordonne de fait, à chaque instant, la première à la deuxième. « *On donne la parole aux ouvriers, mais c'est pour mieux l'enlever aux délégués*, dit un responsable de l'union départementale C.G.T. de Marseille ; *à la Solmer, à Fos, par exemple, il y a des cas où une revendication est refusée si elle passe par le délégué, et acceptée si elle passe par le contremaître. La direction a embauché quatorze* « *permanents* » *pour s'informer de ce que pense le personnel ; ça fait une sorte de bureau des relations sociales, quelque chose comme un* « *super-syndicat maison* ». *Ces personnes passent leur temps à tourner sur les chantiers, dans les ateliers, en discutant avec tout le monde. Elles ont même sur elles un carnet de chèques pour pouvoir éventuellement distribuer tout de suite de l'argent, au cas où ça paraît nécessaire.* » La démocratisation devient *machine* de guerre contre l'émancipation collective. (Voir notamment *le Monde* des 12 et 13 décembre : « Le climat social ou la mobilisation par la peur ».)

A la C.G.T., dans un premier temps, on n'a voulu voir que cela. Mais les consignes de boycottage des discussions par atelier organisées autour de la maîtrise ont été rejetées *par la base : le* besoin d'indépendance touche aussi les rapports avec les dirigeants syndicaux. Impossible de combattre ce qui est perçu comme un progrès important, même si ce progrès est manipulé. Il a fallu rectifier le tir. L'objectif, ce sont les conseils d'atelier, mais comment les développer dans le contexte politique actuel ?

A Force ouvrière, la rapidité avec laquelle s'effondrent les sécurités patiemment construites polarise les énergies sur un *réflexe* de défense : « *Nous voulons d'abord conserver l'acquis, c'est ce qui nous paraît le plus important pour le moment*, déclare Paulette Hoffmann ; *la balkanisation du travail nous fait peur.* » Quant à la C.F.D.T., elle est favorable à l'évolution en cours, mais veut pouvoir négocier : « *Dès 1970, explique Hugues Blassel, nous avons présenté une série de propositions visant à une nouvelle organisation du travail, et, à partir de 1973, nous n'avons pas cessé d'insister sur l'importance que nous attachons à l'expression des travailleurs sur leurs conditions de travail. Mais, quand, en janvier 1979, nous avons demandé au C.N.P.F. l'ouverture de négociations sur ce thème, nous avons rencontré un refus explicite : le patronat estime que c'est à lui et à lui seul qu'il incombe de mettre en œuvre l'expression des travailleurs. Mais il n'y a pas de démocratie possible quand le salarié qui exprime ses critiques sur tel produit toxique ou telle machine dangereuse est exposé au licenciement sans aucune protection. Il faut que nous puissions négocier un droit qui garantisse l'exercice de cette liberté.* » Mais le chômage est là. En profondeur, l'inégalité s'accroît entre les « partenaires sociaux ».

(2) Taux annuel de renouvellement du personnel d'une entreprise.

(3) Centre d'études, de recherche et de formation institutionnelles, in *Travail et emploi*, n° 1, juin 1979, la Documentation française.

(4) En y incluant les femmes qualifiées dans un emploi de bureau qui refusent un travail à temps complet.

(5) Rapports présentés aux sessions de Tokyo (1975) et de Washington (1978).

(6) *Responsables*, revue du Mouvement des cadres et dirigeants chrétiens (M. C. C.), juillet 1980, compte rendu d'un exposé de J. Baboulène.

(7) Id. juin 1980.

(8) Revue du C.N.P.F., janvier 1980, Yvon Chotard.

(9) *Assises du C.N.P.F. à Strasbourg*, rapport de synthèse.

Vive la sous-traitance !

Les mêmes contradictions apparaissent pour un autre type de transformations en cours : « *La sous-traitance, l'avenir de l'industrie* », disait, début décembre 1980, la publicité qui annonçait la tenue d'un « *rendez-vous mondial de la sous-traitance* ». Celle-ci est, de fait, à l'ordre du jour. Les grandes entreprises créent autour d'elles des réseaux satellites : sociétés regroupant quelques ingénieurs et techniciens autour d'un projet à réaliser ; petites unités de production dispersées dans la campagne ; sociétés distinctes pour toutes les fonctions non stratégiques : entretien, transport... Elles se cherchent aussi des partenaires par qui faire réaliser des produits de faible série ou de haute spécialisation. Pour ce faire, elles n'hésitent pas à soutenir ou même à *impulser la création d'entreprises* par certains de leurs cadres, en aidant au démarrage et en fournissant du travail.

Ce qui ne se dit guère, en revanche, c'est que de plus en plus de *chefs* d'entreprise *suggèrent* à certains de leurs ouvriers de se mettre à leur compte. *Le* mécanisme est le même, mais il concerne des personnes beaucoup

Quelques chiffres

Artisanat, travail indépendant, sont des notions imprécises que chaque source statistique définit à sa manière. Ainsi le *boulanger fait-il partie de l'arti*sanat pour l'Assemblée permanente des chambres de métiers (A.P.C.M.), alors que les recensements de l'INSEE le répertorient parmi les petits commerçants. On doit donc se résigner à saisir surtout des tendances.

Les *recensements* successifs de l'après-guerre établissent *clairement que la baisse du* travail indépendant s'est poursuivie sur une longue période, et n'avait pas cessé en 1975. Pour saisir la tendance entre 1975 et 1978, on doit se reporter au répertoire des immatriculations *aux registres des chambres* de métiers (1) ; celui-ci révèle une augmentation importante du nombre des immatriculations en 1976 (on passe de 50 000 à 58 700, soit un supplément de 17 %). En 1977, nouvelle hausse des immatriculations : près de 66 000, avec le plus faible taux de radiations (2) jamais enre*gistré par* l'A.P.C.M. (48 000). C'est le plus fort solde positif : 18 000. En 1978, l'augmentation des immatriculations continue, mais d'une manière légèrement ralentie. En 1979, on dépasse 68 000 immatriculations. A noter *qu'en 1970, année la plus noire* pour l'artisanat, il y avait eu *39 000* immatriculations et 43 000 radiations.

A partir de 1978, on dispose de données plus précises, grâce au fichier SIRENE de l'INSEE qui répertorie toutes les entreprises, de quelque nature qu'elles soient, par branche, par nombre de salariés, etc. Néanmoins, les disparitions d'entreprises, bien que mieux saisies que sur le répertoire de l'A.P.C.M., restent encore imparfaitement contrôlées.

NOMBRE D'ENTREPRISES POUR LA FRANCE ENTIERE

Nombre de salariés	Au 1er-1-78	Au 1er-1-79	Au 1er-1-80	Au 1er-10-80
0	1 524 432	1 529 938	1 539 964	1 535 983
De 1 à 5	840 663	869 968	901 096	910 634
De 6 à 9	108 760	113 440	123 972	126 554
Total	2 473 855	2 513 346	2 565 032	2 572 271

En moins de trois ans, le nombre des entreprises de moins de dix salariés s'est accru de 98 416, soit *près de 4 %.*

Parmi les entreprises n'ayant aucun salarié, sont en nette croissance :

— Imprimerie : + 18,5 %.
— *Fabrication* d'ameublement : + 16 %.
— Bâtiment : + 6,5 %.
— Fabrication matériel électrique : + 6 %.
— Intermédiaires du commerce (représentants non salariés...) : + 21 %.
— Transports routiers de voyageurs : + 60 %.
sans compter les théâtres, orchestres, groupes artistiques non liés à une salle : + 20 %.

Parmi les entreprises de 1 à 5 salariés :

— Imprimerie : + 22 %.
— *Fabrication conserves* : + 28 %.
— Fabrication ameublement : + 13 %.
— Fabrication matériel électrique : + 20 %.
— Commerce de détail non alimentaire spécialisé : + 12 %.
— Bâtiment : + 11,5 %.
— Cafés, restaurants, hôtel : + 9 % (et théâtres, etc. : + 20 %).

Parmi les entreprises ayant de 6 à 9 salariés :

— Confection vêtements masculins : + 48 %.
— *Hôtel, cafés, restaurants* : + 26 %.
— Fabrication matières plastiques : + 35 %.
— *Fabrication matériel électrique* : + 27 %.
— Réparation auto : + 22 %.
— Service de nettoyage : + 32 %.
— Commerce de détail alimentaire : + 29 %.

Les secteurs globalement les mieux placés sont : la fabrication d'ameublement, le matériel électrique, l'imprimerie, les intermédiaires *du commerce et, dans une moindre mesure, le bâtiment.*

(1) Les chiffres donnés par l'enquête I.N.S.E.E. de 1978 ne sont pas utilisables ici, car, du fait de leur base, ils ne peuvent être rapprochés que des chiffres de l'enquête de 1970.

(2) Un certain nombre d'artisans qui cessent leur activité négligent de se faire radier. On ne peut donc avoir une idée exacte du nombre des artisans à travers le Répertoire. Encore une fois il s'agit *seulement, ici, de saisir une tendance.*

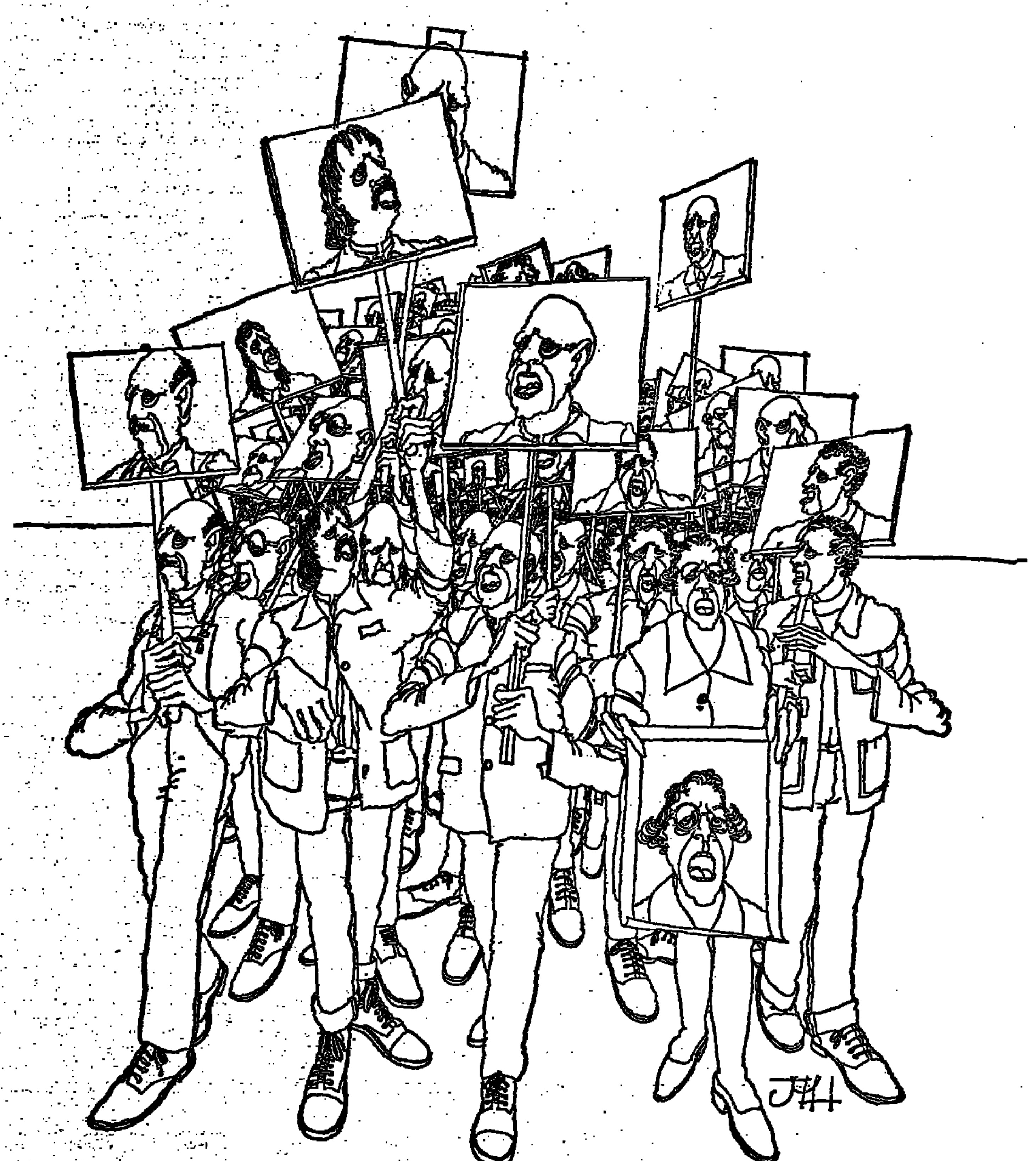
moins bien armées pour prendre de tels risques, quelles que soient les « aides publiques au démarrage » actuelles. Certes, en général, le salarié est satisfait de devenir artisan, mais on profite de son besoin d'indépendance pour se débarrasser de toute obligation à son égard : le voilà hors convention collective, et il n'y aura même plus à prendre la peine de le licencier si le travail vient à manquer.

Guy P., menuisier de bâtiment, était depuis de nombreuses années salarié dans une grosse entreprise de maisons individuelles, dans l'ouest de la France. Le jour où son patron lui a proposé de se mettre à son compte, en lui promettant du travail, Guy n'a pas hésité : il était trop heureux. Il s'est acheté une camionnette, un outillage de base, et a beaucoup travaillé pour se les payer ; il a même pris l'habitude de coucher sur les chantiers quand ceux-ci étaient un peu loin et qu'il voulait les terminer vite. C'est Annick, sa femme, qui tient la comptabilité et s'occupe des « papiers », et elle s'en tire bien. Lui est satisfait, et gagne beaucoup mieux sa vie que quand il était salarié. Mais Annick fait grise mine : *« Il travaille trop, ce n'est plus une vie ! »*. Guy : *« Je ne peux pas m'arrêter, c'est plus fort que moi »*. En deux ans il n'a pas diversifié sa clientèle, et reste tributaire de son ancienne entreprise pour 90 ou 95 % de son activité. Que se passera-t-il si celle-ci vient brusquement à réduire sa production, alors que plusieurs dizaines de menuisiers, dans la région, sont désormais dans la même situation que Guy ?

Georges E., lui, était chauffeur-livreur dans la région parisienne. Ce Breton amoureux de la mer, enfermé en H.L.M., refuse la pointeuse, les ordres et les contrôles au point de se mettre à boire quand il ne réussit pas à y échapper. Lui aussi, un jour de 1979, s'est vu proposer par son patron de se mettre à son compte. Il venait de toucher un petit héritage : pour 8 000 F, il s'est acheté une vieille camionnette, et c'est désormais comme travailleur indépendant, maître de son outil, qu'il a continué à faire des livraisons pour son ancien patron. Il a vite compris qu'il avait fait un mauvais marché. Pour 7 000 F par mois, il partait de chez lui dès 6 heures du matin et n'y revenait qu'aux alentours de 20 heures, après une bataille acharnée contre les minutes perdues. Et il lui fallait, avec cette somme, payer son carburant, ses charges sociales, et mettre de côté de quoi acheter rapidement un meilleur véhicule. Les jours de congé, ses enfants venaient l'aider. Il devenait chaque jour plus maigre et plus nerveux...

Georges, heureusement, a réussi à se tirer du piège, et il travaille maintenant pour une grosse société de transport, dans des conditions qu'il juge correctes et pour un revenu nettement amélioré. Il tient à son statut, mais il est lucide : *« Le chauffeur salarié est plus indépendant que moi. Je peux partir du jour au lendemain, mais pour aller où ? En juin, quand mon camion est tombé en panne, j'ai dû en louer un, et, pendant trois semaines, j'ai travaillé « à l'œil », pour ne pas perdre mon secteur. Si j'ai la grippe, je continue à rouler. Si c'est plus grave, je prends un gars en intérim pour assurer la tournée, même si j'y perds. Et puis, pour l'indépendant, il n'y a pas de « treizième mois », pas de comité d'entreprise, pas de colo pour les enfants. Quand je vais charger le camion, aux entrepôts, je vois des gars qui distribuent des tracts, mais c'est pas pour les artisans. Avant, je prenais mon timbre à la C.G.T. Là, tu ne sais plus où tu es. Il doit bien y avoir des syndicats quelque part... Quand j'en trouve un, je m'inscris tout de suite ! »* Pour sa comptabilité, il a fait appel à un professionnel qui, après avoir longtemps laissé traîner son dossier, lui a fait savoir qu'il avait mieux à faire que de s'occuper d'une affaire aussi minime : *« Si vous aviez une dizaine de camions... »* Pris à la gorge, menacé de sanctions imminentes par les ASSEDIC, les Impôts, il a eu la chance d'être tiré d'affaire par un lointain parent qui, désormais, s'occupe de ses comptes. *Happy end* qui ne doit pas être très fréquent.

Les employeurs sont généralement discrets à ce sujet, et les rares qui acceptent de parler minimisent la réalité. Ainsi, la direction de l'ancienne entreprise de Guy P. nie l'importance de cette sous-traitance. Mais, au niveau national, M. Philippe Zeltner, du syndicat des constructeurs de maisons individuelles, en convient : *« Il est exact que certaines entreprises, depuis un an environ, réduisent le personnel intégré, tout en gardant, en général, les postes-clés comme ceux de conducteurs de travaux. »* Il s'agit *« d'alléger les charges salariales, d'éviter certains conflits qui seraient mal venus en ces temps difficiles »*. L'incitation à se mettre à son compte est présentée par M. Zeltner — dernier avatar de la psycho-sociologie d'entreprise — comme *« le passage d'une relation adulte-enfant à une relation entre adultes »*. Les pratiques sont très différentes selon les entreprises. *« Si Phénix-Provence fait à grande échelle de l'animation d'artisan, Bruno-Petit et Phénix-Ile-de-France ne le font pas du tout. »*



JYH

Les brodeurs de Villers-Outréaux

Du côté des syndicats d'artisans, on est, au contraire, satisfait de parler : *« Nous appelons ça du faux artisanat. Les gens sont séduits par la proposition qui leur est faite, mais ils ne sont pas vraiment avertis des risques qu'ils prennent*, dit M. Jean-Claude Gaborit, de la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment). *Un certain nombre d'entreprises, à l'heure actuelle, se transformeraient volontiers en bureaux d'études ! »* Et le bâtiment n'a pas le monopole de ces pratiques : on les retrouve dans des secteurs aussi divers que le textile ou la tuyauterie-chaudronnerie.

Actuellement, il semble qu'une majorité importante de ces « nouveaux artisans » vivent leur situation comme une évolution positive. Même ceux qui, comme Georges E., sont lucides et critiques, tiennent à ne pas « retomber » dans le salariat. Mais l'ambiguïté, le caractère dangereux du processus sont mis en lumière par certains cas extrêmes. Il arrive, en effet, que l'invitation à se mettre à son compte fasse place à des pressions, voire à des ordres.

Villers-Outréaux, petite ville du Nord, « capitale » de la broderie française, en a fait l'expérience. Une entreprise locale qui comptait, entre autres, un atelier de vingt ouvriers et dix machines à broder (il faut être deux sur chaque machine) a *décidé*, en octobre 1979, de faire de ces ouvriers des travailleurs indépendants et de transformer les autres en salariés des premiers. Un contrat matérialisait les nouveaux rapports : l'ex-employeur devenu donneur d'ouvrage louait à chacun des dix « artisans » un métier, plus une portion d'atelier (il n'est pas question, en effet, de déplacer des machines longues de 15 mètres) ; il leur assurait du travail *« dans la mesure de ses possibilités »* et une rémunération inférieure aux prix courants. Seule échappatoire : pas même le licenciement, mais la « démission ». Ces indépendants - malgré - eux sont désormais obligés, pour s'en sortir, de travailler jour et nuit en se faisant aider par femme et enfants. Presque comme au dix-neuvième siècle.

Mais l'histoire n'est pas si simple, si lisse. Le jour où s'est fait le passage d'un statut à l'autre, les nouveaux artisans ont sablé le champagne avec leur ex-patron. Malgré ce que les procédures suivies avaient de brutal et l'avenir d'inquiétant, ce jour était pour eux traversé d'un souffle de liberté. Même les ex-délégués étaient là ; et pourtant ces hommes avaient mené de vrais combats, il y avait eu dans cette entreprise des batailles devant les prud'hommes pour la survie du comité d'entreprise, pour la liberté des élections professionnelles, et jusqu'à une séquestration du patron...

Beaucoup d'entreprises de la région transforment à leur tour, actuellement, leurs salariés en artisans, mais de manière plus habile et feutrée. Le contexte local s'y prête : dès le siècle dernier, les paysans tissaient chez eux, pendant l'hiver, de la baptiste de Cambrai ; puis les métiers à broder ont supplanté le tissage et se sont répandus partout. C'est un véritable microcosme du travail indépendant. Mais il est marqué par une structure sociale très particulière : la division de la fonction artisanale classique en deux éléments ; d'une part les « chargeurs », qui cherchent les clients et travaillent essentiellement avec un téléphone ; d'autre part les « façonniers », propriétaires ou locataires d'une machine à broder, qui réalisent les commandes. Du fait de cette division, le brodeur est privé de tout pouvoir. *« Tant que les commandes ont abondé, ce n'était pas trop sensible*, explique le secrétaire de l'union locale Force ouvrière ; *aujourd'hui, alors même que la situation économique de la broderie reste acceptable, les chargeurs dictent aisément leur loi à cette main-d'œuvre éparpillée et concurrente. Le façonnier qui parle d'augmenter ses tarifs se voit privé de travail ou n'en reçoit qu'au compte-gouttes. Les contacts entre ceux qui travaillent pour le même chargeur sont mal vus, les rivalités sont attisées, les tentatives d'organisation brisées dans l'œuf. Les journées de travail durent couramment quinze et seize heures, et, s'il existe depuis 1973 des tarifs minimums obligatoires, ils ne sont appliqués nulle part. »*

On ne peut tirer de conclusion d'ensemble d'une réalité qui s'est développée dans une population de souche paysanne restée à l'écart des brassages de l'ère industrielle et de tous les mouvements d'émancipation syndicale ou politique. Mais, si le miroir est un peu déformant, il a l'intérêt de mettre en relief les risques graves que, sous couvert de restructuration, on fait courir, à l'heure actuelle, dans plusieurs secteurs de la production, à des hommes et des femmes projetés, mains nues, dans une véritable jungle.

Travail autonome et participation

Les « équipes autonomes d'entreprise » sont prônées en particulier par le Comité Hyacinthe-Dubreuil (du nom d'un écrivain et sociologue qui fut ouvrier métallurgiste dès l'âge de quatorze ans, fondateur de la C.G.T. avec Léon Jouhaux, et qui préconisait une forme d'organisation des entreprises qui *« substituerait au régime du salariat fondé sur la contrainte de la personne un régime de contrat de nature commerciale* (1) ».

● Chez *Faiveley*, à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), matériel ferroviaire de haute technicité, six cents personnes, horaires libres entre 6 heures et 19 heures. Chacun note lui-même ses heures de travail ; les groupes de travail disposent, grâce à une informatique décentralisée, de toutes les données nécessaires à l'appréciation du travail proposé et accepté librement.

● A la *Fonderie Leroy-Sommer*, à Angoulême (Charente), trois cents personnes, quarante équipes autonomes. *« Chaque équipier se voit confier l'animation d'une fonction : programme, méthode, outillage, gestion, entretien, hygiène et sécurité, social. La fonction gestion sert de pivot. »* Des réunions confrontent et coordonnent chaque mois tous les équipiers chargés de la même fonction.

● A la *SNIAS, division hélicoptère*, à Marignane (Bouches-du-Rhône), l'atelier de montage de l'Ecureuil est entièrement organisé en équipes autonomes. *« Autogestion, autocontrôle, horaire souple, recherche constante du travail intéressant et responsabilisant. Chaque îlot est autonome (deux à trois cents personnes), doté de ses propres services... Les chefs — petits et grands — sont recrutés par le jeu d'une démocratie élective de fait qui résulte de tous les avis sollicités. »*

● A *Peugeot-Lille*, « *chaque compagnon conduit seul et entièrement les opérations de montage de son moteur, qu'il signe en fin d'ouvrage* ».

Ces exemples sont tirés d'une communication faite par M. Jacques Bassot, à l'Académie des sciences morales et politiques, en octobre 1980.

En voici un autre, parmi les expériences encouragées par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (2).

● Les *Villas soleil*, à Romans (Drôme) quatre-vingt-cinq personnes. *L'horaire de travail* est mensuel, avec une fourchette de plus ou moins cinq heures, sans aucune référence à la journée ou à la semaine. Le personnel de chantier travaille en équipes autonomes de deux ou trois qui sont *payées au forfait* et se répartissent elles-mêmes l'argent. Les salariés deviennent progressivement propriétaires de l'entreprise (actuellement, 70 % des parts sont détenues par eux). Le conseil d'administration compte sept salariés parmi ses huit membres, et le président sera, en 1981, un salarié élu. Aux dernières élections, il y avait deux listes présentées par le conseil d'administration sortant, deux par le comité d'entreprise, plus une liste « spontanée ». Le créateur des Villas soleil s'apprête à se retirer pour tenter d'autres aventures industrielles. *« Il est normal*, dit-il, *que celui qui a pris des risques au départ soit rémunéré pour ces risques. Mais, quand on a récupéré deux ou trois fois sa mise initiale, continuer est profiter d'une rente de situation qui n'a pas de raison d'être. »*

(1) C.H.D., 82, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris.
(2) C.J.D., 19, av. George-V, 75008 Paris.

Le « je » qui parle à d'autres « je »

A quoi aboutira la fragmentation de la force de travail ? Des bastions se désagrègent : les conventions collectives et les statuts élaborés au fil des décennies deviennent peu à peu des coquilles de noix presque vides. Toute une classe se voit progressivement dépouillée de ce qu'elle avait conquis. Mais peut-on méconnaître que c'est la vie même, avec son cycle perpétuel de naissance et de mort, qui fait de ces structures non des acquis immuables mais des réalités provisoires ? Vers quels nouveaux paysages sociaux nous mène ce quelque chose qui s'est mis à bouger dans les rapports entre les hommes, au niveau du plus grand nombre, de l'homme de la masse, politisé ou non, syndiqué ou non ?

Placé au cœur de ces interrogations, le syndicalisme répond par l'autogestion, popularisée par la C.F.D.T. et maintenant adoptée par la C.G.T.

Mais a-t-on eu raison de faire disparaître des perspectives l'abolition du salariat que réclamait encore, en 1906, la charte d'Amiens ? Le développement de l'autonomie ouvrière sera-t-il facteur d'intégration ou apprentissage de l'autogestion ? Le travail indépendant, agent de désagrégation des luttes ou premier pas vers des formes nouvelles de participation, analogues par exemple aux mouvements de consommateurs ? C'est aussi le fonctionnement même des syndicats qui est mis en cause ; caduque est l'image classique de *« l'ouvrier de masse... fondamentalement dénué d'identité et de conscience propre, homme de troupe »*, caducs *« les mécanismes de la démocratie représentative qui réduisent les ouvriers à l'état de* masse de manœuvre... » (10).

Une réflexion nouvelle s'ébauche, telle celle qu'exprime Jean-Louis Moynot dans *la Pensée* de juin 1979 ou Edmond Maire dans *Esprit* (avril 1980). Des sociologues comme Nicole Eizner s'interrogent : s'agirait-il d'un mouvement qui anticiperait les possibilités qu'apporte l'informatique ? Tandis qu'un économiste, Ingmar Granstedt, conteste qu'une économie fondée sur le gigantisme industriel soit viable, préconisant *« un nouveau mode de production fondé sur l'autonomie des personnes »* et l'invention *« de nouveaux outils petits et souples »*, écho aux recherches d'André Gorz (11).

Chacun à sa manière projette une lumière sur l'importance du subjectif à l'intérieur de la réalité collective, du *je* qui vit et qui parle à d'autres *je*. Mais les textes ne font pas la réalité. Et les *je* qui s'éveillent aujourd'hui ne sont pas disposés à attendre. Un certain nombre, chaque jour, désertent l'usine, désertent le syndicat. Ils ne savent pas trop où ils vont, ils prennent souvent des risques graves. Inutile de leur faire la morale. On ne les ligotera pas. Pour le meilleur et pour le pire. L'avenir est de l'autre côté de l'indépendance. ■

(10) Philippe Zarifian, *la Pensée*, octobre 1979.
(11) I. Grandstadt, *l'Impasse industrielle*, Seuil, 1980.

MOUSSE

Le champagne au goutte à goutte

Le prix du champagne a monté plus vite que la mousse dans les bouteilles. Motif : le raisin est hors de prix. On en vole même sur les routes.

PIERRE TRANOY

CENT francs la bouteille de champagne de marque dans peu de temps, et sans doute des hausses encore plus massives à attendre dans les trois prochaines années : telles sont les conséquences de la vendange catastrophique — une des pires de toute son histoire — que la Champagne a connue cet automne. Les Champenois escomptaient tirer de leurs vignes de quoi fabriquer 200 millions de bouteilles ; c'est à peine si, avec la présente récolte, ils pourront en tirer la moitié.

Cet « incident de parcours », qui, dans certains secteurs, frisa la catastrophe, vient casser net l'élan du champagne depuis quelques années, tant en France qu'à l'étranger.

La vendange 80 aura en tout cas permis à la Champagne de battre un record : celui du prix du raisin. Il fallait en 1980 23,50 francs pour obtenir un kilo de cette précieuse denrée. Un prix qui s'explique par le fait que toutes les marques célèbres sont dans l'obligation d'acheter hors de leurs propriétés près de 70 % du raisin nécessaire à la fabrication de leur vin. Le prix des grappes, raréfiées par un début d'été « pourri », a monté en flèche. Et il a fallu toute la pondération du Comité interprofessionnel du vin de Champagne pour éviter surenchères et abus.

De mémoire de Champenois, en effet, jamais récolte n'avait été aussi faible. Même en 1978, la dernière année noire, le rendement à l'hectare avait été supérieur. Dans certains endroits, les vignerons ne se sont même pas dérangés pour aller cueillir le peu de grappes qui garnissaient les ceps. Fait rarissime en Champagne, comme dans toute autre région viticole, la gendarmerie d'Epernay a dû enquêter sur un important vol de paniers de raisins, laissés au bord de la route en attendant d'être conduits au pressoir...

La rareté du raisin et la flambée de son prix qui en a résulté sont la cause première de la hausse du produit fini.

Il faut en effet une moyenne d'un kilo et demi de grappes pour fabriquer une bouteille de champagne. Cette année, la « matière première » coûtera déjà plus d'une trentaine de francs, c'est-à-dire pratiquement le prix d'un champagne courant dans un supermarché il y a quelques années. Pourtant, selon l'usage qui veut qu'un champagne ne soit offert au palais des amateurs qu'après trois années en cave, les effets de la crise de 1980 ne devraient, en toute bonne logique, se faire sentir qu'en 1983 seulement.

Hélas pour le consommateur, dès les fêtes 1980 les firmes ont réajusté en hausse les tarifs. Pour une raison mathématiquement implacable : puisqu'il faut trois ans pour sortir un champagne, il est urgent de ne pas gaspiller inutilement les stocks dont on dispose. En d'autres termes, une bouteille trop facilement vendue en 1980 ou 1981 risque de faire cruellement défaut, en 1983, quand la maigre récolte de l'automne dernier viendra sur le marché. C'est pourquoi, de la grande firme à envergure internationale au petit récoltant de village, tous les Champenois appuient à la fois sur l'accélérateur de la hausse et sur le frein de la consommation.

Après la crise pétrolière qui avait notablement réduit la vente du champagne chez les gros consommateurs étrangers traditionnels (Anglais et Américains notamment), l'industrie champenoise, de nature fort encline à l'endettement, avait dû, il y a cinq ans, opérer un repli stratégique. Sous la pression des banquiers soudain fort inquiets, la plupart des grandes marques avaient, en hâte, « réalisé du stock ». Ce fut alors l'époque bénie où le champagne coûtait à peine plus cher que le mousseux de qualité. En 1978, changement de décor : une première récolte déficitaire rétablit l'équilibre et le champagne retrouve un prix qu'il considère comme plus compatible avec sa dignité.

La part du rêve

Depuis, tout était, si l'on peut dire, revenu à la normale. Puis vint l'automne 80, deuxième récolte nettement mauvaise en trois ans. Luc Trouillard, directeur des exportations d'une grande marque d'Epernay, tire ainsi les conséquences de la vendange récente : « *La Champagne était en train de « se refaire une santé » après la saignée des 75 et ce bradage suicidaire qui faillit nous conduire tous à notre perte. Avec les mauvais résultats de la récolte 80, la Champagne va, pendant un an ou deux, « tirer la langue », et le consommateur aussi...* »

Techniquement, il aurait, sans doute, été possible d'atténuer les fâcheux effets de cette nouvelle situation. Mais c'est compter sans la fierté légendaire des Champenois, persuadés de produire le meilleur vin du monde. Intransigeants sur la qualité de leur produit, ils le sont tout autant sur le prestige de leur image de marque. « *Le champagne, c'est 50 % de vin et... 50 % de rêve* », reconnaissent volontiers les attachés de relations publiques des grandes maisons de Reims ou d'Epernay. Et le rêve, comme chacun sait, n'a pas de prix.

Sacrifier le marché extérieur pour répartir équitablement les hausses rendues inévitables ? Cette seule idée fait dresser les cheveux sur la tête des responsables des firmes les plus connues. Jacques Séguillon, directeur commercial d'une importante maison rémoise, explique ainsi sa décision de ne pas limiter ses ventes à l'étranger : « *Notre maison a eu trop de mal à conquérir certains marchés étrangers pour se permettre de les « laisser tomber ». Nous imposerons des restrictions quantitatives à nos agents. Mais seulement dans une limite raisonnable, sans quoi nos clients n'en comprendraient pas la raison.* »

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de 56 millions de bouteilles vendues à l'étranger en 1979 (29 millions de plus qu'en 1969 !) ; cette progression régulière donne des arguments de poids à ceux qui préfèrent préserver les marchés extérieurs, tant qu'il n'y a pas péril en la demeure. Les Britanniques, les Américains et les Italiens devraient pouvoir continuer, sans inquiétude, leur compétition en tête du « hit-parade » des pays importateurs. Une compétition dans laquelle les Britanniques viennent de ravir la première place aux Italiens avec près de 10 millions de bouteilles importées en 1979 ! Des chiffres qui ne seront sans doute pas reconduits dans les prochaines années. Et pour cause.

Pour ne pas avoir à rémunérer un personnel prévu pour 200 millions de bouteilles quand ils n'en produiront tout au plus que 90 millions, les professionnels du champagne envisagent des mesures draconiennes. Réductions d'horaires, voire licenciements sont à craindre dans un secteur industriel où, jusqu'à présent, les méfaits de la crise et du chômage ne s'étaient pas trop fait sentir. On peut même affirmer que, assurés d'un minimum de 3 500 francs mensuels, les six mille employés, cavistes et techniciens que compte l'industrie du champagne, voyaient la vie en rose. Il est de notoriété publique, par exemple, qu'une grande maison d'Epernay pratique en matière salariale et sociale une politique très avancée.

Pour ce qui est des autres, producteurs indépendants, petits négociants ou récoltants-manipulants, souvent d'ailleurs les trois à la fois, ils devront, selon l'expression de l'un d'eux, « *se serrer un peu la ceinture* ». L'opération sera d'autant moins douloureuse que le vigneron champenois ne passe pas pour être des plus démunis. La région demeure la seule zone agricole française qui ne se dépeuple pas. Et où l'on peut vivre très à son aise, c'est le moins que l'on puisse dire, sur 3 hectares de vignes. « *Si vous connaissiez comme moi les comptes en banque de certains viticulteurs du coin, vous n'en reviendriez pas* », confie un cadre du Crédit agricole rencontré à Pierry.

Mercedes

On murmure par exemple que, dans les bals de la campagne environnante, les jeunes et jolies vigneronnes arborent des bijoux dignes des princesses du pétrole. Ou que, chez les agents de voyages d'Epernay, les séjours à Rio et à Bali se vendent comme des petits pains.

On raconte que certain petit village de la fameuse Côte des Blancs détient le record de France du nombre de voitures possédées par tête d'habitant. Ou encore que le représentant de la firme Mercedes à Epernay possède la concession la plus fructueuse de France. On est même allé jusqu'à prétendre — mais que ne dit-on pas sur le sujet — qu'à Mailly-Champagne, lors de la grande récolte de 1970 (l'année où l'on vidait les châteaux-d'eau pour y stocker l'excédent de jus !), cinq Maserati « S.M. » se sont vendues, coup sur coup, à des habitants du village.

Il faut dire que, dans un pays où, très récemment encore, l'hectare de vigne premier grand cru se négocie en moyenne aux alentours du million de francs, l'idée d'augmenter le patrimoine familial n'est plus qu'une douce illusion. On comprend que les jeunes Champenois, une fois équipés en matériel technique, préfèrent la « voiture de l'année », l'argent vite dépensé et la « frime » ostentatoire au bas de laine. D'autant que, de tradition, les vertus chères à l'Ecosse et à l'Auvergne n'ont jamais fait beaucoup d'adeptes en Champagne...

Pourtant, ces petits propriétaires (ils sont dix-sept mille répartis sur 25 000 hectares) ont en main des atouts. Dans le camp d'en face, si l'on peut dire, les grandes firmes en sont déjà réduites aux fusions et aux regroupements. Pour rechercher des appuis en argent et en stocks, auprès de concurrents mieux lotis en ce domaine. On apprenait dernièrement que le groupe rémois Heidsieck venait d'absorber la respectable mais plus petite maison sparnacienne de Venoge. Et cette fusion en appellera sans doute d'autres.

La région champenoise est en effet à l'heure du choix.

Ou le champagne deviendra avant tout un « vin de propriétaires », dans une gamme de prix certes élevée, mais abordable. Ou il ne sera plus qu'un produit de super-luxe, ce « concentré de fête » qu'en vérité il ambitionne d'être depuis l'époque lointaine où ses meilleurs agents de publicité étaient les favorites du roi. Il faudra, dans cette hypothèse, s'attendre à payer au prix fort ce breuvage sophistiqué... Et à prendre en compte les risques inhérents à un tel choix. A commencer par la concurrence intérieure des mousseux, et celle des « faussaires » qui, à l'étranger, ne manqueraient pas de redresser la tête.

La vendange 1980 aura eu le mérite — et c'est bien le seul — de poser le problème. Une mauvaise récolte l'an prochain obligerait cette fois les Champenois à le résoudre. Dans un climat qui, alors, s'apparenterait fort à une catastrophe.

REFLETS

Le rire

Je regardais cet homme à qui la poussière, la pluie et les plis des ans avaient donné ce même teint de glaise que le sable de carrière dont il chargeait à larges pelletées une remorque. La solitude et la septantaine bien passée l'avaient figé en une caricature de vieux paysan breton, dont on ne savait, des vêtements usagés ou du corps usé, de la casquette élimée ou du visage émacié, lesquels portaient le plus la marque du labeur.

Son cou me fascinait quand le mouvement des épaules faisait se tendre la peau crevassée telle une irrégulière mosaïque grenée des stigmates du temps. Son geste me plaisait dans la régularité de l'effort qui laissait deviner une farouche volonté de durer apprise au gré des affrontements quotidiens avec la nature.

Son rire me surprit.

Un rire de crécelle qui monta, monta, et ne s'arrêta que de ne plus pouvoir s'entendre. Un rire qui résonnait de toute la dérision jetée sur un monde méprisant les intelligences non domestiquées. Un amer ricanement de vieillard qui sentait confusément qu'il mourrait seul.

Le silence alentour un moment partagé dans la complicité de l'effort et du crissement de nos pelles avait laissé, de par la fatigue ou la gêne, s'éloigner nos pensées, nos âges et nos cultures.

Le rire porte souvent la marque de l'impuissance des hommes.

FANCH OLIVIER.

La chambre du roi

Il fallait un après-midi désœuvré et la garde de mon neveu de treize ans pour que je mette les pieds au château de Versailles. Le Roi-Soleil, « *l'Etat c'est moi* », les talons hauts, les mollets renflés et les perruques, tout cela m'était sorti de l'esprit depuis l'époque des compositions d'histoire. Nous voici donc en haut du parc où des fantômes informes, statues recouvertes de housses verdâtres, jalonnent les allées désertes. La bise qui soulève les feuilles mortes et ride les bassins nous oblige à nous replier bien vite à l'intérieur.

Après les salons surchargés de dorures et de peintures, la Galerie des glaces communique un tel enthousiasme à mon neveu que, dans la foulée, nous décidons de visiter l'appartement du roi. Nous nous joignons donc à la queue qui s'est formée sous l'escalier de la reine, et une longue attente commence. En effet, la porte ne s'entrouvre que pour trente visiteurs à la fois, le guide étant de rigueur. Au bout d'une demi-heure, une accompagnatrice remonte la queue en demandant aux touristes de langue anglaise de sortir des rangs, pour former un groupe homogène. Commentaires hargneux dans la foule :

« Et pourquoi les Anglais passeraient avant nous ?

— A la queue, comme tout le monde !

— Moi, quand j'ai visité le château de Windsor, on ne faisait pas passer les Français d'abord.

— Sont à l'étranger, n'ont qu'à parler la langue du pays ! »

L'accompagnatrice, avec un sourire d'hôtesse, tente d'expliquer l'utilité de la manœuvre. Le groupe d'étrangers se forme malgré tout et passe sous les huées :

« Hou ! Hou !

— A bas les Anglais ! », entend-on.

Interloquée, je dis tout haut que dans le dictionnaire français on trouve le mot « hospitalité », et que je me demande bien à quoi il correspond. Derrière moi, une voix reprend :

« Parlons-en, de l'hospitalité. Moi, quand j'étais à Londres, il y avait trois policiers à cheval, juste dans l'enfilade de Buckingham. Ils bouchaient toute la perspective. Vous croyez qu'ils auraient bougé ?

— Alors, Jeanne d'Arc, ça ne suffit pas ? », dit un monsieur congestionné en poussant un groupe d'enfants qui lèvent le nez à la recherche d'air respirable.

Devant moi, un père se penche sur son fils et tire déjà la morale de la visite :

« Tu vois tout le travail que ça représente, ce château. En ce temps-là, le travail, ça ne faisait pas peur. On y mettait le prix qu'il fallait. Pas comme aujourd'hui... »

Nous nous rapprochons de la porte. Il reprend :

« Même le roi ne chômait pas. Il se levait à 7 h. 30 et recevait déjà ses ministres. Pas question de grasses matinées... »

Enfin, nous entrons. Une dame nous réunit dans l'antichambre et entame un « speech » sur la construction du château. A ce moment, un petit garçon se met à parler haut. La dame se retourne brusquement, claque des mains et dit :

« Ah, non ! Toi tu te tais, hein ! »

Hurlements du bambin, surpris et effrayé. *Exit* de la mère traînant son fils à bout de bras, et criant, dans un français approximatif :

« Je... merde, madame !

— Pauvre gosse », murmure une femme derrière moi.

La visite reprend son cours serein. Le guide n'en finit pas de se lamenter sur les révolutionnaires qui ont saccagé les meubles, vendu jusqu'aux poignées de porte, et sur les Anglais (encore eux ?) qui retiennent le service en porcelaine de Louis XVI, dont chaque assiette a demandé trois jours de travail... Devant une monnaie Louis XV, la dame prend un ton emphatique :

« Durant les cinquante ans de son existence, elle n'a subi aucune dévaluation ! Rien que pour cela, nous devrions rendre à la place Louis XV, celle qu'on appelle maintenant place de la Concorde, sa statue équestre et son nom ! »

La chambre du roi (qui, *« humble et humain, aurait déclaré : elle est trop belle pour un homme de mon âge... »*) suscite un commentaire où rivalisent les chiffres les plus astronomiques. Une femme dit bien haut :

« Il faut espérer qu'il n'y aura plus de révolution pour démolir ce magnifique travail ! »

Je crois rêver. Moi qui pensais que les Français étaient fiers de leur Révolution, de leur prise de la Bastille, de leurs républiques. Erreur. Dans les foules sommeille le besoin d'admirer, la nostalgie du pouvoir incontesté, une sorte de complexe du courtisan. Deux cents ans d'histoire, et toute une éducation qui reste à refaire.

CLAUDE ROLLET.

CONTE FROID

Le zèle

Conducteur d'une rame de métro, il perdait un quart d'heure à chaque station parce qu'il tenait à vérifier personnellement si chaque voyageur était bien installé et satisfait des services de la compagnie.

JACQUES STERNBERG.

AUTRICHE

Sages contestataires de Vienne

Pas facile de se révolter dans une démocratie modèle. Les anciens « gauchistes » à l'autrichienne, qui se trouvent aujourd'hui dans beaucoup de cabinets ministériels, ont compris qu'il vaut mieux tendre la main à leurs petits frères que leur envoyer la police.

DANIEL SCHNEIDER

Ce soir, Martin n'ira pas vendre à la criée le *Kronen-Zeitung*, presse à sensation — « presse pourrie », — transi jusqu'à deux heures du matin sur les carrefours luisants de Vienne, payé au rendement, 1,5 schilling le numéro (1). Ce soir, Martin, une trentaine d'années dont dix, déjà, de « zone », a jeté sa fatigue sur un des matelas poussiéreux qui jonchent la pièce et a sombré, corps et biens, dans un sommeil indifférent au débat fumeux autour de lui.

Ce soir, Martin et cinquante autres occupent Amerling Haus, la maison « communautaire » de Vienne. Dans un coin, deux filets de 30 kilos de pommes de terre attestent que l'on a misé sur la durée. Le thé frémit sur le butagaz et les sandwichs — oignons ou confiture — coûtent très démocratiquement 6 schillings.

Une occupation tranquille, rituelle. Bien malin qui reconnaîtrait occupants d'occupés. Dans ces murs, habituellement, la réunion des appartements communautaires succède aux classes de l'école parallèle, tandis que dans la pièce voisine se déchaînent, à 20 heures, les décibels du groupe rock autrichien Minisex. Drôle de carrefour, en fait : punks, rockers, écolos et marginaux de toutes confessions y côtoient de sages jeunes gens en loden, venus simplement *« consommer de la musique »*. Mais ce soir, pas d'activités, pas de lodens. Ce soir, on occupe.

Que reproche Rudi, par exemple, à cette maison où, de son propre aveu, il vient passer quasiment toutes ses soirées depuis cinq ans qu'elle existe ? De s'être éloignée de l'idéal autogestionnaire des premiers temps, et de s'être peu à peu laissé conquérir par une bande de « buresucrates » ? Des « bureaucrates », objecte-t-il avec lassitude qui n'ont, d'ailleurs, fait que saisir un pouvoir tombé en quenouille. Surgissent alors d'autres griefs : le bistrot est « sans âme » et, surtout, provocation, la bière s'y vend 20 schillings.

Duègnes

Mais que cette auto-occupation est triste ! L'un des occupants, pour avoir osé déserter les sandwichs autogérés au profit des hamburgers du McDonald's, tout proche, a tout à l'heure été tancé par une assemblée générale de trois barbus sérieux comme des papes. *« Toujours pareil*, soupire Rudi. *On parle, on parle, mais c'est dans la rue qu'il faudrait être ! »*

Quelle idée incongrue, nous répétera-t-on trente fois, que de venir enquêter sur les états d'âme de la jeunesse autrichienne. Ah, oui ! peut-être s'intéresse-t-on à la querelle haletante des « poppers » et des « mods » ? Alors voilà, les « poppers » portent la mèche tombante sur l'œil, ne s'habillent pas à moins de 5 000 schillings, et proclament hautement entre deux glaces au cassis que « *tout ce qui n'est pas popper est prolo* ».

Ces obsédés du « look » méprisent cordialement les « mods », qui arborent, eux, petits chapeaux et lunettes-miroir et se veulent — là est la divergence idéologique — « plus créatifs » que les « poppers ». Le tout est circonscrit bien entendu à quelques cafés du très chic premier arrondissement de Vienne.

Est-ce cette jeunesse-là qui intéresse ? Non ? Eh bien, désolé, Vienne n'a pas autre chose en magasin ; pour 60 % la population a dépassé l'âge de la retraite.

Vienne est une ville de duègnes qui salivent devant les pâtisseries et rudoient, dans les trams, des enfants figés. Une ville de pépères qui attaquent gaillardement d'homériques *wiener-schnitzels* (escalopes panées) au fond des cafés 1900.

Une ville dont le prince est un chienchien à sa mémère. Où les concerts les plus fous se taisent peureusement à onze heures du soir.

Bien sûr, on invoque l'histoire. Vienne digérerait mal son menu trop riche, de Metternich à l'Anschluss, le tout scellé par le Traité d'Etat de 1955, qui ouvre la voie à la proclamation de la neutralité de l'Autriche. Bien sûr, on invoque l'économie florissante, l'inflation qui plafonne à 2 %, le chômage quasi inexistant, le revenu par tête — plus de 8 000 dollars — parmi les plus élevés du monde, le tout garanti par une paix sociale fondée sur la politique de *Sozialpartnerschaft*, modèle probablement inimitable de concertation entre la puissante Fédération syndicale — qui regroupe les deux tiers de la population active — et le patronat.

L'inspecteur

« Si la jeunesse autrichienne est si calme, explique, imparable, un jeune lycéen populiste, *c'est qu'elle n'a aucun motif de mécontentement ! »* Mais Christoph, qui se dit du Mouvement alternatif, fournit une autre explication : *« Si l'Autriche est le pays le plus ennuyeux du monde, c'est parce qu'elle s'est donné une extraordinaire machine à intégrer les contestations. »*

Les deux explications sont, sans doute, vraies et se complètent subtilement. Voici, par exemple, un dimanche matin, une quinzaine d'apprentis, dans la salle du café « Commune » géré par les jeunes socialistes, qui exposent leurs doléances à monsieur l'inspecteur principal des lycées techniques. Tout y passe, du manque de démocratie à l'école à l'insuffisance de la formation générale, sans oublier le mépris que leur témoignent « les autres », ceux de l'enseignement classique.

Studieux, l'inspecteur principal prend des notes, répond, explique, avec force graphiques, l'accroissement des effectifs, se plaint des difficultés rencontrées auprès des directeurs pour imposer l'innovation. Respect mutuel, tolérance, compréhension. Chaque dimanche matin, à l'heure où d'autres se font porter les *Brötchen* (petits pains) au lit, les jeunes socialistes invitent à une réunion de ce type les responsables les plus divers, jusqu'au chancelier Bruno Kreisky lui-même qui, avec cent cinquante présents, a battu le record d'affluence.

« Dialogocratie »

« Occasion pour les jeunes de faire entendre leur voix et d'aiguiser leur combativité », selon un leader des jeunes socialistes, ces réunions apparaissent à Christoph comme autant de lieux où se désamorcent les conflits : *« Après avoir pu tout déballer au bon Dieu en personne, on ne se sent pas enclin à descendre dans la rue ! »*

Forme suprême de la démocratie ou diabolique manipulation ? L'Autriche a instauré la « dialogocratie ». Entre jeunes et pouvoirs, on a multiplié les ponts. Le chancelier Kreisky a son « conseiller pour le mouvement alternatif ». Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a délégué aux contacts avec les marginaux une de ses membres, qui a dûment placé ses enfants à l'école parallèle d'Amerling Haus.

Autres passerelles, les organisations de jeunesse du parti socialiste, qui offrent un joli dégradé du rouge au rose pâle, à mesure que l'on avance en âge et... en responsabilité. A l'origine était la Jeunesse socialiste, dont les responsables du parti, au début des années 70, s'inquiétèrent des foucades et des accents marxisants.

La Jeune génération, un mouvement plus intégré au parti et regroupant les militants jusqu'à trente-huit ans, fut alors créée pour lui faire pièce. Les deux constituent aujourd'hui d'irremplaçables viviers de jeunes talents pour cabinets ministériels : les anciens de la « génération de 68 » peuplent les bureaux de la chancellerie et les rédactions de la presse socialiste.

La réalité, là encore, est ambiguë. Se défendant d'être de simples instruments de récupération des contestations pour le compte du parti, les deux organisations se targuent à juste titre d'avoir, sur des questions qui leur sont chères (opposition au nucléaire, ventes d'armes autrichiennes au Chili), infléchi, de l'intérieur, les positions de leurs aînés.

Une petite « Scandinavie du Sud », alors, l'Autriche ? Un flot de réformisme sincère et de tolérance quotidienne ? On pourrait le croire, en écoutant Christoph, badge antinucléaire sur le parka et cheveux aux épaules, recenser tout naturellement ses amis personnels au sein de l'appareil d'Etat : deux collaborateurs directs du chancelier Kreisky, son fils, le secrétaire général du parti socialiste, sans compter quelques députés...

Mais le microcosme politico-intellectuel de Vienne ne doit pas masquer la réalité des provinces, où les organisations de scoutisme font le plein depuis des décennies, des provinces conservatrices (2), fiefs de l'Eglise : *« J'ai failli me faire renvoyer du premier conseil municipal parce que j'y suis arrivé sans cravate »*, raconte Fritz, élu unique d'une liste « alternative » à Baden, une petite ville de vingt mille habitants à 30 kilomètres de Vienne.

Trois générations

Jusqu'en 1970, les homosexuels vivaient dans la terreur du concierge, qui pouvait dénoncer à la police leurs relations passibles, même en privé, de cinq ans d'emprisonnement. Subsiste, encore aujourd'hui, l'interdiction des rapports avec les mineurs de dix-huit ans, de la prostitution homosexuelle (il est vrai que la prostitution hétérosexuelle est aussi — *officiellement* — interdite) des associations et de la propagande en faveur de l'homosexualité. *« Le parti socialiste nous reçoit toujours très aimablement quand nous allons demander l'abrogation de ces articles*, raconte Michaël, membre du groupe Initiative homosexuelle, *mais on les sent morts de trouille devant l'électorat ! »*

Contradiction encore : si l'avortement est libre depuis 1975, seuls quelques hôpitaux, la plupart viennois, osent le pratiquer. Une très dynamique secrétaire d'Etat s'affirme prête à recevoir les citoyennes qui s'estiment victimes de discriminations sexistes, à écouter les plaintes contre telle publicité, tel manuel scolaire, jugés phallocrates ; *« mais elle n'a aucun moyen*, estime Brigitte, qui milite dans un mouvement féministe. *Elle se répand en colloques, en symposiums ! »* De fait, les réalisations sont maigres. La plus notable est l'ouverture, à Vienne, d'une maison de femmes battues, dont les féministes critiquent le fonctionnement adémocratique.

Tentatives permanentes — et éclatantes de bonne foi — d'intégrer toutes les différences, tribune immédiatement offerte à toute voix dissidente : les soupapes de sécurité ne manquent pas. Dans quel autre pays des jeunes d'une vingtaine d'années pourraient-ils, dans une émission télévisée hebdomadaire significativement appelée « Sans muselière » traiter en toute liberté de la drogue, de l'alcoolisme — *« cette drogue légale »*, — des interdictions professionnelles d'enseignants — rien à voir avec le *Berufsverbot* allemand : l'une était accusée de noter trop largement ses élèves, l'autre soupçonnée d'éthylisme, — du nucléaire, des revendications des apprentis ?

Ces inlassables entreprises de séduction par lesquelles le pouvoir répond à ceux qui le contestent ne laisse à ces derniers d'autre choix qu'entre une progressive intégration — à l'usure — et un superbe isolement, qui les confine en d'harassantes polémiques internes — l'occupation d'Amerling Haus en est un exemple parfait — ou la compilation de leurs hauts faits à l'usage des générations à venir.

Car la contestation autrichienne a tout de même une histoire, trois histoires entrecroisées, plutôt, presque celles de trois générations. A l'origine, pas de surprise, la guerre du Vietnam, qui engendre une demi-douzaine de groupuscules trotskistes ou maoïstes survivant aujourd'hui dans la plus totale indifférence, à côté d'un parti communiste ramené à 2 % des votes par son soutien de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

1976 marque une date limite, avec l'occupation par quelques centaines de jeunes viennois inorganisés d'abattoirs désaffectés où fut proclamée une éphémère commune autogérée, lieu d'un happening artistique, politique et affectif qui dura tout l'été. Ses forces dûment recensées, on décida, pour prolonger l'action, de s'organiser en petits groupes.

Les appartements communautaires de Vienne (une cinquantaine) se sont ainsi réunis pour tenter de créer un groupe d'entraide d'urgence — en cas d'expulsion, — une coopérative de petits achats et une agence immobilière parallèle, tentatives qui ont piteusement buté sur l'apathie générale. Trois boutiques d'alimentation « bio », ouvertes par les « écolos », font office de lieux de rencontre. Côté féministes, on s'est mobilisé autour de projets précis (librairies de femmes, maisons de femmes battues, centres de « communication »).

Protégés

Surtout présente à Vienne, où elle dispose de son journal bimensuel, cette sensibilité « alternative », pour dispersée qu'elle demeure, ne s'en est pas moins, ici ou là, présentée à des élections municipales avec des fortunes diverses, sans se départir d'un légalisme scrupuleux.

Ainsi, bien que la crise du logement y sévisse autant qu'ailleurs, le « mouvement » n'a pas encore osé se lancer dans le « squatt » organisé, *« car ce serait affronter directement le pouvoir »*, frissonne Christoph. Le seul différend entre le conseiller municipal « alternatif » de Baden et ses quarante collègues porte sur l'orientation de la porte du parc de jeux communal, que ce dangereux révolutionnaire voudrait bien voir déboucher à l'écart de la route.

Cette mouvance, qui avec Amerling Haus — elle aussi conquise de haute lutte après une occupation historique, — a trouvé son port d'attache, fournit ses forces vives à la très large mobilisation antinucléaire qui, en 1978, obligea le gouvernement à soumettre à référendum — le « non » l'emporta de justesse — la mise en marche de la centrale de Zwentendorf.

Dernier avatar et troisième génération, toute fraîche éclose, un mouvement radicalement apolitique, regroupant des lycéens et apprentis de seize à vingt ans — rencontrés, pour la plupart, à la faveur des manifestations antinucléaires, — qui, fort des mille signatures recueillies à une pétition, revendique... le droit de marcher sur les pelouses viennoises et l'ouverture d'une salle de rock subventionnée par la mairie, mais autogérée.

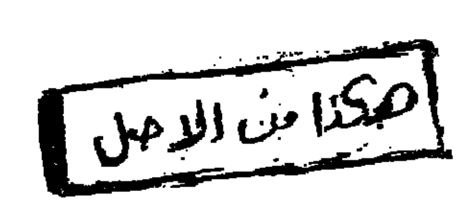
Un mouvement « à la zurichoise », la « répression » en moins. Les partis leur ouvrent tout grands leurs bras et leurs ronéos, les édiles crient bien haut leur ardeur négociatrice, toutes réactions — *« diaboliquement intelligentes »*, remarque l'un d'eux désabusé — qui n'ont pas peu contribué à dégonfler et dépolitiser le mouvement.

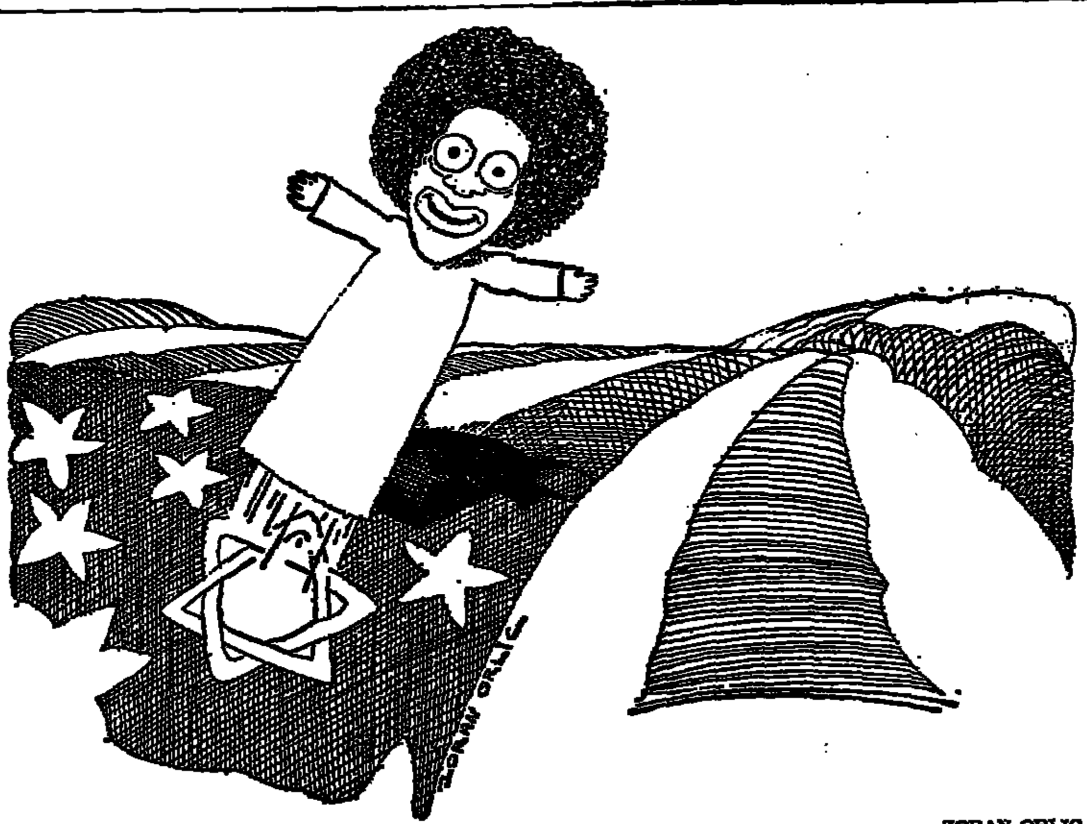
Parlez-leur lutte des classes ou tiers-monde, ces adolescents sourient poliment. Pas leur problème. *« Ils se réfugient dans un rejet en bloc des adultes et de tout ce qui en procède »*, estime un animateur d'Amerling Haus. L'idée d'arracher des pavés ne les a jamais effleurés, et ils pressentent confusément que le dialogue, qu'on leur propose tous sourires dehors, les piège.

Alors ils font le gros dos. Se calfeutrent. S'organisent, par exemple, une « assurance métro » qui, moyennant minime cotisation, indemnise les malchanceux pincés sans ticket. Manifestent du bout des banderoles. Et réclament tranquillement l'îlot « au-to-gé-ré » — traduisez *« bas les pattes, les adultes »* — où cultiver, douillettement protégés du monde, leur relation entre pareils. ■

(1) schilling = 0,32 F.

(2) Sur les neuf provinces (Länder) que compte l'Autriche, six sont gouvernées par les populistes, trois seulement par des sociaux-démocrates.





ZORAN ORLIC

ÉTATS-UNIS

Quand les Noirs sont juifs

Ils sont plusieurs dizaines de millions d'« Hébreux éthiopiens » aux Etats-Unis à se réclamer de leurs origines juives et à pratiquer la religion mosaïque. Et à cumuler les exclusions des racismes antinoir et antisémite.

ULYSSES SANTAMARIA

NEW-YORK, samedi soir. L'office du sabbat vient de commencer dans une synagogue. Rabbin et fidèles récitent avec ferveur les prières hébraïques. En haut, les femmes en turban et robe blanche. En bas, coiffés de leur calotte, les hommes. Dans les travées, entre deux prières, des bouts de conversation en anglais relevée d'expressions yiddish.

Un office du sabbat comme tant d'autres aux Etats-Unis. Et pourtant, tout comme ses fidèles, l'officiant, la quarantaine sportive, le rabbin Jacob, est noir. Derrière lui, auprès des rouleaux sacrés de la Torah, un portrait : celui de Hailé Selassié, le Lion de Judée, feu le négus déchu d'Ethiopie. Et, passé le seuil de la synagogue, le battement chaotique de la vie de Harlem.

Difficile à chiffrer cette communauté juive noire américaine qui se proclame hassidique (orthodoxe). Selon Yacov Gladstone, un professeur d'hébreu de race blanche, fondateur du Hatzaad Harishon (« le Premier Pas ») — une organisation qui tente de jeter un pont entre juifs d'origine européenne et juifs noirs — l'existence de cette communauté judéo-noire fut jusqu'à un passé très récent *« un des secrets les mieux gardés des juifs d'Amérique »*.

En l'absence de données statistiques, il faut se contenter d'estimations : elles oscillent, selon les sources, entre 30 000 et 90 0000 Noirs juifs. Cette communauté a pour centres religieux une demi-douzaine de synagogues dans la cité de New-York (dans Harlem, le Bronx, Brooklyn) et d'autres congrégations à Washington, Philadelphie, Chicago et dans l'Etat du New-Jersey. Dévôts et adeptes de congrégations judaïques bien organisées, la plupart des Noirs juifs font partie des « cols bleus » (ouvriers). Ils possèdent leur propre séminaire (Ethiopian Hebrew Rabbinical College) et divers centres socio-culturels, où l'enseignement leur est dispensé à la fois en hébreu et en yiddish. Et, bien entendu, ils ont leurs restaurants « cachère ».

Beta Esraël

Refusant par ailleurs l'appellation de « juifs noirs » ou « Noirs juifs », ils lui préfèrent celle d'« Hébreux éthiopiens ».

Pourquoi Hébreux éthiopiens ? Selon le rabbin Jacob, « *c'est dans l'ancien royaume de Saba qu'il convient de rechercher l'origine des Noirs juifs : Ménélik Ier, fils du roi Salomon et de la reine de Saba, fut le fondateur de la lignée impériale des « 613 Lions de Juda » (son dernier descendant régnant fut l'empereur Hailé Selassié) à laquelle mit brutalement fin la récente révolution éthiopienne. Le Négus Hailé Sélassié devint copte apparemment sous la pression des Britanniques, sa conversion constituant une des conditions des négociations qui mettaient fin à la première guerre italo-éthiopienne (guerre d'Abyssinie).* »

Pour les théoriciens et les exégètes de la communauté judéo-noire, cette origine lointaine est avérée par la survivance d'un petit peuple d'Ethiopie établi autour du lac Tana, au sud de Gondar, les Falasha. Ces derniers se donnent eux-mêmes le nom de « Beta Esraël » (« la Maison d'Israël »). Mais les Ethiopiens les ont toujours appelés « Falasha » ce qui signifie en ge'ez, l'ancienne langue littéraire, « émigrés, exilés, étrangers ». Les Falasha observent les rituels judaïques et la loi mosaïque tandis que leurs synagogues gardent toujours leur rôle privilégié de centre religieux et culturel au sein du village.

La mythologie falasha explique leur ascendance juive selon diverses théories : ils seraient les descendants directs du roi Salomon. Ils auraient fait partie de l'une des tribus perdues d'Israël. Leur conversion s'expliquerait par leurs contacts fréquents avec des marchands juifs du Yémen. Enfin, Jacob et les patriarches auraient été, assurent-ils, de race noire.

Il est d'ailleurs important de remarquer que, dans l'Ethiopie impériale, tous les commerces étaient fermés le samedi et que l'on y a toujours pratiqué la circoncision rituelle, dans un pays où l'Eglise copte d'obédience chrétienne détenait un rôle capital dans la vie socio-religieuse. L'Ethiopie est d'ailleurs le seul pays chrétien où se pratique la circoncision

C'est au début du vingtième siècle que vont lever les ferments du nationalisme noir. Au commencement de la première guerre mondiale on assista à un important courant migratoire des Antilles britanniques vers les Etats-Unis. Dans son sillage se développa une communauté judéo-noire

En réalité nationalisme et judaïsme noirs étaient des mouvements assez intimement liés. Marcus Gravey, la tête pensante du Mouvement du retour en Afrique se faisait appeler « le Moïse noir » et dans une certaine mesure ces deux courants partageaient le même leadership. Les juifs noirs constituaient des éléments importants du courant nationaliste noir et l'échec de ce dernier provoqua une crise au sein de l'embryonnaire communauté judéo-noire. En fin de compte, le mouvement se scinda en deux : une partie de ses adeptes émigra au Libéria, l'autre resta aux Etats-Unis sous la direction de Wentworth A. Mathew, dirigeant du Comandment Keepers Congregation of the Living God (Congrégation des zélateurs des commandements du Dieu vivant), le plus important groupe de pratiquants du judaïsme dans les quartiers noirs des métropoles américaines. Doyen des rabbins new-yorkais, Mathew a reçu sa formation intellectuelle et spirituelle à l'école rabbinique de Cincinnati (Ohio) — la plus importante hors des frontières d'Israël. Parlant parfaitement hébreu et yiddish, il a mis ces deux langues au programme d'étude de ses fidèles et a donné à la communauté judéo-noire un élan spirituel tout en lui imprimant son caractère hassidique. Mathew avait vécu à la Jamaïque où en raison de la trop forte pression du christianisme des colonisateurs latins ou anglo-saxons, il n'y eut jamais d'épanouissement religieux original chez les Noirs et évidemment pas de développement du judaïsme. Par conséquent, c'est sur le sol de Harlem que prit racine la structure religieuse de la judéité noire qui existe aujourd'hui aux Etats-Unis.

Les Rastafarians

Toutefois, on peut rappeler que l'association symbolique des juifs noirs avec l'Ethiopie révèle quelques affinités avec le plus connu des mouvements noirs caraïbes, celui des Rastafarians. Ce courant d'identification à la culture africaine — et plus spécifiqement à celle de l'Ethiopie — s'intéressait donc particulièrement aux Falasha et vouait un culte charismatique à la personne du Négus Hailé Selassié. Il n'a jamais créé d'Eglise, mais il a laissé une forme de musique propre à la culture jamaïquaine le reggae.

Ainsi, cette quête d'une double appartenance à l'Afrique d'une part, à Israël d'autre part, met les Noirs juifs américains dans une marginalité double elle aussi : ils sont des marginaux par rapport à la communauté noire et tout autant par rapport aux juifs blancs. En effet, aucune des deux communautés n'apprécie le slogan que les juifs noirs ont récemment adopté : « *Israël est notre mère patrie, l'Afrique est notre pays père.* »

Toutefois, Israël, cette « mère patrie » des juifs noirs, ne s'est pas montrée particulièrement accueillante à l'égard des quelque mille cinq cents immigrés judéo-noirs qui ont voulu bénéficier de la « loi du retour » et émigrer en terre de Sion. Leur tentative d'immigration suscita une crise qui n'est toujours pas dénouée. Les autorités israéliennes, comme les immigrés judéo-noirs, portèrent l'affaire devant la presse et jusqu'à la Knesset. Comme on brûle ses vaisseaux, ces immigrés durent même brûler leurs passeports pour éviter une déportation, et c'est seulement au cours de ces deux dernières années que la Knesset a créé un comité chargé de conseiller le gouvernement sur cette épineuse question. L'été dernier, le comité recommanda d'autoriser l'immigration permanente des juifs noirs en Israël, mais le ministère de l'intérieur de Jérusalem n'a pas encore rendu sa décision définitive.

Aux Etats-Unis, dans leurs relations avec les autres Noirs, les juifs de couleur rencontrent aussi des difficultés. Dans leur volonté opiniâtre de se forger une identité qui soit fiable et viable, ces Hébreux éthiopiens ont même choisi de se vouloir plus juifs que les juifs européens. Dans leur lutte pour s'affirmer en tant que peuple opprimé, dans leur combat pour s'approprier l'essence du judaïsme, ils sont allés jusqu'à reprendre à leur compte la façon de vivre des juifs européens : bien entendu, ils se sont imposé l'ensemble des rites judaïques, les tabous alimentaires de la loi mosaïque (interdiction de consommer du porc, de mêler viandes et laitages, etc.) et ils adoptent également leur tenue vestimentaire (port de la calotte). Ils en sont arrivés à pratiquer l'étude de l'hébreu, langue officielle d'Israël. Mais aussi celle du yiddish. Cet emprunt et cet usage du yiddish sont considérés par les juifs noirs comme une véritable démonstration de la preuve d'une appartenance totale et sans équivoque au monde judaïque puisque cette langue en est une composante caractéristique. Même si elle est typique de l'Europe centrale.

Antisémitisme

Toutefois, il faut bien reconnaître que les juifs blancs, de leur côté, se démarquent largement de leurs coreligionnaires noirs, ne leur laissant que peu de place pour s'exprimer au nom de la communauté juive américaine. Ainsi, un Sammy Davies, chanteur noir et juif, n'est pas à proprement parler considéré comme un véritable élément de trouble par les juifs blancs, mais on le regarde avec quelque condescendance.

C'est d'ailleurs plutôt au cœur du ghetto des juifs noirs que la question judéo-noire est la plus aiguë. Car la communauté noire, le plus souvent chrétienne, est marquée par un sentiment d'antisémitisme — dû pour l'essentiel au fait que, dans ces quartiers déshérités, les commerçants et les réseaux de distribution alimentaires sont le plus souvent contrôlés par des juifs. Du coup, les juifs noirs sont considérés sous l'angle de leur caractère hybride, qui suscite parmi la population un certain malaise. Dans les cas les plus bénins (pour les tabous d'hygiène alimentaire par exemple), on les brocarde. Dans les cas les plus graves, se développent de véritables manifestations antisémites.

Ainsi la lutte des juifs noirs ou Hébreux éthiopiens, par-delà ses avatars successifs, reste cependant attachée à une valeur intrinsèque : à savoir une lutte pour affirmer l'identité d'un groupe humain minoritaire qui cherche à faire valoir en même temps sa foi et ses droits. Dans une Amérique où les valeurs fondamentales des classes dirigeantes ont toujours reposé sur l'affirmation du WASP (White, Anglo-Saxon, Protestant) et une dynamique de refus, de rejet et d'oppression de tout ce qui ne ressemblait pas à ce modèle, être juif et noir est pratiquement considéré comme un scandale. En effet, que peut demander de mieux le raciste américain quand les Noirs sont aussi des juifs ? Et quand les juifs sont aussi des Noirs ?

Mais il s'agit de comprendre également que le combat des juifs noirs est aussi celui d'une quête de la liberté pour les minorités ethniques et religieuses qui englobe donc le cas des juifs du monde entier : la diaspora des juifs indiens, des juifs berbères, des juifs d'U.R.S.S., des juifs chinois et japonais. ■

REFLETS DU MONDE

TIME

Une ville à vendre

Navajo, une petite ville de l'Arizona, avait tout pour séduire : son histoire, puisqu'elle fut la première capitale de l'Arizona ; sa situation, à proximité d'un parc national ; et ses revenus, puisque son motel, son café, sa station-service et son magasin général font chaque année 100 000 dollars de recettes. Aussi les acheteurs n'ont-ils pas manqué lorsque la ville, qui compte vingt-quatre habitants, fut mise aux enchères

TIME, qui rapporte cette anecdote, précise que « *les anciens propriétaires avaient fait passer une petite annonce dans les journaux pour vendre la ville aux enchères. Onze personnes ont été particulièrement intéressées, parmi lesquelles le propriétaire d'un night-club de Baltimore qui voulait transformer Navajo en un havre pour les stripteasers à la retraite. L'affaire a finalement été emportée par d'autres pour 815 000 dollars* ».

NORWEST ZEITUNG

Les passionnés du bistouri

On connaissait déjà l'« hospitalite », ce penchant qu'éprouvent certains malades pour l'hôpital et l'univers clos, protégé, qu'il constitue par rapport au monde extérieur. Certains, explique le quotidien ouest-allemand *NORWEST ZEITUNG*, ont poussé cette inclination jusqu'à une véritable passion pour les... opérations chirurgicales.

Le journal écrit : « *Un syndrome que les psychiatres ont baptisé « syndrome de Münchhausen », d'après le fameux baron du dix-huitième siècle connu pour ses mensonges, occasionne des maux de tête aux chirurgiens. De l'avis du docteur Fritz Zastrow, de Münster, les effets de cette maladie psychique sont encore trop peu connus parmi ses chirurgiens de collègues*

» *Sous le terme de « syndrome de Münchhausen » chez un malade, la psychiatrie entend la « tendance au chirurgien » et la disposition continuelle à de nouvelles opérations. Comme l'a expliqué le docteur Zastrow, certaines gens peuvent tellement bien simuler des troubles que le chirurgien se décide finalement à procéder à une opération. Ces étranges patients jouissent de l'état de transe provoqué par des médicaments, du sentiment que l'on s'occupe d'eux et de la disparition du stress de la vie professionnelle. Encouragés par un premier « succès », ils recherchent, comme des drogués, de nouvelles « joies médicales » (...).*

» *Le chirurgien de Münster a fait la connaissance du syndrome de Münchhausen il y a quelques années, en étudiant un procès intenté contre un chirurgien accusé d'avoir commis une faute. Des recherches permirent de reconstituer l'odyssée hospitalière incroyable d'une femme de quarante-deux ans, qui avait séjourné dans une trentaine d'hôpitaux et vingt-trois établissements réservés aux convalescents. Cette malade, extrêmement versée en la matière et pouvant être qualifiée de « fans du bistouri », avait prétendu souffrir, entre autres, d'une appendicite, de douleurs articulaires des genoux, de troubles digestifs graves, de tuberculose et de maux dans la région abdominale.*

» *Le procès était relatif à une opération de la clavicule consécutive à une prétendue tuberculose, après laquelle la femme quitta l'hôpital. Cinq ans plus tard, elle porta plainte contre le chirurgien qui l'avait opérée, prétendant que, depuis, à son bras gauche, elle souffrait d'une atrophie musculaire très accentuée. Ce ne fut qu'après avoir étudié des années durant le tissu de mensonges émis par la « malade » que l'on découvrit qu'elle s'était elle-même administrée les dommages dont elle prétendait souffrir.* »

NEWSLETTER FROM SCOTLAND

Des empreintes digitales pour le whisky

Les Français ont eu leur pastis frelaté. Mais, en Ecosse, on ne mange pas de ce pain-là : comme il y a des races de chevaux, il y a des races de whisky, et l'on n'y tolère pas les mésalliances. En effet, si l'on en croit le mensuel écossais *NEWSLETTER FROM SCOTLAND*, toutes les ressources de la chimie ont été mobilisées pour garantir la pureté du breuvage national.

La revue écrit : « *Des chimistes écossais ont mis au point un procédé nouveau et ingénieux pour prendre au piège les barmans peu scrupuleux qui essaient d'escroquer leurs clients en vendant, au prix des grandes marques, du whisky, du gin ou de la vodka bon marché — et ce, en remplissant d'alcool bon marché des bouteilles portant des étiquettes de grandes marques. L'institut de chimie du conseil régional de Strathclyde (...) a mis en évidence les traits spécifiques de plusieurs marques courantes d'alcools, de sorte que les associations de consommateurs peuvent constater si le contenu de la bouteille est vraiment conforme à celui qu'annonce l'étiquette. Et maintenant l'Association du whisky écossais envoie à l'Institut régional de chimie de Strathclyde des échantillons du whisky qui doit être exporté (...).*

» *Le président de l'Association de consommateurs de Strathclyde, Clive Howard-Luck, est ravi de l'aide efficace que lui apportent ses collègues scientifiques.* « Ces traits spécifiques, *dit-il*, sont comme des empreintes digitales, et fournissent à la justice une preuve indubitable. » (...)

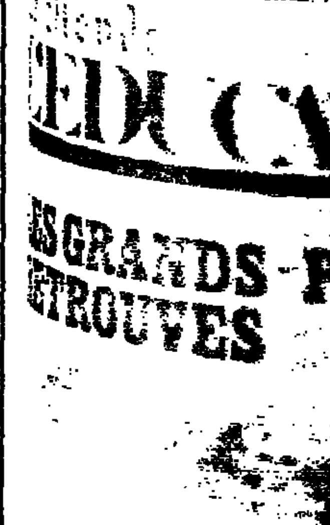
» *Jusqu'à présent, il était presque impossible de prouver devant la justice qu'il y avait une différence quelconque entre l'étiquette et le produit ; mais, maintenant que l'analyse des traits spécifiques a été largement utilisée pour la recherche en matière criminelle, Clive Howard-Luck attend des nouvelles techniques qu'elles dissuadent les barmans malhonnêtes : la possibilité de les faire condamner est beaucoup plus forte maintenant, car les associations de consommateurs peuvent apporter une preuve digne de foi.* »

LE SOIR

Plus de débat sur le sexe des anges

Le débat sur le sexe des anges apparaissait jusqu'à présent comme l'archétype de la question oiseuse. A en croire une information publiée par *LE SOIR*, de Bruxelles, cette grave controverse ne pourra plus guère avoir lieu, puisque Dieu lui-même devrait perdre, au moins aux Etats-Unis, tout caractère spécifiquement... masculin, et ses créatures aussi.

Le quotidien belge écrit : « *Le conseil national des Eglises des Etats-Unis a décidé de modifier le manuel servant à commenter la Bible, en en éliminant toute référence au caractère masculin de Dieu ou de ses créatures. Il va tenter de trouver des formules neutres sans employer les pronoms « il » ou « Lui » et va remplacer toute mention d'« homme » ou de « frère » par les expressions « l'être humain » ou « les frères et les sœurs ».* »





« Dallas » sur TF 1

Qui a tué J.R. ?

ÇA y est, ça vient, Dallas arrive enfin ! Dallas, vous connaissez ? Pas la ville, le feuilleton américain, le plus grand triomphe de toute l'histoire de la télévision. Et le secret le mieux gardé. Un miracle de discrétion. Car, dans cette ville de Dallas, il y a une famille richissime — bétail, pétrole, un empire, — et à l'intérieur de cet empire il va y avoir un crime. Le fils héritier, John Ross dit J.R., un type odieux, finira par être tué. Par l'un des siens. Lequel ?

A partir de ce moment-là, aux Etats-Unis et dans les cinquante-sept pays qui se sont jetés sur cette haletante histoire à tiroirs, trois cents millions de téléspectateurs ont retenu leur souffle. Les passants, les journaux, les radios, tout le monde s'interrogeait : qui a tué J.R. ? Les paris étaient ouverts. A Las Vegas et à Londres, les bookmakers ne savaient plus où donner de la tête. Les enjeux ont atteint des sommes astronomiques. En pleine campagne électorale, le président Carter débarque à Dallas et déclare qu'il est venu uniquement pour savoir qui a eu la peau de ce bougre de J.R. Une folie, un raz de marée. Au point que Time, cet été, a consacré sa couverture à cette turbulente tribu plus vraie que nature. Et s'est interrogé à son tour. Alors qui ?

Mystère. Black-out total jusqu'à la dernière minute. Personne n'a vendu la mèche. Mais, au lendemain du mot « fin », ignorant avec superbe l'intérêt que pourrait prendre plus tard à Dallas le Vieux Continent, la presse anglo-saxonne a publié en première page la photo du ou de la coupable — attention, je ne veux pas vous mettre sur la piste — comme s'il s'était agi de l'éventreur du Yorkshire.

Vous ferez donc connaissance avec Jock, le père, le patriarche, bel homme encore, belle tignasse blanche, belle et grande gueule. Avec Ellie, la mère, solide, ferme, douce et lucide. Avec leur fils aîné, J.R., brutal, cynique, épais, affreux — tant mieux, on ne regrettera pas sa mort. Avec Bobby, le cadet, lui, c'est un gentil, amoureux d'une ambitieuse. Avec leurs épouses, elles sont ravissantes. Et leur nièce. Elle l'est aussi.

Et si vous vous intéressez aux aventures plus ou moins crapuleuses de ces milliardaires texans, après les treize épisodes que vient d'acheter la chaîne, vous aurez droit aux autres. Il y en a cinquante-quatre. J'en ai vu quelques-uns, au hasard de mes voyages. Ils sont très bien goupillés, chargés à bloc. Il se passe sans arrêt quelque chose à l'écran, et la psychologie très simple, très efficace des personnages, amour, haine, envie, crainte, jalousie, propulse une action en forme de bolide sur la voie à grande vitesse de l'intrigue et du suspense.

C. S.

★ Samedi 24 janvier, TF 1, 21 h. 30.

« Quatre femmes, quatre vies » sur TF 1

Le visage changeant de Nicole Courcel

CLAUDE SARRAUTE

CE n'est pas dans les livres, c'est dans les magazines qu'on va chercher à présent le reflet de ce qu'on est, ou plutôt de ce qu'on voudrait paraître, à trente, quarante ou cinquante ans. Le grand spécialiste de la question ce n'est plus Balzac, c'est Paris-Match. Et qu'est-ce qu'il sort de son fichier au chiffre 40 et à la lettre F, F comme Brigitte Bardot, F comme Raquel Welch, F comme Ursula Andress, F comme Sophia Loren ou comme Dalida ? La photo d'une femme parfaitement belle, heureuse, épanouie, tricotant, le ventre joliment arrondi, la layette du bébé qu'elle a enfin le temps de s'offrir. Amoureuse, séduisante, désirée, elle fait dix ans de moins que la femme de trente ans au siècle dernier.

Oui, de nos jours, à quarante ans, pas de problème, pas souvent. On a la vie devant soi. C'est à la cinquantaine que l'on a, parfois, l'impression, en franchissant le cap du demi-siècle, d'avoir déjà fait un bon bout de chemin. A la soixantaine pour les hommes, qui voient se rapprocher alors dangereusement le butoir de la retraite. Passage difficile, dans certains cas, situation d'autant plus inconfortable qu'elle est appelée à durer un bon bout de temps. Il s'agit donc de l'organiser à sa convenance, de penser un peu à soi, de préserver ou de trouver un équilibre à la fois dynamique et stable.

Mère sur le tard d'une fillette, à qui elle a dédié ses Mémoires, Julie tempête, Nicole Courcel est de celles qui ont su, à la ville, faire face à l'échéance. Cette échéance, elle a choisi de l'avancer de quelques années et d'en montrer à l'écran les limites et les possibilités, en incarnant quatre femmes au tournant de quatre vies imaginées par quatre auteurs différents.

Dans la première émission, le 14 janvier, Robert Mazoyer a eu la curieuse idée d'en faire l'épouse désemparée, dolente et distinguée d'un chef d'atelier dont les enfants — ils étudient à Paris — quittent un à un le nid (« la Maison bleue »). Pas plausible pour deux sous, elle flottait derrière la vitre dans un rôle qui lui allait à peu près comme un bonnet d'évêque à une truite. Dernier volet de la série, « Etre heureux sans le bonheur », va lui permettre de se rattraper et de jouer en virtuose, sous la direction de Jacques Trébouta, une femme de routier qu'on n'est pas près d'oublier.

Totalement une autre

Là, elle est totalement elle-même et totalement une autre, toutes les autres qui sont tout comme elle. Fine et forte, directe et discrète, ferme et friable, court-vêtue, haut-bottée, bien coiffée, bien maquillée, un peu trop, elle est à croquer. Son mari, une brute, la plante là avec trois gosses et... Non, pourquoi vous raconter l'histoire ? Mieux vaut vous laisser le plaisir de sonner bientôt à la porte de Muguette. Vous verrez, elle ressemble à Nicole Courcel.

Nicole Courcel vous l'aurez découverte, entre-temps, derrière le bureau d'une avocate en renom, dans « Belle Alliance ». Méconnaissable. Quand on dit qu'en France, de nos jours, rien ne distingue plus la bourgeoise de l'ouvrière, c'est peut-être vrai pour les jeunes, ça ne l'est pas à nos âges. Là, tout diffère : l'allure, la démarche, la façon de parler, de s'habiller, tout. Cette avocate, Christine de Rivoyre l'a saisie le jour où son amant, acteur à ses heures, la plaque plus ou moins en refusant de partir en vacances avec elle : une croisière en Grèce. Elle n'ira pas non plus, elle retournera en province dans la maison de son enfance, la maison où sa mère s'est éteinte, elle y retrouvera une amie de longue date, une jeune femme mariée à un restaurateur amateur.

Je ne vous en dis pas davantage. C'est une chose à voir, à méditer, une réflexion sur l'amour par opposition à la passion. Exclusive, jalouse, la passion exige, dévore, dresse d'infranchissables barrières entre l'autre et les autres. L'amour, au sens large, lui, accueille, autorise, encourage un bonheur qui ne lui doit rien, un bonheur extérieur au couple. Car tout est là : une mère et une fille, une fille et son amie, une mère et l'amie de sa fille, une amie et son fils forment autant de couples. Ils tissent des liens finalement assez comparables : amour, amitié, la frontière est ténue et chacun puise, au gré de sa capacité à recevoir et à donner, dans le grand fond commun de la tendresse humaine.

Nicole Courcel éclaire à merveille les facettes du miroir où se reflète dans les regards des autres un visage et singulier et pluriel, un visage aussi changeant qu'un ciel d'automne, tout lisse ou tout froissé, tout rose ou tout gris, un visage infiniment touchant, un visage qu'on voudrait épingler à jamais dans notre album de souvenirs.

« Le Mythomane » sur Antenne 2

Suzy Delair et les Pieds-Nickelés

JACQUES SICLIER

LA baronne avait grande allure, lorsqu'elle sortit, à cinq heures, de la prison de Fresnes. Car pour être baronne, on ne s'en trouve pas moins, parfois, en défaut avec la loi. Au premier épisode du *Mythomane* (il y en a six, six récits bouclés), Suzy Delair se présente comme une aristocrate de l'arnaque. Pour son neveu, Norbert Beaufumé (Francis Perrin), elle est « Tante Victoire ». Pour Fernand, l'associé de Norbert, elle est la « baronnesse ». Fernand a de mauvaises manières et tante Victoire, qui ne perd jamais son quant-à-soi, le lui fait constamment sentir : elle a de la dignité, en toutes circonstances.

Suzy Delair, Francis Perrin et Jacques Balutin, trio funambulesque qui, sous le couvert d'une officine sérieuse : l'Institut bio-tellurique, vend aux gogos recrutés par les petites annonces des sachets de poudre aphrodisiaque, des buvards à effacer les fautes d'orthographe et autres produits faussement mirifiques : artisanat petitement rentable, complété par des « coups fumants ». Ce trio est sorti de l'imagination d'Alphonse Boudard, scénariste-dialoguiste de la série comique réalisée par Michel Wyn.

Alphonse Boudard s'est, évidemment, souvenu des *Pieds-Nickelés*, de Forton : Ribouldingue, Croquignol et Filochard. Mais il a renouvelé la mythologie des bandes dessinées dont ils étaient les héros. Tante Victoire est la tête raisonnable de l'entreprise, la grande dame censée inspirer confiance, Fernand, le bras qui exécute les hautes et basses besognes, et Norbert, le « mythomane » qui saute sur la moindre idée, le moindre fait divers, pour mitonner « l'affaire du siècle ».

Norbert est doué pour le mensonge, il le faut bien. Il a une femme et une maîtresse et deux enfants avec chacune (des jumeaux, côté illégitime). A sa femme Nicole (Cécile Vassort), il fait croire qu'il est un agent secret du genre James Bond pour justifier ses déplacements, ses absences. Pour sa maîtresse, Cécile (Christine Laurent), il est producteur de films. Cécile connaît l'existence de Nicole et cela ne la gêne pas. Mais Norbert ne lui a pas révélé ses activités d'arnaqueur. Tout cela cause pas mal d'embrouilles. C'est le principe de cette folle série, jonglant allègrement avec la morale et les principes. Mildred, brocanteur - recéleur - faussaire, qui a la tête et la dégaine d'Hubert Deschamps, est de temps en temps appelé à la rescousse par le trio pour une escroquerie monumentale qui foire, totalement ou en partie, par suite de l'intervention intempestive de personnages non prévus au programme.

De métamorphose en métamorphose

Norbert entend à la télévision Alain Decaux raconter l'histoire du pantalon neuf de Hitler déchiré par l'explosion de la bombe de von Stauffenberg dans l'attentat manqué du 20 juillet 1944. Conservé par Eva Braun, ce vêtement en loques a disparu depuis la chute de Berlin. Norbert fait confectionner un pantalon aux mesures d'Hitler par un tailleur juif (Marcel Dalio) inénarrable, qui possède dans sa boutique un coupon mité du même tissu. Après avoir brûlé ce « falzar » au fer à repasser, il va essayer, avec Tante Victoire et Fernand, de le vendre très cher à d'anciens nazis retirés en Amérique du Sud où ils ont fait fortune. Mais le fils du tailleur appartient à un groupe de chasseurs de nazis !

On retrouve dans cet épisode l'esprit caustique et l'humour ravageur d'un Ernst Lubitsch ou d'un Billy Wilder. Les quiproquos et les poursuites s'accumulent, menés à un train d'enfer dans *l'Emir est arrivé*, où les arnaqueurs se trouvent aux prises avec des espions internationaux cherchant à mettre la main sur l'émir (sans pétrole !) dont Norbert a endossé le costume. Chaque épisode a son ton, son style, pour parodier, semble-t-il, un « genre » cinématographique. Une seule logique : celle du burlesque.

Voilà une série de télévision qui sort de l'ordinaire. L'esprit de dérision et la folie douce y règnent. Déguisements, esbroufes insensées, retournements de situation... les acteurs jouent à plume-pigeon, comptabilisent profits et pertes comme s'ils avaient fait cela toute leur vie. Suzy Delair, avec l'autorité, la fantaisie, l'allure qui la caractérisent, va de métamorphose en métamorphose : grande duchesse russe, Walkyrie wagnérienne, gouvernante anglaise, à casque colonial, etc. Francis Perrin bouge, cabriole tout le temps. On dirait qu'il court après lui-même, mythomane pour notre plus grand plaisir.

les films de la semaine

Les notes de Jacques SICLIER.

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Le Désert des Tartares

DE VALÉRIO ZURLINI

Lundi 19 janvier
FR 3, 20 h 30.

★ *Illustration somptueuse du roman-parabole métaphysique de Dino Buzzati. L'ennui, le vide, l'attente, l'illusion militaire d'une garnison avec son cérémonial absurde. Le réalisme fantastique de paysages d'Iran, la composition minutieuse de chaque plan, et la présence de comédiens au prestige international ont de quoi fasciner même si le sens, le chant profond du livre ne passent pas vraiment dans les images.*

Adieu l'ami

DE JEAN HERMAN

Lundi 19 janvier
TF 1, 20 h 35.

Un suspense qui tarde à venir, les thèmes de l'amitié virile et du « contrat d'honneur » à respecter par rapport aux « flics ». Exercice de style sur une intrigue de roman policier noir. Rengaine trop connue du cinéma français. Mais Alain Delon et Charles Bronson attireront, sans doute, les téléspectateurs.

Le Bougnoul

DE DANIEL MOOSMANN

Mardi 20 janvier
A 2, 15 h.

Histoire en trois tableaux d'un travailleur immigré nord-africain à l'épreuve du « racisme ordinaire » des Français. Une mise en scène maladroite, un réquisitoire simpliste engluent un sujet, bien nécessaire à traiter, dans le sirop des bonnes intentions.

Le Triomphe de Michel Strogoff

DE VICTOR TOURJANSKY

Mardi 20 janvier
FR 3, 20 h 30.

Six ans après le succès commercial du Michel Strogoff *de Carmine Gallone (diffusé le 13 janvier), Curd Jurgens reprenait du service pour le compte, cette fois, de la tsarine. Jules Verne n'avait pas prévu cela. La suite-décalque de son roman n'a pas grand intérêt. Et l'acteur héros paraît fatigué.*

Deux Hommes dans la ville

DE JOSÉ GIOVANNI

Mardi 20 janvier
A 2, 20 h 40.

Alain Delon sort de prison, Jean Gabin, éducateur au grand cœur, l'aide à devenir un homme honnête. Mais Michel Bouquet, inspecteur de police odieux et sadique le harcèle et le provoque pour qu'il retombe sous le coup de la loi. Que croyez-vous qu'il arrivât ? Dans ce mélodrame démonstratif, la dernière séquence seule (un condamné à mort marchant à l'échafaud) échappe à la mise en condition psychologique du public par un personnage beau, romantique et malchanceux. Pour un débat sur la peine capitale, La Machine *de Paul Vecchiali aurait été beaucoup mieux indiquée. Mais dans ce film-là, il n'y a pas de vedettes !*

On achève bien les chevaux

DE SYDNEY POLLACK

Jeudi 22 janvier
FR 3, 20 h 30.

★ *Du récit sec, concis, implacable d'Horace MacCoy, Sydney Pollack a tiré un film noir, terrifiant, hallucinant sur les « marathons de danse » de 1932, pièges à victimes de la crise économique américaine. On peut admirer le tableau historique et la performance des acteurs (Jane Fonda est extraordinaire). Les effets dramatiques de la mise en scène sont un peu trop calculés pour retourner les tripes et secouer les nerfs.*

A moi les petites Anglaises

DE MICHEL LANG

Jeudi 22 janvier
A 2, 20 h 40.

Frasques d'adolescents, en Angleterre, en 1958. Album de croquis gentillets, avec pas mal de clichés et de complaisances. Réservé aux nostalgiques de la génération concernée. Ce petit film-rétro jeunesse a fait un « boum » dans les salles de cinéma.

L'Amour l'après-midi

D'ÉRIC ROHMER

Jeudi 22 janvier
TF 1, 22 h 35.

★ *Le dernier des « contes moraux » de Rohmer, œuvre tout autant d'écrivain dans la tradition du roman d'analyse français que de cinéaste. Un jeu subtil et cérébral entre le désir (chez un homme) de l'aventure sexuelle extra-conjugale et les joies du renoncement au bord même de l'adultère. L'élégante simplicité et l'intelligence de l'écriture cinématographique, l'interprétation de Bernard Verley et de Zouzou (la tentatrice) donnent un charme troublant à cette expérience masculine du refus de la passion pour le confort moral.*

Les Pâtres du désordre

DE NICO PAPATAKIS

Vendredi 23 janvier
A 2, 23 h 5.

Histoire d'amour et de mort, tragédie pleine de bruit et de fureur pour dénoncer les mœurs archaïques régissant encore certains rapports sociaux de la Grèce moderne. Terminé clandestinement au moment de la prise de pouvoir des « colonels » à Athènes, ce film sembla avoir, alors, un sens politique. Aujourd'hui, le délire lyrique du réalisateur risque de paraître artificiel, d'autant que l'intrigue encombrée de symboles, est bien confuse.

Le Toboggan de la mort

DE JAMES GOLDSTONE

Dimanche 25 janvier
TF 1, 20 h 35.

Mise en scène en Panavision et effets de tremblements (pour les salles) par le procédé « sensurround », gadget technique. Ce n'est bien sûr pas fait pour la télévision. A part cela, suspense et catastrophes dans des parcs d'attraction. Et la crainte américaine du terrorisme.

La Charge fantastique

DE RAOUL WALSH

Dimanche 25 janvier
FR 3, 22 h 40.

★ *Biographie très romancée, idéalisation du général Custer, dont le cinéma américain, depuis ce film, a révélé le vrai visage et le rôle exact dans la catastrophe de Little Big Horn (1876), bataille perdue contre les Sioux. Mais chez Raoul Walsh, c'est la légende dorée d'Errol Flynn qui l'emporte. Le romantisme des scènes d'amour avec Olivia de Havilland, le panache épique des scènes d'action, nous font toujours rêver, en dépit de la réalité historique.*

A VOIR

La machine américaine

QUESTION DE TEMPS : EN ATTENDANT... REAGAN
Lundi 19 janvier
A 2, 20 h. 35

Jean-Pierre Elkabbach et Louis Bériot ont choisi pour thème de leur magazine : « *En attendant... Reagan* ». *Les téléspectateurs* n'attendront pas longtemps, puisque le quarantième président des *Etats-Unis doit entrer solennellement* en fonctions le 20 janvier. L'ambition de cette émission est de montrer *l'état* du monde tel que va le trouver M. Reagan.

« Question de temps » propose donc des reportages, d'une actualité évidente, sur le potentiel militaire des Etats-Unis. On nous montre ce qu'est une base américaine, en Californie et en R.F.A., et ce qui pourrait devenir un « *porte-avions* » terrestre, destiné à la défense du Golfe, le sultanat d'Oman. On sait en effet que la « doctrine Carter », *formulée en janvier* 1980, promet que les Etats-Unis défendront, par la force au besoin, la *sécurité des approvisionnements pétroliers* de l'Occident dans le Golfe.

Les journalistes d'Antenne 2 sont allés également interviewer des membres de l'équipe Reagan, et *l'on nous promet une rencontre* en direct de Washington avec quelques-uns d'entre eux. Un reportage sur un des « réservoirs de matière grise » de la nouvelle administration, l'Institut *Hoover* sur la guerre et la paix, dont la haute tour domine le campus de l'université Stanford, *en Californie, est bien venu* dans la mesure où M. Reagan y a puisé largement pour les nomi*nations dans les divers bureaux* dépendant de la Maison Blanche qui traitent des questions de stratégie *internationale. Il est* vrai cependant, comme l'indiquent les responsables de l'émission, que *d'autres « réservoirs »* ont été utilisés, notamment le Centre pour les études stratégiques et internationales de l'université Georgetown, à Washington, et que les « Californiens » de M. Reagan seront, proportionnellement, moins nombreux que les « Georgiens » de M. Carter ne l'ont été en 1976.

Les auteurs de cette émission n'ont pas oublié l'économie et présentent les difficultés actuelles de la machine économique *américaine*, face au défi japonais notamment. Ne s'avancent-ils cependant pas un peu *en évoquant le « boom économique »* qui aurait suivi immédiatement l'élection de *M. Reagan ? — D. D.*

Un autre projet de société ?

FEMININ PRESENT : VIVRE A PLEIN TEMPS
Mardi 20 janvier
TF 1, 16 h. 25

Elles ont bien réfléchi. La vie, si c'est seulement pour travailler, *ne plus* avoir le temps d'aimer, ni de penser ni de lire, la vie si c'est tout le temps courir, *métro-boulot-dodo comme* le disait le slogan en mai 1968, ça ne vaut peut-être pas la *peine. Elles ont donc choisi,* quelques-unes, de gagner moins — baucoup moins, — tout le monde ne peut se le permettre ; elles ont accepté l'idée de ne pas avoir de responsabilité professionnelle et de rester au bas de la hiérarchie. Elles travaillent à temps partiel pour vivre à plein temps — ce qui ne veut pas dire simplement. Hélène Faulat, qui a interrogé plusieurs femmes d'âges et de milieux différents ayant fait ce choix du travail à mi-temps ou avec des horaires à la carte, a bien vu que la « libération » acquise était à double tranchant. En remontant à l'année 1936, au moment où le mouvement ouvrier se battait pour la semaine de quarante heures — pour avoir plus de temps libre, — elle pose un *certain nombre de questions.* Le travail à mi-temps peut signifier la fin des avantages acquis *par de longues luttes. S'agit-il* seulement aussi de discuter, dans une société où sévit le chômage, de la possibilité pour des individus de travailler à temps plein ou à temps partiel, ou de réfléchir à un projet plus large. Ne faut-il pas sortir de la société de plein temps pour entrer dans une autre organisation du travail ? Passer du choix anecdotique possible à une autre société ? — C. H.

La réinsertion des détenus

LES DOSSIERS DE L'ECRAN : SORTIR DE PRISON
Mardi 20 janvier
A 2, 20 h. 40

Sortir de prison. Se réinsérer. Réalité ou utopie ? Pour nombre de détenus qui se retrouvent « dehors », la *réponse* est utopie. Fatalité, incapacité, mauvaise volonté de leur part ? Pour certains peut-être. Mais il serait simpliste de l'affirmer pour tous les autres, pour tous ceux qui voudraient (qui *tentent*) de « s'en sortir ». Chaque année, quelque quatre-vingt-dix mille hommes et femmes sont *libérés. Quelles sont leurs perspectives* dans une société qui, d'une façon générale, les rejette, *les force, guidée par* la peur profonde de ce qu'ils représentent, à vivre dans l'isolement *ou confinés* dans les quelques foyers d'accueil prévus à cet effet ?

Il y a certes des initiatives privées, des anciens taulards qui ont créé des petites entre*prises. Les uns comme les* autres avec les moyens qu'ils ont pu trouver. Il y a aussi quelques patrons qui acceptent *d'embaucher d'anciens détenus* munis de garanties sérieuses. Au total, ceux qui bénéficient de ces possibilités *sont peu* nombreux. Les autres restent confrontés à leurs difficultés, ignorant, par exemple, qu'ils ont droit, depuis les accords sur l'indemnisation du chômage conclus en mars 1979, de percevoir, durant un an, 20 F par jour, s'ils cherchent un travail. C'est-à-dire s'ils s'inscrivent au chômage. Que penser, d'autre part, du commentaire fait le 6 mai dernier par le garde des sceaux, M. Peyrefitte, sur le projet de loi « sécurité et liberté », lorsqu'il a dit, tout en se déclarant *« attaché, lui aussi, à la réinsertion sociale »* des détenus : *« Malheureusement, on est probablement allé trop loin dans ce sens » ?*

En ouvrant le débat, après la diffusion du film de José Giovanni *Deux hommes dans la ville,* sur le thème « Sortir de prison et redevenir comme les *autres* », les Dossiers de l'écran touchent à beaucoup de points sensibles. — A. Rd.

La guerre à treize ans

***CINEMA 16* : LES ENFANTS PILLARDS**
Mercredi 21 janvier
FR 3, 20 h. 30

Pendant les vacances de l'été 1918, six enfants, laissés par leurs parents dans la grande maison familiale du bord de l'Atlantique, vont en toute liberté reconstituer le monde des *adultes* et l'univers de la guerre : André, treize ans, devient le chef de la bande — *« l'heure est grave, les gars, écoutez-moi »*, — dicte à chacun ses devoirs de soldats et distribue les rôles. Une grotte découverte au hasard est aménagée en quartier général ; ils y entreposent leur butin — fusils, munitions, cartes d'état-major, lits de camp — et y tiennent leurs conseils de guerre. Mais ces *jeunes héros qui s'effraient d'une* porte entrebaillée par un coup de vent et qui tri-quent des hannetons contre des sucres d'orge ne sont que d'attendrissants Don *Quichotte : ils « croient »* voir des espions allemands, s'exercent au maniement des armes, *clament qu'ils sont* des mécréants mais courent à la première distribution gratuite de *pâtisserie ou s'endorment,* épuisés, le matin près de leur bol de chocolat chaud. A la fin de ces *inoubliables vacances d'été,* ils n'auront finalement traversé que des songes.

Ces personnages, qui sont ceux de l'enfance de Jean Cayrol, revivent ici, dans une mise en scène de Bernard Dubois.

Le texte admirablement joué a toute la truculence et la drôlerie de certains contes du Moyen Age. On y trouve aussi un pittoresque proche de celui de Louis Pergaud, mais la présence de la guerre en fond de *tableau rend cette « vie à la* Robinson » presque actuelle. Que peuvent faire d'autre les *enfants* du Liban ou du Vietnam ?

Lundi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout
12 h 30 *Midi première*
13 h Journal
13 h 30 Emissions régionales
13 h 50 Les après-*midi* de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui
Ces chers disparus ; 14 h. 5, Vétérinaire en Limagne ; 14 h. 25, Téléfilm : *Je ne combattrai plus jamais* ; 16 h. 8, Variétés : Athor ; 16 h. 38, De branche en branche : les Mormons ; 17 h. 25, Variétés : M. Dadi, guitariste ; 17 h. 43, A votre service.
17 h 55 TF 4
18 h 20 Un, *rue* Sésame
18 h 45 *Avis de recherche*
19 h 10 Une minute pour les femmes
Echec aux chèques volés.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h *Journal*
20 h 35 Cinéma : Adieu l'ami
Film français de J. Herman (1968) avec A. Delon, C. Bronson, B. Fresson, O. Georges-Picot, B. Fossey, M. Falk. (Rediffusion.)
Deux hommes, « soldats perdus » de la guerre d'Algérie, organisent ensemble un cambriolage. Ils se laissent enfermer volontairement dans la salle des coffres d'une entreprise commerciale.
22 h 20 Documentaire : Clés pour demain
L'énergie des mers ; Le T.G.V., train à grande vitesse ; Le chercheur de planètes.
23 h 10 *Journal*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : Les amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Emissions pédagogiques
Au fil des mailles ; Connaître ses droits ; Naissance d'une entreprise.
16 h 30 Variétés : Fugain... et l'atelier Fugain
Reportage d'A. Waksman.
17 h 20 Fenêtre sur... Marguerite Yourcenar (1re partie)
17 h 50 Récré A 2
Emilie ; Casper et ses amis ; Albator.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 *Jeu : Des chiffres et des lettres*
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h *Journal*
20 h 35 Magazine : Question de temps
En attendant... *Reagan*
(Lire notre sélection.)
Exceptionnellement, l'émission « Cartes sur tables » est intégrée à cette soirée consacrée à la politique étrangère. L'invité est, en différé, le chancelier Helmut Schmidt.
21 h 50 Document : Histoire de l'alpinisme
Réal. S. Vannier. N° 3 : Le triomphe de la technique (1900-1950).
22 h 45 Magazine : Figaro-ci, figaro-là
Martine Weber, soprano colorature, interprète des œuvres de : Mozart, Donizetti, Verdi, Puccini.
23 h 15 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Nouveau contrat social.
18 h 55 Tribune libre.
Nouveau contrat social.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : un ami encombrant.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Le Désert des Tartares.
Film franco-italo-iranien de V. Zurlini (1976), avec V. Gassman, G. Gemma, H. Grien, P. Noiret, J. Perrin, L. Terzieff, F. Rey, J.-L. Trintignant.
Dans une forteresse, au cœur du désert, des officiers attendent, au fil des années, le retour des Tartares qui ravagèrent jadis la région, pour un combat qui leur donnerait une raison d'exister.
22 h 40 Journal.

Mardi 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Télévision scolaire
12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 *Midi première*
13 h Journal
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent
Elles en question ; 14 h. 5, Manger : plaisir ou nécessité ; 14 h. 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 33, Feuilleton : les Nouvelles de Henry James ; 15 h. 25, A vos mains flash ; 15 h. 30, Les recettes de mon village ; 15 h. 50, Mémoire en fête ; 16 h. 15, Le jardin d'Anita ; *16 h. 25, Dossier : vivre à plein temps. (Lire notre sélection.)*
16 h. 55, Le pour et le contre ; 17 h. 5 A tire d'elles ; 17 h. 10, Coup de cœur ; 17 h. 35, Mini-show.
17 h 45 En direct du Capitole de Washington
Prestation de serment et discours de Ronald Reagan.
(sous réserve)
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 *Une minute pour les femmes*
Où il est, ton papa ?
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Téléfilm : Un chien de saison
D'après le roman de M. Denuzière. Adapt. A. Quercy. Réal. R. Bernard. Avec B. Lecoq, J. Rouland, R. Dandry, C. Bujeau...
Félix, un célibataire de quarante ans, accepte à contrecœur de s'occuper d'un chien pendant que ses amis partent en vacances. Mais ils s'attachent tant l'un à l'autre qu'ils ne peuvent plus se séparer. Une comédie pleine de tendresse et d'humour.
22 h Documentaire : Ils ont vingt ans
De D. *Reznikoff*. Deuxième *partie : la poussière du temps.*
Les premiers pas sur la Lune, Staline, Kennedy, Carter, l'Iran, l'Irak, l'Europe... la politique internationale commentée par des jeunes.
22 h 55 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : Les amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Les signes du destin
15 h Cinéma : le Bougnoul
Film français de D. Moosmann (1974), avec M. Zinet, G. Géret, R. Dumas, E. Huppert, S. Rebbot, S. Loucif. (Rediffusion.)
Un Nord-Africain, travailleur immigré, est victime des manifestations du « racisme ordinaire » dans la région parisienne.
16 h 35 Récré A 2
C'est chouette ; 3-2-1 Contact.
17 h 20 Fenêtre sur... Marguerite Yourcenar (2e partie)
17 h 55 Cérémonie d'investiture du président R. Reagan.
En direct de Washington.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 *Jeu* : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 D'accord pas d'accord
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Deux hommes dans la ville
Film français de J. Giovanni (1973), avec J. Gabin, A. Delon, M. Farmer, M. Bouquet, I. Ochini, V. Lanoux.
Un éducateur s'occupe du reclassement d'un homme qui, après dix ans de prison, est décidé à devenir honnête. Un odieux inspecteur de police s'efforce de faire retomber cet homme dans le banditisme.
22 h Débat : Sortir de prison et redevenir un homme comme les autres
Avec MM. D. Manuel, comédien et visiteur de prisons, ainsi que F. Guillo, J. Lesage-Delahaye et Monsieur X..., trois anciens *détenus.*
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
Région Rhône-Alpes : La Ve République ; Entente de l'Est. Ile-de-France : *les systèmes électoraux.*
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Nouvelle action royaliste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Triomphe de Michel Strogoff.
Film franco-italien de V. Tourjansky (1961), avec C. Jurgens, Capucine, P. Massimi, Inkijinoff, C. Titre, S. Valère (rediff.).
En 1873, Michel Strogoff accompagne un neveu de la tsarine dans une expédition militaire contre les Turcomans. Une espionne est chargée d'empêcher sa mission.
22 h 20 Journal.

Mercredi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Portes ouvertes : C.O.T.O.R.E.C., emplois, bancs d'essais
13 h 55 Les visiteurs du mercredi
Spécial 6-10 ans ; 14 h. 20, Heidi ; 14 h. 50, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h., Spécial 10-15 ans ; 15 h. 15, La petite science ; 15 h. 42, Le tableau bleu ; 16 h. 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h Automag
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
On demande infirmerie pour C.E.S.
19 h 15 Tirage Loterie nationale
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
19 h 50 Tirage du loto
20 h Journal
20 h 35 Télé-film : Quatre femmes, quatre vies
De Ch. de Rivoyre et R. de Dancourt.
« Une histoire d'amitié entre deux femmes d'âges différents », dit Christine de Rivoyre, une histoire d'amitié entre deux femmes qui ont choisi aussi deux modes de vie différents : l'une le célibat, l'autre le foyer. Toutes deux traversent une crise.
22 h Magazine : La rage de lire
De G. Suffert ; 1940 : Histoire d'une défaite. Avec F. Pottecher (le Procès de Pétain) ; M. Galle (France) ; F. Kupferman (Pétain, Laval, Pucheu) ; J.-A. Lacour (le Rire de Caïn) ; P. Sevran (Vichy-Dancing).
23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : Les amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame
15 h 15 Série : Bonanza
La chasse aux loups.
16 h 10 Récré A 2
Emilie ; Félix le chat ; Maraboud' ficelle ; Zeltron ; Candy ; Les blancs jouent et gagnent ; TV-service.
18 h 30 Cours d'anglais
18 h 30 C'est la *vie*
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 *Top club*
20 h Journal
20 h 35 Divertissement : Telle est Line
Avec Line Renaud, Annie Cordy, Jean-Noël Dabrie, Johnny Logan, Thierry Le Luron et Noëlle Pontois.
21 h 40 Magazine scientifique : Objectif demain
A la recherche de la vie extra-terrestre.
Une émission de Laurent Broomhead, réalisée par J.-P. Spiero
22 h 45 Magazine : Zig-zag
De T. Wehn Darnish. Lumière-Lumière : les autochromes, réalisation de P. Desfons.
La deuxième émission sur l'histoire de la photographie.
23 h 15 *Journal*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
Bucky et Pepito : Y a un os ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre
Union des jeunes pour le progrès.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : les Enfants pillards.
D'après l'œuvre de Jean Cayrol. Adapt. R. Caron et P. Fournel. Réal. B. Dubois.
(Lire notre sélection.)
22 h 40 *Journal.*

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 19 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Chips ; 21 h., *les Galets d'Etretat,* film de Sergio *Gobbi.*
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : L'île Fantastique ; 20 h. 35, *Comme un torrent,* film de Vincente Minelli.
- *TELEVISION BELGE* : 20 h., *F... comme Fairbanks,* film de M. Dugowson ; suivi d'un débat sur le chômage. — TELE 2 : 19 h. 55, Théâtre wallon : « Cache fok Aprè », de *G. Phtelicen, par le Théâtre Comiscois ;* 22 h., Indépendants, à votre service : l'informatique dans la vie de tous les jours ; 22 h. 30, Spectacle magazine.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, série : *Pause café* ; 21 h. 25, Zone bleue : Spécial Beatles, en souvenir de J. Lennon ; 22 h. 35, Edgar Morin ou le sociologue dans son temps : autocritique d'un intellectuel qui fut marxiste.

MARDI 20 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *série* : *Dallas* ; 21 h., *Carmen 63,* film de Carmine Gallone.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; *20 h. 35, la Belle et le Cavalier,* film de Francesco Rosi.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : Nana ; 21 h., T.V.F. magazine : la prévention du cancer du sein ; *22 h., Les lumières d'Arthur Rubinstein* : Chopin et la Pologne. — TELE 2 : 19 h. 55, Visa pour le monde : la Pologne ; 21 h. 55, Clap, la fête aux images.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Jeu : faites vos mots ; 20 h. 10, Spécial cinéma : le cinéma fantastique, avec un film de S. *Kubrick* : *Docteur Folamour,* suivi, à 21 h. 45, d'extraits de films présentés au Festival d'Avoriaz, et, à 22 h. 15, du Club du cinéma.

MERCREDI 21 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *l'Homme qui n'a pas d'étoile,* film de King Vidor.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les grands explorateurs (Christophe Colomb) ; 20 h. 35, *Quand la ville dort,* film de John Huston.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Cycle Charles Bronson : *Chino,* film de John Sturges ; 21 h. 45, Point de mire : la maison idéale. — TELE 2 : 19 h. 55, *Sports 2 : ski à Kitzbuehel* ; salon de l'auto à Bruxelles ; meeting aérien à Farnborough.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *La grande roue : variétés, avec M.-P. Belle,* P. Sébastien... ; 21 h. 5, *les Derniers Tasmaniens,* film de Tom Haydon ; 22 h. 40, A la recherche d'une identité.

JEUDI 22 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Romance ; 21 h., *Police Python 357,* film d'Alain Corneau.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : La croisière s'amuse ; 20 h. 35, *les Dragueurs,* film de Jean-Pierre Mocky.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir : des panneaux qui rapportent ; 20 h. 30, *Bonnie and Clyde,* film de A. Penn ; 22 h. 15, *Le carrousel aux images et le monde du* cinéma. — TELE 2 : 20 h., Concert : la tête du soleil (2e partie) ; 20 h. 50, Médicis 1980 : reportage de C. Bussy sur les médecins du *seizième siècle* ; 21 h. 50, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : la Pologne ; 21 h. 30, Cycle Eddie Constantine : *Ces Dames préfèrent le mambo,* film de Bernard Borderie ; 23 h., La communauté d'action pour l'égalité des droits entre hommes et femmes.

VENDREDI 23 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Marcus Welby ; 21 h., *Ici brigade criminelle,* film de Don Siegel.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Sam et Sally ; 20 h. 35, *l'Homme de Kiev,* film de *John Frankenheimer.*
- TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre : hebdomadaire d'informations ; 21 h. 20, *Falstaff,* film d'O. Welles. — TELE 2 : *19 h. 55, Feuilleton : Jo Gaillard* ; 20 h. 45, Vendredi sports ; 22 h. 35, Inter-Wallonie : « Eleikoum » (pour la communauté arabe de Belgique).
- *TELEVISION SUISSE ROMANDE* : 20 h. 20, Jeu : La chasse au trésor ; 21 h. 25, Au rendez-vous du IIIe millénaire (3) : en finir avec la faim ; 22 h. 15, A l'affiche : actualité *artistique* ; 23 h., Nocturne : *Faux mouvement,* film de Wim Wenders, d'après Gœthe.

SAMEDI 24 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, série : L'homme qui valait 3 milliards ; 20 h. 30, *l'Intrépide,* film de Jean Girault ; 22 h. 15, *Bienvenue monsieur Marshall,* film de Luis G. Berlanga.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les héritiers ; 20 h. 35, *Macadam,* film de Marcel Blistène et Jacques Feyder.
- TELEVISION BELGE : 20 h., série : Le jardin extraordinaire ; 20 h. 30, *Rio Bravo,* film d'H. Hawks ; 22 h. 45, Inédit.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, série : La guerre des insectes ; 21 h. 25, Interneige : en eurovision de La Mongie.

DIMANCHE 25 JANVIER

- TELEVISION-LUXEMBOURG : 20 h., série : Drôles de dames ; 21 h., *Tempête à Washington,* film d'Otto Preminger.
- *TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Jeu : La* chasse au trésor ; 20 h. 35, *la Fille de Neptune,* film de E. Buzzel.
- TELEVISION BELGE : 20 h., A la Belle Epoque ; 21 h., *Dr Jekyll et Mr Hyde,* téléfilm de Ch. Jarrott, d'après R.-L. Stevenson.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Cycle Fernandel : *Don Juan,* film de J. Berry ; 21 h. 15, Hollywood : épopée du cinéma muet ; 22 h. 20, Table ouverte : les événements de la semaine ; 23 h. 20, Vespérales.

Jeudi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Objectif santé : La syphilis et la réalité
14 h Les émissions du jeudi (et à 17 h 15)
Un produit agricole : le tabac ; 14 h. 20, Le rêve de Marie ; 14 h. 25, L'enfant agressif.
14 h 40 Réception à l'Académie française de Mme Marguerite Yourcenar
17 h 15 Reprise des émissions du jeudi : L'organisation des images
17 h 40 Un romancier au travail
18 h TF 4
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
La retraite des mères de famille, ce n'est pas pour demain.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les formations politiques
La majorité.
20 h Journal
20 h 35 Série : Blanc, bleu, rouge
L'écharpe de Coblence, réal. Y. Andrei, avec C. Wodetzky, V. Delbourg, A. Radzsun...
Suite d'un feuilleton de cape et d'épée... : une famille de hobereaux fidèles au roi contre une famille de bourgeois gagnés à la République. amour, révolution, guillotine, etc., etc.
21 h 30 Magazine : L'Evénement
De M. Marque et J. Besançon.
22 h 25 Journal
22 h 35 Cinéma : l'Amour l'après-midi
Film français d'E. Rohmer (1972), avec B. Verley, Zouzou, F. Verley, D. Ceccaldi, M. Penne, B. Ferrier.
Un homme d'affaires heureux en ménage se laisse aller à la tentation de l'adultère avec une fille marginale et instable. Et refuse cet adultère au moment de succomber

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : Les amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Française en Allemagne de l'Ouest.
15 h Série : le Saint
Le noyé.
16 h L'invitée du jeudi : Françoise Giroud
17 h 20 Fenêtre sur... Centaures
Une émission de Max Sautet.
17 h 50 Récré A 2
Emilie ; Discopuce ; Casper et ses amis ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord, pas d'accord
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Jeudi-cinéma
(Et à 22 h. 15)
20 h 40 Cinéma : A nous les petites Anglaises
Film français de M. Lang (1975), avec R. Laurent, S. Hillel, V Delbourg, S. Barjac, B. Bellac, M. Melki, J. Neubert.
Après leur échec au baccalauréat, deux adolescents sont envoyés, par leurs parents, en Angleterre, pour des vacances studieuses. Ils cherchent à séduire les filles
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 40 Réception à l'Académie de Mme Marguerite Yourcenar.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ki Ke Koi : Choco théâtre.
18 h 55 Tribune libre.
Carrefour du gaullisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto le fils d'Hashimoto.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jane Fonda) : On achève bien les chevaux.
Film américain de S. Pollack (1969), avec J. Fonda, M. Sarrazin, S. York, G. Young, R. Buttons, B. Bedelia (Rediffusion.).
En 1932, dans un dancing de Californie, des hommes et des femmes, touchés par le chômage et la misère participent à un « marathon de danse » épuisant dans l'espoir de gagner de fortes primes.
22 h 25 Journal.

Vendredi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui
18 h TF 4
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
E.D.F. : Il ne suffit pas d'être bon payeur.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Téléfilm : L'inspecteur mène l'enquête
Marché de dupes ; Réalisation G. Seguez, avec P. Baton, R. Darcy, M. Bedetti...
Une histoire de vols de camions contenant tous des coupons de tissus.
22 h Variétés : Jean qui rit, Jean qui chante
Portrait de Jean Vallée.
22 h 50 Journal et Cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : Les amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Des talents pour demain.
12 h 30 Série : le Saint
Chinoiseries.
16 h Magazine : Quatre saisons
17 h La télévision des téléspectateurs
17 h 20 Fenêtres sur... peintres de notre temps
Rancillac
17 h 50 Récré A 2
Les Quat'z'amis ; Mes mains ont la parole ; Zora la rousse.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane
D'A. Boudard, réal. M. Wyn. N° 1 : Les jonquilles de la grande-duchesse.
(Lire notre article page IX.)
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot : Au carrefour des idéologies.
Avec R. Abellio (« Ma dernière mémoire »), R. Lavigne (« Je suis un communiste heureux »), B.-H. Lévy (« l'Idéologie française »), et P. Thibaud, directeur de la revue *Esprit*
22 h 55 Journal
23 h 5 Ciné-club (cycle franca-tireurs) : les Pâtres du désordre
Film français de N. Papatakis (1967), avec O. Cariatos, G. Dialegmenos, L. Tsangas, Carounsis, E. Xanthaki,
Humilié par son maître, riche éleveur d'une bourgade grecque du Pinde, un berger s'enfuit dans la montagne avec la fille de celui-ci.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le bûcheron ; Des livres pour nous : le taureau fidèle.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : Une soirée de Tokyo.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi :
Le troisième rallye Paris-Dakar.
Le 1er janvier 1981, plus de trois cents véhicules — motos, autos et camions — ont pris le départ, place du Trocadéro, pour arriver, après 10 000 kilomètres de routes et de pistes, à Dakar. L'équipe de V 3 a suivi cette course éreintante qui passe par Sète, Alger, Berriane, Guerara, Tamanrasset, Gao, Tombouctou, Fana, Koloko, Kita, etc.
21 h 30 Variétés : Charles Trenet ou les jardins extraordinaires.
De M. Attal ; Réal. R. Morino.
Le monde enchanté de Charles Trenet, l'enfance, l'adolescence, la vie qui va et les amours perdues : non pas un portrait mais la reconstitution d'un univers onirique, non pas le poète mais l'âme du poète.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
(Lire notre sélection.)

Samedi 24 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales
12 h 30 La cuisine légère
12 h 45 La vie commence demain : Des métiers de l'alimentation
13 h Journal
13 h 30 Le monde de l'accordéon
13 h 50 Au plaisir du samedi
L'impossible shériff ; 14 h. 20, Deux ans de vacances ; 15 h. 15, Plume d'élan ; 15 h. 22, Le magazine de l'aventure ; 16 h., Maya l'abeille ; 16 h. 20, Temps X ; 17 h., L'univers de l'objet ; 17 h. 20, L'incroyable Hulk.
18 h 10 Trente millions d'amis
18 h 40 Magazine auto-moto
19 h 10 Six minutes pour vous défendre
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Variétés : musique mélodie
Autour du lac Léman. Avec l'orchestre du Splendid, Nicoletta, A. Padrygros, E. Mitchell, P. Bertrand, Joelle.
21 h 35 Série : Dallas
Avec B. Bel Geddes, J. Davis, P. Duffy, L. Gray, L. Hagman...
(Lire notre article page IX.)
22 h 30 Télé-foot 1
23 h 30 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Sports : ski. Slalom géant dames, en direct des Gets.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants
12 h La vérité est au fond de la marmite
Les moules
12 h 45 Journal
13 h 35 Des animaux et des hommes
14 h 25 Les jeux du stade
17 h 20 Récré A 2
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus
Taxi-girl et Joe Jackson.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Série : les Enquêtes du commissaire Maigret et le Pendu de Saint-Pholien
Avec Jean Richard, dans le rôle du commissaire Une réalisation d'Yves Allégret.
22 h Variétés
23 h Document : Les carnets de l'aventure
Solitudes, avec Olivier de Kersauson.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Emission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'Agence Labricole : Piégeurs piégés ; les Ateliers du poète : Arthur Rimbaud.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dramatique : le Cavalier de la nuit.
Scénario de S.-J. Cannell, avec D. Selby, P. Rodriguez, P Roberts, G. Grizzard, U. Williams.
21 h 50 Journal.
22 h Portrait : Woody Allen.
(Lire notre sélection.)

Dimanche 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques
9 h 30 Orthodoxie
10 h Présence protestante
10 h 30 Le jour du Seigneur
11 h Messe
Célébrée en la paroisse Saint-Mathieu, de Bures-sur-Yvette ; prédicateur : pasteur Michel Hubacher.
12 h La séquence du spectateur
12 h 30 TF 1 - TF 1
13 h Journal
13 h 20 C'est pas sérieux
14 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous
15 h 25 Série : Les Buddenbrook
16 h 25 Sports première
17 h 50 Série : Columbo
19 h 25 Les animaux du monde
Le canard au ventre de soie.
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : le Toboggan de la mort
Film américain de J. Goldstone (1977), avec G. Segal, R. Widmark, H. Fonda, H. Guardino, T. Bottons.
Un jeune terroriste sabote le scénic-railway d'un parc d'attraction et incendie une fête foraine, pour créer un climat de terreur et obtenir une rançon.
22 h 30 Jazz à Antibes
Stan Getz Quintet.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais
11 h 15 Dimanche Martin
Emission de J Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes
12 h 45 Journal
13 h 20 Dimanche Martin (suite)
Incroyable, mais vrai ; 14 h. 25, série : Drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant
17 h 5 Feuilleton : Pour tout l'or du Transvaal
18 h La course autour du monde
18 h 55 Stade 2
20 h Journal
20 h 35 Gala du MIDEM
En direct de Cannes.
22 h 10 Document : La fin des héritiers
De P. Breugnot. Réal. B. Bouthier. Deuxième partie : le doute
23 h 5 Le petit théâtre
Chaîne conjugale, de Pierre Laville.
23 h 40 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
15 h 45 Aspect du court métrage français : une cigarette de trop.
16 h Ecouter le pays chanter : Le vin de l'amitié.
Avec Anne Sylvestre.
17 h Prélude à l'après-midi.
Sonate pour violon et clavecin en ut mineur (Bach).
17 h 20 Théâtre de toujours : Richard II.
De Shakespeare. Réal. D. Giles. Avec D. Jacobi (Richard II), J. Gielgud (John of Gaunt), J. Finch (H. Bolingbroke), Ch. Gray (duc de York).
Suite de la série consacrée aux œuvres de Shakespeare, produite par la B.B.C. et diffusée une fois par mois en version originale.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Une histoire de la médecine.
Les sociétés devant l'épidémie, l'impuissance et la peur.
21 h 25 Journal.
21 h 40 Vive l'histoire : Le profil de l'histoire.
Notre ancêtre ce Gaulois : Mais qui donc est au Panthéon ?
(Lire notre sélection.)
22 h 40 Cinéma de minuit : la Charge fantastique.
Film américain de R. Walsh (1941), avec E. Flynn, O. de Havilland, A. Kennedy, C. Grapewin, G. Lockhart (V.O. sous-titrée. Rediffusion.).
De 1857 à 1876, la carrière héroïque du général de Custer, au cours de la guerre de Sécession et des combats contre les Sioux.

A VOIR

La mer au cinéma

MAGAZINE : THALASSA
Vendredi 23 janvier
FR 3, 22 h. 45

Depuis cinq ans, le magazine de Georges Pernoud, Thalassa, présente, chaque vendredi, un thème de réflexion sur des sujets maritimes divers : sportifs, économiques, scientifiques, juridiques... A partir du 23 janvier et à l'occasion de son centième numéro, Thalassa se propose de consacrer quatre émissions de vingt-six minutes au thème de « La mer au cinéma ». Jean-Pierre Lovichi a été chargé de la recherche d'extraits de films peu connus (qu'il a trouvés à la cinémathèque de Toulouse) et de la réalisation de la série. Il a choisi, dans une première partie, un film de Jacques de Baroncelli, *Pêcheurs d'Islande*, réalisé en 1924, d'après le célèbre roman de Pierre Loti, dans une version raccourcie. A redécouvrir.

Les trois autres volets de la série nous réservent aussi des surprises. Après une rétrospective du cinéma français de 1895 à 1924 (avec deux films de Louis Lumière), on verra des extraits de *Black Pirat*, de Douglas Fairbanks, le premier film en couleurs de l'histoire du cinéma (1926) et aussi, dans la dernière émission qui explorera diverses « mythologies de la mer », un curieux film soviétique inédit : *l'Homme amphibie*.

Pour les fans de Woody Allen

DOCUMENT : WOODY ALLEN
Samedi 24 janvier
FR 3, 22 heures

Si vous êtes un fan de Woody Allen, si vous voulez en savoir un peu plus, pas beaucoup, sur le tournage de *Stardust*, si les innombrables interviews, entretiens et portraits dont il nous a gratifiés depuis deux ou trois ans ne vous ont pas suffi, si vous n'en avez pas par dessus la tête de l'entendre jouer de la clarinette et nous dire ce qu'il pense de la vie et de la mort, alors, oui, regardez cette émission signée André Delvaux. Pour moi, elle offre dix minutes du plus haut intérêt : la liste de ses films par ordre chronologique accompagnés d'un bref commentaire souvent très lucide, très critique. Woody Allen est un inquiet. C'est la garantie de son succès. Autre moment intéressant ce qu'il dit du fait qu'il est juif et du peu de place que cela tient dans son œuvre. Il est d'abord, il est surtout un auteur, un réalisateur, un acteur américain. Le reste est accessoire. A part ça, vous le verrez de dos, de face, de profil, de trois quarts, vous le verrez sous toutes les coutures, vous serez touché par la laideur expressive de son visage, ourlé de tristesse, et vous l'entendrez parler de Diane Keaton avec beaucoup d'admiration et de chaleur. — C. S.

Vercingétorix, le Panthéon

DOCUMENTAIRE : VIVE L'HISTOIRE
Dimanche 25 janvier
FR 3, 21 h. 40

Eh oui, l'histoire ! Leur histoire, les Français en sont toqués. On les taquine volontiers à ce sujet à l'étranger. Voici donc un nouveau magazine présenté par Roger Stéphane et Jean-Claude Bringuier. Un mensuel. Les nouveaux historiens, autre spécialité bien de chez nous au même titre que la nouvelle cuisine et les nouveaux philosophes, les nouveaux historiens seront mis à contribution. Pas tout de suite. Plus tard. En attendant, rien que de très habituel, de très classique.

Au sommaire de ce premier numéro commenté sur un ton très professoral par Mme Mona Ozouf — rien d'étonnant, elle est professeur ! — Vercingétorix et le Panthéon, deux sujets sur un même thème : l'idée que nous nous faisons de nos « héros ». C'est au siècle dernier qu'a surgi de l'oubli collectif « notre ancêtre ce gaulois » devenu si populaire depuis. Deux ou trois spécialistes se succèdent au tableau noir de l'écran, où s'inscrivent en guise d'illustration des documents agréablement ficelés par la voix off de Bringuier.

Après quoi, visite guidée de l'ancienne église Sainte-Geneviève, devenue sous la Révolution un temple élevé à ses grands hommes par la patrie reconnaissante. Il paraît qu'on ne le visite plus guère. Entre nous, ça se comprend assez. On a beau apprendre que la famille du général Lannes n'appréciait pas le voisinage de Voltaire et de Diderot et que Marat a chassé Mirabeau, enfin ce qu'il en restait, difficile de vibrer aux trémolos de l'oraison funèbre prononcée par Malraux lors des funérailles nationales de Jean Moulin, dernier pensionnaire en date de cette copie d'ancien signée Soufflot. — C. S.

Stan Getz ou l'ambiguïté souveraine

STAN GETZ A ANTIBES
Dimanche 25 janvier
TF 1, 22 h. 30

On l'a surnommé en toute simplicité *The Sound* (le son !) et il n'est même pas Noir ! En pleine gloire de Coltrane ou de Rollins, les revues américaines osaient le classer meilleur saxophoniste ténor. Et on ne lui a pas pardonné. On raconte encore qu'il a réussi ce tour de force d'être le « musicien pour musiciens » le plus caractéristique et à d'autres époques le seul jazzman à faire fortune avec des niaiseries... Ignoré pour ses entreprises symphoniques, il pouvait lancer sur la planète dès le lendemain la *bossa nova* avec Joao Gilberto. Alors devant ce métissage de leur passion, les intégristes du jazz se sont voilé la face. Et pour ne pas être en reste les puristes de la musique brésilienne entrèrent en profonde affliction

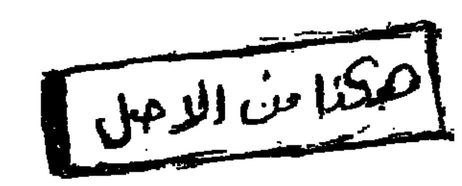
A peine était-il célèbre pour de bonnes ou de douteuses raisons qu'il se mêlait de disparaître à cause de ce que les musiciens appellent discrètement les « *mauvaises habitudes* ». Décidément, Stan Getz, c'est peu de le dire, fait problème. Et il est capable de déclarer : « *Les critiques ne m'aiment pas, sans doute à cause de ma personnalité désagréable.* » Il a dérouté son monde par cette façon de porter l'art du saxophone ténor à un réel point d'incandescence, et puis d'entraîner les fidèles sur les pires sentiers de la gloriole : comme on oblige les autres à plonger. Pour voir. Pour mesurer l'amour qu'ils vous portent. Pour l'argent. Ou par légèreté.

Getz aujourd'hui est reconnu avec ses hauts et ses bas par tout le monde. Le jazz ne s'encombre plus de querelles de mauvaise foi. Depuis que quatre saxophonistes ont inventé, chez Pontrell, à Los Angeles, son souffle aérien et détimbré, on sait que Getz mène la danse.

Héritier impensable de Lester Young, Getz a quitté la West Coast qui n'était pas seulement un paradis, mais un style pour retrouver le déchaînement du bop et les folies du tempo medium : le temps des dieux. Bientôt alors on s'acharne à lui reprocher la vacuité de son esthétique et cette facilité avec laquelle il transforme la tragédie du jazz en un bibelot décoratif.

C'est qu'il lui importe seulement de jouer. Et, si l'on n'arrive pas à prendre au sérieux sa nonchalance, il faut dire qu'il y met du sien : « *Je n'ai jamais pensé au jazz comme à un art. Le jazz est un jeu, des jeux... C'est l'expression de ce que je ressens : combien je suis furieux, combien je suis heureux, combien je suis tendre : c'est tout.* »

C'est tout. Mais il faut savoir que sous ce beau détachement se cache l'un des plus brillants et l'un des plus sûrs improvisateurs de l'art du jazz. Avec ses contradictions et avec ses ambiguïtés. Mais avec un son aussi, vous savez « le son » ! — F. M.



A ÉCOUTER

● **NUITS MAGNETIQUES :** « James Agee : biographie », F.C., mercredi 21 janvier 22 h. 30.

Bien que nous n'ayons pas entendu cette émission préparée par Olivier Kaeppelin, sa présentation par écrit autorise à en souligner l'intérêt — et d'abord parce que James Agee, écrivain américain né au début du siècle dans une famille anglicane du sud des Etats-Unis, et mort brutalement en 1955, à l'âge de quarante-cinq ans, parce qu'il n'avait jamais pris que « peu de repos », est sans aucun doute un personnage et un auteur exceptionnels.

Avec le photographe Walker Evans, Agee parcourt l'Alabama, vit au milieu de la misère des métayers, dans les années 30. Le résultat sera, en 1936, un « essai-roman-poème-reportage » qui a marqué l'époque, au même titre que les œuvres des photographes sociaux du F.S.A., et qu'il avait intitulé « Louons maintenant les grands hommes ».

Il n'était pas seulement journaliste, mais écrivain (poète et romancier), homme d'image (critique de cinéma au magazine « Life », auteur de scénarios aussi prestigieux que celui de « African Queen », pour Huston, ou de « la Nuit du chasseur », pour Charles Laughton). Enfin, il ne se désintéressait pas non plus du son, « voulait que ses textes soient lus à haute voix pour que le sens soit également compris à travers le battement de son rythme ». On imagine à ces lignes que cette « biographie » de James Agee ne peut qu'être extrêmement « radiophonique ».

● **LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE :** « Information et signification », F.C., du 19 au 23 janvier, 8 h. 30.

Au mois de novembre 1980 s'est tenu à Brest un colloque qui réunissait des chercheurs sur le thème « information et signification ». La question « qu'est-ce que la signification d'une information ? » y a été posée dans des domaines aussi divers que *la physique, la biologie,* la neurophysiologie, l'éthologie, l'informatique... Michel Treguer a ainsi recueilli les propos de I.-M.-G. Bufo, Isabelle Stengers, H. Verron, P. Laget, René Thom. Une émission complémentaire sera diffusée le samedi 24 janvier à *17 h. 30.*

● **« UNE REPUBLICAINE ROMANTIQUE »,** F.C., vendredi 23 janvier, 20 h.

Dominique Desanti présente dans cette émission un portrait de Marie d'Agoult, dont le nom est associé à l'idée de la beauté et des amitiés romantiques. Pourtant, la propriétaire de ce nom le cachait sous un pseudonyme masculin, « Daniel Stern », lorsqu'elle voulait publier des articles, des nouvelles ou des romans, et en particulier *une « Histoire de la révolution de 1848 ».* Réalisation : Evelyne Fremy.

● **SIGNALONS ENCORE : « MARCEL PROUST ET LA MUSIQUE »,** des soirées toulousaines sur France-Culture, présentées par Martine Cadieu, consacrées aux musiciens que Proust aimait et qui l'inspiraient (*Mozart, Beethoven, Saint-Saëns,* Debussy, Fauré, Franck, Wagner, etc.), et enregistrées au Centre culturel de Toulouse, dans le cadre de la décentralisation des émissions du programme musical de France-Culture (du lundi 19 au vendredi 23 janvier, à 11 h. et 17 h. 30 ; le mercredi 21 janvier à 20 h.).

B. A.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 4 h 30 : Bon pied, bon œil : 6 h. 30. P. *Douglas et A. Pavy* ; 7 h 10, Chronique politique : 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B Grand : 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière, 14 h. 5, Les surdoués, de B Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Jean Massin (lundi), Michel de Just (mardi), Matthieu Galley (mercredi), Jessie Fernandez (jeudi), l'amiral Antoine Sanguinetti (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, le téléphone sonne (le mercredi : Duel).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h 5, J. Artur et X. Pauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **RADIO BLEUE** : 6 h., O. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P Bertrand ; 12 h., Au revoir

● **EUROPE 1** (informations toutes les heures) : 5 h., J.-C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Leval ; 9 h., A vos souhaits de S. Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, 19 h., Journal de J.-C Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama, 22 h 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Séance de nuit.

● **R.T.L.** (informations toutes les demi-heures), 5 h. 30 M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h 10, A Prossard ; 8 h 45, M Meynier. 11 h., La grande-parade de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes

18 h. 30, Chanson d'hier-Chansons d'aujourd'hui ; 20 h. 30, Relax Max ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes . 3 h., Variétés.

● **R.M.-C.** (informations toutes les heures) ; 5 h., Jose Sacre ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 45, Quitte ou double ; 13 h. 20, Plus près, plus chaud ; 14 h., Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK END
SAMEDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse, 8 h. 45, Chronique de M Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h 30, Avec tambours et trompettes de J.-P Kahn ; 12 h. Véon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h 15, La musique est à vous, par J Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit

● **EUROPE 1** : 5 h., A. Peres ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., F. Rivière ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal : 19 h. 30 : Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'St Lipmann ; 24 h., Ch. Barbier ; 1 h., Service de nuit.

● **R.T.L.** 5 h. 30, J.-P Imbach ; 8 h 45, Chronique politique et économique internationale d'A Fontaine ; 9 h 10, Stop ou encore, avec E Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang. 18 h 30, W.R.T.L., tubes, avec J.-B Hebey ; 20 h., W.R.T.L., « Hit des clubs », avec B Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D Farran.

● **R.-M.-C** : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier, 12 h 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazin du disque ; 15 h., Hit-parade, avec Jean Meledo ; 19 h 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club

DIMANCHE

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30, (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h. Dimanche actualités magazine ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-Parade, d'A. Francis ; 23 h., Futura, de L. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de J Dona ; 1 h 30, Les choses de la nuit.

● **EUROPE 1** : 6 h Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h 35, C'est dimanche, avec C. Morin et Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan, de P. Bauchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse : Monique Pelletier (le 18) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● **R.T.L.** 6 h J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 13 h 15, W.R.T.L., Nouveautés de J.-B Hébey 15 h 35 W.R.T.L. Rock ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● **R.-M.-C** 5 h., Max La Fontaine ; 9 h 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons spectacles ; 16 h., Passe-Présent, 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique, avec L. Rose . 23 h., Musique de nuit

Lundi 19 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Information et signification, par M. Treguer (fonctions fondamentales).
8 h.50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : de l'histoire sociale à l'histoire des mentalités.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Intersection », avec Vladimir Volkoff.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora, avec André Clerici.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : jeu de cloches, avec A. Kremski.
14 h., Sons : machines à communiquer.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Fanny », d'E. Jong.
14 h. 47, Contact.
15 h., Le fond de la question : la politique d'enrichissement des musées français.
16 h. 20, Actualité : le protectionnisme.
16 h. 50, Départementale à Lunéville.
17 h. 32, Toulouse musical : semaine Proust.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers ».
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : portrait d'Igor Stravinski.
20 h., Wilhelm Ketetisch, de B. Franceur. Avec N. Chouinard, M. Cantin, J. Lavallée, M. Codebecq, réal. J.-P. Saulnier.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Les vins profonds ou le goût de la parole » ou « Soyons grands puisque c'est notre nature ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : Fela Anikulapo Kuti, musicien révolutionnaire africain.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Allegri, Rossini, Verdi) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Beethoven) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Regards sur Puccini, ébullition d'un art (Ponchielli, Puccini, Verdi, Debussy, Janacek, R. Strauss, Berg).
12 h., Musique de table : Œuvres de Bizet et Prin ; 12 h. 35, Jazz classique (Armstrong) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (musique traditionnelle du Vietnam) ; 14 h. 30, Inventaire pour demain (Bondon, Boisgallais, Clostre, Drogoz) ; 15 h. 30, Autour d'Andrzej Panufnik ; 16 h. 30, Symphoniques (Stravinsky, Prokofiev).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de sons stéréo (Haendel, Vivaldi).
20 h. 30, Concert (Saison internationale des concerts de l'U.E.R.) : « Fantaisie pour piano, chœurs et orchestre en ut mineur » (Beethoven) ; « Trois pièces pour orchestre » (Berg) ; « Cantate sur la mort de l'Empereur Joseph II » (Beethoven), par les B.B.C. Singers et l'Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. James Loughran, avec E. Vogel, piano, F. Lott, soprano, S. Dean, basse.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui, le pianiste Pierre Reach dans des œuvres de Schubert, Mozart et Alkan.

Mardi 20 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Information et signification (thermodynamique des déséquilibres).
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, La matinée des autres : Ganga, le ciel sur la terre.
10 h. 45, Etranger mon ami.
11 h. 2, Toulouse musical : semaine Proust.
12 h. 5, Agora, avec Jacques Dufresne.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Toulouse musical : libre parcours variétés.
14 h., Sons : machines à communiquer.
14 h. 5, Un livre, des voix : « L'empire des fous », de M. Peyramaure.
14 h. 47, Magazine international : rapports entre informatique et liberté.
16 h. 20, Actualité : peut-on envisager une prévention de l'autisme.
16 h. 50, Départementale à Lunéville.
17 h. 32, Toulouse musical : semaine Proust.
18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson McCullers.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Sciences : la matière aujourd'hui.
20 h., *Dialogues : politiques de la décision,* avec L. Israël et L. Sfeta.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Toulouse musical, avec Marc Carles.
22 h. 30, Nuits magnétiques : devine qui vient dîner... chez Denis Roche.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Biber, Bach, Schubert) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Beethoven) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Regards sur Puccini, une carrière.
12 h., Musique de table : Œuvres de Delibes et Walberg ; 12 h. 35, Jazz classique (Armstrong) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (musique traditionnelle du Vietnam) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Liturgies et moralités (Cavalieri, Carissimi et Anonyme) ; 16 h., Grandes pages symphoniques : « Symphonie n° 1 en ré majeur », de Mahler, dir. M. Abravanel ; 17 h., Léonhardt sans Bach : Œuvres de Couperin, Monteverdi, Scarlatti, Mozart.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Premières loges : Œuvres de Ravel, Pergolèse, Granados).
20 h. 30, Concert (Perspectives du vingtième siècle) : « Concert Gollum » (Gorli) ; « Puppenspiel II pour flûte » (Donatoni) ; « Kindertotenlieder » (Mahler) ; « To earle two » (Donatoni), par l'Ensemble 2e2m et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy et F. Donatoni, avec A. Marion, flûte et M. Lipovsek, mezzo.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre (traditions musicales dans le monde) ; 23 h., La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Dueben, Ferneyhough, Palmgren, Brahms, Nielsen, Johnsen, Mortensen, Taubé).

Mercredi 21 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Information et signification (les phénomènes de mimétisme).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : colloques mathématiques et géographie.
10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : les romans.
11 h. 2, Toulouse musical : semaine Proust.
12 h. 5, Agora : « Gœthe m'a dit », avec P. de Boisdeffre.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : machines à communiquer.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les bonheurs courts », de C. Exbrayat.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les violents défis de l'adolescence.
15 h. 2, Points d'interrogation : l'Empire de Charlemagne ; la chevalerie.
16 h. 20, Actualité.
16 h. 50, Départementale à Lunéville.
17 h. 32, Toulouse musical : semaine Proust.
18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson McCullers
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : la genèse des gisements de métaux.
20 h., La musique et les hommes : Toulouse musical (Proust).
22 h. 30, Nuits magnétiques : biographie de James Agee.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Tallis, Haendel, Gilbert, Sullivan, Britten) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Beethoven) ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Regards sur Puccini, Puccini et le mythe (Boito, Puccini, Catalani, Cilea, Mascagni, R. Strauss).
12 h., Musique de table : « Sérénade française », de Léoncavallo, par Michel Dens ; « Suite pour Orchestre de chambre et piano jazz », de Claude Bolling, dir. J.-P. Walles ; 12 h. 35, *Jazz classique (Armstrong)* ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Microcosmos : Les études à l'étude ; 14 h. 20 (et 16 h., 16 h. 30), Kaléidoscope : Œuvres de Parmegiani, Romano, Schaeffer, Henry, Schwartz, Laughlin ; 15 h. 10 (et 16 h. 55), Pêle-mêle infos ; 15 h. 15, Jeu des énigmes ; 15 h. 30, *Galerie de portraits :* Edgar Poe (Caplet, Reibel) ; 15 h. 50, Chants du village ; 15 h. 40, Feuilleton ; 16 h. 50, Haute infidélité (Nina Hagen) ; 17 h. 30, Le royaume de la musique : Lauréats du Concours national belge de musique pour la jeunesse.
18 h. 2, *Six-Huit : Jazz time* ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non voyants) : Œuvres de Bruhns, Daquin, Alain, Franck.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie lyrique » (Zemlinsky) ; « Chout », version intégrale (Prokofiev), par l'Orchestre national de France, dir. Gabriele Ferro, avec Wendy Fine, soprano, J. Shirley-Quirk, baryton.
23 h., Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique, la grande aventure de la Royal Philharmonic Society (Haydn, Delius, Massenet, Mozart, Beecham, Haendel).

Jeudi 22 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Information et signification (la formation du système nerveux).
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag... avec Georges Bordonove : *histoire secrète de Paris.*
11 h. 2, Toulouse musical : semaine Proust.
12 h. 5, Agora, avec Bernard Frank.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France à Souvigny (Allier).
14 h., Sons : machines à communiquer.
14 h. 5, Un livre, des voix : « La volière » et « Le chant du coq », de D. Boulanger.
14 h. 47, Souvenirs d'égotisme : Milan Kundera.
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés : les nouvelles protections face aux technologies de pointe.
16 h.50, Départementale à Lunéville.
17 h. 32, Toulouse musical : semaine Proust.
18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson *McCullers.*
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Laennec.
20 h., « Les frères siamois », de G. Gambaro, réal. G. Peyrou. Avec T. Bilis, M. Gomez de Kest, V. Garrivier, H. Hvostoff, H. Labussière, R. Leduc...
22 h., Disques.
22 h. 30, Nuits magnétiques : objection, par P. Reboutier.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Manuel de Falla, Chapi et Chueca) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Beethoven) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le Matin des musiciens : Regards sur Puccini, la vérité (Puccini, Massenet, Léoncavallo, d'Albert).
12 h., Musique de table : Œuvres d'Offenbach et B. Gérard ; 12 h. 35, Jazz classique (Armstrong) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (musique traditionnelle du Vietnam) ; 14 h. 30, Du côté de chez Beethoven : Autour de la Hammerklavier ; 15 h. 30, L'opéra de la semaine : « Peter Grimes », de B. Britten, par les Chœurs et l'Orchestre de Covent Garden, dir. Colin Davis.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, *Concert* (en direct de l'Auditorium 106) : Œuvres de R. Schumann, Keats, Liszt, avec Elisabeth Allen au piano ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique) : « Obéron », ouverture (von Weber) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en *ré mineur* » (Brahms) ; « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Tchaïkovski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec Michaël Rudy au piano.
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien, Salieri et les textes italiens ; 23 h., Les compositeurs composent et proposent : Alain Louvier (Debussy, Louvier, Honegger, Weber, Hoffnung, Chausson, Guézec).

Vendredi 23 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Information et signification (prégnance des formes et intelligibilité).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Une autre Chine » avec M.-A. Couzé et M. Sauvageot.
11 h. 2, Toulouse musical : semaine Proust.
12 h. 5, Agora, avec J.-B. Méchin.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique extra-européenne : Afrique noire.
14 h., Sons : machines à communiquer.
14 h. 5, Un livre, des voix : « La mer de la fertilité », de Y. Mishima.
14 h. 47, Un homme, une ville : Henri Rousseau, le douanier.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Toulouse musical.
18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson McCullers.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : des nouvelles de notre univers.
20 h., Une républicaine romantique, par D. Desanti, réal. E. Fremy. Textes lus par M. Sarcey. Avec J.-P. Cassel, F. Bergé, M. Lituak...
21 h. 30, *Black and blue : Table ronde des* journalistes (vient de paraître).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : *Réveils en douceur* (Marin-Marais, Berlioz, Fauré, Bizet) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Beethoven) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Regards sur Puccini, le mélodrame sacré (Puccini, Berg, Gershwin, Britten).
12 h., Musique de table : « Les Fâcheux », de G. Auric, *dir. Igor Markevitch* ; 12 h. 35, Jazz classique (Armstrong) ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (musique traditionnelle du Vietnam) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concerto : Œuvres de Brahms et Stravinski ; 16 h., *Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves.*
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique.
20 h. 20, Concert (cycles d'échanges franco-allemands) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Brahms) ; « Concert philharmonique » (Hindemith) ; « La Mer » (Debussy), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Michel Tabachnik, avec Nikita Magaloff au piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Debussy) ; 23 h. 5, Vieilles cires : *Sir Hamilton Harty (Haydn, Mozart)* ; 0 h. 5, Jazz Forum : Eurojazz 1981, avec des enregistrements inédits du Portugal et d'Espagne.

Samedi 24 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : qui sont les Berbères ?
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... François Georges : souvenirs de la maison Marx.
11 h. 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons : quotidien (la traversée du zéro).
14 h. 5, Fondation Royaumont : l'interprétation de l'œuvre lyrique de Léos Janacek.
16 h. 20, Livre d'or : Toulouse musical (œuvres de Poulenc, Mahler et Ravel).
17 h. 30, Recherche et pensée contemporaine : information et signification.
19 h. 10, Disques.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., Carte blanche : L'homme cerf-volant, de B. Esquin. Avec J. Rochefort, N. Tabaglio, G. Jor, A. Caprile...
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi : Jazz Averty ; Zouc ; le théâtre en marge du théâtre.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale : Musique traditionnelle de Chypre.
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères : Revue des nouveautés récréatives (Hossein, Dvorak, Boutry, Vivaldi, Lanner, Stolz, Loredo, Bandwell, Schödel, Lennon et Mac Cartney).
7 h. 40, Cocoric'Opérette : « La Belle Hélène », d'Offenbach (Premier acte), avec les Chœurs de l'Opéra du Rhin, l'Orchestre philharmonique de *Strasbourg, dir. A. Lombard.*
9 h. 2, Samedi : Magazine de J.-Michel Damian, « Les Mutants » (Brahms) ; 10 h. 30, Enregistrements historiques et rééditions (Mozart, Schubert) ; 11 h. 45, Musique ancienne (de Vitry, M. Rossi, Royer) ; 12 h. 35, Jazz ; 13 h. 15, Musique contemporaine (Berio) ; *13 h. 45, Débat* ; 14 h. 30, Acoustique musicale (Mahler).
16 h. 15, Concert « Musique au présent » (en (direct de l'Auditorium 105) : « Latidos », création (L. de Pablo) ; « Concerto pour violon n° 3 » (Schnittke) ; « Madrigali » (Hands), par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec Oleg Kagan, violon.
18 h., Comment l'entendez-vous ? : « L'écoute et le temps » avec Daniel Mesguich, comédien et metteur en scène (Monteverdi, Ligeti, Biber, Bach, Mahler).
20 h. 5, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Orféo », opéra en trois actes de F.-G. Bertoni, livret de Calzabigi, par les membres du Chœur mixte de Zurich et le Camerata de Zurich, dir. R. Tschupp, avec B. Martig-Tueller, soprano, G. Linos, alto et D. Ahlstedt, ténor (Festival de Zurich, juin 1980).
23 h., Ouvert la nuit : Genèse ; 0 h. 5, Le dernier concert : Œuvres de Haydn et Takemitsu, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Yasaki.

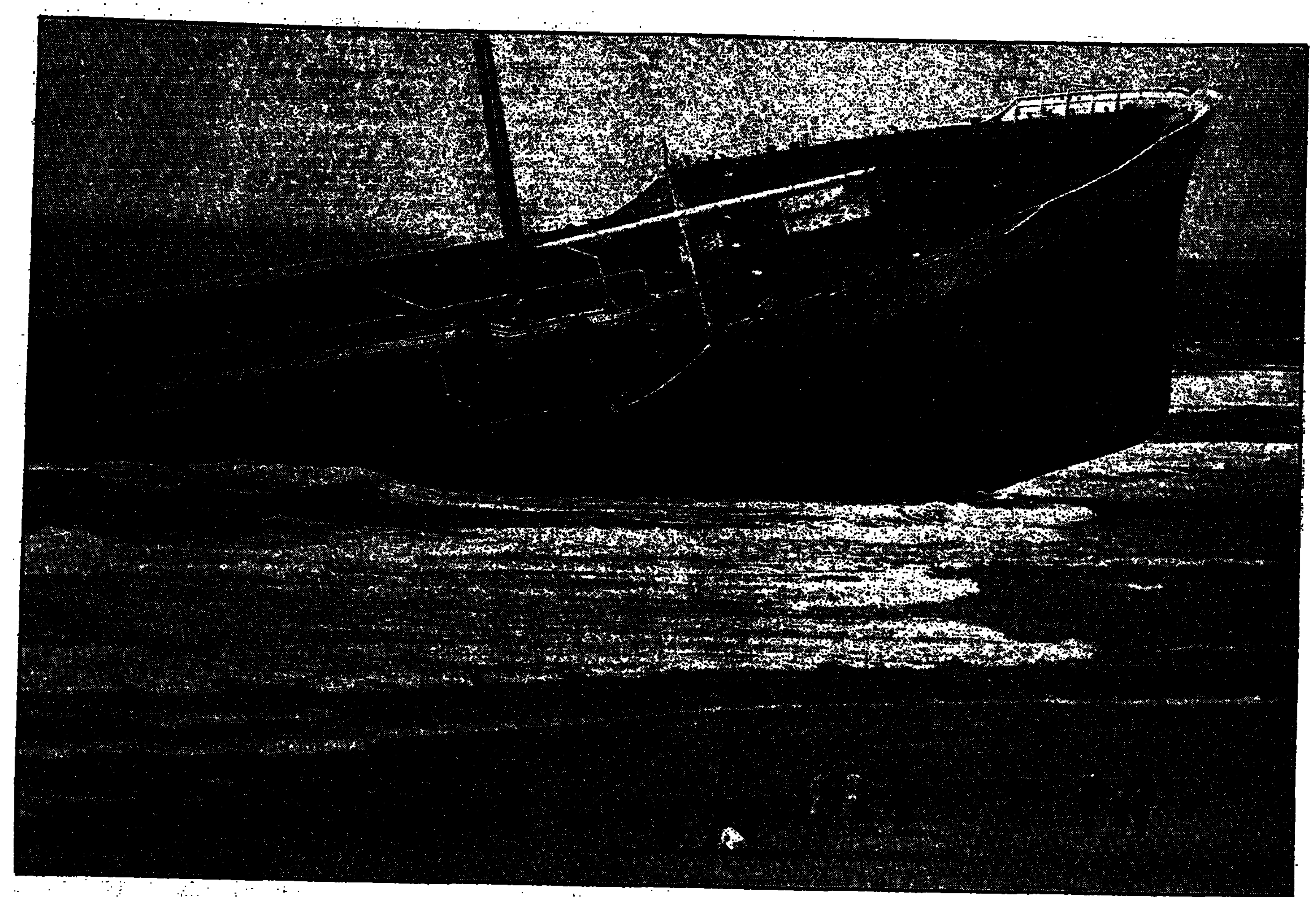
Dimanche 25 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux : Jean-Paul II à la une.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
*9 h. 40, Divers aspects de la pensée contem*poraine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe au couvent des dominicaines de Toulouse.
11 h., Regards sur la musique : « Symphonie de psaumes », de Stravinski.
12 h. 5, Allegro : le café « Panique » ; les histoires belgiques.
12 h. 40, Disques rares d'Othmar Schoeck.
14 h., Conte fantastique : l'étrange message d'Isaac Desterrus, de T. Zevaki.
14 h. 25, La Vestale (en direct du Théâtre du Capitole de Toulouse), opéra en trois actes de Gaspare Spontini, livret de Jouy. Avec B. Rufo, C. Zaharia, V. Von Halem, J.-J. Cubaynes, les chœurs et les artistes de la danse, l'orchestre du Capitole, dir. M. Plasson, mise en scène H. Ronse.
17 h. 5, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Vladimir Holan, poète tchèque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Concert (au studio 105) : duo de guitares Wilhelm Bruk, Theodor Ross.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert-promenade : *Musique légère* (Fauré, Petit, Massenet, Smetana, Ziehrer, Beethoven, Strauss, Kalman, Dvorak, Liszt).
7 h. 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (Haydn) ; 8 h., Musiques chorales ; 9 h. 2, Les classiques favoris ; 9 h. 30, Cantate pour le troisième dimanche après l'Epiphanie (Bach) ; 10 h. 30, *Les classiques* favoris (Gershwin).
11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quintette à cordes », de Mendelssohn et « Quintette à cordes », de Brahms, par les solistes de l'Orchestre de Paris.
12 h. 5, Le jeu des penchants ; 12 h. 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood (Gershwin) ; 13 h. 30, Jeunes solistes : Jean-Yves Thibaudet, piano, interprète Brahms.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France.
16 h. 15, La Tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de « Rigoletto », de Verdi.
19 h., Concert de jazz : Le guitariste L. Coryell avec J. Raney, Ch. Escoudé, M. Solal, St. Grapelli et le Trio de M. Alexander (Festivals de Nice, Juan-les-Pins et Paris).
20 h. 5, Concert de musique traditionnelle : Le violon dans la musique traditionnelle (Egypte, Inde, Irlande, Yougoslavie), coproduction avec les radios de Cologne et de Bruxelles et le concours du Conseil international de la musique de l'UNESCO (*Grand* Auditorium, 23-5-1980).
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales : Affinités musicales (Schumann, Ravel, Fauré).



JEAN GAUMY/MAGNUM

PRÉVISION

Le temps des années folles

Les spéculations futuristes que l'on doit au très sérieux institut américain McGraw Hill, et qui datent de 1970, paraissent aujourd'hui bien ingénues.

ALEXANDRE WICKHAM

MEDICAMENTS guérissant le cancer, vols habités vers Mars et Vénus, base lunaire permanente, automobiles électriques, ordinateurs domestiques généralisés, choix du sexe des enfants avant la naissance, cinéma et télévision en trois dimensions, telles étaient quelques-unes des innovations qui devaient intervenir durant l'année 1980 selon une étude américaine (1) publiée en 1970 par le magazine *l'Expansion*.

L'étude prétendait dresser un « tableau des percées technologiques » du futur sur un horizon de temps de quinze années, grâce à une technique de prospective largement répandue aux Etats-Unis depuis le début des années 60 : la méthode Delphi. Inventée par la fameuse Rand Corporation — sans doute l'organisme américain le plus célèbre dans le monde par la renommée de ses collaborateurs et l'originalité de ses recherches, — « *cette procédure vise à dégager de la consultation d'un groupe d'experts une prévision commune fiable (...) portant sur les dates probables et la nature des inventions futures* » (2). Quelque trois cents experts d'entreprises, de laboratoires et d'agences gouvernementales avaient été, en l'occurrence, sollicités par questionnaires individuels pour établir un calendrier des progrès technologiques prévisibles ; l'année retenue pour chacun d'eux était la médiane des réponses obtenues sur le sujet.

Villes sous dôme

Cette démarche relativement rigoureuse — qu'est-ce qu'un « expert » ? Comment délimiter précisément la nature d'une « innovation » ? — fut appliquée à des domaines très différents : maîtrise de l'environnement, exploration de l'espace, transports, énergie, océanographie... Mais les propositions dégagées étaient pourtant loin d'avoir toutes la même valeur. Certaines relevaient du plus pur phantasme de science-fiction — ainsi des villes sous dôme en plastique ou du contrôle du climat attendus en l'an 2000 ! — tandis que d'autres étaient le fruit d'une extrapolation technologique élémentaire. Les lumières sans cesse grandissantes de la science permettraient certainement de mettre au point de nouveaux pesticides à faible nocivité pour l'homme, les tuyauteries en plastique se généraliseraient, les procédés de dépollution de l'air seraient moins coûteux, les bibliothèques s'automatiseraient et la recherche de minerais à grande profondeur se perfectionnerait. Ce n'était pas la découverte de la pierre philosophale, mais un ensemble d'améliorations utiles et discrètes qui conforteraient la marche de l'humanité — en tout cas du monde occidental — vers plus de richesse et d'efficacité.

La plupart des progrès espérés étaient cependant présentés de manière plus précise avec, parfois, un commentaire prudent, presque désabusé. Ainsi était-il indiqué, dans une partie consacrée à l'électronique, que « *des systèmes de communications intergalactiques seraient réalisables en l'an 2000, mais qu'il pourrait bien n'y avoir aucun usage pour de tels systèmes à cette époque* » ! Dans l'ensemble le rapport témoignait tout de même d'un joyeux optimisme scientifique, reflétant sans doute autant l'état d'esprit des chercheurs de l'époque que l'éventail des inventions prévisibles.

On y découvrait en effet que l'énergie nucléaire devait être rentable dès 1970 — elle ne l'est en fait devenue que parce que les prix du pétrole ont décuplé depuis 1973, — que des aéroports urbains pour avions à décollage vertical seraient implantés en 1974 et que le bétail serait nourri par aliments artificiels à partir de 1975 (l'homme devait patienter jusqu'en 1980 pour déguster ces nouvelles préparations culinaires). On attendait une large diffusion des meubles en plastique et des vêtements « à jeter » entre 1975 et 1977, une généralisation des « ordinateurs scolaires » vers 1976, des mines sous-marines et des organes humains artificiels à partir de 1977... Et l'électronique devait permettre de supprimer la douleur dès 1975 !

Mais sans doute est-il un peu facile, aujourd'hui, d'ironiser sur cette vision à la fois naïve et souvent dénuée d'imagination de l'évolution des techniques et des mœurs — le progrès, notamment, est toujours considéré sous l'angle réducteur de l' « automatisation » (3) — sans prendre en compte la justesse d'un certain nombre de prévisions concernant les applications du laser, la mise au point d'une « intelligence artificielle », l'exploitation des schistes bitumineux et des océans, le traitement des maladies mentales par la biochimie, la modernisation des systèmes de gestion hospitaliers, la multiplication des banques de données et des communications par satellite et quantité d'autres domaines plus spécialisés.

Ces résultats sont d'autant plus appréciables que la crise de l'énergie est passée par là, réorientant en profondeur sans qu'on l'ait jusqu'ici beaucoup remarqué une multitude de choix technologiques plus ou moins importants. Pour Michel d'Halluin, vice-président de la société Arthur D. Little — un des leaders mondiaux américains du conseil en développement stratégique et en innovation, — « *on ne peut plus penser l'avenir de la même manière depuis 1973. Au début des années 70, personne n'a vu venir le choc pétrolier, comme tout le monde a sous-estimé l'ampleur du réveil industriel du Japon. C'était l'époque des rêves de croissance facile et illimitée, de l'extrapolation et du « wishful thinking » (4). La situation aujourd'hui a dramatiquement changé. Il faut consolider les prévisions par des stratégies industrielles si on veut qu'elles se réalisent. On ne peut plus aujourd'hui se baser sur des prévisions futuristes complaisantes ou farfelues. Plus modestement, le monde occidental doit améliorer l'efficacité de ses stratégies par des innovations plus productives et plus utilitaires : il s'agit désormais de mettre derrière chaque axe de développement choisi des allocations quantifiées de ressources techniques, financières et humaines. La politique industrielle de demain, pour réussir, doit être concentrée sur quelques cibles sectorielles, et se matérialiser plus vite grâce à une collaboration intime entre secteur public et secteur privé, à l'exemple du Japon* ».

Tapis roulant

A en croire un rapport présenté, il y a quelques mois, à la présidence des Etats-Unis (5), « *si les tendances actuelles se poursuivent, le monde en l'an 2000 sera plus surpeuplé, plus pollué, moins stable écologiquement et plus vulnérable aux explosions que celui d'aujourd'hui* ». Mais que sont donc devenus les « bulles urbaines », les trains atomiques, les ponts en plastique et les fermes sous-marines qui devaient nous assurer, à l'aube du vingt et unième siècle, une existence ouatée, tout en favorisant une réduction des inégalités entre les peuples ?

Ce type d'étude nous apprend, en définitive, à ne pas demander à une discipline aussi nouvelle que la prospective plus qu'elle ne peut donner. L'avenir n'est pas un tapis roulant sur lequel on s'installe en regardant défiler les événements. C'est un ensemble d'évolutions souvent concurrentes — que la technique des « scénarios », utilisée dans le rapport « Interfuturs » commandé par l'O.C.D.E. en 1976, aide à formuler — et de données techniques innombrables et éparpillées qui doivent être mises en relation. Un tel effort de réflexion, utile pour les entreprises et indispensable pour les Etats, permettrait peut-être d'éviter le genre de conseils que donnait au siècle dernier le directeur du bureau des brevets d'invention au président américain McKinley, lui suggérant de supprimer cet organisme et son propre poste parce que « *tout ce qui pouvait être inventé l'était déjà* » (6) ! ■

(1) Services économiques de McGraw Hill, 1221 Avenue of the Americas, New York, NY 10 020.

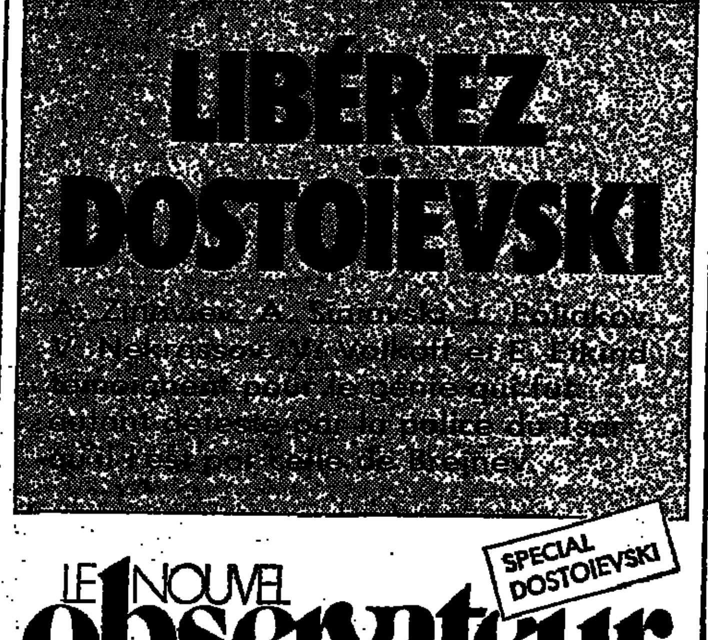
(2) MM. Demory et Spizzichino, revue *Gestion* (octobre 1968), Dunod.

(3) Chemins de fer, autoroutes (vers 1995 seulement), aéroports, bibliothèques, écoles, stations-service ou examens médicaux, il n'était guère de secteurs de la vie sociale épargnés.

(4) Expression qui correspond à peu près à l'idée de « penser en prenant ses désirs pour des réalités ».

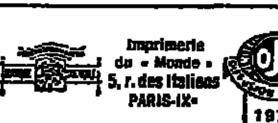
(5) Voir *le Monde* du 26 juillet 1980 : « Apocalypse 2000 ».

(6) Cité par Adrian Berry dans *les 10 000 prochaines années*, Laffont, 1978.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•



Commission paritaire n° 57 437.

HOUILLE

Les « vapeurs » refont surface

Les Australiens se lancent les premiers dans la réalisation de modernes bateaux à vapeur. Le « bon vieux temps » se conjugue au futur.

FRANÇOIS GROSRICHARD

L'AGE d'or retrouvé du charbon ne se manifeste pas *seulement dans* la substitution de la houille au pétrole pour produire de l'électricité ou pour chauffer les fours des cimenteries. Dans le domaine des transports aussi, les ingénieurs se demandent si le monde n'est pas à l'aube d'une nouvelle ère de la propulsion ou de la traction à vapeur.

Certes, on ne songe pas à remettre sur les rails les bonnes vieilles « locos » à charbon ni à transformer les moteurs des Airbus pour y brûler des boulets. Mais, dans le secteur des transports maritimes, le pas a été franchi. Déjà plusieurs armateurs sont en passe de commander des navires « à chauffe au charbon », selon l'expression consacrée.

Comme « au bon vieux temps », on devrait voir bientôt la mer sillonnée par des cargos ultramodernes crachant une épaisse fumée noire et des panaches de vapeur. Un « bon vieux temps » qui, sur les océans, avait baissé le rideau dans les années 50, lorsque les navires à moteurs Diesel ou à turbines remplacèrent en peu de temps les « vieux vapeurs », qui furent envoyés à la casse.

La hausse ininterrompue des prix du pétrole et la détérioration corrélative de la qualité des fuels livrés par les grandes compagnies pétrolières aux armateurs — ce qu'ils nomment les « soutes » — ont provoqué, il y a deux ans, un sursaut chez les ingénieurs navals. Ce sont les Australiens qui, les premiers (l'Australie est un des gros producteurs mondiaux de charbon), se sont mis à leurs tables à dessin et à leurs *règles à calcul, et au début de* 1978 une conférence internationale était réunie sur le sujet à *Londres*. Et avec l'appétit qui les caractérise pour tout ce qui touche à la construction navale, les chantiers japonais se sont lancés dans l'aventure, suivis bientôt *par les chantiers italiens et tout* récemment américains.

Théoriquement, le procédé est simple : le charbon est brûlé *dans une chaudière, qui produit* de la vapeur d'eau, qui elle-même actionne une turbine. Mais dans la pratique un certain nombre de problèmes techniques, économiques et financiers se posent.

● PROBLEMES TECHNIQUES. — On peut concevoir quatre types de propulsion à base de charbon :

— Des moteurs qui, au lieu d'être classiquement alimentés *par du fuel, brûlent des poussières* très fines de charbon. Inconvénient : les effets d'érosion sur les gaines du moteur sont très importants ;

— *Des chaudières brûlant* du poussier de charbon qui s'enflammerait dans les espaces des chambres de combustion. Avantage : la combustion est bonne. Inconvénient : les chambres de combustion doivent être grandes et les risques d'explosion (à *cause du grisou) ne doivent pas* être minimisés.

— La combustion dite sur un « lit fluidisé ». C'est une solution technique d'avenir, compte tenu du volume réduit de la chaudière et de la possibilité de brûler des combustibles de qualités variées (fuel, charbon, tourbe, et même bois). Le rendement serait excellent. « *On considère généralement*, note M. Emile Cadourcy, directeur à la Société française des transports maritimes (S.F.T.M.), du groupe Worms, *que cette technique, en cours de développement, pourra faire l'objet d'applications marines d'ici une dizaine d'années* ».

— L'utilisation d'une chaudière brûlant du charbon concassé sur une grille mécanique. C'est la technique la mieux connue et la solution la plus simple. C'est elle qui a été choisie pour équiper les navires actuellement en cours de commande par des armateurs australiens.

D'autres contraintes existent : où stocker le nouveau carburant (qui prend plus de place que les cuves à fuel) ? Que faire des *mâchefers et des cendres* ? La réglementation internationale sur la pollution est en effet de plus en plus sévère, et le bureau de classification Veritas a été conduit à préparer, à ce propos, un projet de législation.

● *PROBLEMES ECONOMIQUES*. — Le pouvoir calorifique du charbon par rapport au fuel est d'environ 0,6. Il faudra donc prévoir des stockages importants *pour les soutes* de charbon, soit autant d'espaces perdus pour la charge marchande du navire, donc une diminution de son port en lourd utile. En outre, selon une étude japonaise, le coût de fabrication d'un navire propulsé au charbon serait de 22 à 26 % *supérieur au même navire propulsé* avec un moteur classique (les chantiers navals français sont, eux, plus optimistes, évaluant la différence de coût à 5 ou 10 %).

Autre paramètre à prendre en compte : où trouver du combustible ? Comme il existe dans la plupart des grands ports des stations-service où les navires peuvent se ravitailler en fuel, de même envisage-t-on de créer aussi des stockages de charbon aux quatre coins du globe. Mais il existe déjà deux sortes de « dépôts » naturels de charbon : les ports expéditeurs de houille (Australie, Etats-Unis, Afrique du Sud, Pologne) et importateurs (Japon, Europe occidentale) d'une part, et les navires transporteurs de charbon d'autre part, qui connaissent depuis trois ans un « boom » extraordinaire.

Ce qui explique que, jusqu'à ce jour, les navires à propulsion au charbon qui ont le plus de chance de voir le jour prochai*nement soient eux-mêmes* des cargos transporteurs de charbon ou bien des transporteurs de bauxite pour du cabotage le long de la côte australienne. Ce qui explique aussi que les armements australiens soient les premiers à se lancer dans l'aventure.

Evidemment, quand on sait que la tonne de charbon vaut actuellement quatre fois moins cher que la tonne de fuel, la plupart des armateurs devraient se précipiter sur ce nouveau type de navires. Mais ils sont gens prudents, sachant par exemple que, dans les premières années, il *faudra sur ces navires encore* expérimentaux un équipage légèrement plus étoffé. Ils n'ignorent pas non plus que le rapport de prix entre le charbon et le fuel ne restera peut-être pas indéfiniment aussi favorable au premier, autant plus que la plupart des compagnies pétrolières ont pris des participations dans des mines de charbon pour mieux contrôler l'évolution respective des prix (1). Enfin, quel intérêt *suscitera ce genre de na*vires sur le marché de l'occasion, très actif traditionnellement en Grèce, en Extrême-Orient et dans les pays en voie de développement ?

● PROBLEMES FINANCIERS. — Là, la parole n'est plus aux techniciens, mais aux armateurs. C'est à eux qu'appartient *la décision soit de passer* une commande soit de voir « venir ».

En France, deux groupes ont poussé très loin les études et viennent de remettre leurs conclusions au ministère des transports qui avait lancé, en février 1980, un concours pour la présentation de navires « performants et économiques en énergie ».

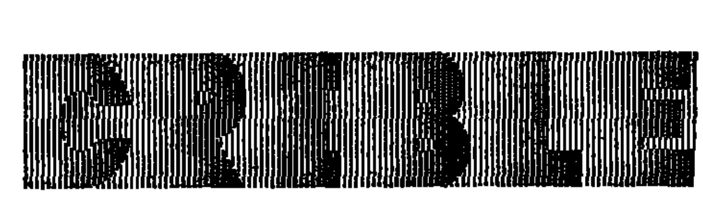
Navires géants

Les armateurs du pool CETRAGPA, en coopération avec les chantiers navals de Dunkerque et de Saint-Nazaire, ont imaginé un grand navire minéralier, de *150 000 à 155 000* tonnes, filant à la vitesse idéale de 13 nœuds. Mais les chantiers navals ont, par ailleurs, été sollicités d'étudier des navires géants (200 000 *tonnes) capables de brûler* du charbon de qualité moyenne, non traité préalablement et contenant 2 % de soufre.

Le groupe des Chargeurs réunis, en collaboration avec l'ATIC (Association technique pour l'importation charbonnière), les *chantiers* de Dunkerque et ceux de la Seyne (Var), a réfléchi de son côté sur des bateaux qui existent déjà et dont l'appareil propulsif pourrait être remplacé par des chandières à charbon. C'est sur des porte-conteneurs — de dimension moyenne — que les Chargeurs *réunis* ont concentré leurs recherches. Les magasins nécessaires au charbon de soute neutraliseraient 10 % de la capacité du navire, et il faudrait, en outre, modifier les chaudières pour y brûler simultanément charbon et fuel. On devrait aussi aménager des *compartiments* spéciaux pour stocker les cendres. Mais, l'un dans l'autre, en escomptant un amortissement sur six ans, ces porte-conteneurs chauffés au charbon économiseraient quelque 40 % du compte d'exploitation. Et l'on recense quelque cent trente navires de ce type âgés de moins de six ans dans le monde. Le marché n'est donc pas marginal.

Les techniciens ont rendu leur verdict : « *La chauffe des navires au charbon, c'est très possible* » ; et les économistes le leur : « *C'est une idée intelligente*. » Il reste aux financiers et aux armateurs, européens et extrême-orientaux, à chausser les bottes de leurs collègues australiens. ■

(1) On vient d'apprendre aussi que le groupe Shell International avait décidé le principe de commander deux navires minéraliers propulsés au charbon.



ANNIE BATLLE

REPÈRES

Syndrome des tours

La Sûreté fédérale allemande, qui finance un programme de recherches sur la criminalité, est d'ores et déjà convaincue que la constante dégagée par l'expert *américain* Oskar Newman — à savoir que le taux de criminalité s'accroît avec le nombre des étages — s'applique également à l'Allemagne fédérale.

Les vols et les cambriolages seraient, d'après l'architecte viennois Roland Rainer, trois à sept fois plus importants dans les immeubles de plus de treize étages que dans les maisons individuelles. Si la fréquence des maladies est de 57 % supérieure *dans les tours, celle des névroses* le serait de 800 % ! *(Psychologie*, 2, rue du Roule, 75001 Paris.)

Droits de l'homme : aujourd'hui comme hier ?

Amnesty International vient de publier son rapport annuel. Il porte sur cent dix pays et étudie, région par région, les détentions sans jugement, les tortures et toutes *les formes de répression*. Du 1er mai 1979 au 30 avril 1980, des assassinats par les forces gouvernementales et des exécutions pour raisons politiques ont été commis dans plus de trente pays.

Dans le cortège d'horreurs : les victimes de la répression du Salvador *et du Guatemala*, d'Irak, d'Iran, d'Ethiopie, d'Afghanistan, du Chili, des Philippines; les camps de travail d'Union soviétique ; les brutalités policières *américaines sur les minorités ethniques* ; les prisonniers politiques du Bangladesh, de Singapour, de R.F.A., les violations des droits de l'homme en Afrique, en Amérique latine, en Asie, au Proche-Orient...

Quelles perspectives pour demain ? Amnesty International *note seulement qu'« une prise de conscience se fait jour, accompagnée d'efforts de gens du monde entier pour la défense des droits de l'homme »*. *(Amnesty International*, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. Tél. 557-65-65.) Voir *le Monde* du 11 décembre 1980.

Eurochômage

M. Wim Kok, président de la Confédération européenne des syndicats, a lancé une mise en garde en disant que, si les gouvernements ne mettaient pas en œuvre une politique de l'emploi efficace et coordonnée au plan communautaire, il se pourrait que *l'on voie le nombre des chômeurs* de la Communauté (plus de 7 millions) doubler en cinq ans. (Euroforum. *C.E.E., 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles, et à Paris, 61, rue des Belles-Feuilles, 75116.)*

Fibres optiques

La compagnie japonaise de téléphone et de télégramme Nippon TT remplacera dans les deux ans les fils et les câbles téléphoniques actuels par des fibres optiques. La décision a été prise après la découverte d'une méthode permettant la fabrication de fibres optiques de 100 km de long, d'une très grande *pureté*, et capables de véhiculer 500 000 signaux simultanément sur cette distance sans *« répéteurs »* (amplificateurs). *(Inside R. & D., a Weekly Report on Technical Innovation*, 158 Linwood Plaza, PO Box 1304, Fort Lee, NJ 07024 USA.)

La femme active

D'après le *Wall Street Journal*, la femme active est en passe de devenir la cible préférée d'annonceurs aussi différents que General Motors, United Airlines, ou le fabricant de shampooings Tegrin. La raison en est simple : désormais, seuls les foyers où l'homme et la femme travaillent disposent encore de revenus confortables, et *c'est presque toujours la femme* qui gère toutes les dépenses. Aussi une femme active, sûre de ses capacités et maîtresse de son destin, remplace-t-elle progressi*vement* la séductrice à laquelle nous avaient habitués les hommes.

Le changement est profond et spectaculaire — témoin ce film où une jeune femme, installée au volant d'une Honda Civic, affirme d'un ton décidé : *« Ils m'ont demandé de dire pourquoi une femme achète une Honda Civic. C'est idiot, une femme achète une voiture pour les mêmes raisons qu'un homme. »* Elle fait ensuite une démonstration très « mascu*line » des possibilités de la voi*ture et le film s'achève au moment où elle tend un bouquet de fleurs à *l'ami* qu'elle est venue chercher. *(Innovation et produits nouveaux*, 1, rue Paul-Houette, 92190 Meudon, tél. : 534-84-44.)

Le mandarin à Singapour

Parlez plus en mandarin et moins en dialectes, c'est la consigne actuelle du premier ministre, Lee *Kuan Yew, à la population chi*noise de Singapour (75 % de la population totale), qui, venue de toute l'Asie à l'époque coloniale anglaise, constitue une vraie tour de Babel. Le mandarin est le dialecte standard utilisé par les gouvernements de Pékin et de *Taipeh ; il est parlé par 70 % de* la population chinoise.

Le premier ministre avance que, compte tenu de la confusion des dialectes, tout le monde est contraint de parler anglais et tend à perdre le sens de son identité asiatique. Les cyniques disent que le *mandarin favorisera de fruc*tueux contrats avec la Chine.

Une campagne massive est engagée. *La télévision et la* radio dispensent des cours, les émissions en dialectes sont supprimées. Les enfants reçoivent à l'école de nouveaux noms mandarins. En cinq ans, la plupart des gens devraient être « mandarinisés », et en dix ans toute la *population, même les plus âgés. (International Herald Tribune.)*

BOITE A OUTILS

Fécondité mondiale

L'enquête mondiale de fécondité est une des plus vastes enquêtes de sciences sociales. Menée à partir de Londres, c'est un programme de l'Institut international de statistique de La Hague. Elle est financée par le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population et le gouvernement des Etats-Unis, avec des contributions d'un certain nombre d'autres gouvernements. Commencée en 1972, elle sera achevée en 1982.

Quelque trois cent cinquante mille femmes sont interviewées dans le monde entier. Leurs réponses permettent d'établir le tableau le plus complet du comportement reproduc*tif et des aspirations des femmes* jusqu'ici possédé et donneront aux responsables des prises de décision une idée des politiques et programmes les plus susceptibles d'influencer la fécondité. (« Peuples », vol. 7, nº 4 18/20 Lower Regent Street - London SW1.)

Génie génétique

Science et Vie consacre un numéro hors série trimestriel au *génie génétique*. Sans prétention d'exhaustivité, ce document clair et accessible constitue un panorama de la *biologie* moderne et de son potentiel : grandes percées, techniques de la microbiologie appliquées aux bactéries et aux micro-organismes, utilisation de l'informatique (exemple de la fermentation) ; rôle du *génie* enzymatique dans la bio-industrie (alimentaire notamment) ; raisons de la célébrité des Escherichia Coli ; techniques des manipulations génétiques ; industrie française et biotechnologies. Plusieurs chapitres sont *consacrés à l'interface science et société* : la déontologie, les relations avec les industries et les entités financières, *les législations* en matière de brevets. (*Science et Vie*, 5, rue de la Baume, 75382 Paris Cedex 08, tél. 563-01-02.)

Travail féminin

Le dernier rapport du Comité du travail féminin se veut un instrument de mesure de l'action politique menée en faveur des femmes. Il propose une classification en fonction de critères simples tels que *l'égalité* de traitement et de chances et la promotion des femmes. Il distingue le secteur public du secteur privé, sépare les textes d'application des textes principaux et fournit un index qui permet de retrouver par thèmes l'ensemble des dispositions existantes. (Comité du *travail féminin*, 1, place Fontenoy, 75700 Paris, tél. 567-55-44.)

La Méthode, tome 2

La Vie de la vie est le deuxième tome de la « Méthode » d'Edgar Morin inaugurée en 1977 par *la Nature de la nature*. L'auteur poursuit sa recherche sur « le développement d'une recherche de *méthode* et non pas sur le développement d'un discours sur la méthode ». Une méthode qui permette d'accéder à la complexité de la réalité vivante *révélée* par les progrès des sciences biologiques. Cet immense travail permet d'approcher les questions concernant les êtres vivants et le phénomène même de la vie : à la fois émergeant et dépendant de la nature, à la fois rétroagissant sur les conditions de sa propre production et fondamentalement distinct de la nature.

On retrouve dans ce livre, dans le discours de l'auteur, le foisonnement, le caractère de circularité, de *spirale, de mutuelles dépendances de* la réalité qui est analysée. En préparation les tomes 3 et 4 : *la Connaissance de la connaissance* et *l'Humanité de l'humanité*. (Editions du Seuil, 27, rue Jacob, 75006 Paris.)

Energie : matériel pédagogique...

Rhône-Poulenc vient d'éditer pour les élèves de la classe de troisième de l'enseignement secondaire un document pédagogique sur l'énergie.

Ce document est adressé gratuite*ment aux professeurs de physique* qui en font la demande à ICICA, 13, rue Féron, 75281 Paris Cedex 06.

...et jeu

Le ministère de l'éducation nationale et l'agence pour les économies d'énergie ont réalisé « Enerjeu » : les élèves de troisième et de première, par l'intermédiaire d'un écran vidéo et d'un micro-ordinateur, seront initiés et sensibilisés aux problèmes de l'énergie. L'expérience est prévue pour le début de l'année 1981, *dans seize lycées et collèges*, pendant une semaine, avec des équipements reliés à une banque de données située à Paris. (Agence pour les économies d'énergie, 26, rue Cambronne, 75015 Paris.)

Euroreport 1981

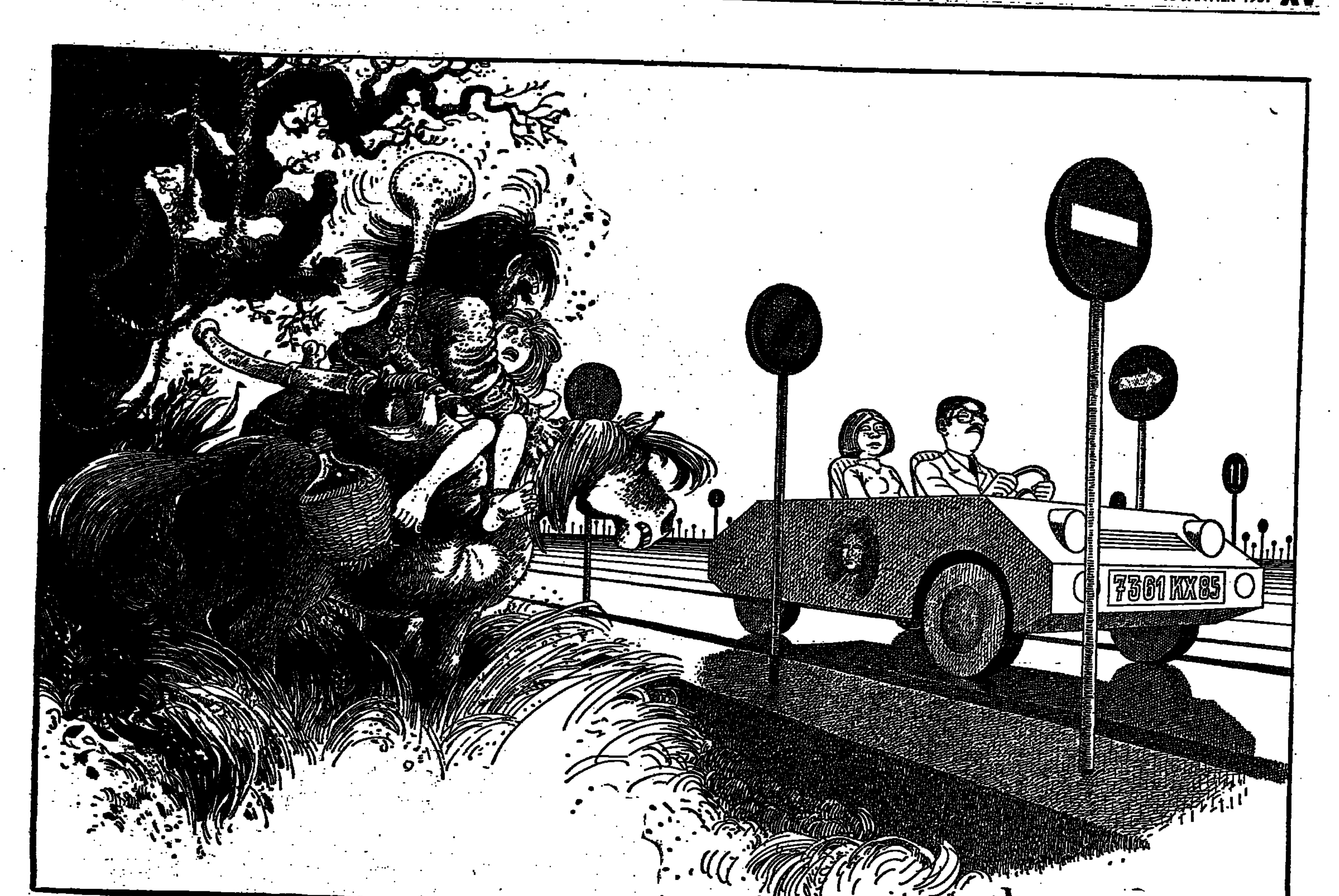
Le centre européen de recherches économiques appliquées (Viaduktstrasse 65 4011 Basel, Suisse, tél. 22-40-70) sort l'édition 1981 de sa publication annuelle *Euroreport* qui depuis 1971 publie les tendances économiques et démographiques des pays européens, de l'Amérique du Nord et du Japon. Le volume A, *Pays industrialisés*, couvre dix-sept pays industrialisés. Il fournit une information détaillée sur les principaux *indicateurs démographiques* et économiques. Pour toutes les variables étudiées on dispose des chiffres des treize dernières années ainsi que des prévisions pour 85 et 90. Au *printemps sortira* le volume B, *les Economies émergentes*. Il fournira des informations chiffrées sur une quarantaine de pays en voie de développement, qui doivent permettre une bonne évaluation de leurs performances économiques et de leur situation dans le contexte international (chiffres 1970 à 1978, indications pour 1980 et projection à 1985).

BLOC-NOTES

● INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. — Le troisième congrès de Reconnaissance des formes et d'intelligence artificielle aura lieu à Nancy du 16 au 18 septembre 1981. Cinq thèmes principaux au programme, ayant fait l'objet d'un appel aux communications : méthodologie de la reconnaissance : description et représentation (modèles de perception, extraction de caractéristiques, etc.), intelligence artificielle ; outils d'étude et de développement : application de la reconnaissance des formes et de l'intelligence artificielle.

Il s'est organisé par l'AFCET (Association française de cybernétique économique et technique), 156, boulevard Pereire, 75017 Paris. Téléphone : 766-24-19.





CLAUDE LAPOINTE

CONTRAINTES

Norbert Elias : comment les hommes se civilisent...

En inventant la « société de cour » et en disant « l'Etat c'est moi », Louis XIV a voulu pacifier les nobles et domestiquer les passions. Car la « civilisation » consiste à remplacer la violence sociale par la contrainte individuelle librement consentie.

DIDIER ÉRIBON

NORBERT ELIAS est né en 1897 en Allemagne. Et si ses livres sont aujourd'hui très souvent cités en France, cette notoriété ne lui est venue que fort tard. C'est en effet après son départ d'Allemagne, à l'arrivée au pouvoir des nazis, qu'il avait publié à Bâle, en 1939, son livre majeur sur « le processus de civilisation ». Mais il fallut attendre 1973 et 1975 pour que les deux parties de ce livre fussent traduites (1). Et encore les versions françaises sont-elles malheureusement amputées de chapitres très importants, et notamment de la longue préface qu'Elias avait rédigée pour la réédition allemande de 1969. Entreprise pionnière, l'œuvre d'Elias s'attachait à montrer les modifications de la sensibilité et des comportements entre le seizième et le vingtième siècle. Mais, surtout, elle rapportait ces transformations des structures psychiques et des modes de relation entre les hommes à la construction de l'Etat, dont l'analyse est sans aucun doute l'objet essentiel de sa recherche (2).

Agé de 83 ans, Norbert Elias, dans la petite ville d'Allemagne du nord où il s'est installé il y a une dizaine d'années, réfléchit aujourd'hui sur les problèmes de la violence dans les sociétés occidentales contemporaines, et il prépare un petit ouvrage sur cette question, qui paraîtra prochainement en Angleterre.

∴

« Vous vous proposiez, dans votre livre majeur, d'analyser la transformation de la structure psychique des hommes en Europe, au cours de ce que vous nommez le « processus de civilisation » et qui est un *développement* de l'auto-contrainte...

— J'aimerais d'abord dire que, à mon avis, il n'y a pas de point zéro dans le processus de civilisation. C'est-à-dire que, aussi loin que l'on regarde en arrière, les êtres humains avaient intériorisé quelques contraintes. Partout où des hommes vivent ensemble, même dans les temps les plus reculés, des contraintes acquises se mettent en place, par le simple fait de la vie en commun. L'aptitude à intérioriser des contraintes est constitutive de l'espèce humaine. Par le simple fait de vivre ensemble, des êtres humains se contraignent mutuellement.

» Parler d'un processus de civilisation, c'est renvoyer, d'une part, à la direction spécifique dans laquelle s'effectue le changement, au cours du temps, de l'équilibre, représenté par des modèles sociaux de comportement, entre la pulsion et l'auto-contrôle ; et, d'autre part, aux changements dans la manière dont sont élaborées les contraintes.

» J'ai simplement essayé de montrer la nature et la direction de ces changements, en utilisant, comme cas exemplaire, une période particulière de l'histoire de France, et de démontrer leur connexion avec les changements qui affectaient la société dans son ensemble.

» Cette direction n'est pas seulement un changement vers une plus grande auto-contrainte. Si c'était le cas, les jeunes Iroquois qui doivent, soumis à la torture, n'émettre aucun son, ou bien le saint ascétique qui jeûne et mortifie sa chair, mériteraient d'être appelés « *hautement civilisés* ». En fait, les modèles de comportements anciens et décidément moins civilisés sont souvent caractérisés par des fluctuations entre un niveau extrême de contrainte et un niveau extrême de non-contrainte. Par rapport aux modèles sociaux qui permettent un haut degré de non-contrainte, la progression de l'auto-contrainte apparaît comme le critère le plus significatif du processus de civilisation. Mais, d'un point de vue plus précis, comme je l'ai montré dans la conclusion de mon livre, ce qui caractérise le processus de civilisation, c'est qu'il s'éloigne d'un état de fluctuation entre les deux pôles (trop et pas assez de contrainte) et avance vers un état stable et uniforme, à un niveau moyen, de la contrainte.

Courtisans

— Le développement de la « civilisation » passe par l'intériorisation de la contrainte, et vous montrez notamment dans la première partie de votre livre que l'on a un plus grand refoulement du corps. La civilisation est donc pour vous un renforcement du surmoi ?

— J'ai pris l'exemple français comme modèle. A la cour de Louis XIV, certes le roi est capable aussi d'exercer une contrainte physique (par l'armée, la police). Mais la contrainte externe est mise en place de telle sorte que les courtisans soient constamment obligés de se contraindre eux-mêmes. La contrainte de la cour devient pour ainsi dire, une seconde nature.

» Et cela est vrai tout particulièrement dans la situation des sociétés modernes. Pour exprimer une réalité complexe d'une manière simple, je dirais que la structure totale de la société fonctionne de telle sorte que la personne individuelle est contrainte par autrui à se contraindre elle-même, par des voies spécifiques. Très tôt, on demande à l'enfant de s'auto-contrôler. Et toutes nos institutions vont dans ce sens. Pensez simplement à la conduite auto-mobile d'une voiture. Cela requiert un effort énorme d'auto-contrôle afin de déplacer votre voiture parmi les autres.

» Notre société est tout entière organisée de cette manière et la pacification, la rationalisation économique et d'autres conditions y contribuent. Dans nos sociétés, la force physique est toujours présente, mais normalement elle se tient dans les coulisses. Et puisqu'il est possible à la personne individuelle d'exercer son propre jugement, dans ce cas elle doit se contraindre elle-même.

— Pourriez-vous préciser en quoi la « société de cour » vous semble un exemple de ce processus de civilisation ? Vous dites même que nous vivons toujours sur les acquis de cette période.

— Je travaille un peu comme travaillerait un chercheur en sciences exactes : l'histoire est mon laboratoire et j'utilise les études historiques pour éclairer certains problèmes humains universels.

» Le problème du processus de civilisation était devenu très important pour moi, parce que l'hitlérisme était en train de briser les modèles civilisés du comportement. Et pour comprendre pourquoi dans certaines situations les sociétés humaines deviennent moins civilisées, il me fallait étudier plus précisément comment elles deviennent plus civilisées. Or l'étude de la société de cour en France me permettait de mettre à jour quelques mécanismes du processus de civilisation, et spécialement la constitution de l'auto-contrôle.

» En effet, aussi longtemps que vous avez des gens qui sont des guerriers, des chevaliers, dont la vie est consacrée à la violence, le niveau d'auto-contrainte ne peut pas être très élevé, car pour avoir le courage d'aller à la bataille il faut laisser aller les émotions plutôt que de les contraindre. Au cours du développement de la France, on peut voir, mieux peut-être que n'importe où ailleurs, comment les guerriers ont été domptés, domestiqués par les rois, tandis que les rois, de leur côté, étaient également forcés de pratiquer un plus grand auto-contrôle. Louis XIV en est un excellent exemple.

» On peut voir aussi comment, parce que la cour était un lieu pacifié, les femmes pouvaient y jouer un plus grand rôle. Par conséquent, la pacification que rendait possible le pouvoir du roi donnait aux femmes une grande influence : ce sont alors les premiers salons, où les femmes pacifient et « civilisent » les guerriers. Peut-être vous souvenez-vous de cet exemple que je cite : Marguerite de Navarre a devant elle un beau et jeune guerrier, mais c'est une « brute » à ses yeux, et elle essaie de le civiliser.

Monopole

— Mais vous montrez aussi que si la cour est un des lieux privilégiés du processus de civilisation, c'est parce que les nobles y recherchent un raffinement maximum de leurs manières, afin de se distinguer de la bourgeoisie ?

— En partie oui. Mais aussi parce que l'existence à la cour dépend de l'auto-contrôle. Vous ne pouvez vous maintenir à la cour qu'en ne faisant jamais un faux mouvement, en ne vous permettant jamais aucun affect très fort. Sinon votre statut à l'intérieur de la hiérarchie de la cour risque de baisser.

» Ainsi si l'auto-contrôle est bien une façon de se distinguer de la bourgeoisie, c'est aussi une nécessité de la vie même de cour. Or ceci est vrai de nombreuses institutions dans des sociétés étatisées beaucoup plus complexes. La cour à l'époque de l'absolutisme est sans doute une des premières organisations des temps modernes, à une grande échelle, constituée de telle manière que vous devez, pour vous y maintenir, exercer un auto-contrôle fort et permanent. Max Weber a suggéré que l'éthique protestante était la source d'un type moderne d'auto-contrainte. Quel que soit l'intérêt de cette hypothèse, il ne fait aucun doute qu'il y a eu d'autres sources.

— Donc, si vous avez pris la France comme exemple par excellence c'est aussi parce que l'on y aperçoit de manière très évidente le lien entre le processus de civilisation et la construction de l'Etat, c'est-à-dire du monopole de la violence ?

— Il y a, en effet, une connexion étroite entre le développement de l'Etat et le développement de la « contrainte », au sens d'un comportement dit « plus civilisé ». Dans le développement de l'Europe, nous pouvons voir que l'un des points essentiels du développement de l'Etat, c'est que, à l'intérieur de l'Etat, le contrôle de la violence des citoyens les uns contre les autres devient plus efficace.

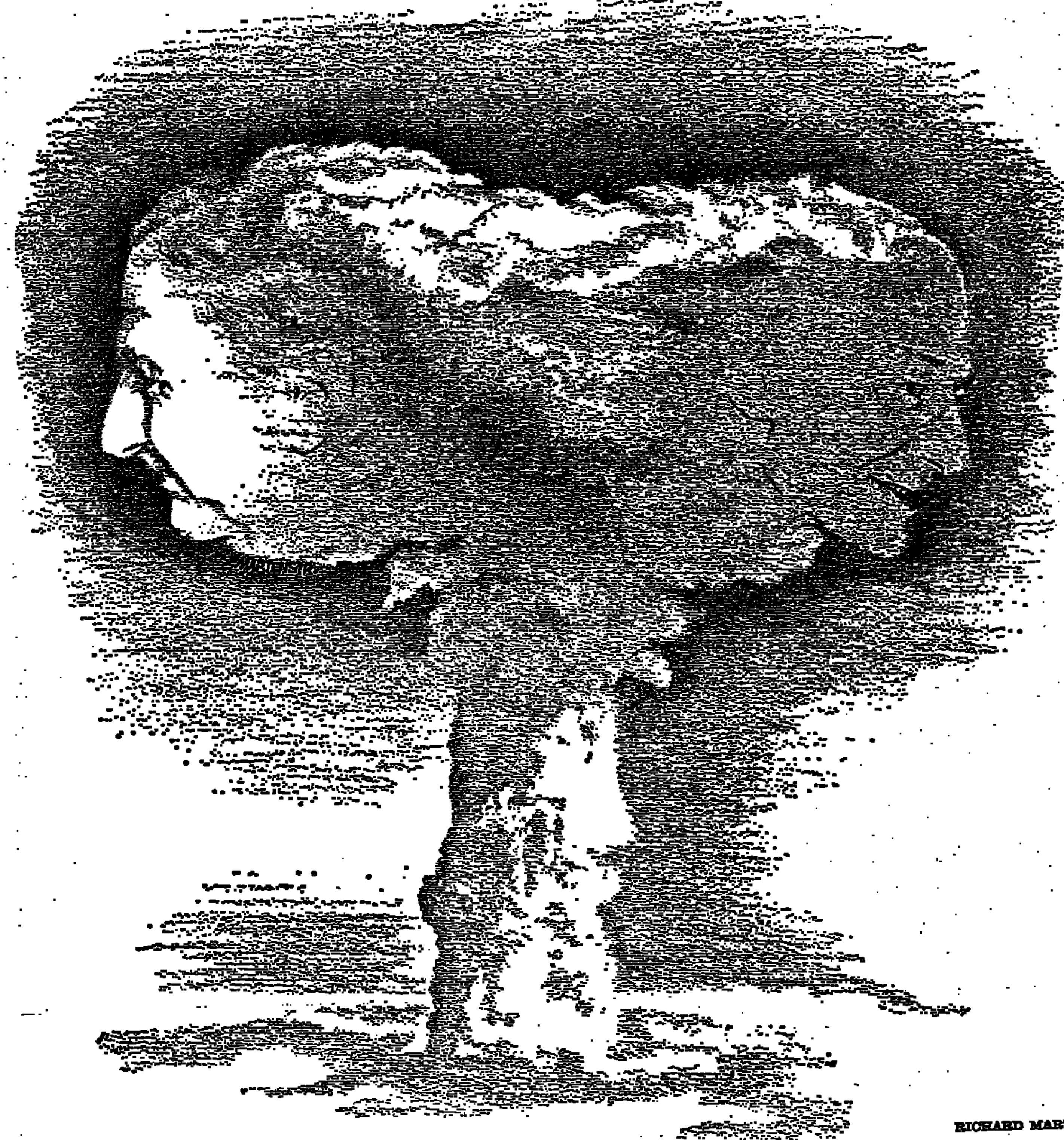
» S'il n'y a pas de monopole de la violence physique, il n'y a pas de pacification. Le cas de la France, comme j'ai tenté de le montrer dans mon livre, est un magnifique exemple de la manière graduelle dont un monopole du pouvoir physique se forme. D'abord les nobles guerriers avaient autant de pouvoir que la dynastie royale. Et au cours du temps, peu à peu, la dynastie royale gagne en pouvoir contre les autres nobles et établit un monopole de la violence, dont elle use alors principalement pour elle-même : « *L'Etat, c'est moi.* »

(Lire la suite page XVII.)

---

(1) *La Civilisation des mœurs* (Calmann-Lévy, 1973, et le Livre de poche, collection « Pluriel », 1977) et *la Dynamique de l'Occident* (Calmann-Lévy, 1975). A été également publié en français *la Société de cour* (Calmann-Lévy, 1974).

(2) On peut lire sur ce point le remarquable article que Roger Chartier consacre à l'œuvre de Norbert Elias dans *le Débat*, nº 5, octobre 1980.



RICHARD MARTENS

TÉMOINS

Edward Teller : pourquoi je me suis opposé à Oppenheimer

La déposition d'Edward Teller joua un rôle déterminant dans les poursuites engagées contre le savant atomiste Oppenheimer. Vingt-six ans plus tard, le « père de la bombe H » évoque, pour la première fois, cette douloureuse affaire.

ALEXANDRE SZOMBATI

QUAND, en 1954, le professeur Edward Teller, « *le père de la bombe à hydrogène* », se rendit au fameux Caltech (California Institute of Technology), à Pasadena, la plupart des professeurs et étudiants rencontrés dans les couloirs lui tournèrent ostensiblement le dos. Il se trouvait à l'université où, jadis, J. Robert Oppenheimer avait enseigné la physique. Or Edward Teller venait de témoigner contre Oppenheimer devant la commission de l'énergie atomique du Sénat américain. Celle-ci avait déclaré Oppenheimer « *indigne de confiance* » et lui avait refusé le « *brevet de sécurité* » permettant d'avoir accès aux secrets atomiques. Teller, qui avait été le seul savant atomiste à prendre cette position, fut considéré comme l'artisan de cette « *mise à mort* » morale.

Rappelons brièvement ce que fut « l'affaire Oppenheimer ». Le 23 septembre 1949, le président Truman déclara que les Etats-Unis n'avaient plus le monopole de la bombe atomique : l'Union soviétique la possédait aussi. Cette révélation souleva une panique générale outre-Atlantique. On demandait à cor et à cri la création d'armes plus puissantes encore que la bombe atomique. La possibilité de réaliser une bombe à hydrogène, infiniment plus dévastatrice que la bombe A, fut sérieusement envisagée... Mais les savants atomistes américains, y compris le créateur de la bombe A, J. Robert Oppenheimer, exprimèrent une profonde inquiétude. La perspective de voir naître une arme qui pourrait, d'un seul coup, détruire le monde entier les remplissait d'angoisse. Le plus prestigieux d'entre eux, Albert Einstein, adressa, en 1950, une lettre au président Truman en l'implorant de ne pas faire construire cette arme diabolique. Le président passa outre, et Edward Teller réalisa la bombe H.

Bientôt vint l'époque triomphale du sénateur Joseph McCarthy. La « chasse aux sorcières » qu'il avait lancée battait son plein. En automne 1953, un certain William L. Borden, membre du F.B.I., adressa une lettre de dénonciation à la commission de l'énergie atomique du Sénat américain, dans laquelle il affirmait que le professeur Robert Oppenheimer était « *très probablement* » un agent de l'Union soviétique, puisqu'il refusait depuis toujours sa collaboration à la bombe H. Cette dénonciation fut expédiée quatre mois après l'exécution par la chaise électrique d'Ethel et Julius Rosenberg, condamnés pour espionnage atomique. Un troisième espion atomique, Klaus Fuchs, se trouvait dans des prisons anglaises.

Dans ses conclusions, la commission de l'énergie atomique déclarait notamment : « *Nous pensons que la conduite et les amitiés du docteur Oppenheimer ont reflété un mépris sérieux des exigences du système de sécurité et nous estimons que sa tendance à être influencé pourrait avoir des répercussions sérieuses pour la sécurité du pays.* » M. Oppenheimer fut « réhabilité » en 1963 et reçut de la commission de l'énergie atomique le prix Enrico-Fermi pour son exceptionnelle contribution à la physique théorique.

Quand je lui ai téléphoné, à à Berkeley, en Californie, où il habite dans une villa confortable, Edward Teller m'a répondu qu'il serait « éventuellement » disposé à m'accorder un peu de son précieux temps, mais à une seule condition : que la question Oppenheimer ne soit soulevée à aucun moment. Il n'avait aucune intention de se justifier devant quiconque et refusait catégoriquement d'en parler. Il m'a fallu deux ans pour le convaincre de donner, un quart de siècle après les événements, sa version de l'affaire.

En m'attendant, Teller jouait du piano, avec son talent habituel. Sa femme, Mici, me prévint avec compassion que je n'aurais pas la partie facile avec son mari. Je m'en doutais un peu. Il traverse l'immense pièce en boitant légèrement. Trapu, solide, avec sur ses lèvres un sourire poli de circonstance, les sourcils extrêmement touffus, un visage rond, illuminé par une sorte de magnétisme. Il est bourru, sévère, immuable, intimidant. Mais son intelligence lumineuse, sa logique rigoureuse et sa précision ne manquent pas d'éblouir le visiteur.

∴

« Vous travaillez dans les célèbres Laurence Radiation Laboratories de Californie qui abritent de véritables secrets militaires. Surtout, ne me confiez pas de secrets d'Etat. J'aimerais bien rentrer vivant en Europe !

— Rassurez-vous, il n'y a pas de danger. D'ailleurs, il n'y a pas de secret d'Etat. Il y a, bien sûr, des secrets techniques et, si vous voulez mon avis, je voudrais qu'on en finisse. Mais jusqu'à la prescription, tant que la loi du pays exige de garder jalousement les secrets, nous ne les dévoilerons pas.

— Comment serait-il possible de livrer les secrets militaires à l'ennemi potentiel ?

— J'ai pu constater que les Russes sont, hélas ! très vite en possession de nos secrets. Toutes ces cachotteries ne conduisent qu'à la confusion. Voyez-vous, en ce qui concerne l'armement atomique, nous avons, en effet, quelques secrets, mais, hélas ! les Russes sont bien plus avancés que nous.

— Comment est-ce possible ?

— C'est possible, c'est tout. Comment, je n'en ai aucune idée.

— Seraient-ils plus compétents ?

— J'espère que non. Peut-être sont-ils plus capables que nous. Qui sait ? Mais je dirais plutôt : en Amérique chacun choisit son travail selon ses aspirations et ses désirs. Par contre, en Russie, les gens sont obligés de travailler sur ce que l'Etat leur prescrit impérieusement, et je pense qu'ils s'activent beaucoup plus sur le terrain des armes atomiques que nous.

— Si les Russes sont aussi compétents que vous l'affirmez, pourquoi avaient-ils besoin de recourir à l'espionnage, afin de vous voler les secrets des bombes A et H ? N'y a-t-il pas là une contradiction ?

— En effet, mais uniquement si vous partez de la supposition qu'ils avaient effectivement besoin de nos secrets. Ce n'est pas le cas.

— Les Russes auraient-ils trouvé les bombes A et H sans avoir eu recours à l'espionnage ?

— J'en suis persuadé.

— Les espions russes n'ont donc servi à rien ?

— Mais si ! Ils avaient une influence capitale, et cela non pas sur le progrès rapide et efficace de leur travail technique mais sous un tout autre rapport.

— Lequel ?

— Après la deuxième guerre mondiale, dans le plan Baruch, nous avons proposé de partager nos connaissances dans le domaine de l'énergie atomique sur une base de coopération internationale. Cela a échoué, car les Russes refusaient catégoriquement toute idée de contrôle. A ce moment-là, pourtant, nous avions quelque chose de très précieux à leur offrir : nos secrets. Les savants russes ont probablement fait savoir à Staline qu'ils étaient capables, eux aussi, de construire la bombe atomique. Mais Staline n'avait pas grande confiance en ses propres gens. Il n'était d'ailleurs pas doté d'une très grande confiance dans les autres. Il a préféré donner l'ordre de lui ramener nos secrets. Quand il a entendu rapporter la même histoire par deux réseaux d'espions indépendants l'un de l'autre — d'un côté les Rosenberg et, de l'autre, Klaus Fuchs, — et constaté que cette histoire concordait exactement avec celle que lui exposaient ses savants, il s'est rendu compte que les Américains n'avaient pas de secrets. Au moment où nous avons proposé aux Russes le plan Baruch, ils étaient déjà en possession de nos procédés et nous ne pouvions leur offrir que ce qu'ils avaient déjà. Je crois que le résultat des activités des espions russes a été de faire échouer la première et la plus belle occasion d'un accord international.

Antinomies

— Puisque vous étiez tellement sûr que les Russes n'étaient point en retard sur les Etats-Unis dans le domaine des connaissances atomiques et que les secrets que ceux-ci possédaient n'en étaient pas, pourquoi vous êtes-vous comporté, dans le cas Oppenheimer, comme vous l'avez fait ? Pourquoi avez-vous pris position contre lui ?

— Je pense que c'est un peu simplifier les choses que de poser la question de cette manière. Oppenheimer était un homme extraordinaire, un homme possédant des talents peu communs. Si vous avez vu la pièce de Kipphardt (1) vous aurez compris que, lors de l'enquête, il ne s'agissait aucunement de secrets. Oppenheimer n'était pas accusé d'avoir livré des secrets aux Russes, il s'agissait de questions beaucoup plus compliquées. Enfin passons.

— Ne passons pas, si vous voulez bien. A quelles questions « plus compliquées » faites-vous allusion ?

— Je n'aimerais pas beaucoup en parler. Je me contenterai simplement de constater qu'il est faux de prétendre que lors de l'audience j'ai pris position contre Oppenheimer. Il est vrai qu'auparavant nous nous sommes opposés dans une affaire tout à fait différente. Il voulait qu'on ne travaille pas sur la bombe à hydrogène, tandis que moi je demandais que ce travail soit activement et énergiquement poursuivi. Sur ce point-là, nous avions un différend très sérieux. Plus tard, quand Oppenheimer fut mis en accusation, convoqué, je fus obligé de témoigner. Et j'ai dû le faire en m'en tenant aux faits. Que ces faits n'aient pas été complètement favorables à Oppenheimer est une chose que je regrette, mais je ne peux rien y changer.

» Quelques années plus tard, le 2 décembre 1963, quand l'occasion m'en a été offerte, j'ai proposé Oppenheimer pour le prestigieux prix Fermi, qu'il a reçu des mains du président Johnson. Je l'ai fait avec la meilleure conscience possible, puisque, même s'il avait commis des fautes graves, ses réalisations, pendant la deuxième guerre mondiale, ont été très grandes. Finalement quand on juge un homme, il vaut mieux ne penser qu'à ses bons côtés.

— C'est très généreux ! Mais comment se fait-il que vous ayez été le seul à vous opposer à lui, tandis que tous vos collègues étaient clairement et fermement à ses côtés ?

— Je n'étais pas contre Oppenheimer, j'ai répondu aux questions qu'on m'avait posées, en mon âme et conscience. Le fait qu'Oppenheimer voulait, d'une part, figurer en tant que conseiller du gouvernement dans les questions nucléaires, et que, d'autre part, il ait pris publiquement position contre la poursuite des recherches dans ce domaine et que, tout en agissant ainsi, il désirait conserver ses fonctions de conseiller de la défense nationale, constituait pour moi un tel non-sens que je ne pouvais pas me taire. Certaines gens pouvaient avoir l'impression qu'en démontrant cela je m'étais prononcé contre la personne d'Oppenheimer. La chose la plus grave que je devais dire était la suivante : « *Oppenheimer me semble être un homme extraordinaire, mais, en même temps, plein de contradictions* »... Ces antinomies m'ont franchement mis à l'aise et on pouvait parfaitement le sentir au moment où j'ai dû témoigner. Ce que j'ai fait, croyez-moi, sans grande joie.

Confus

— Comment se fait-il qu'à la question : « Peut-on faire confiance à Oppenheimer », vous ayez répondu par « non », tandis que, par exemple, le professeur Rabi répondait à la même question par un « oui » catégorique ?

— Je n'ai pas répondu « non ». J'ai dit qu'il fallait faire confiance à Oppenheimer en ce qui concernait ses *intentions*. Mais que, s'agissant de son jugement, celui-ci me paraissait tellement confus qu'il me semblait préférable de faire confiance à un homme au jugement plus simple et plus clair. Cette prise de position était peut-être complètement erronée, mais voilà ce que j'ai dit.

— En disant cela, vous l'avez clairement éliminé.

— C'est possible. Je déposais sous serment et je n'avais le droit de jouer ni avec les faits ni avec mon jugement.

— Etait-ce pour vous une grave crise de conscience ?

— Je ne sais pas... Je pense que, pour moi, il s'agissait d'une question très simple. D'autres ont également pensé qu'il s'agissait d'une question très simple, à savoir que la loyauté envers un collègue est peut-être plus importante que toute autre considération. C'est une question difficile. Une question terrible. J'ai dit ce que je croyais avoir à dire ; j'ai agi comme je devais le faire.

— Ce conflit Oppenheimer-Teller montre un nouvel aspect de la question : la transformation du savant en politique et en homme d'Etat. Dans votre cas, c'est, je pense, la raison d'Etat qui a pris le dessus sur la solidarité entre confrères et aussi sur des motifs personnels. Comment un savant se transforme-t-il en homme politique ?

— J'ai fait la triste expérience que, quand un savant se transforme en politicien, il devient, en général, un mauvais politicien et ne se transforme jamais en homme d'Etat. Cela vaut certainement en ce qui me concerne. Je dois vous dire qu'étant jeune homme, ayant quitté ma Hongrie natale pour aller étudier en Allemagne, la politique ne m'intéressait pas du tout.

Hiroshima

— Malgré Hitler ?

— Hitler était la première et la plus forte raison pour laquelle j'ai été obligé de m'intéresser à la politique. Il m'a forcé à quitter l'Europe, pour chercher refuge aux Etats-Unis. Puis vint la deuxième guerre mondiale. Nous, les physiciens, fûmes confrontés avec des exigences qui nous obligèrent à nous occuper de politique... Puis vint le jour où un bon ami, un autre Hongrois, Léo Szilard m'a écrit une lettre, datée du 17 juillet 1945, trois semaines avant Hiroshima. Dans cette missive pressante, il m'avait demandé d'adhérer à un mouvement. Nous devions proposer à notre gouvernement de ne point employer la bombe atomique, sans en avoir fait préalablement la démonstration aux Japonais. Il m'a demandé, en outre, de jeter toute mon influence dans la balance, afin que d'autres collègues qui avaient collaboré à la réalisation de ladite bombe y adhèrent également. Il se passa alors une chose mémorable. Je me trouvais à ce moment-là à Los Alamos et je considérai de mon devoir de rendre visite à Oppenheimer et de lui montrer

---

(1) Heinar Kipphardt est l'auteur d'une pièce intitulée *le Procès Oppenheimer* qui fut jouée à Berlin. Jean Vilar monta en 1964, à l'Athénée, à Paris, un spectacle inspiré de la pièce de Kipphardt. Mais Oppenheimer ayant formulé des objections à l'égard de cette dernière, Vilar écrivit un texte différent, intitulé *le Dossier Oppenheimer* et établi uniquement à partir des minutes de la commission d'enquête.

cette lettre. Il l'a soigneusement lue, puis il m'a dit : « *Edward, tu es un savant. Tu ne comprends rien à la politique. Cette protestation est une erreur.* » Je me suis laissé persuader par lui. Je ne l'ai pas signée, ce que je regrette encore amèrement aujourd'hui. Il eût été préférable de faire la démonstration de la bombe A, avant de l'employer. L'aurions-nous fait que nous aurions prouvé au monde que la science est capable d'accomplir une chose inouïe, à savoir de terminer une guerre sans tuer des hommes, sans sacrifices.

— Pensez-vous que cette question de la lettre de Léo Szilard a joué un rôle au moment de votre prise de position devant la Commission de l'énergie atomique ?

— Vous m'en demandez vraiment trop. Par contre, il y a une certitude : le mauvais conseil d'Oppenheimer m'a poussé, plus tard, à prendre au sérieux mes devoirs d'homme politique.

En effet, Edward Teller fait activement de la politique et une politique très conservatrice. Malgré ses soixante-douze ans passés, il n'a pas hésité à se jeter corps et âme dans la bagarre électorale présidentielle aux côtés de Ronald Reagan, dont il est, paraît-il, un des conseillers scientifiques les plus écoutés.

En ce qui concerne son compatriote et ami d'enfance Léo Szilard, il s'agit d'une personnalité scientifique de tout premier plan. Chassé de l'université de Berlin où il enseignait, il se réfugia aux Etats-Unis, comme nombre de ses collègues. En juillet 1939, il avait appris que deux savants allemands, Hahn et Strassman, avaient réussi la fission de l'atome. Szilard prévoit les conséquences de la réaction en chaîne qui devait fatalement aboutir à la construction de la bombe. Il réussit à vaincre le scepticisme d'Albert Einstein et c'est lui qui rédigea la lettre qu'Einstein adressa au président Roosevelt pour lui proposer de prendre les dispositions nécessaires en vue de la réalisation immédiate de la bombe A... C'est Léo Szilard qui fut le véritable inventeur de la bombe atomique. Il a régulièrement déposé son invention à l'Office des brevets. Pour sa patente, le gouvernement des Etats-Unis lui a royalement payé la somme de 20 000 dollars.

Et les Allemands ?

— Si les alliés et l'Amérique n'avaient pas vu d'autre moyen de finir victorieusement la guerre, auriez-vous lancé la bombe atomique sur l'Allemagne ? Sur Berlin, Munich, Cologne ou Francfort ?

— Ma réponse est : oui. Cela aurait été d'ailleurs une faute aussi grave que celle que nous avons commise contre le Japon, mais nous l'aurions fait. Je suis formel.

— Les Allemands auraient-ils réussi, au cas où la guerre se serait prolongée, à produire eux aussi la bombe A ?

— C'est une question fort compliquée. Les savants allemands qui y ont travaillé et dont je connais plusieurs étaient certainement capables de développer la bombe atomique. En vous le disant, je pense à un très grand homme, le regretté Werner Heisenberg, qui fut mon professeur, ainsi qu'à mon ami Karl Friedrich von Weizsäcker. Que ces hommes aient eu les connaissances scientifiques et techniques suffisantes pour accomplir cette énorme tâche ne souffre à mes yeux aucun doute. Mais ils n'ont pas résolu la question et je suis persuadé qu'ils ne l'auraient pas fait, même s'ils avaient disposé d'une année supplémentaire.

— Pourquoi ?

— L'Allemagne de Hitler était réellement pleine de contradictions, il y avait une situation tellement malsaine qu'aucun travail scientifique sérieux dans le domaine technique ne pouvait y aboutir.

— Depuis la fin de la guerre, vous avez souvent eu l'occasion de rencontrer ces grands physiciens allemands. A votre avis, ont-ils travaillé avec toute leur volonté et tout leur savoir afin d'offrir à Hitler la bombe A, cette extraordinaire « arme secrète », qui lui aurait peut-être permis de gagner la guerre ?

— Comment voulez-vous que je le sache ? Beaucoup d'entre ces hommes sont mes amis très chers. Je les vois très souvent, mais jamais je ne me suis résolu à interroger ces grands hommes sur ce sujet brûlant qui m'intrigue moi aussi, comme vous le pensez. C'était leur conscience qui était en jeu et j'ai confiance qu'ils ont agi comme ils devaient le faire. Je crois que, à tout prendre, même s'ils ne sont pas sans défaut, ils ont mieux agi, avec plus de franchise, que beaucoup d'entre ceux qui les ont durement critiqués. »

SÉNÉGAL

La montée des Tidjanes

La confrérie islamique des Tidjanes joue un rôle politique grandissant au Sénégal. Son calife, personnage habile et pittoresque, sait fort bien jouer de son influence sur les fidèles et les responsables.

PHILIPPE DECRAENE

« Sy, *Sy, Sy* », répètent d'une voix monocorde les fidèles qui se pressent pour serrer avec ferveur ses mains entre les leurs, comme pour communier à la sainteté dont il est censé être porteur. Dans la rue, au-devant de lui, sur le seuil de sa maison, l'affluence est si grande qu'il faut de longs moments pour se dégager de la foule des dévots. En ville, les automobilistes stoppent leurs véhicules au milieu de la chaussée et descendent répéter la même mimique, à laquelle il répond inlassablement sur un ton à la fois bienveillant et étrangement lointain, rythmant de façon répétitive le nom de son interlocuteur, « *Seck, Seck, Seck* » ou bien « *Cissé, Cissé, Cissé* »..

Elégant quinquagénaire drapant sa haute silhouette dans une ample djellaba verte à capuchon, les pieds chaussés de babouches immaculées, Abdul Aziz junior, porte-parole de la confrérie musulmane des tidjanes et président de la Fédération des associations islamiques du Sénégal, est un excellent agent de relations publiques. Professeur d'arabe, il manie avec la même aisance la langue française et réserve toujours un accueil empreint de cordialité aux visiteurs de passage à Tivaouane. Située à une heure de route de Dakar, cette petite ville est à la fois un important point de traite des arachides et le berceau du tidjanisme, secte qui, fondée au Maroc par un Algérien, a essaimé en Mauritanie et s'est considérablement développée au Sénégal dès 1820.

Tivaouane abrite la résidence du calife général des tidjanes, sert de cadre une fois l'an au pèlerinage du gamou, qui rassemble tous les fidèles du calife et est, avec Touba, capitale de la secte des mourides, un des hauts lieux de l'islam sénégalais.

Tolérance

Villa cossue à étages, la résidence du calife est en cours d'extension. Sur le chantier, chacun rivalise d'adresse, fait assaut de rapidité. Les murs montent à vue d'œil, tandis que l'émulation ne cesse de croître d'un échafaudage à l'autre. Lorsque Abdul Aziz junior traverse la cour, où s'entassent les pieux tidjanes venus rendre hommage au chef de la confrérie, les ouvriers et les manœuvres augmentent la cadence, comme s'ils voulaient que le porte-parole de la confrérie et ses hôtes puissent porter témoignage de leur dévouement et de leur zèle.

Au premier étage, on aperçoit par une fenêtre le double minaret de béton ajouré, surmonté d'un bulbe, qui couronne l'une des mosquées de la ville. Parent et homonyme du calife, Abdul Aziz junior jette un regard rapide sur les deux télévisions à écran panoramique et sur les deux chaînes hi-fi qui trônent au milieu d'ouvrages modernes en langue arabe, sur les tapis de haute laine, commente photographies et portraits fixés aux parois et entame une longue conversation en affirmant : « *Il ne suffit évidemment pas d'être musulman. L'individu, quel qu'il soit, a besoin d'un soutien moral permanent que seul le marabout est en mesure de lui assurer...* »

A entendre Abdul Aziz junior, les Tidjanes sont hostiles à tous les excès. Ils tournent résolument le dos au fanatisme. Ils croient à l'unicité de l'islam. Ils ne sont pas en concurrence avec les mourides, dont, dit-il, « *les deux califes se rencontrent régulièrement comme se rencontraient les fondateurs des deux confréries El Hadj Malick Sy et Cheikh Amadou Bamba* ». Pourtant, notre interlocuteur indique que l'adhésion à la Tidjania exclut toute appartenance à une autre confrérie, et il ne manque pas de remarquer que « *le mouridisme oblige à se soumettre aveuglément au marabout* ».

Si l'on en croit Abdul Aziz junior, le tidjane doit surtout venir ici à Tivaouane se recueillir devant les mausolées d'El Hadj Malick Sy et de son deuxième fils El Hadj Mansour Sy. Il est également recommandé de participer à deux sortes de pèlerinages, le gamou, équivalent en langue ouoloff du Mouloud, commémoration de la naissance du Prophète, qui a lieu généralement en janvier ; la ziara ou visite générale au calife qui se déroule en avril. L'aimable cicerone non seulement admet mais souligne lui-même, l'importance des rapports entre la politique et l'appartenance à la Tidjania. Très clair sur ce sujet, il dit : « *Les chefs tidjanes avaient, à l'époque coloniale pressenti le poids de la puissance française au Sénégal et celui de la puissance anglaise en Gambie, aussi avaient-ils recommandé à leurs adeptes la compréhension à l'égard des colonisateurs. Cela n'impliquait pas soumission, mais collaboration.* » Et il rappelle à ce sujet : « *El Hadj Malick Sy était en concertation permanente avec l'administration française. Le gouverneur du Sénégal le consultait sur les grandes questions et, de son côté, lui-même n'hésitait pas à solliciter l'avis du gouverneur sur ce qui le préoccupait... Senghor a longuement vu Babacar Sy avant d'entrer dans l'arène politique et a trouvé en lui un père et un ami. Aujourd'hui, le calife soutient ouvertement le chef de l'Etat sénégalais, parce que celui-ci est doté d'une grande sagesse...* »

Réputés plus ouverts, moins xénophobes que leurs « concurrents » appartenant à la Quadriya ou au mouridisme, prêchant un islam doctrinalement plus pur que ces derniers, les tidjanes occupent une place de choix dans le monde politique sénégalais. Ancien résident du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée, le premier ministre, M. Habib Thiam est membre de la confrérie tidjane. C'est aussi le cas du président de la République Abdou Diouf, qui était considéré depuis déjà de longues années comme le dauphin du président Senghor.

El Hadj Abdul Aziz Sy, actuel calife général des tidjanes, ignore la ponctualité. Il est d'usage courant pour lui d'honorer ses rendez-vous avec plusieurs heures de retard. Relativement aisé pour le croyant, le contact avec les marabouts est d'ailleurs habituellement semé d'obstacles pour le curieux ou le simple visiteur.

Le plus difficile est d'abord de localiser l'intéressé. Dans le cas d'El Hadj Abdul Aziz Sy, l'obstacle principal est précisément son extrême mobilité. Le calife général des tidjanes vivant en principe à Tivaouane, il semble logique de s'y rendre. Hélas, il vient de partir pour Saint-Louis... Dans cette ville, on apprend qu'il vient de se rendre à Dakar... Retrouver sa piste dans la capitale n'est pas opération aisée, car le calife dispose là-bas de plusieurs résidences, ce qui sert son prestige personnel, lui permet d'échapper aux importuns, lui laisse, dans le refuge de l'anonymat, le temps de se consacrer à la prière.

Lénifiants

A Phann-Résidence, dans une des banlieues cossues de Dakar, au fond d'une allée bordée de bougainvillées, quelques familiers du calife devisent avec animation devant une villa moderne, confortable, mais sans grand caractère. Dans la cour, une CX Pallas noire en stationnement. Dans le vaste hall qui débouche sur cette cour, une quinzaine d'hommes égrènent des chapelets en marmonnant des prières. Quatre femmes somnolent dans de profonds fauteuils. Il faut patienter, attendre l' « homme de Dieu », qui à l'éternité devant lui, le grand dignitaire qui connaît l'art de se faire attendre.

Boubou bleu brodé, chéchia rouge vissée sur le crâne, septuagénaire chenu, comme abattu par la fatigue plus encore que par l'âge, El Hadj Abdul Aziz Sy est accroupi sur un tapis. A ses côtés, un téléphone, un attaché-case, des jus de fruits et plusieurs flacons de tranquillisants. Homme de la tradition, notre interlocuteur n'est pas ennemi du modernisme. Contrairement au porte-parole des tidjanes, il ne dit rien de l'époque où, il y a deux décennies, la confrérie soutenait les opposants du Parti de la solidarité sénégalaise (P.S.S.), en lutte contre Léopold Sedar Senghor et ses amis. Il se veut en bons termes avec tous les politiciens, parce que « *la religion et la politique doivent s'épauler, se compléter... parce que la religion doit être subordonnée au pouvoir établi, excepté si...* ». Sur ces exceptions possibles, il se refuse à toute précision.

En revanche, El Hadj Abdul Aziz Sy se répand sur les bonnes relations que les tidjanes entretiennent, selon lui, avec les mourides (affirmation, hélas ! trop souvent démentie par les faits), cite les versets du Coran qui invitent tout bon musulman à se soumettre avec déférence aux autorités, « *musulmanes ou non, pourvu qu'elles soient éprises de justice* ». Ce mélange de paroles lénifiantes et de lieux communs, cette réserve prudente et permanente convenaient aux anciennes autorités coloniales et ne sont pas pour déplaire à certains de leurs successeurs, au moins à ceux qui n'apprécient pas les contestataires.

Tout en admettant que l'islam sénégalais est divisé et que ces divisions lui sont très préjudiciables, notre interlocuteur se réserve le mot de la fin, avant un dernier *salaam*, lorsqu'il conclut : « *S'agissant des tidjanes, des mourides, de la Quadriya, les confréries sont à l'islam ce que l'infanterie, la marine et l'aviation, qui toutes concourent à la défense de la patrie, sont au ministère de la défense nationale...* » Voilà peut-être ce qui explique pourquoi l'histoire politique contemporaine du Sénégal a été dominée par les efforts déployés, tant par les dirigeants que par les opposants, pour s'assurer sinon le concours, du moins la neutralité, des confréries et de leurs chefs.

Comment les hommes se civilisent...

(Suite de la page XV.)

» Plus tard, ce monopole, fortement établi, fut contrôlé par des couches plus larges. Mais la Révolution française n'a pas détruit ce monopole que les rois avaient établi : elle le prit en main et l'utilisa d'une manière différente.

— D'une manière générale, vous établissez un lien étroit entre la structure de l'autocontrainte et celle du pouvoir.

— Sur cette question du pouvoir politique et économique, je prendrai un exemple actuel. Si nous nous demandons pourquoi certaines contraintes qui pesaient sur les filles, sur les relations prémaritales, se sont relâchées, nous pouvons voir clairement que cela est très étroitement lié aux modifications de l'équilibre du pouvoir entre les hommes et les femmes, et aussi entre les parents et les enfants.

— Cela nous amène à une critique de la psychanalyse, puisque vous montrez que la frontière entre pulsions et contrôle des pulsions se modifie au cours du processus de civilisation, dans le sens d'un renforcement du surmoi. On ne peut donc faire de la distinction entre moi et surmoi quelque chose de fixé éternellement et de non historique.

— Je ne dirais pas que je critique Freud. Je dirais plutôt que, à certains égards, je vais au-delà. Freud considère le surmoi tel qu'il le trouve chez ses patients, presque comme si c'était un donné éternel, quelque chose qui serait toujours identique, presque un donné biologique.

» Or le surmoi change, et cela en relation avec l'ensemble des conditions sociales. Le surmoi du courtisan est différent du surmoi de l'homme d'affaires. Le surmoi d'une jeune fille en 1980 est différent du surmoi de sa grand-mère, parce que les conditions sociales ont changé, et sa grand-mère aurait été honteuse, c'est-à-dire que son surmoi lui serait tombé dessus, si elle s'était montrée en bikini.

» Ce que je veux dire, c'est qu'il est nécessaire de relier la structure de la personnalité comme quelque chose de changeant aux conditions sociales et à leurs changements.

— Le dernier exemple que vous venez de prendre me semble poser un problème. Selon votre théorie, le processus de civilisation va en direction d'une plus grande autocontrainte, et vous expliquez notamment par là l'apparition de la pudeur et de la gêne. Or ce que vous venez de dire semble aller en sens inverse.

— Votre question, si je la comprends bien, signifie : est-ce que, contrairement à votre théorie, les contraintes ne sont pas en train de régresser ?

» Dans la période que j'ai étudiée, mon matériel me montrait une progression des contraintes. Mais si je continue ma théorie jusqu'au moment présent, l'on peut dire que nous avons une pointe, une vague de relâchement de l'autocontrôle sous certains aspects. Pourtant, si l'on regarde attentivement la situation, on s'aperçoit que ce mouvement est très partiel, ne touche que certaines sphères et tout particulièrement celle qui concerne le sexe. Mais je dirais que, par exemple, les nouveaux modes de relations entre les hommes et les femmes, la plus grande égalité, produisent un renforcement de l'autocontrainte. Aussi longtemps que les femmes étaient sous la tutelle des hommes, la force de la contrainte venait de leur peur des hommes. Mais aujourd'hui qu'elles ne sont plus contraintes par les hommes, elles doivent exercer beaucoup plus d'autocontrainte. Et ainsi, tandis que certains tabous ont reculé, la structure de l'autocontrainte s'est développée.

» D'ailleurs, d'un point de vue général, toute démocratisation requiert un renforcement de l'autocontrainte.

Un havre de paix

— Vous avez parlé de la violence et dit que nos sociétés étaient des sociétés pacifiées, par rapport, par exemple, à la violence qui y sévissait au Moyen Age. Pourtant on parle actuellement partout d'une montée de la violence.

— Il faut distinguer entre le niveau de violence à l'intérieur des Etats et dans les relations entre les Etats. Il n'y a pas, dans les relations entre les Etats, de monopole de la violence, et on vit donc encore selon la loi de la jungle. Si on se penche sur les relations entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., on voit qu'ils s'observent jour et nuit, pour voir si l'autre ne va pas soudainement attaquer. Les relations entre les Etats sont du type le plus primitif que l'on puisse imaginer. Les Etats-Unis envahissant le Vietnam, l'U.R.S.S. envahissant l'Afghanistan ou la Chine le Tibet, c'est toujours la même chose.

» Pour ce qui est de la violence à l'intérieur des Etats, je ne pense pas qu'elle soit aujourd'hui en augmentation. Dire cela serait mauvaise mémoire. Les gens ont beaucoup oublié et, lorsqu'ils ont peur du terrorisme, ils ont oublié combien la violence dans la République de Weimar était grande, quand elle venait de la droite. La République de Weimar est un exemple d'une rupture du monopole de la violence à l'intérieur d'un Etat. Il y avait des milices privées. Et, en comparaison, notre République est un havre de paix. A l'intérieur des Etats, disons des Etats industriels avancés, le niveau de pacification est assez élevé.

» Entre les Etats, nous devons tenir compte du fait que nous sommes dans une période d'émancipation de pays anciennement colonisés ou soumis. Et un mouvement d'émancipation d'un pays ou d'un groupe auparavant exploité apporte toujours une période de violence.

— En suivant votre théorie du processus de civilisation comme développement de l'autocontrainte, on pourrait croire que vous imaginez un dépérissement futur de l'Etat. Or vous êtes loin d'adhérer à cette thèse.

— Dire que ma théorie identifie le processus de civilisation avec la progression de l'autocontrôle est une simplification abusive. La question que vous me posez est un problème difficile et complexe, car on ne peut pas produire ou maintenir l'autocontrainte sans quelque contrainte qui vienne d'autrui. C'est une question d'équilibre. Sans aucune contrainte externe, il ne peut y avoir de contrainte interne, mais je pense que l'équilibre peut changer. Et alors la dépendance envers le pouvoir d'Etat serait plus faible.

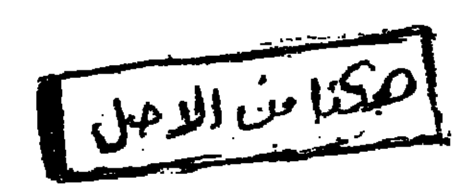
» Ce que je dis est en désaccord avec ce que dit Marcuse. Pour moi, aucun ordre social ne peut exister s'il n'y a pas de contraintes venant d'autrui ou de soi-même. Les contraintes ne sont pas dues aux seules inégalités économiques ; elles ne vont pas disparaître avec la nationalisation de tous les moyens de production. Le modèle et le poids de la contrainte qui caractérise la société mondiale aujourd'hui sont dus, dans une très large mesure, au déséquilibre de la puissance entre gouvernements et gouvernés et au déséquilibre de la puissance entre les différents Etats. A l'intérieur de la hiérarchie globale des Etats, les épreuves de force, les luttes pour la puissance et la définition d'une place, sont omniprésentes. Elles renforcent et justifient la puissance des gouvernements par rapport aux gouvernés et consolident ainsi la principale source d'inégalités à l'intérieur des Etats.

» Marcuse, suivant Marx sur ce point, croyait, si je le comprends bien, que le poids des autocontraintes, qui sont élaborées de telle sorte qu'elles font souffrir les individus (par exemple sous la forme de névroses), serait allégé ou bien n'existerait plus avec la disparition des inégalités économiques.

» A la lumière de ma propre théorie du processus de civilisation, je crois que ce diagnostic et cette prescription pour une guérison des autocontraintes mal construites est une simplification outrancière.

— Vous avez parlé de contraintes mal construites. Mais quelles pourraient être des contraintes bien construites?

— Par mal construites, j'entends qu'elles sont construites dans les individus, pour une large part intentionnellement et aveuglément. J'ai dit que la structure des contraintes était inséparable de la structure de la société. Le problème est le suivant : nous ne devons pas simplement considérer comment les contraintes peuvent être construites chez l'individu au cours de sa croissance, autant que possible sans mutiler ou limiter ses possibilités personnelles de jouissance. Nous devons aussi considérer comment développer une structure de pouvoir telle que l'on ne construise pas dans la personne au cours de son développement des formes de contraintes dont la seule fonction est le maintien d'un déséquilibre de pouvoir existant. »



GÉNÉALOGIE

Initiation au lycée

PIERRE CALLERY

LE vendredi matin 12 décembre, vers la fin de l'inter-classe, plusieurs groupes d'adolescents et surtout d'adolescentes traversent l'immense cour du lycée mixte de Blois, du lycée Dessaignes, comme *l'ont* baptisé les Blésois en souvenir du donateur des terrains.

Ils se dirigent vers la salle où M. Henri Duval, grand spécialiste en état civil, leur apprendra — diapositives à l'appui — les premiers pas d'une recherche généalogique. Leurs camarades d'un premier groupe leur ont déjà parlé de cette initiation. Ils sont pressés de la connaître également, de pouvoir commencer eux aussi leur recherche.

Les candidats, en effet, se sont présentés si nombreux (cent seize élèves sur les douze classes de seconde) qu'il a fallu scinder en deux groupes. Des tentatives sporadiques de généalogie à l'école avaient bien déjà eu lieu en France, ici et là, de temps à autre, mais aucune n'a eu cette ampleur.

Tout avait commencé, paraît-il, à la lecture d'une chronique du *Monde* intitulée : « Une discipline d'éveil pour les lycéens et les écoliers (1). » Mme Merona Dutray, membre du bureau du Cercle généalogique de Loir-et-Cher, ne rêva plus alors que de persuader les différents professeurs du lycée de réaliser cet enseignement : quelle merveilleuse incitation des enfants non seulement à l'histoire et à la géographie, mais également aux mathématiques, aux langues étrangères, et aussi au français !

Toutefois, la réalisation présentée dans l'article s'appliquait — et remarquablement — à une classe « de transition » d'alors. Le premier objectif correspondait à l'éveil des intelligences.

Les professeurs ont longtemps attendu une occasion favorable. Les « 10 % » précédemment accordés à des activités extrascolaires auraient été trop limités... Finalement, en septembre dernier, Mme Somerville, directrice du lycée, a accepté, sur la proposition des professeurs d'histoire et de la conseillère culturelle, de consacrer à la généalogie les heures allouées pour le PACTE (2) en classe de seconde. Ne sont évidemment retenus que les élèves volontaires si leurs parents ont donné leur accord. De plus, les candidats en question ne sont choisis que parmi les lycéens originaires de Loir-et-Cher, afin qu'ils n'aient que de courts déplacements à effectuer pour consulter les minutes d'état civil dans les mairies. Et, néanmoins, ils sont légion...

Trois mobiles précis motivent aujourd'hui cette initiative. Des bons rapports entre les générations se trouvent particulièrement favorisés. En effet, les personnes âgées (grands-parents, grands-oncles ou tantes) sont heureux de voir leurs petits-enfants s'intéresser à leurs propres parents et grands-parents, au lieu de les ignorer plus ou moins, eux « les anciens ». Le sujet de conversation devient commun et l'accord s'établit. La conseillère culturelle du lycée, Mme Guignard, attache un grand prix à cette motivation.

En outre, l'étude approfondie des familles qui nous précédèrent permet de connaître celles-ci, puis de les comprendre, enfin de les aimer. Bien des problèmes, maintenant résolus, étaient cruciaux pour nos aïeux. Il apparaît souhaitable que les élèves prennent conscience que les obstacles ne constituent pas leur apanage, à eux seuls, que leurs ancêtres en avaient aussi leur lot.

L'histoire

Enfin, les professeurs d'histoire (en particulier M. et Mme Philippe Gaillot) tiennent à faire comprendre que « *la généalogie n'est pas un art annexe de l'histoire, c'est l'histoire dans sa conception la plus contemporaine, non événementielle mais de la vie de chacun (3)* ». Les générations stables, totalement inconnues, qui nous précédèrent, méritent au moins autant notre attention que les événements qui les ont survolés, souvent de très haut.

A tout cela, qui exprime les « grandes espérances » des différents professeurs, s'ajoute un élément beaucoup plus matériel et technique, catalyseur en quelque sorte, qui fit démarrer l'opération.

L'an dernier, l'éducation nationale a offert un mini-ordinateur au lycée. La tentation était trop grande pour qu'on ne l'utilisât pas pour les recherches généalogiques. Les élèves ont maintenant appris les rudiments qui leur permettent de découvrir leurs ascendants. Beaucoup ont utilisé le temps libre de ces dernières vacances de Noël pour approfondir leurs recherches en se rendant dans les mairies. La masse des documents rassemblés par les cent seize élèves devient considérable.

Le 24 janvier, un généalogiste informaticien, M. Henri Roger, viendra du Havre pour expliquer, conjointement aux professeurs de mathématiques comment « *nourrir* » *l'ordinateur* avec toutes ces informations. Les chercheurs néophytes assisteront à tour de rôle à cette grisante opération sur leurs propres découvertes.

De plus et simultanément, les enquêtes se prolongeront tout au long de l'année. En avril-mai, chaque élève confectionnera un album dans lequel il présentera sa campagne de recherche et ses trouvailles généalogiques. Celui-ci sera noté pour le texte, la valeur purement généalogique, les détails enrichissants au point de vue historique et la qualité des illustrations. La note générale retenue déterminera le classement à un concours doté de plusieurs prix.

Ajoutons qu'en mai, après une démonstration de la « mémoire » de l'ordinateur, une exposition sera réalisée par les élèves.

A seize ans, si nous avions eu cette chance, combien d'entre nous auraient été volontaires avec enthousiasme ! ■

(1) Voir *le Monde* daté 22-23 septembre 1974, p. 17.
(2) Projet d'activité éducative.
(3) Voir *Historama* de février 1979, pp. 37 et 45 : « De la généalogie et de l'histoire. ».

MODES

De la « vestignomie »

PATRICE BOLLON

DANS son « Traité de la vie élégante » paru dans l'hebdomadaire *la Mode* en octobre-novembre 1830, le grand Balzac — dont on oublie souvent qu'avant d'être l'impitoyable chroniqueur de la société bourgeoise il fut d'abord un dandy — prônait l'établissement d'une « vestignomie ». Par ce néologisme assez baroque, il entendait l'art — et pourquoi pas la « science » — permettant de déceler le caractère d'après l'étude du vêtement. Un projet marqué par le positivisme du dix-neuvième siècle, et qui se voulait le strict répondant de la « physiognomie » de Lavater ou de la bien oubliée « phrénologie » de Gall, l'étude des correspondances entre le caractère et la forme du crâne.

Sans aller jusqu'à une telle ambition de rigueur, dont Balzac ne donnait d'ailleurs pas trop l'exemple — « *Vous admirerez*, écrivait-il, *le flâneur dans la dislocation des goussets où il met souvent les mains ; le boutiquier, dans l'ouverture extraordinaire des poches, qui bâillent toujours, comme pour se plaindre d'être privées de leurs paquets habituels* », — force est de reconnaître au vêtement la nature d'un véritable langage, par lequel s'exprime non seulement l'appartenance sociale, mais aussi, avant toute prise de parole, la personnalité psychologique de celui qui le porte. Un langage qui, comme tous les modes d'expression, a ses règles de construction, sa syntaxe et, bien sûr, sa sémantique.

Comme les mots, chaque élément de l'habit, du discours vestimentaire, porte en effet une signification générale, évoluant au gré de son usage dans le temps, des images qui lui sont associées et, bien sûr, du contexte social. Ainsi en est-il de la cravate, réaction contre la codification de l'élégance masculine par Brummel au dix-neuvième siècle et sa trop grande rigueur, et devenue, par un étrange renversement de sens, le signe même du conformisme social et de la fonctionnarisation généralisée de la société du vingtième siècle.

Ramenée progressivement à un simple nœud coulant — un pur système de verrouillage, — la cravate traduit de toute évidence une volonté de contrôle du corps et, en ce sens, est révélatrice d'une organisation sociale reposant sur un refoulement impitoyable des pulsions ou, ce qui revient au même, sur leur expression marginale et, donc, fatalement perverse. Presque une radiographie du puritanisme bon teint de notre fin de siècle.

A l'inverse, et si l'on en reste aux grands symboles vestimentaires, le jean et tout ce que les stylistes et sociologues ont regroupé sous le terme générique de « non-vêtement des années 60 » traduiraient, au contraire, le rejet d'une certaine hypocrisie sociale — ce qui a pu prendre nom de « révolution sexuelle » — et la revendication, assez naïve, d'un jeu social sans non-dit.

Blousons

Enfin, de par ses origines sportives et militaires, sa forme enveloppante, la liberté de mouvement qu'il procure et sa matière de prédilection, le cuir — un rappel évident de la peau, — le blouson pourrait apparaître comme cette permanence du primitif, qui sans cesse resurgit sous l'ordonnancement apparemment rationnel et parfait de la « civilisation ». Un sens dont se sont saisis avidement tous les modes d'expression qui accordent une grande place aux images et à la fabrication des mythes, tels que le cinéma ou le rock, pour en faire le symbole idéal d'une violence et d'une asocialité latentes.

Ainsi, avançant dans l'examen des différents vêtements, pourrait-on établir un véritable dictionnaire psycho-sociologique du vêtement, permettant de décrypter tel ou tel habit. A la limite pourrait-on même extraire de ce travail purement descriptif des grandes règles de signification valables en tout temps et en tout lieu. Ainsi, de la règle d'ouverture/fermeture du vêtement, renvoyant au degré d'acceptation/refus du corps, de la sensualité ; de la structuration ou, au contraire, destructuration de l'habit, traduisant l'agressivité ou, au contraire, la souplesse des rapports au monde ; ou encore, de sa cohérence ou non-cohérence, révélant son caractère d'enveloppe sociale ou d'expression personnelle.

Pour être complet, il faudrait ajouter à cela des considérations attachées à la couleur, aux mythes qui lui ont été associés et à la marque du vêtement — si tant est que celui qui porte un vêtement griffé arbore autant, sinon plus, un symbole consacré qu'une simple valeur d'usage. Ainsi, le port d'une veste violemment ré-épaulée et géométrique de Thierry Mugler pourrait-il s'interpréter comme le signe d'une vision optimiste du progrès et du monde moderne ; celui d'une robe de Karl Lagerfeld, comme le signe d'un attachement nostalgique à un ordre social plus traditionnel ; celui d'un complet Yves-Saint-Laurent, comme le constat béat des satisfactions procurées par le statu quo actuel ; etc.

Malgré les difficultés d'établissement d'un tel lexique des signes vestimentaires, en aurait-on pour autant terminé avec la « vestignomie » ? Pas vraiment. Car, de même que la signification d'un mot évolue en fonction de la phrase dans laquelle il se trouve plongé, de même le sens d'un vêtement se modifie-t-il en fonction de l'ordonnancement général de l'habit. De sa structure. C'est ainsi qu'une veste en tweed, symbole d'un rapport confortable — presque inconscient — au monde, peut se voir habilement « *détournée* » par un jean, le couple exprimant une lucidité teintée d'ironie par rapport aux conventions sociales, du genre : « *J'accepte les règles consacrées de l'apparence, mais je n'en pense pas moins.* »

Façade

De même, un pantalon de lainage délicat peut faire basculer impitoyablement le sens originel d'un blouson de cuir d'une relation vécue sur le mode de la paranoïa avec l'environnement, à un rapport d'indépendance mêlée de contentement, du type : « *J'existe par moi-même, et je n'ai pas besoin des autres, du regard social, pour me constituer.* »

Last but not least, à la manière des lapsus venant déranger la signification consciente d'une phrase, il y aura aussi tous ces petits détails qui modifient de fond en comble, pour un œil averti, la signification apparente d'un édifice. Ce sera ici la valeur matérielle d'un habit par ailleurs extrêmement simple, révélant une certaine aristocratie de l'argent et un pouvoir suffisamment sûr de lui-même pour ne pas avoir à s'affirmer de façon exubérante. Ce sera là, au contraire, des chaussures éculées (ou trop bien vernies) pointant sous un pli impeccable de pantalon, mettant bas tout un édifice et le ravalant à sa vérité vraie : façade destinée à épater la galerie, et non expression d'une excellence de l'âme.

Ce pourra être enfin, ultime dérision, une reconstitution si parfaite d'un uniforme social que, comme face à un tableau hyper-réaliste, l'œil, saisi de vertige, se demande bien où finit la réalité et où commence sa caricature. Un jeu sur les signes particulièrement exaltant, et dans lequel excellèrent aussi bien les zazous de l'occupation que les plus récents punks et autres skas.

C'est dire qu'en définitive la signification d'un habit naîtra, bien souvent, de cet élément irrationnel et impossible à codifier : le « porté », c'est-à-dire la façon dont une personnalité se saisit d'une forme pour lui faire exprimer ses motivations intérieures. Une irruption aussi incongrue de la sensibilité dans l'habit — serait-ce de l'élégance ? — ruine toute tentative d'élaboration d'une sémantique « scientifique » du vêtement et justifie, s'il en était besoin, qu'après ces quelques balbutiements Balzac se soit tourné vers la voie plus créatrice de la satire sociale — ce désir d'analyse qui a fait l'expérience douloureuse mais enrichissante de ses limites. ■

Les réfugi…
en France

l'effort de l'Etat

Les réfugiés politiques en France

Environ cent soixante mille personnes bénéficient du statut de réfugié politique. Mais la France est confrontée au gonflement de l'immigration, et verrouille ses frontières. Sa tradition de « terre d'asile » pourrait en souffrir.

DANIEL LECONTE

En son temps, Hitler disait de la France que c'était la plus grande poubelle du monde. Venant du plus grand dictateur de l'époque et des maladifs épigones qui reprennent l'argument à leur compte aujourd'hui encore, l'injure peut être le plus beau des hommages. Hommage à l'hospitalité française que Poul Hartling, haut-commissaire aux Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), faisait sur un autre ton, le 10 décembre 1979, en remettant à Valéry Giscard d'Estaing la médaille Nansen qui récompense annuellement les actions accomplies en faveur des réfugiés : « *La France*, disait-il en commençant son discours, *n'est-elle pas depuis toujours le pays d'asile par excellence ?* »

De Du Guesclin à Picasso, en passant par Montaigne (descendant d'un juif portugais réfugié à Bordeaux), Mazarin ou Marie Curie, la France, aussi loin que l'on remonte dans le temps, est en effet terre d'asile. Fait du prince sous la monarchie, le droit d'asile aura partie liée avec les idéaux de liberté véhiculés par le Siècle des Lumières et qui nourriront la Grande Révolution : « *Il* (le peuple français) *donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté. Il la refuse aux tyrans* », indiquait déjà l'article 120 de la Constitution de 1793.

Depuis cette époque, l'ouverture des frontières pour les défenseurs de la liberté est un impératif républicain plus ou moins respecté suivant les époques, mais qui à ce titre sera mentionné dans la Constitution de 1946 comme dans celle de 1958. Bien avant donc d'être moralement contrainte par la déclaration unanime de l'ONU du 14 décembre 1968 sur l'asile territorial, la France pratiquait l'accueil des réfugiés en masse. Avant même de prendre des engagements sur le plan intergouvernemental par la convention Nansen de 1933, elle accueillait réfugiés russes et arméniens. En signant la convention de Genève du 28 juillet 1951, elle s'engageait à accorder un sort favorable aux réfugiés de tous les pays européens, privilège qu'elle étendait à tous les réfugiés de la planète, quelle que soit l'origine géographique, en ratifiant le protocole de Bellagio en 1967 (1).

Les conflits idéologiques, politiques ou militaires, ont ainsi déposé par vagues successives des réfugiés de toutes origines sur le sol de France : juifs allemands ou autrichiens fuyant le nazisme, républicains espagnols rescapés de la guerre civile (plus de 500 000 franchirent la frontière), opposants polonais, hongrois ou tchèques, portugais antisalazaristes, grecs hostiles au régime des colonels, chiliens et argentins persécutés par des dictatures militaires et, depuis 1975, réfugiés cambodgiens, laotiens et vietnamiens. Difficile de dire combien de réfugiés politiques en tout la France a accueillis depuis le début du siècle. Beaucoup sont en effet repartis, d'autres ont choisi la nationalité française (2).

De manière sûre, on évalue aujourd'hui à 160 000, représentant quatre-vingt-quinze nationalités différentes, ceux des étrangers qui bénéficient du statut, ce qui signifie que 200 000 à 250 000 personnes environ relèvent de la tutelle de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), puisque les conjoints et les enfants de moins de seize ans sont englobés sous la protection accordée au demandeur. En 1979, il y a eu 14 296 admissions au statut, 7 581 pour les cinq premiers mois de 1980. Pour les seuls réfugiés d'Asie du Sud-Est, la France qui, au 30 juin 1980, avait reçu 65 416 Indochinois, vient certes loin derrière les Etats-Unis (254 852), mais au deuxième rang des pays d'accueil devant le Canada (58 701).

L'effort de l'Etat

France terre d'asile, certes. Mais en écoutant le récit de leur exode par des réfugiés espagnols, on a peine à croire — tant les carences et, plus tard, les compromissions de l'Etat français ont été grandes à l'époque — qu'il s'agit du même pays à qui l'on décerne aujourd'hui la médaille Nansen. Entre-temps, il est vrai, la France a signé, en compagnie de soixante-douze pays, la convention de Genève, et s'est par là même engagée à respecter les « droits du réfugié » fixés par la communauté internationale. Il n'est donc plus à craindre de détresse collective semblable à celle des réfugiés d'avant-guerre, plus d'exode ou de populations à l'abandon sur les routes de France, plus de camps qui, par certains aspects, en annonçaient d'autres... Seulement un circuit administratif semé d'incompréhension, parfois de chausse-trapes mais qui mènera si tout se passe bien à une insertion réussie.

Une fois la demande d'asile faite au poste frontière, les futurs réfugiés doivent solliciter un permis de séjour provisoire à la préfecture du département d'accueil et s'engager par écrit « *à se conformer aux lois de l'ordre public, à ne soutenir ni par la parole ni par l'action le recours à la violence dans le domaine politique et d'une manière générale à ne pas porter atteinte au crédit public ou à la sûreté de l'Etat* ». Cette formalité accomplie, le demandeur se présente à l'OFPRA où il doit répondre aux questions rituelles : « *Quels mauvais traitements avez-vous subis ? Avez-vous été en prison ? Torturé ? Avez-vous été persécuté pour des raisons religieuses, professionnelles ou politiques ?* » En réalité, les preuves de persécution sont plus ou moins exigées selon les cas. Pour les réfugiés d'Asie du Sud-Est, par exemple — à propos desquels le phénomène de persécution collective est généralement admis, — les justifications n'ont pas le caractère sélectif qu'elles peuvent avoir dans le cas des réfugiés africains notamment. Privilège qui ne va d'ailleurs pas sans problèmes auprès de certains défenseurs du droit d'asile qui souhaiteraient que le laxisme profite à tous et non à quelques-uns.

Une personne sur trois pour les réfugiés d'Asie du Sud-Est, une sur deux pour les autres, choisiront de préparer individuellement leur insertion. Généralement, ce sont ceux qui peuvent être accueillis par les membres d'une immigration ancienne de leur communauté nationale ou par leur famille. C'est le cas en particulier des réfugiés des pays de l'Est, qui se montrent par ailleurs les moins dépendants vis-à-vis des institutions françaises. A eux comme à tous ceux qui choisissent une solution individuelle, le S.S.A.E. (Service social d'aide aux émigrants) versera néanmoins une aide de 100 francs par adulte, 730 francs par enfant de plus de dix-huit ans, 350 francs par enfant mineur et ce pendant trois mois.

Les responsables de l'accueil en France préfèrent cependant les solutions collectives, passages en centres de transit et d'hébergement, qui permettent une prévention médicale et une information sommaire sur les démarches à entreprendre qui dans tous les cas se révéleront éprouvantes.

Depuis 1975, rien que pour les réfugiés d'Asie du Sud-Est, cent trente-cinq centres ont été ouverts dans soixante et onze départements, dont quarante-deux fonctionnent encore aujourd'hui. Dans ces centres, les réfugiés sont pris en charge totalement pour six mois au maximum, durée considérée comme raisonnable pour surmonter le choc de l'exil forcé et se familiariser avec la société d'accueil avant d'être amené à y faire seul sa place. Ceux qui n'ont pas de travail au-delà de cette période peuvent alors s'inscrire à l'A.N.P.E. et bénéficier des mêmes droits que tout demandeur d'emploi.

Ces dernières années, compte tenu de l'importance de l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique, on peut estimer à environ 300 millions de francs par an les sommes consacrées par le budget de l'Etat à l'aide aux réfugiés (3). Chiffre important, mais qui ne peut accréditer l'idée que la France fait un effort démesuré par rapport aux autres pays industriels. Pour les trois premiers mois de 1979, la contribution française au budget du H.C.R. était de 540 000 dollars, contre 17 millions de dollars pour les Etats-Unis, 11 millions de dollars pour le Japon, 9 millions de dollars pour la Grande-Bretagne.

> **« Réfugiés »**
> **« Asilés »**
>
> L'arsenal du droit d'asile ne se limite pas au statut de réfugié politique délivré par l'OFPRA. Une personne peut ainsi demander l'asile politique sans pour autant solliciter le statut de « réfugié ». C'est dans ce cas un « asilé ». A la différence du réfugié — qui a tous les avantages des nationaux sauf le droit de vote, — l'asilé est une personne dont le séjour en France est toléré par le ministère de l'intérieur, qui lui accorde un permis de séjour renouvelable, en général d'assez courte durée (six mois). A l'expiration du délai, l'asilé peut être expulsé par le simple jeu du non-renouvellement de son permis de séjour.
>
> L'imam Khomeiny, Mario Soares, Mikis Théodorakis, Constantin Caramanlis... ont eu le statut d'asilé quand ils résidaient en France. Santiago Carrillo avait, lui, un passeport d'un pays de l'Est et séjournait en France comme touriste.

Le rôle des associations

Si les satisfecits délivrés à la France par la communauté internationale sont en partie justifiés, c'est prioritairement aux associations et à ceux, salariés ou bénévoles, qui y travaillent, qu'ils devraient être adressés.

Inspirées d'expériences menées en Suède, en Suisse et en Norvège, ces associations constituent en effet la pierre angulaire du dispositif d'accueil (voir encadré). De la réception aux aéroports à la recherche du premier emploi en passant par l'hébergement provisoire et l'enseignement du français, d'un bout à l'autre de la chaîne qui mène de l'assistance élémentaire à l'entrée dans la vie active, les associations sont omniprésentes.

Outre les tâches pratiques qu'elles se sont réparties, elles veillent au respect des engagements contractés par la France : non-refoulement, établissement des actes d'état civil et titre de voyage qui permet au réfugié désormais sans passeport de se déplacer à l'étranger, droit au travail salarié. « *Un réfugié est un étranger privilégié parce qu'il court des risques que ne court pas un étranger normal*, déclare Gérold De Wangen, directeur de F.T.D.A. (France terre d'asile). *Quand il vient chez nous, il n'améliore pas sa situation sociale, il l'a détruite en général et il ne peut retourner dans son pays où il a été déchu de tous ses droits. Il est donc indispensable qu'il bénéficie d'une protection de substitution. Sinon, que veut dire l'asile ?* »

Pour les responsables d'association, la seule façon d'empêcher que les réfugiés soient sanctionnés, c'est de leur offrir la même protection qu'à tout citoyen français. Une idée difficile à faire admettre en période de récession économique, même si elle est contenue dans les garanties que la France s'est engagée à procurer aux réfugiés : « *La progression des droits sociaux pour les nationaux n'est pas automatiquement étendue aux réfugiés* », note Mme Henriette Taviani, déléguée du H.C.R. en France. « *On est constamment obligé de courir après la législation.* » Seize années, c'est par exemple le temps qu'il aura fallu pour faire admettre aux autorités françaises que l'obligation faite aux réfugiés de posséder la carte de travail constituait une entrave au « droit au travail » et, par conséquent, une entorse envers la législation définie par la communauté internationale.

Dans un tout autre domaine, les associations se sont inquiétées des sympathies politiques qui pouvaient pousser le gouvernement français à favoriser certains réfugiés plus que d'autres. En réalité, ces faveurs sont moins gênantes qu'il n'y paraît, si les avantages acquis par les uns profitent à tous. Ce qui, grâce à la vigilance des associations, semble être le cas : c'est avec l'arrivée des réfugiés chiliens que les centres d'hébergement sont nés en 1973 et c'est avec celle des Indochinois que la procédure a été systématisée, les démarches administratives simplifiées et la carte de travail supprimée.

L'asile menacé ?

Il y a, certes, des cas dramatiques et il suffit, pour s'en rendre compte, de visiter certains foyers sordides de la région parisienne, qui offrent aux réfugiés qui se présentent parfois, les mêmes services que ceux qu'ils accordent aux clochards. Mais ces « bavures » s'expliquent autant, sinon plus, par une méconnaissance des formalités à accomplir pour jouir des droits que par de véritables carences sur le plan de l'accueil. Indiscutablement, la carte de réfugié facilite les démarches administratives et la vie tout court. C'est si vrai que, parmi les 20 % de réfugiés qui entrent clandestinement dans le pays, la plupart finissent par la demander, sans y être contraints, au bout de quelques mois. Encore faut-il l'obtenir et c'est, dans ce domaine surtout, que les défenseurs du droit d'asile sont inquiets pour l'avenir.

On savait déjà que, dans l'esprit du gouvernement français, les risques de « persécution » n'existaient pas dans les autres pays européens. C'est pourquoi, en particulier, il a extradé Klaus Croissant, Francesco Piperno et Lanfranco Pace, qui n'avaient pas sollicité personnellement le statut. Mais en signant la convention de Strasbourg, du 27 janvier 1977, et celle de Dublin, du 4 décembre 1979 — qui enlèvent la qualification de « politique » à toute une série de délits considérés comme tels jusque-là, — on a fait un pas de plus dans ce sens (4).

L'autre inquiétude provient du fait que l'OFPRA qui refusait 6 % des demandes en 1978 en a rejetté 15 % en 1979. La commission des recours qui siège au conseil d'Etat — qui avait statué sur trois cents dossiers en 1977 — en a étudié deux mille sept cents en 1979 et envisage d'avoir quatre à cinq mille dossiers en attente au 31 décembre de cette année. 15 % de ses jugements ont jusque-là été contraires aux décisions de l'OFPRA. Ce qui tendrait à prouver soit que les demandes de statut sont de plus en plus nombreuses et injustifiées — c'est l'explication officielle — soit que les déclarations gouvernementales pour épurer l'immigration n'ont pas été sans effets auprès de ceux qui ont le pouvoir de délivrer l'asile.

« *Le problème des réfugiés est insoluble. Il faudrait mieux se battre pour que les gens puissent vivre en paix chez eux* », nous dit un haut fonctionnaire du secrétariat d'Etat. « *La convention de Genève*, déclare de son côté un haut fonctionnaire de l'OFPRA, *c'est un bijou précieux, un jouet luxueux que la France ne peut plus se payer dans la conjoncture économique que nous vivons.* » « *La France*, conclut M. Jacques Fouchet, directeur de l'OFPRA, *ne peut pas prendre en charge les dix millions de réfugiés qu'il y a dans le monde. Elle est obligée de faire un choix.* »

A l'origine de la morosité qui gagne certains responsables de l'asile politique en France, un phénomène nouveau, massif en Allemagne, déjà sensible en France. En R.F.A., les demandeurs d'asile ont décuplé en trois ans ; ils étaient trente-huit mille pour les quatre premiers mois de 1980, dont 60 % de travailleurs immigrés turcs. Certains émigrés ont tendance à faire de même en France. En amont, ceux des émigrés, Africains notamment, qui connaissent les difficultés qu'il peut y avoir pour s'installer en France ont tendance d'après l'OFPRA à solliciter le statut d'emblée. *A priori* défavorables, rejets systématiques des demandes émanant de réfugiés « douteux » (les Zaïrois et les Ghanéens quels qu'ils soient semblent être actuellement l'objet de cette suspicion), c'est en effet la tentation qui pourrait guetter certains services face à ce phénomène. Tentation d'autant plus grande que la modification apportée par la « loi Bonnet » du 10 janvier 1980 à l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les étrangers donne une plus grande liberté d'appréciation à la police des frontières pour juger qui est un « vrai » réfugié.

Devant cette évolution, les défenseurs du droit d'asile s'inquiètent avant tout d'un risque de crispation xénophobe qui pourrait menacer les authentiques réfugiés sous prétexte de combattre une émigration déguisée. Mais ils rappellent dans le même temps que ces grands courants d'émigration font déjà partie d'une nouvelle forme d'existence de quelques peuples du tiers-monde. Pour les uns, la solution réside dans une nouvelle définition internationale du réfugié. Les autres font plutôt valoir que les travailleurs immigrés sont souvent originaires de pays à régimes oppressifs et que, s'ils ne sont pas opposants au départ, ils le deviennent quand ils vivent en France et ne peuvent donc plus retourner chez eux. ■

(1) D'après la convention de Genève, est considérée comme réfugiée « toute personne qui, craignant avec raison être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas la nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituellement à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». Soixante-douze pays ont ratifié cette convention.

(2) Depuis 1975 jusqu'à fin 1979, onze mille cinq cents réfugiés indochinois, c'est-à-dire un sur six environ, ont obtenu la nationalité française.

(3) Le financement de l'aide relève de différents ministères.

- Le ministère de la santé, sur le budget de l'aide sociale, assure toutes les dépenses ayant trait tant à la prise en charge des réfugiés en centres provisoires d'hébergement qu'à l'aide médicale, et ceci quelle que soit l'origine de ces réfugiés. Il assure également, cette fois pour les seuls réfugiés du Sud-Est asiatique :
  — L'aide à la subsistance qui est attribuée par le S.S.A.E. décrit ci-dessus ;
  — L'aide à l'installation qui transite par F.T.D.A. et est attribuée par une commission technique, la FILAID.
- Les fonds du ministère des affaires étrangères transitent tous par le S.S.A.E. Ils sont destinés :
  — A assurer l'aide à la subsistance pour les réfugiés non indochinois. Elle est attribuée comme précité ;
  — L'aide à l'installation pour les mêmes réfugiés. C'est une commission du même type que ci-dessus, le FILOR, qui les attribue.
- Le ministère du travail, pour sa part, prend en charge en particulier le coût de l'apprentissage du français (sommes gérées par la CIMADE).

(4) Voir *le Monde Dimanche* du 19 décembre 1979, la page dossier sur l'« extradition ».

Adresses...

● **OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides)**, 159-161, avenue Charles-de-Gaulle, 92210 Neuilly-sur-Seine. Tél. 553-22-05. Créé par la loi du 25 juillet 1952. Le directeur est nommé par le ministère des affaires étrangères. C'est l'OFPRA qui délivre le statut de réfugié et les papiers qui permettent au demandeur de faire valoir ses droits. En cas de décision défavorable, il peut être fait appel devant la commission des recours qui siège au Conseil d'Etat.

● **H.C.R. (Haut Commissariat aux réfugiés)**, 159-161, avenue Charles-de-Gaulle, 92210 Neuilly-sur-Seine. Tél. 745-74-00. Créé par l'ONU en décembre 1950, le H.C.R. a pour but de surveiller dans chaque pays signataire l'application de la convention de Genève du 28 juillet 1951 sur le droit d'asile.

● **F.T.D.A. (France terre d'asile)**, 27-29, rue Saint-Amand, 75015 Paris. Association loi 1901. Elle assure l'accueil et le transit des réfugiés. Elle est chargée de la gestion des centres de transit et d'hébergement ainsi que de la prospection des centres d'hébergement. Dans les locaux de F.T.D.A., une représentante de l'Agence nationale pour l'emploi reçoit tous les réfugiés autres que ceux d'Asie du Sud-Est.

● **Croix-Rouge française**, 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris Cedex 08. Tél. 261-51-05. S'occupe des recherches de famille, de l'accueil aux aéroports et du transport dans les centres de transit de la région parisienne.

● **CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués)**, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. 705-93-99. Association loi 1901 créée en septembre 1939 par des mouvements de jeunesse protestants et orthodoxes pour faciliter l'insertion des Alsaciens-Lorrains évacués dans le Sud-Ouest. La CIMADE a la responsabilité de l'initiation au français. Il fournit parfois des bourses d'enseignement supérieur ainsi que des aides de « dépannage d'urgence ».

● **Secours catholique (service accueil des réfugiés et émigration)**, 106, rue du Bac, 75006 Paris. Tél. 320-14-14. Association loi 1901 créée en 1946. Aide immédiate aux réfugiés vivant en dehors des centres d'hébergement. Parrainages d'enfants isolés dans des familles ou des institutions. Facilite l'insertion professionnelle et gère des maisons de retraite pour réfugiés.

● **COJASOR (Comité juif d'action sociale et de reconstruction)**, 6, rue Rembrandt, 75008 Paris. Tél. 766-04-74. Association loi 1901 fondée en 1945. Aide financière aux réfugiés sans logement et sans emploi. Octroi de bourses d'études et gestion de maisons de retraite pour réfugiés.

● **S.S.A.E. (Service social d'aide aux émigrants)**, 77, rue Régnault, 75013 Paris. Tél. 584-15-25. Association privée fondée en 1924, reconnue d'utilité publique en 1932. Le S.S.A.E. est représenté dans 49 départements. Il a la responsabilité de l'assistance sociale et financière des réfugiés. Il dispose de fonds du ministère des affaires étrangères pour l'ensemble des réfugiés et de fonds du secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé pour les seuls réfugiés d'Asie du Sud-Est.

● **C.N.E. (Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-laotien et franco-cambodgien)**, 42, rue Cambronne, 75740 Paris Cedex 15. Tél. 567-01-20. Créé en 1975 à la demande du président de la République. Il assure sur place la sélection des réfugiés d'Asie du Sud-Est. Il a pour but d'harmoniser les actions menées par les pouvoirs publics et les associations.

...et publications

Guide pratique du réfugié, disponible au siège de F.T.D.A. (29, rue Saint-Amand, 75015 Paris).

La formation des réfugiés. Excellente synthèse publiée sous la forme d'un numéro spécial de **Migrants-Formation**, ministère de l'éducation, Centre national de documentation pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.

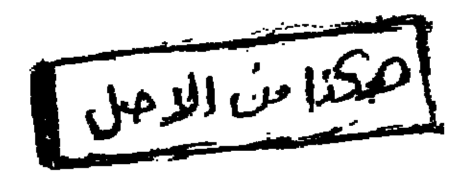
Statistiques, professions, statuts des exilés politiques en France in. **Hommes et Migrations**, septembre 1980.

● REVUES :
Amnesty international, bulletin mensuel (18, rue de Varenne, 75007 Paris).

CIMADE-Informations (176, rue de Grenelle, 75007 Paris).
France terre d'asile - Lettre d'information (29, rue Saint-Amand, 75015 Paris).

H.C.R. Bulletin (159-161, avenue Charles-de-Gaulle, 92210 Neuilly-sur-Seine).
Entends-tu leurs cris ? Publication trimestrielle du Secours catholique (4, rue Daubigny, 75017 Paris. Tél. : 622-19-43).

Pour une liste détaillée de toutes les revues, des articles ou ouvrages spécialisés, des librairies, bibliothèques ou centres de documentation sur les réfugiés, se reporter au numéro spécial de **Migrants-Formation** (références citées plus haut).



Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE DE WILLIAM FAULKNER

Le royaume des cieux

L'AUTO descendit rapidement Decatur Street et, après avoir tourné, s'immobilisa dans une impasse. Deux hommes en descendirent, mais un troisième resta assis : son visage était vague et sans expression, ses lèvres pendantes, et ses yeux clairs comme des bleuets, sans qu'on pût y lire la moindre pensée ; il était tassé sur son siége comme un sac de linge sale, ou encore comme une vie sans esprit, un organisme sans intellect. Pourtant, dans ce visage plein de bave et dénué d'expression, il y avait toujours ces yeux d'un bleu bouleversant et, serré dans son poing, un narcisse.

Une fois sortis de l'auto, les deux hommes se penchèrent à l'intérieur et se mirent au travail. Bientôt ils se redressèrent, et un gros sac de toile rude apparut, appuyé sur la portière. Dans le *mur voisin* une porte s'ouvrit, où apparut brièvement un visage qui s'éclipsa.

« *Allez, sortons ça de là*, dit l'un des hommes. *C'est pas que j'aie peur, mais ça ne porte pas bonheur de livrer avec un maboul.*

— *C'est vrai*, accorda l'autre, *dépêchons-nous : on a encore deux voyages à faire.*

— *Tu vas quand même pas l'emmener ?* », demanda le premier en indiquant du menton celui qui était tassé au fond de l'auto sans paraître participer le moins du monde à la scène.

« *Mais si. Il peut pas faire de mal. Il porterait plutôt bonheur, tu sais.*

— *C'est pas mon avis. Y a longtemps que je suis dans le métier, et si j'ai pas encore été pris, c'est sûrement pas parce que j'ai choisi des chasseurs d'écureuils pour me porter bonheur.*

— *Je sais ce que tu penses de lui : tu me l'as dis assez souvent. Mais, comme ça se présentait, qu'est-ce que tu voulais que je fasse ? Il n'avait plus sa fleur : il l'a perdue quelque part hier soir ; je pouvais quand même pas le laisser chez Jake, dans l'état où il était, jusqu'à ce qu'il en ait une autre. Et même aujourd'hui, quand je lui en ai trouvé une, je pouvais tout de même pas l'abandonner n'importe où. Oh ! c'est pas qu'il aurait bougé ! il aurait attendu que je revienne le chercher, mais il aurait pu se faire ramasser par un poulet.*

— *Ça vaudrait pourtant mieux*, assura l'autre. *Je comprends toujours pas pourquoi tu le traînes partout quand il y a tant de bonnes maisons pour les types de son genre.*

— *Ecoute, c'est mon frère, tu comprends ? Et ce que je fais de lui, ça me regarde, non ? J'ai rien à faire des conseils d'un peigne-cul.*

— *Allez, t'énerve pas. J'voulais pas te l'enlever. C'est seulement que ça me rend superstitieux d'avoir affaire à eux.*

— *Alors, ferme-la. Si tu veux pas travailler avec moi, t'as qu'à le dire.*

— *D'accord, d'accord, y a pas de quoi en faire un plat.* »

Il jeta un coup d'œil vers la porte fermée.

« *Mais qu'est-ce qu'ils foutent là-dedans, a-jourd'hui ? Bon Dieu, on ferait mieux de filer ; on ne va pas rester ici comme des cons. Qu'est-ce que t'en dis ?* »

Pendant qu'il parlait, la porte se rouvrit et une voix lança :
« *Paré, les gars !* »



FRANCK STEPHAN

MAIS l'autre lui attrapa le bras, un juron aux lèvres : à deux rues de là, un agent de police venait d'apparaître au croisement : il s'arrêta un moment, puis il se remit nonchalamment en marche, dans leur direction. « *... ! Voilà un poulet. Grouille-toi, maintenant ; va chercher un des gars là-dedans pour qu'il t'aide pendant que j'essaie d'intercepter le poulet et de l'occuper jusqu'à ce que tu aies fini de décharger* », dit-il en s'éloignant hâtivement, tandis que l'autre, non sans avoir jeté un coup d'œil furtif autour de lui, saisissait le sac posé contre la portière et franchissait le seuil de la porte. *Puis il revint* et, arc-bouté contre l'auto, il essaya de soulever l'autre sac. Pendant ce temps, son comparse avait rejoint l'agent, avec qui il bavardait.

La sueur perlait sur son front tandis qu'il luttait avec le sac encombrant et tentait d'arracher celui-ci au plancher de l'auto. *Enfin* il réussit à le déplacer mais, malgré d'ultimes efforts, le sac reste coincé, cependant que la carrosserie pesait sur son thorax, menaçant de l'étouffer. Il jeta un nouveau regard sur l'officier de police. « *Quelle malchance, quelle putain de malchance !* » souffla-t-il en saisissant le sac à nouveau. Ayant dégagé l'une de ses mains, il attrapa l'idiot par l'épaule. « *Allez, mon gars*, murmura-t-il, *viens vite par ici me donner un coup de main !* » A ce geste, l'autre se mit à geindre ; alors l'homme le fit presque pivoter sur lui-même, de sorte que sa face vide et pendante se trouva comme suspendue à la banquette arrière. « *Allez, vite*, répéta l'autre affolé ; *attrape ça et soulève, bon Dieu !* »

Les yeux d'un bleu céruléen le contemplèrent sans volition, et sur le dos de sa main des gouttes de bave tombèrent de sa bouche. L'idiot se contenta d'approcher le narcisse de son visage. L'homme, maintenant, criait presque : « *Ecoute ! Tu veux te retrouver en tôle ? Attrape-moi ça, nom de Dieu !* » Mais l'idiot fixait seulement sur lui ses yeux pleins d'une superbe indifférence ; alors l'homme leva la main et frappa. *Un coup terrible*, au visage. Pris entre le poing et la joue, le narcisse brisé pendait mollement à la main de l'idiot, qui poussa un hurlement rauque et inarticulé qu'entendit son frère toujours occupé avec l'officier : et de bondir à son secours.

Déjà la fureur avait abandonné son comparse, qu'un soudain désespoir figeait sur place au moment où le châtiment s'abattit sur lui. Jurant et hurlant, le frère lui sauta dessus, et ils roulèrent tous deux au sol sous les beuglements continus de l'idiot, *qui emplissaient* la rue d'un vacarme effrayant.

« *T'as osé frappé mon frère, espèce de ...* », lâcha l'homme, haletant. Mais l'autre, une fois passée la surprise de l'assaut, rendit coup pour coup jusqu'à ce que l'agent de police leur saute dessus à son tour et se *mette à distribuer impartialement* les invectives et les coups de bâton. « *Qu'est-ce que c'est que toute cette histoire ?* » demanda-t-il impérieusement quand ils furent tous deux debout, échevelés, furieux, haletants.

« *Il a frappé mon frère, le ...* »

« *Il est clair que quelqu'un lui a fait quelque chose*, rétorqua sèchement l'officier. *Mais qu'attendez-vous donc pour le faire taire ?* » rugit-il pour se faire entendre malgré la clameur assourdissante. Un autre agent fendit la foule qui s'assemblait. « *Qu'est-ce qu'il y a ici ? Une vache en folie ?* » La voix de l'idiot montait et descendait en vagues sonores d'une ampleur incroyable, de sorte que le second agent, s'approchant de l'auto, se mit à le secouer.

« *Allons, allons* », commença-t-il ; à ce moment, le frère, s'arrachant à la poigne de celui qui le tenait, lui sauta sur le dos. Ils s'écrasèrent tous deux sur l'auto, et le premier officier, relâchant son autre prisonnier, vola au secours de son collègue. Comme privé de la capacité de s'enfuir, le comparse assista, pétrifié, à la lutte acharnée des deux officiers contre le frère, qu'ils écartelèrent, gesticulant et hurlant, jusqu'à ce qu'il s'épuise lui-même. Le deuxième policier avait deux longues balafres sur la joue. « *Ouf !* souffla-t-il en s'épongeant la mâchoire avec son mouchoir, *quel animal ! C'est tout le zoo qui s'est échappé, ma parole ! Qu'est-ce qui se passe ici ?* » rugit-il en contrepoint de la magnifique douleur de l'idiot.

« *J'en sais trop rien*, lui répondit en criant son collègue. *J'ai entendu beugler celui qui est dans l'auto et, quand j'ai regardé, j'ai vu ces deux-là rouler dans le caniveau. Y en a un qui dit que l'autre a frappé son frère. Qu'est-ce qu'il en est ?* », acheva-t-il en secouant son prisonnier.

L'homme leva la tête. « *Ouais, il a frappé mon frère, et j'lui ferai la peau pour ça* », cria-t-il, pris d'une nouvelle bouffée de fureur, tout en essayant de se jeter sur son comparse qui se faisait tout petit derrière l'autre policier. L'officier s'y opposa vigoureusement. « *Allons, allons. Tu veux des coups pour rester tranquille ? Fais donc taire le type qui est dans l'auto, maintenant.* »

L'HOMME contempla son frère pour la première fois. « *Vous voyez pas que sa fleur est cassée ?* expliqua-t-il. *C'est pour ça qu'il pleure.*

— *Sa fleur ?* répéta le policier. *Mais, enfin, qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Il est malade, ton frère, ou il est mort, pour avoir besoin d'une fleur ?*

— *Il est pas mort*, interrompit l'autre policier, *et il n'a pas l'air malade du tout. Qu'est-ce que c'est donc : du cirque ? Mais qu'est-ce que c'est toute cette histoire ?* » Il jeta un nouveau coup d'œil dans l'auto et y découvrit le sac de toile. « *Ah ! Ah !* dit-il en pivotant sur lui-même. *Où est passé l'autre ? Attrape-le vite ! C'est de l'alcool qu'ils ont là-dedans.* » Il fit mine de sauter sur l'autre, lequel n'avait pas bougé. « *Ça sera le violon pour tous les deux, les gars.* » Comme son collègue se trouvait de nouveau occupé à lutter avec le frère, il se dépêcha de passer les menottes à son prisonnier et de l'attacher à l'auto, puis il vola au secours de son collègue.

« *J'essaie pas de filer*, hurlait le frère. *J'veux simplement arranger sa fleur. Laissez-moi faire, je vous dis !*

— *Est-ce qu'il cessera de beugler si tu arranges sa fleur ?*

— *Evidemment, puisque c'est pour ça qu'il pleure !*

— *Alors, arrange-là, nom de Dieu !* »

L'idiot serrait toujours dans ses mains son narcisse brisé, et il pleurait amèrement. Traînant l'officier qui lui tenait le poignet, le frère se mit en quête d'un éclat de bois, qu'il finit par trouver. *Un spectateur* offrit de la ficelle trouvée dans une boutique proche, et la fleur reçut une attelle sous les yeux intéressés des deux officiers et des badauds assemblés. Le pauvre objet endommagé redressa la tête, et la douleur vociférante de l'idiot disparut aussitôt. Ses yeux étaient *comme deux* copeaux de ciel d'avril après la pluie, et sa bouche dégouttante s'arrondit en une expression lunaire d'extase.

« *Dégagez, maintenant !* » Les officiers dispersèrent la foule des badauds assemblés. « *Le spectacle est terminé pour aujourd'hui. Allez, circulez !* »

Un à un ou en couples, les badauds s'éloignèrent. Un *officier* juché sur chaque aile, l'auto s'éloigna du trottoir, suivit la rue, et disparut de la vue, les ineffables yeux bleus de l'idiot rêvant au-dessus du narcisse qu'il tenait serré dans sa main sale. ■

Traduit de l'américain par
MICHEL GRESSET

Ce texte, paru le 26 avril 1925, fait partie d'une série de « croquis » publiés par le jeune Faulkner dans le *Times-Picayune* de La Nouvelle-Orléans, et republié en 1958, sous le titre *New Orleans Sketches*, par le professeur Carvel Collins. On y trouve, outre un écho des activités plus ou moins licites, ou mythiques, de l'auteur à cette époque, l'émouvante esquisse du personnage de Benjy dans *le Bruit et la Fureur* (1929).

